

LES QUATRE FRERES ROUSSEAU



ROYALISTES BRIGANDS Scélérats égorgeurs de profession

Mme Maryline RAIMOND-VINCENT (commencé janvier 2003 fini avril 2012)
Arrière-arrière-arrière-arrière petite fille de Jean Rousseau « Brigand, Scélérat royaliste »

Biographie des frères **Rousseau** de 1790 à 1793

Moi, **Jean Rousseau, l'aîné**, j'ai eu quarante ans à la *Chandeleur* passée. Aujourd'hui, c'est la fin de la moisson de l'année **1800**. Il y a dix ans en novembre 1790, j'avais marié **Jean** mon cadet. Hélas, il est décédé et son puîné, **Pierre**, pareillement !



J'ai perdu aussi **Jean**, mon fils aîné. Il aurait aujourd'hui environ treize ans et serait en âge de me seconder. Je demeure toujours en notre borderie de la *Sauvagère* où l'ouvrage ne manque guère. Je pratique toujours mon métier de maçon malgré une légère infirmité qui m'afflige depuis longtemps. Ma famille s'est agrandie : il y a, **Pierre Louis**, son puîné, qui a maintenant onze ans ; il s'active grandement aux travaux de la maisonnée. **Marie**, ma première fille née, a neuf ans. Elle s'occupe gentiment de sa puînée qui a huit ans ; Marie donne la main à sa mère, ma **Jeanne**, ma bonne et brave Jeanne, qui m'a fait d'autres petits dont, toi, « **Jeannot** », qui a maintenant sept ans. Tu es un peu mon préféré. Le Seigneur a fait de toi un « *miraculé* » en te sauvant de la mort et du feu lors du passage de ces fameuses « *Colonnes Incendiaires* ».

Louis XVI →

Ma Jeanne m'a donné le bonheur d'avoir encore un autre fils, **Jean Louis**. Je lui ai donné pour deuxième prénom celui de notre regretté roi *Louis le Seizième* qui a sauvagement été guillotiné. Le jour où je suis allé le déclarer en mairie [18 ventose An 6 = 8 mars 1798], à Pierre Thibaud agent municipal de la commune de Mouilleron, j'étais alors accompagné par mes deux frères : **Jean** [29 ans] qui demeurait au *Beugnon-des-Trois-Fontaines* [de St-Maurice-le-Girard] et **Pierre** [26 ans] qui habitait à la *Croix-Renard*, de la paroisse de Mouilleron. Ils pratiquaient eux aussi le métier de maçon.



En juin dernier, ma Jeanne m'a donné une autre fille que nous avons appelé **Marie Louise** en l'honneur de la « *Bonne Vierge Marie* » qu'on vénère constamment. Je lui ai donné pour second prénom celui de Louise, en souvenir également de *not' jeune roué, Louis le Dix-septième*, que ces vauriens de « *Bleus* », ces « *Patauds* », ont laissé mourir en martyr au fond d'un cahot de la prison du temple ! Ce sont eux, aussi, ces « *Sans-culottes* », ces « *Bourgandins* », qui ont tués vos deux oncles, **Jean et Pierre**, mes frères affectionnés. Depuis ces événements, nous vivons dans la peine et avec leur souvenir. Nos pensées vont vers eux du matin au soir.



← Louis XVII et la prison du Temple

Une journée encore de passée. Une journée dure comme à l'accoutumée. Maintenant, c'est l'heure de la veillée. La cheminée éclaire la « *chambre* » [pièce principale]. Approchez-vous avec vos ouvrages. Toi, ma brave **Jeanne**, bien que tu allaites notre dernière née, mets-toi à ton rouet et, vous, mes fils à vos vanneries. Serrez les rangs autour de moi et écoutez bien ce que je vais vous narrer. Gardez dans votre mémoire chacun de mes mots. Si Dieu vous prête vie longtemps, transmettez-les un jour à vos fils et à vos petits enfants. Considérez cette diffusion comme sacrée. Légez là, comme un devoir sacro-saint en mémoire de nos chers défunts, nos anciens et, plus particulièrement, de mes deux frères trop tôt disparus.

Mes fils, sachez que « *sans le pardon on ne peut rien reconstruire, la haine ne conduit à rien de positif. Mais, le pardon n'est pas l'oubli* » ! Il y a dans mon récit bien des horreurs mais il est nécessaire d'en garder le souvenir. Ce que je vais vous raconter montre avec une évidence singulière que la civilisation sans la religion n'est qu'une façade . . . et, que, quand « *on fait fit* » de ses leçons et de ses grâces, la bête humaine n'est pas loin de se réveiller avec ses turpitudes !





Songez, qu'après des lustres et des lustres de christianisme, des français ont pu perpétrer sur d'autres français des atrocités comme celles que je vais vous conter. Notamment, celles que nous a fait subir la soldatesque en furie qui composait les « *Colonnes Incendiaires* ».

p.180

Moi, **Jean Rousseau**, je me passe la main sur le front et je me demande, toujours aujourd'hui, si je n'ai pas rêvé, effrayé que je suis encore de la corruption qui stagne au fond de l'âme humaine.

Parfois, on oublie trop vite. C'est pourquoi aujourd'hui, je veux vous faire le récit de tous nos malheurs passés afin que vous n'oubliez pas. Et que, désormais, passant un jour en ces lieux que je vais vous cités et, très souvent signalés par une croix, vous vous souveniez vous disant alors : « *Ce fut-là ! qu'ils sont morts . . . pendant cette Guerre de Vendée* ». C'est ainsi que les « *républicains* » désormais qualifie notre rébellion. Celle-ci, fut d'abord rurale mais très vite ce fut une grande concentration d'hommes, qu'on a nommée

la « *Grande Armée Catholique et Royale* ». Elle était composée de milliers de paysans ulcérés par les méfaits, par les méchancetés et les mortifications infligés en permanence, et qui demandaient réparation.

Croyez mes fils, que rien n'est plus cruel qu'une lutte intestine qui oppose deux factions rivales dans un même pays. On dirait que la férocité des hommes est encore plus excitée par la perspective de combattre leurs frères. Certes, nous les « *Blancs* », nous ne fûmes pas tendres avec nos adversaires « *Bleus* ». Mais en retour, ceux-ci ont manifesté envers nous une cruauté que l'on a peine à imaginer de la part d'êtres humains. On nous a appelé « *Brigands* ». Pourtant, par nos actions, on ne revendiquait seulement qu'un naturel besoin de Liberté et de Fraternité !

En vérité, je vous le dis mes enfants, ce fut assurément un véritable ethnocide qui fut perpétre contre nous, les « *Vendéens Royalistes* » ! Depuis la mort de mes deux frères, assassinés tout bonnement, je ne peux m'empêcher de ruminer et de ruminer sur cette guerre qui a fait de nous des « *Scélérats* » et à laquelle on a participé avec toute l'énergie du désespoir et la certitude d'avoir épousé une bonne cause. Cette guerre fut le plus souvent faite d'actions destinées à échapper à nos poursuivants. Le conflit fut plus une lutte disparate. Il fut riche en rebondissements de toutes sortes au point, qu'aujourd'hui encore, leurs confusions étourdissent les esprits. On aurait pu gagner : certes, parmi nos chefs improvisés certains étaient vaillants au combat mais ils étaient trop souvent incompetents et, quelques fois, même hélas, certains étaient tarés ! De toute manière, c'était le combat du « *pot de terre contre le pot de fer* » !

Mes enfants, cette nuit encore, j'ai rêvé de mes cadets « *trépassés* » : **Jean et Pierre**. Ils étaient-là, dans la cour, à la porte de notre borderie de la **Sauvagère**. Ils me souriaient me faisant des signes amicaux. Ils avaient l'air heureux. Brusquement, je me suis réveillé. La sueur perlait à grosses gouttes sur mon front. Néanmoins, je n'éprouvais aucune angoisse, je me sentais heureux par leur apparition. Il est dit, en effet chez nous, que les défunts qui apparaissent dans les rêves viennent simplement saluer leurs proches en leur quémendant, par cette vision, de poursuivre avec courage leur route sans eux ! Par chance, mes deux frères ont reçu une sépulture digne. Ce qui est heureux !

Cela fut loin d'être le cas de tous les braves gars morts dans les combats ou pendant la « *Virée de galerne* ». Il fallait fuir abandonnant un nombre incroyable des nôtres. Certains ont été blessés à mort. Sur place, souvent, leurs dépouilles ont été enterrées à la va-vite dans le sol qui les a vu mourir. Ils ont été déposés là sur la frais tertre avec une simple croix de bois mais sans le secours du prêtre et dans une terre non sacrée. D'autres n'ont pas eu cette chance. Leurs corps étaient laissés sur place, face au ciel à la merci des « *groles* » [corbeaux] et leurs os ont pourris à l'air libre et, de plus, en terre étrangère.

Alors, depuis, leurs âmes cherchent le salut et rôdent sans arrêt. Elles errent en permanence, surtout près de leurs domiciles, leurs borderies, dérangeant les esprits de leurs proches survivants. Elles ne peuvent trouver le repos sans cette sépulture bénie qui leur permettrait de quitter les *limbes* et d'entrer au *Paradis*. Sans le pardon et l'absolution du prêtre, leurs âmes sont condamnées à demeurer perpétuellement au Purgatoire. Leurs parents rescapés craignent que leurs entités,





leurs fantômes, ne viennent la nuit les hanter.

p.181

Aussi, pour éviter cela, chaque famille, qui a perdu un proche, peint à la chaux une « *Croix blanche* » sur le devant de sa maison, souvent au-dessus de la porte ou même de la fenêtre, afin d'éloigner l'âme en peine de leur cher défunt. Depuis, tous ces massacres et leurs cohortes de deuils, des quantités de « *Croix Blanches* » fleurissent un peu partout dans les campagnes endeuillées ! Qu'elles sont les familles qui n'ont pas été touchées par la disparition d'un des leurs ?

Jadis, on avait déjà tracé ainsi des croix blanches. Elles sont très fréquentes dans le bocage [plus rarement dans les quelques départements limitrophes]. On en avait déjà dessiné autrefois au moment des guerres de religion. Les catholiques les peignaient sur leurs maisons, afin de distinguer celles-ci de celles des protestants et surtout pendant les « *Dragonnades* ». Puis, cette coutume avaient été quelque peu abandonnée. En souvenir de cette habitude, pour Pâques d'ailleurs, les

catholiques peignent maintenant seulement l'intérieur de leur maison. C'est surtout la grande pièce principale, la « *chambre* », où l'on prend les repas ainsi que le repos, qui est badigeonnée à la chaux blanche. Ainsi la maison a été purifiée pour la « *Feste Pasquale* » (sic).

Mes fils, considérez la transmission que je vais vous faire comme un devoir sacré à transférer en mémoire de vos oncles disparus et également envers les milliers d'autres victimes. Sachez, aussi, que les traumatismes mentaux qu'on a subi sont profondément inscrits et marqueront à jamais la mémoire des générations à venir ! Le souvenir des combats et des massacres a soudé des groupes en même temps qu'il a enraciné des haines durables parfois et, surtout hélas, entre voisins d'opinions opposées.

Mes frères, et moi, on avait à cette époque de nombreux ennemis à commencer par les patriotes de la commune de Mouilleron. Mais on n'en avait cure. Le mal est arrivé par ce qu'on était las d'être spolié. Las de tous ces décrets qui en fin de compte ne nous ont guère été avantageux puisqu'on manquait de tout. Le pire, ce fut lorsqu'on a tué le roi et persécuté les curés. C'est là, en partie, qu'on a décidé de prendre les armes.

Tout cela est loin déjà. Je me souviens du temps passé où c'était encore le bon temps. Je me souviens encore de la belle noce [16 novembre 1790] qu'on avait faite à **Jean**, mon regretté frère. On formait alors une grande et belle famille. Lorsqu'on était tous réunis autour de la table, on échafaudait de grands projets. On imaginait une vie faite de labeur mais heureuse. On espérait la paix, la Liberté et la Fraternité. Mais tout « *alla de mal en pis !* ». C'est alors qu'ils s'en sont pris à nos curés. C'était il y a dix ans.

Un décret de l'Assemblée Nationale avait donné deux mois aux ecclésiastiques pour prêter serment [loi voté le 27 novembre 1790, ratifiée par le roi le 26 décembre]. Ceux qui ne le feraient pas seraient déclarés « *réfractaires* ». L'Assemblée Nationale a décrété qu'ils seraient alors déchus de leur fonction et privés de leur traitement, lequel en outre, était d'ores et déjà réduit de moitié pour les prêtres et les évêques. Le vendéen jusqu'alors inactif s'est redressé. Pour lui, ces réformes l'attaquaient dans sa foi et sa liberté. Alors, il soutient ses curés dont plus de 75% refusent. Sur 714 prêtres en Vendée, il n'y a eu que 217 « *jureurs* » dont 27 se rétracteront et 82 démissionneront. Les « *assermentés* », appelés « *intrus* », subirent très tôt mille avanies de la part de leurs ex-paroissiens.

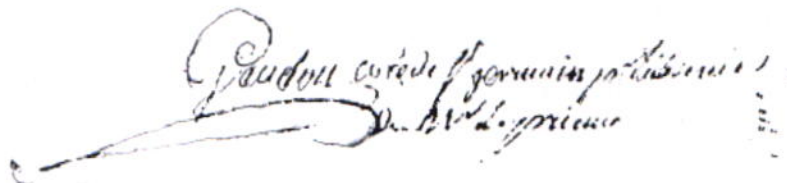
En début de la nouvelle année [3 janvier] **1791**, l'Assemblée Nationale a renouvelé sa demande aux ecclésiastiques de prêter serment mais la majorité d'entre eux refusèrent. Du coup, le clergé s'est divisé. Le curé de Mouilleron, *Monsieur* Guinefolleau, qui est favorable aux idées nouvelles, accepte et s'empresse de jurer mais pas à Mouilleron dont il était absent depuis l'affaire de décembre [1789]. À la suite de ces démêlés, il avait été banni de la paroisse. *Monsieur* Adrien Macé, le nouveau vicaire, qui desservait alors la paroisse, refusa net. Il fut d'ailleurs souvent à nos cotés lorsqu'on a fait des manifestations religieuses. Celles-ci, n'ont cessées de se succéder pendant cette période. C'étaient des rassemblements pacifiques sous forme de processions, de pèlerinages. Ce fut de grandes démonstrations de masse où les gens du peuple ont voulu surtout exprimer la force de leur foi, et de manière impressionnante, ainsi que la volonté de conserver également ses « *vrais* » prêtres. On a vu des cortèges de plusieurs milliers de personnes qui processionnaient pendant deux à trois jours à travers le pays pour aller jusqu'à des sanctuaires encore assez lointains et en revenir en cheminant parfois la nuit à la lueur des



Celui qui conduisait la procession, et cet honneur me revint une fois, portait toujours un cierge énorme dont le poids pouvait dépasser quarante livres [20 kg]. Il était suivi d'un étendard à l'effigie du saint de la paroisse, tandis qu'un autre paroissien suivait portant une croix peinte en rouge. Sur tout le parcours, on chantait les litanies des Saints et des cantiques en français. Ces processions diurnes et nocturnes avaient lieu aussi lorsqu'on allait pour assister aux messes dites par un prêtre réfractaire, comme celles

qu'officiait depuis quelques temps *Monsieur* Adrien Macé ; c'est lui qui a marié mon frère voilà maintenant dix ans. Il n'est pas le seul à avoir refusé de faire ce serment. *Monsieur* Gaudon, n'avait pas plus que Macé, accepter les idées nouvelles inconsidérément comme certains. Quand on vint, au commencement de l'année [9 janvier 1790 pour le diocèse de Luçon], lui demander de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé, il refusa énergiquement. Durant quelques mois, il put néanmoins poursuivre son ministère dans sa paroisse où, du reste, aucun prêtre jureur ne se présenta pour le remplacer. Malgré tout, devant le danger, il dut s'écarter de ses ouailles assez vite. *Monsieur* Jean-Michel-Augustin Gaudon de la Gestière, était curé de Saint-Germain-l'Aiguiller, paroisse annexe de la « nouvelle » commune de Mouilleron [malgré sa particule, il ne relevait pas de l'ordre de la noblesse car aucun armorial ne fait mention de ses ancêtres. Il doit son titre de la Gestière à quelque terre dont sa famille avait pris le nom ; il est originaire du Diocèse de Luçon]. Précédemment, il avait été vicaire de la paroisse de la Caillère [mai 1778], desservant le Prieuré de cette dernière et, pour laquelle charge, il lui était alloué 250 livres par an. Puis, il remplaça, à Saint-Germain, *Messire* Raineteau [au décès de celui-ci 25 octobre 1782]. En mars 1789, il avait été pressenti pour aller à Poitiers à l'Assemblée du Clergé mais ce fut Gaudin, curé de Bazoges-en-Pareds, qui fut choisi. Lorsque *Monsieur* Guinefolleau dut « s'absenter momentanément », à la suite de « l'affaire des grains », *Monsieur* Gaudon le remplaça pour un temps.

Signature de **Gaudon** →

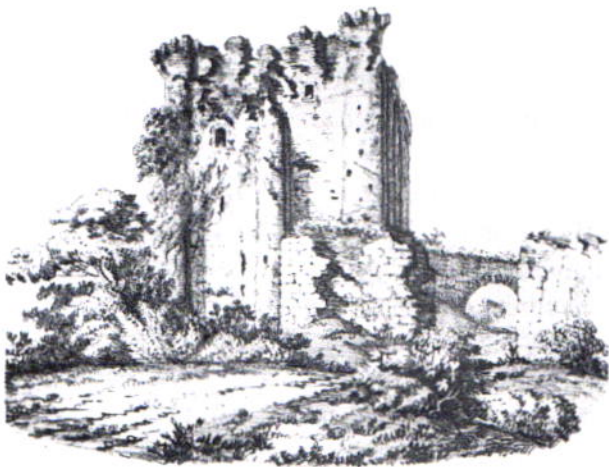


Il fut parmi les premiers à refuser et ne fut point le seul dans le voisinage : Boitel, curé des Sables, déclara « Si j'avais deux âmes je pourrai en risquer une ; mais je n'en ai qu'une, je ne veux pas la perdre ». Ce fut le

raisonnement d'un grand nombre, comme : Vergez [ex-curé de Mouilleron], curé de Lairoux ; René Mosnay, de Saint-Germain-de-Prinçay ; Grignon, le curé du Tallud-Sainte-Gemme, refuse ainsi que celui de Sainte-Gemme-des-Bruyères : *Monsieur* Giraud de la Clérie et aussi celui de Saint-Fulgent ; Fumolleau, curé de Chavagnes-les-Redoux ; Forget, vicaire de Chavagnes [en-Pareds] ainsi que son curé, *Monsieur* Grandin. Puis également Pibouing, vicaire de Réaumur [qui a été pour un temps également desservant à Mouilleron] et aussi le vicaire du Vieux-Pouzauges puis deux autres prêtres des Épesses. Il y eut encore *Monsieur* Boursier, notre ancien vicaire qui, à cet heure, est curé de Mouchamp [Boursier, qui est né à Montaigu, a été desservant à Mouilleron en 1774 puis fut vicaire de Mouchamps avant d'en devenir le curé-prieur en 1775. Il se cacha sous la Terreur. Saisi, il connut la déportation à Rochefort. Il mourut pourtant à Mouchamps en 1809. C'est lui qui, le 7 août 1806, aux Quatre-Chemins-de-l'Oie, lors du passage de Napoléon, entonna le « Nunc Dimittis » . . ayant vu de ses yeux le « Restaurateur de la Religion » en France].

Instinctivement, c'est vers les « réfractaires » que se sont portés les préférences de la population paysanne ; les autres, qu'on appelle « prêtres constitutionnels » furent quand même en nombre, comme : le curé de Mouilleron, *Monsieur* Guinefolleau qui fut quasiment en tête pour signer, pareillement que Julien René Rhabillé, vicaire de la paroisse de la Meilleraie-Tillay ainsi que son curé, *Monsieur* Ragueneau qui d'ailleurs est, paraît-il, comme Guinefolleau, *Franc-maçon*. Dans la région encore, il y a eu : Musset, curé du Falleron, puis Claude Bouché, vicaire, et son curé *Monsieur* Jean-François Goupilleau, de Montaigu [parent de Goupilleau de Fontenay qui fut parmi les députés présents au Jeu de Paume] ; puis *Monsieur* Jean-Alexandre Cavoleau, curé de Péault (*) puis le curé de Saint-Sulpice, de Thouarsais, de Rochetrojoux, de Saint-Prouant. Il y eut : Daniel Houdet-Dugravier, curé du Boupère [en 1788, né à Pouzauges en 1756], qui (*) né 1754 à Legé, Cavoleau fut membre et premier Président du Conseil Général siégeant à Fontenay ; il en fut un administrateur exceptionnel. On lui reprocha néanmoins son serment. Il sauva pourtant 80 prêtres en 1793 que des forcenés voulaient massacrer. Après cette date, il se défroqua et se maria avec une ex-religieuse.





était « *Franc-maçon* », aussi, ainsi

que Jacques Houdet-Dugravier [son frère] qui, en ce moment, est vicaire [depuis 1788] aux Herbiers.

← Ruines du donjon de Pouzauges

Puis encore : Jean Baptiste Legueult [né novembre 1753, a été vicaire de la Caillère], curé de La Ferrière ; le curé de la Tardière et *Monsieur* Pierre Roguier curé de Saint-Maurice-le-Girard, renommé déjà « *pour ses petitesesses* » ; puis Jean André Roussereau, curé de Pouzauges-ville ; Charles Nicolas, de Saint-Hilaire-du-Bois ; Barré, de Saint-Martin-en-Lars de Sainte-Hermine ; Pierre Jean Bernaudeau, curé de **Mervent** [voir ci-dessous, son acte de serment] ; Jean Baptiste Baudry, de Saint-Fulgent ; Benoît Charly, de

Cheffois ; Jean Baptiste Dalton, de Chantonnay ; Charles Alexandre Douvry, curé de **Bourneau** [plus tard assassiné dans sa cure par les frères **Rousseau**] ; Jean Baptiste Encaud, de la Châtaigneraie ; Guy André Pineau, de Vouvant et Graffard [né aux Herbiers 23 juillet 1746], curé de Monsireigne, au moment de la Révolution [il fut de suite comme beaucoup séduit par les idées nouvelles et d'emblée il prêta alors le serment constitutionnel mais se rétracta et fut déporté]. Parmi ces « *prêtres constitutionnels* », il y avait quelques représentants du clergé poitevin aux États Généraux : Lecesve et, Jallet, le curé de Chérigné ainsi que son collègue Dillon, curé du Vieux-Pouzauges : « *ce fou de Dillon* », comme dit de lui le docteur Gallot, et, qui très vite, exprime ses craintes et presque ses regrets à son collègue et ami Goupilleau, le curé de Montaigu : « *Bientôt, nous serons abandonnés de tous nos paroissiens et le mépris et l'insulte seront le partage des « prêtres citoyens ». Les habitants de nos campagnes ne veulent plus entendre la voix des prêtres réfractaires, ils nous fuient et abandonnent les églises où nous exerçons nos fonctions* » et, renchérit-il, s'en prenant « *aux femmes, plus imbéciles que les vaches parmi lesquelles elles vivent, qui apportent leur soutien inconditionnel aux réfractaires. Il me semble qu'il faut réclamer, contre ceux-ci, des mesures immédiates* ». Elles ne tardèrent pas mais point comme on les attendait : l'Assemblée Constituante décide, sous peu, de faire remplacer tous les évêques et les prêtres « *insermentés* ». Aussitôt cela provoque quelques émeutes dans la population. Face à ce nouveau décret, certains prêtres n'hésiteront pas à jurer. Pourtant d'autres, après avoir cédés, reviendront sur leurs gestes et se rétracteront. Ce sera le début de leur tourment ! Cette mesure, contre la foi et les prêtres, fut le premier danger : « *L'époque de la prestation du serment ecclésiastique a été pour le tout nouveau département de la Vendée, la première époque de ses troubles. Jusqu'alors, le peuple y avait joui de la plus grande tranquillité. La constance du peuple de ce département, dans l'espèce de ces affections religieuses et la confiance illimitée dont jouissent les prêtres avec lesquels il est [le peuple] habitué, sera un des principaux éléments des troubles qui l'ont agité et qui peuvent l'agiter* ».

Serment du curé de **Mervent** →

Cette division religieuse a produit une séparation politique entre les citoyens. Pour les pauvres habitants des campagnes, l'amour ou la haine de la patrie consiste non pas à obéir aux lois, à respecter les autorités, mais à aller ou ne pas aller à la messe des prêtres « *assermentés* ». Pour eux, les prêtres « *jureurs* », sont des « *intrus* » qu'on oppose à leurs « *bons prêtres* ». Il n'était pas rare que lorsque l'un de ces prêtres « *constitutionnels* » arrive dans une paroisse aussitôt les habitants l'insultent, le molestent ou le chassent. Le peuple clame haut et fort : « *On ne veut pas des mauvais, on en a horreur !* ». Ici et là, les insultes pleuvent. À Chanteloup, l'intrus se voit affublé du sobriquet de « *père l'Andouille* ». Ainsi, le curé Gérard, des Sables, ne peut circuler dans les rues sans se faire traiter, à cause de sa corpulence, de « *gros goret* » tandis qu'ailleurs encore des villageois avaient menacé un curé de lui « *passer trois balles dans le corps* » s'il prêtait serment. On a vu des « *jureurs* », avec des enfants sur leurs talons, des femmes âgées criant sur le devant de leur porte, des hommes courant sur leur passage, les

*Je l'airi - Serment je jure
 Je de suite a mes fins aux Français
 Dont l'airi est un mist bon fier
 d'être fier de la nation, de la loi
 et du Roy, je jure de maintenir
 de tout mon pouvoir la constitution
 française de 1791, par l'assemblée
 nationale et acceptée par le Roy
 Le Roy forcé nul sept cent quatre
 vingt cinq, jusqu'au retour de
 la monarchie, Bernardin-Lafont
 de Mervent*

ASSEMBLÉE
 NATIONALE
 DE LA VENDEE

*Je Gressier de la Municipalité
 de la paroisse et communauté
 de Mervent certifie ce que dessus
 sincère et véritable en jure de quoy
 je l'ai signé - Signé Bernardin
 Gressier*

*L'original est conservé à
 l'original de paroisse au secrétariat
 du district / Mervent*



menaçant, les provoquant, les insultant, leur disant que s'ils venaient pour déplacer leur « *bon curé* », ils n'y seraient pas pour longtemps. On a vu dans certaines paroisses, des femmes cherchant des pierres pour les assommer, d'autres tonnant de leur arracher les yeux, tandis qu'une autre, prenant son sabot à la main, accourt pour frapper un « *intrus* ». À l'auberge, on refuse d'en servir un ; le *Jour des Morts*, alors qu'il se rend à l'église pour officier, une volée de pierres accueille un autre et l'oblige à rebrousser chemin. On a même eu ouï-dire, que, dans la paroisse de la Chevrolière [près du lac de Grandlieu], le curé « *jureur* » a été jeté à l'eau sans se soucier s'il pouvait s'y noyer et, encore, dans une autre paroisse, des habitants ont jeté des pierres carrément dans l'église tandis qu'un prêtre assermenté y célébrait la messe. On cache les vases sacrés et on lave à grande eau les bénitiers dont ils se servent et, certains, même, ont vu la porte de leur cure maculée d'excréments.

p.184

← **Gendarmes du Roussillon**

Mes frères, et moi, on a une position radicale sur le sujet. On ne tolère pas ces « *intrus* » qui trahissent l'Église et la Foi. On espère que justice soit rendu un jour ou l'autre ! Malgré l'intervention des « *Roussillons* », les gendarmes, qu'on appelle ainsi parce qu'appartenant au régiment de Roussillon, et qui doivent souvent demander main forte aux gardes nationaux pour se faire obéir, les paysans ne cèdent pas. Les uns et les autres en profitent pour se livrer à des excès, qui loin d'intimider, exaspèrent. D'ailleurs, les paysans ne s'inclinent pas. Ils multiplient sans cesse les appels à la résistance : « *Il faut détruire ceux qui sont contre la religion que nous voulons défendre au péril de nos vies* » ! Le langage est clair. Les Vendéens ne veulent pas de ces prêtres et du même coup ils refusent un gouvernement qui n'est pas chrétien. Un curé réfractaire des environs n'a pas hésité à dire en chaire à ses paroissiens : « *N'écoutez pas ceux qui viendront après moi ! Ce ne sont pas des bergers mais des loups ravisseurs !* ». Beaucoup de ruraux ont juré d'abattre les curés « *jureurs* » qui, disent-ils, « *feront tout le mal possible dans les paroisses* ». Les municipalités nouvellement en place font, elles, « *flèche de tout bois* » pour installer le culte officiel. On voit assister à la messe des « *jureurs* » des citoyens fraîchement républicains et qui sont pourtant parmi les mécréants les plus notoires. En revanche, d'autres municipalités manifestent une franche hostilité aux « *intrus* ». Dans la paroisse de Bois-de-Céné [au sud de Machecoul], les édiles ont fait éteindre la lampe de l'autel de l'église - habituellement toujours allumée - car « *la présence de Dieu cesse d'être réelle dès que le sacrifice a été offert par un prêtre jureur !* ». Il y a eu de la part de nombreux paysans, des manifestations de masse pour réclamer la récupération par leurs « *bons prêtres* », de leurs cures ou de leurs chapellenies.



← **Patriotes enthousiastes**

On apprend qu'un nouveau décret [5 janvier] a été émis. Celui-ci permet d'acquérir tous les biens de l'Église quels qu'ils soient. Ils deviennent : « *Biens Nationaux* ». Malgré la désapprobation totale dans l'Ouest [comme ailleurs], ils se vendent sans incident. Il y a eu même quelques prêtres parmi les acquéreurs. Peu de paysans ont fêté les *Roys* cette année tellement tous ces événements les ont bouleversés et « *engastrés* » [contrariés] ! Cette *Assemblée*, qui gouverne le pays, et appelée jusque là « *nationale* », se fait nommer « *à ct'heure, Assemblée nationale Constituante* » ; « *On ne comprend, à ct'heure, plus goutte à tout cela* » ! Cette Assemblée, pourtant en place grâce au peuple, vient de voter également des restrictions sur le droit de chasse. Le droit de chasser librement avait été accordé lors de la nuit du 4 août. Maintenant, pour chasser, il faut payer un impôt d'où le mécontentement des paysans. Certains sont ulcérés face à ces nouvelles restrictions et à bien d'autres encore. Ils n'en ont cure dans la réalité et, rajoutent-ils, « *Nous sommes fatigués de ramasser les miettes !* ».

L'Assemblée dans le manège des Tuileries →

L'annonce, par l'Assemblée Constituante, de cette mesure n'est pas allé dans la paroisse de Mouilleron, et dans quelques autres communes, sans provoquer quelques remous parmi la population qui sait bien, par avance, qui





profitera de cette aubaine : aux plus riches naturellement. p.185

Ils rentreront de la chasse la besace encore plus pleine puisqu'il y aura beaucoup moins de chasseur. La plus grande partie des biens du clergé a été achetée justement par ces riches « bourgeois » qu'on n'aime guère car ils sont incontestablement des plus âpres et des plus cupides. Naturellement, ce sont les petits curés de campagne peu aisés, comme le vicaire *Monsieur Macé*, qui sont les plus touchés. Ils se retrouvent sans revenus puisqu'ils n'ont pas voulu « jurer ». Le curé *Guinefolleau*, qui est de retour, a su de suite « tirer son épingle du jeu ». Comme il participe à l'administration de la nouvelle « commune » de Mouilleron, pour le moment, il n'est certainement point dans le besoin. Pour les « bourgeois », après l'hallali, c'est la curée ! Comme, ils ont la bourse pleine, ils attendent avec

empressement la mise en vente de ces « Biens nationaux ». Les enchères sont on ne peut plus basses et la rapacité de ces « nouveaux riches » n'a d'égal que l'orgueil de leur nouvelle situation. Le sieur François Gautreau, qui est syndic de la paroisse [à nouveau], s'est rendu « maître » de la Cure de Sainte-Gemme-des-Bruyères et de ses dépendances pour la somme de 17.600 livres [5 janvier 1791], la Cure de Mouilleron est acquise [10 janvier] par Louis Charles Arnault, de Saint-Hilaire-du-Bois, un petit nobliau dont la famille est pourtant au château de *la Motte* sis au bourg de la paroisse de Mouilleron [Revue du Bas-Poitou brochure 4216 Georges Gaillard]. Le docteur Loyau, protestant installé à la Chauvinière de la paroisse de Monsireigne, et électeur du canton, se rend acquéreur [le 14 du même mois de janvier] de la *Métairie des Redoux* [Chavagnes-les-Redoux] pour 42.200 francs ; il s'est associé pour une autre acquisition avec François Majou, sieur des Touches, pour l'achat d'autres terres des Redoux et pour 9.100 francs [son père, M^o François Majou, Sieur de la Courtière, est fermier de la *Maison Noble de la Bruère*, au Tallud, déjà en 1729]. La « *Borderie de la Cure* » [de Mouilleron], appelée aussi « *Métairie du Prieuré* », est achetée [20 janvier] par Pierre Roguier [curé de Saint-Maurice-le-Girard]. Quant à François [Le] Maignen, déjà régisseur de la Métairie de la Bruyère-du-Tallud, il n'a pas attendu la curée ! Déjà, il s'était assuré [31 novembre dernier] de la Cure du Tallud et de ses dépendances pour 7.150 francs puis il enchérit [21 janvier 1791] sur celle de Saint-Mars-des-Près et l'emporte encore ! Ils ne sont pas gênés de faire ces acquisitions de Biens dit Nationaux. Comme le terme est facile pensent les gens du « petit peuple ». Ces obtentions, par ces « bourgeois » argentés, « sus-nommés », dont parmi eux se trouvent plusieurs de nos électeurs, nous mettent la rage au cœur.

Cela a créé aussi bien des histoires au sein de certaines familles, même. Ainsi, dans la famille Jacquet [feu, le Sieur Mathurin-Enoch-André Jacquet, protestant, était marchand au bourg de Mouilleron. Ce dernier est le fils de Sieur Mathurin Jacquet, de la ville de Pouzauges, qui avait arrenté la *Doucière*, et avait acquis en 1769 également le *Châtellier*. De ce fait, il portait pompeusement le titre de : seigneur du Châtellier-Pourtault. Il avait épousé « au désert » Catherine David, de Mouilleron, dont il eut Enoch et Perrine. Il partage ses biens en 1783. Le Châtellier-Pourtault, château, fief et métairie, échurent au Sieur Majou, comme mari de sa fille, habitant en la maison de la Débutrie, en la paroisse de Rochetrojoux et le surplus de la dite terre et autres objets revinrent à Mathurin-Enoch Jacquet, fils [et beau-frère de Majou], alors négociant au bourg de Mouilleron. Le fils du ménage Majou-Jacquet, le Sieur Majou, demeurait à la Rousselière, en Cheffois, où il mourut en 1847. Ce dernier précipita d'ailleurs la décadence du Châtellier, en faisant démolir ce qui restait du manoir et transporter ses plus belles pierres en son domaine de la Rousselière. C'est lui, également, qui acheva d'aliéner les dernières terres de la propriété achetée par son grand père maternel] ; les filles Jacquet de la paroisse de Mouilleron voulurent acquérir [12 mars] « un droit sur le lieu à péage de la *Fraidière dépendant du château de la Rousselière* ». Ce bénéfice, mis en vente publique, les demoiselles Jacquet en offrirent 1.375 francs mais la veuve Jacquet [leur propre mère] l'emporta avec 1.425 francs. Cela, a bigrement amusé les paysans du cru et ce ne fut pas le seul cas dans ce genre ! Mais d'autres événements ne font pas rire du tout les gens du « petit peuple ». Depuis le début de l'année, dans les principales villes du Département : Fontenay, Les Sables et, Luçon « le Grenier à blé », on note la présence de fortes garnisons militaires prêtes à réprimer les éventuels troubles locaux ce qui commencent à tracasser très sérieusement les paysans. D'ailleurs, dès les prémices de la contestation, les germes de la révolte sont tués en leur sein. Les démissions, les arrestations s'enchaînent bientôt dans un rythme inquiétant en cette partie Sud du département où la population locale se voit totalement désarmer par les forces militaires présentes.

Toutes ces mauvaises mesures contre les « bons prêtres », la vente de leurs biens puis leur acquisition, quasi donnée, faite





par les bourgeois ne vont pas sans provoquer quelques remous dans la paroisse de Mouilleron et ailleurs.

Le syndic et les gens en place de la commune le sentent bien. On a aussi appris que, pour prévenir les désordres, une force publique a été organisée en divers points dont une à la Châtaigneraie. Les autorités ont fait appel également à l'auxiliariat. Ils n'ont pas tort, disent tout haut les « bourgeois » et, les « patriotes », ces enragés du changement, ont même dressé ici, à Mouilleron, un « Arbre de la Liberté » dont ils se disent très fiers !

Moi, **Jean Rousseau**, et mes frères, on demande certes aussi du changement mais pas au point d'être, une fois de plus, encore lésés. Surtout qu'on laisse les « bons prêtres », qui sont depuis des lustres les guides, les pasteurs du « petit peuple » vivent près de leurs « ouailles » en toute quiétude.

Mon père, feu **Pierre Hilaire Rousseau**, « Dieu ait son âme », m'a souvent répété ce que son ancêtre lui avait raconté à propos des horreurs commises pendant les « Guerres de religion » entre les Catholiques et les Protestants. Ce fut épouvantable, le frère tuait le frère, le voisin son voisin. Il a fallu des années avant que ne s'arrête les tueries, les assassinats. Heureusement, aujourd'hui, on vit à peu près en bonne intelligence avec ces gens-là.

Plantation d'un Arbre de la Liberté →

« Not' parouësse », disait mon aïeul, a bénéficiée après ces belligérances d'une évangélisation intense dont elle avait grand besoin d'ailleurs. Ce fut grâce aux missions paroissiales des pères Montfortains, disciples du Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort, ce saint homme, qui décéda d'ailleurs, un an après la naissance de mon père [1716]. Ces catéchumènes ont été très actifs prêchant missions et retraites auxquelles les habitants de la paroisse assistaient en grand nombre. Ces saints hommes religieux ont enracinés dans la religion [et, dans la région plus particulièrement], trois vénérations auxquelles on tient par-dessus tout. Celle de la Croix et, on en a érigé de ce fait partout : à chaque croisement, à chaque entrée de bourg, parfois en lisière des bois . . . ; celle du Sacré Cœur de Jésus et celle de Marie. Certaines confréries les ont pris pour emblème. On a aussi une grande prédilection pour le *Chapelet*, souvent fait de gros grains en bois et qui, dans les maisons, est accroché au-dessus de chaque cheminée. On vénère ces missionnaires qui développèrent au fond de chacun l'esprit de sacrifice pour le Seigneur notre Dieu. D'aucuns disent, aujourd'hui, que ces « frères Montfortains étaient et sont encore maîtres de nos esprits, nous les simples habitants des campagnes et qu'ils nous conduisent et nous manipulent à leur gré » !



Moi, **Jean Rousseau**, je dis que tout cela n'est que balivernes ! On est, certes, fortement attachés aux bons prêtres et à notre foi, mais on proclame, haut et fort, que personne ne nous manœuvre. Sur mon père et sur tous mes aïeux, je le jure, s'il le faut, on ira combattre pour la Sainte religion ! Le remplacement progressif des prêtres, qui ont refusé le « serment », a pour effet d'ailleurs de développer ici et ailleurs des émotions. L'évêque de Luçon, Monseigneur de Mercy, réfractaire, est parmi les plus « engagés ». Il exhorte ses confrères de faire comme lui ainsi que de même pour les prêtres. Les troubles se multiplient, d'ailleurs en ce moment, en Vendée ainsi que dans le pays nantais, les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire, l'Anjou, . . . Les habitants se plaignent qu'on ne paie pas leurs bons ecclésiastiques qui n'ont plus les moyens de soulager les pauvres et même ils disent qu'on ôte tout à leurs seigneurs qui ne sont pas tous mauvais. De ci, de là, on profère des menaces disant « qu'on va voir ce qui va se passer ». Dans les jours suivants, on a ameuté d'abord les voisins puis les paysans des environs afin de se rassembler dans quelques châteaux du voisinage. D'autre part, les interventions des « Roussillons » [gendarmes] et des gardes nationaux, envers nos « bons curés », s'accompagnent généralement de vexations mais aussi de profanations des églises, de vols d'objets de piété. Tout ceci exaspère au plus haut point. Et, plus on traque les prêtres réfractaires, plus il y a de subversion de la part des paysans, et, plus il y a de répression, plus cela renforce encore le besoin de pratique religieuse.





Nous autres, les **Rousseau**, et bien d'autres encore, on suit à la lettre les instructions des prêtres réfractaires. Selon eux, les autres, les « *juroux* », comme on les appelle, forment une secte qui ne peut être l'Église, en tous cas, pas celle de Jésus-Christ. Il vaut mieux, disent les bons prêtres, se passer de la messe et des sacrements plutôt que de les devoir à ces hommes en état de péché mortel. Aussi, la plus part des paysans n'assistent plus aux cérémonies dites par les « *juroux* ». Quand on le peut, on assiste à des messes clandestines

impressionnantes, nocturnes bien souvent, qui se multiplient de plus en plus d'ailleurs. On entend de plus en plus parler de prophéties, de miracles, de prodiges, d'apparitions de la Vierge. On nous a dit, du reste, que la garde nationale d'une commune, dont le nom m'est inconnu, a détruit un sanctuaire où, dit-on, la Vierge s'était montrée tandis qu'aussitôt des pèlerinages se sont formés sur ses ruines.

Depuis le début de ce printemps, on sent comme une montée des périls. Une foule de vexations s'accumulent, voici venu « *le temps des poings serrés* ». Les paysans d'ordinaire si placides sont déçus. L'abolition de l'Ancien Régime, aussi peu soutenu que regretté, puis celui des droits féodaux avaient gonfler leurs espérances. La chute de la monarchie absolue a laissé tout de même un immense vide dans la mesure où

celle-ci n'a pas permis, même rapidement, le développement d'une [nouvelle] classe politique. La tâche s'est présentée comme particulièrement difficile pour les « *hommes nouveaux* », ceux qui se sont installés prestement et, qui sans expérience politique aucune, ont entrepris de construire la société idéale qu'ils ont rêvée. Une société nouvelle, libre, égale, fraternelle allait, disait-on, s'édifier sur les ruines de l'Ancien Régime. On les a bientôt vu à l'œuvre, ces révolutionnaires qui ont, à tout moment à la bouche, le mot *Patrie*. C'est à cause de cela d'ailleurs qu'on les a surnommé *patriote*, mot que les paysans ont travesti en celui de « *pataud* ». Il faut les voir ces « *Patauds* » qui, pour certains, vous toisent avec la morgue des nouveaux riches. Du reste, ils sont tellement sûrs d'avoir raison et d'œuvrer pour le peuple que, sans vergogne, ils accaparent les responsabilités politiques, colonisant les administrations et paradant pour certains dans leurs uniformes tout neufs de la garde nationale. Pas plus que sous l'Ancien Régime, ils ne parviennent à admettre ni même à concevoir une opposition. Le pouvoir absolu qu'on prêtait au roi est maintenant dévolu au peuple, disent-ils, supposé parler d'une seule voix. Dans la réalité, c'est faux.

← Représentant de la Nation

Le danger est d'autant plus grand que, ces « *Patauds* », ces révolutionnaires très minoritaires d'ailleurs, ne disposent pas dans les villages d'élites acquises aux idées nouvelles. Qu'à cela ne tienne ! Les paysans, pensent-ils, sont aussi bêtes que leurs bœufs. Seuls les « *bons curés* » nous défendent ainsi que, n'a pas hésité à le dire, François Gusteau, curé de Doix « *S'ol étoét lés pèsans qui fissant les livres . . .* » [si c'était les paysans qui faisaient les livres], avec leur science innée et leur bon sens naturel, les dispositions ne s'en trouveraient pas plus mal. Mais, on n'écoute pas le paysan. C'est pourtant la masse la plus importante du « *petit peuple* ». Aussi, comment, dans ces conditions, gérer les résistances que n'a pu manquer de susciter l'édification de ce nouveau régime ! Il y a eu d'abord les déceptions qu'on avoue pas : « *À bas la taille ! à bas la gabelle ! à bas le champart !* », clamaient les révolutionnaires, ceux qui nous dirigent maintenant. Et, si c'était vrai, s'étaient pris à espérer les paysans ! Beaucoup on crut ne plus devoir payer d'impôts. Ils ont vite déchanter.

Bientôt est venue la « *contribution patriotique* », un nouveau nom pour une vieille calamité. Devant les difficultés financières, le nouveau pouvoir a alors décidé de confisquer les immenses biens de l'Église ; le produit de leur vente est censé garantir le fameux papier-monnaie : les assignats. Ce sont surtout les bourgeois propriétaires des terres à blé de la plaine qui ont acheté ; et comme ils sont maîtres aussi des administrations, ils en ont profité pour alléger leurs impôts





au détriment du bocage. On l'a su et on a murmuré.

p.188

Que leur importe, après tout, que la Révolution ait pu permettre au paysan de réaliser le vieux rêve de sa besogneuse lignée : acheter une terre, même petite, dont il serait le seul maître, avoir du bien rien qu'à lui. Et des champs, pourtant, il s'en est vendu comme jamais auparavant surtout quand la Révolution a mis à l'encan les biens des riches abbayes et des curés. Dans la plaine, les laboureurs en ont eu un peu mieux que des miettes, tandis que dans le bocage ce sont les bourgeois, souvent même des étrangers au pays, qui ont presque tout pris. On a encore ravalé notre colère.

L'agitation perceptible, qui s'était produite sitôt après les événements de l'été 1789 et, qui s'était un moment calmée, a repris dans certaines villes autant que dans les campagnes. On sent bien que parmi un grand nombre de modestes paysans, il y a comme une mobilisation. Des conflits ininterrompus dans la région entraînent, ici et là, des vindictes souvent dues à des rancunes anciennes entre ruraux et, plus particulièrement aussi, entre les habitants de certains bourgs. Il y a eu même des exécutions sommaires. Bref, les résistances de la part de la population ne font qu'alimenter le durcissement du nouveau régime. Or, c'est précisément ici en Vendée, où ils sont les plus minoritaires, que les révolutionnaires sont les plus intransigeants. Partout, on parle de complot et l'on commence à parler de suspects. Les « aristocrates » et, les prêtres réfractaires, « nos bons curés », sont suspectés de vouloir soulever le peuple. Ici, à la campagne, c'est presque l'anarchie. Des clôtures sont détruites à tout venant, les limites des propriétés sont constamment déplacées, les bois pillés et même du bétail est volé. Surtout, plus personne ne veut payer l'impôt.



Les bourgeois révolutionnaires, s'emparant des responsabilités politiques, entreprennent de créer une Église inféodée au nouveau régime. « Maudits patauds » grommellent les paysans, couvant d'un œil mauvais le bourgeois patriote et, lancent-ils encore, : « Pas touche à notre curé ! ». Là, les paysans n'ont pu se retenir ; ça a éclaté un peu partout : « On veut garder les bons curés » ! Les populations ont commencé à s'agiter dès les premiers mois de l'année. À Saint-Aubin-de-Baubigné, soixante hommes envahirent [24 janvier] les bureaux du district de Châtillon [M. et L.] pour soutenir leur curé. Il y eut des remous ici et là. À la Roche-sur-Yon, aux Sables, à Challans, il y a eu même des commencements d'émeutes. Des arrestations arbitraires, des meurtres mêmes, ont amené des représailles. On a appris qu'une insurrection a eu lieu [février 1791] près de Vannes, en Bretagne, en faveur des « Insermentés ». En février dernier, aussi, en Vendée, les gens d'Avrillé ont, tous ensemble, clamé leur refus à la venue d'un « jurou ». Deux mois plus tard [9 avril], l'abbé Laroche, vicaire assermenté de Saint-Jean-de-Monts, est pris à partie et grièvement blessé d'un coup de fusil. Puis, à Apremont, on a sorti les bancs des bourgeois de l'église et on les a cassés : ces gens-là ne font plus partie de la communauté. À Saint-Christophe-du-Ligneron, près de Challans, le curé fidèle, M. Regain, allait mourir. Le bruit courut qu'un « jureur » devait le remplacer. Aussitôt [le 2 mai], des centaines de paysans accoururent de dix paroisses aux alentours. Des troupes

arrivèrent de Challans, Machecoul et Palluau. Au cours de l'affrontement, deux soldats et trois paysans sont blessés [quatre paysans de Soullans sont frappés à mort, disent d'autres sources]. L'un d'eux, Paul Barillon, un maraîchin de Soullans, tout saignant de vingt-deux blessures, se défendait encore au pied d'une croix avec sa fourche de fer. Un gendarme lui cria : « Rends-toi ! », mais le jeune vendéen lui jeta pour réponse ce mot sublime : « Et toi, rends-moi mon Dieu ! », puis il succombe sous les coups au pied du calvaire [celui-ci abattu, a été remplacé en 1967 par autre érigé à l'angle de la rue de La Rochelle et de la rue Grignon de Montfort]. Quelques temps après, il a fallu les gendarmes pour protéger l'élection du nouveau maire, un « Pataud », naturellement, il y a eu encore un terrible grabuge, tandis qu'à Saint-Viaud [près de Paimbœuf], quarante hommes de la garde national se sont mobilisés [29 mai] pour installer le « curé jurou », M. Le Provost. À Voide [près de Vihiers], l'intrus trouve à son arrivée [5 juin], le presbytère et l'église encombrés d'ordures, tandis que celui du May [près de Beaupréou] est poursuivi par des enfants criant : « Au voleur de cure et de sacrements ! » ; il doit s'enfuir sous une volée de pierres.

Monsieur Macé, le vicaire réfractaire de Moulleron, qui fait l'objet de la plus grande considération, commence à faire le sujet de la suspicion des autorités du canton. Il doit même se dissimuler pour exercer son ministère qui lui est interdit depuis son refus de prêter serment. Il a appris que le Saint Père le Pape s'était prononcé en





mars dernier [le 10] et condamnait la Constitution Civile du clergé p.189
imposée par l'Assemblée. Cette constitution qui tente, de la sorte, à créer une Église
séparée de Rome. La position papale a influencé de nombreux prêtres encore hésitants
à rejoindre le camp des « *insermentés* ».

← **Messe Clandestine**

L'affaire du serment provoque beaucoup de vagues. Des cantons entiers
refusent d'assister au culte religieux officié par les « *jureurs* ». Aussi, la Constituante,
comme on appelle maintenant l'assemblée, dut faire quelques pas en arrière et a
autorisé [11 avril dernier] les « *jureurs* » à dire au moins la messe mais ne leur permet
toujours pas d'administrer les sacrements, réserve inexplicable, car les paysans
justement ne veulent recevoir les bénédictions que de leurs « *bons curés* » ! Un
campagnard, Cailleteau, domestique vendéen, n'a pas hésité à dire tout haut ce que
tous pensent tout bas [1^{er} mai 1791] : « *C'est donc vrai, messieurs les bougres, que
vous voulez nous ôter notre vicaire et [en plus] faire payer dix écus de taille aux*

domestiques ? ». Au mois de mai toujours, à la foire, on raconte que dans la région, d'autres affrontements
sérieux ont eu lieu. Ils se produisent entre ceux qui défendent les changements révolutionnaires et les ruraux,
décus, qui maintenant les refusent. L'ultime appel, de ce jeune paysan du pays de Retz mort au cri de :
« *Rendez-moi, mon Dieu !* », a été entendu et repris un peu partout surtout dans le monde pieux de la
paysannerie. Les révolutionnaires vont-ils tenir compte du mécontentement croissant des gens du bocage et
d'ailleurs ? Ce serait mal connaître leur mentalité. Car, dans leur certitude d'énoncer la volonté du peuple, les
partisans de la Révolution ne peuvent admettre les oppositions. Bien au contraire, ils l'attribuent à un ennemi
caché qui, dans l'ombre, ourdirait contre eux un formidable complot. On dit qu'il existe un puissant
mouvement « *Contre-Révolutionnaire* », animé par les frères du Roi, qui, lui, se plie à toutes les exigences de
l'Assemblée. Que c'est une réalité et, que ce mouvement est soutenu en sous-main par la Reine, elle-même,
l'« *Autrichienne* », qui serait aidée en secret par les principaux souverains des pays circonvoisins. Les plus
lucides ont beau tenter de détromper les excités : ils sont eux-
mêmes qualifiés de contre-révolutionnaires. Les premiers ont
dit, après coup : « *Nous étions forts de nos principes et de
notre patriotisme* » [Mercier du Rocher, patriote de Vendée].

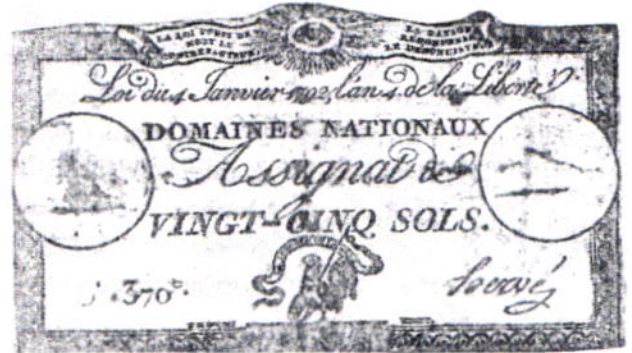
Assignat de vingt sols →

Maintenant, la panique et la suspicion sont partout et
génèrent une situation devenue quasiment incontrôlable. Des
rixes, des querelles éclatent, des tueries mêmes, qui divisent
les communautés et les familles [parfois], qui radicalisent
leurs positions. Tous les habitants sont mobilisés, les hommes
comme les femmes. D'ailleurs, chacun a identifié ses adversaires et des haines anciennes s'expriment sous des
couleurs politiques nouvelles. Les descendants des protestants se rangent, le plus souvent, du côté des
révolutionnaires. Voici que l'Assemblée décrète à nouveau, la création [19 juin] de 600 millions d'assignats
qui, seuls, permettent d'acheter des biens nationaux. Ces assignats sont échangés par du numéraire. « *L'or sort
des bas de laine* » et remplit les caisses de l'État. Mais, qui a de l'or de nos jours, toujours les mêmes !

Plus grave, on vient d'apprendre que Roi, la Reine et leurs enfants, qui avaient pris la fuite [20-24 juin
], ont été arrêté à Varennes et ramené à Paris [25 juin] comme prisonniers. Cela a provoqué, paraît-il, une
grande émotion dans toute la France. Ici, plus spécialement en Vendée, on en est tout retourné. On se demande
comment tout cela va se terminer ! On a également
entendu dire, dernièrement, que le district des Sables-
d'Olonne a été informé qu'un grand rassemblement
avait eu lieu [27 juin 1791] chez *Monsieur* [de la]
Lézardière, en son château de la Proustière, commune
de Poiroux, proche de Talmont. Effectivement, ce
jour-là, les paysans, les domestiques appelés par le
son du tocsin, se serrent sous les murs du château où
s'étaient réunis également de nombreux
gentilshommes.

Arrestation du Roi à Varennes →

C'est alors que survient la nouvelle : des

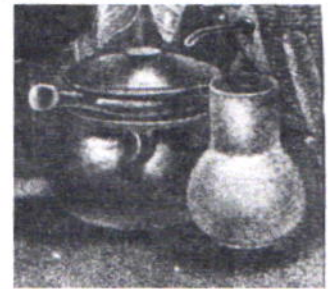




troupes arrivent dépêchées par les autorités des Sables-d'Olonne. Quand, l'avant-garde parvient au château, il n'y a plus personne, les « Messieurs » se sont envolés. Les militaires dévastent le château et l'incendient. Lézardière et ses quatre fils sont capturés peu après et écroués à Montaigu sur ordre du sieur Goupilleau, procureur-syndic

du lieu. Neuf autres conjurés se font prendre à leur suite. Très vite, cette arrestation du baron Robert de la Lézardière a été connue. Les autorités ont rapporté qu'il avait avec lui trente trois complices qui cherchaient à faire, paraît-il, de Châtillon-sur-Sèvre [aujourd'hui Mauléon], le centre de la contre-révolution en Anjou et en Poitou. Ils ont été arrêtés à Saint-Fulgent, près de Saint-André-Goule-d'Oie [commune proche des Quatre-chemins-de-l'Oie et distante d'environ seulement sept lieux de la paroisse de Moulleron 35 km]. Heureusement, grâce à l'amnistie générale votée par la Constituante, peu de temps après [30 septembre], pour toutes les personnes condamnées pour faits d'émeute, et l'amitié du procureur-syndic des Sables, ils ont retrouvé la liberté.

Moi, **Jean Rousseau**, j'ai appris à la foire, par un quidam [de Bressuire], qu'à Saint-Pierre-du-Chemin, ça bouillonne en ce moment et que des « placards » [tracts] injurieux contre l'Assemblée Nationale avaient été distribués. Il y avait eu aussi [31 juillet 1791] une « émotion populaire », qui s'était produite à l'issue de la messe de la dite paroisse et, qui fut, paraît-il, immédiatement suivie de réactions des dirigeants du District de la Châtaigneraie [qu'apaisera, momentanément, l'amnistie du 15 septembre suivant]. En notre borderie, maintenant, je n'ai plus que mes deux derniers frères : **Pierre** et **Pierre le cadet**, maçons eux aussi, comme tous les hommes de la maison depuis au moins deux générations. **Jean**, mon cadet, depuis ses noces, s'est installé au *Beugnon-des-Trois-Fontaines* [paroisse de St-Maurice-le-Girard]. Il n'est plus « à même pot, à même feu » [en communauté] avec nous mais on le voit régulièrement. Il ne se passe pas plus de quelques jours sans qu'il avance jusqu'ici, à la *Sauvagère*. C'est un gars robuste, qui se déplace avec une grande rapidité surtout quand il s'agit de me



secondar, ce qui était souvent le cas, depuis quelques années, surtout depuis que je m'étais retrouvé « emplanché » [alité, invalide]. Mais, maintenant, ça va mieux. Ma femme, **Jeanne**, s'active elle aussi beaucoup surtout depuis qu'on a une bouche de plus à nourrir. Une fille nous est née. On l'a appelé **Marie**, comme ma mère et, surtout, comme la très bonne Sainte Vierge. Maintenant, on ne peut plus aller la prier à son sanctuaire, les autorités ne veulent plus de ces processions ! Si tout cela continue, c'est sûr, ça finira mal !



← Emblème de la Monarchie constitutionnelle

On m'a dit encore à la dernière foire du mardi, que ça bouge dans le bocage et un peu partout d'ailleurs, aussi. Un mécontentement sourd se manifeste, peu à peu, parmi le peuple des campagnes. Les agents de ce pouvoir, qui étreignent dans leurs bras de fer le malheureux roi Louis XVI, froissent à tout propos les croyances et les affections des gens du pays. Les patriotes ou les municipaux des principaux bourgs, accueillent ces agents, les aident, les provoquent même par leurs dénonciations et parfois reçoivent d'eux une autorité qu'ils exercent sans mesure mais toujours avec passion. Le paysan, l'homme des champs, a du mépris et de l'aversion pour l'habitant des villes et même pour celui des bourgs, qu'ils appellent par dérision : le « villotin » et le « bourgadin ». De temps à autre, des scènes de violences, des arrestations, des meurtres même, viennent exciter leur colère. Ce mécontentement grandit chaque jour. Une sourde rumeur court dans le pays. Aux foires, aux marchés, aux noces même, on se rassemble, on cause, on s'exalte. Les anciens des villages comparent l'agitation présente qui bourdonne dans le pays, à celle d'une ruche, la veille du jour où doit en sortir un essaim. On m'a dit encore que l'Assemblée nationale, qui gouverne en ce moment, a mis au point dernièrement [4 août] une « levée de volontaires ! ». Alors là, entend-on dire, partout : « M'étonnerait que beaucoup de nos gars d'ici, iront s'inscrire. En tous cas, mes frères et moi, nous n'avons que faire d'aller grossir cette troupe de « patriotes ! On ne veut point être soldats ! Aux patauds [patriotes] de partir ! ».

Louis XVI →

Cette Assemblée avait aussi proclamé [17 août 1791] un décret qui laissait trois



mois aux émigrés pour revenir en France.

p.191

Depuis quelques temps, en effet, certains nobles, un instant médusés par des événements aussi inattendus, se sentant de moins en moins en sécurité, sont partis en exil volontaire. Cette fuite a rompu avec les traditions de la présence de la noblesse sur ses terres au milieu de ses gens. Cela provoqua d'ailleurs un incident à Fontenay où la troupe des Dragons, cantonnés à la *Remonte* [aujourd'hui caserne Belliard rue Kléber], s'est soulevée contre certains de ses officiers qui voulaient passer à l'étranger depuis la destitution du Roi. En août encore, une loi a été votée vouant, paraît-il, le métal des cloches des églises

à la fabrication de la monnaie. Cette mesure maladroite a contribué à entretenir une colère générale parmi les paysans [de nombreuses paroisses ont été supprimées ainsi celle de St-Germain-l'Aiguiller ; le siège des cures, qu'on a maintenu, est placé dans les agglomérations patriotes ; dans les autres, tout a été retiré, y compris l'horloge du clocher, allant jusqu'à priver les malheureux de leur seul luxe : l'heure]. Enfin, un arrêté dont on n'a cure, a été également proclamé : l'émancipation des Juifs qui, paraît-il, est l'aboutissement logique de la déclaration des Droits de l'Homme [29 septembre ; les conflits religieux, endémiques sous l'Ancien Régime, prirent une ampleur inconnue : seuls les Constitutionnels (ceux qui prêtaient serment) et les Réformés (les Protestants) étaient épargnés, tandis que les rares juifs - d'abord protégés à la suite de cette émancipation - allaient connaître bientôt la persécution déclenchée par Ruhl].

Quelques jours plus tard, on apprend que l'Assemblée constituante se sépare [30 septembre]. Ses députés ont décrétés [dans un dernier accès de générosité imbécile] qu'ils ne seront pas rééligibles exposant le pays au péril d'une nouvelle génération d'élus inexpérimentés. Le Roi est venu leur faire ses adieux, regrettant qu'ils se séparent si tôt et leur a demandé : « *En retournant dans vos foyers, vous serez les interprètes de mes sentiments auprès de vos concitoyens. - Oui, oui, s'écrièrent de concert les députés ! Dites-leur bien à tous que le Roi sera toujours leur premier et leur plus fidèle ami. - Oui, oui, répétèrent-ils encore. Qu'il a besoin d'être aimé d'eux ; qu'il ne peut être heureux qu'avec eux et par eux, et que l'espoir de contribuer à leur bonheur soutiendra mon courage, comme la satisfaction d'y avoir réussi sera ma plus douce récompense* ».

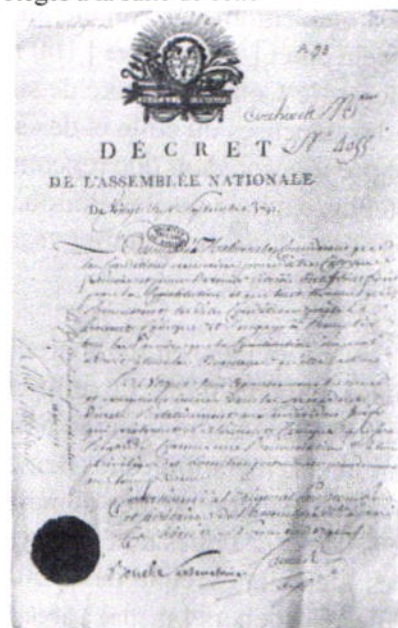
Décret d'émancipation des Juifs →

On a appris l'ouverture d'une nouvelle Assemblée [1^{er} octobre] qui, entre autre, vient d'émettre quelques temps après [1^{er} novembre] encore 100 millions d'assignats qui purgent les bourses de l'or amassé par les nantis. Cette Assemblée est composé de sept cent quarante cinq membres dont Goupilleau dit « *Goupilleau de Fontenay* » [Jean François, né 25 juillet 1753 à Apremont-sur-Vie, futur conventionnel] et François [Le] Maignen, de Sainte-Gemme qui, à *ct'heure*, oublie sa particule. Il avait été choisi par les électeurs [6 septembre] pour les représenter. Il fait partie de tous ces nouveaux enrichis, qui composent cette Assemblée dite, à *ct'heure* « *Législative* » et, qui, paraît-il, est encore plus sectaire que la précédente. Elle voit des complots partout et accentue sa défiance envers les prêtres. Elle tracasse les familles des émigrés dont elles lorgnent les biens.

← Garde national

Moi, **Jean Rousseau**, « *Ym' demande où tou t'ieu va nous m'na !* ». Quelques-uns de ses membres pourtant sont conscients de l'inquiétude, de la panique, et de la totale *déstabilisation permanente*, qui règnent. Ils sont conscients aussi qu'un grave danger nous guette, qu'un grand malheur va se produire. Mr Arnaud Gensonné, l'un des représentants du département avait présenté à la précédente Assemblée [9 octobre] un rapport sur les tensions religieuses en Vendée. Des sursauts de l'opinion public n'étant pas exclus, à l'automne, les autorités ont envoyé un détachement du 2^{ème} Régiment du Royal Roussillon, à la Châtaigneraie [une lieue et demi = 8 km de Mouilleron], pour renforcer les gardes locaux en attendant les mesures que doit prendre le Général Dumouriez, paraît-il, pour plus de sûreté. D'ailleurs, depuis le début de l'année, le pouvoir en place est effrayé de tous ces symptômes de résistance ; voulant rassurer les hommes, qu'on nomme exclusivement « *patriotes* » et, qui appellent la répression à grands cris, il a envoyé dans le pays, en premier, de nombreux bataillons de gardes nationales formés dans les contrées les

plus voisines et notamment dans le Saintonge et le Haut-Poitou. Quelques temps plus tard, une armée, réquisitionnée dans le Midi, plus patriote encore, et que l'on désigne sous le nom de *Marseillais*, vint occuper le pays qui venait de s'appeler la Vendée. Paris, de son côté, a envoyé un corps nombreux connu sous





le nom de « *Vainqueurs de la Bastille* » . . .

Aussi mal tenus, et non moins féroces, ces prétendus vainqueurs montrèrent de suite une « *certaine bravoure* », discutable ! . . ., dont les *Marseillais* ne firent preuve nulle part ailleurs. Ces troupes diverses, peu disciplinées, composées en partie de la lie révolutionnaire, n'ont pas perdu de temps à violenter

les populations, à piller et brûler. Beaucoup, ici, disent que ce furent elles qui provoquèrent les premiers soulèvements. Rien ne semble pouvoir arrêter la nouvelle bande, de la nouvelle Assemblée « *Législative* » qui, malgré des troubles qui sont autant d'avertissements, vient d'émettre encore un décret obligeant les prêtres, qui ne l'avaient fait, à prêter serment à la Constitution Civile du clergé et ne dépendre que d'elle sous peine d'être tout bonnement menacés de prison. Cela est un comble ! Rien ne semble pouvoir arrêter la « *machine infernale* » du gouvernement qui, justement, a supprimé [en novembre] le traitement alloué en principe à tout ecclésiastique, comme il avait été dit, jureur ou non jureur. Elle met de nouveau les biens de l'Église en vente et pour cela émet [1^{er} novembre] 100 millions d'assignats [puis à nouveau 300 millions le 17 décembre 1791]. La ville de Fontenay-le-Comte a adhéré de suite à la remise des biens du Clergé à l'État, à la réserve près, de la prise en charge des dépenses du culte et des salaires des prêtres dits « *jureurs* ». Mais, peu de prêtres veulent jurer. C'est le premier incident que rencontre le citoyen maire de la ville, Pichard du Page. Jusqu'à présent, la ville de Fontenay, capitale du Bas-Poitou, était demeurée sereine malgré les événements. L'an passé, lorsque Fontenay devint une préfecture [26 janvier 1790], elle a tenu sa première Assemblée en l'église du couvent des Cordeliers [29 juin].

Signature du Serment →

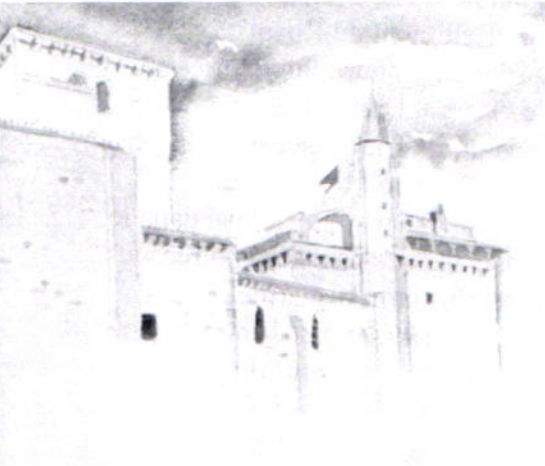
Pichard du Page en fut le premier président et en devint le maire dans le même mois. Le refus des prêtres réfractaires lui cause du soucis. Malgré la garde nationale, qui le seconde dans le département, il eut toutes les peines du monde à contenir un soulèvement. Au nombre des domaines acquis lors de la vente des biens ecclésiastiques à Fontenay, il y a plusieurs couvents :

celui des Tiercelettes, celui des Sœurs de Saint-François de l'ordre des Cordeliers [destiné à accueillir les enfants des anciens protestants et à leur donner une éducation « *convenable* »], le couvent des Pères de Saint-Lazare, celui des Capucins, des Jésuites, des Ursulines, le couvent des filles de Notre-Dame [religieuses], celui des Sœurs de l'Union-Chrétienne [pour les filles de la bourgeoisie locale] et l'immense couvent des Jacobins qui fut quasiment rasé. On entreprit également un grand nombre d'autres démolitions comme celle du château et de ses remparts. Dernièrement, une lettre anonyme est parvenue [19 novembre 1791] au Sieur Goupilleau, procureur-syndic de Montaigu. Elle dénonçait de nouveau les agissements contre-révolutionnaires du baron de La Lézardière et de ses fils : « *On sonde les esprits et les dispositions des individus et lorsqu'on croit s'en être assuré, on exige le serment d'honneur de ne point révéler le secret. En effet, Monsieur de Lézardière, important gentilhomme du bas-Poitou, complot. Il est fortement aidé par le marquis de Loynes de la Coudraye dont le château sert également de lieu de réunion aux conspirateurs. Ils correspondent, dit-on, avec le comte d'Artois, frère du Roi. Ils cherchent à créer une résistance au nouveau régime. Monsieur de Lescure [de Clisson] fait partie de la conspiration, affirme-t-on, dans certaines chaumières. La coalition est fort importante et disposerait déjà, dit-on, de 30000 hommes* ». C'est

l'effervescence dans la population ici et dans bien d'autres paroisses. Les habitants de Bazoges, qui souhaitent que le calme revienne, ont écrit un manifeste au Ministère de l'Intérieur [18 décembre]. Ce manifeste téméraire est signé par trente deux signataires qui protestent contre la loi qui leur impose un évêque non agréé par la majorité des habitants ainsi que le clergé, imposé lui aussi de force, et ils réclament la nécessité, dès lors où se trouve en un lieu maints catholiques, de pouvoir rencontrer sur place des prêtres correspondant à leur foi.

← Église de l'Assomption de **Bazoges-en-Pareds**

Évidemment, les messes des « *bons prêtres* » sont devenues clandestines. Il n'est pas toujours facile de s'y déplacer.





C'est ce qu'ils expriment avec hardiesse p.193
 : « Ce transport devient presque toujours impossible aux vieillards et aux infirmes, nuisibles aux gens de la campagne qui ne peuvent sans risques laisser leurs maisons pour longtemps qui, dans leur absence, sont exposées à mille accidents pour leurs enfants et leurs bestiaux, leurs terres, leurs meubles et effets, et devient plus difficile dans la saison actuelle de l'hiver. Les murmures et les plaintes augmentent avec les difficultés. Les gardes

nationaux [d'ici] menacent de coups de fusils et de baïonnettes ceux qui entendent la messe des non-assermentés dans les paroisses les plus éloignées ». Une requête venant d'un particulier du Breuil-Barret émet une mise en garde contre cette violation de la liberté du culte : « Tous ces motifs ne manqueront pas de produire une explosion funeste si le peuple n'espérait les voir bientôt finir [ces atteintes]. Il serait impossible de vaincre les effets enfantés par la fureur du désespoir ! N'est-ce pas insulter aux droits les plus sacrés de l'homme que d'opposer sans cesse la violence à la répugnance que, le peuple suivant l'opinion de sa conscience, a naturellement pour les prêtres constitutionnels ? Quelque doux et paisible qu'il soit [le peuple], pourrait-il négliger le droit naturel de l'insurrection ? ».

château du Vignaud à St Germain-l'Aiguiller →

« Moë », Jean Rousseau, ainsi que mes frères, on partage cet avis. Où est-elle la liberté du culte proclamée il y a bientôt deux ans ? On dit maintenant ouvertement qu'on est prêt à se battre pour les bons prêtres. Pourtant, les Vendéens répugnent tellement à la guerre. Ils ne veulent que vivre, heureux et tranquilles, auprès de leurs clochers.

Voilà, bientôt, Noël ! Noël sans prêtres, sans messe ! sans joie ! On n'ira pas à l'église cette année pour entendre la messe de minuit officiée, ici et là, par des prêtres « jureurs » dont les fidèles se détournent avec horreur. Dans les cœurs, une colère sourde s'amasse. Monsieur Macé, l'ex-vicaire de Mouilleron, qui spontanément a refusé de jurer, ne peut plus exercer son office librement surtout depuis qu'il fait l'objet d'une certaine suspicion de la part des autorités en place. Il se déplace sans arrêt. On le rencontre alors, tantôt dans la campagne de Cheffois chez sa sœur ou chez Gabrielle Pouzin, la veuve Rampillon. Tantôt, on le voit également à Mouilleron ou à Saint-Germain-l'Aiguiller notamment au Vignaud [château situé sur la route de Réaumur et à mi-chemin entre le bourg de Mouilleron et celui de St-Germain-l'Aiguiller], chez les Béreau, cette famille de petite noblesse très pieuse. Demoiselle Placide Béreau, et sa famille, vit dans une belle demeure [XVIII^e] toute fermée autour d'une cour carrée. On y pénètre par un grand portail charretier ou par le portillon de bois. Cette demeure a gardé des temps immémoriaux, deux mâchicoulis qui ornent sa façade et, paraît-il aussi, un souterrain. Il démarrerait par une entrée dans un puits de 10 mètres de profondeur et qui est situé à l'intérieur de l'ensemble des bâtiments, la cour. La sortie se trouverait quelque part au milieu d'un champ situé au sud de la propriété. Demoiselle Louise-Placide Béraud du Vignaud a accueilli à maintes reprises le vicaire Macé qui a dit la messe à son domicile. Sur l'invitation des Béraud, beaucoup de gens s'y sont rendus afin d'assister à la messe de Noël. Naturellement, dans le plus grand secret.



← Commissaire auprès des départements

En début, de cette nouvelle année de 1792, on vient d'apprendre deux nouvelles venant de l'Assemblée législative :

L'une, par un décret [du 2 janvier], dit que « l'ère de la Liberté » a commencée à la date du 1^{er} janvier de l'année 1789 ; l'autre [par un autre décret daté, lui, du 1^{er}] dit que tout suspect peut être dénoncé et arrêté sans pour autant de preuves. Les bons prêtres sont dorénavant en danger. De plus, ils sont pour la plus part dans la misère car ils ne reçoivent naturellement aucune charge et donc par conséquent ils ne perçoivent aucun revenu. Ils sont obligés d'ailleurs de retourner dans la paroisse d'où ils sont natifs. Parmi, les leurs, ils pourront « chercher la paix et la sécurité ». Une circulaire a été envoyée à cet effet [8 février] par les autorités aux quatre départements les plus concernés dont la Vendée.





Elle enjoint les prêtres « *insermentés* », qui n'ont pas de famille pour les accueillir, non seulement de résider dans le chef-lieu mais encore de répondre tous les jours, à midi, à l'appel des commissaires du département qui ont reçu la notice suivante : « *Nous vous invitons à user de tous les moyens que vous pourrez employer pour arrêter les entreprises de ces prêtres fanatiques ! Peut-être, en leur ôtant la faculté de vivre, leur inspirera-t-on l'envie de se retirer soit en Espagne soit à Rome, parti qui a déjà été pris, ces jours derniers, par plusieurs de ceux qui sont ici !* ». Cette idée de renvoyer

les prêtres réfractaires dans le pays de leur naissance avait déjà été proposée l'année passée [24 mai] par le département de Maine-et-Loire et elle paraît excellente également aux représentants de la Vendée. La situation des bons prêtres est difficile. Ils doivent vivre dans l'illégalité la plus totale. De plus, cette clandestinité s'accompagne pourtant pour eux, vis à vis de l'Église, de l'exigence d'exercer absolument leur fonction curiale c'est-à-dire de « *dire la messe* » régulièrement. Obligés de rester donc, pour cela, en contact avec un grand nombre de personnes, ils s'exposent à un danger permanent, dont la délation encouragée par les autorités révolutionnaires. Et, elles sont fréquentes ces délations ! Alors, les bons prêtres disent leur messe dans des fermes, à l'occasion dans une cave voûtée d'un quelconque château ami dont la porte est souvent masquée par un anodin tas de fagots ou dans un grenier dont les fenêtres sont dissimulées par des rideaux. Dans la campagne, en cas de danger, ils se réfugient au fond des bois, dans un champ de blé, un ravin profond, un fossé rempli d'eau . . . C'est l'enfer pour nombre d'entre eux.



Ainsi, au centre du Bocage, dans les environs de Châtillon [aujourd'hui Mauléon], Monsieur l'abbé Leroy, le vicaire de la paroisse des Echaubroignes [Saint-Pierre des Echobrognes] est resté, bravant la prescription. N'écoutant que son zèle, il erre au milieu d'une pieuse population, essayant de se dérober aux poursuites dont il est l'objet, couchant tantôt dans quelque ferme, tantôt dans un buisson. Seul, chargé de donner à ses paroissiens les secours [les authentiques sacrements du baptême, du mariage, à leurs yeux] et les consolations de la religion, il peut ainsi visiter en cachette les malades et les affligés, recevant de tous une



hospitalité dévouée. Malheureusement, sa présence a été signalée et l'administration du district de Châtillon le fait épier. Un soir, un espion accourt : il a vu le proscrit. Il sait dans quelle ferme il passe la nuit ; il offre même d'y conduire. Aussitôt, une patrouille s'organise. Les patriotes s'arment en grand nombre. On se met en marche et, vers le point du jour d'une belle matinée du commencement de mai [1792], la ferme est entourée d'un cercle de baïonnettes. On entre, on surprend le brave abbé au lit. À peine a-t-il le temps de prendre quelques vêtements qu'il est saisi, garrotté, accablé d'injures et de coups. On l'entraîne au milieu des rangs et, fière de son succès, la troupe se met en marche. C'est vers le bourg des

Echaubroignes qu'on se dirige d'abord. On veut montrer à ses habitants leur « *calotin* » tombé dans le piège. Un cabaret, d'ailleurs, est là et, pendant que commandant et soldats boivent et se félicitent, le pauvre prêtre, exposé sur la place, est en butte aux insultes que chacun des héros vient lui prodiguer à son tour. La station fut longue. Mais la route fut plus longue encore. Qu'on se figure le malheureux prisonnier marchant au milieu de cette troupe dont le vin exalte la furie ! On l'accable de coups. Les baguettes de fusils [baïonnettes] font voler le peu de vêtements qui le couvre et labourent ses chairs. Il tombe : c'est à coups de crosses qu'on le fait relever. Enfin, après une lieue et demie de cette marche infernale, il entre dans Châtillon, déchiré, sanglant, exténué de fatigue et de besoin. On le traîne jusqu'au district, puis, pendant que les chefs rendent compte de leur expédition, le malheureux reste exposé aux rayons d'un soleil ardent. Toute la canaille de la ville se joint aux bourreaux ; le supplice en est devenu plus rude encore. Enfin, n'en pouvant plus, la pauvre victime laisse deviner la soif qui le dévore.

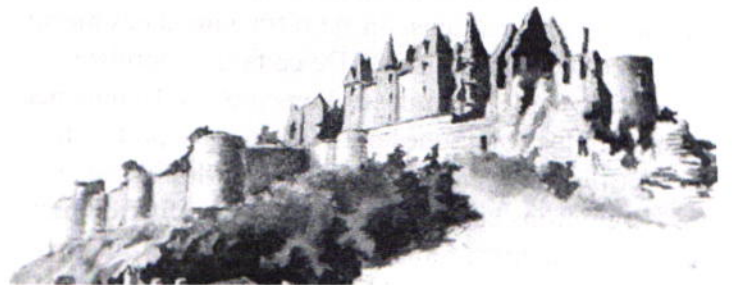




Un des barbares saisit un verre, va l'emplir au fumier voisin et le présente au malheureux, qui le repousse : « *Il faut qu'il le boive !* », s'écrie une voix ; tous se jetant sur lui, on lui verse dans la bouche l'affreux breuvage. Les bourreaux se lassent enfin. On enlève le martyr qui ne peut plus se soutenir. On l'emporta alors hors de la ville, où il fut achevé à coups de baïonnettes. Mais, cet affreux drame avait eu des témoins.

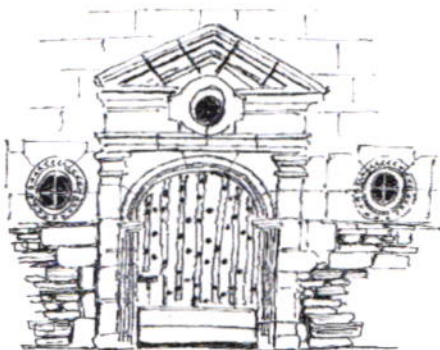
Quelques jeunes gens des Echaubroignes avaient suivi, de loin, leur pauvre vicaire. Le soir, ils reviennent dire ce qu'ils ont vu. On se rassemble, on se concerte et, le jour suivant, trois ou quatre cents paysans, armés de leurs outils de travail et de quelques fusils, envahissent Châtillon. Mais les héros de la veille avaient fui vers Bressuire. Trois ou quatre seulement furent atteints. Les paysans brûlèrent le district et se retirèrent la rage dans le cœur.

Quelques mois plus tard, en décembre, à la suite toujours d'une délation, une scène presque identique se produisit encore. Le curé de Saint-Fulgent, paroisse située à sept ou huit lieues de celle de Moulleron, a refusé de signer le serment à la Constitution civile du clergé. C'est un prêtre aimé et vénéré de ses paroissiens. Il a refusé de les abandonner. Il erre maintenant au milieu d'eux, se cachant, pour éviter la proscription et la mort mais, au moins, il reste au milieu de ses ouailles. Un jour [en décembre 1792], dénoncé et trahi, il est pris par un détachement des soldats qui occupent la petite ville de Montaigu et, qui exercent, avec la garde nationale du lieu, une surveillance tracassière et parfois barbare sur tout le pays voisin. Le sort qui attendait le pauvre curé ne pouvait être douteux : les prêtres qui ont refusé le serment sont, on le sait, mis hors la loi. On les traque comme des bêtes sauvages et presque toujours on les massacres sans autre jugement. Cette fois, la victime, épargnée au premier abord, fut renfermée dans le vieux château de Montaigu. La nouvelle de son arrestation souleva, d'indignation et de colère, les habitants de Saint-Fulgent. On s'assemble, on s'excite, on s'arme comme on peut et, cent hommes résolus, recrutant en route quelques habitants des paroisses voisines, marchent droit sur Montaigu. Les républicains ne s'attendaient pas à cette attaque. Surpris, ils sont désarmés. Quelques-uns sont blessés et les paysans, forçant la porte du château, enlèvent leur cher pasteur et le ramènent en triomphe, emportant comme trophée, une centaine de fusils, que leurs ennemis avaient abandonnés et un millier de cartouches qu'ils avaient trouvées dans le château.



Montaigu →

Vers le même temps, Auguste de Béjarry, un noble du coin, se trouve entraîné par les paysans des environs du Boupère dans une expédition du même genre. Il s'agissait de se débarrasser d'un poste de soldats que la garnison qui occupait Pouzauges, avait placé dans les environs de Saint-Michel [St-Michel-Mont-Mercure]. À peine les assaillants ont-ils quelques fusils. Ces fusils avaient été donnés à ceux des « *gâts* » (sic) qui savaient le mieux tuer un lièvre. Ceux-ci, se sont avancés en tirailleurs, se glissant le long des buissons tandis que le gros de la troupe, armé de fourches, de faux, et même de bâtons, venait par derrière, en masse serrée. Le poste, composé de soldats quasi improvisés, lâcha pied aux premiers coups de feu qui portèrent, laissant, comme prise de guerre aux paysans, un certain nombre de fusils. C'est ainsi que certains commencèrent à s'armer. Et, l'on assiste, perpétuellement, un peu partout maintenant, à des malveillances et des violences infligées naturellement aux « *bons curés* ». Ils n'ont plus un instant de repos et sont sans arrêt aux aguets dans la crainte permanente d'une dénonciation : toujours à la recherche d'un lieu de retraite. Parfois, ils cherchent même refuge dans l'humble cabane d'un charbonnier ou bien ils se cachent dans des cavernes ténébreuses, comme ici à Moulleron, dans les souterrains de la *Haute Fosse*, situés pas très loin du manoir de la *Basse Fosse* et du hameau de la *Sauvagère*.



← Porte d'entrée du vieux manoir de la **Basse Fosse**

Les bons prêtres y cherchent une retraite pour dire la messe. Les initiés connaissent bien les lieux. Ici, à Moulleron, ils rejoignent le



← Symbole de la nouvelle République

p.196

vicaire Macé, non seulement, pour assister à son office mais aussi pour lui fournir quelques nourriture et un peu de linge propre. Régulièrement, celui-ci fait la *presche* mais il en profite aussi pour donner les dernières nouvelles concernant l'évolution des évènements : la France est devenue, paraît-il, « **UNE et INDIVISIBLE** ».

Monsieur Macé fait des débats dont s'abstient maintenant Monsieur Guinefolleau, le curé de Mouilleron, qui est devenu prêtre « jureur ». Monsieur Macé nous fait entendre également des propos reconfortants : la parole de vie. Il enseigne aux jeunes présents et, aux plus jeunes encore, à aimer Dieu, à consoler les mères, à prier mais surtout à pardonner. Puis, il célèbre la messe. Le plus souvent, elle est dite une heure ou deux avant les premières teintes de l'aube. Le

Saint Sacrifice est fait sur une table ou quelques autres meubles, recouverts d'un linge blanc, qui sert d'autel pourvu d'un minimum liturgique. Parfois, heureusement, cela se fait dans une maison plus digne sur l'invitation de quelques pieuses dames du voisinage. Après, en avoir choisi la plus grande salle, les fenêtres sont soigneusement masquées. Naturellement, on n'y parle qu'à voix basse. Peu à peu, avec la clandestinité, de nouvelles habitudes et structures se sont mises en place.

Elles permettent déjà à des mouvements de résistances et de guérillas de fonctionner.

Église de Saint-Maurice-le-Girard →

L'Assemblée législative bien au courant, hélas, de cette résistance et de ces messes clandestines, a voté un décret [8 janvier 1792], selon lequel passé cette date, « *tous les ecclésiastiques n'ayant pas prêté le serment civil exigé de tous les citoyens, seront déclarés tenus pour suspects, mis en surveillance et responsables des troubles religieux pouvant survenir dans la commune de leur résidence* ».

Moi, **Jean Rousseau**, ainsi que mes frères, et quantité d'autres paysans, on est réfractaire à ces mesures considérées comme abusives. De ce fait, on tombe sous le coup de ce même décret. On est maintenant devenus suspects au même titre que les bons prêtres. Depuis peu, d'ailleurs, les « *habits bleus* » [gardes nationaux] investissent les communes pour interner les prêtres réfractaires. Cela suscite de l'émotion et de la contestation.

Monsieur Macé, l'ex-vicaire de Mouilleron, n'est pas le seul religieux insoumis dans le coin puisque dans les environs cinq prêtres sur six ont refusé de prêter serment. Monsieur le curé, Jean-Michel-Augustin Gaudon a également refusé. Précédemment, il fut vicaire de la paroisse de la Caillère avant de devenir le dernier desservant de Saint-Germain-l'Aiguiller, paroisse qui vient d'être rattachée à celle de Mouilleron. Il a dut lui aussi passer dans la clandestinité. On dit, dans les milieux initiés, qu'il a trouvé asile, au bourg même de Mouilleron, chez « Louis et Jacques Cadou, deux frères cordonniers de métier et protestants de religion, chez qui, du reste, se cachèrent d'autres prêtres ! . . . » qui, eux aussi, se trouvent également sous le coup des mêmes sanctions. Impressionné par ces mesures sectaires, le docteur Jean-Gabriel Gallot, qui perpétuellement se déplace entre Paris et sa demeure du « Logis des Aprelles » [situé au bourg ; aujourd'hui restauré], en la paroisse voisine de Saint-Maurice-des-Noues, s'est décidé à intervenir. S'il a favorisé à ses débuts la Révolution, il essaie maintenant d'en freiner les dérives qu'il pressent ainsi que les avantages acquis qui lui semblent

menacés. Député aux États Généraux, il a été élu, depuis, Membre du Conseil Général de la Vendée, qui siège à Fontenay-le-Comte et, à cause de cela, il est au fait des évènements. Bien que sa santé ne soit pas, paraît-il, très bonne, il ne ménage pas sa verve et sa plume, sollicitant des autorités « qu'elles fassent preuve de modération envers un peuple qui préfère payer des impôts plus lourds et conserver ses libertés ! ». Les mesures exagérées prises contre les prêtres lui semblent mal venues. Les gens du bocage ne sont point d'accord avec les dispositions prises par les autorités contre les bons prêtres. Le pouvoir espère par ces mesures draconiennes réussir à se « purger de plusieurs de ces ecclésiastiques, dont la présence compromet partout le bon ordre et la tranquillité publique ! ».

← Fontaine des Quatre-Tias à Fontenay-le-Comte





Les mêmes autorités sont également averties d'être prudentes, p.197
en la personne de deux commissaires spécialement nommés à Fontenay : le citoyen Gallois et le citoyen Arnaud Gensonné, celui-là, même qui en octobre dernier avait déjà présenté un rapport à l'Assemblée sur les tensions religieuses en Vendée. Ils se montrèrent plutôt conciliants, décidant, pour apaiser les esprits, que les curés réfractaires seraient autorisés à dire la messe dans certaines églises et, à Fontenay, à « l'oratoire du Collège » (sic).

Le général Dumouriez a ordonné [21 janvier 1792] à Quétineau, capitaine des Grenadiers du Bataillon des Deux-Sèvres, de venir tenir garnison à la Châtaigneraie pour y étayer une « compagnie franche » et une « garde mobile ». Dumouriez insiste, également, abondant dans le sens de la modération : il a donné à Quétineau la consigne expresse « de ne pas s'immiscer dans les affaires cultuelles ! ». Mais il faut du temps au temps !

Gallois et Gensonné font d'ailleurs, eux aussi, appel à Dumouriez, qui est venu en personne inspecter les troupes vendéennes et qui a réussi à lever, tout de même, dans la région un bataillon de 469 volontaires [qui furent présent à Valmy]. Malgré ces mesures, en vain, on a assisté très vite à une cascade de mesures concernant les prêtres réfractaires : elles furent de plus en plus vexatoires et, dans leur promulgation en haut lieu et en leur application au plan local, ce fut une application sans concession tout au contraire !

Détail d'un corbeau sculpté de l'église de **Mouilleron** →

Les paysans ne sont pas d'accord non plus sur la suppression de certaines paroisses et sur la rétrocession du nom de certaines autres. En effet, les communes qui portent le nom du *Saint* de leur église [presque 100 paroisses en Vendée] ont été débaptisées. Ainsi : *Saint-Germain-l'Aiguiller* devient *l'Aiguiller*, tout court ; le *Tallud-Sainte-Gemme*, devient simplement le *Tallud* ; *Saint-Philbert-du-Pont-Charrault*, le *Pont Charrault* ; *Saint-Germain-de-Prinçay*, le *Prinçay* ; *Saint-Vincent-Sterlanges*, devient *Sterlanges* ; *Saint-André-Goule-d'Oie*, *Goule d'Oie* et, proche de Mouilleron, *Saint-Maurice-le-Girard* devient *Vaugirard*. Les noms qui rappellent aussi la royauté ont été également changés : *Fontenay-le-Comte* est devenu *Fontenay-le-Peuple*. Cela a provoqué des incidents. De plus, la fermeture et la vente de certaines églises ont outrés la population religieuse. Par endroit, les commissaires chargés de fermer les églises ont été obligés de se faire accompagner de gendarmes. Ils ont été l'objet de menaces et parfois d'agression. Le pire fut, lorsqu'ils vinrent pour sortir les vases sacrés des églises [janvier 1792] et que furent détruites certaines des statues pieuses.



On vient d'entendre dire qu'un détachement de troupes de ligne a été envoyé sur l'île d'Yeu pour faire face à une révolte commencée depuis le début du mois. Au nord, dans le pays de Retz, il y a eu aussi quelques soulèvements : des prêtres et quelques nobles ont été massacrés notamment dans les environs de Machecoul. L'initiative de ce mouvement de révolte venait de loin dans ce canton : les passions démocratiques s'y sont allumées dès les élections pour les États généraux. La lutte contre les représentants du Tiers État a été violente et déjà, à cette époque, il y a eu des victimes : plusieurs nobles ont été chassés, d'autres tués dont entre autres : MM. de Guer et de Trémégat. Les vexations individuelles ont amenées des tentatives d'insurrection et de terribles représailles. Comme ailleurs, les autorités républicaines se sont montrées très agressives.

On vient d'apprendre, encore également, qu'un soulèvement se prépare dans le Finistère. Qu'il y a pareillement une conspiration en gestation dans l'Ouest et, plus particulièrement : en Bretagne, dans le Maine et la Basse-Normandie ayant à sa tête *Monsieur de La Rouerie* qui s'agite et recrute en secret depuis quelques temps [fin d'année 1791]. Il en est l'âme, le chef et le principal acteur. L'organisation a été longuement préparée par lui et ses assistants : quelques petits nobliaux locaux dont le Chevalier de Tinténiac, qui est son aide de camp ; ils durent d'ailleurs solliciter les paysans de venir les rejoindre. On dit que la conspiration de La Rouerie, tende à s'étendre jusqu'au pays de la Vendée. Mais cette tentative d'établir des relations n'a donné aucun résultat probant [la mort du principal acteur, qu'une maladie emporta le 30 janvier 1793, fit avorter ce vaste projet].

← Château de l'île d'Yeu

Peu de nobles se sont rangés sous la bannière de la République. Mais il y en a eu quelques-uns !

Parmi les autres, ceux qu'on appelle les « *Aristocrates* », qui sont demeurés sur place, dans cette





escalade de mesures, ils ne sont point oubliés non plus ! Pour eux, la vie est triste p.198 et anxieuse depuis plus d'une année. L'orage gronde sur leurs têtes et bien qu'ils n'eussent pour seul ennemi que leur noblesse, ils sont en butte perpétuellement aux menaces, aux affronts et surtout aux dénonciations les plus perfides.

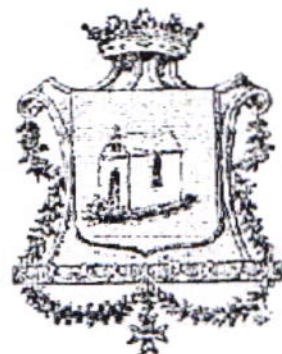
← Caricature de l'émigré

Pour les autres encore : les émigrés, ceux de la première époque, et qui n'ont pas accepté les idées révolutionnaires ; ceux, pour qui le Roi représente la France et le trône sous sa plus haute expression, ils ont répondu spontanément [en 1791] à l'appel des princes de Condé. Ceux-ci, désespérant de défendre la royauté à l'intérieur, appelèrent tous les royalistes à venir chercher au dehors un moyen de le secourir et de le sauver. Ils s'installèrent à Coblenz afin d'y former une nouvelle armée pour le Roi. La noblesse, en partie seulement, abandonnant biens et famille, répondit à cet appel. Les officiers se firent simples soldats. Tout fut sacrifié à ce qu'ils regardaient comme un devoir d'honneur : l'entraînement fut si grand que, dans quelques provinces, les femmes envoyaient des quenouilles [signe de faiblesse, lâcheté] à ceux qui hésitaient encore à s'expatrier ; ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, pour sauver leur tête bien souvent, se sont exilés dans les pays

étrangers [Espagne, Angleterre, Belgique, Autriche] ; ces pays sont devenus les nouvelles résidences de ces « *ci-devant Nobles* », à l'exemple de celui de Sainte-Gemme-la-Plaine, Jean-Antoine Carré ou bien comme Prosper de Béjarry [qui d'ailleurs décède en Belgique]. Dans la majorité, hélas, la plus part des nobles ne s'occupèrent que du soin de leur sûreté. Très peu se soucièrent de donner leur sang pour le Roi. Le pouvoir révolutionnaire décide alors de les spolier de leurs biens par l'émission d'un décret [9 février 1792] qui les leur confisque. Quiconque peut les acheter, comme « *Biens Nationaux* », payés seulement avec des *Assignats*.

Certains des descendants de *Messire* David Arnault, du château de *la Motte*, de la paroisse de Mouilleron, font partie des expatriés. Feu *Messire* David Arnault et feu son épouse, *Dame* Rose Fleury, dont les pierres tombales occupent le fond de l'église paroissiale de Mouilleron, eurent plusieurs enfants dont *Demoiselle* Françoise-Rose. Cette dernière avait épousé à Mouilleron [21 juillet 1745], *Monsieur* Paul Chapelle de Jumilhac, écuyer, seigneur de Fontaines. De leur union naquirent une dizaine d'enfants dont deux sont prêtres : François-Marie-Hilaire de Chapelle et Pierre-René-Félix, son frère.

Blason des De Chapelle →



ARMES DE CHAPELLE

Parmi les autres enfants de *Demoiselle* Françoise-Rose Arnault, il y a François-David, comte de Chapelle, citoyen de la paroisse de Fontaines en Poitou. En Vendée, doit-on dire, maintenant ! François-David a épousé [21 décembre 1785] Marie-Bonaventure-Félicité Serène, fille du riche seigneur d'Acquéria [près de Montpellier]. Ce dernier a somptueusement doté sa fille qui apporta entre autre dans sa corbeille de mariage : des espèces d'or et d'argent, une paire de bracelets entourés chacun de trente gros diamants, blancs et uniformes, d'une grande valeur, un médaillon entouré de vingt quatre brillants, une paire d'anneaux d'oreille en diamants, un étui d'or, un *Saint-Esprit* en diamants et une bague, le tout d'une grande valeur, de même que sa garde-robe. La jeune épousée, qui est d'une rare beauté, a les avantages encore plus précieux d'une profonde piété. Deux ans plus tard, elle lui donne une fille : Marie-Alexandrine-Félicité.

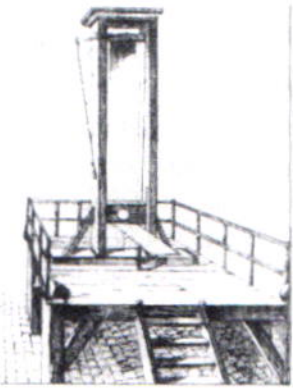
Après avoir séjourné à Brest, avec le Bataillon de Forez, François-David Chapelle, fut nommé lieutenant colonel de son bataillon et reçut l'ordre [6 janvier 1791] de s'embarquer, sur le vaisseau de l'État « *l'Èole* », pour les colonies françaises d'Amérique où il débarqua à Fort-Royal, de la Martinique. Puis, il fut nommé en Guadeloupe. Il entretient une correspondance avec son épouse qui lui écrit depuis le château de la Motte [6 novembre 1792] : « *Quelques mauvais sujets se font fort de répandre le bruit que toi et ton frère [Maximilien, officier au Régiment de Bassigny], vous étiez émigrés. Le gouvernement, sans m'en avertir, vient de faire mettre en vente, en conséquence, notre domaine de Fontaines [proche de Fontenay]. Pour le désabuser, je te prie en grâce de me faire parvenir de suite ton certificat de résidence à la Guadeloupe, afin que l'on me remette dans mes droits. Je fais de mon côté tout ce que je peux pour cela, en écrivant au Ministre et même à la Convention . . .* ».

← Château de la Motte



Puis, continue-t-elle : « *On poursuit toujours avec ardeur les ennemis de la République. Les biens des émigrés se vendent et il ne reste à leurs femmes que le chagrin de se voir maltraitées et de se sauver des fureurs injustes des citoyens . . .* ».

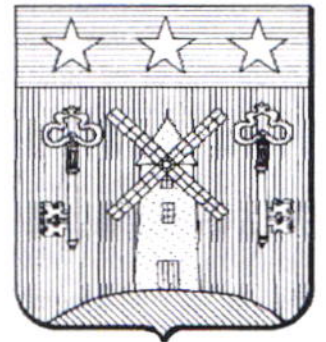
← la Guillotine



Moi, **Jean Rousseau**, ainsi que mes frères, et bien d'autres de la commune, on est irrités au plus haut point par tous ces abus et on est prêt à l'action, s'il le faut.

On vient d'apprendre deux nouvelles : l'une dit, que l'Assemblée législative vient d'adopter [20 mars] le principe de la guillotine. Le sieur Samson n'aura plus besoin d'affûter sa hache ; l'autre, annonce un décret [19 mars] qui stipule que tous les prêtres insermentés du Département [et d'ailleurs] sont « *contraints* » de se rendre au chef-lieu, à Fontenay-le-Comte, pour y être gardés à vue [à partir du 30 mai]. Des heurts ont eu lieu [1-2 mai 1792] en Vendée, à cause notamment de cette mesure, qui fut suivie d'une autre [5 mai] concernant les prêtres réfractaires qui ne résident pas dans la Vendée depuis moins d'un an et non domiciliés chez leurs parents : ils doivent quitter le pays dans la huitaine. Cette mesure, adoptée et appliquée, ne laisse aucun choix aux prêtres insoumis qui, à la suite de cette politique de ségrégation, intéressent maintenant leurs proches et leurs « *ouailles* » à leur sort et aussi leur famille, ou leur famille secrète d'accueil, où certains se sont réfugiés. Ils adoptent une position offensive face aux événements qui les concernent si durement. Malgré les interdits, leur action est triple : tout d'abord, ils administrent clandestinement la paroisse parallèlement aux prêtres assermentés dits « *jureurs* » ; car, conformément au droit canon qui stipule, qu'aucun acte important par exemple les mariages, ne peut se faire sans l'avis du « *pasteur légitime* », eux, les prêtres réfractaires ; ils sont confortés en ce sens par le Saint-Siège [Rome] et l'évêque de Nantes, Mgr de Laurencie, lesquels ont, néanmoins, demandé aux prêtres non assermentés naturellement de continuer et de prendre la charge spirituelle de la paroisse où ils se trouvent par suite des événements : le vicaire, Macé, se trouvait, à ce moment-là, à Mouilleron.

Blason de Mouilleron →



En second lieu, la situation ambiante, étant ce qu'elle est, c'est-à-dire lamentable et complètement bouleversée, les « *bons prêtres* » se doivent de ranimer la ferveur chrétienne [quelque peu ébranlée par les événements successifs et ininterrompus] : cette reprise en main, localisée essentiellement dans les hameaux, est facile [à l'exception des bourgs trop en majorité patriotes, bien souvent]. Enfin, ces prêtres réfractaires soutiennent et, très vite, stimulent la résistance naissante face à l'administration révolutionnaire et aux changements importés des villes ultra-patriotes. Les éléments de discours des « *bons prêtres* » sont sans équivoques et, les accuse-t-on, révélateurs de la violence avec laquelle ils attaquent, entre autre, la municipalité de Mouilleron, aux commandes de laquelle se trouve le curé « *juteur* », *Monsieur* Guinefolleau, devenu agent municipal et qui brigue à nouveau le poste de maire de la commune [élu tous les 2 ans] ; mais « *on nous avait promis la Liberté, on nous a imposé un prêtre juteur* », crie-t-on de partout : « *on nous avait promis l'Égalité, le cens a été rétabli !* » [impôt].

Moi, **Jean Rousseau**, ainsi que mes frères, on considère que l'on a été floués.



Aussi, sans équivoque et sans hésitations, on soutient et on aide le « *brave vicaire* », *Monsieur* Macé qui, suspecté, voltige sans arrêt, ça et là, pour échapper à l'arrestation. Son activité « *illégal* » n'échappe pas à la municipalité de Mouilleron en place et, ne laisse pas indifférent le curé juteur Guinefolleau, qui craint de perdre son tout nouveau poste lucratif. Il a réagit et, à ce qu'on nous a dit, il a enrôlé la force publique, ce qui déplaît grandement à un grand nombre des habitants de la paroisse de Mouilleron.

On a appris que l'Assemblée dite « *Législative* » a décrétée [6 juin 1792] la levée de 20.000 fédérés qui, pour le moment, sont des volontaires faisant partie des gardes nationaux de province, levés pour protéger Paris. Voici encore l'annonce d'un nouveau décret : il oblige la remise des registres d'État civil, jusque-là tenus par les prêtres, aux officiers municipaux. On ne voit pas en quoi cela change quelque chose puisque c'est toujours *Monsieur* Guinefolleau qui les tient depuis qu'il est officier public de la, toute fraîche, commune de Mouilleron. De plus, l'Assemblée a supprimé, sans indemnité, les redevances féodales soumises au « *rachat* » jusqu'à ce jour ; elle annonce encore que l'appellation : « *Monsieur* » ou bien celle de « *Sieur* » soit remplacée par celle de « *citoyen* », plus égalitaire, paraît-il ! Sans compter qu'elle demande le port obligatoire de la cocarde



tricolore !

p.200

Une bonne nouvelle enfin ! On vient d'apprendre qu'une ordonnance [19 juin] met dans l'obligation les municipalités « *de brûler* » les titres de noblesse existants dans les dépôts publics [ce seront surtout les municipalités « *patriotes* » qui le feront]. À Fontenay-le-Comte, le « *petit peuple* », espérant ainsi échapper à quelque contribution que ce soit, en a fait un grand feu de joie sur le parvis de l'église Notre-Dame. De ce fait, la plus part des nobles se trouvent priver de la possibilité d'établir leur filiation. Perdant également leurs particules, ils ne sont plus désormais que des citoyens comme les autres : le « *ci-devant citoyen* [de la] *Rochejaquelein* » ou le « *ci-devant citoyen* [de] *Charrette* », tout simplement !

← l'église Notre-Dame à Fontenay-le-Peuple

C'est l'anarchie totale en Vendée [et dans quelques départements circonvoisins]. On vient encore d'apprendre que l'Assemblée a déclaré la « *Patrie en danger* » [11 juillet]. Ce qui veut dire que la guerre est aux portes du pays et que les listes des « *volontaires* » sont ouvertes. Ni moi, **Jean Rousseau**, ni mes frères, on ne veut d'aucune manière participer à aider la « *Nation* », comme ils disent, maintenant : « *la Nation, qui se retrouve en guerre contre la Prusse et l'Autriche qui sont bien décidés à en découdre si le Roi et sa famille ne sont pas respectés et rétablis en tous leurs pouvoirs !* ».

En ce moment, l'été est torride. La chaleur de juillet a été intenable pendant les travaux de fenaisons et de moissons, qui ont été d'ailleurs très en avance cette année. Août s'annonce aussi chaud. À Paris, où il fait également très chaud, les esprits sont totalement enflammés, paraît-il ! Il y règne une atmosphère où se mêle l'angoisse, la peur, la colère et la suspicion. Tout va de mal en pis !

Il y a eu une grande émeute dans la capitale [10 août]. Le peuple a pris le palais des Tuileries et tiré du canon sur les gardes suisses du Roi. Cette insurrection a conduit à l'abolition de la monarchie. Le peuple parisien, qui s'est affublé de « *bonnets phrygiens* », porte des piques, pénètre partout. Cette bande de vauriens, ces « *sans-culottes* », qui chantent la « *Carmagnole* », s'infiltrèrent même aux réunions de l'Assemblée qui deviennent, de ce fait, très souvent houleuses. Ils réclament la déchéance du roi qu'ils ont coiffé, lui aussi, d'un bonnet phrygien et qui, paraît-il, a montré son habituel courage tranquille.

Louis XVI portant le bonnet rouge →

La « *Carmagnole* » se chante ici aussi, maintenant, dans les campagnes. Cet air connu, que l'on fredonnait gaiement à la fin des banquets, a été repris. Il avait pour refrain : « *Mangeons à la gamelle, vive le son, vive le son. Mangeons à la gamelle, vive le son du chaudron* ». La chanson, dont les paroles ont été changées, fut entonnée au lendemain de l'émeute des Tuileries. La populace en furie est allée la chanter sous les fenêtres du palais où la famille royale est retenue prisonnière maintenant : « *Dansons la Carmagnole, vive le son, vive le son. Dansons la Carmagnole, vive le son du canon !* ».

Les canons célébrés sont ceux qui ont tiré sur les gardes du Roi. Il paraît que ces fanatiques « *patriotes* » veulent garder cette chanson comme emblème de la Révolution. Et, pour compléter la chose, ces « *enragés* », ont repris une autre

rengaine : « *Ah ! ça ira ! ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne. Ah ! ça ira, ça ira, ça ira, les aristocrates on les pendra* ».

Les nouvelles concernant les bons prêtres sont de plus en plus mauvaises. Une loi avait déjà été ordonnée [27 mai dernier], objectant carrément leur déportation. Le roi avait alors émis son « *veto* » mais cette mesure a été maintenue. À la suite de cela, *Not' bon roué, Louis le Seizième*, qui a tout fait afin d'éviter l'extradition des prêtres réfractaires, vient d'être renversé et enfermé dans la prison du Temple [10 août 1792].

← Groupe de Patriotes parisiens

L'on vient d'apprendre, de plus, que les municipalités sont autorisées [11 août] à arrêter les suspects ; on a également appris que les biens des émigrés sont mis en vente [14 août]. C'est la ruée !

Les bourgeois en général, et certains récents nobliaux, qui présentement oublient leur très « *chère particule* » et, qui déjà possèdent les deux tiers des terres, se portent naturellement encore acquéreurs de tous ces



domaines dits toujours « *biens nationaux* ». Les paysans commencent sérieusement à les regarder de travers. Ces transactions, plus ou moins apocryphes et parfois factices, les incitent à la révolte. Depuis cet événement, c'est la danse « *d'argustres* » juridiques, de captations d'héritages, de fausses déclarations fiscales ; en somme c'est la valse des notaires et des testaments !

← Symbole de la République

Les administrateurs révolutionnaires locaux sont, de nouveau, invités à appliquer [27 août] l'expatriation systématique de tous les prêtres réfractaires. Mais, s'ils sont bannis de France, que va-t-il advenir d'eux et que va devenir le « *petit peuple* » pieux, sans ses dévoués pasteurs ? La vue, de ces hommes vénérés partant en exil encadrés par la troupe, brisa le cœur des fidèles et ajouta à la colère populaire déjà très forte.



Estampe républicaine de 1792.

On a appris que les frères Chapelle, tous les deux prêtres [et petits fils de feu Messire David Arnault, du château de *la Motte* de Mouilleron], ont été exilés : l'un, François-Marie-Hilaire de Chapelle de Jumilhac, ancien vicaire général d'Arles, part en Russie [il revint en France en 1828 et trouva asile à *la Motte*, sans exercer de ministère à la paroisse et pour cause : il était octogénaire et le poste était pourvu. Il mourut en 1833] tandis que l'autre, Pierre-René-Félix, a été expatrié en Guyanne. Ce dernier se cachait depuis quelques temps. Il avait envisagé de passer en Allemagne. Il allait mettre son projet à exécution quand il fut arrêté en pleine rue de Colmar et jeté en prison. Il a été aussitôt jugé et condamné à la déportation. Il doit embarquer au port de Rochefort situé à une grande distance du Haut-Rhin. D'ailleurs, de tous les coins de France, et jusque d'Alsace, beaucoup de prêtres y sont traînés, alors, comme des criminels [mais dans d'autres ports aussi : Les Sables, St-Gilles-Croix-de-Vie, Paimbœuf, La Rochelle,]. On les y conduit, tantôt en charrettes, liés deux à deux, tantôt à pieds, parfois garrottés, à travers les villes et les campagnes, où souvent, ils sont insultés et quelques fois menacés d'être égorgés par des « *patriotes enragés* ». Ces malheureux ne trouvent le soir venu que des cachots affreux où on les jette, sans feu, ni couverture et souvent sans nourriture ! On allait obliger M. de Chapelle à faire ce trajet à pieds. Lorsqu'un obstacle inattendu arrêta cette combinaison. Un problème de santé signalé par l'Administration Centrale de Colmar : « *Vu la pétition présentée par Pierre-René-Félix Chapelle, ex-chanoine de Toul, expositive (sic) qu'il ne peut pas marcher pour une indisposition au gros doigt du pied droit ; vu le renvoi au citoyen Morel, médecin, pour vérifier l'exposé cy-dessus ; le procès-verbal dudit médecin portant qu'il a trouvé Mr Chapelle souffrant d'une affection érysipélateuse de l'ongle et que cette incommodité lui rend la marche pénible et douloureuse ; pourquoi ledit médecin estime qu'il doit être fourni au pétitionnaire une voiture pour le conduire à Rochefort, lieu de sa destination* ».

Pierre-Félix de Chapelle →

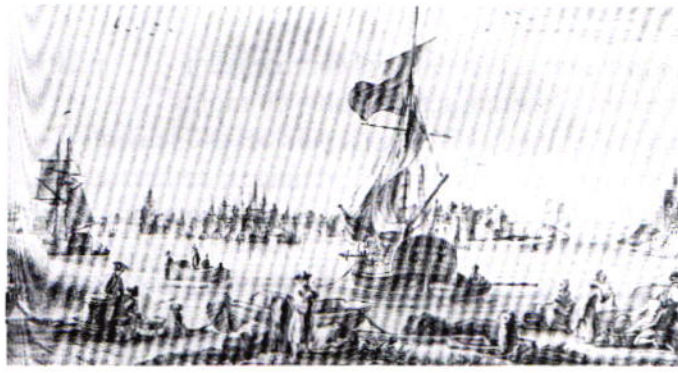
L'administration centrale charge l'administration municipale locale de faire fournir une charrette et « *les dites administrations qui, pour cet effet, passeront un traité pour la fourniture de ladite charrette de la façon la plus économique. Les voituriers qui auront à effectuer ce travail en seront payés par les receveurs du droit d'enregistrement, comme frais de justice, au moyen du mandat qui leur sera délivré à cet effet par le Département, sur le vu des traités passés et des certificats d'arrivée* ». Dans ce transfert, M. Chapelle passa d'abord par les Sables d'Olonne où il fut quelques temps incarcéré avec onze autres



ecclésiastiques, dont l'abbé Jean de Beauregard, chanoine et vicaire général de Luçon, ainsi que *Monsieur* Boursier, ancien vicaire de la paroisse de Mouilleron, dernièrement curé de Mouchamps. Font également partie de ces groupes de malheureux : MMs. Allaire, Desanneaux et bien d'autres de ces infortunés prêtres, qui sont

dirigés alors vers le port de Rochefort. Là, *Monsieur* Chapelle se vit désigné, après quelques mois, pour embarquer à destination de la Guyanne à bord de « *la Décade* », un vaisseau dont le capitaine, un certain Villeneau [originaire de l'île de Ré où, d'ailleurs, en 1772, M. Chapelle était titulaire de la chapellenie des Raigneaux, sise en l'Église du Bois, paroisse de Saint Martin, en la dite île], avait la plus sinistre réputation. Les déportés le craignaient à l'extrême. Des rumeurs circulaient apportées par des visiteurs qui réussirent à s'approcher des proscrits : « *Il y a deux frégates dans la rade. Si vous êtes sur « La Charente », vous avez de la chance, elle a un équipage composé de braves*





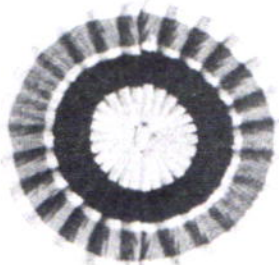
gens mais, si vous êtes sur « La Décade », p.202
 alors . . ! c'est autre chose ! Le Capitaine Villeneau,
 tout comme ses matelots, sont des Jacobins forcenés . . !
 Il faut vous attendre à toutes sortes de mauvais
 traitements avec de pareilles brutes, c'est ce
 qu'endurent les détenus transportés dans les îles et
 pendant que dureront les semaines d'une horrible
 traversée : nourriture exécration, biscuit pourri, viande
 avariée . . . ». Le citoyen Félix de Chapelle Jumilhac,

« Inconstitutionnel déporté sous le n° 47 », embarqua avec cent quatre vingt treize passagers en direction de Cayenne [ces infortunés prêtres furent répartis entre Cayenne, Kourou, Makouria et Approuage, où fut tout d'abord relégué M. Chapelle qui, par la suite, fut conduit à Conanama et finalement à Sinnamari. C'est dans la maison du citoyen Tournachon Saincé qu'il passa la plus grande partie de son séjour. Ce dernier déclara à propos du détenu : « Je n'ai eu qu'à me louer de la façon dont il s'est comporté ». Le 15 septembre 1798, le prêtre fut hospitalisé à l'Hôpital Militaire d'Approuage pendant 36 journées à 50 frs par jour à payer par son logeur. Après l'épreuve de la traversée, c'était l'insalubrité de la colonie. Nombre de ses confrères périrent. L'abbé de Beauregard nota : « La terre sur laquelle était construite notre cabane était brûlante et le sable réfléchissait la chaleur jusqu'à nous étouffer ! À quelques pas de là, une forêt, poussée dans les marécages, s'interposait entre nous et la mer, arrêtant la fraîcheur de la brise. . . Nous n'avions pour nous retirer, qu'une case basse et inconfortable. Le soir, à peine le soleil couché, nous y étions attaqués par des nuées de maringouins dont les piqûres nous brûlaient comme du feu. Nous n'avions qu'une ressource pour les écarter : la fumée ! Encore, à la saison des pluies, cela devenait-il totalement intolérable ! D'énormes crapauds nous disputaient notre logement, où les serpents s'insinuaient, aussi, quelques fois. Les scorpions se glissaient parmi nos livres. Des fourmis dévoraient nos aliments et nous dévoraient nous-mêmes. Des ravens ou cancrelats se glissaient partout et rongeaient nos vêtements et nos chaussures. Les poux du bois s'attaquaient au linge. Il nous arriva d'être envahis par les chiques : minuscules puces s'insinuant sous la peau et que l'on retire avec une pointe d'épingle ou un canif. Il m'arriva d'en extraire une vingtaine, me mettant les pieds en sang ! Et puis, survint la gale ! . . . ». Avec l'année 1800, viendra poindre l'aube de la Libération, encore que le décret qui en était l'annonce, ne parvint-il en Guyane que le 17 juillet 1801. Monsieur de Beauregard, rentra en France comme M. de Chapelle et douze de leurs confrères. Le « Confesseur de la Foi » put enfin embarquer pour la France. Il l'aurait pu plus tôt s'il avait disposé des 1.000 ou 1.500 frs nécessaires pour s'assurer le passage sur un navire marchand. Il ne les avait pas ! . . . ou encore, s'il avait accepté le marché que lui offrait cyniquement l'Agent de la Colonie, le citoyen Victor Henri . . . à savoir : une libération plus rapide, s'il acceptait de renoncer aux fonctions ecclésiastiques. Évidemment, pour M. de Chapelle, après tout ce qu'il avait enduré pour leur rester fidèle, il ne pouvait être question d'y souscrire. Enfin, il prit place sur le navire « L'Elisabeth », de Bayonne, avec pour commandant le citoyen La Couture et, moyennant 500 livres en argent de la Colonie, ou 80 gourdes, pour le passage, logement et ration. Cependant, la traversée fut très mouvementée et le trajet plus long que prévu. En effet, « L'Elisabeth » fut pris en filière par la frégate anglaise « La Résistance » et le 3 fructidor An IX [21 août 1801], ayant été abordé en mer, son équipage ainsi que ses passagers furent fait prisonniers et conduits à Québec, au Canada. Après un court séjour, ils furent conduits à Portsmouth en Angleterre, où ils reçurent un passeport les autorisant à aborder à l'Île d'Oléron, mais finalement ce fut à Cherbourg qu'ils mirent enfin les pieds sur le sol de France. M. de Chapelle reçut du maire de Cherbourg un autre laissez-passer, pour rejoindre les siens à Mouilleron, et qui attestait « que le citoyen Chapelle a souscrit la Promesse de Fidélité à la Constitution ». Après toutes ces souffrances, il était arrivé en ce bourg pour trouver un peu de repos auprès des fidèles de la paroisse de Mouilleron et de St Germain-l'Aiguiller dont il fut le desservant, mais hélas pour peu de temps. Il mourut subitement à la maison curiale dans la nuit du 21 au 22 janvier 1807, âgé seulement de cinquante cinq ans et dans le plus grand dénuement]. Pour le « petit peuple » pieux, qui n'en peut plus d'affronts, de vexations, de mortifications, d'avilissements et d'oppressions, l'Hallali approche ! Il va lui falloir abattre la bête sanguinaire de la Révolution avant qu'elle ne dévore tous les pasteurs ! Il craint aussi et prie beaucoup pour son Roi. Ces enrégés de « sans-culottes » ont jurés qu'ils auraient « sa peau ». Beaucoup, comme nous, les frères Rousseau, pensent : on est prêt à tout pour sauver notre monarque et aussi pour un retour à la monarchie qui, dans le fond, n'était pas pire que cette République assassine. Fontenay-le-Peuple [Fontenay-le-Comte], très patriotique, fait assidûment son devoir. Des assemblées y siègent en permanence. On a, paraît-il, affiché des proclamations d'un patriotisme enflammé et, surtout, on y exige le port de la Cocarde tricolore sous peine de mort !



← Cocarde Républicaine

Le mois d'août a été aussi chaud que celui de juillet. Les cerveaux, déjà à vifs, sont complètement échauffés. Les passions sont exacerbées par toutes sortes de violences expliquées, entre autre, par la chute de l'Assignat, ce qui devait arriver, disait-on, déjà depuis longtemps. Heureusement pour nous, nous n'en possédons





point ! Toutes ces ardeurs, ces agressivités, ces emportements et, même parfois ces violences, sont engendrées aussi par la spéculation incessante et par une vague antireligieuse insoutenable. Sans compter que, maintenant, il est question du bannissement sans exception de tous les prêtres réfractaires ; de la fermeture définitive des couvents et des évêchés ; de la suppression pure et simple de certaines paroisses et de leurs églises, sans exception, suivie de la confiscation au profit de la « Nation », des vases sacrés, des croix et des objets religieux ; et le clou, par l'interdiction pour les « bons curés » de porter même leur costume ecclésiastique.

← Louis XVI obligé de boire à la santé de la Nation

À la dernière foire d'août, on a appris qu'une véritable rébellion a éclaté dans les alentours de Bressuire. Les premiers heurts survinrent le jour de la foire de la Saint-Jacques lorsque les paysans refusent d'arborer la cocarde tricolore que les

citadins veulent leur imposer. Le désordre s'installe [28 juillet 1792], des groupes de patriotes envahissent les halles et pillent le couvent des Cordelières. Devant le refus des gendarmes de réprimer l'émeute, le maire Delouche [Adrien-Joseph, ancien poëlier, qui avait fait une petite fortune, et personnage pourtant très controversé, était parvenu à devenir maire de la ville bourgeoise et anticléricale de Bressuire], insulté par des énergumènes, voulut proclamé la loi martiale. Mal lui en prit. Détesté de la vieille bourgeoisie, qui lui reproche son ambition, devenu la cible de la vindicte publique, il ne doit son salut qu'à la fuite. Accusé d'avoir pris partie pour la réaction, il est suspendu de ses fonctions [le 14 août suivant] et chassé de la ville ; il se réfugie, furieux, ayant fait volte-face dans ses idées, d'abord à Moncoutant [près de la Forêt-sur-Sèvre], où des prêtres réfractaires ont l'habitude de célébrer la messe en plein champ : c'est interdit par les nouvelles lois ; des gendarmes interviennent. Aussitôt, les paysans les attaquent, armés de fourches, de faux et de bâtons puis s'en vont dévaster la mairie, aux cris de : « Vive le roi ! vivent nos bons prêtres ! vivent nos gentilshommes ! à bas les novateurs ! ». Le dimanche, après le fête de l'Assomption, jour fixé pour l'inscription des « volontaires » [19 août], suite à la levée de nouveaux bataillons [décrétée le 12 juillet dernier], un attroupement conduit par Delouche s'était formé : armés de la même manière.

Rassemblement de paysans →

Delouche, étant civil, on crut nécessaire de confier les opérations à des militaires : la troupe gagne alors le château de Brachain et demande à Gabriel Baudry d'Asson, vaillant mais peu compétent, ivrogne et violent, de prendre la tête du mouvement [né 1755 aux Essarts, marquis, ancien capitaine d'infanterie mais militaire de petite envergure, seigneur de Brachain, paroisse de St-Marsault (D.S), proche St-Pierre-du-Chemin et Menomblet en Vendée ; son fils fut tué à la bataille de Saumur et lui à celle de Luçon, le 14 août 1793] : soulèvement, qui s'est fait, diront d'autres, sur l'instigation même du « gentil noble local, Monsieur le chevalier Baudry d'Asson, châtelain de la Forêt-sur-Sèvre. Il avait lancé dans le pays un appel aux armes et il a été pris pour chef. Il est brave, mais peu capable » car ses lumières présentaient moins d'évidence que son courage [ce dernier pourtant, en août 89, alors qu'il était major-général, a organisé à la demande de la ville de Fontenay, un régiment qui avait pour mission de prévenir les troubles en cette ville]. Se joignirent à lui : MMrs de Feu, de Colais et de Richeteau. La petite troupe, grossie de quelques unités, se retrouve à Moncoutant [le mardi 21], où elle se voit offrir des cocardes blanches et des vivres, tandis que les paysans envahissent la maison commune, renversent les tables et déchirent les pièces officielles. M. Delouche veut conquérir, de suite, la ville de Bressuire dont il a été quasiment chassé tandis que M. Baudry d'Asson, et les nobles qui l'entourent, se rangeant à l'avis de leur chef, préfèrent marcher sur Châtillon, chef-lieu du district où la population, majoritairement hostile à la Révolution, n'offrira aucune résistance.



Le lendemain [mercredi 22 août], à son appel, le tocsin se met à sonner dès l'aube dans une trentaine de paroisses, tandis que la masse des « Insurgés », qui grossit à vue d'œil, se porte d'abord sur Saint-Jouain-de-Milly ; huit mille paysans armés se pressent, d'autres disent, qu'ils n'étaient pas plus de six mille venant de : Cerizay, Saint-Pierre-du-Chemin, Saint-Mesmin, Combrand, Saint-Amand, . . . ; ils affluent vers la Forêt-sur-Sèvre, lieu prévu pour le ralliement général, rossent au passage les gendarmes de Rorthais, où là, le métayer Vignault envoya dans un monde sans cocardes l'un des hommes du détachement : « Ce coup de fusil fut le premier de la guerre de Vendée », avant de camper à Cerizay puis d'entrer, au son des fifres et des tambours, dans Châtillon ; les insurgés brûlent la littérature républicaine et les archives de l'administration du district,



pillent les maisons des rares patriotes demeurés sur place, tout comme celle du curé constitutionnel et surtout la boutique de l'armurier. Après avoir fêté ce facile succès, la troupe se porte sur Bressuire, arrive devant les vieilles fortifications de la ville vers six heures du soir et lance aussitôt l'attaque. L'assaut est repoussé. Une nouvelle tentative a lieu le lendemain, le jeudi [23 août] mais elle échoue. En vain. M. Baudry d'Asson harangue ses troupes

peu enthousiastes à l'idée d'un autre assaut. Vers cinq heures de l'après-midi, arrive une armée républicaine, pourvue de deux pièces d'artillerie et renforcée de quatre compagnies de gardes nationaux venant de Parthenay, Saint-Maixent, Niort, Poitiers, Saumur, Angers, Nantes même, ainsi que de trente-quatre gendarmes : le nombre servait les Patriotes et leur donna du courage bien qu'ils n'eussent, eux non plus, jamais vu le feu. Ils surprennent les assaillants sur leurs arrières, sur les hauteurs des Moulins-de-Cornet et leur barrent la route [le 24]. Les coups de canon sèment la terreur parmi les paysans qui se débandent rapidement, tandis que les victimes jonchent les routes et les champs. Le combat est bref mais le bilan est lourd : les gardes nationaux n'ont perdu que trente hommes [d'autres disent 15 seulement]. Le désordre se met parmi les insurgés, la déroute est complète et l'on déplore la mort de cent paysans qui sont massacrés [d'autres disent 200 plus une centaine de prisonniers] : les vainqueurs abusent de leur victoire, égorgent les blessés, s'acharnent sur des mourants, coupent le nez et les oreilles afin de montrer à leurs familles, ces horribles trophées, souvenir de cette belle journée ; on vit des soldats bleus porter en triomphe des membres humains attachés à leurs baïonnettes, tandis que d'autres se servent des oreilles des suppliciés comme cocardes et, on n'a même dit, qu'un « *chef des Bleus porta à l'assemblée des notables [locaux] une poche pleine d'oreilles* ». Après cette attaque malheureuse, le rassemblement se dispersa. Ce fut une victoire pour les « *Bleus* », ces maudits soldats de la Nation, qui laissèrent sur le carreau de nombreux morts dont presque tous les hommes du village proche des Echaubroignes, tués en combattant ; quelques temps avant, déjà, cette paroisse avait donné un martyr en la personne de l'abbé Leroy, massacré sauvagement : cette nouvelle avait créé alors beaucoup d'émoi parmi la paysannerie tandis que les patriotes s'étaient réjouis de cet horrible exploit. La plus part des chefs prennent la fuite [Delouche, se réfugia à Nantes où il fut arrêté, conduit en prison et guillotiné] : M. Richardin regagna son village ; M. Baudry d'Asson et son fils parviennent à s'échapper et se réfugièrent d'abord dans une mesure [puis pendant six mois dans les souterrains de leur château d'où ils se soustrairont aux recherches] ; d'autres sont faits prisonniers ou tués : la veille, au cours de vagues pourparlers, MM. De Feu [natif de Châtillon] et M. de Richeteau de Villegay, du hameau de la Touche-au-Noir, s'étaient constitués en otages ainsi que le maréchal-ferrant de Chamboulet mais ils furent fusillés à Thouars [le 25 après un simulacre de conseil militaire].

D'autres sont conduits, où « *en route, on en massacra quelque peu* », et maintenus prisonniers à Niort pour les juger ; un chef patriote se présente à eux : « *Mes enfants, leur dit-il, ce n'est pas à vous qu'en veut la République, c'est à vos officiers, ils vous ont trompés ; criez Vive la nation et vous serez libres - Monsieur, personne ne nous a trompés,* répond l'un d'eux, *nous ne savons crier que Vive le Roi. La seule grâce que nous vous demandons, c'est qu'après notre mort vous nous fassiez enterrer, pour que les chiens ne mangent pas nos cadavres* ». L'officier insiste : tous refusent ses offres [à l'exception de cinq jeunes paysans], puis se mettent à

genoux, reçoivent la mort et on les jette ensuite dans une fosse que l'on recouvre de terre tandis que l'officier consterné s'exclame : « *Quels hommes nous avons à combattre, non, la guerre n'est pas finie !* ». Cependant, les cinq paysans sauvés sont accueillis dans leurs villages par des huées universelles ; ils tentent de s'expliquer : « *Écoutez-nous, disent-ils, nous n'avons point crié Vive la nation ! nous aurions mieux aimé être fusillés ; nous avons crié : Vire la nation ; tant pis pour eux, s'ils ont mal entendu !* ».

D'autres mouvements ont lieu vers la même époque, également, dans l'Anjou. Mais toutes ces tentatives furent éphémères. Beaucoup de paysans se demandent comment tout cela va se terminer ?

Pourtant, le pays n'est pas mûr encore pour un insurrection générale.

← Soldats volontaires

Il paraît aussi que maintenant [20 septembre 1792] le divorce est légal : l'Assemblée a, au mépris de nos mœurs et de notre religion, autorisé le



← Décret de l'Assemblée

divorce ; ce lien du mariage, ce nœud sacré, destiné par les premiers législateurs à perpétuer la famille, anobli et rendu indissoluble par Dieu, lui même, a paru aux novateurs devoir céder à l'empire des sens, même à l'incompatibilité des humeurs ; ainsi on en fait le jouet des caprices et il suffit de ne plus s'aimer pour secouer le joug auquel un époux volage peut se soustraire. Comme si on pouvait défaire ce que Dieu a uni ! Les curés ne nous ont-ils point enseigné : « *Au commencement Dieu créa l'homme. Il le fit masculin et féminin et il dit : « L'homme quittera père et mère et s'attachera à sa femme et tous deux ne feront qu'un seul être. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »* [Mathieu, verset 6]. On vient d'apprendre encore que l'Assemblée Législative vient d'être dissoute : maintenant, ce nouveau pouvoir s'appelle la « *Convention* ». Celle-ci, qui est encore plus coriace que la précédente, s'est empressée d'abolir définitivement la royauté [21 septembre]. Puis, dès le lendemain, elle a proclamé la

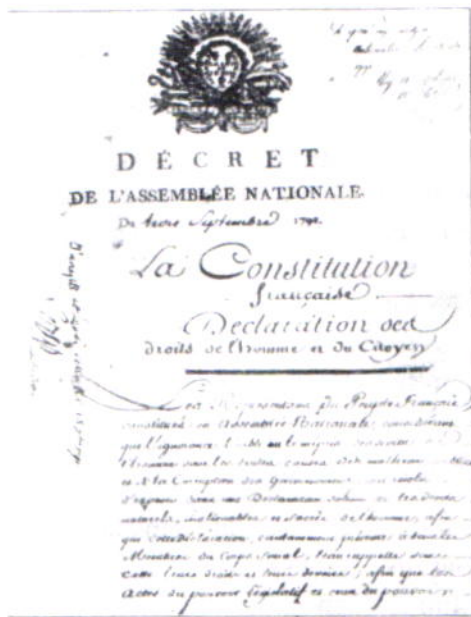
République et elle a inauguré de suite : **L'An I de la République** [22 septembre 1792].

C'est l'enivrement parmi les patriotes qui dansent et chantent dans les rues : « *Saluons la Convention, dont la force énergique, Imprime à notre nation par un trait électrique, L'horreur des Rois, l'amour des lois et de la République !* ». Avec un nouveau calendrier républicain, inventé par le citoyen Romme, de nouvelles fêtes ont été également instituées et remplacent toutes nos traditionnelles célébrations religieuses : le 10 germinal [1^{er} avril] devient la fête de la jeunesse, le 10 floréal [1^{er} mai] la fête des époux, le 10 messidor [1^{er} juillet] la fête de l'agriculture, le 10 fructidor [30 août] la fête des vieillards . . . Au train où vont les choses,

bientôt on aura même plus de vieillards !

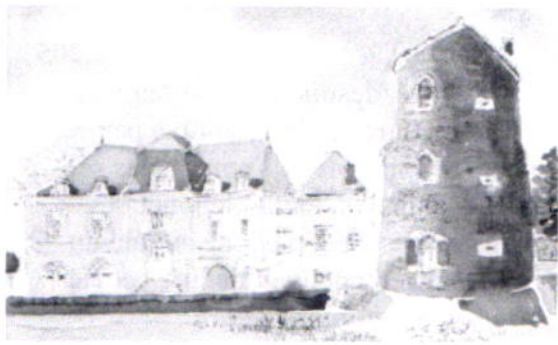
L'Assemblée a voté également le mois dernier [26 août] la loi qui ordonne aux derniers prêtres réfractaires de quitter volontairement la France dans les quinze jours sous peine de déportation en Guyane et cette loi d'exil est exécutoire immédiatement. C'est dans les prisons de Fontenay que les prêtres de la région sont internés, pour certains, avant d'être emmenés. Cela déclencha de violentes protestations en cette ville et dans les villages autours. Certains prêtres ne peuvent plus continuer à vivre, même cacher, dans la peur d'une arrestation, d'autant que

maintenant, les municipalités sont autorisées à perquisitionner [depuis le 28 août dernier] sans préavis afin de pourchasser les suspects, le plus souvent victimes de délation. À cet effet, le conseil exécutif a désigné dans les départements des commissaires dotés de grands pouvoirs : les prêtres sont en réel danger ainsi *Monsieur Girault de La Clérie*, curé de Sainte-Gemme-des-Bruyères et *Gaudon*, curé de Saint-Germain-l'Aiguiller, paroisse annexe de la nôtre ; le premier s'est embarqué [10 septembre dernier] aux Sables-d'Olonne sur le bateau « *L'Heureux Hasard* » pour un exil à Saint-Sébastien en Espagne, le second se cache toujours ; *Roguié*, curé de Saint-Maurice-le-Girard, est déporté vers ce même pays [où il décèdera d'ailleurs ne profitant guère de la Métairie du Prieuré de Mouilleron qu'il avait acheté comme « Biens nationaux » en janvier 1791] tandis que le curé assermenté qui le remplace déguerpit moins de six mois après [le « curé de St-Sulpice », livre écrit par Georges Gaillard, brochure 4216 Revue du Bas-Poitou] ; puis, sur le vaisseau « *Marie-Gabrielle* », c'est le tour du « *ci-devant citoyen* », *Grignon*, curé du Tallud-Sainte-Gemme ainsi que de *Monsieur Forget*, vicaire de Bazoges-en-Pareds, tandis que le curé de cette même paroisse, *Monsieur Grandin*, cingle vers l'Angleterre. Notre vicaire, *Monsieur Adrien Macé*, ne veut toujours pas partir : il ne veut pas quitter ses fidèles ainsi que *Gaudon*, desservant de Saint-Germain, qui est toujours caché dans notre bourg par les frères *Cadou*, cordonniers et protestants hospitaliers : il sait qu'il leur fait courir de grands risques et, quelques temps plus tard, ils ont payé cher cette hospitalité. Leur sœur, la citoyenne *Cadou*, fut à la suite d'une délation, surprise par les « *Bleus* » puis arrêtée et incarcérée à la Châtaigneraie où, après un nébuleux jugement, elle fut condamnée à suivre l'Armée républicaine, avec tous les périls que cela comporte dont celui d'être violée ! À la suite de cela, *Monsieur le curé Gaudon*, devant les ennuis encourus par cette charitable famille, comprit qu'il devait s'écarter. Il s'est dissimulé alors avec le vicaire *Macé*, dans les bois de



Ph. B. N. Tallandier



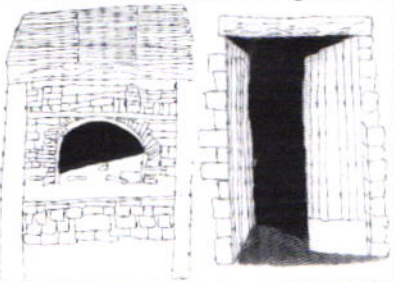


← Château de la **Rousselière**

p.206

la Rousselière, en la paroisse de Cheffois : cette propriété, avec son énorme tour, ses douves, n'est plus, maintenant, un de ces lieux de plaisir où il faisait si bon de vivre avant la *Tourmente* [avant 1789]. Toujours en compagnie du vicaire Macé, le curé Gaudon a très vite gagné le « *Haut pays* » [haut bocage]. Ayant dû fuir en direction du Boupère, *Monsieur* Gaudon s'arrête au-delà de cette paroisse pour s'y cacher en cette région qui s'étend aux confins des paroisses de Saint-Michel-Mont-Mercure, Ardelay et

Saint-Paul-en-Pareds, sur les rives du Petit-Lay et de ses affluents. Il s'est camouflé notamment au village de la Proutière et, plus précisément, dans une cachette aménagée entre un four et une maison d'habitation. Précautionneux, il ne quitte ce réduit qu'à la nuit, pour effectuer son ministère.



← **four à pain**

Le curé de Réaumur, François Pibouing, lui, se dissimule dans les souterrains du Plessis, n'en sort aussi que pour dire la messe à la Rousselière. Dénoncé par un patriote, il dut fuir à Vannes, où il fut pris, puis laissé en semi liberté [la Révolution passée, réclamé par les habitants, M. Pibouing revint à Réaumur. Il y mourra en 1811, après avoir restauré la chapelle de la Vierge qui avait bien souffert pendant la Tourmente et, sur le site de laquelle, avait été égorgés par les *Bleus*, 500 hommes, femmes et enfants]. Alors, dit-on partout, plus de prêtres, plus de Roi. C'est l'apocalypse ! Qu'allons-nous devenir ? Les paysans ont suivi avec indignation les événements qui se sont succédés. On s'agite partout dans le Bas-Poitou.

← **Chapelle de la Vierge à Réaumur**



Déjà, un grand nombre exprime ouvertement leur courroux et vont en embuscade attaquer les collecteurs d'impôts et les membres de la garde nationale. Une partie des nobles se dérobe, *d'autres sont de tout cœur avec les paysans. Ils n'ont point peur* mais ils ne croient pas au succès d'une quelconque entreprise. De plus, ils ne veulent pas attirer sur le pays la ruine et la mort.

Certains nobles, presque résignés à la passivité et qui n'ont pas émigrer, cherchent à se faire oublier. Ils n'ont pu soulever le peuple au moment opportun et comme le roi Louis XVI ne jouit plus que d'une liberté précaire, les nobles devenus « *suspects* » ne sont pas, cependant, assez fous pour lutter seuls contre les énormes vagues qui ont balayées l'Ancien Régime et leurs privilèges. D'ailleurs, ceux qui n'ont pas voulu émigrer ne possèdent souvent pas d'armes. *Act'heure !* tout le monde est touché. Cette fois, ça va bouger, dit-on, partout.

Arrestation d'un suspect →

Par contre, les patriotes bougent. Le pays n'est pas tranquille. Partout ou presque, ils font des visites peu rassurantes dans certains manoirs. Ainsi, au château de la Roche-Louherie, la propriété d'un gentil noble, *Monsieur* Amédée de Béjarry, qui s'y tient avec ses cinq sœurs, les patriotes des environs, ceux de Sainte-Hermine surtout, ont fait des virées peu tranquillissantes. Une fois, ils sont venus pour abattre les girouettes. Une autre fois, ils ont essayé de le brûler et chaque fois ils ont soin de ne pas rentrer les mains vides [presque tout le mobilier de la Roche-Louherie fut enlevé ainsi ; quelques dizaines d'années après, les lits de la chambre de M. Béjarry, grand-père, étaient encore dans une maison de la paroisse de Saint-Hermand]. Des menaces inquiétantes accompagnaient toujours ces visites. À Paris, aussi, ça bouge. Les patriotes, paraît-il, ont massacré



des détenus, décapité la princesse de Lamballe puis ils ont planté sa tête au bout d'une pique, l'ont présenté à la Reine par une fenêtre du Temple en chantant : « *La Carmagnole* ».

Paraît, qu'ils étaient pire que des enragés, se dispersant dans les rues, en s'époumonant : « *Madame Veto avait promis (bis) De faire égorger tout Paris (bis) Mais le coup a manqué, Grâce à nos canonniers. Dansons la Carmagnole, Vive le son, vive le son, Dansons la Carmagnole, Vive le son du canon !* ».



← **Bonnet phrygien**



À Paris encore, il y a eu trois journées marquées par des assassinats, dont le « *Massacre des Carmes* » [1500 tués dont le baron Augustin Robert de la Lézardière, propriétaire du château de la Verrie à 3 km de Challans ; il sera béatifié et une croix sera élevée à sa mémoire dans cette propriété ; il avait été l'un des premiers à soulever les paysans vendéens, le 27 juin 1791, rassemblés en son autre château : la Proutière, proche de Talmont ; lui et ses fils avaient été arrêtés, écroués à Montaigu puis grâce à l'amnistie du 30 septembre, ils avaient été relâchés] et qui ont jeté la capitale dans la plus affreuse terreur. Ici, on en est pas encore là, mais les troubles se succèdent. Les administrateurs du Département de la Vendée ne sont pas très rassurés à la suite de toutes ces démonstrations. Ils ont détournés à Chantonay deux cent soixante hommes d'un bataillon nantais destiné à Nîmes pour les envoyer à la Châtaigneraie où doivent se tenir les prochaines élections afin de renforcer les éléments dont ils disposent déjà pour maintenir l'ordre public. L'Assemblée législative, qui s'était séparée début août, va être remplacée par la « *Convention* » qui doit élire ses députés, presque tous nouveaux et, de ce fait, néophytes. À la Châtaigneraie, l'élection des « *Conventionnels* », tous de bons

révolutionnaires, est prévue pour le 2 septembre mais en réalité les séances vont durer du 2 au 8 septembre. Parmi les électeurs, tous aussi de fervents patriotes, certains se sont étonnés du choix de la ville de Châtaigneraie, comme lieu de vote départemental, surtout en une période où les moyens de communication ne sont ni nombreux, ni rapides : elle est située presque à la frontière du département ; de plus, entre le début de la campagne et le vote, le délai est très court, seulement trois semaines ! Peut-être, les administrateurs, ont-ils voulu éviter certaines pressions qui se seraient peut-être manifestées si le vote avait lieu à Fontenay-le-Peuple, ci-devant Fontenay-le-Comte. Ce vote aura lieu dans l'église paroissiale « *ci-devant Saint-Jean-Baptiste* », laïcisée et où flottent, sur le portail d'entrée, les drapeaux républicains. Cela, a créé dans la ville une certaine effervescence. Les auberges et les cabarets se préparent à accueillir les électeurs élus dans chaque canton de la Vendée. Les autorités ont délégués le citoyen Jean-François Goupilleau, de Montaigu, greffier du Tribunal Criminel, comme Président aux séances de vote. Il se fait assister par Charles Guichet, son secrétaire. Sont à leurs cotés comme scrutateurs, les citoyens : Marie Fayau, administrateur de la Vendée, Etienne Giraud, maire de la Châtaigneraie, Julien Garos, juge de paix à Fontenay-le-Peuple. Pour le canton de la Châtaigneraie, sont élus : Samuel Soulard, juge du Tribunal, Etienne Giraud, maire du lieu et « *scrutateur* » au vote, André Mallet, juge, L. Chaigneau, homme de loi, Callixte Joffrion, Louis Pastureau, enregistreur, Jean Drouin, administrateur du District [de Fontenay], Samuel Pineau, juge de paix . . . Pour ce suffrage restreint, que des notables une fois encore, dont le « *bon docteur* », Jean-Gabriel Gallot, de la paroisse de « *Vaugirard* », faut-il dire maintenant, nouveau nom de la commune de Saint-Maurice-le-Girard. Le praticien se trouve être, en ce moment, en « *mauvais état de santé* ». Il vient d'être élu également comme « *Membre du Conseil général de la Vendée* ». À l'occasion de ce vote, le Président a reçu [6 septembre] des dons « *patriotiques* » dont un colis de « *cinq boucles d'argent et un assignat de cent livres* ». Un des électeurs a remis encore : « *une tabatière en argent* », et des anonymes ont envoyé aussi « *deux assignats de cinq livres* ». Des remerciements ont été faits aux généreux donateurs « *patriotes* », ce qui est bien la moindre des choses a fait remarquer quelqu'un dans l'assemblée. Ces dons, dit-on, seront convertis en piques destinées aux « *Patriotes* » pour la défense de la Patrie ! . . . Le vote a désigné des édiles qui vont avoir de graves décisions à prendre. Parmi ceux-ci : le citoyen Goupilleau [curé de Montaigu] et son homonyme [et parent] le citoyen Goupilleau, de Fontenay-le-Peuple, ainsi que le cousin de ce dernier, François [Le] Maignen, administrateur du District, qui se trouve être parmi les patriotes les plus engagés [il se classera parmi les *Montagnards* de l'Assemblée], puis Marie Fayau, le citoyen Musset, curé jureur du Falleron, le citoyen Morisson, député sortant, Girard-Villars, président du Directoire du Département, Gaudin « *vicair général jureur* » c'est-à-dire « *constitutionnel* » et Julien Garos, juge de paix.

← Élection par des **Patriotes**

À ces élections, a été élu également comme Procureur Général et Syndic du Département [à Fontenay], François Bouron [déjà présent à la rédaction des Cahiers de Doléances], du canton de Fontaines, en remplacement de Pichard [du] Page, démissionnaire. Peu de temps après, il a été élu également Député à l'Assemblée constitutive [avant de devenir Membre de la Haute cour de Versailles]. Puis, il est devenu aussi Président du



Tribunal Criminel puis Conseiller à la Cour d'Appel. Avec lui seront élus comme représentants à l'Assemblée Constituante, les députés : Ballard, curé « constitutionnel » du Poiré-sur-Velluire [avait déjà monté à Paris comme représentant du Tiers] et le Chevalier [de la] Coudraye. À Fontenay, Pichard a été remplacé, comme maire, par le citoyen Biaille-Germon, un républicain convaincu mais d'opinion soi-disant modérée. Pourtant, à peine fut-il en place, qu'il s'empresse de faire



disparaître toutes les traces de l'ancien régime sur les monuments, inscriptions ou emblèmes et ne fait pas grand chose pour empêcher la poursuite de la confiscation des biens des ecclésiastiques. François Thomas Biaille [de] Germon est propriétaire, entre autre, du château de Brebaudet qui fait partie d'une vieille seigneurie sise paroisse de Saint-Cyr-des-Gâts. (*)

À été encore élu à la Convention, parmi les « purs et durs » [un dixième du corps électoral théoriquement] : François [Le] Maignen, du Tallud (Ste-Gemme). On a compris très vite que la parole n'appartient pas au peuple. Dans le pays du Poitou, dans la Vendée, doit-on dire, car on est des Vendéens maintenant, c'est presque partout le chaos. Les bons prêtres sont en exil ou dissimulés, ici et là, à leurs risques et périls. Il y a une persistance tenace des dirigeants dans leur mauvais vouloir contre eux. Des paroissiens n'hésitent pas à

manifestar en leur faveur et contre l'autorité publique. Ainsi, ceux de Cheffois ont accueilli fraîchement leur nouveau curé constitutionnel tandis que le maire a été admonesté.



En fin d'été, de plus, la Prusse a envahit [2-3 septembre 1792] tout l'Est de la France et il est question d'une levée de 30.000 hommes. Cette fois, les colères explosent. Les jeunes gens se réunissent dans les celliers, les greniers, dans les souterrains, dans les bois ; ils discutent, ils s'échauffent : « Nous ! aller faire la guerre pour les bandits qui ont chassé nos prêtres ? Jamais ! - S'il faut faire la guerre, nous la ferons chez nous ! Nous ne partirons pas ! - Nous voulons aller à la messe librement. Vive la religion ! ».

À Saint-André-Goule-d'Oie, un gars est monté sur un chêne têtard et, de là-haut, a harangué ses camarades : « *Que ceux qui sont pour le gouvernement et qui ne veulent pas de messe, passent à gauche ! Personne ne bouge. Que ceux qui sont pour les bons prêtres passent à droite ! Et tout le monde court à droite* ». La Vendée, bafouée dans ses croyances, blessée dans son âme, va se lever, c'est certain ! De partout, et d'une seule voix, elle crie à ses persécuteurs : « *Rends-moi mon Dieu !* ». Moi, **Jean Rousseau**, et mes frères, on a décidé de ne pas rester ainsi « *les deux pieds dans le même sabot* ». Après en avoir longuement discuté un soir à la veillée, on pense sérieusement à rejoindre la clandestinité, il le faut ! Pourtant, la guerre est à nos frontières. Maints rassemblements et attroupements sont signalés dans le Bressuirais, à la Forêt-sur-Sèvre et aux alentours. On bouge aussi à Saint-Mesmin, à Menomblet, et où l'on a distribué des cocardes blanches.

L'Assemblée a décrété, il y a peu de temps [10 septembre], que tous les objets du culte en or et en argent seront réquisitionnés ainsi que les cloches. La cloche de Mouilleron, nommée DAVID-HILAIRE, bénie, il y a presque cent ans [1696], a été réquisitionnée pour être, soi-disant, fondue [l'édifice religieux, déjà en mauvais état, vit son mobilier détruit, sa cloche enlevée, mais souffrit moins des hostilités que de l'abandon auquel il fut livré - Rapport Préfectoral de l'An X - 1802 ; l'Administration Napoléonienne ne lui allouera que 600 francs pour réparations].

(*) Sa riche famille bourgeoise est dans le négoce et l'exploitation de domaine. Son père Pierre-Thomas a été procureur et maître particulier à la Maîtrise des Eaux & Forêts, siégeant à Fontenay et, lui même, lui succède au même poste en 1773. Comme lui, pourtant, il sera un procureur scrupuleux et un serviteur zélé du système monarchique. Les Biaille sont devenus de gros acheteurs de terres regroupées sur les paroisses de Bourneau, Saint-Cyr-des-Gâts, Mervent, des métairies et cheptels autour de Fontenay et à la Tardière. Leur patrimoine est cossu. Ils seront parmi les premiers acquéreurs des Biens nationaux.].





C'est le même cas dans beaucoup de paroisses. Ainsi, dans une paroisse proche du port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à Saint-Révérand, l'antique église possède un reliquaire de Sainte Lucie, des calices, des patènes et surtout deux cloches en bronze : « *Luce et Gabrielle* ». Pour les sauver de la fureur des patriotes, et de la fonte certaine auxquelles elles étaient vouées, le curé réfractaire, *Monsieur Jacques Petiot*, n'a pas hésité

un instant à les soustraire à ses ravisseurs. Il se murmure qu'il les a caché dans un étang des environs. Il ne fut pas le seul prêtre à avoir montré une telle bravoure et pris autant de risque.

le curé **Jacques Petiot** →

Ce ne fut pas le cas du « *ci-devant curé* » de Mouilleron, le citoyen *Guinefolleau*, comme on doit l'appeler maintenant, qui consacre toute son énergie à devenir un bon patriote. Il n'a pas tardé à appliquer la nouvelle loi [20 septembre] qui fait de lui, et des autres curés assermentés, des officiers publics qui reçoivent un traitement attaché à leur charge d'en moyenne 1500 francs et, surtout, en fait de « *bons citoyens* ! ».

Nous, les frères **Rousseau**, on se détourne de lui. On ne le salue plus. Lors d'une de nos réunions secrètes, on a récupéré des cocardes blanches que l'on a épinglées avec fierté sur la « *biaude* » que l'on porte au quotidien. Pendant ces rassemblements, on a joint nos voix à celles des autres présents, pour chanter le « *Te Deum* » maintenant interdit.

Il a été remplacé [27 septembre], officiellement, par un chant militaire républicain et patriotique destiné à galvaniser les nouvelles recrues : « *La Marseillaise* ». À toutes leurs assemblées, les patriotes également le chantent maintenant : « *Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé. Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé (bis). Entendez-vous dans les campagnes, mugir ces féroces soldats qui viennent jusque dans nos bras, égorger nos filles, nos compagnes. Aux armes citoyens, formez vos bataillons, marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons !* » ; mais ils chantent aussi : « *Liberté ! Liberté ! Que tout mortel te rende hommage, Tyrans, tremblez ! Plutôt la mort que l'esclavage, c'est la devise des Français ! Liberté ! Liberté ! Ennemis de la tyrannie, paraissez tous, armez vos bras ! Du fond de l'Europe avilie, marchez avec nous au combat* ». Mais, où est-elle donc cette liberté tant annoncée ?

Les mesures prises par la Convention sont de plus en plus dures. Elle vient d'ordonner [9 octobre] l'exécution dans les vingt-quatre heures, des émigrés pris les armes à la main. Puis, elle vient de supprimer l'*Ordre de Saint-Louis*, cette antique récompense, argumentant que « *la croix est une tache sur un habit, il faut l'effacer* ».

Le ciel de l'automne semble singulièrement s'obscurcir et, pourtant, les armées de la Nation sont victorieuses ! Le général Dumouriez, un fervent républicain, après la bataille de Valmy [dans la Marne, 20 septembre 1792], est acclamé et chanté par les patriotes : « *Dumouriez, vous mène ça, comm' on mèn' une pucelle. Dumouriez, vous mène ça, en hom' qui veut en v'nir là. Du train dont le gaillard va, toutes les villes qu'il attaqu'ra, ne feront pas les cruelles plus qu'une vierge d'opéra* ».

Les députés de la Convention viennent de voter [1^{er} novembre] la mise à la disposition de la Nation des biens saisis aux émigrés ; puis un autre décret a été émis concernant la déclaration des actes civils : Section I. Article premier : les personnes désignées pour faire les déclarations de naissance seront tenues de faire ces déclarations dans les vingt-quatre heures de la naissance, sous peine de prison [selon les décrets des 19 et 24 décembre 1792]. Les infractions à la loi [en cette période de haute vigilance civique] seront particulièrement sanctionnées.

Bataille de **Valmy** →

Depuis peu, aussi [3 décembre], à la tribune, Robespierre a demandé la mort du Roi. On vient d'apprendre une terrible nouvelle. À Paris, les « *enragés* » ont jugés [11 décembre] l'infortuné





Louis XVI à la barre de la Convention, devant un jury populaire. Parmi ce jury, quelques députés dont François [Le] Maignan, celui-là même qui est propriétaire [entre autre] de la Métairie des Bruyères, du Tallud, paroisse qui jouxte la paroisse de Mouilleron. Le ci-devant, Le Maignan a voté la mort du Roi avec cinq autres des députés conventionnels de la Vendée : Fayau, Garos, Goupilleau de Fontenay, Goupilleau de Montaigu et Musset, curé du Falleron ; deux autres des représentants vendéens ont voté la réclusion et le bannissement. Un s'est abstenu.

Les paysans ne comprennent plus. Nous autres, les **Rousseau**, on a juré de venger le Roi et de faire payer à ce « *Maignan, régicide* » son geste ! Si, on touche un seul cheveu à *not' Roué*, c'est sûr, ça va aller mal ! Déjà, que, depuis *t'iet rivolution*, on vit dans un climat permanent de déception et de mécontentement grandissant.

Moi, **Jean Rousseau**, je vous le jure et, Dieu m'est témoin que je ne jure point souvent sur son nom, mais « *t'iet fois y vois ben que le pire peut se produire d'un jour à l'autre* ». Si, ces « *républicains de malheur* », qui gouvernent, continuent avec toutes leurs sornettes, c'est sûr que la moindre goutte d'eau, de trop, peut faire déborder la coupe déjà fort pleine . . . comme la moindre étincelle peut déclencher le brasier ! . . . La Noël qui approche, promet d'être lugubre ! . . . Triste fin d'année [1792], et encore un triste Noël ! On a assisté à la lueur des flambeaux à une messe qui ne fut d'ailleurs pas dite à minuit. On avait reçu une invite par un messenger secret qui avait indiqué le lieu, dans le souterrain de la *Haute Fosse*, où *n'ot vicaire* officiait. Depuis quelques temps, d'ailleurs, on forme un petit groupe d'insatisfaits. On se réunit dans des lieux tenus secrets. Parfois, tout de même, on se retrouve au moulin des *Bourracheries*, dans le cabaret de Maître Sarrazin, qui est l'un des nôtres et, surtout, qui nous renseigne grâce aux informations que lui rapportent ses clients de passage. Nouvelles fraîches qui ne sont point toujours bonnes, hélas !

Le mois de janvier débute pourtant aussi morose que fut décembre ! On espère que cette nouvelle année de 1793, soit meilleure que celle passée. Qu'elle nous apporte quelque bonheur ainsi qu'à notre *Bien Aimé Roi*. Mais, on ne se fait guère d'illusions, à *ct'heure* ! Le bon roi, Louis XVI et sa famille, ont passé Noël enfermés dans la lugubre prison du Temple.

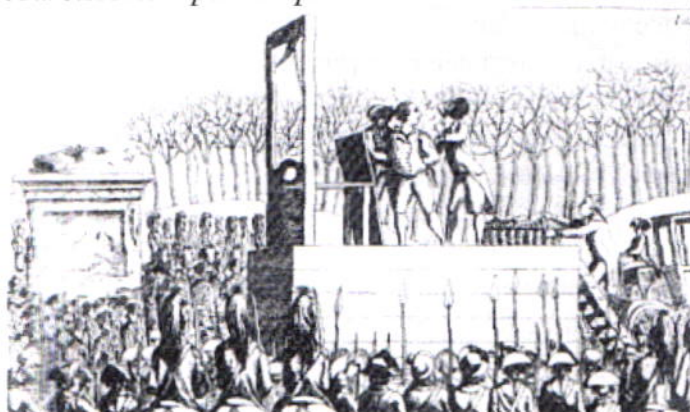
On vient d'apprendre les derniers détails de l'horrible sentence régicide qui vient d'être rendue [17 janvier]. À son annonce, au premier abord, la stupeur fut si grande qu'on n'osa croire à l'exactitude du dépouillement du scrutin, que d'ailleurs, il fallut recommencer le lendemain. Le résultat de la veille étant reconnu exact, on constata que la peine prononcée, contre *Louis Capet*, était la mort. La séance du lendemain fut consacrée à l'examen de la question du sursis. Une majorité de trois cent quatre-vingts voix sur six cent quatre-vingt-dix déclara qu'il ne serait pas sursis à l'exécution du royal condamné. La paysannerie vendéenne, fidèle à son roi et à son Dieu, fût atterrée de désespoir par une aussi triste et abominable nouvelle.

Sur la place de la Révolution [appelée aussi place de la République], se dresse, déjà prête, la « *Sainte Guillotine* », comme disent les fanatiques, qui font d'ailleurs tout en rimes : « *Remplis ton sac divin de têtes de tyrans . . . Sainte Guillotine, protectrice des patriotes, Priez pour nous Sainte Guillotine, effroi des aristocrates, protégez-nous* ». Les surnoms ne manquent pas à la machine infernale : la « *cravate à Capet - l'abbaye de Monte-à-regret - la bascule - le glaive des lois - la lucarne - le vasistas - le rasoir national - la veuve - la planche à assignats - le rasoir à Charlot - le raccourcissement patriotique* ».

Exécution du Roi →

C'est Antoine-Joseph Santerre, un important brasseur, du faubourg Saint-Antoine, devenu commandant général de la garde nationale, qui aura l'honneur de conduire le roi jusqu'à la *place de la Révolution* où se trouve un socle maintenant vide.

Il y a peu de temps, s'y dressait encore la statue de Louis XV [*grand-père du roi*] et, pour qui on avait érigé [en 1763] ce monument dont le piédestal représente : la Paix, la Prudence, la Force et la Justice. Ces quatre





vertus firent naître bien des p.211
couplets licencieux sur ce défunt monarque : « Oh ! La belle statue ! Oh ! Le beau piédestal ! Les vertus sont à pied, le Vice est à cheval ! ». Pourtant, Louis XV, fut un bon roi.

← Place de la Révolution, le socle de Louis XV Louis XVI, qui a montré une

grandeur d'âme, à l'annonce de sa mort, a fait son testament à l'adresse de son peuple : « Je laisse mon âme à Dieu mon créateur, je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites mais d'après ceux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu Son Père pour nous autres hommes quelque indignes que nous fussions et moi le premier. . . Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en ai donné aucun sujet et je prie Dieu de leur pardonner, de même que ceux qui par un faux zèle, ou un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal . . . Je recommande à mon fils, s'il a le malheur de devenir Roi, qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment ».

← le Roi fait ses adieux à sa famille

Le funeste jour venu [21 janvier], le roi, qui a embrassé sa famille une dernière fois la vieille dans la matinée, se prépare. Puis, il entend la messe à genoux quand vers huit heures, Santerre accompagné de dix gendarmes se fait ouvrir les portes du donjon du Temple. Il doit entourer le roi qui lit les prières des agonisants et le conduire jusqu'à son supplice. On roule plus d'une heure puis on parvient à l'entrée des Champs-Élysées, face aux Tuileries. Les mains attachées derrière le dos, le roi commence de gravir l'escalier qui le conduit à la guillotine.



Tandis que le bourreau Sanson se tient prêt, le Roi arrête les tambours et d'une voix tonnante, il s'écrie : « Français, dit-il, vous voyez votre Roi prêt à mourir pour vous. Puisse mon sang cimenter votre bonheur ! Peuple, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France . . . ». Il allait peut-être continuer, lorsque Santerre, à la tête de son bataillon, fit un signe aux tambours dont les roulements commencèrent. En un cours instant, le Roi fut attaché sur la planche fatale et, au moment où le couteau glissait sur sa tête, il put encore entendre le pieux ecclésiastique, qui l'accompagnait, prononcer ces derniers mots : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! ». On entendit un cri affreux. Il est dix heures vingt-deux minutes. C'en est fini !

Le canon annonce la mort du Roi tandis que la foule crie : « Vive la Nation ! Vive la République ! ». À Paris aussitôt, une chanson parcourt les rues sur l'air de : « Pauvre Jacques » et « dédiée aux vrais républicains », dit-on ! Elle ne tarde pas à être chanté aussi dans les campagnes. C'est une parodie intitulée : « la complainte de Louis Capet [dont voici des extraits] : Refrain 1, - O Bon peuple que n'a-t-il donc pas fait, Ce roi sans vertus, sans justice, Parjure ingrat qui vous fit son jouet ! Il méritait bien son supplice (bis). Refrain 3, - O Bon peuple, frappe et détourne les yeux. Il a trop mérité sa peine. Un roi parjure est l'opprobre des cieux et la terre lui doit sa haine (bis). Couplet IV, - Sous ton nom, les ministres cent fois, Ont fait le malheur des familles ; Et, quand le peuple a repris tous ces droits, N'a-t-il pas vidé les bastilles ? Couplet VIII, - Pleure Louis, à l'heure de ta mort, D'avoir désolé la Patrie, Tous les français pourront longtemps encore, Pleurer les crimes de ta vie ! ».

Le Roi est mort. On nous a dit qu'en tuant le roi, on tuait l'inégalité et la misère. Menteries ! menteries ! (sic), il y a toujours des « agioteurs » et les « traficalous » continuent à faire ripailles et bombances ! Une énorme tache sanglante éclabousse à jamais la France, a dit *not' vicair*, Monsieur Macé, à l'une de ses dernières messes clandestines. Vengeance ! Partout, on crie vengeance, en écho. Le Roi était un saint. Ses fidèles sujets, pauvres pécheurs, crient au martyr et jurent : ni d'oublier et encore moins de pardonner !

← Général Santerre

Cela a été une vive émotion dans tout l'Ouest lorsque l'on a appris que le Roi avait été exécuté. Au départ, personne n'a voulu y croire. Puis, cela a déclenché un manifeste royaliste mémorable, même à Rouen. En Vendée, l'orage gronde. Le frère





du roi [Louis XVIII] est devenu régent puisque son neveu, p.212
le fils de feu *not' roué*, qui se nomme maintenant *Louis le Dix-septième*,
est bien trop jeune pour gouverner. L'assassinat du *Bien Aimé Roi*, a
suscité une profonde émotion. C'est une attaque de plus. C'est le culte
qu'on ne peut plus pratiquer dans les règles de la *Sainte Mère l'Église*. Ce
sont les prêtres fidèles, et auxquels on est viscéralement attachés, qu'on
malmène. Souvent issus du pays même, ils rendaient bien des services ne
serait-ce que comme exécuteurs testamentaires et pour maintes autres
tractations. Il y avait entre eux et, nous, leurs « *ouailles* », une confiance
qui n'existe qu'ici en Vendée ! On dit, qu'ils nous manipulent !

Moi, **Jean Rousseau**, je dis que c'est faux ! On tient tout
naturellement à la religion, à notre vieille église paroissiale mais dans
laquelle on refuse maintenant d'entrer depuis que les « *patriotes* » l'ont
vidé de tous les vases sacrés, des étendards et des croix. On tient à nos
prêtres avec un attachement très fort qui n'a rien de superstitieux ! Notre
revendication première constante est le retour des « *bons prêtres* ». Ils

tiennent, ici en Vendée, dans la vie paroissiale, une place beaucoup plus importante que dans bien d'autres
régions. Leurs rôles étaient très fondamentaux dans les assemblées de paroisses qui, elles aussi, ont été
naturellement supprimées ! *T'iet Revolution nous prive de tout'ieu !* disent les fidèles Vendéens.

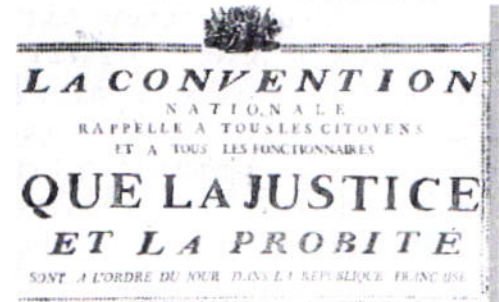
Les nouvelles incessantes, plutôt mauvaises que bonnes, affolent. On apprend que, maintenant, la
Convention a aussi déclaré la guerre à l'Angleterre et aux Coalisés, comme ils disent. Une guerre, qu'elle a, il
faut le dire, passionnément désirée. Elle compte de la sorte imposer sa liberté à tout le continent. Et que rêver
de mieux pour mobiliser les énergies de la nation toute entière et enraciner la Révolution jusque dans le
moindre village ? Mais elle se fourvoie ! La peur de la guerre, et surtout d'y aller, est partout dans les
campagnes. Dans les villes et les contrées acquises à la Révolution, pas de problème. Un des ténors de la
Convention a lancé ce cri : la « *Patrie* » est en danger et fait appel aux « *Patriotes* ». La « *Patrie - Patriote* »,
ces nouveaux mots, ils n'ont que ça dans la bouche !

Nous, les **Rousseau**, on s'en moque de cette « *Patrie* » ! Très
vite, d'ailleurs, on a appris que c'est la catastrophe pour l'Armée
Française qui est débordée par une invasion terrible aux frontières. Les
troupes de la République, totalement improvisées, incertaines, plus ou
moins divisées et, de plus inégalement commandées, n'ont pas pu
contenir les attaques ennemies multiples. On nous a dit aussi qu'un
député a proposé à la Convention [25 janvier], cette récente Assemblée,
une nouvelle levée d'hommes. Ce fameux orateur a aussi dit que « *les
despotes coalisés menacent la République et qu'il décrète une levée en masse de trois cent mille hommes pour
compléter les armées* ». En février, cette proposition est décrétée [24] officiellement et les jeunes devront s'y
présenter pour aller combattre aux frontières. Les ordres envoyés dans les départements stipulent que tous les
français, célibataires ou veufs, de dix huit à quarante ans, ainsi que les hommes mariés sans enfants sont mis
en réquisition permanente. Ce n'est pas tant le chiffre imposé qui a choqué les paysans mais le caractère
injuste de cette nouvelle conscription : « *Tous ceux qui exercent une fonction publique sont exemptés. Les
Boutiquiers et les artisans sont simplement mobilisés sur place* ». En fait, seuls, les paysans sont atteints de
plein fouet par cette mesure. « *C'est allumer une mèche sur un baril de poudre* », disent-ils. Les autorités
départementales et municipales sont chargées de faire tirer au sort ceux qui devront partir. La Vendée doit
fournir 4.197 hommes pour 305.000 habitants. Et, « *Si le volontariat ne produit pas le nombre d'hommes fixé
pour chaque commune, les « citoyens patriotes » sont tenus de le compléter sans désespérer* ». L'information
s'est répandue comme la poudre, mais on y croyait pas encore !

Quand la nouvelle officielle parvint [2 mars], ce fut un affolement général.
Sommés de faire la guerre pour défendre un régime qui déçoit les espérances, qui
meurtrit les convictions, pas question ! Les gars en bousculent les fonctionnaires, ceux-
là mêmes, que la loi met à l'abri de la souscription.

Louis XVII →

Moi, **Jean Rousseau**, je suis marié et père de famille, je ne risque rien. Mais je
songe à mes trois frères, et autres parentés, qui risquent de partir pour défendre cette
« *Nation* », cette « *République* », antipathique, qui a tué *not' Roué* !





← **Volontaire en tenue**

Nous, les paysans, on ne veut pas servir parce qu'il nous faudrait perdre de vue cette terre qui nous est chère, loin de laquelle on ne peut avoir nul bonheur. Déjà, sous l'ancien régime, « on ne venait jamais à bout de nous, pour servir dans la milice du roi ». Pourtant, il ne s'agissait que d'un service court et on allait guère et rarement à plus de trente lieux [150 km] de chez nous. C'est le subdélégué à l'élection du chef-lieu de canton qui procédait au tirage de cette milice honnie : il avait la peine de se faire accompagner par toute la maréchaussée car il survenait toujours des émeutes plus ou moins sérieuses. Quand un homme tombait au sort, il se mettait à pleurer, s'arrachait les cheveux et donnait les marques du plus violent désespoir : « *Plutôt que de quitter ses bœufs, sa haie, ses enclos, le Vendéen eût fait la guerre au roi* ». Aussi l'annonce de cette nouvelle « levée » fut pire que celle d'un cataclysme tombé sur la population paysanne, déjà désenchantée, fiévreuse, devenue hostile au législateur et à l'administration.

Sitôt, l'effervescence s'empare de la paroisse de Mouilleron et de toutes celles du voisinage. Il n'est pas question de partir « *pour sauver la Patrie ! La Patrie, connaît pas !* », répondent les paysans, et encore moins pour aller jusqu'aux frontières du Nord ou de l'Est, et de nulle part ailleurs, du reste ! Jusqu'alors, les contingents de la Vendée étaient destinés aux armées des Côtes, rassemblées à la Rochelle ou à Vannes. Que les Autrichiens envahissent la Champagne ou la Lorraine, c'est aux Lorrains et aux Champenois de leur barrer la route, disent les paysans, on ne veut point de cette levée : « *laissez-nous dans nos campagnes . . . Vous dites que l'ennemi vient, qu'il menace nos foyers . . . Eh bien ! C'est de nos foyers, s'il vient jamais, que nous saurons le combattre. . . Nous aviserons à notre salut, lorsque le cheval d'un cosaque apparaîtra dans nos haies. . . Il faut partir et aller verser notre sang aux frontières pour la défense d'un gouvernement qui nous est odieux et insupportable ! Non ! Ce gouvernement qui persécute nos prêtres, qui bouleverse nos habitudes, compromet nos traditions ancestrales, qui ne nous apporte pas un grain de blé de plus, qui n'a pas allégé d'un sou nos impôts et, qui, par dessus le marché, veut nous arracher à notre sol ! . . . Nous préférons mourir pour notre religion et notre jeune Roi sans sortir de nos foyers !* ».



Volontaires qui signent →

Nous, les **Rousseau**, et un grand nombre d'autres de la paroisse, on est sorti de nos borderies et on est allé hurlant dans les rues, à l'annonce de la « levée ». On criait : « *Il ne faut pas tirer au sort ! Aux « habits bleus » de partir. Aux fonctionnaires de commencer* ». Il est « *ben vrai* » que cette levée exaspère d'autant plus que, seuls quasiment, les paysans, les ouvriers salariés et les sans-travail, sont requis pour cette « levée en masse ». Les administrateurs, les gardes nationaux, bref, les nouveaux privilégiés, qui sont justement les nouveaux oppresseurs, ne tirent pas, eux ! Dans la bourgeoisie, si l'un d'entre eux est tiré, il paie un remplaçant mais les paysans, eux, n'en n'ont pas les moyens !

← **Paysans Vendéens**

Si l'on calcule bien et, moi, **Jean Rousseau**, ça je sais le faire : le nombre d'exemptés est considérable ! Et, quand nous allons avec mes frères et d'autres de la paroisse, à l'auberge du bourg : soit à la *Coupe d'Orient*, soit à l'auberge des *Trois Rois* ou bien celle du *Cheval Blanc* ou encore à l'auberge de la *Cosse* ou encore à l'auberge des *Trois Marchands*, on s'échauffe, tout en buvant une chopine, en pensant à ces « *accapareurs* », ces acquéreurs de biens nationaux, qui continueront à s'engraisser sur le dos des absents ! La date du tirage n'est pas encore fixée mais on sait déjà que presque 5.000 des jeunes gens de la Vendée, seront tirés. C'est l'exaspération parmi la population, car c'est les paysans qui seront les premiers touchés. Et, ce sera parmi les plus jeunes et les plus solides gars qui seront mobilisés. Le tirage est prévu pour les premiers jours de mars mais déchaîne déjà l'orage ! Le feu couve partout car les hommes ne veulent pas tirer. Certains font déjà de la résistance. C'est certain, il va y avoir une insurrection armée qui ne sera que





l'aboutissement des multiples mortifications subies. On ne veut pas de cette mobilisation. On veut défendre notre foi, surtout essayer de conserver le droit à notre culte, aussi !

On est pas les seuls à refuser de partir. Les départements du Maine, de l'Anjou, de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres, s'échauffent, eux aussi, paraît-il ! Les gens se mobilisent au son du tocsin et de la caisse [tambour] et on assiste partout aux mêmes mouvements de foule. Les autorités se heurtent à de fortes oppositions presque à des émeutes et les paysans disent : « *Nous aimons mieux, s'il le faut, mourir en Vendée que d'aller aux frontières défendre les assassins du Roi et les acquéreurs de biens*

*nationaux, tous ces traficalous ! Ces gens-là, nous appellent aux frontières, raisonnons-nous, pour repousser nos ennemis du dehors attirés chez nous par leurs propres excès ! Tant qu'à faire, commençons par régler leur compte à ces ennemis du dedans, meurtriers du Roi, persécuteurs de la religion et défendons, ici même, sur place, nos autels et nos foyers ! . . . Nous sommes provoqués dans ce que nous avons de plus cher. Nous sommes littéralement poussés à bout ! . . . Notre pays soutient assez ceux qui le défendent pour pouvoir travailler dans la paix. Ceux qui nous tireraient de nos champs pour armer nos bras, seraient des Scélérats ! . . . Nous, paysans vendéens, plutôt que mourir pour une république ennemi de Dieu, nous offrons notre arme et notre vie pour la religion et pour le Roi ». Un lettré a, d'ailleurs, dit justement de nous : « *la douceur de ce peuple est celle de l'agneau [mais], sa force est celle du lion mais s'il sort de son caractère, sa férocité peut être celle du tigre ! ».**



On vient d'apprendre que le jour du tirage au sort est fixé [3 mars]. On a des nouvelles fraîches, très rapidement, de tous les événements. Jamais, on a vu passer dans les hameaux autant de colporteurs qui font plus les « gazetiers » que les « vendeurs de fils, d'aiguilles . . . ». Comme on ne sait pas lire, dès l'annonce de leur approche, on se réunit au centre du village pour écouter la lecture des dernières nouvelles. C'est ainsi d'ailleurs qu'on a eu plus de détails sur la mort de notre regretté Roi, guillotiné comme un renégat. Certains ont acheté une estampe sur laquelle est dessinée la tête ensanglantée

de notre bien-aimé souverain. Parfois, c'est sur du bois qu'est gravé l'auguste portrait. On a été horrifié par cette « *Sainte tête sanguinolente* » présentée sans respect par ces « *Sans-culottes* », ces parisiens assoiffés de sang. D'autres ont acheté une effigie représentant, son fils, le jeune roi Louis XVII, invoquant le Père Céleste : « *Je prie Dieu pour mon Père et pour la France* ».

Louis XVI →

Les autorités ne disent pas toujours la vérité sur les événements. C'est pourquoi on est toujours heureux d'accueillir les « gazetiers » ambulants, à qui on offre une soupe ou un guignon de pain accompagné d'un morceau de fromage sec, quand on en a, mais aussi asile pour la nuit sur un tas de foin sec du fenil. Et puis, il y a aussi les foires où les nouvelles circulent à tout venant. Il se dit partout que la plus part des gars n'iront pas tirer et l'on parle sérieusement d'un soulèvement. Du reste, aussitôt que les bureaux de recrutement ont été installés, ce fut un grand cri séditieux qui se fit partout entendre : « *Nous ne partirons pas !* ». Dans nombre de communes, ce fut un grand brouhaha, un véritable chambardement ! Les jeunes gens, et les moins jeunes, se sont réunis dans les auberges du bourg où, d'ailleurs, il y a eu des bousculades avec les « *habits bleus* » et les « *Roussillons* » [gendarmes].

Après les empoignades, des coups se sont échangés.

← Louis XVII en prières

Nous autres, les **Rousseau**, on est allés d'abord au cabaret des *Bourracheries*, tenu par Maître Sarrazin, qui se trouve en le bas du hameau de la *Sauvagère* où nous demeurons. Pareillement, tous, on a déclaré spontanément : « *Si nous devons servir, nous servirons dans le pays ! Nous refusons d'aller aux frontières* ».

Maryline Raimond-Vincent

Dépôt Légal Décembre 2005



*Je prie Dieu pour mon Père
et pour la France.*



LES QUATRE FRERES ROUSSEAU



ROYALISTES BRIGANDS Scélérats égorgeurs de profession

Mme Maryline RAIMOND-VINCENT (commencé janvier 2003 fini avril 2012)

Arrière-arrière-arrière-arrière petite fille de Jean Rousseau « Brigand, Scélérat royaliste »

Troisième Partie : La Révolution

Biographie des frères **Rousseau** de 1793 à 1800



Mars 1793. La révolte gronde partout. Bientôt, c'est un ouragan qui déferle sur un nombre incroyable de communes en Vendée et ailleurs. Tout le Bocage est en ébullition, il se produit des incidents tumultueux et même des victoires paysannes . .

Ainsi, fut fait, dans certaines communes : tueries, exécutions sommaires, supplices sadiques au nom de la vengeance. Voilà le commencement, le mot est lancé : « *Vengeance !* ». Ces jeunes gens, presque tous paysans, ne se sont nullement concertés d'un département à l'autre. Mais, ils se sont trouvés sur pied, mus, de plus, par un commun ressort : l'horreur de la Conscription. Dès le début [déjà le 2 mars] des faits graves se produisent aux portes de la Roche-sur-Yon, à Beaulieu-sous-la-Roche, . . .

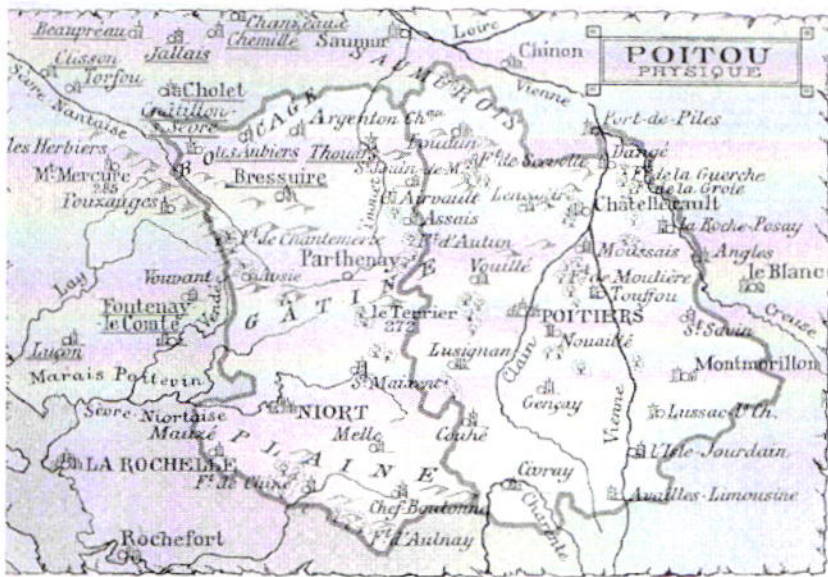
Ce fut dans les premiers jours du mois de mars que la paroisse de Mouilleron s'est, elle aussi, soulevée [le 3] un peu sous la contrainte certes car elle a été envahie par celle Bazoges et aussi celles d'autres paroisses voisines. Les « *Brigands*, raconte un patriote de Mouilleron, *s'étaient déjà transportés ici armés de piques, de bâtons et de quelques fusils. Ils ont envoyés à l'avance voir s'il y avait des risques pour eux puis ils arrivèrent, renversèrent l'Arbre de la Liberté si cher aux administrés patriotiques. Puis ils arborèrent à la place le drapeau blanc à fleurs de lys* ». Cet arbre avait pourtant été planté, alors, avec « *toute la joie que respire le sublime enthousiasme de la liberté et l'amour des lois républicaines* ». Tous les habitants, qui alors étaient dans l'espérance, avaient participé à son érection qui fut accompagnée de nombreux chants avec un lyrisme dont voici un spécimen : « *O plante à jamais chérie, Arbre de la Liberté (bis) Nous perdrons plutôt la vie Que de te voir arraché. Il n'est de bonheur dans la vie Qu'à l'ombre de la Liberté* ».

« *Je dis, moi, Jean Rousseau, allons-nous longtemps tolérer cet état de choses* » ! Certains de ces jeunes réfractaires, comme mes frères, constatent amèrement : « *Nous sommes perdus si nous restons au pays. La République va nous écraser !* ». D'un commun accord, mes frères ont décidés de se mettre en sédition et d'entrer en clandestinité. Ce sont de rudes gars, je vous le dis, qui ne craignent point les coups. Cette résistance populaire paysanne est accomplie en partie contre la « *levée en masse* », exigée dans tous les départements, pour « *courir* » aux frontières de la Nation. Beaucoup de gars avouent ouvertement : « *Pas de quartiers pour ces Bleus, qui déjà ont modifié les limites des paroisses [depuis 1790], tenté d'installer leurs curés « assermentés ». Pas de quartiers également pour ces « citadins » qui ont achetés les meilleures terres, et maintenant il faudrait donner des fils à ces Bleus ! Qu'on les massacre !* ».

Arbre de la Liberté →

Quant aux patriotes de Mouilleron, certains ont fui, entre autre, vers Marans. Le curé Guinefolleau est en tête suivi par le citoyen Théophile Cahors, ci-devant régent [instituteur] de la paroisse, « *patriote reconnu* » [il avait pourtant été appréhendé avec le curé dans *l'affaire des grains* en décembre 1789] et, qui avait été nommé à la suite de Gautreau François, comme « *collecteur d'impôt* ». Mal vu d'ailleurs pour cela, car





c'est une fonction qu'il n'a point p.216
 le doit d'exercer en plus de sa activité ; il est
 pourtant également premier maire de la
 commune et jugé par ses supérieurs « *bon
 patriote* ». Avec lui, se sont enfuient
 également : François Gautreau, père et fils,
 des « *bourgeois argentés* » et quelques
 autres encore.

← Carte du Poitou

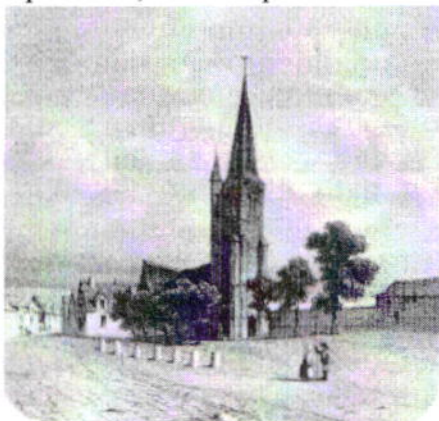
Chaque jour on apprend que de
 nouvelles insurrections ont eu lieu en Poitou
 dont de très violentes en Vendée. Bref, il
 paraît, qu'en l'espace de quelques jours, des
 bandes entières de paysans passent dans la
 clandestinité et c'est plus de 100.000

vendéens qui se seraient soulever, dit-on [du 3 au 9 mars ; sur 750 communes qui couvrent les départements insurgés, 400
 seulement participent à l'insurrection : en Loire-inférieure 80, Maine et Loire 130, Deux-Sèvres 87, Vendée 143], dans le pays !

À Cholet, le décret instituant la levée d'un contingent de 6 200 hommes était connu déjà depuis deux
 jours [samedi 2 mars]. La nouvelle s'en était répandue très vite puisqu'à la fin de la journée tout le département
 en avait connaissance. Dans la ville, l'émotion est considérable et un nombre effrayant de jeunes gens [5 à 6
 000] s'y rassemblent [le dimanche 3] aux cris de : « *Il ne faut pas tirer ! On ne tirera pas ! Aux habits bleus de
 partir !* ». Tandis que le tirage au sort est rejeté, et que des cocardes tricolores sont foulées aux pieds, les
 menaces fusent. L'atroupement se disperse mais on prévoit pour le lendemain [lundi 4], un grand
 rassemblement auquel sont convié les jeunes gens des hameaux environnants. Des agglomérats se forment
 dans les différentes auberges, notamment dans celle du sieur Rapin, place du Prieuré, où les esprits
 s'échauffent rapidement aussi avec l'aide de quelques chopines de vin. Vers deux heures de l'après-midi, le
 commandant en second de la garde nationale de Cholet vient lancer un appel au calme. La patrouille de cinq
 hommes qui l'accompagne est immédiatement désarmée, alors que l'officier est blessé au mollet. La garde
 accourt, tire et tue trois des atroupés. Les autres se dispersent pour mieux se regrouper hors la ville et marcher
 en direction de Brignolles et du May où les patriotes ont été désarmés le matin même tandis qu'était pillée la
 maison du juge de paix. Après une autre échauffourée, place du Bretonnais, la municipalité requiert l'envoi de
 renforts. Angers dépêche sur place une centaine de dragons. Du May, où ils ont établi leur quartier général,
 quelques deux cents insurgés se portent, le mercredi suivant au matin [6 mars], sur Saint-Macaire et se
 dispersent avant l'arrivée des cent gardes nationaux envoyés par les autorités de Cholet. Les patriotes de
 Jallais, inquiets des rumeurs concernant des rassemblements d'émeutiers dans les environs, font venir deux
 détachements de gardes nationaux. Le samedi suivant [9 mars], les jeunes de Chanzeaux, qui parcourent les
 villages à l'entour dans le but de grossir leurs rangs, sont dispersés par une compagnie de gendarmerie. Une
 fois regroupés, ils s'enhardissent et décident crânement de marcher sur Chanzeaux. Les gendarmes qui tentent
 de leur barrer le chemin ne peuvent les contenir. Les conscrits pillent la mairie et sonnent le tocsin avant de
 gagner la lande de Saint-Lézin. Le dimanche suivant [10 mars], c'est dans le nord de la Vendée qu'a lieu
 encore une sédition. À la suite d'une échauffourée à Beauvoir-sur-Mer, les Maraîchins ont pris la ville. Le
 district de Challans, alerté, y envoie une troupe de gendarmes et de gardes nationaux. Le lendemain, à
 Challans, et quelques cantons voisins, les insurgés se réclament de « *la fraternité, la liberté et l'égalité* ». Et,
 après tout, n'est-ce pas la Révolution elle-même qui a proclamé le droit de s'insurger contre l'oppression ? Un

perruquier, nommé Gaston, se met à la tête de cinquante conjurés, tue un
 officier républicain, prend ses épaulettes, fait soulever douze paroisses et
 marche sur l'île de Bouin pour s'assurer la communication avec la mer. Il
 est arrêté à Saint-Gervais par deux bataillons républicains et le combat
 s'engage : Gaston s'avance témérairement sur l'ennemi et tombe blessé de
 plusieurs balles. Sa mort sème l'épouvante dans son parti ; on prend la
 fuite, tout se disperse et l'insurrection paraît éteinte tandis que les gens de
 Saint-Philbert-de-Grandlieu, et des environs de Machecoul, se rassemblent
 eux aussi. Ceux de Bouin se soulève sous la houlette du chirurgien
 Hardoin [la ville sera aux Blancs le 13].

Et, aussi, d'autres soulèvements, presque en même temps, se sont



La tour de Bouin, par T. Drake.

produits à Saint-Gilles, Saint-Jean-de-Monts, p.217
Beaulieu, la Roche-sur-Yon, la Mothe-Achard . . .

La levée des trois cent mille hommes ordonnée par la Convention a réellement fait éclater le soulèvement général. Le 10 mars [dimanche], jour fixé par elle pour l'appel de cette levée, c'est un véritable raz-de-marée qui s'est produit sur plus d'une dizaine de jours. Simultanément, pour certains, mais aussi successivement, des groupes se sont formés de partout : c'est une population entière qui a couru aux armes et qui a culbuté presque partout les autorités républicaines



et les forces dont elles disposaient. Mais, il régnait une certaine confusion, un dérèglement voire par endroit un véritable chaos. Aussi, il apparut très vite urgent de trouver des chefs. Toujours dans le même temps, lorsque les paysans se présentent chez le vieux noble, Cesbron d'Argonne [ou dit De Cesbrous d'Argognes, qui pourtant s'est porté acquéreur des biens du clergé], afin que ce dernier les mènent au combat, il commence par les repousser mais les paysans insistant avec force, il se laisse faire violence en soupirant : « *Que de potences tendues si nous ne réussissons pas !* ». Tandis qu'ailleurs, M. Danguy de Vüe, un ancien officier de soixante trois ans à moitié aveugle, est hissé de force sur un bidet de chasse pour prendre la tête des paysans.

Maurice D'Elbée →

À Beaupréau [Maine et Loire] se déroulèrent d'identiques émeutes. Il y a eu des coups de fusil. La garde nationale, les « *habits bleus* » comme on les appelle, voyant leurs chefs menacés, ont tirés. Trois « *mutins* », comme ils ont dit, trois braves gars pourtant, sont tombés, frappés à mort. De plus, huit ont été blessés dont plusieurs mortellement. Les paysans de Saint-Martin de Beaupréau cherchent aussi un chef. Ils se présentent [le 10] chez un soi-disant noble *Monsieur D'Elbée*, élu membre de la municipalité. Ce petit lieutenant, sans fortune, qui voisine avec *Monsieur De Bonchamp*, vit tranquille, quelque peu retiré des affaires du pays dans son petit

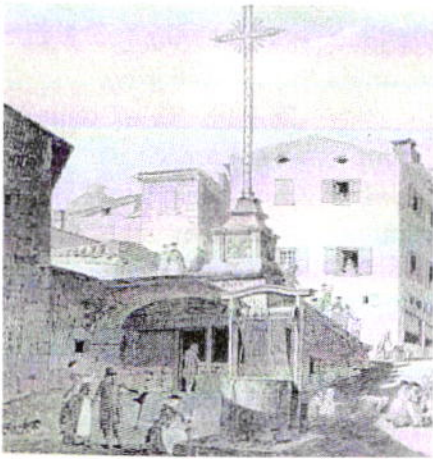


domaine de la Loge-Vaugirard, près du bourg de Saint-Martin de Beaupréau [Maurice Joseph Louis Gigot d'Elbée qui est né le 22 mars 1752 à Dresde (Saxe), est le fils de Maurice D'Elbée. D'Elbée était maréchal de camp du roi de Pologne mais il revient, à 20 ans, à Paris où il passe au service du roi de France. Il sollicite une compagnie. Sa demande est rejetée. Vexé, désespérant de monter en grade, il quitte l'armée en 1783 et s'installe dans sa propriété faisant rentrer dans sa bourse quatre sous venus des salines de son épouse. Il prend part à Beaupréau à l'assemblée locale du Tiers état, participe à la rédaction du cahier de doléances et à l'élection des députés du Tiers qui seront envoyés à Paris. Il ne peut même pas s'inscrire parmi les électeurs de la noblesse mais est élu député parmi ceux du Tiers, aux États Généraux de 1789. C'était pourtant avec enthousiasme qu'il avait accueilli la Révolution, au point que, le 14 juillet 1790, le département du Maine et Loire le délègue à la fête de la Fédération, à Paris. Mais il est très vite désabusé. Versatile, lorsque la machine de la Révolution s'enraille, et à leur appel, il rejoint l'armée des Princes émigrés à Coblenz en 1791. Mais pour peu de temps puisqu'en 1792, il est de retour chez lui]. C'est là que les paysans, envahissant sa cour, viennent le chercher. Jusque là, il n'a prit aucune part aux premiers rassemblements. De petite taille, son abord est assez froid, son langage est « *sentencieux et lent* », gêné qu'il est par un fort bégaiement. Il a quelque peu de l'ambition mais bornée comme toutes ses vues. Mais c'est un homme estimable et vertueux, extrêmement dévot et enthousiaste, d'un courage extraordinaire et calme. Néanmoins, son amour-propre se blesse facilement et il s'emporte sans propos.

Ce jour-là, D'Elbée est en famille. C'est le baptême, de son dernier enfant né, la veille. On veut l'emmener mais il refuse sans avoir au préalable essayer de raisonner les paysans qui ont envahi sa propriété.



Un dialogue animé s'engage entre *Monsieur d'Elbée* et ceux des paysans qui avaient porté la parole. Et pour être entendu de tous à la fois, il se place sur un balcon. Il tente de les raisonner car il sait que, sans armes, tout soulèvement est voué à l'échec. Il leur décrit les difficultés et périls de leur entreprise, leur fait valoir leur inexpérience dans le métier des armes ainsi que la force des troupes républicaines et leur représente vivement les maux inséparables d'une guerre civile. Devant lui se trouvent des paysans inébranlables. Puis, de guerre lasse, il leur dit de revenir le lendemain s'ils persistent dans leurs intentions. C'est ce qu'ils font et, finalement, devant leur insistance, il leur fait promettre de se montrer jusqu'au bout « *hommes de résolution et de cœur et de ne déposer les armes qu'après avoir secoué le joug de la République !* » [ce discours fut connu plus tard de toute l'armée], puis il



est quasiment emmené de force :

p.218

« C'est bien. Marchons à la victoire ou au martyr ». Mais, il laisse néanmoins percer ses regrets, et il tient en toute naïveté à dresser un procès-verbal de la violence qui lui est faite.

← Petite ville du **Poitou**

Tous ces mouvements inquiètent naturellement les autorités qui, d'ailleurs, crient au complot et ne veulent pas, et ou ne peuvent, se rendre à l'évidence. Alors, elles accusent les curés, la plupart pourtant déjà déportés, et même les autres favorables au régime, ou encore ceux terrés dans leurs cachettes. Elles accusent les nobles, la plus part émigrés, ainsi même que ceux passés à la tête des armées et encore plus ceux qui s'efforcent de se faire oublier. Pour les révolutionnaires, l'opposition d'une

population contre une Révolution qui se réclame du peuple est incompréhensive. Il faut prendre des mesures radicales ! Les citoyens Berthe et Morillon écrivent au ministre de l'intérieur [5 mars] : « Il faut élever ce peuple ignorant à la hauteur de notre belle Révolution. Nous devons le contraindre à savoir être libre . . . Que les levées s'effectuent avec du canon et des coups de fusil et personne ne songera à se révolter ». Le citoyen Danton a proposé [6 mars et voté le 9 mars] que des commissaires soient envoyés dans chaque département afin d'organiser la mobilisation des citoyens patriotes. Les gardes nationales de Luçon, et de la plaine, essaient deux fois de pénétrer dans le bocage en passant le Lay [rivière]. Elles ont été repoussées. La Convention décrète également [10 mars] la création d'un tribunal révolutionnaire chargé de rechercher et juger les suspects. Les commissaires délégués de l'Assemblée Constituante sont dans les départements de l'Ouest : Arnaud Gensonné, qui est l'un de nos représentants vendéens à l'Assemblée, le citoyen Gallois et La Réveillère-Lépaux [qui en janvier 1797, institua dans le pays la théophilantropie ; doctrine philosophico-religieuse dont les adeptes tentèrent de remplacer le culte catholique par une religion de l'Être suprême], citoyen de Montaigu.

Mais l'insurrection, qui va croissant, gagne le pays de Retz. Le dimanche encore [10 mars], M. de la Roche-Saint-André, suivi de MMrs Paigné, Bertaud et des trois frères La Robrie : Prudent de La Roberie, Josèphe et Hyacinthe, ci-devant nobles naturellement, se présentent avec cette armée aux portes de Machecoul en Vendée qui est une petite cité où les patriotes se sont montrés « les plus excités » au point que ceux-ci sont allés jusqu'à fabriquer des menottes pour « emmener aux frontières les jeunes gens conscrits attachés deux à deux ». La ville est attaquée [le 11] par les insurgés de Saint-Philbert et de toutes les paroisses qui bordent le lac de Grand-lieu tandis que la garnison est commandée par M. Maupassant, ex-représentant, qui veut en vain opposer de la résistance. À l'aube, les occupants de la ville [400 habitants], que le tocsin a tenu éveillés une partie de la nuit, ont entendu venant de la campagne un bruit semblable à celui de la mer soulevée par la tempête. Un brouillard épais ne permettait pas de distinguer la cause d'un tumulte aussi abominable : c'était le cri des paysans des alentours réunis « en masses noires et compactes » qui avançaient vers la ville de Machecoul en poussant « des cris sauvages ». Tout à coup, le soleil, qui se levait, a fait « jeter un éclat effrayant » aux faux et aux fourches. Les gardes nationaux de la ville, alertés eux aussi, se portent à la rencontre de cette bande tant qu'assez excitée. La centaine d'hommes qui composent cette garde ne peuvent résister à cette vague humaine et se débandent. La ville est envahie brusquement par environ 10.000 hommes dont 6.000, tout au plus, étaient armés de fusils, souvent de vieilles pétoires. Le reste avait des couteaux de pressoir, des faucilles plantées dans des bâtons, des brosses ou bien des grosses massues de bois nouveaux, des

fourches et nombre d'entre eux s'étaient muni d'une arme terrible, inventée par on ne sait qui, une faux redressée, emmanchée à l'envers au bout d'un long bâton et dont l'aspect est effrayant. Bien affûtée, elle était une arme plus dangereuse qu'une baïonnette de soldat. Tous les paysans étaient dans l'ivresse de la joie ! Ils se croyaient invincibles.

← Massacre du curé Le Tort de **Machecoul**

Des palabres se font entre les uns et les autres. On parlemente et les insurgés obtiennent la clef du clocher quand soudain un coup de feu qui éclate, tiré par un officier, entraîne la riposte des assaillants. On ne sait qui a commencé, disent certains, mais les gardes nationaux ripostent immédiatement et tuent quatre paysans. Aussitôt,





la masse s'ébranle et se déchaîne aux cris de :

p.219

« Vive le Roi ! Vive les prêtres ! Nos bons prêtres » et « Pas de tirage ! ». La ville est prise et les « patriotes » sont cognés, massacrés par les « Brigands », leurs femmes encore plus cruelles, aussi même par des vieillards et des enfants qui faisaient partie de cette cohorte. Cette troupe braillait : « Tue ! Tue ! ».

← **Arbre de la Liberté**

Ce soulèvement est l'un des plus violents. Il y a des morts. Le commissaire Maupassant est tué dès les premières décharges et une vingtaine de soldats républicains jonchent le sol tandis que des vieillards les assommaient encore et que des enfants criaient : « Victoire ! ». Les rues de Machecoul étaient pleines. On sonnait toutes les cloches. On avait fait un grand feu sur la place avec l'Arbre de la Liberté et avec les papiers des administrations [d'après les mémoires de Mme de la Rochejaquelein]. Dans la foulée, les insurgés commencent par arracher de son église le curé constitutionnel, Monsieur Le Tort et le massacrent sous le porche à coups de baïonnettes sur le visage. Son supplice a duré dix affreuses minutes. Les Bleus prennent la fuite, tandis que la ville saisie d'assaut est en proie aux fureurs d'une troupe de paysans déchaînés qui commettent mille atrocités. La ville est aussitôt prise en mains par un comité royal. Il est présidé par un ancien gabeleur [ancien contrebandier

], le ci-devant procureur-fiscal René-François Souchu, ex-avoué Tourangeau, signalé le « plus mauvais avoué de son métier ». C'est un personnage douteux qui a su retourné les événements à son profit et qui organise des assassinats juridiques et fait tomber des têtes. C'est un homme violent et peu estimable que son audace a fait prendre pour chef par les mécontents. Souchu ne « fit pas dans la dentelle » pendant quelques jours [entre le 11 mars et le 22 avril]. Il inaugura la « curée des patriotes ». Ceux-ci, en virent de toutes les couleurs car Souchu n'était ni plus ni moins qu'un sadique et un fou. Ayant pris le « pouvoir », il voulut de suite jouer les chefs et rédigea une déclaration de guerre à la République lui signifiant qu'« à la face du ciel et de la terre, il ne reconnaît et ne reconnaîtra jamais que le Roi de France pour son seul et légitime souverain ». De plus, il adresse aux paroisses des environs, la proclamation suivante : « Le peuple du pays de Retz et pays adjacent s'est rassemblé de lui-même, en corps de nation, dans la ville de Machecoul pour arrêter le brigandage [des Bleus], secouer le joug de la tyrannie [de la République] et reconquérir ses droits et ses propriétés, dont il a été dépouillé par la force et la violence des brigands [il s'agit ici des brigands patriotes] qui ont usurpé l'autorité légitime, porté leurs mains sacrilèges sur la personne sacrée du meilleur des rois, détruit la monarchie, la justice et la religion, déclare à la face du ciel et de la terre qu'il ne reconnaît et ne reconnaîtra jamais que le roi de France pour son seul et légitime souverain, auquel il jure obéissance et fidélité. Qu'il ne reconnaît plus ni la prétendue Convention nationale, ni les départements, ni les districts, ni les municipalités, ni les clubs, ni les gardes nationales. Les forçats de tous ces scélérats doivent attirer sur eux la vengeance céleste et la punition la plus éclatante. Il est fait défense à qui que ce soit de leur obéir, sous peine d'être puni comme rebelle à sa Majesté [Louis XVII]. Le peuple déclare reconnaître un commandant pour le Roi [Souchu, lui-même] dans cette ville de Machecoul, pays de Retz et pays adjacent, et jure de lui obéir en cette qualité. Il a été arrêté, à l'unanimité, que la présente déclaration sera publiée dans cette ville, dans toutes les paroisses du pays de Retz et du pays adjacent afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance » . . . Signé : « Le peuple de Machecoul, du pays de Retz et du pays adjacent » . . .

Contresigné : « Souchu, Machecoul, le 12 mars 1793, l'an dernier de la Tyrannie ».

Moi, **Jean Rousseau**, je suis pleinement en accord avec cette adresse dont le contenu est parvenu très vite dans toutes les paroisses insurgées. Mes frères sont aussi de cet avis. On ne veut plus de cette Assemblée : la Convention nationale et on veut surtout que l'on relâche le jeune roi, Louis Le Dix-septième qui est toujours détenu avec sa mère, sa sœur et sa tante, dans la prison du Temple.

← **Louis XVII**

Dans les jours qui vont suivre d'autres massacres sont encore perpétrés sur les habitants patriotes de la petite ville de Machecoul. Le républicain devient alors l'objet d'un véritable hallali. Un tribunal est institué et, c'est Souchu, complètement dénué d'humanité, qui en prend la présidence. On y conduit les habitants patriotes mais aussi ceux simplement soupçonnés de l'être. Souchu, condamne à mort sans entendre quiconque. Il est pourtant en désaccord avec quelques-uns de ses collègues, des gens plus humains, comme le président du





Comité royaliste de la paroisse et p.220 de ses membres. La plupart de ceux-ci ne désirent pas la mort des prisonniers [les habitants patriotes ou les Républicains dont les gardes nationaux].

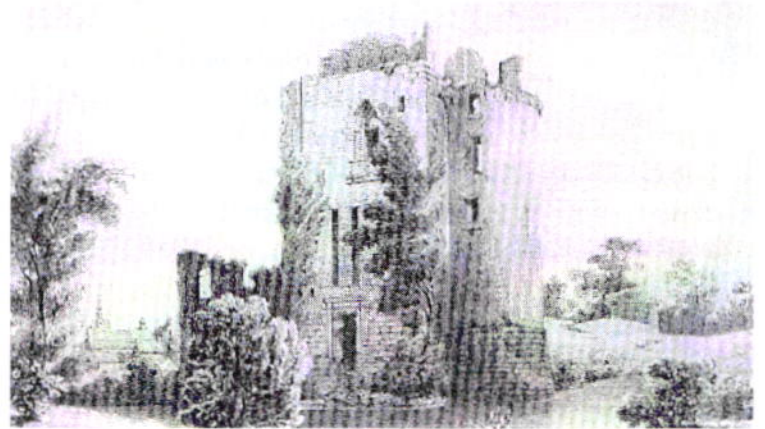
← les « *chapelets* » de **Machecoul**

Ils veulent seulement les mettre en lieu de sûreté pour, disent-ils, les empêcher

de correspondre avec l'ennemi. Les condamnés avertis depuis la veille de leur sort, et après avoir reçu la visite des prêtres, étaient liés deux à deux puis chaque couple attaché à un autre, par une corde, était ainsi conduit en « *chapelet* » vers une large fosse creusée dans la cour du château [de Machecoul] et, plus tard, dans une prairie des environs. À quelques pas, le peloton fusillait. Parfois, les condamnés du lendemain se trouvaient contraints d'assister au spectacle du « *chapelet* ». On vit parfois des « *mal tués* », sortir du tas de cadavres deux ou trois jours plus tard. On se hâta de les achever. D'aucuns ont avancé un chiffre de cinq cent soixante quinze « *Bleus* » qui ont été assassinés, égorgés de sang-froid par les « *Brigands royalistes* » que le fanatisme et la rage des ci-devant nobles ont armés et ameutés pour les détruire, dirent les survivants.

Ruines du château de **Machecoul** →

Un quidam patriote a raconté qu'il a vu, quelques temps après, au château [de Machecoul], les fosses où leurs cadavres sont amoncelés. Il en a même vu dans le *jardin du Calvaire*, à peine couverts et leurs mains debout, sortant de terre, semblaient lui demander vengeance ! [une note



imprimée par ordre des corps administratifs de Rennes porte à 552 le nombre de victimes. Ce chiffre publié dans le but d'exaspérer contre la Vendée est évidemment exagéré. Il a même été nié par ceux des officiers vendéens qui blâmèrent, de plus, ce triste début. Ce fut pendant longtemps le seul fait de ce genre constaté à la charge des Vendéens. Pour l'affaire de Machecoul, on a parlé aussi d'un nombre de morts de 160 personnes mais les rumeurs allèrent jusqu'à 500 à 800 au total jusqu'en avril 1793. On a dit, aussi, que ce fut là l'origine du nom de « *Brigands* » que la République donna aux insurgés et qu'elle leur a toujours conservé. Ils y répondirent en appelant simplement leurs adversaires : « *bleus* » et malgré les brigandages, tout aussi violents parfois, dont ils furent eux-mêmes constamment victimes de la part des soldats de la République]. Quelques temps après : « *on voyait encore dans une vaste prairie voisine qui servait de tombeau aux Républicains immolés, un bras hors de terre, dont la main, accrochée à une poignée d'herbes, semblait celle d'un spectre qui s'était vainement efforcé de sortir de la fosse* » [c'est-à-dire, à la reprise de la ville, le 9 juin, par Charette et Bonchamps ; ce dernier nota ces visions horribles. Quand à Souchu, qui pensa un temps trahir Charette, il finit misérablement. Après avoir abandonné ceux qui l'avait suivi, il alla, lorsque l'armée de Nantes reprit Machecoul, s'offrir aux Républicains comme transfuge. Il a brandi une cocarde tricolore et juré qu'il voulait aider à l'arrestation de Charette. Peine perdue : au son des fifres, un sapeur lui a tranché la tête de deux coups de hache]. Ces massacres eurent un grand retentissement dans tout le pays, traumatisant les esprits et dramatisant les sentiments des Français républicains contre les « *Vendéens* ». Ces massacres indignes et horribles, les « *chapelets* », étaient formés de fils de petits notables républicains abattus sans jugement ni discernement au bord des fosses communes souvent creusées par eux mêmes. Cela parut, tout de même, du plus mauvais goût pour un grand nombre de citoyens et pour également certains des chefs insurgés. Les Républicains, par la propagande, surent s'en servir [quelques années plus tard, un tableau, aujourd'hui à Cholet, est très explicite : « *au pied d'un sinistre donjon, un gentilhomme arrogant et des élégantes en robe de cour se délectant du spectacle de républicains affreusement mutilés* »]. C'est, à n'en pas douter, la représentation de Charette et de ses amazones, lors des massacres de Machecoul.

← **Massacres de Machecoul**

Le message est clair : les Vendéens, conduits par des nobles, seraient des sauvages justiciables des pires traitements. Précisons quand même que ce sont les gardes nationaux qui, les premiers, ont tiré sur la foule [et que Charette, alors absent, a ensuite tenté





de sauver, dans les jours qui suivront, après le 14 mars, quelques bourgeois de la fureur populaire]. Le nombre élevé de victimes, immolées dans des raffinements de cruauté et présenté par la République, relève tout bonnement de fantasmes et d'une propagande insistante qui ont fini presque par passer pour de la réalité, disent les

esprits éclairés.

L'armée victorieuse sortit enfin de Machecoul tandis que Souchu y continuait sa triste besogne. M. de La Roche-Saint-André marcha alors sur Pornic qu'il emporte le lendemain [11 mars] presque sans coup férir. Après cette conquête, les Vendéens se livrent à la joie, vident force barriques et s'enivrent de vin et d'eau-de-vie, sans placer aucun corps de garde. Tout à coup, paraît une colonne républicaine commandée par un curé constitutionnel, nommé Abline. Les insurgés ivres morts, couchés dans les rues, hors d'état de combattre ne peuvent s'opposer au choc des républicains vite revenus. Ils prennent d'abord la fuite en laissant sur place trois cents paysans soûls allongés dans les passages. Le drapeau tricolore flotte de nouveau sur la tour de Pornic, tandis que des rescapés s'échappent avec à leur tête M. de Saint-André. Une escouade de gendarmerie se trouve sur la route du tout frais général vendéen et veut l'arrêter. M. de Saint-André tue deux gendarmes de sa main, s'ouvre un passage et parvient à regagner Machecoul où il a laissé une assez forte garnison. Il trouve dans cette ville tous les esprits prévenus contre lui. On l'accuse de la défaite des siens, on le traite de lâche, on veut le fusiller ; quelques amis lui font un rempart de leurs corps, il fuit, se sauve à l'île de Bouin et renonce ainsi aux honneurs du commandement

Le deuxième lundi de mars [le 11], c'est Clisson, pourtant défendu par quatre vingt gardes nationaux, qui subit trois attaques successives. La vente des meubles du ci-devant De Goulard, noble émigré, est arrêtée par les insurgés de plusieurs paroisses des alentours qui après avoir tué à Légé, onze patriotes et un officier municipal, fusillent, au château du Retail, où a lieu la vente forcée, deux gendarmes, le commissaire national et une dizaine d'acquéreurs. Et la flambée continue : le bruit circule qu'il y a eu aussi des émeutes en Bretagne et dans le Bressuirais : le district de Bressuire veut aussi procéder à la levée. Tous les conscrits se retirent dans les bois ; les autorités poussent l'acharnement au point de mettre le feu à quelques villages déserts.

Mais il y a eu également des mutineries en Anjou, comme à Vihiers, à Chemillé, . . . qui sont tombées, et notamment aussi en bordure de la Loire, comme à Saint-Florent-le-Vieil. Ce jour-là, le mardi [12 mars], les jeunes de cette paroisse refusent de tirer au sort. Mais les autorités du district ont convoqué également dans cette ville les jeunes gens des communes voisines qui ne veulent pas non plus se laisser incorporer las qu'ils sont, disent-ils, d'être menacés par les autorités et de recevoir des coups de plat de sabre. Néanmoins, tous s'y rendent la rage dans le cœur et décidés à braver l'autorité. Ils sont entrés en criant : « *Vive le roi et nos bons prêtres !* ». Ils se précipitent sur les gendarmes et les gardes nationaux. Les administrateurs veulent en vain se faire entendre mais des huées universelles les contraignent au silence : les menaces succèdent aux remontrances, les gardes nationaux braquent une pièce de canon sur les mutins, le tumulte augmente, le boulet part. Quelques jeunes gens sont blessés, les autres se jettent, le bâton à la main, sur les gendarmes et les administrateurs. Après un quart d'heure de combat les jeunes gens sont vainqueurs. Ils ramènent deux

coulevrines [pièces de canon], pillent des maisons, massacrent même des patriotes, envahissent la subdivision, participent au pillage de la maison du district, en brûlent les papiers administratifs, prennent l'argent contenu dans la caisse, partagent les *Assignats* qu'ils y trouvent et vont les dépenser au cabaret, en chantant leur triomphe. Puis, les mutins sont rentrés dans leurs foyers. Tout était calme et l'insurrection paraissait assez assoupie.

← Scapulaire Vendéen (très rare)

Les insurgés portaient sur leurs « *biaudes* » des médailles pieuses, des cocardes blanches décorées de petites insignes carrées en étoffe sur lesquelles étaient brodées différentes figures telles que des croix avec « *Dieu Le Roi* », des petits cœurs percés de piques et autres signes de cette espèce. D'autres ont sur le cœur un précieux scapulaire sur lequel est brodé : « *DIEU ET LE ROI - VIVE LOUIS XVII ROI DE FRANCE - Veille sur lui, Grand Dieu qui sauva son Enfance* ».



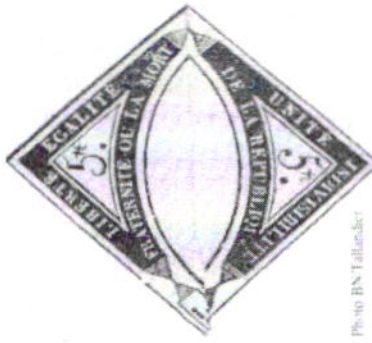


Photo BN-Tallandier

← Assignat plié, on lit: La Mort de la République

p.222

Partout des petits groupes se sont improvisés. Les villes qui tombent sont impuissantes devant la force de cette masse composée surtout de paysans. La facilité déconcertante avec laquelle elles sont prises, pour ces paysans dont le regard ne dépasse guère l'horizon de leur clocher, les fait crier au miracle. Ils voient sans conteste dans leurs actions, la main de Dieu. Bientôt, sans doute, ce sera le rétablissement de la liberté de pratiquer la religion catholique dans l'obéissance du Saint-Siège, le retour de la monarchie et la délivrance du joug républicain.

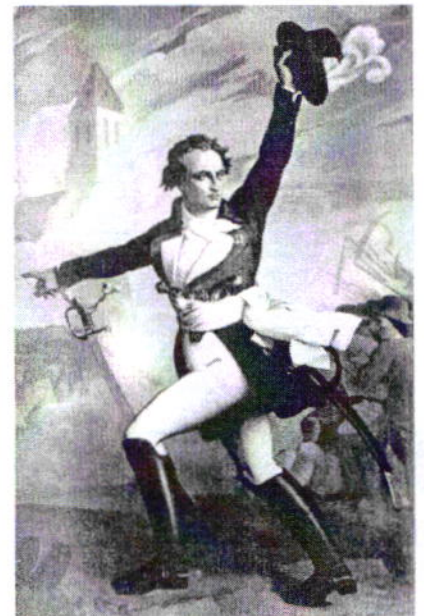
Moi, **Jean Rousseau**, et mes frères également, on a décidé, depuis quelques temps déjà, de se joindre à certains petits groupes déjà bien structurés. Il n'y a pas que ceux formés à Mouilleron. Le « *brave docteur Gallot* », de Saint-Maurice-le-Girard, qui en « *bon républicain* », et pour avoir depuis Paris accompagné la radicalisation de la Révolution, ne comprend pas les insurgés vendéens, qui d'ailleurs ces jours-ci, lui ont pillé sa maison. Il en signale à : Cezais, à la Caillère, à Bazoges-en-Pareds, et bien sûr à Mouilleron, et dit-il assurément : « *à ce moment, ce sont des Brigands* ». Voilà, comment ils nous mentionnent maintenant !

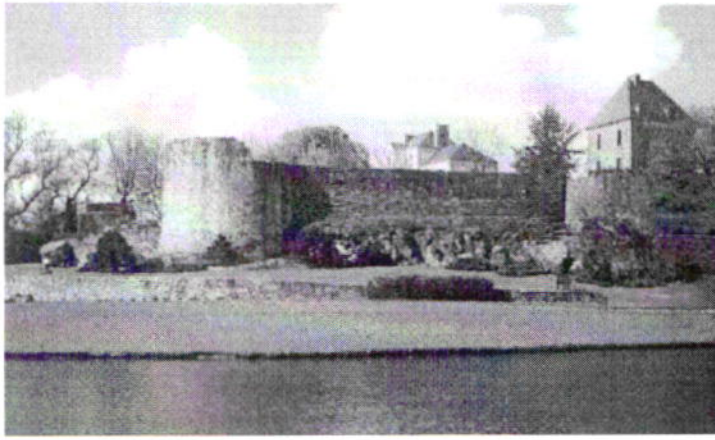
Très vite, nous les simples paysans, prenant conscience du cas fâcheux dans lequel on s'est mis, on a compris qu'on ne pourrait pas se tirer tout seul d'affaire. La stratégie élémentaire des premiers jours, marcher sur les petites villes [comme la Châtaigneraie entre autre], où sont installés les bureaux de recrutement, apparaît tout à fait insuffisante. Très vite aussi, on a pris conscience qu'on avait « *un talon d'Achille* ». Il nous faut des chefs et l'on s'est tourné bien souvent vers les nobles du voisinage, qui d'ailleurs pour certains, ne se sont point laisser convaincre sans quelques hésitations. Il est vrai, que plus instruits, plus ouverts, ils connaissent la puissance de la Convention, et surtout sa force qui, dans toute une partie du pays, entraîne encore les pensées vers la Révolution. Ils se rappellent les échecs de la Proustière [26 juin 1791] et de Bressuire [en 1792].

Avec quelques nobles à notre tête, l'insurrection prendrait un caractère un peu différent et cela nous dynamiserait. Ceux-ci, en majorité, ont gardé intacte la foi royaliste. À leur contact, d'ailleurs très vite, il y a eu une évolution dans les sentiments. On reconnaît par ailleurs, que l'horreur de la conscription a mis tout naturellement sur pied une Vendée militaire, qui dès ses premiers vagissements, a avoué, a crié, son but primordial mais la révolte est faite pour Dieu. « *Notre principal allié, disons-nous, c'est Dieu, lui même. Le Bon Dieu sera bien plus fort que le diable ! C'est une véritable croisade ! Et nous ne demandons qu'à mourir pour lui pour aller en son Paradis !* ». Aussi, pour nombre de paysans, il n'y a plus d'alternative. Il doivent se battre jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils revendiquent haut et fort ou bien périr naturellement tant qu'à faire en combattant. Ils sont malins et experts dans l'art de se dissimuler et pour tromper l'ennemi certains insurgés, pour se reconnaître, ont un billet en poche. C'est un « *assignat* » plié de telle sorte qu'apparaît alors sur sa partie gauche : « *Liberté Égalité Fraternité ou la Mort* » et sur la droite : « *Unité Indivisible de la République* ». Désormais c'est une loi de sang : les Vendéens, ceux qui ne veulent pas être soldats, n'ont plus d'autre choix que de faire la guerre à la Révolution. Bientôt, une quantité d'autres petites villes tombent encore tandis que leurs administrateurs fuient aussitôt. Dans cette frénésie, qui agite quatre départements, les seules gardes nationales en présence, fragmentées, dispersées, par petites formations, subissent un choc formidable. Les districts, les départements, les villes s'appellent mutuellement au secours : « *Frères et amis, notre département est en feu* ».

Sapinaud de la Verrie →

Un autre rassemblement est allé chercher, le même jour, le mercredi [12 mars], les deux Sapinaud, l'oncle et l'un de ses neveux : l'oncle, Louis-Esprit Sapinaud de Bois-Huguet [né 1738], dit *Sapinaud de la Verrie*, seigneur de la Verrie (sic), est un vieil ami de la famille Bonchamps. Il vivait retiré dans ses terres de Vendée quand les paysans de la Verrie, de la Gaubretière et ceux de Mortagne, viennent le chercher dès les premiers jours de l'*Insurrection*. Presque quatre ans plus tôt, il avait pourtant « *salué avec joie l'aurore brillante de 1789* ». Dans un premier temps, il a essayé de s'opposer aux désirs des habitants de Mortagne venus le presser de se mettre à leurs têtes. Ils le menacent de mort et, après une brève résistance, *Sapinaud Bois-Huguet* donne l'ordre de faire seller son cheval mais leur clame préalablement : « *Mes amis, c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer* », leur dit-il pour les dissuader. Puis, « *Je crains la mort plus que tout autre, mais il me déplairait qu'on pût dire plus brave que moi !* ».





Néanmoins, il réserve ses pensées : combattre la République lui paraît une folie. Pourtant, le lendemain [mercredi 13 mars] Sapinaud entre à Mortagne. Dans la foulée, les gars de Chavagnes-en-Paillers, de Treize-Septiers, des Herbiers, des Quatre-Chemins-de-l'Oie, de Saint-Fulgent, de Chantonay, de Mouilleron . . . se sont levés dans le même temps et, çà et là, ils ont rossé des gardes nationaux et percé des bedaines bourgeoises.

Plusieurs de ses neveux l'accompagnent, dont : Jean-René Sapinaud de la Rairie dit également *Sapinaud Boishuguet* ; une grande amitié lie ce dernier au jeune fils Bonchamps ; précédemment, ils avaient ensemble fait leurs classes dans l'armée du roi avant 1789. Charles Henri Sapinaud de la Rairie, l'autre neveu [est né le 3 décembre 1760 au Château du Sourdy, paroisse de la Gaubretière au-dessus des Herbiers], est nommé aussi parfois pareillement *Sapinaud Boishuguet*. Il n'égale pas son oncle [son nom le portera pourtant, après le décès de celui-ci, à sa succession]. On le surnomme également « *le faible Sapinaud* ». Sa douceur, la bonhomie de son esprit et de ses manières lui font beaucoup d'amis. Mais il n'a hérité ni du talent ni de la réputation de son oncle. Les paysans l'aiment, mais n'estiment réellement ni sa capacité ni même sa bravoure.

Ensembles, avec derrière eux leurs paysans, ils attaquent et dispersent un corps de garde nationale qui occupait depuis quelques temps les Herbiers. Les hommes de ce corps républicain, une fois débandés, se sauvèrent dans toutes les directions sans savoir que d'autres soulèvements avaient lieu. Beaucoup, en route, tombèrent sur des bandes insurgés et furent tués. Ce ne fut que justice. Quelques jours avant, ces hommes avaient été féroces à Pouzauges où ils avaient, entre autre, massacré la mère des frères Ussault : son crime était seulement d'être leur mère.

En fait, il y a partout des émeutes et toujours aussi pour les « *bons prêtres* ».

Dans le haut de la Vendée, une douzaine de curés réfractaires avaient été arrêtés et incarcérés dans le château de Montaigu dont on avait fait une prison. La ville compte quelques révolutionnaires exaltés dont : le citoyen représentant du peuple Jean-François Goupilleau, qui a épousé Marie, la sœur de Phelippeaux un autre représentant.

Les habitants de Saint-Fulgent avaient, déjà, forcé une première fois cette prison pour reprendre leur curé. Parmi les nouveaux prisonniers se trouvaient le curé de Saint-Hilaire-de-Loulay et ceux de plusieurs paroisses voisines. Se souvenant de ce qui s'était passé quelques mois auparavant [décembre 1792], des habitants, des métayers, et d'autres de la première de ces paroisses [Saint-Fulgent], désolés de ne pouvoir aller à la messe, se réunirent sans armes pour aller à Montaigu réclamer leur curé. L'un d'eux, un vieillard respectable, portait dans ses bras une statue de Saint-Hilaire, leur patron. Ils s'acheminèrent vers le chef-lieu du district et furent admis auprès du procureur- syndic [Goupilleau] qui les reçut fort mal :

- « *Eh ! mon bon monsieur citoyen, répéta plusieurs fois le chef de l'ambassade, rendez, nous nos prêtres. Nous vivons sans religion ; nos enfants ne reçoivent plus aucune instruction. Que deviendrons-nous ? Que deviendront-ils ?* » - « *Retirez-vous, insensés fanatiques !* », répond l'autre. C'est tout ce que ces braves gens purent obtenir. - « *Eh bien ! dirent-ils, que la volonté de Dieu soit faite ! Si de grands malheurs arrivent, vous en serez, seul cause* ». Ce fut, quelques jours après cette démarche pacifique, qu'ils se levèrent en masse [13 mars] et vinrent réclamer à nouveau leurs pasteurs. Quelques soldats, plus la garde nationale de Montaigu et les membres du district, s'étaient barricadés dans le château. Sommatation faite, les paysans enfoncent les portes, tuent tous les membres du district, excepté un, délivrent les prêtres, brûlent les papiers et s'emparent pleinement de cette ville réputée très républicaine.

← Messe clandestine

Toujours à la recherche de chefs, si possible d'anciens militaires, les paysans sont allés aussi chercher M. De Royrand [Charles-Aymé De Royrand, de la Roussière, né 1726 à St-Fulgent près de St-André-Goule-d'Oie. Colonel en retraite, qui est âgé de 67 ans]. Il est dans son domaine de la Branière, à Chavagnes-en-Paillers quand les





jeunes de Saint-Fulgent viennent le chercher le lendemain. Son frère l'accompagne [le second frère de Royrand, est officier supérieur du génie, Il avait perdu un bras aussi les paysans l'appelaient le Mangot (bras coupé)]. De suite, De Royrand est choisi comme chef et sera doublé par Sapinaud. Ils installent un campement aux Quatre-chemins-de-l'Oie.

Presque au même moment, d'autres paysans des environs de Chantonnay se sont également soulevés. Ils ont mis à leur tête les deux frères De Verteuil, du *Champ Blanc*, de la paroisse de Sainte Florence [paroisse située proche de la forêt de l'Herbergement, et de la paroisse de l'Oie, et aussi à 5 km des Essarts]. L'un est : Jacques Alexis de Verteuil, écuyer seigneur de Champblanc [demeure au *Logis du Champblanc* près de Saint-Vincent-Sterlanges ; il est né le 26 mars 1726 à Baurepaire en Vendée, au-dessus des Herbiers]. Il a rassemblé des gars des alentours mais surtout ceux de la Jaudonnière et s'est déplacé plusieurs fois à Mouilleron. Un autre groupe de paysans est allé quérir, à la Châtaigneraie, De Hargues [Dehargues] et, à la Pommeraie-sur-Sèvre [située en limite de la Vendée et à deux lieues de Pouzauges], les deux frères Ussault : l'un, Dominique [ancien

élève du Petit-Séminaire d'Angers, est né à la Pommeraie, le 15 novembre 1767. Il appartenait à une famille très honorable], fut l'un des premiers à prendre les armes avec les gars de la Pommeraie et ceux de la Flocellière [paroisse voisine de Saint-Michel-Mont-Mercure].

Tous les gentilshommes de la contrée, et leurs paysans insurgés de la première heure, se réunirent tous d'un commun accord, à l'Oie : Les frères Ussault, De Hargues, Amédée de Béjarry [ami de Royrand], et son frère Auguste arrivé en premier, puis les Sapinaud, oncle et neveux, ainsi que les deux Verteuil et enfin les deux frères de Royrand. Charles-Aimé de Royrand établit un camp aussi régulier que le lui permettait de pareils éléments. Il fut déclaré chef de ce corps improvisé dont il est difficile d'apprécier le nombre et la valeur. MMrs de Royrand et Sapinaud de la Verrie promulguent de suite « *au nom du Roi, un règlement du conseil militaire de l'Armée du centre, la première tentative de structuration de l'armée catholique, l'instauration d'une discipline, l'organisation des paroisses et de mobilisation* ».

Moi, **Jean Rousseau**, je pense, comme beaucoup d'entre nous le font en ce moment, que : « *Notre principal allié, c'est Dieu lui même. Le Bon Dieu armera notre main ! Nous nous battons pour lui et pour gagner notre Paradis !* ». Ce sont ces nouveaux chefs, ces nobles que nous sommes allés quérir, qui nous ont expliqué, pourtant, que pour réussir, la révolte doit s'appuyer sur la royauté : « *C'est pourquoi dorénavant, on se déclare royalistes et antipatriotes. Car la patrie, c'est le gouvernement et on ne veut plus de ceux qui nous gouverne !* ». C'est pourquoi, aussi, sans vergogne, on crie et on chante haut et fort sous les fenêtres de ces satanés patriotes qui fuient pour la plupart : « *La Patrie est à l'agonie, les habits bleus iront au feu !* » ; il s'agit des gardes nationaux naturellement. Nous sommes devenus tous des hors-la-loi et voilà que maintenant ils nous traitent de « *Brigands* ». On leur retourne leur compliment. Certes, nous sommes des « *brigands royalistes* » mais eux sont à nos yeux des « *brigands républicains* ». La confusion est partout même dans les familles. Il n'est pas rare de voir deux frères, fort braves au demeurant, séparés aujourd'hui par leurs opinions. Le pays est atrocement déchiré.

Les paysans insurgés de la région ont aussi choisi pour chef les trois frères de la très respectable famille de Béjarry, dont : Amédée [sixième garçon de la famille, est né le 21 (25) janvier 1770 à Luçon]. À seize ans, il était un élève brillant du séminaire de Saint-Sulpice [d'Angers] et destiné à être prêtre comme son frère Auguste. Sa santé l'avait forcé à interrompre ses études. À dix huit ans, il était retourné dans sa famille où l'attendait une mission filiale. Son père, atteint d'une maladie de langueur, réclamait ses soins : il dut l'accompagner à Bordeaux où la réputation d'un célèbre médecin les attirait. Il y resta avec lui jusqu'à sa mort vers l'automne de l'année 1789. Pendant ce séjour, Amédée avait suivi avec anxiété le progrès de la Révolution. Il fréquentait les clubs où il se trouvait en rapport avec des hommes destinés à être plus tard des plus ardents fauteurs de la Révolution. Son pieux devoir accompli, il fut appelé presque immédiatement à Paris pour aller recueillir sa plus jeune sœur, Agathe, élève de Saint-Cyr [la célèbre maison de Mme Maintenon dispersée par la tourmente]. Là, encore, l'esprit ardent et curieux d'Amédée, lui fit étudier la Révolution dans son foyer le plus brûlant. Au mois de mars 1790, il rentra à nouveau dans sa famille où il retrouva ses cinq sœurs : Aimée, Antoinette, Sophie, Désirée et Agathe de retour, ainsi que son frère Auguste.



Plus tard, ce sont ses deux frères : Gaspard et Armand, tous deux chevaliers de Malte qui rentrèrent d'émigration. Mais deux autres de leurs frères étaient morts pendant cette période : Benjamin, l'aîné de la famille, lieutenant de vaisseau dans l'expédition d'Entrecasteaux qui



← Cœur Vendéen

p.225

l'avait pris à son bord, avait péri en mer et Prosper qui succomba en Belgique. La vie de la famille fut triste et anxieuse pendant deux longues années. L'orage grondait sur leurs têtes et bien que la famille n'ait d'ennemi que leur noblesse, elle était en butte aux menaces, aux affronts et surtout aux dénonciations les plus perfides. Plus calme que son frère Auguste, Amédée attendait. Mais l'anarchie allant toujours croissant, le danger devint imminent. On apprit que le soulèvement était devenu presque général. Amédée, ex-élève futur abbé, se transforma en soldat et finit par se laisser entraîner à prendre part au soulèvement. C'était un esprit brillant et richement cultivé. Il déroulait dans sa conversation, avec une merveilleuse élocution et une grande clarté, les diverses phases de la guerre et savait juger les hommes et les événements. Fuyant quasiment son domicile, il se décide à rejoindre le rassemblement formé à l'Herbergement-de-l'Oie, dans les premiers jours de mars, à défaut d'autres ressources. Il était temps. Presque immédiatement, les batteries républicaines démolissent les murailles du château de famille, la Roche-Louerie, où il a laissé ses cinq sœurs. D'ailleurs, le pays n'était déjà pas tranquille depuis quelques temps. Son frère, Auguste [cinquième garçon de la famille, né vers 1771], l'avait précédé. Il avait porté, lui aussi, la soutane et le séminaire d'Angers [Saint-Sulpice] le comptait parmi ses élèves lorsque la Révolution les dispersa. Il s'était trouvé dès le premier moment engagé dans la lutte. Les paysans du Boupère l'avaient entraîné. Il avait vingt quatre ans. Trop bouillant pour attendre la suite des événements, il avait mieux aimé se confier à son fusil qu'aux vieux murs du château de la famille : « *J'aime mieux les tuer, disait-il, que de me laisser prendre par eux [Bleus]* ». Sa figure était énergique, son œil flamboyait. Il était vif et parfois emporté. Sa bouillante intrépidité éblouissait les soldats et sa voix tonnante les forçait à obéir. Ils l'avaient surnommé de suite le « *Capitaine Tempête* » et le nom lui en était resté. Au demeurant, il était doux jusqu'à la faiblesse, humain jusqu'à l'abnégation ; utile à tous, chirurgien au besoin, et il n'hésita pas de suite à panser les blessés. L'autre frère, Gaspard-Bonaventure dit « *Béjarry l'aîné* » [né vers 1769], chevalier de Malte, se trouva lui aussi très tôt engagé dans les luttes. Mais devenu l'aîné par la mort de son frère Prosper, il songea à défendre le fief principal de la famille : leur château.

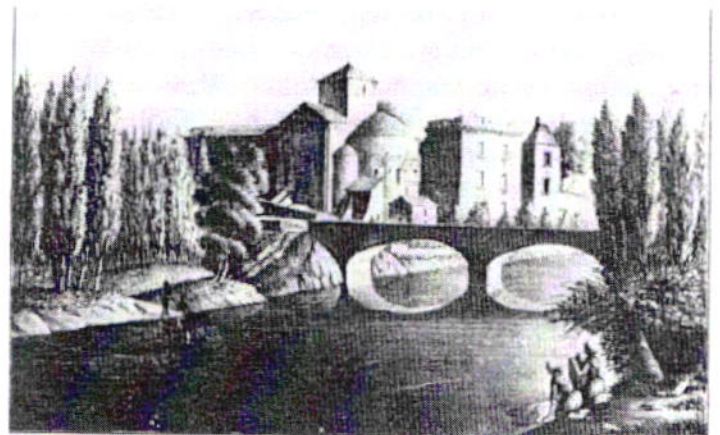
Comme la famille Béjarry, dans l'ouest, un grand nombre de lignées basculent dans la sédition.

La côte n'est pas épargnée non plus, elle aussi. Les émeutes y sont légions tous les jours. Plus bas, dans ce qu'on appelle la Vendée côtière, deux bandes se sont formées [vers l'Aiguillon] avec des chefs locaux indépendants et audacieux, qui agissent [dès le 13 mars] par coups de mains, sur les bourgs qui sont des proies faciles. Il s'agit de : Saint-Pal et De Rorthays, au tempérament raide [qui ne deviendra pas lieutenant de Charette].

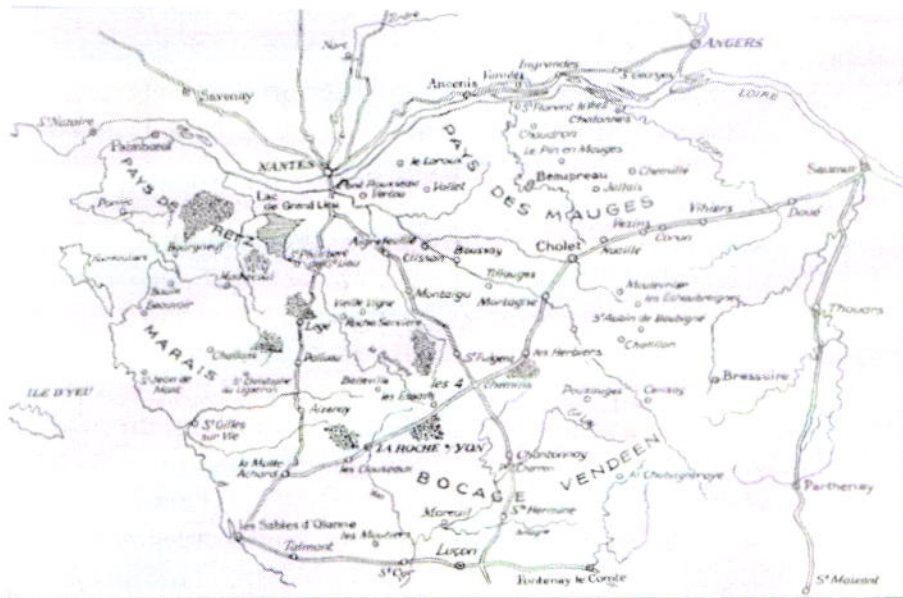
À Mareuil-sur-Lay, le ci-devant noble De Saint-Pal [Joseph Claude Léon de Saignard de Saint-Pal, noble, né 30 avril 1750 à Mareuil-sur-Lay, paroisse située entre La Roche et Luçon], au caractère peu malléable, se dit tout de suite petit chef de la *basse Vendée* ou plus exactement de la « *Vendée maritime* ». Le jeudi [14 mars], escorté de ses gars du Tablier [paroisse située entre La Roche/Yon et Mareuil/Lay] et, avec Bulkeley, un autre petit chef de la *basse Vendée*, il se présente devant la Roche-sur-Yon et adresse aux défenseurs un manifeste signé : « *Le Commandant des troupes révoltés contre la Constitution* ». Une autre bande qui a, à sa tête, le ci-devant noble Du Chaffault [ancien officier de la Marine, sera l'un des lieutenants de Charette ; trois nobles du même nom dans la région], est un personnage assez malléable, qui agit dès le début par coups de mains, aussi, dans la Vendée côtière [le 13 vers L'Aiguillon]. Ainsi, encore [vers le 15, 16 mars], les gars du Marais [vers Bourgneuf] sont conduits par le chirurgien Joly, qui est un homme sorti des populations paysannes [Jean Baptiste Joly, est né à Cateau-Cambrésis (Nord). Cet ancien sergent qui se dit aussi chirurgien, a vécu à Bordeaux, puis il s'est établi déjà depuis de longues années en bas Poitou] mais qui est un royaliste assez original pour se déclarer l'adversaire des « *nobles et des prêtres* ». De plus, il n'aime pas la Révolution et il aime encore moins les aristocrates. Il a la réputation d'un tireur infailible et, a, le malheur pour lui, d'avoir deux fils dont l'un se bat à ses côtés mais l'autre chez les Bleus [il les perdra tous les deux : le premier blessé à mort, le second capturé par ses hommes et que le père fera fusillé].

Mareuil-sur-Lay →

Joly, guerroye d'abord à Pallau, à cinq lieues du Puy-Rousseau [vers la Garnache où est né le comte Pierre Louis de La Rochefoucault]. Très vite, il se dit chef de la



Mareuil-sur-Lay. Gravure de Gibert.



← Carte du Poitou et Vendée p.226
basse Vendée et se qualifie d'emblée général de la région de la Motte-Achard. Son ambition est de prendre Les Sables-d'Olonne, ville côtière importante défendue par le colonel (de) Boulard. Mais il échouera et sera repoussé par une poignée de patriotes qui défendaient ce port.

Dans le nord de la Vendée d'autres groupes se forment et cherchent des chefs. Beaucoup de nobles, furent désignés de force pour devenir les chefs des paysans insurgés. Leur recrutement se fait, jour après jour, dans les deux premières semaines de

mars. Au début, les paysans ont mis à leur tête, et souvent poussé devant eux, le noble le plus voisin ou le bourgeois le plus influent de la paroisse. Ainsi, Jean Baptiste René de Couëtus, le « *brave et excellent Couëtus* », châtelain de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu [né 16 juillet 1744 à Nantes], fut menacé et contraint par la force de se mettre à la tête [vers le 14, 15] des paysans des alentours [il fut très vite promu général et il fut parmi le peu de noble que Charette accepta de s'entourer : son dévouement et sa modestie ne lui laissaient pas d'ombrage]. Et, aussi, deux



autres encore : François Pajot, un marchand de volailles, homme féroce, qui joue au grand seigneur, entouré de jolies filles, et qui puise dans l'argenterie volée aux patriotes pour financer ses plaisirs. Il se dit chef de la *basse Vendée* [vers Bourgneuf ; il est sorti des populations paysannes et est jaloux de Charette ; il commandait en 93, la division du marais], puis, le ci-devant, La Cathelinière [Louis François Rippault, chevalier, seigneur de la Cathelinière est né en 1768 au pays de Retz], personnage pourtant effrayant par sa dureté, devient chef de la *basse Vendée* [vers la baie de Bourgneuf]. C'est lui qui a planté le drapeau blanc sur Pornic.

← Monsieur de Charette

En Vendée, la situation est de plus en plus grave. D'autres groupes se formaient tous les jours. Le jeudi matin du 14 mars, à Fonteclose [paroisse de la Garnache], le ciel fut couvert jusqu'à 8 heures [solaire = 10 h. aujourd'hui].

Cela annonçait malgré tout une belle journée. *Monsieur* François Athanase de Charette de la Contrie [né 21 avril 1763 à Couffé dans une vaste demeure sans luxe - près d'Ancenis en Loire Atlantique. Dernier garçon d'une nombreuse progéniture, fils d'un capitaine au Régiment de Brissac-Infanterie ; entré dans la Marine à l'âge de 16 ans, il est à Toulon au moment de la Révolution. Il quitte la Marine. Il se fit dans ce corps une mauvaise affaire et fut forcé d'en sortir. Lorsque les Princes appelèrent à Coblenz toute la noblesse, pour y former au Roi une nouvelle armée, Charette y courut comme les autres et émigre quelques temps. Mais les rangs de la légion de la Marine, que commandait le comte d'Hector, se fermèrent devant lui. Outré de dépit, il revint à Paris, entra dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, où il se trouva avec Henri de la Rochejaquelein. Lorsque ce corps fut licencié, il revint dans une terre qu'il possédait près de Challans, y vécut à la campagne, chassant et se faisant étranger, autant que possible, aux événements politiques. C'est pendant son séjour en ce lieu qu'il fit auprès du district de Challans une démarche qui n'annonçait pas des dispositions hostiles à la République. Cet indolent, jouisseur, intéressé, jette son dévolu sur la fille d'une riche cousine mais fait un mariage de raison et d'argent en épousant la mère, veuve, de quatorze ans son aînée, en 1790, et s'installe dans la demeure de celle-ci, le Logis de Fonteclose - un de ses frères et deux neveux se battront à ses cotés], est à peine levé quand une centaine de Maraîchins, des paysans armés de fusils de chasse, de faux, de fourches et de bâtons, se présentent, pour la troisième fois, à la gentilhommière de Fonteclose et viennent le chercher. Apeuré, Charette se cache tout d'abord sous son lit. Les paysans le cherchent en vain, reviennent quelques heures plus tard et le surprennent tandis qu'il fait sa toilette. Les paysans montrent alors leur indignation et leur colère. Quoi, un ancien officier de la Marine du Roi qui ne veut pas se mettre à leur tête ! Leurs sollicitations deviennent de plus en plus pressantes.

Logis de Fonteclose →



Le logis de Fonteclose, par T. Drake.



Charette hésite longuement et résiste quelque peu :

p.227

- « Êtes-vous devenus fous ? Vous imaginez-vous que vous allez faire reculer avec des bâtons et des fourches, les armées que la République ne va pas manquer d'envoyer contre vous et, qui sont, à l'heure actuelle, les meilleures et les plus redoutables du monde ! - Oui ! oui ! nous les battons si vous nous commandez ! - Allons soyez raisonnables ! Rentrez chez vous et n'allez pas attirer sur notre contrée les pires calamités ! ».

← Monsieur de Charette

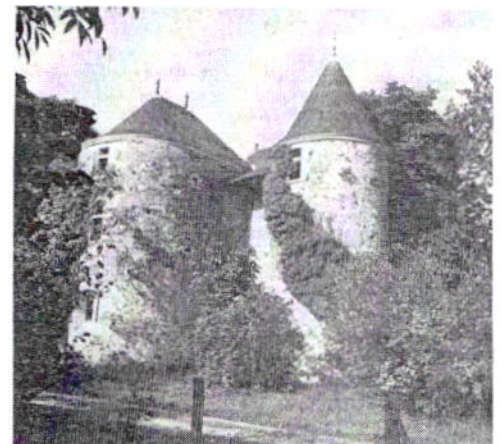
Un paysan clame bien haut : « C'est honteux pour un ancien officier de refuser à combattre les ennemis de Dieu et du Roi ! ». Fustigé, pas content, Charette acquiesce, embrasse sa femme et son petit garçon, prend son épée, ses pistolets, saute sur son cheval et répond à la foule des paysans qui attendent : « Et bien soit, j'accepte ! Mais à une condition : Vous m'avez voulu pour chef, Soit ! Il vous faudra savoir obéir ! ». Ses yeux,

dit-on, lançaient des éclairs. Et, dans la joie et la danse, Madame de la Rochefoucault, sa voisine, lui remet l'écharpe blanche qu'elle a confectionné. Chacun salue avec ferveur le drapeau blanc fleurdelisé, qui a été hissé au faite du plus bel orme du parc de Fonteclose [cet arbre existe toujours]. Il prend le commandement et le soir même il marche en direction de Machecoul toujours désolée par les massacres. Dès le début, son action se fait sentir dans toute la basse Vendée jusqu'à Bourgneuf, et au bord de la Loire. Elle rayonne jusqu'à Clisson. C'est une immense contrée perdue pour la République. Charette, tourne de suite son regard vers la ville de Nantes, mais il lui faut d'abord prendre Pornic.

Dès le début des insurrections, La Roche-Saint-André s'en était emparé, mais ses hommes ayant vidé force barriques, ivres morts, couchés dans les rues, n'ont pu s'opposer au choc des républicains vite revenus sur place. Après la reprise de Pornic par les Bleus, Charette appelle à son secours les troupes qui venaient de prendre Bourgneuf et la troupe d'un chef local, le très entreprenant, La Cathelière. Rien ne résiste à leur choc dans la ville de Pornic que dévorait l'incendie. La garnison de cette ville eut beaucoup de peine à s'échapper et bientôt La Cathelière plante le drapeau blanc sur Pornic. Cette victoire commune ouvra à Charette, le chemin de la gloire. Elle le voua aussi, naturellement, à la jalousie des nouveaux chefs qui s'étaient levés spontanément dans la basse Vendée et tous plus ou moins sortis des populations paysannes : Savin [Jean René François Savin, né 25 octobre 1765 à St-Etienne-du-Bois (à coté des Lucs-sous-Boulogne) chef de la basse Vendée [vers Bourgneuf], est sorti des populations paysannes ; très vite il est jaloux de Charette], Pajot, Joly, . . . Le soir même Charette et ses hommes s'avance vers Machecoul. Mais sa troupe est attaqué par le général républicain Beysser qui entre alors dans Machecoul. Pourtant, peu de temps après, celui-ci est battu par des colonnes vendéennes. Il est forcé de se retirer près du Pont-Rousseau [vers la Garnache].

Dans le même temps encore, un autre rassemblement de paysans s'est formé, le vendredi [15 mars], afin de se porter sur Chantonay, ville distante de cinq lieues [25 kilomètres] seulement de la paroisse de Mouilleron qui est, elle aussi, en effervescence. Ils ont mis à leur tête deux nobles des alentours : Monsieur le marquis de la Roche Saint-André, de la Grassière, qui était en robe de chambre quand les paysans des environs viennent le chercher puis Monsieur le chevalier de Chevigné ainsi que deux autres quidams des environs : un nommé Marin et le citoyen appelé Luçon, aubergiste demeurant à Saint-Fulgent. Ce dernier, d'ailleurs un drôle de citoyen, arrivait des environs de Challans où, disait-on, un dénommé Gaston, perruquier, avait soulevé le pays. Luçon, sans retenu, se fâcha et soutint que ce prétendu Gaston n'avait jamais existé mais que le soulèvement était son œuvre personnelle, à lui. À l'évidence, ce citoyen là, recherche à tout prix des lauriers. La bande se dirigea sur Chantonay, où les gardes nationaux s'étaient réunis au nombre de sept à huit cents hommes. Les paysans remportèrent une victoire complète, qui coûta la vie aux deux frères Marchegay, patriotes de la paroisse de Saint-Germain-l'Aiguiller et au citoyen Querqui, aussi patriote du Puybelliard. Parmi les insurgés, un seul homme fut tué, le chevalier de Chevigné. Dans le même temps, toujours, Sapinaud pénètre dans Clisson tandis que, beaucoup plus vers le sud du bocage, M. Baudry d'Asson bat la garde nationale de La Châtaigneraie mais il ne peut s'emparer de cette place (à ses côtés, déjà, des Mouilleronnais font partie de la bande à Dehargues, un allié de Royrand, et nous aussi les Rousseau) et, que, M. de la Roche-Saint-André entre dans Montaigu. Mais les patriotes de la ville, dont quelques jacobins énergumènes comme ce Goupilleau, plus propre à hurler dans les clubs, qu'à se battre au corps à corps, avaient évacué la ville depuis deux jours avant notre arrivée.

Le château de Chantonay →



Chantonay - le château de Pully.

Mais il n'y a pas que les familles nobles vendéennes qui versent dans la rébellion. En Anjou aussi des nobles se lèvent et pareillement avec eux des gens de condition très humble.

Jacques Cathelineau →

Toujours à la mi-mars, le Pin-en-Mauges, une petite bourgade angevine [petite cité située à quelques lieux de Saint-Florent-le-Viel et près de Baupréou en Maine et Loire], s'était réveillée comme beaucoup d'autres agglomérations voisines, dans la froidure de ce matin de fin d'hiver [13 mars 1793]. Jacques Cathelineau est résidant de cette bourgade [il est né le 5 janvier 1759 au Pin-en-Mauges, fils de Pierre, tisserand l'hiver et maçon l'été, qui avait épousé Péline Hudon. Pierre était aussi sacristain. Son fils Jacques, qui l'accompagnait souvent dans ses occupations pieuses, aimait les chants religieux et appris très vite le latin]. Jacques est un homme obscur, très simple de mœurs, d'esprit très ordinaire et qui s'ignore lui-même. Ce personnage, peu lettré, se transforme tout à coup en héros. C'est un homme grand et de stature imposante mesurant « cinq pieds quatre pouces à peu près » [1,73 m.], le



corps vigoureux et bien proportionné, la figure un peu allongée, les cheveux longs et noirs. Comme il sait lire et écrire on a souvent recours à lui, et le contact permanent qu'il a avec les foules au cours de ses tournées de colporteur et de voiturier, font qu'il a appris à parler avec ses semblables. On admire son jugement, son équité et surtout son dévouement auprès des familles voisines, qui souvent l'appellent lors de querelles de parentale.

← Rassemblement paysans (Musée de Niort)



Tout le monde l'adore. On l'écoute, on le suit.

D'une foi profonde, il fait partager aux habitants de son pays son aversion pour les destructeurs de la religion. Il a également une belle voix qu'il sait mettre en valeur à l'église. Très vite, il a compris que la religion catholique est menacée et que l'heure est à la mobilisation pour la défendre. Déjà, n'ayant aucun moyen pour arrêter le char de la Révolution, n'ayant d'autres recours que la prière, il se rend suivi d'une foule énorme en pèlerinage pour prier la Vierge, promue gardienne de la région. Elle était déjà régulièrement implorée pour faire cesser les intempéries ou les épidémies. Aussi, pris de court par cette nouvelle calamité, la Révolution qui s'abat sur eux, Cathelineau n'entrevoit d'autres solutions que d'aller à nouveau invoquer la Madone. Et, c'est ainsi qu'il se met à la tête d'immenses processions formées par des files et des files de paroissiens venus de toutes parts et qui s'étirent le long des chemins boueux, bien souvent. Une immense frayeur s'est emparé d'un grand nombre de pratiquants. On craint par dessus tout que Dieu n'envoie ses malédictions pour se venger des outrages subis. Depuis la Constitution civile du Clergé, Dieu a été odieusement outragé. Les petits sanctuaires et oratoires ont été un peu partout démolis, les statues séquestrées, les vases sacrés, les surplis et autres insignes de la foi ont été enlevés sans compter les églises parfois vendues et les prêtres exilés ou vivant comme des chiens apeurés. Si les premières démarches et marches de Cathelineau sont pacifiques et expiatoires, très vite il a compris qu'elles ne sauraient en rester là et le lendemain de l'une de ces longues processions, Saint-Florent-le-Vieil a été mis à sac [12 mars]. Ce matin-là, donc, Jacques Cathelineau est en train de « *boulangier à demi-nu* » [pétrir la pâte dans une *mée*, coffre où l'on fait aussi lever le pain], quand son cousin, Jean Blon, arrive tout joyeux : « Jacques, dit-il, bonne nouvelle. Les conscrits ont refusé de tirer au sort, hier, à Saint-Florent. Il y a eu de la bagarre. On a mis les gendarmes en fuite ! La mairie a été saccagée. Tous les papiers ont été brûlés ! ». Cathelineau, appuyé sur la « *mée* », écoute son cousin. Et, pendant que le jeune homme parle, une idée

grandiose lui vient : ce que les prêtres n'ont jamais tenté, ce que les nobles ne veulent même pas essayer, lui, simple paysan, il va le faire.

Il conçoit le dessein d'en profiter, de mettre sa patrie à couvert des terribles vengeances qu'il prévoyait et de se faire un nom en délivrant la Vendée de la tyrannie des révolutionnaires jacobins.

← Maison de Cathelineau au Pin-en-Mauges

Il dépâte (sic) ses mains. Il prend ses



vêtements, s'habille à la hâte et saisit ses armes.

← **Médaille** du Cœur de Jésus

Ni les chances d'une entreprise téméraire, ni la mort infaillible qui le menace, ni la ruine et la désolation de sa famille ne peuvent le retenir. Il sort dans le bourg où s'élève un brouhaha. Un groupe s'est déjà formé sur place. Ce sont les insurgés de la veille accourus à la hâte depuis Saint-Florent. Ils viennent demander conseil à Jacques qui est apprécié de tous au point qu'on a volontiers recours à ce sage de trente quatre ans également réputé pour sa profonde piété : « - *Mes amis, s'écrie-t-il, nous sommes perdus, si on en reste là ! Notre pays va être écrasé par la République. Il n'y a pas de vengeance qu'elle ne tire pour ce qui s'est passé. Les républicains pour se venger vont venir piller nos maisons et nous égorger tous. Prévenons-les ! Il faut nous insurger tout à fait et commencer la guerre dès*

aujourd'hui. Aux armes ! Pour Dieu et pour la religion : En avant ! ».

Sur l'heure, vingt-huit jeunes gens répondent à son appel. Il les conduit à l'église. Il épingle à sa veste une image du Sacré-Cœur. Sa femme, Louise Godin, en pleurs veut le retenir : « *Vois nos cinq enfants. Que vont-ils devenir sans toi ?* ». Il l'écarte doucement : « *Aie confiance. Dieu pour qui je vais lutter aura soin d'eux* » [sa femme lui a fait onze enfants qui ne survécurent pas tous. Plus tard, Louis XVIII, conféra à l'un d'eux, Jacques, des lettres de noblesse et le brevet de porte-drapeau dans la Garde royale. Depuis, ses descendants portent désormais blason « *d'azur, à la hampe d'or fleurdelisée, à la bande d'argent chargée d'un Sacré-Cœur de gueules* » et ceci en mémoire de la vénération pour le Scapulaire du Sacré-Cœur et du Rosaire. Jacques Cathelineau, fils, meurt le 27 mai 1832, assassiné par un nommé Régnier, à la Chaperonnière, lors de l'équipée vendéenne de la Duchesse de Berry].

Insigne du Cœur de Jésus →

La troupe quitte le bourg aux cris de : « *Vive la religion !* ». Plusieurs gars sont partis sonner le tocsin aux alentours. Les cloches, muettes depuis des mois, s'ébranlent soudain. Leur voix, claire ou grave, jette sur les Mauges étonnées un vibrant appel. Par toute la contrée, les paysans les écoutent, émus au fond de l'âme : - « *Venez, chrétiens, disent les voix, c'est Dieu qui le veut ! - Si Dieu le veut, alors, partons !* ».

Il prend aussitôt la tête de sa petite troupe qui compte deux cent hommes et lève l'étendard de l'insurrection. Avec lui, ses deux frères, et son fils Jacques. Bientôt, à chaque croisée de chemins, là où trône généralement un calvaire de granit, des renforts accourent, armés de fourches ou de faux redressées. Cathelineau a rejoint son ami Perdriau, ancien caporal, du village de la Poitevinière [cette petite bourgade s'était déjà distingué l'année passée, le 30 avril, lorsque les délégués de 34 communes des Mauges s'y sont réunis. Ils réclamaient, par voie de pétition, l'éloignement des assermentés et le retour des « *bons prêtres* ». Mais la réunion est interrompue par l'arrivée des gendarmes, qui arrêtent la plupart des pétitionnaires. Ces derniers sont incarcérés à Angers, au motif d'avoir pris part à « *l'insurrection* » de la Poitevinière], petit nobliau poitevin, voiturier et marchand de tabac, qui a déjà soulevé [11 mars], au son du tocsin, les gars de son village [et situé près du Pin-en-Mauges] et, qui veut se porter sur la bourgade de Jallais pour attaquer le poste républicain. Ils sont cinq cents déjà quand ils arrivent, à onze heures, devant

Jallais où quatre-vingts républicains étaient en poste sur les hauteurs du château. Un canon, une pièce de six, connu sous le nom du « *Missionnaire* », semblait les devoir mettre à l'abri d'une attaque.

Prise de Jallais →

Cathelineau arrête ses hommes : « *Mes amis, leur dit-il, n'oubliez pas que nous nous battons pour la religion* ». Il met un genou en terre, fait le signe de la croix et entonne le « *Vexilla Regis prodeunt* » chanté en latin [cantique pour le roi : « *Les étendards du Roi s'avancent . . .* » etc.] tandis que les Bleus ont mis le feu au canon ; le boulet part et ne blesse personne. Cathelineau se relève et le premier, il s'élance à l'assaut :

« *Fonçons ! Courage ! Fonçons !* » crient les gars derrière lui. Il dut toute sa puissance d'entraînement à l'énergie et à la chaleur de sa foi. Il s'élance, toujours la croix à la main, en disant : « *Dieu le veut !* » et derrière



lui une nuée de paysans suivent en criant : « Dieu le veut ! ».

Les insurgés, au pas de course, et sans tirer un seul coup de fusil, s'emparent de la hauteur.

À midi [14 mars], le château est dans leurs mains, les républicains sont prisonniers, leurs fusils et la pièce de canon, le « *Missionnaire* », deviennent la proie du vainqueur. Sans donner à ses gens le temps de respirer, Cathelineau les conduit vers la bourgade toute proche de Chemillé, défendue par cinq cent patriotes et trois coulevrines [pièces de canon].

L'affaire s'annonce beaucoup plus sérieuse ; les Bleus ont trois canons : - « *À genoux !* » commande d'abord, Cathelineau qui a été très vite surnommé le « *Saint d'Anjou* ». La prière faite, les paysans montent à l'attaque. Ils sont mal armés et le nombre de scapulaires, qu'ils portent à la poitrine, l'emportent sur les fusils. Les Bleus tiennent bon. Un corps à corps s'engage : faux et baïonnettes s'entrechoquent. Cathelineau est partout, excitant ses gars. À la fin, les Bleus prennent la fuite. Les paysans sont maîtres de Chemillé [13 mars]. Et le soir tombe. Une journée mémorable vient de s'achever.

Prise de Chemillé →

À des lieues à la ronde, le tocsin sonne et sonne encore ! Ce n'est point un signal de détresse mais un appel à la guerre sainte. Et, pendant que ses hommes grisés par leur succès, fêtent bruyamment la délivrance, Cathelineau, ce chef surgit spontanément, et qui se révèle comme un Messie, remercie humblement, dans l'ombre d'une église, Dieu pour la victoire qu'Il leur a accordé.



Et, l'escalade d'émeutes continue.

À Maulévrier, une révolte grave avait aussi eut lieu dans les mêmes temps. Les patriotes sont chassés du bourg par soixante dix conscrits des paroisses voisines tandis, qu'à Paimbœuf, ce sont les insurgés d'une dizaine de paroisses, peu aguerris, qui se voient dispersés par une canonnade et une charge de cavalerie.

Par ailleurs, cinq cents jeunes gens d'Yzernay, qui avaient refusés de se rendre à Cholet pour « *tirer à la milice* », dispersent quarante cavaliers républicains, puis se rendent au castel abandonné de Villefort, dans la forêt de Maulévrier, où s'est réfugié, depuis qu'il a eu maille à partir avec des gardes nationaux, début février, un ancien soldat de l'armée royale, Nicolas Stofflet.

Stofflet, grand, robuste, brutal, a une exceptionnelle bravoure mais aussi des excès de dureté. De plus, il est très ambitieux. Il est surnommé très vite « *Mistofflet* » ou tout simplement « *Monsieur Soufflet* » [Jean Nicolas Stofflet, est un chef qui surgit spontanément sans qu'on vienne le chercher. Il est le fils de Thomas, menuisier. Il est né le 3 février 1753 à Barthélemon-lès-Bauzemont, Lorraine et près de Lunéville (Nord). Il est d'origine roturière et étranger à la Vendée. Il s'est engagé à 17 ans, d'abord comme soldat, dans le Régiment de Lorraine-Infanterie. Il est caporal instructeur quand en 1783, il suit dans sa retraite le comte de Colbert-Maulévrier, son ancien colonel, riche propriétaire en Anjou. Pour lui, il fait également l'office de piqueux].

Stofflet s'était installé à Maulévrier (D.S.) lorsque son maître, le comte, avait émigré. Il devient alors



son « *garde des bois et commis facteur* » mais aussi son « *garde-chasse* ». Les paysans ne l'aimaient pas à cause de sa brutalité, mais ils le respectaient à cause de sa bravoure. C'était un rude chef, Lorrain d'origine, plus royaliste peut-être que fervent catholique. Au bout de six années, sa connaissance de la région touche au prodige. Pas un sentier, pas un gué qu'il ne connût. Stofflet, qui est un homme dur, a d'ailleurs toujours un fusil à la main. Un beau jour, la confiscation par les autorités de deux canons, deux superbes coulevrines qui ornaient la cour d'honneur du château de son maître, à Maulévrier, mit le garde en fureur. Il se retira dans sa maison des bois, où, pour passer le temps, il coulait des balles . . . à tout hasard. Au moment des événements, il a un peu plus de quarante ans. Animé d'un irrésistible enthousiasme et d'une grande ambition, il prend immédiatement la tête des paysans mécontents de cette paroisse, leur distribue des munitions qu'il a préparées et les conduit au château de Vezins qu'ils prennent [13 mars].

← Nicolas Stofflet



Maulévrier, par T. Drake.

Il est suivi par un nommé Tommelet. Stofflet eut, quelques jours plus tôt, beaucoup de part à la formation des premiers rassemblements dans cette partie dite bientôt « *Vendée Insurgée* ».

Les jeunes de Chanzeaux et des alentours veulent marcher sur Cholet [15 mars], chef-lieu de district, et la plus considérable des villes du Bocage. Sept cents hommes défendaient cette place, avec une artillerie considérable. Cette ville avait déjà connue des troubles graves.

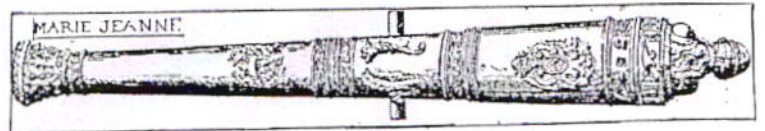
La cité est garnie de gardes nationaux

pourtant fort nombreux. On avait de plus adjoint à ceux-ci cinquante *Dragons* [quatre pelotons], une compagnie d'infanterie de lignes formée de cent-vingt hommes venant de Saumur, douze artilleurs avec un canon. En tout deux mille hommes dont la plupart étaient aussi mal armés que les Vendéens et n'ayant bien souvent que des fourches ou des broches à rôtir. Les masses paysannes attendent de pied ferme les soldats de la République en chantant : « *À ça ira, ça ira et on les battra !* ».

Les républicains ne soupçonnent pas un instant que cette armée insurgée, que commande Cathelineau et Stofflet, s'élève à sept ou huit mille hommes. Le succès du combat ne fut pas longtemps douteux. Accueillis par une vive fusillade, les Bleus se dispersent sans coup férir, tandis que les paysans « *taillent en pièces près de 10 000 gardes nationaux* ».

La bataille s'était déroulée sur une hauteur entre Coron et Cholet au lieu dit : le May [qui sera le premier théâtre de la grande bataille de Cholet] et, qu'on appellera plus tard, à cause du nombre de cadavres entassés, la « *Butte aux hommes* » tandis, que, le commandant de la ville de Cholet, M. de Beauvau, est « *envoyé jusqu'au souverain séjour, avant de chanter Te Deum* ».

Les vaincus abandonnent la ville aux vainqueurs qui récupèrent une coulevrine, une pièce de seize [qui va devenir très vite célèbre ; d'autres disent qu'il s'agit d'une pièce de douze]. C'est un magnifique canon qui venait du château de Saumur et qui porte sur la culasse une tête de nègre. D'autres prétendent que ce canon finement orné, très long, se terminait par une culasse décorée d'inscriptions et de trophées, coulée en forme de tête de femme et que les paysans virent de suite pour leur Vierge. Ils lui donnèrent pour nom : « *Marie-Jeanne* » qui étaient les prénoms des filles des deux canonniers qui s'en servirent les premiers. En réalité, ce canon n'avait pas été conçu pour le combat. Offert, jadis, par Louis XIII au cardinal de Richelieu et installé en parade sur les remparts de sa ville [Richelieu en Indre et Loire] où il avait été réquisitionné par les Républicains puis acheminé vers Saumur. Coulé en trois parties, il ne pouvait pas vraiment être opérationnel.



Mais, après sa prise, pour les Vendéens, il devint l'objet d'un respect quasi-superstitieux. Après avoir été béni en grande pompe, il sera dorénavant de tous les combats. Sa vue inspirait une ivresse générale, le son même du canon devint légendaire : « *L'entends-tu Marie-Jeanne, l'entends-tu !* » disait-on. Cette pièce de canon fut, de suite, très chère aux paysans du Bocage, qui n'hésitaient pas à l'embrasser et l'enjoliver de rubans, de fleurs, disant : « *Nous sommes sûrs de vaincre avec Marie-Jeanne* ». Il prend place aux côtés du *Missionnaire*, autre canon précédemment saisi. Quatre pièces de canon restent au pouvoir des vainqueurs ainsi que plusieurs barils de poudre et six cent fusils.



← Soldats Républicains

Les petites villes des alentours tombent à leur tour tandis que les administrateurs fuient cette région. Le lendemain de Cholet, dimanche de la Passion, l'infatigable Cathelineau, qui maintenant portait l'uniforme vert, une tenue de garde-chasse, que lui avait donné Stofflet, se porta sur Vihiers, qui fut évacué par les Républicains [16 mars].

La prise de Cholet, entraîna le soulèvement de toute cette région entière. Jusqu'alors, le gouvernement avait paru mépriser cette insurrection de paysans. Mais après cette victoire éclatante, il ne put



s'empêcher de reconnaître qu'il aurait à étouffer une guerre civile.

Dès ce moment-là, il y eut de sérieux accrochages.

Les efforts des premiers chefs insurgés portent naturellement sur les points stratégiques, ainsi : l'île de Noirmoutier est prise [le 17] par M. Guerry de la Fortinière [qui franchit le Gois, seul gué entre l'île et le continent] et, surtout, sur les nœuds de communication ; il s'agit d'empêcher les secours d'arriver de Nantes ou de La Rochelle. Ce qui fait que les fraîches troupes d'insurgés voltigent, çà et là. Ainsi, près du carrefour stratégique des Quatre-chemins-de-l'Oie [intersection des deux routes menant respectivement de Nantes à La Rochelle et de Nantes à Saumur], très vite, elles s'y sont réunies. Ce campement inquiètent les autorités républicaines qui se décident à l'attaquer.

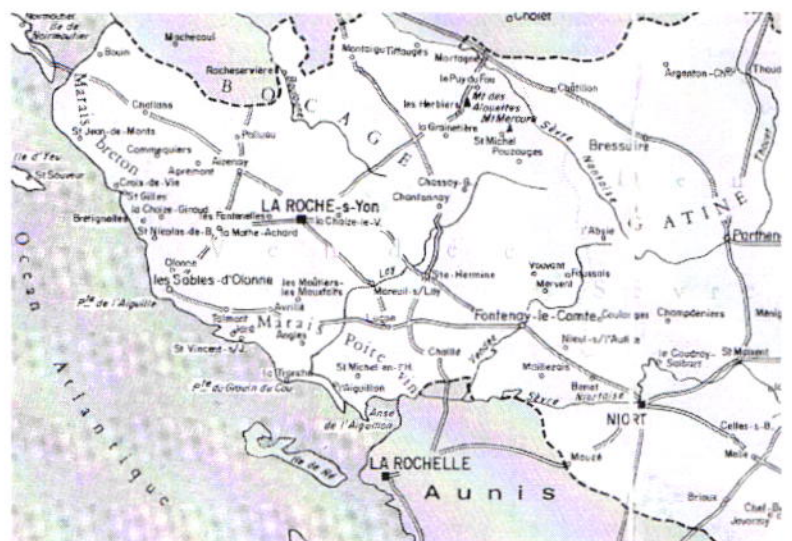
Une armée républicaine s'était formée à La Rochelle. Le Haut Poitou, la Saintonge avaient fourni plusieurs bataillons. On les avait joints à quelques troupes régulières dans lesquelles on avait incorporé des vétérans de la Marine. Le tout pouvait former un corps de 4 à 5.000 hommes. L'arsenal de Rochefort, lui, avait fourni une artillerie assez nombreuse et beaucoup de munitions.

Le général Marcé, ancien militaire, fut chargé du commandement. Marcé se mit en marche et partit de La Rochelle [le 15 mars]. Il vint camper à Sainte-Hermine, où il recueillit quelques renforts de gardes nationaux de la plaine, et il acheva de s'organiser avant d'entrer dans le bocage vendéen. Avec lui, deux mille deux cents fantassins républicains [d'autres sources parlent de 2400], appuyés par neuf canons et une centaine de cavaliers, progressent à marches forcées sur la route tactique qui va de La Rochelle à Nantes [passant par Marans, Sainte-Hermine, Chantonay, Saint-Vincent-Sterlanges, L'Oie, Montaigu, Aigrefeille-sur-Maine].

À leur tête, le ci-devant comte de Marcé [62 ans], maréchal de camp sous l'Ancien Régime, maintenant général de la République. Ce vieux brave noble, fort imprudent, présomptueux et, malgré ses quarante huit années de service, n'en est pas plus avisé pour cela. Il s'avance sans prendre garde vers les profondeurs boisées du Bocage.

Son intention est de se diriger vers le Pont Charron. En cours de route, arrivé en face de la Roche, château appartenant à la famille de Béjarry et, qui lui avait été signalé, il voit devant lui une masse de bâtiments, haut placés, dominant le Lay [rivière] et tout le pays environnant. Il crut, ou voulut croire, à un poste fortifié [la Roche avait été fortifié autrefois. Érigée en 1595 en châtellenie, en faveur de Samuel Béjarry, elle avait eu presque tous les privilèges d'une baronnie, tels que droits de forteresse, fossés, pont-levis, haute, basse et moyenne justice etc. Elle eut donc ses fossés, son enceinte et autres moyens de défense. Mais, tous ces droits ayant été supprimés un siècle plus tard, ses fossés furent comblés, l'enceinte en partie détruite ; il ne restait plus qu'une poterne et qui était même obstruée]. Il fit avancer son artillerie en face de ce prétendu fort et ouvrit sur lui un feu redoutable. Un boulet abattit la cheminée du salon où se trouvaient les demoiselles de Béjarry, tantes d'Amédée, l'un des jeunes chefs insurgés. C'est ainsi qu'elles furent averties du danger et surprises par cette attaque. Jeunes encore, elles s'étaient réfugiées à toutes jambes dans les bois environnants.

Au bout d'une heure de cette canonnade, ne recevant aucune riposte et ne voyant rien sortir du château, dont les boulets labouraient les murs, il lança en avant un corps d'infanterie. Celui-ci passa le Lay à Poëlleu, s'avança avec de grandes précautions et arriva jusqu'à la place assiégée. Les fantassins y trouvèrent, pour toute garnison, le vieux bouvier, sa femme et un autre vieillard. Pour se venger de leur déception, les soldats mettent le feu au corps de logis, puis se retirent à la hâte pour rejoindre leur armée et, peut-être aussi pour s'éloigner des bois d'où ils croyaient, à chaque instant, voir surgir une nuée d'insurgés. Les coups tirés contre le petit château de la Roche-Louerie avaient été nombreux, bien que l'effet produit eût été presque nul, grâce au peu d'habileté des artilleurs républicains [les boulets, retrouvés plus tard dans les décombres, constatent le nombre et la force de leur batterie : il y avait des projectiles de 4, de 6, de 12, et même de 16. Deux de ces projectiles étaient enchaînés : c'étaient évidemment, des engins empruntés à la Marine. Quelques années plus tard, le fils d'Amédée de Béjarry en a placé une douzaine pour couronner les bornes de la grille d'entrée du château familial. Il y en avait eu plusieurs également d'égarer qui furent retrouvés, plus tard encore, sur la pente du coteau attenante au château].





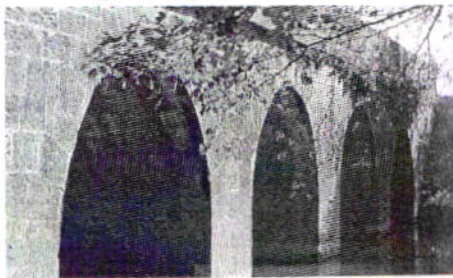
Général en chef, par Labrousse.

Après cet exploit, l'armée républicaine passa le Grand Lay, et Marcé arriva devant Chantonnay deux jours plus tard où il reçut l'étape. L'étapière était alors une dame veuve Gourmaud qui distribua 6000 rations [qui ne lui seront d'ailleurs jamais payées. Son fils aîné fut plus tard le chirurgien de l'armée de Royrand].

Chantonnay est reprise [16 mars] par un corps de quinze cents hommes, commandés naturellement par le général républicain Marcé, et qu'il avait fait ensuite envoyé à St-Hermand, autre point stratégique [proche du carrefour de Sainte-Hermine], qui fut aussi occupé. Puis, Marcé ne trouvant aucune résistance, vint camper sur les bords du Petit Lay, auprès de Saint-Vincent-Sterlanges, le 18 mars 1793.

À ses côtés, un certain Niou, « régicide », maire de Rochefort, et représentant du peuple, aussi stupide que méchant. L'avant-veille, lorsqu'ils ont repris Chantonnay, ils ont tué une quarantaine d'insurgés. Vers Saint-Fulgent, il

atteint un endroit encaissé entre deux rivières : le Grand et le Petit Lay. Déjà, à la hauteur de Saint-Vincent-Sterlanges, la petite armée trouve les ponts coupés : le Pont Charron et le Pont Charrault [ce dernier dépendant de la paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault].



Marcé croyait surprendre les Vendéens. Erreur de jugement fatal qui allait lui coûter très cher.

Ce jour-là, le lundi [18 mars], étourdi, il établit sa troupe plus précisément sur le bord du petit Lay [affluent du Grand Lay], entre Saint-Vincent et le village de l'Oie et auprès d'un moulin appelé : le moulin de la Guérinière.

← Pont Charrault (6 arches)

Il est trois heures de l'après-midi [heure solaire]. Marcé, est placé dans une position périlleuse entre deux ponts, celui du Moulin de la Rivière et, celui de Gravereau sur le Petit Lay, que ses hommes s'occupent à rétablir. Il aperçoit des colonnes armées. Dans le soir qui descend, dans le lointain, venant du vallon d'en face, retentit l'air de la Marseillaise. Il pense tout d'abord à une armée républicaine de Nantes venant à son secours puis il se ravise : « Une ruse ! », juge prudemment Marcé, qui propose de rétrograder sur le plateau. Mais, Niou s'exclame, applaudi par la plupart des citoyens-soldats : « Nos frères de la légion nantaise ! ». Il se trompait lourdement. Bientôt les paroles se précisent :

« Allons les armées catholiques / Li jour de gloère est arrivé / Contre nous de la République / L'étendard sanglant est levé ! (sic) Entendez-vous dans nos campagnes, les cris impurs do scélérats, qui v'nant jusque dans nos bras, prendre nos filles et nos femmes ! Aux armes, Poitevins ! Formez vos bataillons ! Marchez, marchez, le sang do blus [Bleus] rogiron nos seillons ! Quoë ? do gueux infâmes d'hérétiques feriant la loué dans nos foyers ? Quoë ? do muscadins de boutiques, nous écraserions sous leurs péds [pieds] ! Ô Sainte Vierge Marie ! Conduis, soutins nos bras vengeurs ! Contre une sequelle ennemie. Combat avec tes zélateurs ! » [nouvelles paroles dues à l'abbé Luçon]. Marcé, qui s'est laissé surprendre, réagit trop tard !

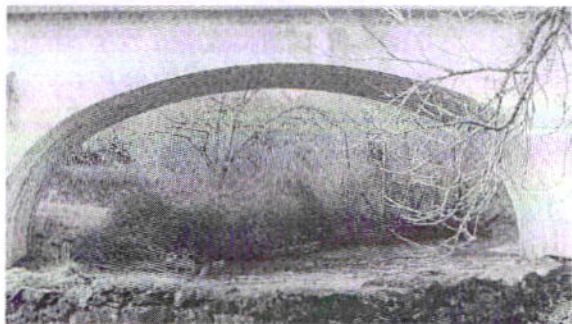
Le soir tombe. Profitant du couvert des haies, les paysans mal armés, pourtant, de cette toute nouvelle armée que les insurgés appellent déjà « l'Armée du centre », et qui est forte de deux ou trois mille hommes, sont là. Il y a, plus exactement, ceux de Monsieur De Royrand que le tocsin a rassemblé pour leur barrer la route. Avec lui, Monsieur Amédée de Béjarry promu chef. On se formait vite dans cette armée improvisée. À peine quelques semaines s'étaient écoulées que Monsieur de Béjarry fut, à deux reprises, chargé d'aller avec 800 à 1.000 paysans défendre la ligne stratégique du Grand Lay. Il soutint aussi avec succès plusieurs petites attaques des républicains qui voulaient occuper Chantonnay autre point tactique.

Paysans Vendéens →

Il y a aussi ceux de Messieurs Baudry-d'Asson et Sapinaud qui ont, déjà à l'improviste, enveloppé leurs ennemis. Tandis que Monsieur Amédée de Béjarry exerça tous les premiers commandements et que, par deux fois, il soutint dans les lignes du Pont Charron l'attaque d'ennemis bien supérieurs.

C'est l'effroi. On se bat sauvagement pendant deux heures. De Royrand se montre habile et Sapinaud d'une crânerie folle. Ils ont l'audace même pendant le combat de prendre le temps d'enseigner à leurs paysans, sous le feu, l'art de se





coucher et de « s'égailler » pour éviter les salves.

p. 234

← **Pont Charron** (1 arche)

Il est six heures [heure solaire]. Marcé pense à bivouaquer mais ses hommes, harcelés par les rares tireurs d'élite, pourtant, ne peuvent cantonner à leur aise. En vain, Marcé a cherché plusieurs fois à couper la ligne des Vendéens. Ceux-ci dévalent les pentes au pas de course. Les tirailleurs républicains, envoyés dans les bois, affolés, tirent au hasard et contribuent au désordre. On entend plus le chant de la

Marseillaise trompeuse mais le crépitement des fusils et les hurlements des Vendéens. Marcé tombé dans le piège, prend la tête et précipite ses ordres décousus et contradictoires. La fusillade déroutante des Vendéens gicle de partout : des buissons et des taillis alentours.

Marcé maintient le combat luttant avec une grande énergie : secondé pourtant par quelques hommes solides. Il sauva même une partie de son artillerie. Mais, rapidement, il se voit débordé sur ses deux ailes. Placés sur sa droite, ses gardes nationaux effrayés se débandent en criant : « *Sauve qui peut !* ». Son second, le colonel républicain, Boulard, veut les rallier mais ils lui tirent même dessus, le culbutent dans un fossé, passant sur son corps pour fuir plus rapidement. Ils veulent rentrer dans le bourg de Saint-Vincent-Sterlanges. Un chemin étroit, qui en forme l'entrée, s'encombre. Les Vendéens se précipitent avec fureur. Le combat dure deux heures. C'est le massacre et ceux qui peuvent s'échapper, s'enfuient dans la nuit qui est venue et sous une pluie qui tombe à torrents. La déroute est complète et les pertes des républicains énormes.

chemin creux du **Bocage** →

Marcé, entouré de ses deux fils, de quatre grenadiers et sa cavalerie, se reporte au *moulin de Pierre-Bise* tandis que son artillerie couvre le pont du *moulin de la Rivière*. Mais, *Monsieur* de Sapinaud force le destin et l'oblige à abandonner le terrain. Marcé parvient à la *butte du Fief-de-Vignes* où il est bientôt submergé par la marée des insurgés. Les capitaines de paroisses hurlent : « *Rembarre, Rembarre !* » [cerne].

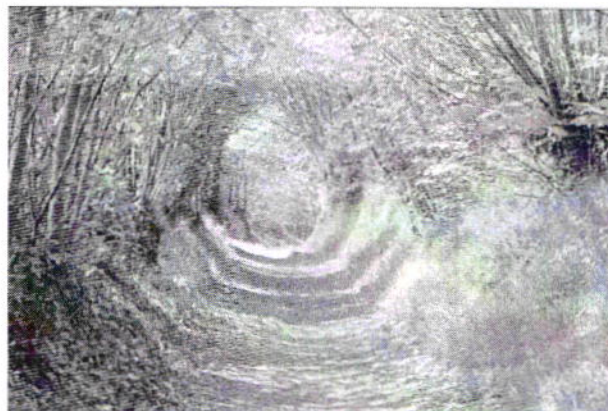
C'est la panique qui saisit brutalement les « *Bleus* » [troupes républicaines], effrayés par ces milliers de paysans armés. Pour éviter l'encerclement, il faut rompre et fuirent. La terreur était si grande parmi les troupes républicaines que certains s'arrêteront, pour respirer, à trois lieux au sud du lieu-dit la Guérinière, proche du Pont-Charron, sur le Grand-Lay et que d'autres plus rapides atterriront sous peu à Sainte-Hermine sur les bords de la Smagne tandis qu'une autre bonne partie ne s'arrêta qu'à Marans.

Si les Vendéens avaient eu de la cavalerie, ils auraient anéanti cette armée, la première contre laquelle ils venaient de se mesurer. Les jeunes chefs insurgés eurent là, l'occasion, la première également, de montrer leur valeur. Pour Amédée de Béjarry ce fut le baptême du feu. Il le reçut bravement. Il avait pris part, les jours précédents, à deux ou trois petites rencontres ; cette fois, il fut sérieusement engagé.

Dans la nuit noire, les Vendéens rentreront à leur camp de l'Oie tout proche, non sans s'être arrêté en l'église, pourtant désaffectée, de Sainte-Florence, pour y remercier Dieu. Le lendemain, les Vendéens retourneront à la Guérinière pour enterrer les morts. Cette journée coûte aux républicains 4 à 500 hommes restés sur le champ de bataille. Puis, les prières des morts dites, les gars de l'armée du Centre, ramenèrent trois pièces d'artillerie, beaucoup d'armes et de munitions dont cinq charrettes de fusils neufs et onze de munitions ainsi que leurs morts, six hommes [d'autres sources parlent de 250] et leurs blessés au nombre de vingt ou trente seulement [d'après Ussault chef vendéen].

← **Pont Charrault** (6 arches)

Les Vendéens avaient également fait deux ou trois cents prisonniers. Parmi eux, un nommé Mulon, d'Aytré [paroisse au-dessus de la Rochelle], jeune créole de dix-sept ans, qui avait été incorporé dans le bataillon républicain de la Charente-Inférieure. Blessé à la jambe, il fut pris. Sa jeunesse, sa belle figure, provoquèrent de l'intérêt. On lui prodigua les soins ; on le guérit. De suite, par reconnaissance, il prit place dans les rangs de ses généreux vainqueurs, et combattit



← Chanson de **Malbrough**

C'était *Monsieur* de Royrand qui avait commandé l'expédition dite aussi de Saint-Fulgent mais ce fut Sapinaud qui eut les honneurs de la journée. Cette victoire eut un grand retentissement parmi les paysans insurgés qui bientôt chantèrent allégrement, une chanson, faite par un royaliste de Fontenay et devenue vite populaire, sur la mélodie de Malbrough :

couplet 1 :

« *Marcé s'en va-t-en guerre, Mironton, mironton, mirontaine, Marcé s'en va-t-en guerre, En guerre à Saint-Fulgent . . .* »

couplet 2 : « *Peure fère ine raclée [mettre une raclée], Mironton, mironton, mirontaine, Peure fère ine raclée au bonhomme Royrand . . .* »

couplet 3 : « *mais au long de la route Mironton, mironton, mirontaine, mais au long de la route, la colique le prend . . .* »

couplet 4 : « *Si fort qu'en ses culottes Mironton, mironton, mirontaine, Si fort qu'en ses culottes le fait (!) . . .* »

couplet 5 : « *ses soldats à la piste, Mironton, mironton, mirontaine, ses soldats à la piste de leur nez le suivant . . .* »

couplet 6 : « *Au détour d'une lande Mironton, mironton,*

mirontaine, au détour d'une lande v'la -t- au pas Royrand ».

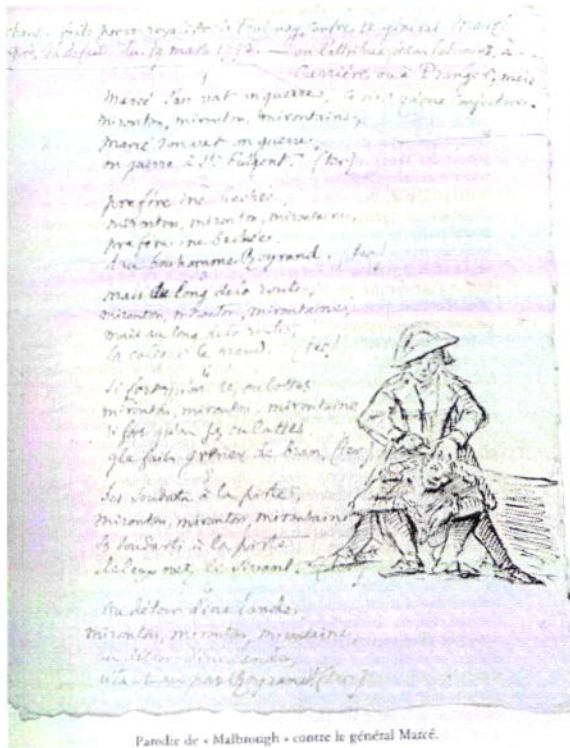
L'Assemblée nationale apprend avec stupeur [le 23] la défaite subie par Marcé à la Guérinière, endurée « *des mains de ces loqueteaux de Vendéens* ». Une défaite pourtant assez banale, en somme, surtout avec des troupes peu aguerries. Dès l'annonce de cette retentissante déconfiture, auprès de ses supérieurs, Marcé est aussitôt destitué et arrêté avec l'un de ses fils par les commissaires de la Convention : « *C'est entièrement sa faute* », accuse Niou qui obtient immédiatement la destitution du général qu'il fait incarcéré. Il ment effrontément, mais un représentant du peuple a toujours raison. Du reste, le même jour Dumouriez, sur la frontière du Nord, est passé à l'ennemi. C'est clair : ils étaient de mèche et Marcé s'est laissé délibérément battre. On tient enfin le responsable du déclenchement de la guerre de Vendée [le vieux général montera sur l'échafaud le 29 janvier 1794. La veille, Fouquier-Tinville, le grand pourvoyeur de la guillotine, a prononcé un jugement acquis d'avance].

Cette « *panique des Bleus* » se répandit de La Rochelle à Poitiers, en faisant craindre l'arrivée massive et rapide de d'autres insurgés, des « *rebelles* », des plus déterminés. La première défaite retentissante des Républicains assure aux *Insurgés* le contrôle d'une vaste zone allant de Nantes à Fontenay-le-Peuple [Fontenay-le-Comte] et des Sables à Thouars.

Le résultat de cette victoire de Saint-Vincent-Sterlanges, dite « *victoire du Pont-Charrault* ou *victoire de la Guérinière* », fut très important et bien plus qu'il ne parut au premier abord. Le général républicain Marcé, en se dirigeant sur Montaigu, devait faire sa jonction avec deux corps d'armée, venant l'un de Nantes et l'autre de Beaupréou. Si cette jonction avait réussi, le pays insurgé était coupé en deux. Qu'en serait-il advenu de la toute débutante « *Armée du centre* » ? Il est resté aux Vendéens beaucoup d'armes et de munitions.

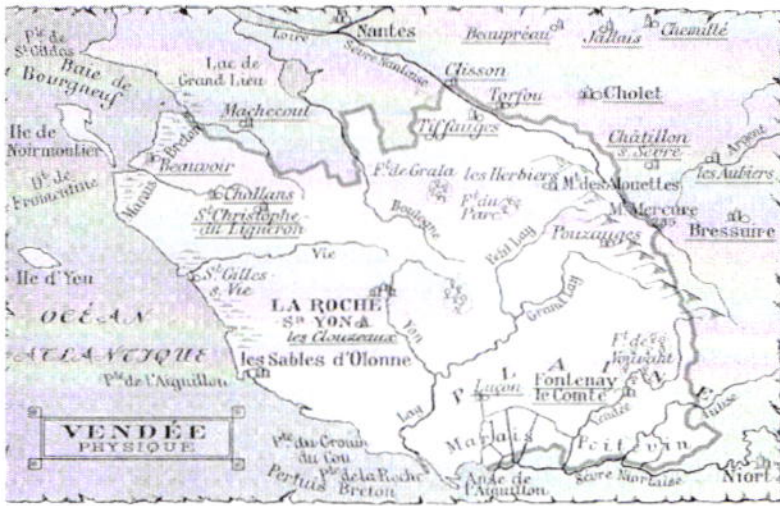
Aussi, quelques jours après, on vit arriver [vers le 25 mars] au camp de l'Oie, un grand et beau jeune homme suivi de quelques soldats. C'était *Monsieur* Henri de la Rochejaquelein. Son rassemblement voulait marcher sur les Aubiers, qu'occupaient le général républicain Quétineau, mais il n'avait pas de poudre et venait en demander. Les vainqueurs vendéens étaient riches et généreux : on lui accorda sa demande.

De son côté, *Monsieur* de Royrand, après sa victoire sur Marcé, et voyant sa petite armée pourvue d'armes et de munitions, étendit ses mouvements sur les rives du Lay jusqu'à Mareuil. Les populations se soulevaient à son approche. Chantonnay, Saint-Mars, Sigournay avaient pris les armes ; Saint-Hilaire, Bournezeau, Saint-Vincent fort du Lay, toutes les paroisses jusqu'à Mareuil, d'une part, et jusqu'à La Roche-sur-Yon de l'autre, suivirent ce mouvement qui s'étendit en peu de jours sur tout le bocage du bas Poitou, et Royrand en fut reconnu le chef. Il eut alors sous ses ordres, à partir de ce moment-là, le bas



Panodie de « Malbrough » contre le général Marcé.





Poitou, y compris le pays de Charette. p. 236

← carte de la Vendée insurgée

Royrand, voyant provisoirement le pays délivré, laissa aux deux frères Sapinaud et aux deux Verteuil la surveillance des ponts Charrault et Charron, seuls points d'attaque possibles, et porta son quartier général à Montaigu, pour appuyer et organiser les soulèvements qui s'étaient produits dans tout le nord-ouest du bas Poitou. Il y resta plusieurs semaines, ayant presque chaque jour, des rencontres guerrières avec les forces républicaines. Quinze jours durant, c'est une authentique révolte plébéienne qui renvoie à la Révolution l'image

insupportable de son infidélité à ses propres principes. Quinze jours après le soulèvement, ils sont 20.000 insurgés dont plusieurs nobles et deux prêtres, à le suivre.

Bientôt, de nombreuses petites villes de Vendée ont cédées [en Vendée, 143 communes prennent part à l'insurrection]. Dès la mi-mars, déjà, une petite armée dite « royaliste », ou encore appelée « Armée du Centre » ou « Armée de la Vendée inférieure », est en place avec à sa tête quelques chefs valeureux.

Au début, les paysans ont mis à leur tête, et souvent poussé devant eux, le noble le plus voisin ou le bourgeois le plus influent de la paroisse. Puis, peu à peu, sur les champs de bataille, il se fit des rapprochements dus au courage, à l'initiative ou au talent d'un certain nombre. Ceux-ci devinrent chefs et, il y en eut bien vite un grand nombre, depuis le capitaine de paroisse jusqu'au chef de division, nom qui fut donné à celui, qui, d'ordinaire, était suivi d'un certain nombre de paroisses. Une division pouvait compter de 20 à 30 paroisses. Dans cette partie de la Vendée, bientôt, il y a de former trois divisions [représentant autour de 60 à 80 paroisses], celles de : Montaigu [une formation indépendante en 1793] commandée par M. de Royrand [et son frère], résistant de la première heure et qui a une excellente compétence militaire ; il a donc à ses cotés son ami Amédée de Béjarry.

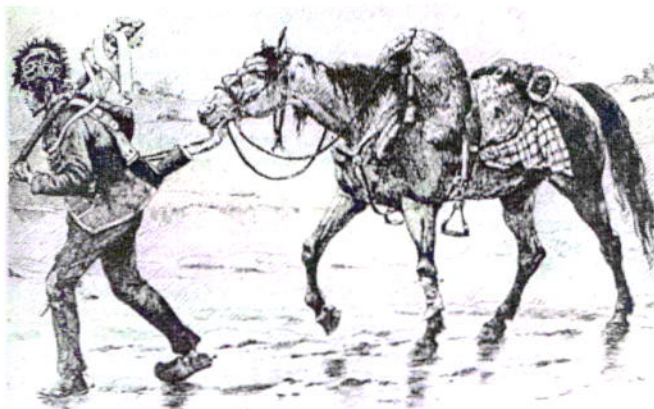
le donjon de **Bazoges** →

Puis, celle de Mortagne commandée par *Monsieur De Sapinaud de la Verrie*, paroisse de la Gaubretière, noble quadragénaire remarquable par sa taille, sa vigueur et l'excellence de ses manières. Il a une bonne compétence dans le domaine militaire car il a été dans les gardes du corps à Versailles ; de plus, il guerroya intelligemment [il est assisté par deux de ses frères et de ses neveux dont Sapinaud de Bois-Huguet] et, celle de la Châtaigneraie qui englobe Bazoges et commandée par le ci-devant noble Gabriel Baudry d'Asson avec *Monsieur De Verteuil* [suppléé par son frère], son sous-chef, comme lieutenant de quartier, et qui commande la division comprenant les paroisses de la Jaudonnière, Moulleron, et naturellement Bazoges . . . Ce sont des gars, venus précisément de Bazoges, qui ont recrutés les gars de Moulleron dont, nous autres, les frères **Rousseau**.



Ces trois divisions comprennent à elles seules 10 000 hommes. Chaque division, est subdivisée. Celle de Mouchamps est menée par Auguste Béjarry. Venant de la Châtaigneraie, il y a un nommé Dehargues, qui agit efficacement dans le même sens, ainsi que d'autres gars de Pouzauges et de Bressuire, auxquels

Dehargues voudraient bien se joindre.



Puis, il y a les auxiliaires, les capitaines de paroisse naturellement [qui certes n'avaient point appris à commander mais qui savaient se battre] et, sous leurs ordres, plusieurs petits chefs [leurs adjoints nommés quelques fois : adjudants, caporaux] qui portent des titres différents, dont à Moulleron : Landreau, « chef et commandant » [il y a deux frères Du Landreau], René Jouanneau, tailleur, « chef des révoltés », et son parent Jouanneau [Pierre ou Henri], boulanger « commandant de paroisse », tous les deux domiciliés au bourg de Moulleron et, tout proche de la



« *Maison du Dauphin* » ;

p. 237

ils sont les beaux-frères de René-Louis Largeteau, également chef. Puis, il y a Guyonnet, « *chef de rebelles* » [appréhendé d'ailleurs à la suite de l'*affaire des grains* le 28 décembre 1789. Il décèdera dans l'*affaire de Mouilleron* qui aura lieu en fin 1793], Jeanneau [boulanger aussi au bourg], Jeanneau [menuisier également au bourg], Jacques Rousseau « *cavalier de rebelles* » [monte à cheval - l'ambition d'un cavalier vendéen était de tuer un gendarme pour avoir son cheval et son équipage], cordier,

habitant le bourg. Ce dernier est apparenté avec nous, les frères **Rousseau**.

Parmi les auxiliaires des capitaines de paroisses, il y a les petits chefs de hameaux.

Dans notre famille, qui demeure toujours dans un petit hameau situé aux confins de la commune, il y a d'abord, moi, **Jean Rousseau** [époux de Jeanne Mussaud], maçon à la *Sauvagère*, et dit **Rousseau l'aîné** « *cavalier de rebelles, commandant et égorgueur* ». Il fallait bien, après les batailles, désigner des hommes habiles pour égorger correctement les blessés à mort, tombés, qu'on ne pouvait décemment laisser inutilement souffrir. Puis, il y a mon puîné **Jean** [époux de Catherine Fievet], dit **Rousseau le cadet**, maçon au *Beugnon-des-Trois-Fontaines* [commune de Saint-Maurice-le-Girard], se tenant le plus souvent à la *Croix-Renard* en celle de Mouilleron, dit aussi « **Rousseau du Couteau, égorgueur de profession** », puis notre benjamin dit : **Pierre l'aîné** « *brigand de profession* » [célibataire] et son puîné dit : **Pierre, le cadet** aussi « *brigand de profession* » [célibataire aussi].

Paysans Vendéens →

Pendant que le soulèvement s'organisait ainsi dans le centre de la Vendée, les insurgés d'Anjou attaquaient de tous côtés les postes que le gouvernement républicain avait jetés çà et là pour contenir le pays.

Partout, que ce soit en Vendée, dans le Bressuirais ou en Anjou, les paysans culbutent leurs adversaires par leur élan enthousiaste, s'armant de leurs armes et, la Convention, qui n'a cru d'abord qu'à des émeutes, envoie à la hâte des renforts, qui sont dispersés à leur tour. Ces troupes, les seules employées d'abord, étaient en presque totalité, composées de volontaires et gardes nationaux, aussi peu aguerris que les insurgés, mais qui étaient cependant armés et organisés plus régulièrement. Si la République, mieux éclairée sur ces mouvements, avait envoyé dès les premiers jours contre les révoltés de véritables soldats, le conflit eût peut-être été écrasé à son début. Pour la République le moment opportun fut court. L'enthousiasme des paysans, venant heurter des troupes improvisées, les culbuta. Cet enthousiasme s'accrut avec le succès et l'habitude de la victoire en fit en peu de temps de redoutables soldats. Les premiers, vaincus, leur avaient abandonné des armes et des munitions qu'ils n'avaient pas et dont les divers chefs surent tirer bien vite le meilleur parti, en les



mettant aux mains des plus capables de s'en servir. Quelques semaines avaient suffi pour transformer les rassemblements en armées et quand la Convention reconnut à quels ennemis elle avait affaire, elle trouva des généraux, certes pour certains fraîchement établis, et des soldats difficiles à vaincre et qui triomphaient partout. Pour les gardes nationaux de nombres de petites villes, la situation est très difficile car aucune unité militaire n'est prévu contre tous ces groupes qui se grossissent au fur et à mesure des actions. « *C'est la guerre* », crie-t-on [19 mars], de partout parmi les patriotes ! Il est vrai que des rebellions, des plus déterminées, continuent d'éclater partout, et cela paraît aux yeux des autorités, comme une véritable insurrection. À Paris, cela a conduit les responsables révolutionnaires à en chercher les causes : « *D'une part, concluent-ils, elles ne peuvent être que de la trahison, comme celle de Dumouriez, qui vient de passer à l'ennemi* » ou bien disent-ils encore : « *ces bandes de fanatiques ruraux et ignorants, sont manipulés par les Royalistes et liés en sous-main avec les modérés, donc trahison ! Contre une telle guerre, disent-ils, il nous faut prendre des mesures exceptionnelles* ».

← Représentant en mission





Et, pour cela de suite, la Convention crée le Comité de Salut Public, p. 238 qui décide, dans un premier temps d'être informé et de recevoir par des militaires désignés ou par des patriotes élus, les nouvelles de la « Vendée », tous les jours à midi, et, que doivent lui adresser ses représentants en place, même dans chaque chef-lieu de canton, comme ici à la Châtaigneraie, à Mouilleron et à Fontenay-le-Peuple.

De nouvelles juridictions extraordinaires sont mises instantanément en place dans toute la région, afin de juger avec une procédure simplifiée, parfois à l'extrême, des prévenus convaincus d'être *Contre-révolutionnaires*.

← Garde républicain

Une grande quantité de commissaires sont en exercice dans toutes les villes et poursuivent une activité ardue. Ils sont fréquemment renouvelés par les autorités, souvent sans discernement, ce qui laisse tout pouvoir à certains extrémistes ainsi qu'un champ d'action très étendue. Aussi, les exécutions par la guillotine et, plus souvent par balles, se multiplient à tout venant, affectant toute la région et toutes les catégories de populations : les hommes d'abord, mais aussi les femmes qui sont, après une délation, souvent accusées de complicité active dans les combats ou de résistance, pour avoir seulement assisté aux messes clandestines des prêtres réfractaires qui sont considérés comme responsables du « fanatisme des révoltés ». La Convention a institué aussi sur le champ [19 mars], la peine capitale et : « *met hors-la-loi et condamne à mort toute personne prévenue d'avoir pris part aux révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires, ceux portant la cocarde blanche ou tout autre signe de révolte. S'ils sont pris les armes à la main ou s'ils sont convaincus de les avoir portés, ils seront livrés au bourreau dans les vingt-quatre heures* ». Ce décret nous déclare donc « hors-la-loi » et si nous sommes pris, nous serons poursuivis pour crime de « lèse-nation ». Après un jugement sommaire, c'est l'acquiescement ou la mort. Plus souvent la mort, bientôt !

Soldat de la République →

Quand aux gardes nationales, aussi hostiles que les insurgés au principe d'une armée qui les mènerait combattre aux frontières, pénétrées d'une même horreur pour tout ce qui pourrait ressembler à la milice, ne marchent hors de leurs communes qu'avec répugnance. Quand des troupes régulières arrivent après des semaines de luttes inégales, il est déjà trop tard. Elles se heurtent non pas à des chefs sans passé mais à des généraux ayant servi sous l'Ancien Régime et à des troupes déjà plus ou moins organisées, certes, mais efficaces.

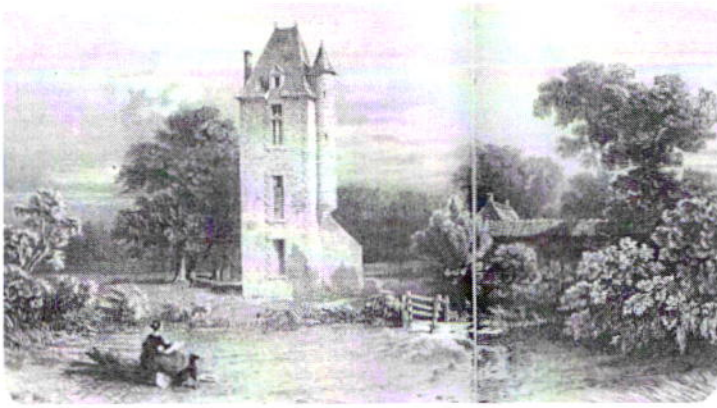
Pour la Convention, la guerre a un coût, elle doit trouver de l'argent pour l'armée. Elle vient d'annoncer que les impôts vont être augmentés et seront progressifs en raison de la fortune de chaque contribuable, ce qui déplaît aux bourgeois qui en ce moment s'enrichissent à vue d'œil. On ne veut plus ni des départements, ni des districts, ni de cette municipalité comme celle de Mouilleron, pilotée par des « *accapareurs* » et encore moins de ces gardes nationaux installés dans chaque paroisse où se tiennent des rebelles. D'ailleurs, de plus, on vit dans un état permanent de panique et de vengeance, auquel s'ajoute, hélas parfois, la violence brute de quelques groupes ou quelques individus qui profitent des circonstances pour mener leur propre guerre.

À partir du début du mois de mars, la lutte fut sans repos. On se battait tous les jours et si « *les paysans quittaient leurs chefs pour aller faire, en courant, leurs affaires* » ou comme disaient les jeunes officiers « *pour aller embrasser leurs femmes et changer de chemise* », ils avaient constamment l'oreille en éveil.



← paysans Vendéens au combat

Un signal, un cri connu, était celui du paysan qui « *houppait* » [*Houpper*, était un cri de joie fort en usage alors dans tout le Bocage poitevin. Cela se fait en mettant les deux mains autour de la bouche. Il fallait une certaine étude et habitude pour le produire. Il s'entendait de fort loin et les gens du pays se reconnaissaient entre eux à de grandes distances]. Un coup de cloche également les rappelait ; parfois même, ils préparaient, entre eux un coup de main, et tous se trouvaient au rendez-vous, avec un pain sur le dos et leurs poches remplies de munitions qu'ils avaient pu se procurer. La mort de leurs compagnons, tués la veille, les blessures de quelques autres ne les impressionnaient qu'en augmentant le désir de prendre leur



revanche. Avec un pareil entrain, les paysans devinrent bien vite de redoutables adversaires. L'élan n'était pas moins grand chez les officiers, mais souvent l'initiative du mouvement à suivre venaient des paysans.

← La Baronnière

Les hommes couraient-ils ainsi à une victoire certaine à leurs yeux ? Se croyaient-ils invincibles ? L'aveuglement d'une foi, habilement exploitée, les poussait-il, comme le prétendaient certains, à un fanatisme stupide ? « *Non, disons-nous, chez nous,*

les Rousseau. Nous sommes dévoués à une double foi ; nous avons résolu de la défendre et notre caractère vendéen, avec ses hardiesses, ses timidités . . . et sa gaîté, se retrouve au milieu même des sacrifices que nous avons accepté sans réserve ».

Pendant ce temps, en Anjou, suite à la prise de Saint-Florent [qui a eu lieu le 12 mars], les jeunes insurgés du coin envoient, peu de temps après [le 19 mars], une députation à la Baronnière, où réside *Monsieur* de Bonchamps qui fut littéralement capturé par ses fermiers pour être mis à leur tête.

Monsieur Charles, comme on l'appelle, menait depuis toujours une existence « *silencieuse et retirée* » avec son épouse dans son manoir de la Baronnière [Charles Melchior Artus De Bonchamps, seigneur de la Baronnière, paroisse de la Chapelle Saint-Florent. Né le 10 mai 1760, dans une famille modeste mais noble qui portait en blason : « *De gueules à épointe d'or* », surmonté de lions et d'une couronne marquisale (sic). Son père est intendant d'Anjou. C'est vers sa mère Marguerite-Eulalie, jeune et jolie femme élégante, qu'il tourne ses premiers regards. Il a été élevé dans le logis de la Poitevinière qui dresse ses pignons [cette demeure offrait deux corps de bâtiments en équerre avec au centre une tourelle à pans coupés dont un escalier à vis dessert les deux étages et le grenier éclairé par deux fenêtres ornées de linteaux moulurés ; ce manoir possédait tout proche une petite chapelle que le desservant du village venait parfois officier], à l'entrée du bourg de Juvardeil mais c'est au manoir du Crucifix, également situé sur cette même paroisse, qu'il a vu le jour. Il a appris le métier des armes et se retrouve capitaine à la garnison de Mézières. Mais comme il refuse de prêter serment de fidélité à la République, comme l'exige l'Assemblée Constituante, il démissionne en 1791 et se retire à la Baronnière, une bâtisse carrée, qui lui vient de son grand-père paternel. Ce joueur impénitent de 33 ans, qui s'est même porté acquéreur de biens nationaux, se ravise et, prête tout de même serment à la Nation, le 1^{er} septembre 1792].

Le marquis de Bonchamps →

Bonchamps, qui est bel homme, le teint clair, les cheveux noirs qu'il porte au vent, et des dents blanches magnifiques, est compétent, clairvoyant, avec beaucoup de bon sens, mais c'est un doux trop indulgent. *Monsieur Charles*, par ce qu'il avait protégé les « *bons prêtres* » et qu'on le savait démissionnaire pour refus de serment à la précédente assemblée, avait été traduit, il y a peu de temps, devant la juridiction de Maine-et-Loire sous l'inculpation de sédition. Il ferait un bon chef, c'est pourquoi tandis qu'il vaquait à ses occupations, il vit arrivé sept hommes conduits par Jacques Gourdon un de ses paysans. Ils arrivaient de Saint-Florent et espèrent qu'il accepte d'être leur chef. Devant l'insistance de ses paysans, celui qu'on appelle *Monsieur Charles*, leur rappelle que la guerre ne va point sans risques et il accepte finalement de se mettre à leur tête mais seulement après leur avoir fait prêter serment « *d'être fidèles à notre sainte religion, à notre jeune roi détenu dans les fers ; enfin, à la royauté, à la patrie* » et une ultime exhortation à s'abstenir à jamais des cruautés qu'implique toute guerre civile. Il ordonne de faire sceller son cheval, retourne auprès de sa femme et lui déclare avec une réelle clairvoyance : « *Nous verrons brûler nos châteaux, nous serons dépouillés, proscrits . . .* », puis

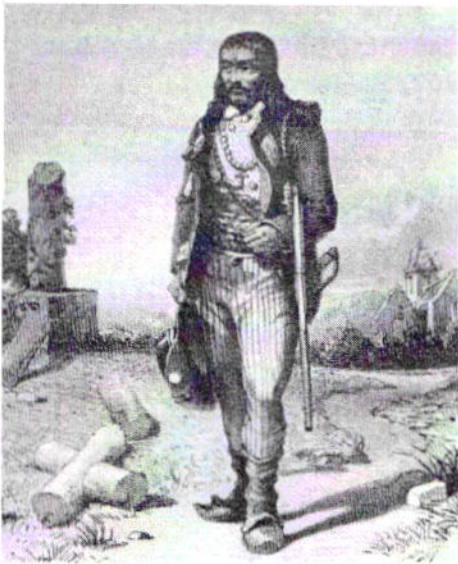


il embrasse ses enfants et regagne la cour où de nombreux paysans ont rejoints les sept premiers. On lui amène son cheval. Les paysans se récrient :

← La ferme (située derrière la tour) de la Baronnière

« *Que Monsieur aille à pieds !* ». Il est quasiment capturé par ses fermiers, qui lui interdissent même de monter à cheval, de crainte qu'il ne leur échappe. Puis, le marquis de Bonchamps accepte de partir, à pied, avec la députation, pour rejoindre Saint-





Florent.

← Paysan Vendéen

Le lendemain de l'affaire de Jallais et, Chemillé, le jeudi [14 mars], « Monsieur Soufflet » et sa bande qui réunit déjà deux mille hommes, rejoignent les bandes de Cathelineau. Les deux troupes font jonction sur le chemin conduisant de Nouaillé vers Trémentines avec la ferme intention de prendre Cholet, ville défendue par un marquis républicain, M. de Beauvau.

Le jour suivant, le vendredi, la troupe qui compte déjà plusieurs milliers de soldats rejoint le corps d'un nommé Forêt, jeune villageois du bourg de Chanzeaux qui n'a que dix-sept ans [de son nom Forestier Henri, dit aussi Forest, fils d'un cordonnier de Chaudron-en-Mauges et apprenti cordonnier ; sa figure était jolie, sa valeur brillante, son activité au-dessus de toute éloge. Il fut l'ami de Lescure et devint l'élève de M. Dommaigné. Il parvint au grade de commandant en second de la cavalerie et fut chef divisionnaire. Il reprend la lutte le 31 décembre 1798]. Il prend la tête des rebelles à Chanzeaux et avait été dans les premiers,

il y a quelques jours, a soulevé sa paroisse [samedi 9]. Des gendarmes avaient voulu l'arrêter, il en avait tué un et mis les autres en fuite. Il comptait maintenant derrière lui sept cent hommes.

Nous, les **Rousseau**, nous sommes vendéens et fiers de l'être. On dit de nous que nous ne sommes nullement identiques aux autres insurgés des contrées voisines [du Choletais, du Bressuirais, de l'Anjou] et que la différence est même flagrante dans la hardiesse du regard, la puissance d'une nature richement douée. De plus, voilà comment on nous définit : « *un trait distinctif et dominant du paysan vendéen a toujours été et est encore un grand amour de l'indépendance. Il a un sentiment profond d'une sorte d'indépendance naturelle, qui semble ne vouloir reconnaître et souffrir d'autre domination que celle du prêtre. Il veut agir à sa tête et souffre difficilement la pression. Et, c'est surtout son intérêt particulier qu'il ne perd jamais de vue. Il s'estime haut, et lorsque l'on entend dire d'un homme, fut-il riche et puissant, qu'il est fier avec le « pauvre monde », c'est sûr, il est jugé et repoussé. « Sous les nobles, on vivait heureux », disons-nous, aujourd'hui.*

Ceux-ci, d'ailleurs, ne quittaient guère le sol que pour l'armée et revenaient presque tous finir leurs jours aux milieux de leurs paysans. Il en résultait un attachement mutuel, des rapports pleins de confiance, l'inférieur trouvait auprès du gentilhomme vendéen un accès facile, auquel il répondait par une attitude libre, mais respectueuse. Entre le noble et le paysan, du pays vendéen, il y avait une affection et une solidarité.

Naturellement hospitalier, le paysan vendéen accueillait facilement l'étranger, lui offrant sa table et son assistance ; mais, si l'hôte croit pouvoir reconnaître ces services par un prix quelconque, il le blesse et, quel qu'il fût, il essuie un refus. Pourtant en général, le Vendéen n'aimait pas l'étranger ; son instinct même le repoussait. C'est surtout à l'habitant de Paris qu'il voue son aversion, sa défiance et même son dédain. Le nom de *Parisien* était pour lui une sorte d'insulte : il le donne à son bœuf ou à son chien. L'Anglais, seul, a une plus mauvaise place dans son cœur. Alors, le parisien qui a renversé le roi, le parisien souvent représentant en mission dans la province, est honni.

Le paysan vendéen a, encore de plus, « *un esprit franc et ouvert, ne manque ni de malice ni d'intelligence. Avec le noble, il sait, à l'occasion, trinquer et déguster un petit verre de vin blanc sans oublier la distance que le rang et la naissance ont mis entre eux. Ami de la joie, il recherche volontiers l'amour et la bouteille. Hardi et joyeux compagnon, à l'occasion, il se livre à la danse avec une sorte de frénésie, et la simplicité de sa foi ne s'alarme nullement du laisser aller de ses fêtes, qui ne sont pas toujours exemptes de querelles et de coups. De plus, il a le culte de la royauté. Le roi lui apparaît comme une divinité inviolable, impeccable même, et les fautes, s'il y en a eu, sont celles de son entourage, il a été trompé. Cette foi politique ne le cède qu'à sa foi religieuse. La Révolution, en brisant du même coup ces « deux cordes qui faisaient vibrer toute son âme, éveilla et souleva tous ses fiers instincts ».*

Noble au temps de la douceur de vivre →

On retrouve, avec quelques modifications apportées par l'éducation, ces mêmes sentiments chez la noblesse vendéenne ; mêmes amours et mêmes aversions. Dévouée à son roi, elle déteste la cour et, s'il arrivait qu'un gentilhomme de la région allât chercher fortune sur ce terrain maudit, il était mal vu, honni parfois



← Paysan Vendéen

Le paysan vendéen [comme le noble] tient au sol qui l'a vu naître. Il lui faut l'air de son pays et l'émigration est chose impossible à obtenir de lui. Hors de son pays, il ne peut totalement obéir et se soumettre pourtant il se bat par devoir certes mais avec conviction car il est brave et fidèle. N'empêche que dans les camps, lors des brefs repos, il rêve inlassablement à son champ et à sa chaumière.

On dit encore de nous que, de par nos vêtements également, nous ne sommes pas identiques aux autres insurgés des contrées voisines : avec nos vastes chapeaux qui avaient jusqu'à 60 centimètres de diamètre ; d'ailleurs, leur forme gênant le fusil, on relève contre le fond un des côtés de ses vastes bords. La cocarde, d'ailleurs, trouve sa place sur ce retroussis. Avec

aussi, nos ceintures, aux couleurs éclatantes, qui sont faites d'une longue étoffe de coton ayant de 7 à 8 mètres de long. On a le coup pour s'en revêtir : après avoir fixé en un lieu quelconque un des bouts de cette longue bande, on se met à l'autre bout et pirouettant sur nous-mêmes, on l'enroule autour de nos reins. Son utilité hygiénique la répandit bientôt dans toutes les contrées voisines mais surtout elle reçut un emploi tout naturel. Les cavaliers et même les fantassins y placent leurs pistolets. Nous portons aussi des guêtres d'étoffe qu'on appelle « *bas de chausse* » dans laquelle on loge notre « *coutai à choux* » [long couteau].

Mais nos armes sont rares surtout les fusils. Ceux qui n'en avaient pas s'étaient fait des armes à leurs guises. Une des plus redoutables consistait dans une faux renversée et assujettie à un long manche, de manière à en former la pointe. Cet instrument, qui coupait et qui perçait, était terrible dans la main de gens qui, loin de craindre la mêlée, s'y jetaient à corps perdu.

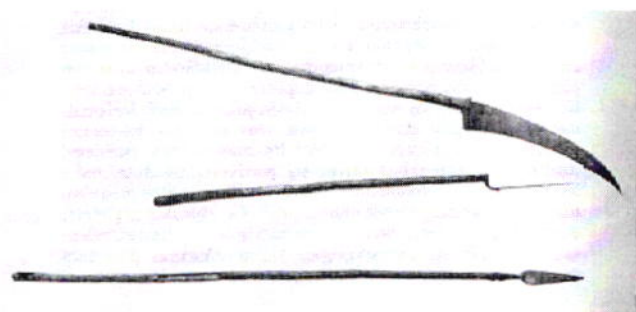
Nous autres, « *Insurgés* », inorganisés, sans expérience militaire, nous comprenons très vite qu'il nous faut nous préoccuper de nous trouver des chefs. Quelques hommes du peuple ont émergés et spontanément ont pris la tête de nos bandes, mais, nous paysans, on a de suite été chercher des « *châtelains* », anciens militaires en général, pour les mettre à notre tête, comme Royrand et quelques autres. Tous ont une expérience suffisante pour commander avec clairvoyance tactique et stratégique, les masses d'hommes qui se sont mises soudain sous leurs bannières. D'ailleurs, nous reconnaissons, qu'il n'est pas aisé de conduire une guerre avec nous, « *armée de paysans* », qui rentrons chez nous aussi vite que nous en sommes sortis pour retrouver nos femmes, nos enfants, notre bétail et l'ouvrage qui nous attend.

armes des paysans →

Parmi ces chefs, certains vont pêcher par leur excessif esprit d'indépendance, parfois par leur incapacité de s'entendre au-delà d'une opération. C'est leur « *talon d'Achille* » et, de ce fait, il leur sera souvent impossible de coordonner leurs armées, de définir les objectifs à exploiter et à organiser les victoires et, surtout, de revoir la cause de leurs défaites. Car la Vendée n'a pas de chef unique, un prince de sang ou un chef accrédité, actif, intelligent, assez puissant pour se faire craindre, assez adroit pour se faire aimer, assez habile pour se faire estimer, et à la place de cet unique, elle a pas moins de vingt généraux, la plupart sans crédit, quelques-uns sans talent, tous jaloux les uns des autres, plutôt prêts à contrarier leurs rivaux, qu'à favoriser leurs entreprises.

Très vite, beaucoup de nobles de la région, qui ne jouissent plus que d'une liberté précaire, devenus « *suspects* », subissant leur sort, partageant souvent l'hostilité locale de certains autres paysans et ne trouvant pas de remèdes pour lutter contre le mal, se décident à prendre part, tout de même, au conflit. Certains y viennent un peu à reculons. Néanmoins, il est bien vrai que l'exécution du Roi les a consternés et les soulevés d'indignation. Avec nous autres, les gens des campagnes, ils regrettent le temps de la douceur de vivre.

Moi, **Jean Rousseau**, je dis qu'il est bien loin ce temps-là ! Nous avons été trompés, bafoués, aujourd'hui la coupe est pleine. Contre les bourgeois novateurs, accapareurs, nébuleux et jaloux, contre les fonctionnaires bornés, corruptibles, tracassiers et maladroits, nous les hommes du peuple, nos prêtres réfractaires et, nos petits nobles locaux, nous avons fait alliance : « *On se bat par opinion, par sentiment, par désespoir et non par calcul. On a ni but ni même une espérance positive et nos premiers succès ont passé l'attente qu'on avait d'abord conçue. Il n'y a eu [de notre part] ni plan, ni complot, ni secrètes alliances. Tout le peuple s'est levé à la fois, parce qu'un premier exemple a trouvé tous les esprits disposés à la révolte* » [



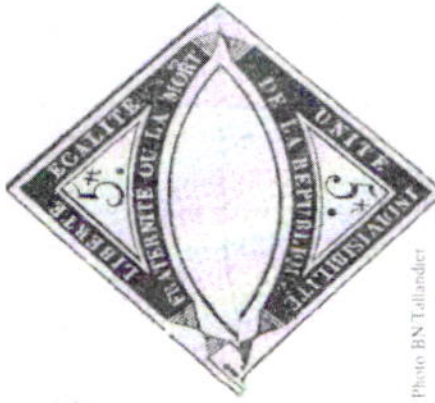


Photo B.N. Tallandier

Mme de la Rochejaquelein]. Pour nous reconnaître, comme nous l'avons vu plus haut, nous avons quelques emblèmes. Entre autre, un billet d'assignat, plié en deux, de façon à ce qu'on lise : « Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort de la République », circule « sous le manteau ».

← Assignat plié

Certains nobles auraient peut-être préféré, demeurés tranquilles sur leurs terres, mais la situation devient pour eux, de jour en jour, invivable. Localement, les fils, de feu *Honorable Homme* Maximilien Arnault [de retour au château familial de la Motte de la paroisse de Mouilleron en 1766 où il décède en 1789], seigneur de Grange et de la Motte, écuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, auditeur de la Chambre des Comptes de Bretagne, époux de Louise-Elisabeth Maillot, sont décidés, eux aussi, à prendre part à notre révolte. L'aîné, Louis-Charles [baptisé à St-Hilaire-du-Bois 8 octobre 1764], demeure à la Salière de St-Hilaire avec son épouse Marie-Modeste Fleury ; il avait pourtant acheté [10 janvier 1791] la *Cure de Mouilleron* et d'ailleurs fut désapprouvé pour cela. Il sert comme officier dans notre « Grande Armée ». Son cadet, Henri-Maximilien [baptisé à Mouilleron 9 janvier 1768], qui demeure au bourg, a pris part lui aussi à l'*Insurrection*.

Maison Jouanneau 2 rue G. Clémenceau →

Au bourg, encore, Charles-Louis Largeau, commerçant, époux de Marie-Jeanne Jeanneau [ou Jouanneau, mariée le 7 septembre 1790 ; elle est la fille de feu Jacques + 22 juillet 1773 et de Marie Beaunay, précédemment, commerçants à Mouilleron, rue de la Chapelle ; veuve, Marie-Jeanne Jeanneau, se remarie avec un boulanger, Jean Pouponneau [dont elle aura plusieurs enfants et petits enfants dont : Jacques-Hipolyte Couturier, prêtre, qui deviendra évêque], installé avec sa belle famille, dans une maison cossue du bourg, 2 rue de la Chapelle, devenue rue Clémenceau] et, le ci-devant Jean-César-Philippe Desprez de Montpezay [né 23 août 1728 à St-Maurice-le-Girard], seigneur de Secondigny, ex-noble de la paroisse de St-Maurice-le-Girard, qui s'est réfugié sur ses terres de la Graslière, pour ne pas émigrer.



Chaque commune [déjà, sitôt, la mi-mars] a élu un « capitaine de paroisse » qui, pour certains, se sont fait appeler très vite « commandant, chef de rebelles ». Parfois, certains gros hameaux ont aussi le leur. Le paysan, pourtant extrêmement indépendant, tient à son chef par sa seule volonté : il le rejoint, le quitte à l'occasion, le change suivant son caprice et, chose singulière, dans les moments les plus cruciaux, cette indépendance devient néanmoins constante. Quelques chefs obtiennent une sorte d'organisation, mais elle n'atteint jamais qu'un nombre limité de combattants, qui forme un noyau plus solide, autour duquel viennent se grouper, pour la bataille, la foule des volontaires des derniers moments. Le « capitaine de paroisse », élu toujours par ses soldats, a l'autorité la plus régulièrement reconnue. Mais, parfois, le capitaine n'était pas plus sûr de sa troupe que le général de son armée et, parfois aussi, ses hommes refusent de partir au jour dit ou vont grossir la bande de la paroisse voisine ou du hameau voisin. Les chefs n'ont bien souvent sur les paysans qu'une autorité précaire et même de persuasion. On n'osait les soumettre totalement au régime militaire. Avec eux, point d'arrêt, point de prison, et encore moins de punition afflictive. D'ailleurs, les chefs abandonnaient volontiers à la justice les voleurs et les pillards. Dès qu'un homme avait volé, il voyait ses camarades se retirer de lui et il provoquait eux-mêmes sa punition, en le chassant de l'armée des insurgés. Un voleur n'était plus digne d'y être admis : c'était un homme déshonoré. Il ne fallait pas confondre vol et pillage de réquisition. Il y avait aussi des traites : tel un gremlin, nommé *Six Sous*, à charge d'un canon, qu'il faudra fusiller lorsqu'on aura la preuve, qu'acheté par la Nation, il détériore son engin.

Paysans au combat →

À côté de ces capitaines et de ceux qu'on appelle chefs de divisions, il y a promptement un grand nombre de volontaires montés et, qu'on désigne comme officiers, mais qui ne commande personne. Ils sont éclaireurs, aides de camp, simples cavaliers qu'on appelle « cavaliers de rebelles ». C'est un corps d'auxiliaires, qui forme, au besoin, une cavalerie d'élite, qui soutient d'ailleurs la retraite dans la déroute folle des paysans lorsqu'ils sont vaincus et les appuie dans leur poursuite, non moins folle, quand ils sont vainqueurs.

Quand l'affaire tourne mal, on entend un peu partout :





« *Egaillez-vous, les gâts !* », c'est le premier commandement que les paysans se donnent mutuellement. Dans le feu de l'action lors des batailles, pour stimuler et commander, les capitaines de paroisses crient à plein poumons : « *Rembarre ! Rembarre !* » [cerne]. Bien souvent alors la colonne républicaine se pétrifie, elle qui déjà encombrée par ses canons et ses chariots de vivre, peine pour s'arracher à la boue d'un chemin souvent tortueux et parfois boueux.

p. 243

En face, surgit la masse des paysans beuglant comme un écho : « *Rembarre ! Rembarre !* » tandis que de la haie proche fusent des balles beaucoup plus efficaces que les feux de file des Bleus.

← Paysan Vendéen [reconstitution]

Ce sont les « *tirailleurs* », postés là. Ils ont été choisis parmi les paysans et forment un chambranle de tireurs d'élite. Ce sont surtout ceux qui possèdent déjà une arme et surtout qui savent tirer un lièvre.

Les paysans, les « *gars* », comme on disait, [qui pour la plus part d'entre eux ne savaient point trop reconnaître leur main droite de leur main gauche], parvenus au but, se répandaient autour des haies et faisaient un feu de mousqueterie très vif, tandis que un certain nombre de braves, armés de bâtons ferrés, se précipitaient sur les canons. Ils opéraient en faisant, dans le trajet, le plongeon deux ou trois fois. Ils parvenaient aux canonniers qu'ils massacraient et s'emparaient des pièces, qu'il n'était pas facile ensuite de leur arracher.

Paysans au guet →

Ce feu de mousqueterie s'étendait insensiblement et, les Vendéens, élargissant leurs ailes, finissaient par envelopper l'ennemi. Leurs fusils pleins de trois ou quatre balles, pointés à l'œil, faisaient un ravage considérable dans des rangs serrés. Si l'ennemi faisait le moindre mouvement rétrograde, chaque Vendéen poussait de grands cris à la manière des sauvages et s'élançait sur l'opposant sans hésitation, de manière à combattre au corps à corps. Malheur aux vaincus qui voulaient tenter de se battre en retraite dans des routes si étroites, si difficiles et parfois fort boueuses. Les paysans qui connaissaient les moindres sentiers, avaient bientôt pris les devants ; ils formaient alors un cercle qu'il était difficile de rompre ; il fallait mettre bas les armes ou périr.

D'ailleurs, les Bleus connaissaient bien ce danger. Toutes les fois qu'ils étaient éloignés des grandes routes, après une défaite, ils fuyaient en courant de toutes leurs forces pour regagner un de leurs cantonnements afin d'éviter d'être massacrés. L'instant d'après la bataille, cette redoutable armée vendéenne s'était évaporée.

Mais de son côté, le paysan avait également son « *talon d'Achille* » ! S'ils étaient excellents pour un coup de main, ils ne valaient rien pour faire une patrouille ou pour monter la garde. Dès que l'on posait une sentinelle, elle se couchait d'abord et s'endormait sans la moindre inquiétude : il fallait que les officiers se chargeassent de ce soin. D'ailleurs, les veillées ou les combats nocturnes ont de tous temps été redoutés des Vendéens. Ils s'imaginaient que dans la nuit il se passait des choses extraordinaires : ils croyaient souvent aux revenants, aux loups-garous ce qui servaient à augmenter leurs frayeurs. Parmi les combattants de cette toute fraîche armée, il y avait également les « *pionniers* » fort utiles. Le pionnier est « *celui qui est employé à l'armée pour aplanir les chemins, faire passer l'artillerie, creuser des lignes et des tranchées, et à tous les autres travaux* ». Dans les camps, par la suite installés, « *les jeunes hommes et les jeunes gens vont au combat, les hommes mariés, le plus souvent les vieux, forgent les armes et transportent les subsistances, tandis que les femmes font des tentes, des habits et servent dans les hôpitaux de campagne très tôt improvisés. Les enfants, qui sont aussi utilisés, mettent du vieux linge en charpie* ».

← Paysan Vendéen

Pour diriger cette armée de fortune, un Conseil Supérieur a été créé. Enfin, il y a choisi dans chaque commune insurgée, les fameux « *capitaines de paroisses* » mais également des personnalités qui forment un comité secondaire, composé d'un président et de quatre assesseurs, tous nommés par le Conseil Supérieur et sous ses ordres ; ils sont choisis parmi les royalistes les plus dévoués [dont Maître Sarrazin]. Ces comités étaient chargés de la





transmission des divers ordres dans chaque commune ;
de tous les détails relatifs à la distribution des vivres et des munitions ; du
recensement des troupes et de l'ordre de leur levée et de leur départ.

← **Sacré-cœur d'étoffe**

Ils présidaient ainsi aux nominations des deux capitaines de paroisses, indiquaient le lieu où l'on devait se rendre et dirigeaient la route. Ils étaient aussi chargés de la régie des biens des émigrés, de ceux des réfugiés et de tous les domaines connus sous le nom de nationaux : « *Tous ce qu'à la nation est à nous, puisque tout ce que nous avons est à elle* », disaient les Vendéens. Les membres des comités [dont les noms étaient souvent tenus secrets] faisaient aussi les fonctions de

conciliateurs et de juges de paix. Leurs sentences étaient confirmées ou rejetées par le Conseil Supérieur. On pouvait aussi les considérer comme des officiers de police. Les paroisses étaient divisées en deux compagnies militaires. Aussitôt que l'ordre était arrivé pour le départ, une des compagnies se mettait en route, commandée par son capitaine. Quelques heures plus tôt, le tocsin a retenti, à moins que, plus discrètement, les ailes des moulins aient signalé l'ordre de partir. Alors, surgis des bourgs, des hameaux, accourus depuis leurs métairies, les « *gars* » sans uniforme mais la veste de tous les jours, avec simplement un Sacré-Cœur cousu dessus, qui se sont rameutés autour de leurs capitaines de paroisse. Pas d'intendance non plus, seulement un pain pour une expédition d'un jour ou deux. Pour armes, les outils des temps heureux, transformés en engins de mort, comme les faux redressées, les carabines des braconniers et quelques fusils pris à l'ennemi. De retour en ses foyers, elle était remplacée par l'autre compagnie.

Paysans montant la garde →

Toutes deux se mettaient ensemble en marche lorsque le danger était pressant, ou lorsqu'il était question d'une expédition plus importante. Un chef, qui seul connaissait le point de l'attaque, appelait un certain nombre de paroisses et marchait en silence à leur tête. Contrairement aux soldats de la République, qui eux sont soumis à une hiérarchie et percevant une solde, les paysans insurgés ne sont pas payés et n'obéissent que d'amitié aux chefs qu'ils se sont donnés. Nos solides paysans ne sont certes pas des saints : en dehors des combats, eux-mêmes, les premières fureurs paysannes ont fait de nombreuses victimes dans les rangs de l'armée républicaine. Mais alors que la République immole systématiquement ses prisonniers, l'armée catholique, à ses débuts, se contente généralement de tondre les siens avant de les relâcher. S'ils reviennent, on les reconnaîtra, et alors plus de pardon.

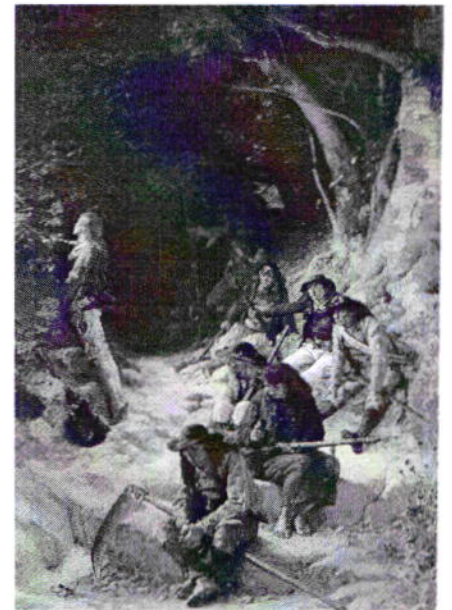
Après la victoire, ils priaient Dieu dans les églises des villes qu'ils venaient de conquérir ; ils sonnaient pendant vingt-quatre heures toutes les cloches et faisaient brûler les habits bleus, ainsi que les registres des diverses administrations. Aucun viol, aucun meurtre n'était commis après la prise d'assaut d'une place. Ils ne

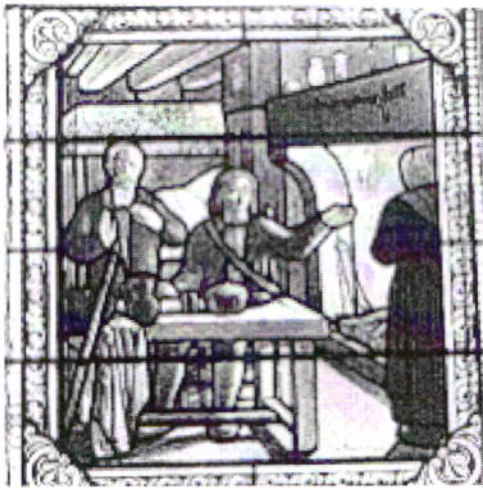
faisaient excès que du vin. Les paysans aiment à se battre sur leur terrain ; ils n'entendent rien au siège des villes. S'ils viennent à bout d'en prendre, ils ne savent point les garder. Trois jours après la conquête, ils évacuent d'abord la place ; il est impossible de les y faire tenir une semaine en garnison.

Si la bataille venait à être perdue, les chefs étaient contraints de suivre leurs soldats en sabots, qui alors se débandent et perdent pied, et, qui, loin de se battre en retraite, s'enfuyaient çà et là à travers les haies, les genêts ou les ajoncs, par des sentiers qu'eux seuls connaissaient et en criant : « *Égaillez-vous, les gars, voilà les Bleus* » [les républicains en ont ri pendant longtemps de ce commandement, qui fut pendant deux ans le seul que sussent donner les capitaines de paroisses] et il était rare que les vainqueurs ne puissent les poursuivre plus d'une demi-lieue [2 à 3 km].

← **Paysans au combat**

D'autre part, quand il fallait encercler l'ennemi, les





chefs criaient : « Rembarre » [action d'encercler].

← Intérieur d'une maison paysanne

Après les défaites et, dans les combats, les insurgés perdaient très peu de monde. Cachés derrière des haies, ils étaient à l'abri de presque toutes les atteintes ; en s'élançant sur l'ennemi, ils ne perdaient que peu de soldats parce que la victoire se décidait pour eux presque aussitôt. Ils revenaient alors chez eux reprendre leurs travaux et, quelques jours après, ils retournaient au rendez-vous, sans témoigner le moindre découragement. Le plus grand éloge que l'on peut faire au Vendéen, c'est qu'après une déroute, on trouvait aussi facilement de soldats qu'après dix victoires. Rien ne pouvait décourager les paysans, ni la perte de vingt bataillons, ni la vue des flammes qui consumaient leur pays : « On eût dit qu'ils avaient tous fait le vœux de vaincre ou de mourir ».

D'un autre côté, aucune victoire ne pouvait les enivrer. Quand même il eût été question de prendre Paris, la ville pourtant honnie, on n'aurait pu empêcher le paysan vendéen, pris par la nostalgie de son clocher lorsqu'il était resté au moins six jours à l'armée, d'aller revoir sa femme, d'aller prendre une *chemise propre* et de cultiver ses champs. Il est vrai que dès le lendemain, il reprenait son fusil et se rendait sans murmurer au point indiqué. Après parfois de longues marches, qu'il fait pieds nus, bien souvent, car il a retiré ses lourds sabots qu'il a attachés à une cordelette passée autour de son cou, le paysan en priant ou en chantant, et à vive allure, se rend sur le lieu du combat.



Ses chants expriment d'ailleurs la raison de son engagement : « *La Vendéenne* » notamment.

LA VENDÉENNE
(n. 104)

Où sont les braves, d'Is-ra-ël Pour dé-
fen-dre les causes sain-tes ? Vous, les chré-tiens sans lé-cies
craintes, De-haut, ré-pondez à l'ap-pel De-haut, ré-pondez à l'ap-
pel. Tou-jours chez nous, même au siècle où nous som-mes, Les cœurs vi-
ri-les, sou-ffri-ers de l'é-tre chré-tiens, Dieu pour sa cau-se au-ra des
hom-mes Tant que vi-vront des Ven-dé-ens ; Dieu pour sa
cau-se au-ra des hom-mes Tant que vi-vront des Ven-dé-ens.

Premier couplet : « *Où sont les braves d'Israël. Pour défendre les causes saintes ? Vous, les chrétiens sans lâches craintes. Debout, répondez à l'appel. Debout, répondez à l'appel. Toujours chez nous, même au siècle où nous sommes. Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens. Dieu pour sa cause aura des hommes Tant que vivront des Vendéens. Dieu pour sa cause aura des hommes Tant que vivront des Vendéens* ».

Deuxième couplet : « *De l'impie au rire moqueur. A retenti le cri de guerre. Près de l'Église notre Mère, Soyons unis, hommes de cœur* ».

Troisième couplet : « *En vain sur nous l'impiété gronde, menaçante tempête. Nous passons sans baisser la tête. Fiers de notre fidélité* ».

Quatrième couplet : « *Pour croire, nous n'abdiquons pas. Nous, chrétiens, la raison. Avec la grâce, elle nous mène. Ô Foi divine, dans tes bras* ».

Cinquième couplet : « *S'il faut vivre dans les combats. Et si nos ennemis font rage, soyons des hommes de courage. Des hommes qui ne tremblent pas* ».

Sixième couplet : « *Nous irons, sortant de ce lieu. Montrer au monde qui nous sommes. Oui, nous saurons parmi les hommes. Défendre la cause de Dieu !* ».

Les insurgés vendéens étaient braves. Le fait était certain. Mais tous ne l'étaient pas en Poitou. Nombre de Poitevins faisaient comme beaucoup de braves gens en France, en ce temps-là. Ils courbaient l'échine et se taisaient par respect humain et par peur. Car, il faut retenir ceci : ce qui fait la force des méchants, ce n'est pas leur nombre, c'est leur hardiesse et, surtout c'est la lâcheté des autres, de ceux qu'on appelle les braves gens et qui cherchent, avant tout, à éviter les histoires !

« *Aussi, je le dis, moi Jean Rousseau, faisons une prière ; demandons à Notre-Seigneur d'être toute notre vie, de courageux défenseurs de sa cause et de ne jamais rougir de lui* ».

« *Prions et également chantons* ». Le chant fait partie de notre nature, que nous soyons du Bocage ou du pays de Retz, nous avons nos rengaines bien

LA VENDÉENNE

DEUXIÈME COUPLET

De l'impie au rire moqueur
A retenti le cri de guerre
Près de l'Église notre Mère,
Soyons unis, hommes de cœur.

TROISIÈME COUPLET

En vain sur nous l'impiété
Gronde, menaçante tempête,
Nous passons sans baisser la tête
Fiers de notre fidélité.

QUATRIÈME COUPLET

Pour croire, nous n'abdiquons pas,
Nous, chrétiens, la raison humaine,
Avec la grâce, elle nous mène,
Ô Foi divine, dans tes bras.

CINQUIÈME COUPLET

S'il faut vivre dans les combats.
Et si nos ennemis font rage,
Soyons des hommes de courage,
Des hommes qui ne tremblent pas.

SIXIÈME COUPLET

Nous irons, sortant de ce lieu,
Montrer au monde qui nous sommes
Oui, nous saurons parmi les hommes
Défendre la cause de Dieu !

Monsieur de Charette →

Mais d'autres groupes, de d'autres localités, ont aussi leurs plaintes, qui souvent chantent les louanges de leurs téméraires chefs :

« *Monsieur D'Charette* ».

Premier couplet : Mouvement de marche « *Mon - sieur d'Charette a dit à ceux d'Ancenis, Mon - sieur d'Charette a dit à ceux d'Ancenis, Mes amis, Le roi va ramener la fleur de lys* ».

Refrain : « *Prends ton fusil, Grégoire. Prends ta gourde pour boire. Prends ta vierge d'ivoire. Nos messieurs sont partis . . . Pour chasser la Perdrix* ».



MONSIEUR D'CHARETTE
M^o de marche de l'air. Paul FEVAL

Mon - sieur d'Charette a dit à ceux d'Ancenis,
Mon - sieur d'Charette a dit à ceux d'Ancenis. Mes amis,
Le roi va ramener la fleur de lys. Prends ton fusil, Gré -
goi - re, Prends ta gourde pour boi - re, Prends ta vierge d'i -
voire; Nos messieurs sont par - tis. Pour chasser la per - drix.

MONSIEUR D'CHARETTE**DEUXIÈME COUPLET**

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Loroux : (bis)
« Mes bijoux,
Pour mieux tirer, mettez-vous à genoux. »

REFRAIN**TROISIÈME COUPLET**

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Monfort : (bis)
« Frappez fort !
Le drapeau blanc défend contre la mort ! »

QUATRIÈME COUPLET

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Clisson : (bis)
« Le canon
Fait mieux danser que le son du violon ! »

CINQUIÈME COUPLET

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Challans : bis
« Mes enfants
Ralliez-vous à mon panache blanc ! »

REFRAIN FINAL

Prends ton fusil, Grégoire. Prends ta gourde pour boire.
Prends ta vierge d'ivoire. Nos messieurs sont partis
Pour aller à Paris !

Deuxième couplet : « *Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Loroux : (bis) « Mes bijoux, Pour mieux tirer, mettez-vous à genoux* ». **Refrain.**

Troisième couplet : « *Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Monfort : (bis) « Frappez fort ! Le drapeau blanc défend contre la mort !* ». **Refrain.**

Quatrième couplet : « *Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Clisson : (bis) « Le canon. Fait mieux danser que le son du violon !* ». **Refrain.**

Cinquième couplet : « *Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Challans : (bis) « Mes enfants. Ralliez-vous à mon panache blanc !* ».

Refrain final « *Prends ton fusil, Grégoire. Prends ta gourde pour boire. Prends ta vierge d'ivoire. Nos messieurs sont partis . . . Pour aller à Paris !* ».

Les paysans, qu'ils soient vendéens, Bressuirais ou Angevins, se battaient avec la même vigueur, le même entrain et surtout la même foi. Tous ces mouvements s'opéraient par le concours spontané des divers chefs.

Monsieur De Charette commençait à former son armée, mais c'était encore *Monsieur De Royrand* qui commandait Vieillevigne et Montaigu tandis que Joly [ou Jolly], qui fut l'un des premiers à prendre les armes, restait seul chef du canton de la Mothe-Achard, de Talmont et des paroisses

insurgées au nord de la ville des Sables.

Joly veut le stratégique port des Sables d'Olonne. Le général républicain Boulard, qui résiste, se refoule dans la ville portuaire [21 mars]. Joly tente d'enlever la ville mais le concours de la flotte républicaine, qui surveillait la côte, le fit échouer. Le lendemain, le samedi [23 mars], un autre port important, Pornic, est pris par la Roche-Saint-André. Mais, ce dernier en est chassé le soir même [ce sera Charette qui le reprendra sous peu].

Quelques jours plus tard, le dimanche des Rameaux [24 mars], Joly attaque encore la ville des Sables d'Olonne avec pourtant trois mille hommes. Il est vivement repoussé.

Le mercredi suivant [27 mars], Joly réapparaît sous les murs des Sables avec trois pièces de canon. Il attendait de l'aide. Mais ce fut en vain. Livré à ses seules forces, il fait vainement tirer sur la ville à boulets rouges. Mais la garnison, commandée par le républicain Boulard, fait une sortie spectaculaire et dévastatrice.

Les Vendéens, battus, lèvent le siège.

← **Joly chef vendéen**

Mais, sous peu, ils préparent une nouvelle attaque (pour le 29). La ville des Sables résiste encore. Elle est administrée par le député Gaudin qui anime frénétiquement les habitants. Joly est pourtant un chef énergique et capable. Mais, d'autres parts, il est prétentieux se qualifiant d'emblée général de la région de la Motte-Achard et, de plus, il est très jaloux de la réussite de Charette. C'est pourquoi, il persiste à prendre la ville portuaire des Sables, le : « *jour du Vendredi Saint* [29 mars], à l'aube, les insurgés se présentent à l'horizon de la ville, et tirent « à boulets rouges ». Mais, à leur arrière, des caissons [de munitions] ayant sautés, la peur brise leurs rangs, alors les hommes de Joly se retire dans les marais ». Placé à regret, plus tard, sous les ordres de Charette, il lui



Le général Joly, par T. Drake.

causa souvent de graves embarras par son caractère violent et intrigant

[Charette finit par le traduire devant un conseil de guerre qui le condamna. Joly s'échappa. Mais dans sa fuite, il fut rencontré par deux jeunes Vendéens qui ne le connaissaient pas. Ceux-ci le prenant pour un espion, le tuèrent. D'autres dirent, pourtant, que Charette [et Stofflet] le fit exécuter, fusiller. Décision inexcusable, s'il en faut !]. Tandis que le mercredi précédent [27 mars], à Machecoul, c'est le début de nouveaux massacres perpétrés par Souchu [qui vont durer jusqu'au 5 avril].

En peu de temps, donc, tout l'ouest fut embrasé, y compris une partie des Deux Sèvres. Près de Bressuire, il y a en la paroisse de Boisne [Boisme ou Boémé, à un peu plus d'une lieue de Bressuire], une propriété sur laquelle se trouve un petit château appelé *Clisson* et qui appartient à un jeune noble Louis-Marie de Salgues. Comte puis marquis, il est appelé plus communément *Monsieur de Lescure*.

Monsieur de **Lescure** →

Il vit dans son château de Clisson avec son père puisque sa mère est morte en couches à sa naissance [il est né le 13 octobre 1766 au château de Clisson (d'autres sources disent 15 octobre à Paris ?)]. Lescure est un timide, presque un sauvage, son enfance n'a pas été heureuse. Son père est un débauché. Leur situation est modeste puisqu'on les dit près de la ruine, d'ailleurs, un peu à cause de ce dernier. À son décès, en 1784, cet ancien colonel laisse huit cent mille francs de dettes. Pendant sa jeunesse, Lescure, pour fuir les moqueries de l'entourage libertin de son père, s'est réfugié dans l'étude et la dévotion. Très pieux, il communiait tous les quinze jours et portait toujours sur la peau un « *cilice* » [chemise de crin, destinée à mortifier sa chair, qu'on ne découvrit qu'en lui donnant la sépulture]. Néanmoins, il est froid. Il est également calme et très instruit. Il sait quatre langues, brille en mathématique, en dessin et en tactique. Il fait une carrière militaire et devient capitaine au Royal-Piémont en 1789.



Lescure épouse, en 1791, sa cousine germaine, née Victoire Donissan. Elle est la fille de Guy Joseph Donissan [ou Donnissan, originaire du Médoc, né le 7 février 1737 à Bordeaux]. C'est une riche aristocrate âgée de vingt ans, élevée sous les lambris de Versailles et qui épouse son amour de jeunesse, Louis-Marie de Salgues, marquis de Lescure, qui a vingt six ans.



← **Clisson** (château incendié 2 juillet 1793)

Après son mariage, celui-ci, en tant que capitaine au Royal-Piémont, se retrouve à Paris pour défendre le roi, le 10 août 1792, lors de la « *défense des Tuileries* ». Mais, étant donné la tournure des événements, le couple, maintenant, cherche à fuir la capitale mise à feu et à sang pour gagner leur château de Clisson et s'y faire oublier.

Ils prennent le coche. Bientôt la diligence s'immobilise. C'est un contrôle : « *Citoyen cocher, que caches-tu là-dedans ?* ». À l'intérieur, les deux jeunes gens se serrent l'un contre l'autre. Le citoyen sans-culotte continue : - « *Vos passeports !* ». - « *Citoyen !* », interpelle un homme, un nommé Thomassin, devenu sans-culotte notoire : « *tu ne reconnais donc pas un de tes frères, capitaine de la garde nationale de Paris ?* ». Ce dernier se trouve être l'ancien précepteur de Lescure et,

jadis compagnon de débauche de *Monsieur Lescure*, père. Il se répand maintenant en discours enflammés. Bientôt, aux cris répétés de « *Vive la Nation !* », le, pourtant, frais patriote de la Patrie se trouve en rupture de ban et poursuit sa route en compagnie de ses deux amis, qu'il vient de sauver.

Monsieur de **Lescure** →

Lescure est de retour dans le Bressuirais. Sous peu, son château de Clisson fait l'objet de perquisitions outrageantes et souvent réitérées de la part de patriotes enfiévrés. On y prit des armes et des chevaux. Pourtant Lescure n'a pas de raison d'être ennuyé puisqu'il s'est même porté acquéreur de Biens de l'Église. Peu de temps après, il est dans son château avec sa famille et une vingtaine de gentilshommes dont *Monsieur De Marigny*, son parent et ami, venu chercher asile au château de Clisson [en 1792], ainsi que *Monsieur De La Rochejaquelein*. Ce dernier, après être monté à Paris avec son cousin Lescure, était revenu en son château de la Durbelière. Mais, s'y trouvant très seul, il avait accepté l'hospitalité de Lescure, à Clisson, où il coula quelques mois tranquilles. Mais, bientôt, avec la montée de la rébellion, *Monsieur De La Rochejaquelein*





La Rochejaquelein.

est, lui aussi, invité à prendre la tête de ses paysans.

p. 248

← **Monsieur de La Rochejaquelein**

Avant d'accepter, il tient à avertir son ami et parent Lescure. Lorsque La Rochejaquelein quitte le château de Clisson, *Monsieur de Lescure* est tenté de le suivre. Néanmoins, la crainte d'exposer sa famille à une ruine inévitable le retient et, c'est seul, que son parent s'en va : « *Adieu, mon ami,* - lui dit La Rochejaquelein - *si tu es mis en prison, je viendrai te délivrer !* ».

Cela ne tarda pas. Le 16 mars, le château de Clisson est à nouveau investi par plus de deux cent patriotes en armes. On vient d'intercepter une lettre suspecte et ils sont là pour perquisitionner. C'est par eux que Lescure et sa femme apprennent l'insurrection en Vendée. Lescure est arrêté et interné avec son épouse à Bressuire [D. S.]. Avec lui également *Monsieur De Marigny* qui cousine également avec La Rochejaquelein.

Un officier municipal, qui d'ailleurs était l'épicier du château de Clisson, offre sa maison pour renfermer les détenus. Cette offre acceptée leur sauvera la vie car sans cela ils eussent été massacrés quelques jours plus tard dans la prison de la ville de Bressuire où eurent, sous peu, d'horribles massacres. Délivré, avec sa femme et quelques amis [quelques jours plus tard le 2 mai ; il est oublié par les Républicains quand ceux-ci abandonnent la ville], c'est alors qu'il rallie l'Armée catholique et royale.

Dès lors, Lescure est de presque toutes les batailles. Sans cesse, pour entraîner ses Poitevins, il doit payer de sa personne. Il est également d'une piété mystique au point, que très vite, on l'appelle « *le Saint du Poitou* ». Il est sûrement la plus haute capacité intellectuelle de la *Vendée Insurgée*. Tout le Bressuirais lui obéit. Cependant on lui reproche une certaine fierté et même une trop grande assurance : « *la conviction qu'il avait, lui-même, qu'il faisait bien* ».

Pourtant très vite, il montra qu'il était l'un des hommes le plus complet de la *Vendée Insurgée* : calme dans le conseil comme sur le champ de bataille, il déployait un ensemble de talents que nul autre chef ne réunit au même niveau. C'était certainement l'une des meilleurs têtes de l'armée et c'était incontestablement l'homme le plus respecté.

Château de Clisson →

Dans les mêmes temps, dans le haut de l'Anjou, une troupe républicaine s'était heurtée encore [18 mars] à une bande très forte que commande *Monsieur D'Elbée*. Cette colonne, pourtant aguerrie, se replie en désordre vers Angers, ne pouvant sauver un canon dont s'emparent les insurgés.

Le lendemain, le mardi [19 mars], d'Elbée, accompagné de Stofflet, dont les troupes se sont grossies au bruit des triomphes et, surtout celui de Chemillé, songent à prendre maintenant Chalonnès qu'ils assiègent tandis qu'en Vendée, le général ex-baron de Verteuil de Malleret, s'installe à La Rochelle [20 mars], avec ses toutes fraîches troupes républicaines.

← **Monsieur D'Elbée**

Le jeudi [21 mars], avec l'abbé Barbotin [ancien vicaire de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde près de Chemillé], qui les accompagnait, Cathelineau, Stofflet, Bonchamps et d'Elbée, les premiers chefs du Choletais et de l'Anjou, cantonnent devant Chalonnès.

Le soir tombe sur la ville assiégée.

Ici, on psalmodie un cantique, là, on égrène une chanson à boire : les feux de bivouac qu'on établit maladroitement crépitent dans l'air humide. Ce n'est plus la paix, ce n'est encore que de la petite guerre. Pourtant, de suite, le châtelain de Beaupréou [d'Elbée] baptisent ses troupes : *Armée Catholique et Royale*.

Deux prisonniers, un médecin et un huissier capturés à Cholet, sont envoyés auprès de la municipalité de leur ville, porteurs d'une sommation : « *Messieurs les habitants de Chalonnès . . . Les généraux de l'Armée Catholique et Royale vous envoient Mrs Bousseau et Lebrun pour vous*



Monsieur D'Elbée par Paulin Guerin

engager à vous rendre, au nom de Dieu, de la religion et des prisonniers chalonnois, à une armée de cinquante mille royalistes. Si vous faites résistance, vous pouvez compter sur la dévastation de la ville ; si au contraire vous vous rendez, vous aurez une grâce entière. Nous exigeons vos armes et quatre notables pour otages. Nous allons chez vous au nom de l'humanité - signé : Barbotin aumônier, Stofflet, d'Elbée, Bonchamps ».

Les deux émissaires sont introduits chez le sieur Bellanger, commandant de la garde nationale, où se sont réunis les municipaux. Les bourgeois hésitent, les insurgés sont-ils réellement aussi nombreux ? Le médecin messager explique : « Ils sont vingt mille et traînent avec eux huit pièces de canon. Si, au contraire, vous vous croyez trop faibles pour opposer de la résistance, évitez à nos concitoyens le pillage, l'incendie et le massacre : retirez-vous ».



Les assaillants enjoignent de nouveau la ville de se rendre. Le maire Vial harangue ses administrés : « Je m'ensevelirai sous les ruines de la ville plutôt que de donner à la France l'exemple d'une lâcheté semblable. Il faut vaincre ou mourir ». La défense serait facile car la ville est entourée de murs crénelés et des barricades coupent les rues. Mais les gardes nationaux, gens du pays, ne sont pas d'humeur guerrière et se débandent sans tirer un coup de fusil. Une vingtaine à peine tentent sans résultat de résister. Les paysans entrent alors en chantant : « Vive la religion, Vive le Roi ! » puis ils pillent la maison du maire, le citoyen Vial, et récupèrent une pièce de canon. Et, comme à Saint-Florent, comme à Cholet et à Vihiers, ils brûlent tous les papiers administratifs. Puis, ils défoncent quelques barriques et se grisent de gloire mais surtout de vin d'Anjou.

Le lendemain, le vendredi [22 mars], on fait maigre mais on tape un peu dans le vin et la « goutte » des caves patriotes à Chalonnes. Dans la ville, tenue par les insurgés depuis trois jours, se sont réunis plusieurs petites armées paysannes : celles de Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et Bonchamps.



← Chalonnes

C'est l'euphorie.

Mais c'est une armée bien singulière, bien hétéroclite d'aspect, avec ses vingt canons de tous calibres : *Marie-Jeanne*, *L'Adorée*, le *Brutal*, le *Missionnaire*, la *Marie-Antoinette* [tous pris à l'ennemi], tous plus ou moins efficaces, les uns sans affût, les autres dans des charrettes, les uns de bronze, les autres de bois, ceints de cercle de fer dont une mauvaise pièce de canon, qui avait été prise aux Herbiers, sur les gardes nationaux de Pouzauges et de la Châtaigneraie. C'est toutefois, une armée étrange avec ses cent cavaliers sans selle, les pieds passés dans des cordes et dont la moitié, à peine, portent

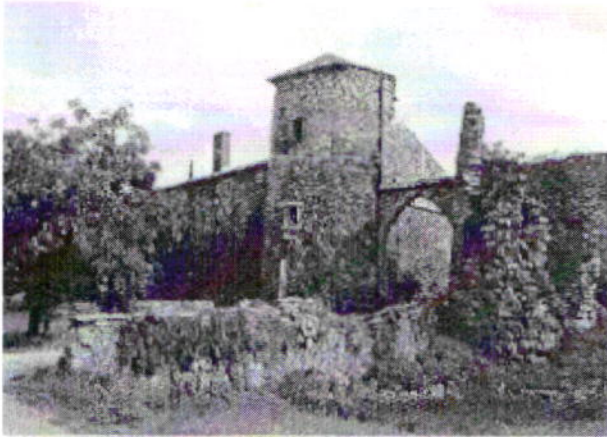
des fusils.

Mais, le « talon d'Achille » de cette troupe, est qu'elle s'évanouit avec la même rapidité qu'elle se forme. Ce sera là son vice congénital et irrémédiable. D'ailleurs, au lendemain de Chalonnes, qui est évacuée, elle se fragmente, se dilue, car chacun rentre chez soi. D'autres prétendent que les paysans de cette toute fraîche « armée d'Anjou », ont cru que la République va maintenant les laisser tranquille aussi ils sont en majorité retournés à leurs champs et comme ils disent : « laver leurs chemises ».

C'est à cette époque que la Convention commence à réagir et crée l'établissement dans chaque commune d'un comité de surveillance. Même, Mouilleron qui n'est pourtant pas une grosse bourgade, va, sous peu, en être doté.

Les soldats Insurgés du Maine et Loire sont aussi très actifs. Néanmoins, ils subissent aussi des épreuves : l'un des frères de Cathelineau, Jacques, qui avait été arrêté, est condamné le 27 mars et exécuté à Angers [Jacques, frère de Cathelineau, fait prisonnier quelques jours après l'insurrection, répondait au tribunal qui lui demandait : - Combien y avait-il d'insurgés ? - il y avait le premier jour, le 11 mars : 500 soldats ; huit jours après, le





20 mars, 20 000 hommes. - Quel motif les faisait agir ? p. 250
 - C'était pour avoir un Roi, leur religion et des prêtres non assermentés.
 Sur 20 000 hommes, il y avait deux prêtres et deux nobles. - Aviez-vous du canon ? - 25 pièces].

← Château de l'Herbergement aux 4 chemins de l'Oie

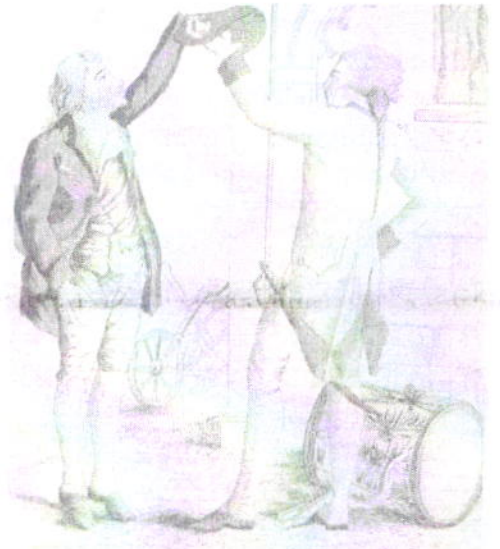
Le jeudi 28 mars, la nouvelle circule qu'un nouveau Décret de la Convention déclarent les émigrés morts civilement et bannis à perpétuité. Certains petits nobliaux, qui hésitaient ou se cachaient, prennent la décision de rejoindre les rangs des *Insurgés*. Mais, depuis le début des émeutes, à savoir parfois dès le 2 février, les autorités de l'ouest sont confrontés à un nouveau type de problème : les réfugiés. C'est

que, pêle-mêle, des officiers municipaux, des acquéreurs de biens nationaux, des patriotes en tout genre, se pressent vers Marans, à La Rochelle, afin d'échapper aux poursuites des insurgés.

Nous, les **Rousseau**, et comme beaucoup du pays, nous aimons c'est vrai retourner au plus vite à nos champs et comme disent certains : « *laver nos chemises* ». Après quelques succès successifs des *Vendéens*, les patriotes du coin se font plus discrets voire inexistants. De ce fait, à Chavagnes, le 31 mars, le curé Henri Benjamin Fumoleau put célébrer Pâques avec une assistance considérable venus de tous les alentours dont nous, les **Rousseau** (curé de Chavagnes-les-Redoux depuis 1767, ayant refusé le serment mais faute d'insermenté dans cette paroisse, il put exercer encore pendant quelques temps sur place. Mais, bien vite, la prudence s'impose pour lui. En août 92, il disparut et on le crut parti en Espagne. Il était simplement à la Garnerie et aux

Touches, dissimulé chez des gens sûrs). Nos bons prêtres savent nous guider ainsi : « *Après les combats, il n'y a plus d'ennemis, ce sont des frères égarés, mais ce sont nos frères* », c'est ce que nous répète notre vicaire, Macé, qui s'est joint à nous depuis la mi-mars. Après quoi, Pâques pût se passer aussi en paix, chez nous.

On a appris que dans le village, insurgé et protégé du Pin-en-Mauges, la messe de Pâques a été célébrée en plein jour dans l'église par l'abbé Contineau. M. D'Elbée, à Saint-Pierre-de-Cholet, assiste aussi avec ses hommes à la messe de Pâques. Dès, cette date de Pâques 1793, on sut un peu partout que la Vendée allait devenir un bastion, voire un terrain propice à l'offensive. Dès lors, plusieurs princes ainsi que des petits nobles émigrés rentrèrent, mais aussi, des jeunes gens arrivés sous la cocarde tricolore dans l'intention de prendre la blanche à la première occasion. Le paysan fraternise avec le soldat →



Le printemps s'annonce frisquet et, en ce mois d'avril, il fait très froid, le thermomètre est en dessous de zéro.

Une réunion des chefs vendéens, a lieu le 4, au camp des Quatre-Chemins-de-l'Oie [paroisse située entre St-Fulgent, Vendrennes et la Forêt de l'Herbergement, et à 25 km de Mouilleron] où sont présents : les deux de De Royrand (dont Charles qui combattit aux côtés du vieux Sapinaud, sur le front du Lay) et les deux Sapinaud : *Sapinaud de la Verrie* et *Sapinaud de la Rairie*. Le premier de ceux-ci, Louis Esprit *Sapinaud de la Verrie*, a une bonne compétence dans le domaine militaire. De plus, il guerroye intelligemment et fut de suite entreprenant quand il prit la tête des Insurgés du Haut-Bocage. Ses troupes chassèrent les garnisons de Tiffauges et des Herbiers avant de se réunirent aux Angevins. Il commandait dans cette partie du pays soulevée, surtout la région et la ville de Mortagne, et « *il organisa aussitôt après le soulèvement un Conseil royal pour administrer Mortagne, distribuer les billets de logement, tenir les registres civils* ». Il voulut y faire entrer M. Boutillier-de-Saint-André qui refusa. Il ordonna également que « *toutes les personnes en place sous l'ancienne monarchie reprissent leurs fonctions, continuer leurs charges comme par le passé, rendre la justice au nom de Louis XVII et de faire replacer les armes du Roi aux lieux où elles avaient coutume de se voir* », notamment à Mortagne.

← Sapinaud de la Verrie

Résistant de la première heure, il devient, de suite, le premier chef de l'armée du centre. Louis-Esprit, fait l'admiration générale au combat de Luçon [27 juin 93]. Il eut un très beau rôle, tant qu'il vécut (le vieux Sapinaud sera tué au combat le 25 juillet 1793, à



partageant ce commandement avec Charles de Royran).

← **Château du Sourdis**

Le second, Charles Henri Félicité *Sapinaud de la Rairie* dit *Sapinaud Boishuguet*, demeure au château du Sourdis, paroisse de la Gaubretière. Il fut nommé gentilhomme au Régiment de Foix d'où il sort lieutenant. Cinq de ses frères émigrent, lui prend le parti de rester ayant foi dans les idées nouvelles qui se répandaient mais

la dérive du pouvoir lui ouvrit bientôt les yeux. Il se montra réticent à l'insurrection qui embrasa le Bocage en mars 1793. Lorsque ses paysans envahirent sa cour, il céda plus à leurs menaces qu'à leurs prières (Deux de ses frères : Esprit et Isaac, finiront par se rallier à lui et lui serviront d'aide de camp).

← **Sapinaud de la Rairie**

Il est au rassemblement du 4 avril, à l'Herbergement de l'Oie (il est aussi à la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} bataille de Luçon. Il succéda à son oncle à la mort de ce dernier en juillet. Lors de l'effondrement de la Vendée, en octobre 1793, il fut entraîné dans la débâcle Outre-Loire et jusqu'au désastre du Mans. C'est là qu'il perdit son père, fusillé après la bataille, et que Charles Henri fut séparé de l'armée. Il parvint à rentrer en Vendée, où il organisa une petite troupe de paysans excédés par les massacres des colonnes infernales. Il s'illustrera, aussi, aux côtés de Charette puis il devient chef du Haut-Bocage avec Stofflet avec qui, il se bat jusqu'au bout (18 décembre 1795). Il refusera de voter la mort de Marigny et acceptera le traité de la Jaunaye, rendant Stofflet furieux de cette soumission, qui chercha même à le faire arrêter et envoya des chasseurs à la Gaubretière, qui pillèrent le Sourdis, mais n'y trouvèrent pas Sapinaud. Ce dernier reprit les armes à l'été 1795, ne livrant que quelques petits combats à Montaigu, Pouzauges, Saligny et la Merlatière. La mort de Charette, en mars 1796, mis fin à cette première épopée. Il se marie en 1797 avec la belle-fille de Charette, Marie-Louise de Charette. Il reprit les armes lors des soulèvements de 1799 et surtout de 1815, mais se montrera davantage partisan de la paix. A la Restauration, rentré dans ses terres, il fut nommé inspecteur des gardes nationales, plus tard aussi pair de France et fut décoré de la Légion d'Honneur. Il mourut au Sourdis le 10 août 1829, âgé de 69 ans, et fut enterré au cimetière de la Gaubretière au milieu



SAPINAUD DE LA RAIERIE (Charles-Henri) (65)

De Sapinaud, 90 ans

d'autres anciens combattants plus ou moins anonymes).

Tombe de Sapinaud →

Puis encore (tous ceux, cités ci-après, n'étaient pas forcément présents ce jour-là mais sont venus, petit à petit, grossir les rangs des *Insurgés*) : Monsieur Des Herbiers (marquis de Létenduère, colonel, demeurant en son château de Létenduère, proche des Herbiers ; puis la Convention, qui en fit un général, l'envoya combattre en Italie puis finalement le guillotina), les frères Béjarry (*Armand de Béjarry* est prisonnier à Fontenay en 96 ; il épouse Bénigne de Bernon après 1800 ; Auguste de Béjarry dit « *Capitaine Tempête* », que tous estimaient, pourtant plus bouillant que son frère Amédée, et Benjamin), les deux frères De Verteuil, Dehargues (ou *De Hargues, fait partie soit de la cavalerie, du génie ou de l'artillerie, gouverneur du pays conquis en 93, se trouve aux combats de Cheffois*), sur la Châtaigneraie, Louis Marie Chantreau (Chantreau de la Jouberterie dit le « *chevalier de Chantreau* » personnage pittoresque, dernier habitant du « *manoir des Noyers* », gentilhomme du 15^{ème} siècle, à St-Paul-en-Pareds ; en mai 1815 encore, il terrorise les bonapartistes, avec une bande de 20 à 30 hommes ; on raconte que, malade, il faisait monter sa jument « *Trimalle* » jusque dans sa chambre par un grand escalier à vis) puis son parent : Charles Henri Chantreau (de la Jouberterie, ancien officier, participe à toutes les guerres de Vendée, fut plus tard membre du Conseil de Vendée et commandant des gardes nationales de l'arrondissement de Fontenay. Il avait été fait « *Chevalier de St-Louis* » en 1796, fut maréchal de camp en 1827 et décéda à Luçon en mars 1850 âgé de 79 ans), et bien d'autres.



← **Château de Létenduère**

Parmi les chefs secondaires de l'armée des Insurgés : Bréchart et Guignes, de Fontenay ; Gabriel Marie Joseph Baudry d'Asson (tandis que son frère Charles Esprit est chez les Bleus ; il demeure à Puymain de la paroisse de Bazoges, est commandant d'une colonne républicaine au combat de St-Gervais (L.A.) ; il alla jusqu'à mettre à prix la tête de son propre frère Gabriel ; Esprit Baudry d'Asson, plus son beau-frère Servanteau de l'Echasserie, ainsi que le baron de Douhet, furent à peu près les seuls nobles du district de Montaigu qui eussent embrassé le parti de la Révolution), de la paroisse de St-Marsault, commande la division de la Châtaigneraie, dont nous, les frères



Rousseau nous dépendions, en général ; le « *colonel* » (il s'était donné ce grade) avait pour lieutenant De Hanne (Jean-François, qui deviendra officier de Charette ; sera exécuté 13 février 94) et De Calais (Louis-Joseph Savary de Calais,

originaire de Fontenay, un des rares survivants du désastre de Savenay ; il s'éteindra en 1823), Des Touches (ci-devant p. 252 noble, ancien officier de la Marine), D'Hector (noble, ancien officier de la Marine), Vasselot (Joseph-Armand, comte de Vasselot (de St-Mesmin), cousin des La Rochejaquelein, officier de marine - a navigué avec Charette sur le *Clairvoyant* en 1782-83 - il émigre en 1791, puis il regagne la Vendée en 1795 et reprend les armes début 1796 dans l'*armée du centre*, passe à Mouilleron où il participe à l'affaire des Epresses, et se porte sur la Caillère en 96 ; fut fait prisonnier et fusillé le 4 mai 1796), De Suzannet, Vaugirard (noble, ancien officier de la Marine), Monsieur de la Bigotière, du côté de Foussais et Jacques Charles Véxiau, aussi de Foussais (fut guillotiné à Fontenay sur l'actuelle place Viète, le 25 nivose An II = 14 janvier 1794 « *ayant été condamné à mort le même jour comme « chef de brigand » qui « devait être livré de suite entre les mains du « Vengeur national » et mis à mort dans les vingt quatre heures* » - arch. Dép. Vendée, ancienne cote R 77 et famille Perraine p. 42 Maillaud Tome 14), Tanguy de Vüe (noble, ancien officier de soixante trois ans, à moitié aveugle, est hissé de force sur un bidet de chasse, pour prendre la tête des paysans ; fusillé à Angers le 14 mai 1794 en même temps que Donnissan, Beauvilliers, le Chevalier de Mondion), Louis Mondion (il participe à la bataille de Luçon [il a 15 ans] où il tente de sauver le marquis Gabriel Baudry d'Asson mortellement blessé et, il se distingua à la bataille de Chantonay, le 3 septembre 1793, puis participera à celle de St-Fulgent puis à la déroute de Savenay. Il fut fusillé à Angers le 14 mai 94 - en même temps que Mr de Tinguy, Beauvilliers, Donnissan), . . .

Drapeau de la paroisse de la Verrie (Sapinaud) →

D'autres encore : Boutillier Saint-André (Jacques Marin dit aussi *Monsieur De La Roche-Saint-André*, demeure la Grassière (?), région de Mortagne. Il faisait, bien malgré lui, comme noble poitevin, partie du Conseil supérieur des officiers. Pourtant, à ce moment-là, il était maire de Mortagne. Ne participe pas aux batailles mais est chargé d'en faire le récit en tant qu'historien. Il cacha, à l'automne 93, le trésor familial dans un bois appelé le « *Bois des Granges* » dépendant du château de Burguet, près de Mortagne (ce trésor fut cherché, en juillet 2002 par les membres de l'ARPC = Association de Recherches et de Prospection du Choletais, sous la direction de Madame du Réau l'actuelle propriétaire). Lui et sa femme [sa cousine germaine Marie Renée Boutillier de la Chèze, furent tués pendant la tourmente d'une manière tragique, elle guillotinée le 12 mars 94 à Angers. Après la défaite de Luçon, Boutillier de Saint-André affirma et écrit : « *La défaite de Luçon fut le terme de nos prospérités. . . Elle laissa des traces ineffaçables dans nos rangs . . .* ». Il avait plusieurs frères, dont un fut prisonnier Fontenay 1798 aux côtés de Béjarry. Boutillier Saint-André Jacques, son fils, n'avait que 12 ans lorsqu'il vécut ces événements tragiques), Puisaye (ancien membre de l'Assemblée Constituante avant de devenir chef de bandes insurgées), Léonard de Marsanges (né le 12 mars 1766 à Bellac en Limousin, participe à la bataille de Luçon), Morand, de la Flocellière, Lépinay de Beaumont (né à Fontenay, rejoint Sapinaud) tandis que Lépinay le jeune (suivra Charette), De la Douespe (François De La Douespe, 23 ans, de Mouchamps, soldat républicain transfuge, fils de l'Administrateur du Département de la Vendée, tué à la bataille de Luçon), De La Bouère (natif de Jallais, chef, présent bataille la Châtaigneraie nuit du 11-12 juillet 94), Mercier de Lépinay (natif de Loudun, capitaine de Cgnie d'artillerie), Cesbron d'Argonne (en mars, lorsque les paysans recrutent des chefs, le vieux Cesbron d'Argonne se laisse faire violence en soupirant : « *Que de potences tendues si nous ne réussissons pas !* »), Beurepaire (Charles Eusèbe Gabriel Girard, chevalier, seigneur de Beurepaire (au-dessus des Herbiers), bataille de Luçon), et parmi les chefs les plus modestes : Largeteau Louis (natif de Mouilleron et qui fut tué à la bataille du Mans), Landreau, de Réaumur, Lyonnet (aussi transfuge), de Mouilleron comme Guyonnet (tué à Cheffois), Landreau, de Mouilleron ainsi que Sarrazin, qui demeure au *moulin des Bourracheries*, . . . Et tant d'autres anonymes.

Ces chefs de divisions, éprouvaient, plus que les paysans, le besoin d'un centre, et, c'est de leur réunion que se formèrent les armées. On en distingue quatre principales : celle du Poitou, dite la *grande armée*, l'armée du centre, qui comprend plus particulièrement des hommes natifs de la Vendée, l'armée d'Anjou ou *Armée de la haute Vendée* et puis l'armée dite de Charette (la moindre au début, devait finir par devenir la dernière et la plus importante). Elles totaliseront 73. 000 hommes qui se battront pendant deux ans contre 400. 000 républicains. Chaque petit détachement avait son chef et, lorsque les hommes rentraient chez eux, ce chef les exerçait au maniement des armes à feu.

← drapeau de La Rochejaquelein

L'armée du Poitou dite la *grande armée*.

Elle eut à sa tête : Lescure, le « *Saint du Poitou* » (issu du Bressuirais), La Rochejaquelein, dit « *Monsieur Henri* » (issu du Bressuirais ; après la campagne d'outre-Loire, La Rochejaquelein continua à la commander), Marigny, qui est parmi les plus prestigieux (Jusqu'à Ancenis, son commandement se borna à l'artillerie. De là jusqu'à Savenay, il dut suffire à tout à la fois. Il donna à cette artillerie une certaine organisation. Il multiplie les actes de bravoure comme à Savenay, mais il aura quelques défaillances comme en Mans. En 1794, alors commandant de l'Armée du Poitou, il ne s'entendra pas avec

Charette et Stofflet. Rentré en Vendée, il fut suivi par une partie des soldats de Lescure. À partir de la mort de la Rochejaquelein [28 janv 94], il fut le seul chef reconnu par les *Vendéens* des Deux-Sèvres. Marigny était très apprécié de ses hommes et l'affection qui portait vers lui les restes de la *grande armée*, fut peut-être la cause principale de sa fin déplorable. Contestant la prétention de ce dernier, surtout au commandement suprême, il fut accusé de contrevenir à la convention selon laquelle aucune grande opération ne serait entreprise sans concertation préalable des trois [derniers] chefs. Il fut traduit en conseil de guerre par Stofflet et Charette, et fusillé avec une grande lâcheté de la part de Charette le 10 juillet 94 à Combrand et pour tout dire :

« *abattu, assassiné par Charette et Stofflet qui faisaient la course au titre de généralissime* ») et, avec parmi leurs seconds, :

De Beauvilliers, *le jeune* (De Beauvilliers est officier. M. le chevalier de Beauvilliers, âgé de dix-huit ans, enrôlé par force dans les gendarmes de Loudun, il avait été envoyé à Bressuire, où il rejoint sans peine l'armée vendéenne ; Lescure le choisit pour son aide de camp, fut fusillé à Angers 14 mai 94, en même temps que Mr de Tinguy, Donnissan et le Chevalier de Mondion), Beauvais (Jean Bertrand Poirier de Beauvais [né 18 novembre 1750 à Richelieu, Indre et Loire, prend part à la plupart des batailles avec Marigny dont celle de Luçon ; rallie Stofflet en 1794, refuse de signer le traité de la Jaunaye en 1795, émigre à Londres et y rédige ses mémoires ; rentre en France en 1800 et se retire sur ses terres où il décède en 1826), Forestier (Henri, fils d'un cordonnier de Chaudron-en-Mauges, reprend la lutte 31 déc 1798), Donnissan (Guy Joseph, beau-père de Lescure), Desessarts, Beauvilliers l'aîné (dit le Chevallier de Beauvilliers, ex-officier Bleu, aussi de Loudun, arrive en 93, pris à

Thouars 5 mai, se joint à l'armée royaliste deviendra maréchal de camp, fera les 3 guerres de Vendée ; un autre de Beauvilliers arrive en 99). Fleuriot (remplaçant au titre de généralissime, à partir du 22 décembre 1793, et pour quelques temps seulement, La Rochejaquelein abattu), Allard (jeune encore lorsqu'il est rentré dans la Vendée, en avril 93 ; il fixa par sa conduite et sa bravoure brillante les regards de la Rochejaquelein, qui se l'attacha et le retint toujours auprès de sa personne, comme son premier aide de camp ; il partagea les dangers d'un pareil général qui était toujours au feu et toute l'armée lui rendit ce témoignage : « *que tel le général, tel l'aide de camp* » ; à la mort de la Rochejaquelein, il fut appelé par Charette qui lui donna le commandement de la division de la Mothe-Achard ; il fut pris par trahison et traîné de prison en prison ; par un heureux hasard, il subit un jugement qui l'acquitta longtemps après, et se retrouva dans la Vendée dans toutes les occasions où elle reprit les armes, notamment en 1815), puis De Feu, Rocheteau, . . .

← drapeau Armée Catholique et Royale

L'armée du centre : elle comprendra, plus particulièrement des hommes natifs de la Vendée (dont nous avons une liste non exhaustive plus haut), réunira 30. 000 hommes et englobera le *Marais* (St-Jean-de-Monts, Chaland, Beauvoir, etc.), les riches plaines de Luçon, de Fontenay (qui englobe nombre de cantons), ainsi que les paroisses de : Vieille-Vigne, Montaigu, la Roche-sur-Yon, Champ-Saint-Père, Bournezeau, Puymaufrais, etc. . . L'armée du centre comprenait presque tout le Bas-Poitou. Bientôt, toutes les petites villes ont cédées [13 mars]. Pendant les six premiers mois de la guerre, l'armée du centre étendait son territoire [Charette se trouva d'abord enfermé dans cette circonscription] jusqu'à la division du Loroux [qui faisait partie de l'armée d'Anjou] ; au passage de la Loire, *l'armée de Royrand se scinda et Charette quitta Royrand et ne fit donc pas la « Virée de galerne »*.

L'armée d'Anjou ou *Armée de la haute Vendée* : elle réunira 39. 000 hommes et aura pour chefs :

Cathelineau (issu du Choletais), Bonchamps (item), d'Elbée (item), et après la campagne d'outre-Loire, Stofflet (item ; chef de l'armée d'Anjou après 1794. Il était déjà l'un des plus importants de ceux qui prirent Cholet la première fois. Il se réunit à Cathelineau et à d'Elbée, dont il devint un des principaux agents. Lorsque Cathelineau fut nommé général, Stofflet resta attaché, comme major-général, au corps que commandait particulièrement d'Elbée. Lorsque ce dernier fut nommé pour remplacer Cathelineau, Stofflet exerça souvent les mêmes fonctions sur toute l'armée, mais sans titre reconnu. Ce ne fut qu'après le passage de la Loire, à Varades, qu'on lui reconnut le titre de major-général. Il montra de grands talents militaires et sut organiser son armée et la maintenir. Il se fit un corps d'élite bien armé [seulement après la campagne de la Loire 1794], composé dans chaque paroisse de huit à quinze hommes, suivant la population. Il les appelait « *ses dragons* », par ce qu'ils combattaient tantôt à pied, tantôt à cheval. Il les soldait avec des assignats de sa création. Malheureusement, il était peu lettré et, de bonne heure, l'abbé Bernier, curé de la paroisse de Saint-Laud d'Angers, qu'il avait pris comme secrétaire, s'empara de sa confiance et en abusa. Ambitieux, intrigant, d'une valeur morale douteuse, cet abbé fut trop souvent la cause des discordes qui s'élevèrent entre Stofflet et les autres chefs, particulièrement Charette. Le commandement de Stofflet était dur, son caractère violent, et dans les rapports qu'on avait avec lui, on retrouvait toujours le défaut d'éducation de l'ancien sous officier. En faisant fusiller Joly, le chef de la division de Loroux, et, plus tard Marigny, il introduisit dans les armées vendéennes le triste usage des exécutions sanglantes. Stofflet fut élu 4ème généralissime après la mort de Charette (Stofflet détestait Charette) et fut capturé 24 février 96 puis fusillé à Angers, le 25 février), puis D'Autichamp (issu d'Anjou), dans les derniers jours de l'insurrection, et avec eux pour sous-chefs : Perdriau, puis le prince de Talmont (Antoine Philippe de La Trémoille), puis encore François de Soyer, chevalier de Saint-Louis (habitait dans l'arrondissement de Beaupréou ; partout où il y avait du danger, il s'y trouva, et partout, comme ses frères, il s'y fit remarquer par un courage froid en même temps que brillant ; il fut un des officiers sur lesquels s'appuya avec plus de confiance le général Stofflet, et qui lui donna la division de Cholet), Bévrier (se batta jusqu'au bout avec Stofflet, 12 décembre 95), Perreau, . . .

L'armée dite de Charette : elle se forma d'abord presque uniquement des insurgés du pays de Retz.

Charette qui, au début, dépendait des divisions de l'armée du centre, chercha bien vite à s'en dégager, p. 254

bien que cela réduisît son commandement au *Marais* du nord et à quelques paroisses du pays de Retz (au passage de la Loire, l'armée de Royrand se scinda, et Charette, profitant de l'éloignement de son chef, rangea sous ses ordres les divisions : de Vieille-Vigne, de Montaigu, de la Roche-sur-Yon, du Champ-Saint-Père, des Cerisiers [Bournezeau], et même la paroisse de Puymaufrais (près de Ste-Hermine). Elles ne s'en détachèrent plus, tant que dura la guerre. Leur chef était, donc, Charette (« *Charette le roi de la Vendée* », était un mécréant notoire et superstitieux avec cela. De plus, il avait une instruction médiocre, un parler incorrect, faisait des lettres bourrées de fautes de français mais il avait un esprit hardi et était plein de ressources. Son corps était de fer, comme sa volonté. Il était sobre, frugal et dur à lui-même. Son activité n'avait pas d'égal, quand il voulait. Mais, dans certains moments, il paraissait s'endormir dans un voluptueux repos. Il aimait s'entourer de belles femmes, « *ses amazones* » dont il faisait ses maîtresses : l'irlandaise Mme de Bulkeley [dont le mari pris la ville de la Roche-sur-Yon], Mme de La Rochefoucault, Mme de Monsorbier, Melle de La Rochette [à la fin], sans oublier les paysannes plus vite étreintes plus vite oubliées. Alors que la veille des combats, les autres Vendéens implorèrent le ciel, chez Charette on danse toute la nuit ! Charette assista impassible aux revers des autres armées, revers qui amenèrent le désastre de Cholet et le passage de la Loire. Il fut élu 4ème généralissime après le décès de la Rochejaquelein. Il eut des lieutenants de grande valeur, mais il n'aimait pas avoir des nobles parmi eux et encore moins des émigrés. Il ne participe pas à la « *Virée de Galerne* ». Resté presque seul avec son armée, la moins nombreuse des quatre, il grandit avec les difficultés et, dans cette seconde partie de la lutte, pendant plus de deux ans, il déploya des talents militaires de premier ordre. Il reprends la guérilla à partir de janvier 94. Il n'a pas le génie d'un chef de grande armée mais celui d'un chef de guérilla. Si les Bleus le surprirent quelquefois, il les surprit bien plus souvent encore. Tantôt, dérochant sa marche, il tombait, à de grandes distances, sur un corps républicain qui le croyait bien loin et qu'il écrasait ; tantôt, attaquant l'ennemi en face, il lui faisait subir de graves et sanglants échecs, et savait réparer les siens avec une énergie et une intelligence incroyable. Son nom était devenu la terreur de la Convention et, tant qu'il eut avec lui quelques centaines d'hommes, il parut redoutable. Insaissable, inusable, une faculté de rebondir après l'échec, d'exploiter même la déroute, de masquer les marches, d'apparaître là où l'ennemi ne l'attend pas. Charette a quelques crimes à son actif. Celui d'avoir fermé les yeux sur les massacres de Machecoul et il aura sur la conscience l'exécution inexcusable de Joly et de Marigny. Lorsque toutes ses ressources furent épuisées, qu'il se voyait traqué par des milliers de délateurs et de soldats, il fut plusieurs fois à même de sauver sa tête. Amis et ennemis lui en offrirent les moyens [Hoche lui en offrit les moyens ainsi que les Anglais et même la marquise de la Rochejaquelein]. Il refusa jusqu'au bout d'abandonner ceux qui lui restèrent fidèles ; le 20 février 1796, Charette, assailli par Travot, voit tomber autour de lui, son frère et son cousin, M. de Charette de la Colinière. Charette est arrêté à la Chabotterie et fusillé 30 mars 96 Nantes. Il ne regretta qu'une chose en mourant, ce fut de n'avoir pu tomber avec ses fidèles sur un dernier champ de bataille). Parmi ses lieutenants :

Pajot, Guérin aîné (marchand de beurre, commandant en pays de Retz, adjoint de Charette), Savin (Jean René François Savin, né 25 octobre 1765 à St-Etienne-du-Bois, à coté des Lucs-sous-Boulogne, chef de la basse Vendée [vers Bourgneuf], sorti des populations paysannes ; est jaloux de Charette), Couëtus, Thouzeau, Rézeau, La Roche-Lépinay (noble, devient lieutenant de Charette), Du Chaffault (officier de marine, lors du combat de Montaigu septembre 1793, invalide, âgé de 85 ans, donnera des ordres de la fenêtre du château de Melay, proche du combat ; son nom est donné à l'une des casernes de Fontenay), La Cathelinière, Lyrot (lieutenant de Charette, commandait la division de Loroux), . . . tous dits chefs secondaires de l'armée des Insurgés. Jeune Tambour →

Les bandes de Charette étaient donc commandées par des sous-chefs : un jeune homme de l'armée de Charette, insurgé à treize ans et, ne pouvant tenir un fusil, s'est armé d'une caisse [tambour] qu'il a fait retentir, pendant quatre ans, au milieu des combats (il sortit de la *grand'guerre* avec une seule blessure), Du Chesnier (ou Duchenier parfois dit aussi *Duchenier du Chêne* (sic) François-Xavier-Ambroise né 1769-1829 - fils d'un avocat saintongeais, officier de marine qui rejoint l'armée vendéenne en mai 1793 ; il se place en 1794 sous les ordres de Charette comme aide de camp ; participe à la Virée de Galerne, entraîné à passer la Loire sans son chef ; après la défaite, il retrouva Charette qu'il ne laissa plus qu'à sa mort ; gagne l'Espagne en 1796 et rentre en France en 1814 ; prend part à la quatrième guerre de Vendée ; anobli par Louis XVIII), Lecouvreur (ouvrier forgeron et cafetier ; devint directeur ? sic), De Chouppes (et sa troupe de la Roche sur Yon participe à la 3ème bataille de Luçon), Joly (Jean Baptiste Joly, vieux chirurgien), Lucas-Championnière (Pierre-Suzane-Lucas, vrai lettré [il laissera des souvenirs écrits et publiés] comme lieutenant de Charette, il participe aux combats avec toute l'énergie du désespoir et la certitude d'avoir épousé une bonne cause [il tient ses terres à Brains, à cinq lieues de Nantes]. L'exemple de la Cathelinière, qui est un peu le « roi du pays de Retz » [*triangle bocager pris entre Pornic, Paimbœuf et Nantes qui va s'affaissant pour finir dans la mouvante dépression du lac de Grandlieu*], a été décisif pour lui et l'a poussé, lui qui était tant attaché à l'étude et qui menait une vie rangée, à quitter son domaine pour rejoindre les insurgés), Fougeret (ou Faugeret ; un carabin [étudiant], compose la garde plébéienne de Charette, dont les hommes sont en fait des rustres brutaux, cupides, capables de cruautés et d'actes barbares), M. d'Argens (noble, devient lieutenant de Charette), M. d'Abbayes (noble, devient lieutenant de Charette), Prinaud et Vrignaud, aussi lieutenants de Charette, etc. . . Mais, ces listes sont loin d'être complètes. Embuscade par des Insurgés →

Ce fut dans ce *camp de l'Oie* que les divers chefs, voyant l'insurrection se généraliser, et prendre de la force, essayèrent de la





régulariser en lui donnant un ordre, et surtout p. 255 un statut, qui lui faisait défaut. Le 4 avril donc, une assemblée de commissaires délégués par les insurgés, fut réunie et présidée par M. de Royrand. Vingt paroisses y étaient représentées [dont le conseil de paroisse de *Mouilleron*]. Elle faisait toutes parties du centre de l'insurrection dans le Bas-Poitou.

← Rochers de **Cheffois**

On y traça, sommairement, des règles pour l'administration intérieure. Toutes devaient avoir un conseil, de trois à neuf membres suivant leur importance. Il était nommé par les habitants et ce conseil, sorti du suffrage de tous, avait tout pouvoir pour administrer et pour agir militairement. Cette organisation, démocratique au premier chef, et la première tentée dans cette guerre de paysans, marquait le caractère essentiellement populaire de l'insurrection. C'est à cette période (6 avril) que la Convention déclare la Patrie en danger. Dans la bouche des Insurgés, un seul mot « *Conscription* ».

Attaque par les **Insurgés** →

Partout, c'est l'effervescence ! Un grand rassemblement de paysans (7 avril) se forme, et reçoit l'ordre des chefs de l'armée d'Anjou, de se joindre et de se diriger vers la direction Cholet. C'est en se portant à cet endroit, que les paysans du Choletais et du Bressuirais, environnent les châteaux de MMrs d'Elbée et de Bonchamps et les pressent de se joindre à l'armée catholique. Pareillement (le 9), un autre rassemblement de paysans prend la direction de Machecoul.

Début avril, les combats sont incessants proche de chez nous. Le 10, c'est à Cheffois, où se tiennent des hommes de l'Armée de l'Anjou, du Poitou et, plus particulièrement ceux de la division de la Châtaigneraie, qui ont à leur tête : Gabriel Baudry d'Asson mais aussi De Verteuil. Les Blancs se sont retranchés sur les rochers de Cheffois.

← vieille ferme " Mon Plaisir " à **Cheffois**

La colline de Mouilleron avec ses moulins, ainsi que la « *passé* » de Cheffois, aussi avec des moulins, représente un point stratégique de toute première importance. Le 12, la colonne républicaine de Chalbos, adjudant général et commandant de la Châtaigneraie, *divisée elle-même en trois parties, et armée de trois canons, s'attaque aux insurgés rassemblés sur les hauteurs boisées de Cheffois. Une douzaine sont tués dont **Guyonnet**, de Mouilleron.* Les

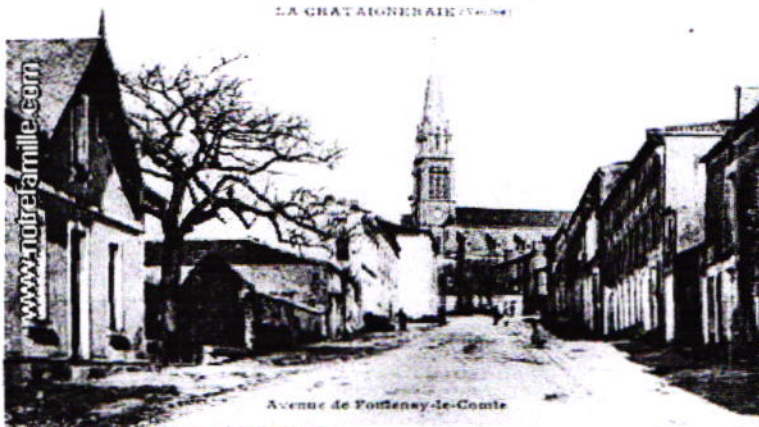
insurgés se débloquent vite sous une fusillade nourrie. Faucher, l'un des lieutenants de Chalbos, entre dans la localité, descend le drapeau royaliste qui flottait au clocher de l'église, brûle celui qui dominait le camp des Insurgés. Ceux-ci, un instant décontenancés, se ressaisissent, toutefois, et, regroupés autour de Verteuil reprennent le lendemain l'offensive.

Mais, quelques jours, plus tard, De Verteuil, avait rassemblé ses bandes qui compte entre 3 à 4 000 hommes et décide d'attaquer ce site. Suite à sa victoire, Chalbos, s'y était installé et occupait sur ces hauteurs boisées, ce poste unique en avant de Fontenay. De Verteuil se jette sur lui, et selon un témoin « *avec une*

étonnante vélocité, les Blancs escalades les pentes abruptes des Rochers. . . s'emparent de ceux-ci, y installent leurs canons, et de là, bombardent la Châtaigneraie ». Malheureusement, c'est là un succès sans résultat. Des renforts arrivent de Fontenay.

← La **Châtaigneraie**

Chalbos, nous repoussent. Nos hommes se débloquent en laissant à découvert, à nouveau Cheffois, abandonnant deux canons, des chevaux et de l'argenterie tandis que quelques prisonniers tombent aux mains des « *Bleus* ». D'autres se replient ou se cachent momentanément dans des





fermes hospitalières ou rentrent carrément chez eux pour les plus proches. p. 256

Partout, se forment des regroupements ainsi (10 avril) encore, c'est la marche vers Chemillé pour y déloger les Bleus. Cathelineau attaque les Bleus à Chemillé qui est enlevée « *comme fêtu de paille* ».

C'étaient des colonnes dépêchées par Berruyer pour mater la révolte. Mais, elles ne peuvent soutenir le combat ; elles sont écrasées du premier choc, appelé depuis le « *Grand choc de Chemillé* ». Il y a beaucoup de pertes. Les Bleus perdent mille hommes (d'autres sources affirment qu'il eu plus de deux mil morts dont 600 vendéens). Puis, on ramasse les blessés tandis que les « *égorgeurs* » achèvent les mourants afin de leur éviter l'agonie qui les attend.

← *Monsieur D'Elbée et le Pater des paysans*

Une grande messe est organisée pour fêter la victoire et à laquelle assistent plus 15 000 paysans qui ont participé aux combats. La bataille avait été rude et, déjà, les Bleus avaient commis pas mal d'atrocités. Les esprits étaient échauffés

par la fureur du combat. Au soir de la bataille, les Vendéens, pour venger leurs morts, se rendent à l'église Saint-Pierre où sont enfermés les prisonniers bleus qu'ils veulent massacrer.

On avait fait quelques centaines de prisonniers. Des voix alors, crièrent : « *Vengeons nos morts ! Pas de quartiers aux prisonniers ! Massacrons-les !* ». *Monsieur D'Elbée*, prévenu, accourut. Sur le parvis, au pied du portail, il chercha, en vain, à calmer les colères. Sa voix se perdait dans le tumulte. Alors, se sentant débordé, il commanda : « *Soldats à genoux ! et disons d'abord le « Notre Père »*. Sans trop comprendre, les hommes obéirent. Dans le silence subit, on entendait passer, lent et grave, le murmure confus de leur prière : « *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé . . .* ». Mais, soudain, arrivé à « *Pardonnez-nous nos enfances comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé* », *Monsieur*

D'Elbée se releva et, regardant les paysans bien en face, : « *Malheureux ! Vous osez demander à Dieu qu'il vous pardonne comme vous pardonnez aux autres !* ».

← *Monsieur D'Elbée*

Les hommes, surpris, se turent. Ils avaient compris la leçon. Ils étaient trop chrétiens pour ne pas comprendre. Ils s'en allèrent sans mot dire. Les prisonniers étaient sauver par le « *Pater des Vendéens* ». *D'Elbée*, dont « *la foi n'est pas de façade* », possédait aussi des notions d'humanités intenses.

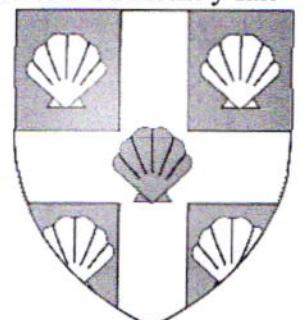
Un autre rassemblement s'est aussi formé (le 11) à l'instigation de Stofflet qui veut se diriger vers

Coron, tandis qu'à la Châtaigneraie, De Verteuil rassemble aussi un maximum d'hommes.

D'autres regroupements se forment encore. Ainsi (le 12), les paysans viennent chercher la Rochejaquelein en son château de la Durbelière. Henri du Verger, marquis de La Rochejaquelein (Bressuirais), [né 30 août 1772 dans un superbe château nommé la Durbelière, en la paroisse de Saint-Aubin-de-Baubigné D.S. près de la ville de Châtillon, est sorti d'une ancienne famille du Bocage, qui toute entière avait émigrée avec les princes ; lui seul était resté à Paris]. C'est un garçon de vingt ans, peu maniéré, plus propre à agir qu'à parler, actif, intrépide, accoutumé à supporter le froid et les intempéries ; de haute taille « *cinq pieds, sept pouces, six lignes* » [1,80 m.], libre et dégagée, extrêmement mince et svelte. Il n'a pas de jolis traits, de plus son teint est blanc, pâle, tandis que son air est timide mais sa physionomie est très douce et surtout très noble. Il possède une chevelure abondante et des yeux si bleus qu'on disait qu'il avait un regard d'aigle. Lui, ainsi que ses sept frères et sœurs, sont les enfants du marquis de la Rochejaquelein, colonel du régiment de Royal « *Pologne-Cavalerie* » où Henri y fait ses premières armes. En 1789, la famille prend peur et émigre mais Henri ne suit pas. Après être monté à Paris, avec son cousin Lescure, il retourne en province. Il est devenu très vite un héros dont on dit : le « *brave des braves* », « *l'éblouissant sabreur* » !

Blason des La Rochejaquelein →

« De sinople à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles du même et chargée d'une coquille de gueules en abîme »





La région de Bressuire se souvenait de l'échec de la révolte p. 257
d'août 1792, elle ne suivit pas, d'abord, le Choletais et le Bocage vendéen.
Mais les Bleus y pénétrèrent, en avril 93, semant partout la mort et
l'incendie. Alors, à leur tour, les gars du Bressuirais se soulevèrent.

← Monsieur De Larochejaquelein (statue 1895)

Ils vinrent à la Durbelière, de la paroisse de Saint-Aubin-de-Baubigné, où les La Rochejaquelein avaient un magnifique château. Déjà, le 7 avril dernier, La Rochejaquelein avait rejoint l'armée du centre aux Quatre-Chemins-de-l'Oie, où il est mal accueilli. Découragé, il regagne l'une de ses métairies. Il s'habille en paysan, garde des bestiaux pour se faire oublier. Il a tout, en effet, pour être « suspect ». Il est fils d'émigré, son frère cadet, Louis, a rejoint l'armée de Condé. Bref, il est inquiet. C'est le 12 avril, un mois après Machecoul, que les paysans (500) des paroisses, se présentent devant son château, à la recherche d'un chef, s'adressent à lui : « Monsieur Henri » n'est-il pas un peu leur seigneur ? De plus, on n'ignore point où vont

ses sentiments. Henri éprouve les mêmes réticences que tous les nobles sollicités pour se mettre à la tête des paysans. Il brosse à ses paysans un tableau de l'avenir « sous les couleurs les plus sombres ». Il fallut lui faire violence. Il finit, en pleurant, d'accepter de partir, diront certains. Tandis que d'autres prétendent qu'il « ne balançait pas, et se déclara : leur chef ».

Les voix des paysans fusent de partout ; l'un d'entre eux dit : « Monsieur Henri, mettez-vous à notre tête ; sinon nous sommes perdus ! ». Monsieur Henri voulut les raisonner, car lui aussi, ne croyait pas au succès final. Mais un vieux métayer s'avança et lui dit : « Monsieur Henri, si votre père était ici, il n'aurait pas peur de marcher, lui ! - Alors, soit : restez dans votre château, nous irons tout seuls au-devant des Bleus ! ». Le jeune homme s'est redressé : « Vous croyez que j'ai peur ? Vous vous trompez. Qu'on sonne le tocsin ! Et rendez-vous ici, demain matin ! ». Le 13 avril au matin, ils étaient trois mille qui emplissaient la vaste cour de la Durbelière. Un paysan l'apostrophe : « on dit que vous allez dimanche tirer à la milice. Y consentirez-vous, tandis que vos paysans se battent pour ne pas tirer ? Paraissez, et tout le pays qui vous désire se rangera sous vos ordres ».

Si le paysan s'adresse aussi familièrement à Henri de La Rochejaquelein, c'est qu'ils ont le même âge : vingt ans. Alors, le jeune sous-lieutenant, qui dès treize ans a embrassé la carrière militaire, ne peut plus se dérober. Monsieur Henri les passa en revue. Puis, superbe de jeunesse et d'élan, il leur fit cette courte harangue : « Je ne suis qu'un enfant : mais, par mon courage, je me montrerai digne de vous commander . . . ». On l'acclama.

La Durbelière →

Et Monsieur Henri partit, avec ses trois mille hommes, vers les Aubiers où il remporta sa première victoire.

Dans la nuit, les paroisses des Aubiers, de Saint-Aubin, et, bien d'autres encore, convoquèrent leurs hommes qui n'avaient pour armes que des bâtons, des fourches, des faux, des broches. Il n'y avait pas en tout deux cent fusils, encore c'étaient de mauvais fusils de chasse. Monsieur Henri découvre chez un maçon, qui en avait fait emplette pour faire sauter des rochers, soixante livres de poudre. Un véritable trésor.

Lorsqu'il parut au matin à la tête de ses paysans, Henri de la Rochejaquelein a un courage ardent. De plus, il est téméraire ce qui le fait nommer « l'Intrépide » car son intrépidité n'eut pas d'égal. Elle fascinait le paysan, l'enivrait, mais souvent l'entraînait dans des témérités dont il ne se tirait qu'à force d'audace. Dès les premiers combats, il donne sans cesse de sa personne, se trouvant toujours au premier rang et s'exposant même souvent sans nécessité. Malheureusement, La Rochejaquelein, qui est un doux, ne posséda pas une capacité militaire égale à sa valeur. Dans l'action, son coup d'œil n'embrassait pas tout le champ de bataille. Dans la direction de l'armée, il se vit presque toujours influencé par son Conseil, livré lui-même à une foule d'intrigues, qu'il ne sut pas dominer. Ses mouvements étaient incertains, son initiative presque nulle et, dans le combat, il oublia souvent le rôle de général pour redevenir le brillant officier de hussards qui maniait si bien le sabre. Ses rapports avec les autres chefs étaient bienveillants et, malgré tout le prestige dont il se vit entouré, il resta modeste.

Le général Quiéteanu apprend ce soulèvement et se porte de suite sur les Aubiers pour faire sa jonction



à Doué avec le général Ligonier.

← Eglise St-Hilaire des Aubiers



Lorsque La Rochejaquelein apprend la marche des Bleus, il rassemble son armée, la fait ranger en cercle autour de lui et, une fois de plus, clame d'une voix forte : « *Mes amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant [il a alors 20 ans] mais par mon courage, je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi. Si je recule, tuez-moi. Si je meurs, vengez-moi* ». Aussitôt s'élève de toutes parts le cri : « *Vive le Roi ! Vive notre général* ».

Avant de partir les paysans se mettent à déjeuner. Le tout frais général demande à manger. Pendant que les paysans allèrent chercher du « *pain blanc* » pour leur jeune chef, celui-ci prend un morceau de leur pain bis, du pain de seigle tout simplement qu'il se met à manger de bon cœur avec eux en affectant une gaieté qu'il ne pouvait avoir. De plus, encore, le jeune homme est d'une grande simplicité ce qui plaît à ces rustres paysans.

Cette simplicité, qui n'avait rien d'affectée, les toucha beaucoup sans qu'il s'en doute. Puis ensuite, on se met en marche à l'ennemi, en riant.

Les Bleus occupaient depuis quinze heures le bourg des Aubiers. Les insurgés entrèrent dans le village sans que les Bleus s'aperçoivent. Placé dans un jardin avec une bonne douzaine de bons tireurs, à quarante pas de l'ennemi, La Rochejaquelein fait pendant une demi-heure un feu de mousqueterie extrêmement meurtrier. Tous les coups portaient et tuaient ou blessaient un ennemi : une énorme haie cachait et couvrait les assaillants.

← Château de Maulévrier



Quiétineau arrive au galop et fait faire à sa troupe un mouvement rétrograde pour la ranger en bataille sur une hauteur : « *Les voyez-vous qui fuient* », s'écrie la Rochejaquelein. À l'instant les paysans se précipitent au pas de course sur l'ennemi, en poussant des cris à la manière des sauvages ; les échos répètent ces cris et font croire aux Bleus qu'ils sont attaqués par un ennemi formidable. Ils prennent aussitôt la fuite en désordre non sans avoir eu soixante dix hommes tués et cinquante blessés. La Rochejaquelein

s'empare de deux canons et de deux barils de poudre.

Cette victoire est assombrie par l'annonce du fiasco de Charette qui est battu à St-Gervais (15 avril) et le décès de Gaston, un modeste mais ambitieux perruquier, une figure de proue certes, mais assez contre-versée, à St-Christophe-du-Ligneron, dont il est natif. La Rochejaquelein, après la victoire des Aubiers, marche toute la nuit avec 3 000 hommes et se porte sur Maulévrier (17 avril), où il rejoint Cathelineau et ses frères, d'Elbée, Stofflet, Bonchamps. C'est là que l'armée dite d'Anjou se rassemble (18 avril).

En Vendée, Monsieur de Verteuil est battu, le 18 avril, sur les rochers de Cheffois, par Chalbos, à la suite de quoi M. de Verteuil est chargé de se porter sur Chantonnay.

Tous les gars des environs y étaient dont nous, les frères **Rousseau**.

← Moulins proches de Cheffois



Mr de Verteuil s'y prêta d'autant plus volontiers qu'il se trouvait ainsi, plus proche de sa *Maison du Chamblanc*, située près de Saint-Vincent-Sterlanges. MMrs De Béjarry [Amédée et Auguste] y voyaient également là aussi l'occasion de se rapprocher du château de la Roche, où ils pourraient porter secours à leur frère aîné [Gaspard], qui y faisait monter la garde par 400 hommes. Amédée de Béjarry, Ussault, Baudry d'Asson et plusieurs autres jeunes gens de bonne volonté, accompagnèrent M. de Verteuil à Chantonnay, où

← **Vihiers (château en ruines)**

Pendant ce temps (19 avril) les divisions de La Rochejaquelein, Cathelineau et ses frères, d'Elbée, Stofflet, Bonchamps, se portent sur Vihiers. Le général républicain, Ligonier, confiant, marchait lui aussi sur cette ville avec 5 000 hommes. Il est surpris par cette masse de paysans. Il range son armée en bataille, les royalistes foncent sur eux en un seul instant, font une décharge et se précipitent sur l'ennemi en courant ; les soldats bleus

ébranlés reculent, Stofflet et ses hommes, les prend à dos ; ils fuient en désordre, abandonnant mille fusils, trois pièces de canon, trois caissons et font 150 prisonniers, deux cent blessés, 58 ennemis tués, tandis que la garnison du château de Boisgrollan est contrainte le lendemain [20 avril] de se rendre.



← **Rose Giet et sa sœur**

Un épisode, qui faillit être dramatique, se produisit quelques jours plus tôt, aux alentours de Vihiers. A la fin du XIV^e siècle, tout proche de Vihiers, un hôpital et un oratoire sont fondés sous le vocable de Notre-Dame-des-Vertus. En 1734, les filles de la Sagesse (disciples du Père de Montfort) s'y installent : elles prennent en charge l'hôpital-hospice et fondent une école de filles. Survient la Révolution. Coron, tout proche, se trouve en première ligne au cours des guerres de Vendée. Plusieurs batailles se livrent entre Bleus et Vendéens sur la *Butte aux Hommes*, devenue depuis et pour cause, la *Butte Rouge*. Dans les environs, à compter de mars 1793, plusieurs combats y ont eu lieu.

C'était en début du mois d'avril 1793 (le 11) que se déroula l'histoire de Rose Giet, native de la Salle-de-Vihiers. Elle était en pension à Vertu avec sa sœur. Il se trouva que, par les vibrations des coups de canon, une statuette de la Vierge lui tomba sur les genoux. En raison des combats, les religieuses les renvoient à la Fouquette, chez leur mère. Rose emporte la statue. Sur le chemin, elles rencontrent les Bleus qui, leur laissant la vie sauve, leur

montrent même le chemin (Rose deviendra la fondatrice des filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus. Quant à la statuette, elle est pieusement conservée à la communauté de la Salle-de-Vihiers).

Chapelle Notre-Dame-des-Vertus →

Trois fois, les troupes de Stofflet sont victorieuses. Mais, le 12 avril, ils avaient été contraints de reculer vers Veziens, laissant trente blessés à l'hospice Notre-Dame-des-Vertus.

Cinq jours plus tard, les Bleus de Lygonnier investissent l'hôpital et les massacrent. Deux religieuses, coupables à leurs yeux de les avoir soignés, connaissent le même sort. Le 19, Lygonnier, à nouveau attaqué par les Vendéens, sera contraint de se replier à Doué. Derrière lui, plus d'école, plus d'hôpital à Vertu et plus de chapelle (les colonnes infernales de Turreau, en 1794, se chargeront d'effacer, par un incendie, jusqu'au dernier souvenir de cette institution. La reconstruction, au moins de la chapelle, se fera à partir de 1802, et de nos jours la chapelle est ouverte au public tous les jours. Une équipe paroissiale de bénévoles en assure l'entretien et le fleurissement).



← **plan bataille de Vihiers**

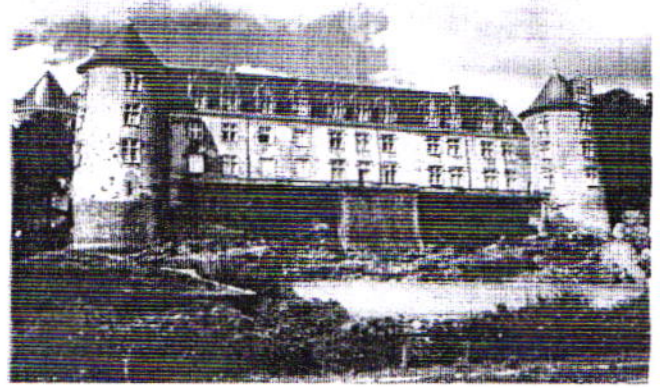
A Beaupréou (22 avril), les colonnes républicaines dépêchées par Berruyer, pour mater la révolte, sont écrasées. Les deux armées catholiques se retrouvent en

présence sous les murs de Beaupréou. Après une heure d'âpres combats, les canons bleus sont pris ainsi qu'une partie des fusils, cinq caissons remplis de poudre et les bleus perdent 3 000 hommes. L'on pouvait voir cinq canonnières qui, couchés sur leurs pièces, ne voulurent pas les abandonner, et furent faits prisonniers. Les



Beaupréau (ancien château) →

Fin avril (25), c'est un nouvel échec à Cheffois et à la Châtaigneraie. Pourtant, M^{mes} Baudry d'Asson, de Royrand [qui commande toujours les divisions insurgées de Vieillevigne et de Montaigu], et Vrignaux avaient formé le projet de bloquer Fontenay, d'en chasser les Bleus ; mais trop faibles pour se soutenir contre des forces supérieures, ils n'avaient pas même pu sauver la ville de la Châtaigneraie, que les républicains venaient d'occuper avec un corps de quatre mille hommes.



Alors, nos bandes se retirent sur Mouilleron où l'on se bat. Une escarmouche se produit au *carrefour* dit *du Chêne Vert*, où justement on fusilla un « Bleu ». Et, cette fois, nous les « Blancs », nous les **Rousseau**, on a triomphé . . . et pour quelques mois, culbutant les

« patriotes » qui réussissent à fuir de justesse et vont se réfugier notamment à Marans (ce fameux Chêne Vert est toujours là, mais hélas, il ne couvre plus de son immense et vert feuillage la croisée des quatre sentiers dont l'un d'eux conduit à la colline des moulins. Fort bien longtemps après, quand vint l'époque touristique, sur son tronc fut apposé une pancarte métallique puis plusieurs années de sécheresse successives l'ont définitivement épuisé. Et, pourtant, majestueux, il était déjà l'objet de visite d'un citoyen célèbre de Mouilleron : Clémenceau. Ce dernier, se rappelle qu'étant enfant, son grand-père Gautreau, républicain engagé et qui l'avait initié à l'histoire de la grande guerre de Vendée, l'emmenait régulièrement en ballade vers cet arbre. « *Cet arbre - écrit-il plus tard- me fascinait. Mon grand-père m'avait raconté qu'on y avait fusillé un « Bleu ». Alors, je m'obstinais à y découvrir sous l'écorce, les balles qui s'y seraient logées* »).

← **Chêne Vert**

Messieurs Amédée de Béjarry, Ussault, Baudry d'Asson et plusieurs autres jeunes gens de bonne volonté, qui avaient accompagné M. de Verteuil à Chantonay, se transportèrent (le 26), au pont Charron où nous ne trouvâmes personne pour nous arrêter. Devant notre avancée, la consternation était générale à Fontenay, à Sainte-Hermine, Marans, etc. . . Rendus au *pont Charron* (passage stratégique), la question était de savoir si on démolirait ce beau pont, presque neuf et la conversation fut agitée. Finalement, il fut arrêté, entre nous, à l'unanimité, qu'on ferait une tranchée, du côté opposé à Chantonay, de cinq pieds de profondeur [1, 52 m. environ] et d'autant de largeur, ce qui s'effectua en vingt-quatre heures.

Des redoutes furent établies à

l'autre bout du pont. Une mauvaise pièce de canon, qui avait été prise aux Herbiers [13 mars 1793], sur les gardes nationaux de Pouzauges et de la Châtaigneraie, fut placée, sans affût, sur les hauteurs de la Tabarière, et Messieurs de Royrand, Sapinaud de la Vérie, Monsieur de Cumont et autres jeunes officiers, se réunirent à nous au bourg de Chantonay, où l'état-major fut établi.

Brigands qui font le guet →

Nous y restâmes quelques temps tranquilles, montant la garde au pont Charron, au pont de Saint-Philbert [pont Charrault] et au village du Fuiteau. Monsieur de Béjarry, faisait alors dans le camp les fonctions d'adjudant général. Monsieur de Royrand s'y entoura des officiers les plus distingués, notamment de Monsieur Amédée de Béjarry qu'il nomma bientôt son aide de camp. Gaspard et Auguste de Béjarry en faisaient aussi partie. Cette armée de Chantonay, à laquelle se réunissaient les cantons de Montaigu, de Saint-Fulgent, des Essarts, des Herbiers et de Mouchamps, dont Mouilleron, était là pour y monter la garde dont la relève se faisait tous les huit jours. Cette faction, trop sédentaire, s'occupait seulement de faire des découvertes sur les points qui nous étaient opposés : la Réorthe, Sainte-Hermine, l'Hermenault et autres, occupés par les Bleus.

A tour de rôle, les hommes rentraient chez eux où les attendaient leurs femmes, leurs enfants et de





l'ouvrage. Et, néanmoins, malgré une intense vigilance à surveiller leurs p. 261 hommes, ces *Messieurs* les officiers, aussi, faisaient quelques visites de courtoisie dans le voisinage. Dans la famille de la Douespe et chez une aristocrate, amie des Bégarry, surnommée la « *Hussarde* », Louise Regrenil (ou Regreuil).

← maison du huguenot , Jacques Deladouespe, apothicaire, ancêtre de Mr De La Douespe

C'était une célibataire qui avait environ 29 ans (née de parents aisés, au village de la Tanchère, paroisse de Sainte Florence et à une lieue du Château du Parc Soubise) au moment des faits. Grande, forte, douée d'une âme et d'un corps de fer, elle aidait même les domestiques aux travaux des champs. Louise, comme sa sœur Marie-Louise, était d'abord entrée comme novice chez les Ursulines de Luçon au commencement de la Révolution qui, d'ailleurs, l'en chassa. Elle fut une des premières à s'élever contre la

tyrannie républicaine.

Puis un jour, sachant que les deux sœurs Regrenil, anciennes religieuses, vivaient à la Tanchère en toute sécurité, et qu'elles n'avaient pas prêté serment de fidélité à la Constitution, les autorités municipales du canton de Mouchamps, dont dépendait Sainte-Florence, envoyèrent des soldats à la Tanchère pour arrêter ces deux religieuses insermentées

Prévenues à temps, elles se cachèrent dans un réduit qui se trouvait sous l'escalier de bois donnant accès à l'étage. Leur frère, Jean-François, accueille les soldats, nie la présence de ses deux sœurs à la Tanchère et, dans la discussion, les soldats furieux le massacrent. Cela se passait en Mars 1793, au début de l'insurrection.

La « *Hussarde* » →

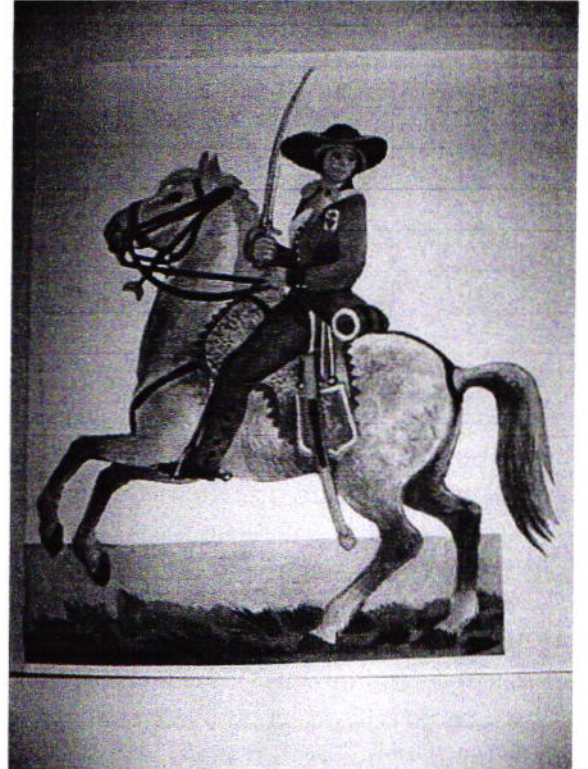
Un soir du 14 Mars 1793, plus de 2000 jeunes conscrits, refusant de répondre au décret de conscription de la Convention, se pressent au hameau de l'Oie, commune de Sainte-Florence. Ils campent aux Châteaux de l'Herbergement-Ydreau, du Fougerais, et dans les fermes environnantes, car il est impossible de camper en pleine nature, tant les giboulées se sont succédées toute la journée, amenées par un vent violent, le tonnerre s'en mêlant. Le tocsin sonne dans le bocage, la grande croisade des révoltés, à qui on veut arracher leur Liberté Religieuse, commence.

Château de l'Herbergement-Ydreau →

Louise Regrenil, désespérée et révoltée par la mort de son jeune frère, qu'elle aimait beaucoup, jure de le venger et, entraînant avec elle son autre frère, se présente au quartier-général de la toute jeune Armée du Centre. On raconte qu'elle arrive à l'Herbergement-Ydreau, habillée en homme, ayant emprunté une culotte à l'un de ses valets et une veste à un autre. Et, le lendemain, sur le grand chemin de Chantonay, elle débute par un trait d'audace, attaque un officier hussard, le tue, s'empare de son cheval, de ses armes et ramène son corps en travers de la selle. Et, durant le combat, monté sur son cheval, harnaché d'un fusil, d'un sabre et de deux pistolets ce jeune se distingue tandis que ses camarades, s'apercevant que c'était une fille, une jolie brune, reconnurent la nonne chassée de son couvent. A partir de ce jour, on l'appela « *La Hussarde* » (on ignore la plupart des faits d'armes de Mademoiselle Regrenil, mais après les désastres de l'automne 1793, avec l'Armée du Centre, elle partit vers le nord, passa la Sèvre à Mallièvre, prit part à la bataille de Cholet et passa la Loire avec Royrand et son armée. Elle se distingua à la bataille de Dol en ramenant au combat une petite troupe de Vendéen qui fuyaient après avoir été attaquée et, qui à son tour, mit l'ennemi en fuite. Elle se couvrit de gloire au Mans et à Savenay réussissant, en échappant au désastre, à repasser la Loire et à rentrer en Vendée avec quelques officiers vendéens ; elle ne déposera les armes qu'à la suite de la dernière pacification).

Quatre-Chemins-de-l'Oie →

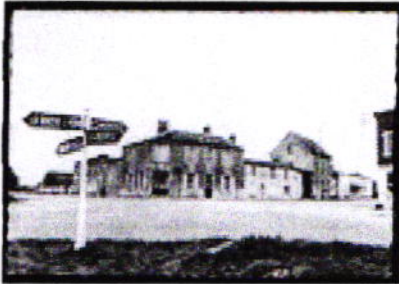
Au début de janvier 1794, elle était de retour à la Tanchère, travaillant aux champs le jour et la nuit, chevauchant le long du grand chemin des Quatre-Chemins-de-l'Oie, à Saint-Vincent-Sterlanges, à la recherche de soldats isolés à qui elle faisait payer cher le massacre de son jeune frère, utilisant aussi très souvent sa cachette de dessous l'escalier de la Tanchère (le Comte de Chabot, du château de Soubise, tout proche, racontait : « Très attachée à ma famille, chaque fois que



Mademoiselle Regrenil entendait passer la troupe sur la grande route qui conduit des Quatre-Chemins à Chantonay, que p. 262 ce fût le jour ou la nuit, elle sautait à cheval et venait avertir mes parents ». Pendant la terreur et jusqu'à la rentrée des émigrés, elle courait avertir le vieux régisseur, M. Barbot, resté au Château).

Après les guerres de Vendée, des troupiers étant de passage au hameau de l'Oie, deux d'entre eux vinrent leur billet à la main, pour prendre logement à la Tanchère. Et là, l'un d'eux reconnaissant les lieux s'écria : « *Tiens, je connais cette maison ; en 1793, j'y ai tué le paysan qui me menaçait !* » et s'exclame Mademoiselle Regrenil, « *Ah ! Coquin, c'est toi qui a tué mon frère !* » Et, saisissant une broche à rôtir, elle donna la chasse aux deux vieux soldats, qui s'enfuirent sans pouvoir emporter leurs fusils qu'ils avaient déposés à l'entrée.

Louise, la *Hussarde* garda jusqu'au bout sa fierté et son franc-parler (en 1808, lors du passage de Napoléon et de l'Impératrice Joséphine revenant d'Espagne, ce dernier voulut voir la Vendée : on sait l'admiration qu'il avait pour ce pays. Ils s'arrêtèrent donc aux Quatre-Chemins et voulût qu'on lui présente les notabilités des environs. Après avoir embrassé et félicité l'héroïne de son courage, avisant son frère, le maire de Sainte-Florence, ceint de son écharpe, Napoléon lui dit : « *Que faisiez-vous pendant que votre sœur se battait si bien ?* », « *Sire, j'étais neutre* » répondit-il, « *Neutre !* » s'écria l'Empereur, « *Alors, Monsieur, vous n'étiez qu'un Jean-Foutre et un lâche !* ». En 1832, Louis-Philippe ordonna la confiscation des armes des Vendéens, et, malgré les injonctions de son frère, Louise Regrenil refusa de livrer son fusil, le fusil d'honneur qu'elle avait reçu du Roi, en 1820. C'est à



cette époque, qu'un capitaine commandant le poste des Quatre-Chemins entouré de deux soldats, se présente à la Tanchère pour prendre le fusil de Louise. Pâle de rage et furieuse de se voir injustement dépouillée d'une arme qu'elle avait si bien gagnée, elle le décrocha et frappant violemment l'arme sur la pierre du foyer, la brisa, et en jeta les morceaux aux pieds de l'officier en jurant « *que si elle n'était pas si vieille, elle le lui aurait présenté par le petit bout* ». La « *Hussarde* » mourut à la Tanchère le 24 novembre 1846, âgée de 82 ans. Elle repose, ignorée de tous, dans le nouveau cimetière de Sainte-Florence).

← Hôtel du Grand Turc à l'Oie

Nous apprîmes, au bout de quelques semaines que l'armée d'Anjou, avec La Rochejaquelein, était arrivée à Bressuire. Le camp de l'Oie ne fut pas abandonné. M.de Sapinaud resta à Chantonay tandis que Royrand retourna à l'Oie, au quartier-général de l'Armée du Centre, sis dans le château de l'Herbergement-Ydrault. Royrand ne manquait point d'armes, la défaite de Marcé, au pont Charrault, quelques semaines plus tôt [18 mars], lui avait fourni les armes dont il avait besoin. Puis, d'autre part, on a repris Machecoul.

Beaupréau quai de la Loire et college (ancien château) →

Après l'attaque de Beaupréau (26 avril), les paysans étaient rentrés dans leurs foyers et s'y livraient paisiblement à leurs travaux quand un ordre est donné de se rendre à Cholet avec les divisions complètes. On fait le recensement général : 22 000 fantassins dont 13 000 armés de fusils de munitions et 750 cavaliers, qui est, ce qui compose cette armée qui a pour chefs : Cathelineau, d'Elbée, Bonchamps, Stofflet, Forest, de Fleuriot, de Scépeaux . . . Cathelineau et ses frères, sont aussi de tous les combats. Il est loin le temps des processions pacifiques, loin le temps des cortèges en prières pour se rendre à la chapelle *Notre-Dame de Bon-Secours*, au lieu-dit de Bellefontaine. D'ailleurs, les autorités du Maine-et-Loire craignant ces rassemblements populaires ont détruit ce lieu saint [27 août 1791] mais cela n'a pas mis fin pour autant aux pèlerinages clandestins toujours vivants.



← Médaille de Cathelineau

Vers la fin d'avril, la lutte était devenue vive dans le nord du pays insurgé.

L'armée royaliste se met en route (le 28 avril) avec six pièces de canon attelées, si peu fournies de munitions, que les canonniers n'avaient que trois gargousses par chaque pièce ; au nombre des canons étaient la fameuse *Marie-Jeanne*.

La Rochejaquelin (le 29) les rejoint avec 5 000 hommes décidés à en découdre ; on tient conseil, on se décide à attaquer Argenton-le-Château, qui est défendu par 800 gardes nationaux, tandis que Charette commence à former son armée ; c'est à ce moment que les divisions insurgées de Veille-vigne et de Montaigu, sont réunies au corps de Charette et qu'elles font subir aux républicains de sanglantes défaites comme à Légé (le 30 avril).



Vers la fin d'avril et les premiers jours du mois de mai, la lutte était devenue âpre dans le nord du pays insurgé. La République avait réuni des forces, organisé à Nantes, à Angers des troupes et formé une petite

armée aux Sables d'Olonne. Vers le 30 avril, il fut décidé, à l'Oie [ainsi que le rapportent Amédée de Béjarry p. 263 et M. de Ussault], environ six semaines après le commencement de l'insurrection, que le camp établi à l'Oie, serait transporté à Chantonnay.



← **Brigands à l'attaque**

Pour un mois de mai, il fait très froid encore, le thermomètre est toujours en dessous de zéro

La Convention, apprenant que des rassemblements en masse se dirigent au combat, envoie 12 000 hommes. L'armée royaliste environne les murs d'Argenton (le 1^{er} mai). Les patriotes surpris à la vue d'une telle masse de paysans, n'ont d'autre parti à prendre que de capituler : pourtant, au lieu de parlementer, ils font une décharge et cherchent à opérer une retraite ; la plupart de ces malheureux sont fusillés ; tandis que d'autres couverts de blessures parviennent à se rendre à Thouars.

Les vainqueurs trouvèrent dans la ville de la poudre en assez grande quantité. Chaque canon se trouva avoir alors 12 coups à tirer, chaque soldat eut 25 cartouches. A Bressuire, le général Quiétineau, lorsqu'il apprend la prise d'Argenton, est consterné et, même, ses *Marseillais*, pourtant hommes intraitables et des plus féroces [400 soldats], arrivés en garnison depuis peu dans cette ville, désertent aussi et évacuèrent la ville de Bressuire à 3 heures du matin, en désordre.

Les drapeaux républicains furent presque tous abandonnés ; la plus grande partie des habitants de cette ville suivirent. Quiétineau tenta de se retirer sur Thouars, tandis que la *Grande Armée des Insurgés* fit une pointe hardie pour lui barrer le chemin. Chantreau [M. Louis de Chantreau dit « le chevalier de Chantreau », du pays du Busseau et de Secondigny, était autrefois officier au régiment de Hainaut, c'est un esprit vif et original, et l'ami intime d'Amédée de Béjarry qu'il a rencontré sur un des premiers champs de bataille de la Vendée], officier de cette armée royaliste, qui n'avait pu faire partie de l'expédition, impatient d'en connaître les résultats, s'était avancé dans la direction. Il

entendit des chants, des cris joyeux. Les paysans *houppaient* [*Houpper*, cri de joie fort en usage alors dans le Bocage poitevin]. Il court vers eux, plein d'espoir : il interroge le premier qu'il rencontre. « Ah ! dame ! lui répond-on, ils nous ont f... la déroute ». Voyant le désappointement de l'officier, un autre ajoute : « N'echez poit pau ; d'anet en huit y revédrons et y aurons bé netre tour » (ne vous inquiétez pas, d'aujourd'hui à en huit jours, y reviendrons et y gagnerons à notre tour !).

← **Bressuire**

Quelques jours après, Thouars était attaqué et enlevé par ces mêmes soldats vendéens, auxquels s'était jointe une partie de l'armée d'Anjou et quelques hommes de l'armée du centre.

Bressuire, avait déjà été prise, il y a peu de temps, par le fougueux général républicain, Westerman, qui s'était jeté alors sur cette ville, enlevant, pillant et brûlant tout ce qui se trouvait sur son passage. Les soldats-combattants accoururent pour le repousser. Bressuire tombe le 2 mai. Marigny qui avait été arrêté et emprisonné le 16 mars dernier, est délivré le 2 mai [en même temps que Lescure et sa femme] par Henri de La Rochejaquelin avec lequel il cousine. Ils étaient détenus avec plusieurs dames dans une maison particulière (voir plus haut, à la Rochejaquelin) et connurent les plus grands dangers quand arrivèrent en garnison dans cette ville les renforts des *Marseillais* ; heureusement, ces hommes intraitables ne surent rien de leur lieu de détention. L'armée vendéenne entra finalement dans Bressuire. Elle y trouvait donc, en plus des prisonniers abandonnés, des officiers royalistes, qui d'ailleurs se joignent de suite à elle :

Monsieur de Lescure, Monsieur de Donissan (son beau-père), *Monsieur de Marigny*, l'abbé Desessarts, Forestier (Forest), le chevalier de Beauvolliers.

Château de Thouars →

C'est à l'aube, que l'armée républicaine sort de la ville de Bressuire en



laissant un nombre important de vivres, de farines, ainsi que bon nombre de souliers et de chevaux, mais surtout une population qui se sent trahie par ce repli et qui implore cette armée de rester afin de la défendre. Le chemin qui menait directement à Thouars était déjà aux mains des rebelles. Il fut donc décidé de prendre la route de Faye l'Abbesse.



La Rochejaquelein et Lescure sur le pont de Vrines → Mais arrivé à la croisée des chemins, de Poitiers, Parthenay et Thouars, une querelle s'engage au sein de l'armée. Chaque groupe veut suivre la direction qu'il a choisie. Le conflit s'envenime au risque d'en venir aux armes. Grâce au sang froid des officiers républicains, les esprits se calment. Mais les marseillais menaçant leurs camarades de leurs baïonnettes, s'emparent du drapeau qu'un de leurs capitaines emporte sur la route de Poitiers, entraînant avec lui cinq à six cents soldats. D'autres préfèrent se diriger sur la ville d'Airvault. Le reste de l'armée décide de continuer sa route sur Thouars. Le déplacement de cette armée, laisse le long des chemins, des maisons pillées par les déserteurs et les trainards.

A Pierrefitte, la population, avertie par le sacristain du village, que des bleus se dirigeaient vers elle, décida de s'enfuir et de se cacher dans les bois de Bournizaux. Seuls, six habitants se décidèrent à prendre les armes pour partir sur le chemin de Faye-l'Abesse à Thouars. Une dizaine de bleus qui venaient de piller les environs et, essayaient de rejoindre leur armée, se retrouvèrent sur le même chemin, allant à la rencontre des villageois. Bientôt, une fusillade éclate. Six républicains tombent mortellement blessés. Les quatre autres n'ont pas le temps de comprendre, que déjà les rebelles se jettent sur eux et leur fracassent le crâne à coups de crosses.



Thouars →

Malgré ce genre de problème, Quétineau arrive devant Thouars. Le district et la municipalité de la ville, musiciens en tête, viennent à sa rencontre. Accueilli avec enthousiasme, l'armée de Quétineau, qui ne compte plus que 3150 hommes sur les 5.000 au départ de Bressuire, fait une entrée triomphale dans la ville qui lui assure une défense plus facile qu'à Bressuire, grâce à ses remparts et à sa position au-dessus du Thouet. Mais les soldats sont fatigués et inexpérimentés : ce qui donne au général républicain quelques inquiétudes pour la défense de la ville. Il envoie des courriers à Poitiers, Tours et Saumur, décrivant la situation. Du côté vendéen, l'attaque de Thouars a été décidée pour le 5 mai par un conseil de guerre tenu à Bressuire le 3 mai. Le 4 au soir, une patrouille de cavaliers envoyée sur la route de Coulonges, arrête des suspects qui déclareront à Quétineau que la ville sera attaquée le 5 au matin.



Déjà, dans la ville de Thouars, une rumeur court que les vendéens ont égorgés tous les habitants de la ville de Bressuire. N'ayant plus que la nuit pour faire face à cette menace, Quétineau dispose ses troupes. Les hommes du Var, qui lui restent et qui ne sont plus qu'une centaine, sont placés au pont de Vrines avec le bataillon de la Nièvre et une pièce de canon. Le pont est coupé pour faire obstacle à un éventuel assaut. Deux compagnies de la garde nationale d'Airvault et de Couhé sont placées au Gué au riche. Des paysans de la région sont placés au pont de Taizon. L'ennemi se montre à six heures du matin sur les hauteurs de Thouars. Les prières qui s'élèvent de leurs positions impressionnent les défenseurs de la ville.

← Monsieur Henri à Thouars

L'armée royaliste s'apprête à attaquer Thouars qui est une ville du Poitou dont la position soit, sûrement, la plus forte. Bâtie sur une colline, elle n'est dominée par aucune élévation. Elle est presque entourée de partout par la rivière bourbeuse, large et profonde, le Thoué, qui la défend au midi et à l'occident. D'anciennes fortifications et une épaisse muraille en font une place à l'abri d'un coup de main. Quétineau y a mis, pour la défendre, cinq mille hommes de troupes réglées et mille gardes nationaux ; de plus, il ne manque ni de vivres, ni de

munitions. Mais ses soldats étaient découragés et sans discipline. Une partie de ses hommes étaient à l'extérieur formant un camp-volant prêt à intervenir, là où le danger serait imminent, l'autre dans la ville. p. 265

Château des La Trémoille et le **Pont des Chouans** (Vrines) →

A six heures du matin (5 mai), l'armée de paysans parut donc sous les murs et attaquèrent par quatre cotés, face au Pont-Neuf, au faubourg St-Jacques, d'où ils firent sur la ville plusieurs décharges de canon plus vives que meurtrières, d'autres tentaient d'enlever le Pont de Vérine, barricadé avec des charrettes chargées de terre et de fumier, et la cavalerie attaqua au *Gué-aux-Riches*. Depuis six heures du matin jusqu'à midi, une vive canonnade s'engagea sur ce point. Le principal affrontement eut lieu au pont de Vrines que les Vendéens ne parvenaient pas à prendre. L'affrontement y dura six heures jusqu'à ce que *Monsieur Marie de Lescure*, qui participait à sa première bataille, se présentât seul au pont sous les tirs ennemis et exhortât ses hommes à le suivre, ce qu'ils firent.



Les insurgés finissent par forcer le Pont de Vérine et le village est emporté à la baïonnette, tandis que les Bleus reculent vers Thouars *intra muros*.

Une partie de la cavalerie de Bonchamps passe à la nage tandis que le républicain Quiéteineau perd la tête : au lieu d'effectuer sa retraite sur Loudun, il prend le parti de défendre la ville, faire occuper les remparts



et soutenir un siège. Les Vendéens se placent autour des murs. Ils sont écartés à coups de fusils. Alors, on amène le canon et l'on fait une légère brèche à la muraille tandis que La Rochejaquelein, monté sur les épaules de Joseph Texier, de la paroisse de Courlé (Courlay), monte à l'assaut. Il déchargeait à bout portant les fusils qu'on lui passait d'en bas. Une balle brise son fusil entre ses mains mais il demeure exposé à toutes les atteintes.

D'un autre côté, Lescure se bat farouchement, on le voit même s'exposer seul sous la mitraille. De l'autre côté, encore, la porte du Pont-Neuf est enfin brisée à coups de canon tandis que les ouvriers qui travaillaient à couper le pont, prennent la fuite avec les soldats républicains chargés de défendre la ville, qui est alors emportée.

À 7 heures du soir le général Quéteineau capitulait. Les Bleus pris sont jetés en prison. On entend plus dans toute la ville que « *Vive le Roi* », répétés par les patriotes même les plus exaltés. On court aux églises, les paysans tombent à genoux et récitent leur chapelet. On sonne ensuite toutes les cloches, on brûle les papiers du district, l'arbre de la Liberté, les écharpes tricolores, les habits bleus mais toutes les propriétés sont respectées.

← Lescure

Aucun désordre ne fut commis, aucune femme ne fut insultée, on ne fit d'excès que de vin et de fleurs, que les paysans prirent partout pour s'en faire des bouquets. Même la superbe orangerie du château fut respectée. Les magasins de Bressuire [prise 3 jours plus tôt] et ceux de Thouars étaient pleins d'armes et de poudre. Les paysans s'en emparèrent. Désormais, ils étaient parés pour la guerre.

Thouars livra donc, en plus de beaucoup de nourriture, de gros magasins d'armement où les armées s'alimentèrent plus largement : six mille fusils, douze caissons, des munitions de tout genre. La prise de cette ville, dont on avait fait un arsenal, fut un coup de fortune pour l'insurrection. Sept à huit mille fusils, une trentaine de canons, beaucoup de munitions et deux ou trois mille prisonniers, furent les fruits de cette victoire.



← La bataille de Thouars

Un certain nombre de prisonniers bleus choisirent de s'enrôler dans l'armée vendéenne, les autres furent relâchés, après avoir prêté le serment de ne plus se battre en Vendée, on leur coupa ensuite les cheveux pour pouvoir les reconnaître si jamais ils trahissaient leur parole et étaient de nouveau capturés.

Le général républicain fut traité très courtoisement par les généraux vendéens, en particulier par Lescure, reconnaissant d'avoir été épargné à Bressuire. Quéteineau refusa cependant l'offre qui lui fut faite de rejoindre l'armée

vendéenne mais fut laissé libre de regagner Saumur. Cependant une fois arrivé dans la place, accusé de p. 266 trahison par ses propres hommes, il fut arrêté sur ordre du général Leigonyer.

Parmi les prisonniers, faits à Thouars, et sous l'uniforme républicain, se trouva un homme qui allait joué un singulier rôle dans la guerre de Vendée. Il se fit présenter au Conseil, déclarant se nommer Guyot de Folleville [Pierre-François Gabriel Guillot - tout simplement - né 11 juillet 1764 à Saint-Servan]. Il exhiba des lettres de prêtrise qui furent reconnues authentiques, puis des preuves apparentes du titre d'évêque d'Agra *in partibus*.

Le Conseil fut-il convaincu ?

Sans doute, puisqu'il l'admit mais beaucoup d'officiers, et notamment Amédée de Béjarry entre autre, en plaisantait tout bas (l'abbé Mongazon avait été condisciple de Guyot de Folleville. Le prétendu évêque d'Agra lui proposa d'être son grand vicaire. M. Mongazon, qui l'avait perdu de vue, et qui n'était pas convaincu de son caractère épiscopal, refusa nettement car il savait que ce prêtre âgé de 29 ans, n'était qu'un aventurier, un charmeur et un mythomane. Ordonné prêtre en 1787, il est nommé en février 1790, curé de Dol, en Ile et Vilaine. Il prête serment en avril 1791 et se rétracte six mois plus tard. C'est alors le départ pour Poitiers et Paris puis l'enrôlement dans un bataillon de volontaires patriotes pour se battre contre les Vendéens. Passé dans les rangs des Vendéens lors de la bataille de Thouars, il se fait passer pour un prélat sous le titre de Monseigneur Guyot de Folleville, évêque d'Agra, il fut récupéré à la prise de Thouars, 5 mai, sous l'habit bleu).

Ce prétendu titre produisit un grand effet sur les paysans, accoutumés à un profond respect pour un prince de l'Église. On le fit admettre dans le comité (Conseil Supérieur) qui fut nommé plus tard. Il en fut même reconnu le chef. Son influence y fut-elle heureuse ? (On sut plus tard ce qu'en pensaient les vaillants chefs - comme Amédée de Béjarry - mais son imposture ne fut découverte qu'après le passage de la Loire. Il faut aussi savoir que Rome l'avait répudié). Il avait une belle figure, un air de douceur et de componction, des manières distinguées. Il galvanisait cependant les foules, et pourtant, ce n'était qu'un esprit médiocre, un intrigant qui n'eut qu'un mérite : quoique aventurier, il ne fut pas traître (sa fin fut misérable : il sera guillotiné en 1794 après son retour dans les rangs des Bleus).

Soldat républicain →

Il y avait beaucoup de transfuge mais aussi des méprises. Ainsi à Chenay, dans le tout nouveau département des Deux-Sèvres [constitué depuis le 22 décembre 1789] et, situé en limite de la Vendée, douze gardes nationaux font face à une foule déchaînée, qui agite des fusils, des fourches, des faux à l'envers et qui hurle : « Faut les tuer, ce sont des aristocrates échappés de la Vendée ». La troupe militaire n'en mène pas large. Pourtant, qu'on ne s'y méprenne pas : les habitants de Chenay ne sont pas des Vendéens. Mais, depuis bientôt deux mois, ces patriotes ont peur : les insurgés, croient-ils, sont bientôt à leurs portes. Il y a trois jours, ils ont encore pris Thouars. Et, ces douze cavaliers sans uniforme, soi-disant rescapés de la place républicaine [de Thouars], pourraient bien en être !

En attendant que les administrateurs du district viennent les délivrer de ce mauvais pas, un de ces

soldats en déroute, suffisamment instruit, griffonne quelques lignes. Il prend des notes pour se souvenir. C'est Pierre-Augustin Rayé, un « fils de famille » de 27 ans, qui dès 1789, a naturellement tenu à faire partie de la cavalerie bourgeoise de sa ville, Saint-Jean-d'Angély. Parti le 14 mars pour une simple promenade militaire, avec la bénédiction des autorités et au son d'une musique martiale, Rayé témoigne de l'extension fulgurante de l'insurrection : pour réquisitionner des chevaux, avec ses compagnons, il s'est enfoncé dans les chemins fangeux du bocage et, de justesse, échappé à la vindicte des habitants de la Forêt-sur-Sèvre.

← La Rochejaquelin aux Aubiers

Augustin Rayé raconte encore (que le 13 avril dernier, aux Aubiers) « devant la tornade vendéenne, il a connu la peur » ! Et, estime alors, cet anticlérical farouche, ainsi qu'il l'écrit dans ses notes, et parlant des Vendéens : « Des fanatiques qui ne craignent pas la mort, puisqu'ils croient ressusciter trois jours après ».

Et quelques jours plus tard (le 3 mai), ainsi qu'il le transcrivait, il doit faire face encore à une grave méprise : « C'est poursuivi à coups de pierres par les femmes et les enfants des patriotes que lui et les siens ont abandonné Bressuire à son sort ». Et, pourtant, il arrive souvent à Rayé de protéger la propriété de ces patriotes contre les pillages de ses camarades qui ne faisaient





Une armée de 3 000 Poitevins, dont 200 seulement équipés de mauvais fusils de chasse, et le reste combattant avec des faux, fut constituée, avec à sa tête, Henri de La Rochejaquelein. Les Vendéens attaquèrent les Aubiers tenu par le général de brigade Pierre Quiéteanu, ce fut avant cette bataille que La Rochejaquelein lança sa célèbre harangue: « *Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi* ».

← Les Aubiers (Nioul-les-Aubiers)

paniquèrent rapidement et prirent la fuite. Les Vendéens gagnèrent 3 canons et 1 200 fusils. Bien qu'il eût la possibilité de prendre Bressuire, La Rochejaquelein préféra partir vers le nord afin d'appuyer les Angevins.

Après la défaite des Aubiers (le 13 avril 1793 dernier), les troupes de Quéteanu avaient dû s'enfuir devant les 2000 paysans de La Rochejacquelein, laissant aux rebelles : 2 pièces de canons, 100 fusils, 70 tués et un nombre considérable de blessés, Quéteanu avait dû se replier alors sur Bressuire. Dans cette ville, les "marseillais" se distinguèrent par leur brutalité en commettant, dans la cité, des exécutions sur les détenus des prisons. Onze d'entre eux furent traînés hors de la ville et, malgré les protestations du général Quéteanu,

furent massacrés dans un champ.

← Une partie de l'obélisque dite d'Airvault



A la suite de quoi (le 26 avril dernier), les hommes de Quiéteanu avaient brûlé le village de Beaulieu afin de punir la population qui s'était enfuie dans la campagne pour se soustraire à un recrutement. Ils s'apprêtaient à faire subir le même sort aux habitants de Saint Sauveur quand, le 1^{er} mai, des messagers vinrent annoncer à Quéteanu, que deux colonnes de rebelles se dirigeaient sur Bressuire. L'une d'elle venant de Châtillon, l'autre d'Airvault, étaient fortes chacune d'environ dix à douze mille hommes. Devant une force aussi importante, Quéteanu décide d'évacuer la ville. Mais n'ayant pas assez de voitures pour le transport de ses munitions, il fait porter par ses hommes le plus possible de cartouches et de *gargouses*. Puis il donne l'ordre de jeter le reste dans les puits de la ville afin qu'elles ne tombent pas aux mains de l'ennemi (Le 5 mai 1793,

lors de la prise de Thouars par les Vendéens, des gardes nationaux d'Airvault ont trouvé la mort. La municipalité a fait peindre un panneau en leur mémoire, un tableau d'honneur où sont inscrits les noms des gardes nationaux tués ce jour. Il s'agit d'un panneau de bois dont la composition s'organise autour d'un obélisque monumental. Son socle est orné d'une tête de femme coiffée d'une couronne de laurier (toute nouvelle effigie de la République). Cette figure a été mutilée on ne sait à quelle période. L'obélisque est surmonté d'un ange dont les attributs symbolisent les valeurs de la République : en équilibre sur un globe, il porte un bonnet phrygien, tient une couronne de laurier dans sa main gauche et sonne de la trompette de son bras droit. Des canons et des drapeaux bleu blanc rouge flanquent le socle de l'obélisque).

En peu de temps, donc, tout l'ouest fut embrasé, y compris une partie des Deux Sèvres. Début mai, est énoncé un décret établissant un prix maximal pour les grains.

Pendant que les Vendéens prenaient la ville, et le château de Thouars, les républicains, qui avaient entre autres deux divisions à Luçon et à Saint-Hermand, attaquèrent à la fois à Mareuil et le pont Charron, gardés par une partie de l'armée du centre. Sapinaud chargé du commandement de Chantonnay, parvint à maintenir la seconde position, mais Mareuil fut forcé (3 mai). Les troupes républicaines pillèrent sans retenue.

Cette petite bourgade restait toujours la ligne de défense des Vendéens. Des attaques, des escarmouches presque quotidiennes, avaient lieu sur ses rives, que chaque parti cherchait tour à tour à franchir par le pont de Mareuil.

← Mareuil petit village sur la rivière du Lay

C'est dans cette paroisse, que les Insurgés du pays de Mareuil mirent à leur tête (13 mars), un bien curieux personnage Joseph-Claude-Léon de Saignard de Saint-Pal, issu d'une vieille famille au vergnate (né à Mareuil-sur-Lay, le 30 avril 1750, fils de





Claude-Joseph de Saignard, écuyer seigneur p. 268 de Saint-Pal et de Marie-Madeleine Forestier).

← Maison de St-Pal

Le 5 juillet 1774, il épouse en l'église de Saint Florent-des-Bois, Marie-Louise-Françoise de Rorthays (fille de Yves-François-Gabriel de Rorthays, Seigneur de Bourgneuf et de Marie-Jeanne Gervier de Linadière). Ebloui sans doute, par la belle dot de son épouse, il mène

la vie à grandes guides et dilapide largement cette belle fortune, malgré la naissance de deux filles (dont une a encore une descendance en Vendée). Les rapports entre époux, à la suite de ses multiples libertinages, se détériorent rapidement, de même qu'avec sa belle famille. Ils l'obligent à quitter le domaine de Lianudière en Saint-Florent-des-Bois et à acheter un domaine au Bourg du Tablier (le 22 octobre 1783, et au village de Chaillot).

Il entreprend la reconstruction de cette maison du bourg (où on peut encore la voir, timbrée de ses armoiries). Début 1791, excédée par la vie désordonnée de son mari, Madame de Saint-Pal quitte la maison conjugale du Tablier, et entame un procès afin d'obtenir une séparation de corps et de biens. Avec sa fille, Anne-Henriette, elle va se réfugier au couvent de Luçon, d'où elle ne veut plus sortir malgré les pressantes supplications, puis les injonctions de son volage époux. Avec la connivence de sa sœur Madame Lansonnier, Saint-Pal monte un véritable complot. Un jour que sa femme se rendait à Péault, en visite chez le sieur Espinasseau, dans la traversée du Bois de Barbetorte, Saint-Pal et ses complices qui y étaient cachés, sautent à la tête du cheval de son épouse. Après maintes péripéties, ils l'emmènent prisonnière au Tablier. Elle y restera plusieurs mois, faisant chambre à part, mais finalement elle réussit à s'échapper et retournera au couvent de Luçon où l'attendait sa fille. Elles y restèrent jusqu'à la fermeture du couvent par les révolutionnaires.

Puis, vient le soulèvement vendéen de mars 1793, dans les premiers séjours de la révolte, Saint-Pal contribue, à Mareuil, à apaiser les paysans très montés contre les citadins. Il est alors nommé chef de la Division du Tablier, regroupant sous ses ordres les paroisses de Nesmy, Chaillé, Aubigny, Talmont, Angles. Il vint se joindre à De Chouppes, La Voyrie, De Nesmy, Bulkeley, et sa célèbre épouse, De Saint-André-d'Ornay, avec lesquels il s'emparèrent le 14 mars de la ville de La Roche sur Yon, chef-lieu du district. Saint-Pal fut loin de déployer de grands talents militaires, quoiqu'il eut beaucoup de jactance !

Soldat républicain →

Quelques jours plus tard (24 mars), il participait sous le commandement de Joly à sa première bataille des Sables d'Olonne qui échoue. Le vendredi Saint 29 mars, il en était de même. Cette seconde défaite est provoquée par les canonnières de Saint-Pal, qui furent pris de panique à la suite de l'explosion à Pierre-Levée d'un dépôt de poudre atteint par un boulet sablais (il participera aux différentes batailles de l'Armée du Centre, avec laquelle il ne passera pourtant par la Loire. Il avait sous ses ordres, comme courrier et capitaine, un gars de la paroisse de Chaillé, Pierre Jeannet, né à la Contancinière en août 1770. On raconte qu'arrivés sur les bords de la Loire, les gars de Chaillé l'entourèrent et le supplièrent de revenir vers leurs foyers, leurs femmes, leurs enfants, leurs métairies. Le capitaine Jeannet se rendit à leur demande, les guida à travers le bocage et le troisième jour, ils arrivaient à Chaillé . Nous supposons que Saint-Pal en fit autant. IL était déjà remplacé à la tête de sa division par Le Moël, Saint-Pal ayant été nommé par Charrette, inspecteur civil, chargé de l'approvisionnement des divisions. Saint-Pal participera, aux Herbiers (le 9 décembre 1793), alors que la Grande Armée était Outre-Loire, à l'élection de Charrette comme Général en Chef. On le retrouve à la Jaunaye, lors de la signature par Charrette et Sapinaud, du traité de paix avec la République, traité qui autorisait la Vendée à pratiquer l'exercice du culte catholique. En mai 1798, il est arrêté par la brigade la Roche sur Yon et emprisonné à Fontenay-le-Comte. Remis en liberté, il est de nouveau arrêté en thermidor de l'an XI. Il reprit de nouveau les armes en 1800, car on trouve une lettre du Citoyen Jean-Baptiste Loyau, commissaire républicain de Bournezeau, écrite le 8 janvier 1800 des Moutiers sur le Lay où il s'était retiré dans la crainte d'être massacré par la troupe de Caillaud et la division de Saint-Pal. Ce dernier, après une vie très mouvementée, mourut paisiblement dans son lit au bourg de Saint Vincent sur Graon, près de Champ Saint Père le 15 thermidor an XIII (1805) assisté de son épouse, dans la propriété de laquelle il s'était retiré).



← Combat dans les villes

Du camp de l'Oie, M. de Royrand dans son quartier général, surveillait tout le territoire qui était sous ses ordres. Suivant le besoin, il dirigeait sur tous les points menacés des détachements plus ou moins forts ; Amédée de Béjarry et ses frères furent



chargés plusieurs fois de ces missions.

← Saint-Colombin

Toutefois le quartier général de l'armée du centre variait avec les nécessités de la lutte. Il fut successivement, pendant les premiers mois, à l'Oie, à *Montaigu* ou à *Chantonay* ; mais le premier point fut le plus souvent occupé comme plus central. Précédemment, une répartition des divisions vendéennes avait été refaite : Lescure fut chargé de la division de Bressuire ; Cathelineau celle de St-Florent ; Bonchamps reçut les bords de Loire ; d'Elbée recueillit Cholet et Chemillé ; Stofflet obtint Vihiers et

Maulévrier ; La Rochejaquelin fut chargé de Châtillon et les Aubiers.

Sur ces entrefaits, on annonça une retentissante victoire royaliste (le 6 mai) à Saint-Colombin (St-Colomban , pas très loin du lac de Grand-Lieu), paroisse où les vicaires avaient pris alors la relève des pasteurs en fuite, qui, quand se déclencha l'insurrection, prirent carrément le maquis.

Partout, dans les environs, cette guerre civile divisa les familles, un maire de Remouillé, réfugié à Nantes, et craignant d'être accusé de tiédeur, dénonce son fils. Un cabaretier de Geneston, Louis Guisnel, soupçonné d'être un indicateur, est lynché par la population. À l'inverse, le vicaire de Saint Aignan se déguise pour se rendre à Nantes afin de sauver le fils d'un notable républicain, car sa science en médecine est grande, et, ceci, au péril de sa vie. L'homme religieux a rejoint le bocage après l'insurrection et conservera son humanisme d'avant tout du long. Les divisions insurgées de Vieilleville, et de Montaigu, qui sont réunies au corps de Charette, font subir aux républicains des sanglantes défaites, telle celle de Saint-Colombin et à Port-James (le 7 mai). Pourtant, Charette, dont les succès précédents, et la tactique prudente attisent la méfiance, n'a guère d'autorité sur ses hommes dans un premier temps ; c'est l'arrivée de meilleurs éléments, dont des déserteurs républicains, et la constitution d'une cavalerie d'élite composée de nobles et de bourgeois équipés à leurs frais, qui lui permettent de remporter ses premiers vrais succès et de s'imposer.

Et l'on apprend, dans les mêmes temps, que l'armée catholique est encore à Thouars (le 9 mai) puis a l'intention de s'emparer de Parthenay. Le commandant républicain Biron venait, il y a peu de temps (le 10 mai), de former à Niort, une nouvelle armée forte de 20.000 hommes ; mais il ne pouvait alors encore agir avec son armée. Il profita du mouvement des Vendéens sur la Loire, pour lancer sur le territoire de la Grande Armée, l'un de ses seconds, Westerman, avec un corps de 5 à 6.000 hommes, une bonne cavalerie et une forte artillerie.

← La Châtaigneraie

Plus localement, c'est la reprise des hostilités. Tous les Insurgés de Mouilleron, et des paroisses alentours, avaient été appelés à venir rejoindre l'Armée du centre.

Evidemment, nous, les frères **Rousseau**, on a tous répondu : présent !

Le mouvement victorieux qui a porté, tour à tour, les Armées Vendéennes sur Saumur, Angers, Thouars, Bressuire, la Châtaigneraie, . . . va les entraîner maintenant sur Fontenay. Chaldos essaiera bien les arrêter avec ses 3000 hommes et quelques patriotes de la contrée. Las ! . . . ses avant-postes de Réaumur sont balayés et son « *camp retranché* » sur les rochers de Cheffois littéralement emporté, après deux heures de combat, par les bandes qui surgissent de toutes parts notamment de Mouilleron avec Lescure et la Rochejaquelin.

Les Rochers de **Cheffois** →

L'armée royale, affaiblie par des désertions, n'avait pas plus de huit mille hommes, lorsqu'elle se présenta devant la Châtaigneraie (le 2 mai dernier). Le chevalier de Marsanges, avec cinq dragons, était venu la veille joindre l'armée vendéenne. Les paysans se défiaient non seulement de ces nouveaux venus, mais encore plus des officiers qui avaient joint l'armée à Thouars. On les mit tous à la tête des colonnes : De Mondion, de Beauvilliers, qui firent preuve d'une intrépidité rare et un sang-froid formidable, y furent





blessés. M. de Baugé soutint, avec deux cents paysans, le feu de six cents bleus, p. 270 et conserva son poste.

← **Lequinio**

Ce fut là, que le représentant Lequinio s'avère être un impitoyable bourreau face aux insurgés. Sa pensée est simple : « *Si la population qui reste sur les territoires en insurrection n'était que de quarante mille personnes, le plus court serait de tout égorger !* » ; il n'hésite pas, d'ailleurs, à faire fusiller dans les jours qui suivent, à Fontenay, quelques cent prisonniers, en tuant même un de ses mains.

Les déserteurs républicains - et il y en a - sont accueillis avec prudence dans les rangs vendéens jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs preuves. Pourtant, le 9 mai, six dragons rejoignent Lescure et se battent à ses côtés aux combats de la Châtaigneraie où ils gagnent l'estime de leurs nouveaux compagnons.

Le 13, au matin, l'armée catholique, forte de 15.000 hommes, envahit La Châtaigneraie, défendue par les 3 000 hommes du général Chaldos, cependant mis à part les soldats de l'ancien régiment d'Armagnac, la majorité des combattants est composée d'hommes, de la Garde nationale, peu aguerris. Les Vendéens se divisent sur trois colonnes et le combat s'engage aux environs de Moncoutant, mais au bout d'une heure de résistance, les Vendéens s'en empare : le général Chalbos, constate alors que ses troupes sont sur le point d'être débordées par St-Pierre-du-Chemin et Mouilleron, aussi, donne-t-il l'ordre de battre en retraite. Il n'avait que 3.000 soldats et 3 pièces de canons, et jugea plus prudent d'évacuer en bon ordre cette petite ville qui fut bientôt mise au pillage. Un témoin raconte, tout de même, que « *un certain nombre de volontaires se livrèrent dans cette ville à des actes d'insubordination et se permirent le pillage chez des personnes qu'on leur avait signalées comme coupables d'attachement aux principes républicains* ».

L'évacuation se fait en bon ordre sur Fontenay-le-Comte. Dès lors, la prise de la Châtaigneraie n'est plus qu'un jeu.

Et, le premier soin des Insurgés, en entrant à la Châtaigneraie fut de démolir et brûler la guillotine, installée dans la cour d'une auberge, encore teinte du sang des malheureuses victimes qu'on venait d'égorger, et sans la magnanimité de La Rochejaquelein, les Vendéens se seraient livrés à de terribles représailles sur les prisonniers républicains. Pourtant, on a dit, qu'il y en eut qui se laissèrent aller à des dérives, saccageant, violant des femmes et tuant néanmoins quelques prisonniers. Puis, les archives du District, sont jetées au feu, les prisonniers royalistes libérés, . .

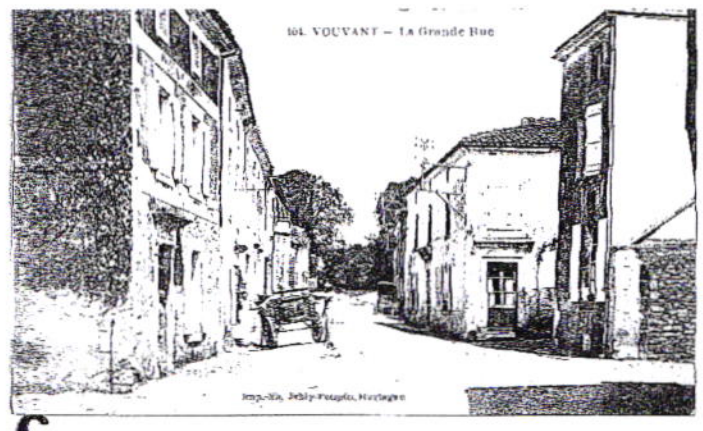
Malheureusement, la griserie du succès, entraînent les vainqueurs à d'autres enivrements ! On pille les maisons des patriotes. On défonce leurs tonneaux et ce sont des beuveries sans fin et surtout sans frein ! Plût au ciel que l'on en fût resté là !

← **Léon Armand Charles Baudry d'Asson**

Après la victoire, il fut presque impossible de retenir les paysans, qui voulaient retourner dans leurs foyers. Les chefs d'Anjou, avec l'artillerie, auraient dû prendre la même direction, mais, renforcés par les divisions de MMrs de Royrand et de Baudry d'Asson, ils se crurent trop avancés pour reculer. Le colonel Gabriel Baudry d'Asson, dont le domaine de Brainchain se trouve pas très loin de St-Pierre-du-Chemin, fit un saut jusque chez lui (Il aura pour descendant Léon Armand Charles Baudry d'Asson ° 1836 et + 1915). C'est *Monsieur* Baudry d'Asson, dit « *Brainchain* », qui commandait, cette fois-là, la division de la Châtaigneraie dont nous, les **Rousseau**, nous faisons partie.

Les paysans, chargés de butin après le pillage de la Châtaigneraie, s'étaient montrés impatient de retourner chez eux, peut-être justement à cause des travaux de fenaisons qui ne pouvaient guère attendre. On n'avait pu tous les retenir. Pourtant, peu de jours après, le rappel fut fait avec pour point de ralliement la Châtaigneraie. Certaines colonnes devaient d'abord rejoindre Vouvant (ci-contre), puis traversant la Forêt Royale, elles devaient arriver à Fontenay par le sud-est.

Ce matin-là (15 mai), les Vendéens, bannières en tête, quittèrent Vouvant très tôt. Il faisait beau car en cette mi-mai, il faisait chaud, même très chaud, à tel point que les foins étaient déjà en état d'être fauchés. Pourtant, le début du mois avait été froid pour la saison.



LES QUATRE FRERES ROUSSEAU



" Jacques MAUPILLIER, de Boland,
blessé à La Châtaigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main,
parcequ'il ne les a jamais quittées. "

ROYALISTES BRIGANDS Scélérats égorgeurs de profession

Mme Maryline RAIMOND-VINCENT (commencé janvier 2003 fini avril 2012)

Arrière-arrière-arrière-arrière petite-fille de Jean Rousseau « Brigand, Scélérat royaliste »

- *Les réfugiés des guerres de Vendée de 1793 à 1796* par Guy-Marie Lenne Geste éditions
- *Vendée* par Alain Gérard Éditions de l'Étrave
- *Luçon 14 août 1793* par Dominique Gautron
- *Mouilleron* par l'abbé Dubin
- *Souvenirs Vendéens Amédée de Béjarry* (Grimaud Nantes 1884) Éditions Pays & Terroirs
- *Mouilleron en Pareds un étonnant village* par Roger Bousseau Siloë Éditeur
- Extrait du livre « *Les Pas de Pierre* » (patois du Bocage) de . .
- « *Au Cœur de la Vendée* » (1953) A. Billaud (illustrations de M. De La Pintièrre) Éditions de L'École
- *Histoire complète des guerres de Vendée Tome I et II* par P.J.V. de Bourniseaux Édition 1837 Librairie de L'Université Paris
- *Histoire de la Vendée militaire* par Chassin
- *Les guerres de Vendée* par Michel Desforges Saint-Sulpice 1999 Édition
- *La Vendée en armes Tome I et II* par J.F. Chiappe Édition Perrin
- « *10 juin 1793* » par Jean-Joël Brégeon (Historia janvier 2000)
- *Guide Historique des guerres de Vendée*, par . Delahaye & J.C. Ménard, éditions Pays & Terroirs Cholet
- *Une famille vendéenne pendant la Grande Guerre de Vendée*, par Boutillier de Saint-André, éditions du Bocage Pays & Terroirs
- *La Vendée en armes 1793*, J.François Chiappe, Tome I et II, Librairie Académique Perrin 1982
- *Les Guerres de Vendée*, par Michel Desforges - Saint-Sulpice Éditeur.



ROUSSEAU : la fin des Géants

Biographie des frères **Rousseau** de 1793 à 1800

A l'annonce de la conscription, nous autres, les **Rousseau**, on s'est rendu d'abord au cabaret des *Bourracheries*, tenu par Maître Sarrazin, qui se trouve en le bas du hameau de la *Sauvagère*, où nous demeurons.

Pareillement, tous, on avait alors déclaré spontanément : « *Si nous devons servir, nous servirons dans le pays ! Nous refusons d'aller aux frontières* ». Déjà, disons-nous, maintenant « *qu'ils ont assassiné notre roi, fait périr presque tous nos bon prêtres* » ! Cela en est assez !

C'est pourquoi, depuis le 25 janvier 1793, on répond régulièrement à l'appel de nos « *capitaines de paroisse* ». Nous avons déjà participé à plusieurs actions et nous comptons continuer jusqu'à ce qu'on libère nos prêtres et que l'on nous laisse pratiquer notre « *Sainte Religion* » comme auparavant.

← « **Brigand** » de 1793

Après la victoire de la Châtaigneraie à laquelle nous avons participé, nous, les frères **Rousseau**, nous sommes retournés à notre borderie où les nôtres nous attendaient.

Après quoi, notre Armée Catholique enivrée de ses victoires, sur sa lancée, veut se diriger (le 15 mai) vers Fontenay, la capitale du Bas-Poitou, qui avait effectué des travaux de défense sérieux et qui était commandée, elle aussi, par Chalbos. L'Armée des insurgés, à nouveau réunie, avec à sa tête d'Elbée, Cathelineau, LaRochejaquelein, Stofflet, Lescure, et tous leurs seconds qui drainent avec eux tous les capitaines de paroisse avec leurs hommes, quitte la Châtaigneraie traînant armes, munitions ravitaillement et pièces d'artillerie dont leur « *Madone de guerre* », le canon « *Marie-Jeanne* ». Nous étions moins nombreux que prévu. Ce jour-là, [16 mai] il ne se trouva que 15.000 hommes à peine [sur les 30.000], qui auraient dû être dirigés contre Fontenay.

Au soir, un arrêt est prévu à Vouvant, où les hommes, logeant et couchant chez l'habitant, dévastent de nombreuses caves tandis que les officiers frappaient des réquisitions sur des bons royaux payables à la paix. Le 16 au matin, dès l'aube, les prêtres, jusqu'alors travestis, revêtirent leurs habits sacerdotaux et officierent pontificalement en demandant à Dieu, pour les Vendéens, la grâce d'entrer, le soir, triomphants à Fontenay. La messe est célébrée par l'abbé Barbotin puis les paysans après avoir fait leurs dévotions se mettent en route récitant le chapelet.

l'église de Vouvant →

À midi, l'armée des insurgés arrive en vue de Fontenay après avoir traversé la forêt de Baguenard, passant par Fourchaud, au lieu-dit le « *champ du camp* », où d'autres bataillons insurgés avaient bivouaqué, puis tous arrivent à Pissotte, où, à beaucoup moins d'une lieue [1 à 2 km], de Fontenay, notre grande Armée Catholique et Royale se retrouve face aux retranchements des Bleus.

À deux heures de l'après-midi, l'armée républicaine, forte de 10.000 hommes aux ordres de Chalbos qui, quelques jours plus tôt, avait abandonné la Châtaigneraie, engagea l'action dans la plaine de Pissotte, aux *Gourfailles* et aux *métairies des Granges*, soutenue par l'artillerie des



redoutes [fortifications] établies sur les élévations des *Moriennes*, de *Gaillardon* et, celles beaucoup plus à l'est, de *Mérité* qui protègent la route vers Niort.

← Les Gourfaillies

Les dispositions pour le combat avaient été ainsi prévues : MMrs de *Lescure* et *La Rochejaquelein* se porteront à l'aile gauche avec deux pièces de canon ; D'Elbée commandera la droite avec trois pièces de canon dont *Marie-Jeanne* ; M. Baudry d'Asson, dont nous autres les **Rousseau** et les gars de Mouilleron, se placera au centre avec sa division ainsi que celle



de M. de Royrand.

Les républicains sont commandés par Chalbos. Le combat s'engage.

Après un feu de mousqueterie d'une heure, Lescure et la Rochejaquelein s'élancent rapidement sur l'ennemi, l'enfoncent, le mettent en fuite, et sont déjà dans les faubourgs de la ville. Les soldats Insurgés du centre (MMrs De Royrand, Baudry d'Asson et les gars de Mouilleron), trop exposés au feu des canons, font alors un mouvement rétrograde en désordre tandis que les Bleus qui leur étaient opposés, profitent de ce désordre pour les charger à la baïonnette ; le général Chalbos (qui est cantonné d'ordinaire à Niort) fond en même temps sur eux à la tête de sa cavalerie : les Bleus l'emportent.

← drapeau Armée Catholique et Royale

M. d'Elbée accourt, de l'aile gauche, avec son état-major, pour rallier les fuyards. Il reçoit une balle qui lui perce la cuisse, aussitôt, ses officiers ne songent qu'à le retirer du combat. Pourtant, dans les combats, il ne savait qu'aller en avant en disant : « *Mes enfants, la Providence nous donnera la victoire* » au point que les paysans, bien qu'ils l'aimassent beaucoup, l'avaient surnommé le « *Père, la Providence* » ; il montrait certes des talents remarquables, mais une fermeté de caractère lui faisait défaut ; il manquait d'entrain pour commander une armée dont l'entrain faisait la force : « *La Providence pourvoira à tout* », a coutume de répéter ce chef débonnaire, si emblématique de l'organisation des Vendéens, qu'ils l'appellent, tous, maintenant ironiquement le « *Général la Providence* ».

← drapeau de La Rochejaquelein

L'aile gauche, privée de son général, s'ébranle. M. de La Marsonnière veut sauver l'artillerie, il est fait prisonnier avec deux cent paysans ; avec eux le jeune créole de dix sept ans nommé Mulon. Celui-ci, habitant de Aytré, avait, au début des événements, été incorporé dans le bataillon républicain de la Charente-Inférieure. Il avait été fait prisonnier par les insurgés à la bataille du Pont-Charron où il avait été blessé et soigné par ses généreux vainqueurs. En reconnaissance, il avait pris place dans leurs rangs. Hélas, il venait d'être repris à la première attaque de Fontenay. Reconnu transfuge par les républicains,

ceux-ci, l'envoyèrent illico-presto dans un régiment de chasseurs [avec lequel il fit deux ou trois campagnes en Italie. En 1797, son régiment fut envoyé dans la Vendée et chargé de garder le poste important du Port-la-Claye. Mulon y resta cantonné pendant assez longtemps dans le logis de la Claye, appartenant à l'une des branches de la famille de Maynard. Le hasard lui fit rencontrer Melle Maynard de la Claye, pauvre jeune fille abandonnée et perdue parmi les républicains. Il l'épousa, arrêtant ainsi la vente des biens de la famille. Le frère de sa femme, émigré, rentra quelques années après. Mulon partagea loyalement avec lui les biens que la Nation lui avait rendus et devint l'hôte de son beau-frère qu'il n'avait jamais quitté, malgré la mort de sa femme, *décédée jeune et sans postérité*].

Les Blancs croient tous à la victoire et se battent courageusement, pourtant les efforts sont vains. Enfin, malgré une très vive canonnade qui dura deux heures, Lescure et La Rochejaquelein pénètrent dans la ville. Mais, au même instant, le général républicain, et le chef d'état-major Nouvion, à la tête de la cavalerie, secondé par les chasseurs de la Gironde, chargèrent et culbutèrent l'aile droite et le centre. La Rochejaquelein et Lescure apprennent la défaite. Trop avancés, ils ont mille peines pour effectuer leur retraite : les soldats Blancs effrayés prennent la fuite dès qu'on leur crie « *Égaillez-vous les gars* ». C'est le sauve-qui-peut général





et ils abandonnent même leurs canons. p.273

← proche de la grande route : « *Tourne-Bride* »

Les Vendéens prennent la fuite, par Pissotte, par un chemin, proche d'un lieu qui très vite porte le nom de « *Tourne-Bride* », puis ils filent vers l'abri protecteur de la forêt de Vouvant [Mervent], où ils s'arrêtent à Fourchaud, au *Champ du Camp*, pour s'y mettre à couvert, et de là regagnèrent en hâte les fourrés du bocage. Ils furent poursuivis jusqu'à *Baguenard*, perdant 600 hommes sur le terrain, abandonnant aux mains de l'ennemi 80 prisonniers, 32 pièces d'artillerie dont 25 canons, parmi lesquels « *Marie-Jeanne* », leur

bien le plus précieux [ce canon était une pièce en cuivre, assez mauvaise, mais dont les vibrations se distinguaient par un son particulier que les paysans entendaient de loin. Ils en avaient fait une espèce de palladium], plus leurs munitions d'artillerie, leurs vivres, quarante charrettes chargées d'effets et de bagages, des bœufs et les chevaux de l'artillerie. De plus, d'Elbée était blessé.

Cette défaite abat le moral et le courage des paysans malgré qu'ils aient sauver six canons mais il n'y a presque plus de poudre et, surtout, « *Marie-Jeanne* » est aux mains des Bleus. Ils gémissent : « *le ciel nous a punis, c'est là un châtiment mérité* » à nos exactions de la Châtaigneraie !

← Bataille avec le canon *Marie-Jeanne*

Et, pourtant, « *Marie-Jeanne* » ne fut point prise sans avoir été âprement défendue : MMs Lescure et la Rochejaquelein avaient placé dans un vallon [vers le Buron de Pilorge] quatre-vingts braves, avec ordre de garder leur poste jusqu'à la dernière extrémité ; ce qu'ils avaient fait avec une constance et une fermeté au-dessus de toute éloge. Après la déroute, Lescure leur envoya un cavalier avec ordre de suivre le mouvement rétrograde de l'armée. ces paysans, fiers de s'être jusqu'alors maintenus invincibles, ne veulent pas croire à la défaite de l'armée royale et refusent d'abord d'obéir. Ils prennent enfin la résolution de sortir du poste qu'ils



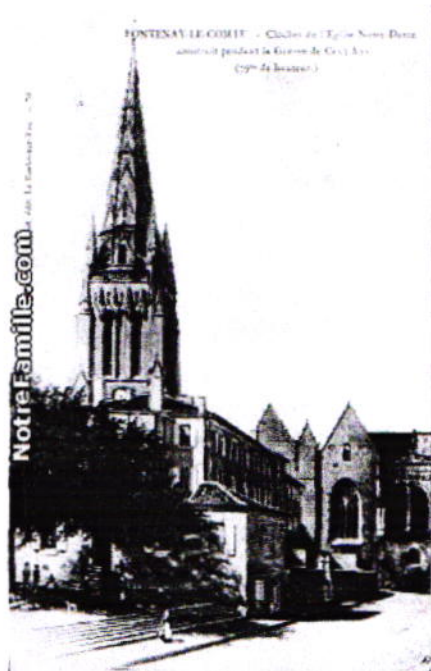
occupaient. À peine ont-ils fait cent pas, qu'ils aperçoivent un détachement républicain qui gardait les canons pris aux royalistes. Fondre à l'instant sur eux, les disperser, reprendre les canons, les charger à mitraille, fut pour eux l'ouvrage de douze minutes. Ils pouvaient effectuer leur retraite, mais ils ne voulurent pas abandonner leurs canons et, surtout, « *Marie-Jeanne* » qu'ils embrassaient en versant des larmes de rage. Bientôt cernés par trois régiments, au lieu de mettre bas les armes, ils font sur l'ennemi une décharge de leurs canons à bout portant, puis ils se lancent sur les Bleus avec leurs baïonnettes. Un régiment de cavalerie les surprend dispersé, et les sabre l'un après l'autre. Tous restent étendus sur le champ de bataille.

au fond, à gauche, le *Buron* où fut ramassé *Bibard* →

On commanda le lendemain un détachement républicain pour enlever les morts. Au moment où on allait jeté un nommé *Bibard* dans la fosse, on s'aperçut qu'il existait encore. On le fit porter à l'Hôpital de Fontenay [place et rue situées proche du faubourg des Loges et des Horts], non par un motif d'humanité puisqu'on avait égorgé les autres blessés sur le champ de bataille, mais pour obtenir des renseignements sur les quatre-vingts braves, que les Bleus croyaient être des émigrés déguisés.

Puis, quelques jours plus tard, *Bibard* fut conduit en prison. Pierre *Bibard*, qui était âgé de vingt trois ans, malgré son jeune âge, était capitaine de sa paroisse de La Tessoualle [au Sud de Cholet]. Pris, criblé de blessures, les Bleus l'enfermèrent dans un vieux grenier, puis lui proposèrent un grade dans l'armée révolutionnaire : « *Je préférerais être dix fois écorché vif* », répondit-il. On le roua de coups, il ne céda pas. Finalement, on le remit à la garde d'une brute qui passa son temps à le torturer de mille manières.





Cette victoire fut annoncée, par les Républicains, avec tant d'emphase, que l'on crut la guerre presque terminée. Les paysans, désappointés, au lieu de se rallier de suite, s'en retournèrent à leurs travaux des champs. Et, pourtant, la même journée, les Insurgés gagnaient sur d'autres fronts. Ainsi, le samedi 16, à Coron, l'affaire avait été plus sérieuse ; c'étaient encore des Gardes nationaux mais fort nombreux et épaulés cette fois par quatre pelotons de dragons, une compagnie d'infanterie de ligne et les servants d'une pièce de canon bientôt prise et retournée contre les gens de la Nation. Les Bleus perdirent ce combat-là !

← Notre-Dame de **Fontenay-le-Comte**

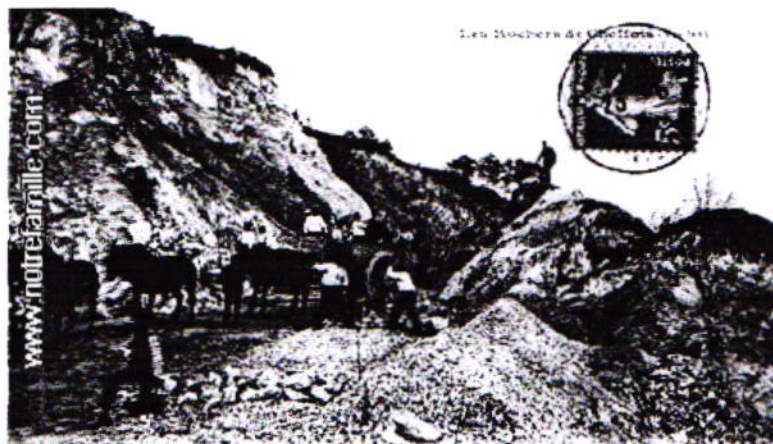
Mais, ici, il y avait sans arrêt des retournements : le 20 mai, hélas, c'est la reprise de la Châtaigneraie par les Bleus. Cette fois, les Blancs renoncèrent encore à cette ville, et à la position des rochers de Cheffois, où plusieurs gars de Mouilleron sont faits prisonniers et conduit dans les geôles de Fontenay pour y être jugés.

Parmi eux : Charles Reau, 36 ans, *brigand* et chef du Comité Royaliste, sera accusé d'une part d'avoir tenu des propos révolutionnaires et d'avoir participé à plusieurs batailles, armé de pique ou de fusil ; Pierre

Avril, 45 ans, farinier, sera accusé des mêmes motifs ; Antoine Pison, 21 ans, accusé d'avoir coupé les cheveux des patriotes emprisonnés (c'était pour les reconnaître, une fois libérés) ; Jean Pison, son père, 61 ans, laboureur, *brigand* et chef du Comité Royaliste, coupable d'avoir porté les armes contre la République ; Jacques Clergeau, 30 ans, voiturier, était « *courrier des Brigands* » !

Les rochers de **Cheffois** →

La commune de Mouilleron semble très bien acquise aux Blancs. Le chef royaliste Landreau, commandant à Mouilleron, s'adresse à Pouzein, commandant à Montournais, pour lui demander des vivres : « *Monsieur et chère (sic) confrère, je vous feré donner quatre . . . ? de vingt . . . ? ce que le comité ne voulet pas . . . mais, ils me font mille sottize . . . mais peu main porte, je ferai mon devoir, les me nasse ne me tour mente pas du tout. Je vous pri, monchor (sic) confrère, je vous pri de me faire passer le plus de blé que vous pouré et un peu de froment, car je suis obligé de manger du pain noir. Jé l'honneur d'être votre serviteur. . . Landreau, commandant de Mouilleron. Ce 22 mai 1793, l'an premier du Reinne de Louis dix-sept* ».



La douleur de la perte du canon « *Marie-Jeanne* » a été universelle dans toute la Haute-Vendée : les chefs eurent l'adresse d'en profiter, en leur représentant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, qu'il fallait sur-le-champ retourner à Fontenay et que l'on reprendrait Marie-Jeanne qui y était déposée comme trophée.

Rappel général des vendéens, est fait, par Cathelineau et nombre d'autres chefs. Les prêtres exhortent les paysans à s'armer et à suivre les généraux, avec une ferme persuasion que « *Dieu leur accordera la victoire sur des perfides souillés du sang de leur roi* ». Après la défaite et la prise de « *Marie-Jeanne* », ce fut la consternation dans l'Armée des insurgés et le moral est au plus bas aussi les chefs font appel à l'Évêque d'Agra qui use de son influence pour enflammer l'ardeur des paysans. Il harangue les troupes en ces termes : « *Race antique et fidèles serviteurs de nos rois, pieux zélateurs du trône et de l'autel, enfants de la Vendée, combattez et triomphez, c'est Dieu qui vous l'ordonne* ».

De grands rassemblements s'étaient formés à Mouilleron, Cheffois, . . . etc.

La Rochejaquelein →

Trois à quatre jours avaient suffi aux Vendéens pour retremper leur courage, reconstituer leur armée, se trouver prêts à d'autres combats mais surtout à reprendre « *Marie-Jeanne* », qui parmi les canons, fut l'élu, et dont aucun autre n'aura le prestige. Néanmoins, les Vendéens ne





doutent pas un instant de la prendre et malgré un effectif réduit, car p.275
après la prise de la Châtaigneraie beaucoup d'entre eux sont retournés dans
leurs paroisses respectives.

← **Bonchamps**

Quinze mille hommes sont bientôt en marche pour Fontenay (le 23 mai).
À leur tête, les meilleurs chefs : Bonchamps qui fut parfois décrié, pourtant,
techniquement, il est l'un des chefs vendéens les plus sûrs. Cet ancien capitaine
est sans conteste le meilleur stratège. Pourtant, son idée de susciter une guérilla
sur la rive droite de la Loire n'a pas emporté l'adhésion. Sans doute également
le trouvait-on trop énergique et trop compétent pour lui offrir le
commandement en chef. Il est le seul qui possédait les qualités qui auraient pu
faire de lui le vainqueur de la Convention. C'est lui qui aurait dû être le
commandant suprême. Il a la capacité, le discernement et le bon sens
nécessaire. D'ailleurs c'est sa division qui est la mieux organisée. Mais, c'est

un gentil, il ne sait pas imposer son point de vue. Capitaine de cavalerie, il déploya, en quelques mois, des
talents qui, dans une armée régulière, l'auraient placé bien vite au rang des premiers généraux de l'époque.
Doux, affable, mais ferme et clairvoyant, il se montra aussi habile dans le conseil que sur le champ de bataille.
Il était aimé et estimé. Il sut être modeste au point d'accepter sans murmure une décision prise en son absence
et qui lui ravissait le premier rang ; son portrait ne correspond pas vraiment à l'image du contre-
révolutionnaire et du défenseur de l'Église catholique [une de ses ancêtres a été recluse pour fait de protestantisme].

Donc, pour cette grande bataille, sont présent : Bonchamps avec sa division, les corps armés
commandés par Royrand et Baudry d'Asson avec sa division de la Châtaigneraie dont les gars de Mouilleron,
ceux de Lescure et La Rochejaquelein réunis pour la première fois. Ils avaient à se battre contre les forces
républicaines qui occupaient la plaine depuis Luçon jusqu'à Sainte-Hermine. À l'appel de la Grande Armée,
qui avait couché à la Châtaigneraie et aussi à l'Armée d'Anjou, qui ensemble avaient subi un échec le 16 mai
dernier devant Fontenay, Royrand, qui fut prévenu, se hâta de réunir et de faire partir quatre mille de ses
hommes sous les ordres de Monsieur de Cumont, des frères De Verteuil et
d'Amédée de Béjarry.



C'est pendant cet épisode guerrier, que, *Monsieur Henri*, l'enfant du pays
d'Anjou, se révèle un extraordinaire meneur d'hommes, dont la témérité ne le
dispute qu'à la grandeur d'âme : « Rends-toi ! », avait-il crié à un officier
républicain, démonté (tombé de cheval), lors de la précédente bataille de Fontenay.
Pour toute réponse, ce dernier décharge sur lui ses pistolets. En vain. « Je me suis
satisfait, satisfais-toi maintenant », lance alors le Bleu au Vendéen. « Eh bien ! ma
satisfaction et mon plaisir, répond Henri, sont de te laisser vivre ».

← **Vieille ville de Fontenay-le-Comte**

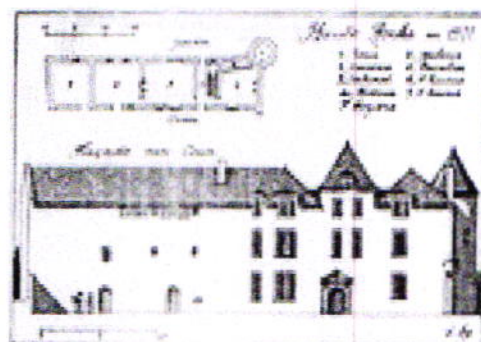
Le samedi 25, l'armée, rassemblée la veille, marcha de nouveau contre
Fontenay en récitant des litanies et en chantant des hymnes et cantiques avec en tête
le Christ en mains de quelques prêtres habituellement clandestins.

Elle s'était, préalablement, arrêtée à la Châtaigneraie et, le lendemain, à midi, elle occupait
sensiblement les mêmes positions, devant Fontenay, où elle avait été battue le 16 mai précédant : à *Morienne*,
aux *métairies des Granges*, aux *Gourfailles*, à *Gaillardon* et, plus particulièrement près de Pissotte, au lieu-dit
: « *Tourne-Bride* ».

Les forces de l'armée républicaine s'étaient cette fois-là, encore, depuis la rive droite de la [rivière]
Vendée, au nord-est, proche du *gué de Pilorge*, ainsi qu'également au *clos de Haute-Roche*, où était établi une
première batterie républicaine qui dominait l'arrivée des Insurgés arrivant par Pilorge (entre l'Orbrie et la *Porte de*
Genèves qui ferme l'accès de l'entrée, de ce côté-là, de la ville basse de Fontenay).

Le Logis de **Haute-Roche** →

Puis, elles se déployaient encore plus au nord proche du *chemin*
de la Croix Bonnelle, des *Combes de Saint-Thomas*, *Guinefolle*,
empiétant presque jusqu'à la *Barrière de Saumur* qui est un autre accès
très important de la ville, et rejoignant le *Porteau* qui est proche des
moulins des Essorts [au nombre de six], puis *Gaillardon* et se terminant à
la *Barrière de Luçon* [sortie nord de la ville, proche de l'auberge du *Canon d'Or*,
direction route de Luçon et la Roche-sur-Yon] ; et de l'autre côté de la Vendée,



sur la rive gauche, les forces républicaines s'étalaient encore jusqu'à Charzay, près du *Gué Braud*, puis p.276 face au *moulin de La Roche*, des *Gravants* [aujourd'hui : rue des Gravants], le *carrefour de Mérité*, l'*Ouïlette*, les *moulins Liots* situés proche de Charzay.



La colonne républicaine du centre était surtout installée en face de Pissotte, derrière les redoutes des *Moriennes* et *Gaillardon*, et l'on peut dire que presque tous les citoyens de Fontenay en état de porter les armes, assistaient au combat.

← Le dernier des 6 moulins des Essorts

L'armée royale, forte de 30.000 hommes, mal armés certes, et dont seulement presque la moitié était revenus pour combattre, est divisée en trois colonnes dont une, à gauche, est commandée par Lescure.

Lescure arriva devant Fontenay par *Mérité* et les *Combes de Saint-Thomas* avec son armée d'Anjou. Il avait quitté le gros de l'armée royale à Vouvant puis il avait emprunté le « *chemin de Vouvant à Mervent* », se dirigeant, en forêt, par la *Grand-Rhée*. Puis après avoir coupé dans les frondaisons, à travers les *Vieilles Verreries*, il arriva bientôt au confluent de deux rivières : la rivière *Mère* (qui passe d'abord à Vouvant) et le *ruisseau des Robinières* (ou *ruisseau des Verreries*, frontière entre Mervent et Vouvant], et appelé

plus communément le *Vent*. Là, l'armée s'avance jusqu'à la « *Fosse aux Merles* » puis emprunte un passage praticable, le « *gué des Cailloux* ». Ce petit franchissement permet de traverser le *ruisseau des Robinières*, puis de remonter le long de la « *Mère* » [rivière qui enserre, en partie, le bourg de Mervent].

au fond, à gauche, et plus loin le *gué de Pruneau* →

Longeant la rive gauche de la « *Mère* », la colonne arrive au *gué de Pruneau* ; ce dernier passage permet de regagner la rive droite. De là, les combattants montèrent péniblement vers le bourg de Mervent, d'ailleurs plutôt républicain mais assez discrètement, par le pentu *chemin de Pruneau*, puis prenant la *rue de la Chalandrie*, redescendant par la *rue du Prieuré* et une partie de la *rue des Juifs*, la colonne royaliste dévale par le très raide *chemin de la Filée* jusqu'au croisement du *chemin du Prévaireau* qui, lui, conduit au moulin du même nom. Cet unique chemin, pour sortir du bourg, et pour rejoindre au plus court Fontenay, est très étroit, surtout très en pente et il est difficile de retenir les chariots lourdement chargés aussi c'est un peu la pagaïe : cris, jurons, bousculades, . . . [après le passage de la colonne de Lescure, il va prendre et garder pour nom : *chemin de la Folie*].

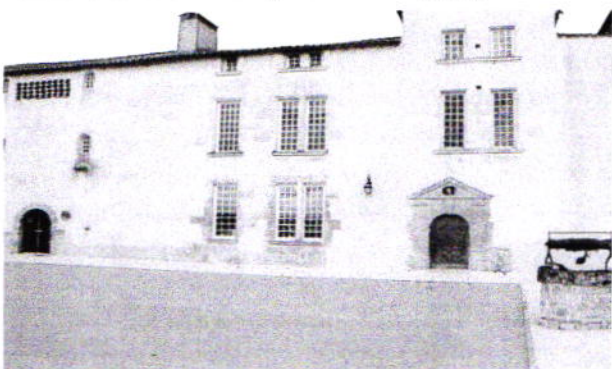
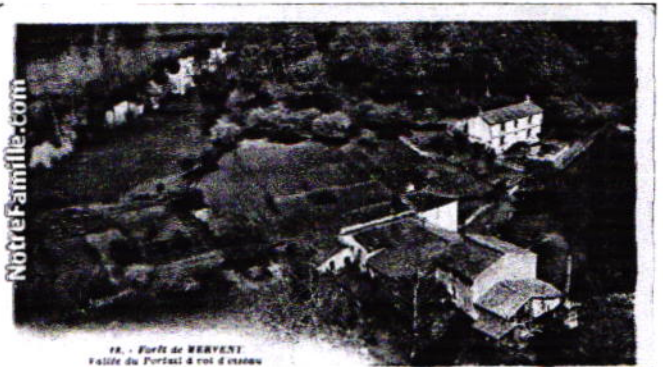
moulin des *Deux-Eaux* →

De là, la colonne passe le long du moulin des *Deux-Eaux* et la voilà arrivée au *Moulin-Neuf* où se trouve un unique gué qui permet de traverser, ici, en été seulement, la *Vendée* [rivière]. Puis, en face, la colonne a repris un chemin pentu qui, à travers la forêt, conduit à la *Balingue*. Du haut de *Mérité* et de l'*Orbrie*, ils aperçoivent déjà les hauteurs nord-est de Fontenay. Lescure se propose d'attaquer la ville, sur cette face, en venant justement depuis les hauteurs de la *Balingue*, traversant encore la rivière au *gué de Pilorge*, puis arrivant alors au *clos de Haute-Roche*, où les républicains ont établi

une de leurs batteries. De cette hauteur, ils mitraillent facilement tout cet horizon.

← Le Logis de *Haute-Roche*

Fontenay, ancienne capitale du Bas Poitou, a effectué des travaux de défense sérieux. La place, commandée par Alexis Chaldos, a une garnison de 6.500 soldats républicains, secondés par la garde nationale de la ville et les civils valides. Ils arrivèrent à la porte de Fontenay au moment où les soldats républicains commençaient à plier bagages et avaient fini par





8 - Procession à Fontenay-le-Comte.

décider Chalbos, qui les commandait, à ordonner la retraite. p.277

← Fontenay, le Saint-Sacrement, porté sous un dais

Les combattants de l'Armée Catholique et Royale marchaient sur Fontenay, le Saint-Sacrement porté sous un dais, escorté par une garde de cent hommes, tête nue, et qui avançaient au milieu des soldats. Cathelineau les précédait, tenant à la main la belle croix à plaque d'argent ciselé qu'il portait naguère aux pèlerinages de Saint-Jean de la Plaine et de Belle-Fontaine [cette croix, remarquable par ses ciselures et ses reliefs, orne maintenant la chapelle de Mme Théodore de Quatre-Barbes, à Chanzeaux].

Sur la route se dressait un calvaire [l'emplacement de cette croix s'appelle aujourd'hui : la Croix du Camp. Il est situé presque aux portes de Fontenay, sur la route de Sérigné]. Les Vendéens arrêterent leur course et s'agenouillèrent sous les balles pour une courte prière.

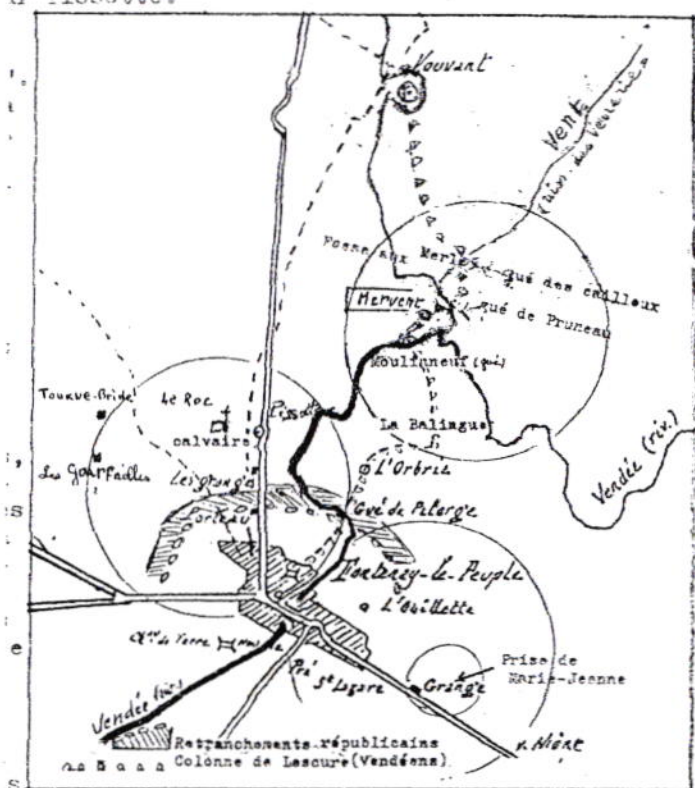
Il faut savoir qu'avant l'attaque, les prêtres donnaient l'absolution aux soldats tandis que les généraux excitaient leur courage ébranlé par le défaut d'artillerie et de munitions : « Allons, mes enfants, leur disent-ils, il n'y a pas de poudre ; il faut encore prendre avec des bâtons ; il faut reprendre Marie-Jeanne : alors, c'est à qui courra le mieux ! ». Les soldats de Lescure paraissaient hésiter ; il s'avance seul à trente pas devant eux et s'arrête en criant : « Vive le Roi ! ». Une batterie de six pièces fait feu sur lui, sans le blesser. « Mes amis,

s'écrit-il, les bleus ne savent pas tirer ! ».

← plan Bataille du 25 mai (exécuté par votre serviteur)

Les paysans prennent aussitôt la course ; mais tout à coup, apercevant devant eux une grande croix de mission, ils tombent tous à genoux en présence de l'ennemi et à portée de canon. M. de Beaugé, un officier, veut les faire marcher. « Non, lui dit M. de Lescure, qui donne l'exemple, laissez-les prier, ils ne s'en battent que mieux après ! ». Ils se relèvent et courent de nouveau sur les républicains.

L'armée parut sous les murs de Fontenay : chaque soldat n'a que quatre coups à tirer ; six canons composent tout le reste de l'artillerie ; chaque pièce n'a que trois gargousses, mais tous les soldats sont pleins d'ardeur ; ils veulent périr ou reprendre Marie-Jeanne. Fontenay est défendu, disent d'autres sources, par 12.000 républicains, en y comprenant la division de Chalbos arrivée deux jours plus tôt de la Châtaigneraie ; cinq généraux, sept représentants du peuple, trente sept pièces de canon, mille cavaliers, la plupart gendarmes et, toutes ces forces, naturellement, sous les ordres d'Alexis Chalbos.



Lescure commandait donc l'aile gauche. Bonchamps formait la droite, MMrs Baudry d'Asson avec sa division de la Châtaigneraie et de Royrand étaient au centre, soutenus par six cents cavaliers commandés par MMrs Dommaigné et la Rochejaquelein. À l'aile droite républicaine, il y avait six bataillons ; à la gauche était Chalbos avec cinq bataillons ; le général Nouvion était au centre soutenu par la cavalerie.

La Rochejaquelein au combat →

La bataille commença à une heure après midi, tandis que juste avant, les généraux vendéens s'écrient : « Mes enfants, nous n'avons pas de poudre, allons en courant reprendre Marie-Jeanne ». L'artillerie républicaine, par plusieurs décharges répétées, cause un moment d'hésitation dans l'armée vendéenne ; au lieu d'avancer, les paysans se jettent à genoux pour offrir à Dieu le sacrifice de leurs vies.

Les paysans de Bonchamps, armés de longs bâtons, se





précipitent sur les canons, renversent avec leurs gourdins les canonniers et, p.278 soutenus par une charge vigoureuse de la cavalerie, ils viennent à bout de s'emparer des pièces. En même temps, encore, quelques Bretons de la division de Bonchamps, après avoir aussi renversé les affûts des canons avec leurs bâtons s'emparent des pièces tandis que l'aile gauche républicaine est enfoncée par Dommaigné et l'ardent de La Rochejaquelein qu'on distinguait de loin aux mouchoirs rouges qu'il portait sur la tête, autour du cou et aussi à la ceinture [un de ces mouchoirs a figuré en 1896 à l'exposition ethnographique de Niort].

← Des canonniers en place

D'un autre côté, Lescure s'expose au feu d'une batterie et on le voit même se présenter, seul sous la mitraille, tandis qu'à cent pas de distance, il reçoit deux décharges sans être blessé. Ses paysans se lèvent enfin et s'élancent sur l'ennemi avec tant de rapidité, que le feu cesse à l'instant, pour faire place à une mêlée. L'armée d'Anjou et le centre ont suivi le même mouvement et se battent corps à corps avec l'ennemi. Chalbos veut profiter du désordre des Vendéens et ordonne à la gendarmerie de les charger à flanc : cinq gendarmes marchent seulement en avant, les autres prennent la fuite et découvrent l'aile gauche républicaine, que, MMrs Dommaigné et La Rochejaquelein attaquent avec une telle impétuosité,

qui fit que les Vendéens faisant une charge tellement irrésistible, tout plia sous leur choc.

Chalbos veut en vain rétablir le combat ; il est lui-même entraîné dans la déroute, qui devient générale. En face, côté républicain, les chasseurs de la Gironde, commandés par le général Dayat et les volontaires de Toulouse et de l'Hérault, sous les ordres de Chalbos, résistent vaillamment encore contre un ennemi six fois plus nombreux. Mais, cette même cavalerie, qui avait si puissamment contribué à la victoire du 16 mai dernier, refusa de charger. Vingt cavaliers seulement obéirent tandis que le reste prit la fuite et porta même le trouble dans les rangs de l'ennemi. Elle se précipita en désordre sur la route de Niort. Les généraux Dayat et Nouvion, à la tête de plusieurs gendarmes, y chargèrent la cavalerie royale et protégèrent ainsi la retraite. Mais les Vendéens entrèrent à Fontenay sur les talons des Bleus en désarroi.

Fontenay : le pont des Sardines →

Par la position de son aile (du côté de Haute-Roche), Lescure se trouvant le premier aux portes de Fontenay, y entra sans hésiter par les bas quartiers, le long de la rivière, proche le *pont des Sardines*. Ses paysans craignirent quelques pièges et refusèrent de le suivre. MMrs Bonchamps et Forêt se hâtèrent de rejoindre Lescure : le premier, Bonchamps, avec son Armée d'Anjou, arrivait par la *rue Léonard* [aujourd'hui, appelée rue Liénard, située pas très loin derrière la nouvelle école Marceau Breaud, et qui débouche sur la route de Pissotte], où il fut blessé au bras, à la poitrine, avec aussi l'épaule fracturée, avait été atteint par un nommé Staub qui était le concierge de la mairie de Fontenay et, qui, après avoir obtenu la vie sauve du général vendéen, reprit son fusil et lui tira quand même dessus. Les soldats de l'armée d'Anjou, qui avaient suivi leur général, finissent par être imités par ceux du Bocage tandis que les Bleus, désarmés, leur tendent les bras et se rendent prisonniers.

Deux heures après le début du combat, un autre corps de 10.000 « brigands » arriva de l'Herminault.



Nous les frères **Rousseau**, nous étions présents lors de cette grande bataille et avons rejoint la Grande Armée à la Châtaigneraie, tandis que d'autres gars étaient partis de Chantonay ainsi qu'ils nous l'on raconté après coup : « Nous partîmes de Chantonay le 24, et nous nous dirigeâmes, par Mouilleron-en-Pareds, sur l'Herminault, où nous arrivâmes le 25, à 10 heures du matin. À midi, les premiers coups de canon se firent entendre : déjà la Grande Armée, qui avait couché à la Châtaigneraie, était aux prises avec les républicains. Nous arrivâmes au pas de course, par la route de Saint-Hermine à Fontenay et par Longèves [la Tête Noire, la Lune et Gaillardon]. Déjà, les républicains commençaient à rétrograder. Notre arrivée les consterna ; à notre vue, la déroute fut complète, et nous entrâmes à Fontenay par la barrière de Luçon, au moment où l'Armée d'Anjou arrivait par la rue Léonard, où Bonchamps fut blessé ».

← Clocher Notre-Dame de Fontenay-le-Comte

Moi, Jean **Rousseau**, je dis que « *notre division* [celle de Mouchamps incorporée au bataillon de la Châtaigneraie] *rendit de grands services dans cette attaque ; cependant je reconnais que ceux qui sont arrivés par la plaine n'ait produit sur Chalbos un grand effet. Néanmoins, un bon nombre de soldats républicains furent tués de ce côté-là, et d'autres, faits prisonniers* ».

Fontenay-le-Comte (au fond à gauche Terre Neuve) →

La ville, où s'étaient renfermés quelques fuyards, fut en un clin d'œil envahie par plusieurs colonnes de l'armée royaliste, qui s'emparèrent de tous les passages.

L'une descendait des hauteurs de *Saint-Lazare* [aujourd'hui *Terre-Neuve* où se trouve le château], pour

intercepter le port du *Gros-Noyer* ; l'autre arrivait par la *Balingue* et fit son entrée par la *barrière de Saumur* [après être remonté beaucoup trop au nord, c'est-à-dire jusqu'à la route actuelle de Pissotte], au lieu de la faire par celle de Niort, trompée qu'elle fut par son guide.

Quatre mille hommes furent faits prisonniers, un très grand nombre de citoyens furent tués dans la déroute. Une partie des administrateurs, qui étaient au combat à pied, se sauvèrent au milieu des coups de fusils. Trois d'entre eux furent faits prisonniers. La déroute fut affreuse. Le chemin de Niort, seule issue de fuite, fut couvert de cadavres et l'effroi était tel, qu'un témoin Mercier du Rocher, raconte : que deux cavaliers brigands, pourtant mal montés (mauvais cheval), mal armés, firent mettre bas les armes à douze ou quinze volontaires républicains. La nuit, seule, mit fin au carnage.



← vieille ville de **Fontenay-le-Comte**

Cependant, le premier soin de La Rochejaquelein et, de Lescure, qui a pourtant été blessé, fut de courir aux prisons : Lescure a dirigé son cheval vers les geôles, car il veut, s'il en est temps encore, délivrer M. de la Marsonnière qui s'y trouve détenu avec 200 prisonniers vendéens et plusieurs prêtres emprisonnés depuis dix ou douze mois. Une faible escorte le suit : on ouvre la prison et le capitaine prisonnier royaliste s'élanche dans les bras de son libérateur. Il fallut que ce dernier embrasse, l'un après l'autre, tous les prisonniers. Tous ces malheureux, condamnés la veille,

devaient être fusillés le lendemain ; la bataille seule avait prévenu et retardé leur supplice.

← **Bibard** (dessin M. de La Pintièrre)



Dans une autre prison de la ville était renfermé, seul, le nommé Bibard, qu'ils délivrèrent aussi. Celui-ci, avait été criblé de blessures dans le combat récent du 16 mai dernier. Les Bleus l'avait enfermé dans un vieux grenier, puis lui proposèrent un grade dans l'armée révolutionnaire : « *Je préférerais être dix fois écorché vif !* », répondit-il à cette proposition. On le roua de coups, mais il ne céda pas.

Finalement, on le remit à la garde d'une brute qui passait son temps à le torturer de mille manières. Pierre Bibard croupissait dans son galetas, dans l'attente d'un interrogatoire, depuis plus d'une semaine. Il était couché sur une paille et couvert de vingt-six blessures. Une sentinelle armée veille sur lui.

Ce matin-là, Pierre Bibard, déjà résigné à la mort, dresse l'oreille : le canon gronde dans le lointain, la bataille se livre aux portes de Fontenay. Nul doute, les Vendéens approchent. Le geôlier a entendu, lui aussi, les coups de canon, et met plusieurs fois sa baïonnette sur la poitrine du Vendéen, lui déclarant qu'il va la lui enfoncer dans le cœur, si la victoire se décide pour les royalistes. Inquiet, il met le nez à la fenêtre. Bibard saisit le moment où cette sentinelle sans défiance regarde l'issue de la bataille. Il lui saute dessus et le désarme. Il prend son fusil, le couche en joue, se fait remettre des cartouches, le force à s'éloigner et se poste en haut de l'escalier. Il tient ainsi en respect, pendant plusieurs heures, deux soldats et deux femmes qui veulent le massacrer.

Soudain, dans la rue, des cris, des coups de feu : les Vendéens ont le dessus. Bibard se maintient dans son poste, avec des efforts inouïs tant ses blessures le font souffrir, jusqu'à l'arrivée des royalistes qui le délivreront enfin d'une position si pénible.

Les Vendéens arrivent, les Bleus pâlissent et se voient déjà morts. La porte s'ouvre, les paysans font irruption, criant : « *Mort aux Bleus !* ». Bibard clame : « *Vive la religion !* ». Il descend de son escalier et

embrasse ses sauveurs. Puis, il se retourne et avise son geôlier, tremblant comme une feuille, tandis qu'un des sauveurs demande : « *Qu'est-ce que c'est que ce citoyen-là ? Fameux gibier de potence ! - C'était mon gardien, répond Pierre Bibard, laissez-le tranquille, il ne m'a pas fait de misère* ». Les Vendéens s'en vont.

Alors, Bibard, regardant bien en face son ancien bourreau, lui dit simplement : « *Souviens-toi que je t'ai pardonné pour l'amour de Jésus-Christ* ».

Il ne s'arrête pas là. Une fois la ville libérée, il demande à La Rochejaquelein et, obtient, la grâce de 1500 Bleus [Pierre Bibard survit à la Grande Guerre, mais sa pension lui est supprimée en 1830 par Louis-Philippe. En 1834 encore, ses blessures n'étaient pas entièrement guéries. Il meurt à Saint-Laurent-sur-Sèvres le 7 novembre 1841 et sera enterré au cimetière du lieu où, à la gauche du porche d'entrée, une plaque rappelle ce valeureux Vendéen].

Hôtel de l'évêché de Fontenay-le-Comte →

Cependant « Marie Jeanne », cette idole des insurgés, n'était pas encore en leur pouvoir. Sur ces entrefaites, le brave Forêt entend dire qu'un escadron de cavalerie républicaine de gendarmes emmène « Marie Jeanne » sur la route de Niort.

Lescure l'apprend aussi et lance à sa poursuite ses meilleurs cavaliers tandis qu'il promet « 100 écus » à celui qui le premier pourra la reconquérir. L'intrépide Forêt, s'élançant seul au galop sur cette route, monté sur un cheval qu'il vient de prendre à un gendarme. On le prend même pour un soldat Bleu, mais il est suivi bientôt d'une trentaine de Vendéens dont : Loyseau, Rochard, meunier de Chanzeaux, taillé en hercule, Delaunay, également de Chanzeaux, Jacques Vendangeon, d'Uzernay puis Picherit [dont le petit-fils est, à ce moment-là, horticulteur pépiniériste à Fontenay-le-Comte] et, enfin, un nommé Biot, de Mouchamps.

Forêt se précipite sur l'escorte républicaine, qu'il rattrape bientôt, au village de Grange, à une lieue de Fontenay et qu'il disperse.

Un corps à corps s'engage, six fois le canon est perdu et reconquis. Finalement « Marie Jeanne » reste aux mains des Vendéens.

La plus grande gloire du jour fut que le premier Vendéen qui mit la main sur la fameuse Marie-Jeanne, fut justement un gars de la division dite de Mouchamps qui fait partie de l'Armée du Centre : un nommé Biot [ou Riot], de la paroisse de Mouchamps, a l'honneur de la reprendre et reçoit alors la récompense promise.

En réalité, Biot est un bon à rien !

Une note émanant, quelques jours plus tard, d'un membre du comité révolutionnaire de Fontenay, relative à la mère de Biot, faite prisonnière et condamnée à mort, montre qu'elle colère avait suscitée chez les républicains la conduite de Biot, le « héros d'un jour des Insurgés ». Voici l'observation : « Louise Boisseau, veuve Biot, très criminelle. Elle n'a vécu que du pillage que l'infâme comité de Mouchamps faisait voler par elle et son fils. Son fils est le premier commandant des rebelles et le plus courageux brigand. C'est lui, qui, à l'affaire du 25 mai, à Fontenay, a le premier mis la main sur le canon la Marie - Jeanne, pourquoi ses chefs lui ont donné une récompense de trois cent livres. Il reçut l'accolade de tous ses chefs et, en arrivant, deux

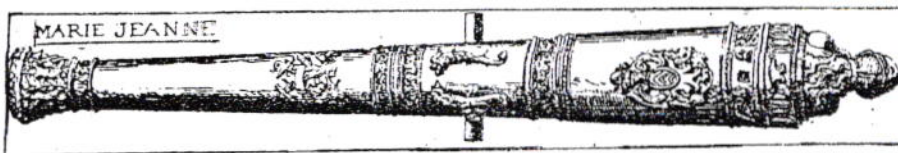
jours après, à Mouchamps, l'infâme prêtre du lieu fit carilogner (carillonner) en réjouissance de l'arrivée du brigand Biot ».

← La Vierge Marie

Les paysans présents, à genoux devant cette pièce de canon, l'embrassent avec respect, la couvrent de feuillages et se mettent à la place des chevaux pour la ramener en triomphe dans la ville. Aussitôt les femmes accourent à sa rencontre et décorent le canon de fleurs, de rubans et l'escortent au milieu d'une liesse populaire, au chant de « Marie Jeanne ». couplet : « 1- Au cœur de la troupe chouanne, On l'aperçut après Cholet. On l'appela la Marie-Jeanne, Ainsi que le voulut Stofflet... ! Quel est son vrai nom ? D'où vient-elle ? Qui la guida vers le hallier ? Qu'importe ! Marie-Jeanne est belle : C'est une belle au cœur d'acier.

2- Sur nous, jour et nuit, Elle veille, D'un bout à l'autre du Pays ; Et c'est Elle qui nous réveille Au fond des « Loges » du taillis, Sa voix éclate, furibonde, Dans les grands bois silencieux... La Marie-Jeanne gronde, gronde ; Marie-Jeanne a senti les « Bleus » !

3- Toujours vaillante à la besogne, Elle nous suit dans les combats ;





Autour d'Elle on hurle, on se cogne : Marie-Jeanne ne bronche pas ! Sa voix si pure nous enchante, Et nous fait battre encore mieux ; La Marie-Jeanne chante, chante : Marie-Jeanne a le cœur joyeux ! p.281

4- Mais nous n'avons pas l'avantage, « Hou ! hou ! Débandez-vous, les gâs ! » Pour l'entraîner hors du carnage, Nous l'emportons entre nos bras ! La Joyeuse de tout-à-l'heure, Nous fredonne un autre refrain... La Marie-Jeanne pleure, pleure ; Marie-Jeanne a le cœur chagrin !

5- Pour Elle, dans une bataille, Moururent six cent gâs bretons, Qui luttèrent contre la mitraille, Armés simplement de bâtons ! Mais la Voix de la Prisonnière, N'escalada plus les coteaux : Marie-Jeanne, fidèle et fière, Ne chante pas pour les « Patauds » !

6- Vous ai-je dit que Marie-Jeanne, (Ou celle qui portait ce Nom), N'était pas une paysanne, Mais... une pièce de canon ? Sa voix de bronze, pure et forte, Faisait frémir les « Bleus » d'effroi : Saluons Marie-Jeanne morte ! Marie-Jeanne a vengé son Roi !! ».

← Messe à Fontenay-le-Comte

Les Vendéens se bousculent pour embrasser la culasse ornée de ce visage de femme semblable, à leurs yeux, à celui de la Vierge. Dans toute la ville, c'est une ivresse générale. Les cloches des églises sonnent à toute volée pendant trois heures. Fontenay est littéralement envahi par une masse énorme de paysans. Les vainqueurs s'installent chez l'habitant effrayé, pillant et prenant : linges, nourriture . . . Ils font brûler la guillotine, l'Arbre de la Liberté et tous les papiers administratifs que les Républicains n'ont pas eu le temps d'évacuer.

Puis, c'est la grande messe d'action de grâce à Notre Dame.

Tout ceci alors que les soldats Bleus pensaient être poursuivis jusqu'à Niort. Pour les autres, ceux faits prisonniers et au nombre de quatre milles, M. le marquis de Donissan les harangua pour les décider à prendre du service dans l'armée vendéenne. Ils restèrent fidèles à la République : 500 demeurèrent comme otages, les autres furent renvoyés après qu'on leur eut coupé les cheveux.

Puis, on convoqua les habitants patriotes de la ville sur le champ de foire [actuel] pour leur faire prêter serment à la religion et à la royauté. Quelques-uns seulement s'y rendirent.

Patriotes →

Moi, **Jean Rousseau**, je dis qu'il faut avoir vécu cet événement-là !

Il faut avoir vu la joie qui montait de tous les cœurs des Vendéens.

L'espérance nous envahissait et il nous tardait maintenant de rentrer dans nos chaumières pour raconter à nos familles cette conquête-là. Nos bons curés, qui pour certains, s'étaient portés en tête de nos bataillons, furent aussi à l'honneur en un si grand jour !

Cette victoire valut à notre armée quarante pièces de canon, sept mille fusils, vingt barils de poudre plus quinze caissons de munitions, ainsi que des vivres en abondance. On mit la main aussi sur deux caisses remplies d'assignats. La première fut pillée par les soldats, qui brûlèrent ces assignats, les déchirèrent ou s'en firent des papillotes, sans songer à s'en approprier la moindre partie. La seconde, contenant la même valeur dont neuf cent mille francs environ, fut préservée par les généraux, qui en firent le premier fonds public consacré aux dépenses de l'armée catholique. Ces assignats portaient le bonnet de la liberté et le niveau de l'égalité ; mais les chefs imaginèrent d'écrire au revers de ce papier monnaie : « *Bon au nom du roi* » ; ils furent alors reçus sans difficulté, tant le nom du roi était respecté par les Vendéens. Avec ces billets, on payait les bœufs, le pain, les vêtements que l'on était forcé de requérir.

← curé à la bataille de Fontenay

Dans le même temps, proche d'Argenton, avait lieu aussi une autre bataille [25 mai] : la prise de la Fougereuse. Le général républicain, Salomon, avec 5 000 hommes, venait d'être envoyé à Thouars et ses reconnaissances s'étendaient jusqu'à Argenton-le-Château où se tenait M. de Laugrenière. Ce dernier, pour mettre sa division de paysans à couvert, avait rassemblé à la Fougereuse un camp de 4 000 hommes. Le général républicain connu bientôt par ses espions la présence de ce campement royaliste qui, d'ailleurs, venait de



← Argenton-le-château

M. de Laugrenière n'avait plus avec lui que deux cent hommes dont vingt-cinq seulement étaient armés de fusils lorsque le général républicain se présenta à la Fougereuse, avec un détachement de dix-huit cents hommes. Averti à temps, Laugrenière sort du bourg, fait ranger sa troupe dans une vaste prairie et attend l'ennemi. Salomon, après avoir massacré quelques femmes en passant à la Fougereuse, se rend vers la prairie, sans savoir que les insurgés y sont postés. Ceux-ci couchés, dans



l'herbe très haute et très épaisse, ne font aucun mouvement. Quand les Bleus sont à portée de pistolets, ils font sur eux presque à bout portant une décharge qui fait tomber plusieurs officiers et un colonel.

Surpris de cette attaque imprévue, les Bleus se retirent, une fusillade s'engage ; un régiment de hussards cherche à cerner la prairie. Laugrenière tue deux cavaliers qui le pressaient trop vivement, reçoit un coup de feu, dont la poudre lui brûle la joue, et fait sa retraite sans perdre un soldat.

La nouvelle fut très vite connue à Fontenay, où les armées insurgées venaient de prendre la ville. Le lendemain, le dimanche 26, il fut dit à Fontenay une *Messe solennelle*.

Après cette victoire de Fontenay, les gars de Mouilleron, et des alentours, rentrèrent chez eux, tandis que, une bonne autre partie des troupes de Royrand « rentrèrent à Chantonay par Sainte-Hermine où elles restèrent campées ». Presque seul, de l'Armée du Centre, Auguste de Béjarry et ses hommes suivirent les

Poitevins de Lescure.

← ville de Fontenay-le-Comte

Ce fut à Fontenay même qu'eut lieu la création du Conseil supérieur d'administration des Vendéens [qui se tiendra à Châtillon/Sèvre]. Il fut conçu par les chefs insurgés après la prise de Fontenay le 26 mai. Ce Conseil était chargé d'assurer une autorité civile sur l'ensemble du territoire conquis. Dans nombre de villes conquises, le vide laissé par la disparition des administrations révolutionnaires [les administrateurs ont fui et se sont exilés à leur tour] en amène la création. Parmi les vingt-cinq titulaires, aucun paysan. Ceux-ci, il est vrai, sont surtout occupés à repousser les Bleus pour revenir au plus vite cultiver leurs champs. Peu de nobles, que l'Ancien Régime a confiner dans le métier des armes et qui, de ce fait, n'ont pas la tête politique. Dans ce Conseil, il y a surtout des gens de loi dominés par des ecclésiastiques.

Cet organisme va de suite mettre en œuvre un programme politique réactionnaire qui va définitivement isoler les Vendéens. Un jeune homme, l'abbé Dessessarts, voisin de Lescure, rédigea une proclamation. Ce jeune homme n'était point encore dans les ordres, mais on lui avait néanmoins

demandé le serment à la République qu'il avait refusé. Enrôlé par force dans un bataillon, il trouva moyen de rejoindre les insurgés auxquels il rendit les plus grands services. C'est lui qui rédigea la fameuse proclamation qui annonce que le « but des exploits des Vendéens (est fait pour) et exhorte les Français à s'unir à eux pour extirper l'anarchie et replanter, sur le sol rougi de tant de sang, les lis, qui avaient fait pendant tant de siècles leur ornement et leur gloire » ; datée de Fontenay (message qui fut imprimée et répandue dans toute l'Europe).

AU NOM DE L'ARMÉE CATHOLIQUE.

← Bulletin du 27 mai 1793

Voici encore ce qui fut imprimé après la prise de Fontenay : « Il est expressément défendu de rien prendre ou piller chez les habitants de cette ville. S'il parvient des plaintes à cet égard, tous ceux qui demeureront chez les personnes dont les réclamations seront justes et fondées seront responsables sur leur tête des dégâts, vols ou pillage qui pourront avoir été commis. À Fontenay-le-Comte, ce 27 mai 1793 - signé : Stofflet, commandant, Bernard de Marigny, Duhoux-d'Hauterive, Dehargues, Cathelineau, Desessarts, Lescure, De La



Il est expressément défendu de rien prendre ou piller chez les Habitans de cette Ville. S'il parvient des plaintes à cet égard, tous ceux qui demeureront chez les personnes dont les réclamations seront justes et fondées seront responsables sur leur tête des dégâts, vols ou pillage qui pourront avoir été commis.

A Fontenay-le-Comte, ce 27 mai 1793.

STOFFLET, COMMANDANT. DE BERNARD DE MARIGNY. DUHOUX-D'HAUTERIVE.
DEHARGUES. CATHELINEAU. DESSESSARTS. LESCURE. DE LA
ROCHEJAQUELAIN.

← Boulevard de la Liberté à Châtillon-sur-Sèvre



la paroisse de Boismé [Boémé], général de cavalerie, d'artillerie ou de génie, selon], Lescure, Donnissan [compagnon et beau-père de Lescure, est un homme sage, prudent, brave, éclairé, humain, sans ambition, plein d'honneur et de modestie et rallié au comte de Talmont], *Monsieur de La Rochejaquelein*, De Beauvolliers, *l'aîné* [de Loudun, dit le Chevallier de Beauvolliers, ex-officier Bleu, pris à Thouars le 5 mai, se joint à l'armée royaliste deviendra maréchal de camp], *Monsieur de Verteuil*, Dury de Beauvais, le Prince de Talmont . . . Le siège de ce conseil sera établi à Châtillon.

Châtillon sur Sèvre, le Juin 1793, l'an premier du Règne de Louis XVII.

IL nous est revenu, MM., que plusieurs Prêtres des Paroisses du Pays conquis, après avoir rétracté le serment prêté par eux, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée soi-disant Nationale, ont dit être autorisés de notre part, à continuer d'exercer leurs fonctions. Nous croyons devoir, pour l'édification des Fidèles, et l'intérêt de la vérité, vous déclarer très-expressément, que nous n'avons reçu ni ne recevons aucune rétractation de serment, qu'aux charges et conditions, pour les Rétractants, de se soumettre aux censures de l'Église, qu'ils ont encourues, et de s'abstenir de toutes fonctions, même sacerdotales, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

Nous vous prions de donner à cet avis toute la publicité dont il est susceptible.

Nous sommes très-parfaitement,

MESSIEURS,

Vos très-humbles et affectionnés
serviteurs

† GABRIEL, Evêque d'Agra, Vicaire du St. Siège Apostolique ;
BAIN, Doyen de St.-Laurent, Vicaire-Général du Diocèse de la Rochelle ;
RODIER, Chanoine, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon ;
BERNIER, Curé de St.-Laud, et Vicaire-Général du Diocèse d'Angers ;
DOUSSIER, Prêtre-Curé de Ste.-Marie de l'Isle-de-Ré, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon.

revenu, MM., que plusieurs Prêtres des Paroisses du Pays conquis, après avoir rétracté le serment prêté par eux, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution [civile du Clergé] décrétée par l'Assemblée soi-disant Nationale, ont dit être autorisés de notre part, à continuer d'exercer leurs fonctions. Nous croyons devoir, pour l'édification des Fidèles, et l'intérêt de la vérité, vous déclarer très-expressément, que nous n'avons reçu ni ne recevons aucune rétractation de serment, qu'aux charges et conditions pour les Rétractants (sic), de se soumettre aux censures de l'Église qu'ils ont encourues, et de s'abstenir de toutes fonctions, même sacerdotales, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Nous vous prions de donner à cet avis toute la publicité dont il est susceptible. Nous sommes très-parfaitement MESSIEURS, Vos très-humbles et affectionnés serviteurs - signé : Gabriel, Evêque d'Agra, Vicaire du Saint-Siège Apostolique ; Bain, doyen de Saint-Laurent [sur-Sèvre], Vicaire-Général du Diocèse de la Rochelle ; Rodier, Chanoine, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon ; Bernier, Curé de Saint-Laud, et Vicaire-Général du Diocèse d'Angers . . . ».

Le conseil forma aussi des magasins et nomma un intendant général de l'armée royale : M. de Beauvolliers aîné, auquel on donna deux adjoints. Après avoir réglé ces nouvelles institutions, dont on aurait pu s'occuper dans des temps plus paisibles, on tint conseil pour savoir sur quel point, maintenant, on conduirait l'armée royale. Les Sables ou Niort ?

Mais la plupart des paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers où les attendaient leurs tâches agricoles. Et la Convention venait de prendre des mesures plus sérieuses et plus efficaces : elle avait fait tirer de chaque compagnie des bataillons de ligne de la République, deux hommes de la tête, deux du

← Bulletin de juin 1793

À cet effet, afin d'éclaircir cette conjoncture, un bulletin est publié au cours du mois de juin : « Châtillon-sur-Sèvre, le . . . Juin 1793, l'an premier du Règne de Louis XVII - Il nous est

revenu, MM., que plusieurs Prêtres des Paroisses du Pays conquis, après avoir rétracté le serment prêté par eux, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution [civile du Clergé] décrétée par l'Assemblée soi-disant Nationale, ont dit être autorisés de notre part, à continuer d'exercer leurs fonctions. Nous croyons devoir, pour l'édification des Fidèles, et l'intérêt de la vérité, vous déclarer très-expressément, que nous n'avons reçu ni ne recevons aucune rétractation de serment, qu'aux charges et conditions pour les Rétractants (sic), de se soumettre aux censures de l'Église qu'ils ont encourues, et de s'abstenir de toutes fonctions, même sacerdotales, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Nous vous prions de donner à cet avis toute la publicité dont il est susceptible. Nous sommes très-parfaitement MESSIEURS, Vos très-humbles et affectionnés serviteurs - signé : Gabriel, Evêque d'Agra, Vicaire du Saint-Siège Apostolique ; Bain, doyen de Saint-Laurent [sur-Sèvre], Vicaire-Général du Diocèse de la Rochelle ; Rodier, Chanoine, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon ; Bernier, Curé de Saint-Laud, et Vicaire-Général du Diocèse d'Angers . . . ».

Le conseil forma aussi des magasins et nomma un intendant général de l'armée royale : M. de Beauvolliers aîné, auquel on donna deux adjoints. Après avoir réglé ces nouvelles institutions, dont on aurait pu s'occuper dans des temps plus paisibles, on tint conseil pour savoir sur quel point, maintenant, on conduirait l'armée royale. Les Sables ou Niort ?

Mais la plupart des paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers où les attendaient leurs tâches agricoles. Et la Convention venait de prendre des mesures plus sérieuses et plus efficaces : elle avait fait tirer de chaque compagnie des bataillons de ligne de la République, deux hommes de la tête, deux du

revenu, MM., que plusieurs Prêtres des Paroisses du Pays conquis, après avoir rétracté le serment prêté par eux, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution [civile du Clergé] décrétée par l'Assemblée soi-disant Nationale, ont dit être autorisés de notre part, à continuer d'exercer leurs fonctions. Nous croyons devoir, pour l'édification des Fidèles, et l'intérêt de la vérité, vous déclarer très-expressément, que nous n'avons reçu ni ne recevons aucune rétractation de serment, qu'aux charges et conditions pour les Rétractants (sic), de se soumettre aux censures de l'Église qu'ils ont encourues, et de s'abstenir de toutes fonctions, même sacerdotales, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Nous vous prions de donner à cet avis toute la publicité dont il est susceptible. Nous sommes très-parfaitement MESSIEURS, Vos très-humbles et affectionnés serviteurs - signé : Gabriel, Evêque d'Agra, Vicaire du Saint-Siège Apostolique ; Bain, doyen de Saint-Laurent [sur-Sèvre], Vicaire-Général du Diocèse de la Rochelle ; Rodier, Chanoine, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon ; Bernier, Curé de Saint-Laud, et Vicaire-Général du Diocèse d'Angers . . . ».

Le conseil forma aussi des magasins et nomma un intendant général de l'armée royale : M. de Beauvolliers aîné, auquel on donna deux adjoints. Après avoir réglé ces nouvelles institutions, dont on aurait pu s'occuper dans des temps plus paisibles, on tint conseil pour savoir sur quel point, maintenant, on conduirait l'armée royale. Les Sables ou Niort ?

Mais la plupart des paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers où les attendaient leurs tâches agricoles. Et la Convention venait de prendre des mesures plus sérieuses et plus efficaces : elle avait fait tirer de chaque compagnie des bataillons de ligne de la République, deux hommes de la tête, deux du

revenu, MM., que plusieurs Prêtres des Paroisses du Pays conquis, après avoir rétracté le serment prêté par eux, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution [civile du Clergé] décrétée par l'Assemblée soi-disant Nationale, ont dit être autorisés de notre part, à continuer d'exercer leurs fonctions. Nous croyons devoir, pour l'édification des Fidèles, et l'intérêt de la vérité, vous déclarer très-expressément, que nous n'avons reçu ni ne recevons aucune rétractation de serment, qu'aux charges et conditions pour les Rétractants (sic), de se soumettre aux censures de l'Église qu'ils ont encourues, et de s'abstenir de toutes fonctions, même sacerdotales, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Nous vous prions de donner à cet avis toute la publicité dont il est susceptible. Nous sommes très-parfaitement MESSIEURS, Vos très-humbles et affectionnés serviteurs - signé : Gabriel, Evêque d'Agra, Vicaire du Saint-Siège Apostolique ; Bain, doyen de Saint-Laurent [sur-Sèvre], Vicaire-Général du Diocèse de la Rochelle ; Rodier, Chanoine, Vicaire-Général du Diocèse de Luçon ; Bernier, Curé de Saint-Laud, et Vicaire-Général du Diocèse d'Angers . . . ».

Le conseil forma aussi des magasins et nomma un intendant général de l'armée royale : M. de Beauvolliers aîné, auquel on donna deux adjoints. Après avoir réglé ces nouvelles institutions, dont on aurait pu s'occuper dans des temps plus paisibles, on tint conseil pour savoir sur quel point, maintenant, on conduirait l'armée royale. Les Sables ou Niort ?

Mais la plupart des paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers où les attendaient leurs tâches agricoles. Et la Convention venait de prendre des mesures plus sérieuses et plus efficaces : elle avait fait tirer de chaque compagnie des bataillons de ligne de la République, deux hommes de la tête, deux du

centre, deux de la queue et les avait réunis à Orléans formant alors un corps de 40 000 hommes qu'elle p.284 avait envoyé en Vendée à marches forcées ; à cette infanterie étaient joints un corps de grosse et de légère cavalerie de 8 000 hommes, et un parc de quatre-vingts pièces d'artillerie, servies par deux régiments de canonniers.

Luçon, au fond la cathédrale →

Les représentants de la ville de Fontenay reviennent après le 30 mai dans la cité qui a toujours à sa tête le citoyen maire, Baille (de) Germon, le citoyen Dessauvre, lui-même, administrateur du district à Fontenay lequel est jugé « *sincèrement patriote* », et qui doivent se soumettre au Conseil supérieur des Armées insurgées.



LUÇON (Fondre) — La Grande Rue

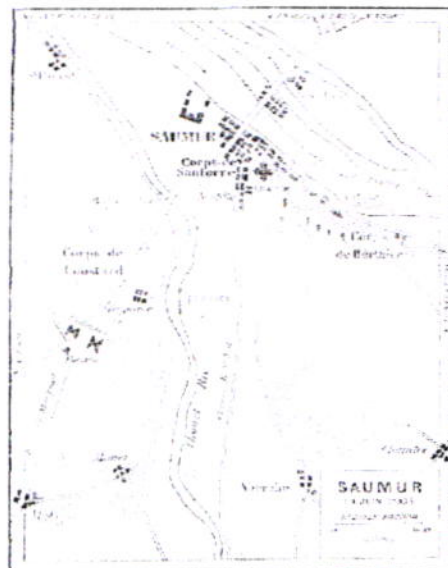
D'autre part, à ce moment-là, Luçon se sent menacé, aussi des guetteurs sont placés dans le clocher de la ci-devant cathédrale, et sur ordres de Sandoz : « *Vu les circonstances et le manque de cavalerie pour faire les observations nécessaires sur les brigands qui nous environnent, il a été arrêté qu'il serait mis quatre observateurs au clocher avec des longuevû (sic), auquel il a été arrêté qu'il leurs serait payé la somme de trente sols à chaque. Lesquels sont pour le trente [30 mai] les nommé Salle, volontaire, et Lucquet l'ayné* ». Mais le paiement des sommes concernant les observateurs cessera avec le départ de Sandoz [début juillet].

Le mois de juin débute, mais il fait très froid pour la saison, on fait encore du feu dans les appartements des « *Bourgeois* ».

L'armée royale, qui avait été licenciée après la prise de Fontenay, fut rappelée et invitée à se rendre à Châtillon pour le 2 juin. Lorsque le conseil de guerre, réuni dans cette ville, eut décidé qu'on marcherait bientôt sur Angers et, de là sur Nantes, un avis fut envoyé à Charette et à De Royrand. Le premier, Charette, devra concourir à l'attaque de Nantes ; le second, De Royrand, aura une autre tâche ! La Convention venait de former à Niort une nouvelle armée, commandée par Biron et forte de 20.000 hommes. Pour empêcher une tentative de sa part, dans le but de secourir Nantes, Royrand reçoit la mission de la surveiller et de la combattre au besoin. Biron ne pouvant encore agir avec son armée, avait profité du mouvement des Vendéens sur la Loire, pour lancer sur le territoire de la Grande Armée, l'un de ses seconds : Westerman.

Plan bataille de Saumur →

En arrivant en cette ville de Châtillon, les chefs vendéens avaient appris que le général républicain Salomon était rentré à Thouars, qu'un corps de 2 000 bleus, qui était à Saumur, venait de s'emparer de Vihiers et menaçait Cholet. L'intrépide Stofflet, avec ses soixante-dix cavaliers, avait eu l'audace d'attaquer et le bonheur de faire reculer cette armée de Bleus mais, il craignait avec raison, qu'elle ne revienne bientôt à la charge. Aussi, Stofflet demanda-t-il de suite des secours qui lui envoyèrent MMrs Lescure et de La Rochejaquelein, dont un détachement de 4 000 hommes.

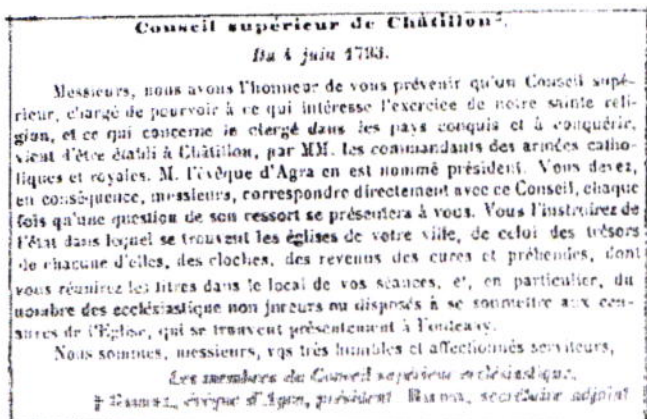


Les trois chefs royalistes : Stofflet, Lescure et de La Rochejaquelein, prirent (le 4 juin) Vihiers, que

rejoignirent en cette ville, les divisions de D'Elbée et de Bonchamps qui n'étaient pas encore guéri des blessures qu'il avait reçues à Fontenay. Cette « *Grande Armée* » réunissait 40 000 fantassins et douze cents cavaliers plus vingt-quatre pièces de canons avec un nombre suffisant de caissons.

← Bulletin du 4 juin 1793

Après la victoire de Fontenay par les royalistes, ceux-ci, qui avaient déjà créé un Conseil Supérieur établi à Châtillon/Sèvres [26 mai], adressent des circulaires dans tout le pays [villes] conquis. Toujours au début de juin



Nous, membres du conseil de la paroisse de Mervent et habitants d'icelle, ci-après soussignés, remontrons très humblement à MM. nos généraux de l'Armée catholique royale, et que Monsieur Pierre-Jean Bernaudeau, prêtre curé de cette paroisse, qu'en satisfaisant aux ordres de MM. de Lescure et quelques autres de nos généraux, qui ont rendu un arrêté en date du premier de ce mois, par lequel il est ordonné à tous prêtres, restés en place de s'adresser à M^r l'Évêque d'Agra, avant le neuf de ce mois, pour recevoir de lui la marche qu'ils doivent tenir. Sitôt que cet arrêté connu à notre curé, il requit le commandant de notre paroisse de vouloir bien l'accompagner à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où on indiquait de se rendre pour recevoir les ordres de ce prélat. En effet, le sieur Bernaudeau et le commandant partirent le mercredi cinq et se rendirent à Saint-Laurent le lendemain six, où ils reçurent les ordres de M. le Doyen de M^r l'Évêque faisant en sa place. Wantant à retourner en sa paroisse, lui et le commandant arrivèrent à Réaumur le même jour pour y coucher. Quoique revêtus d'un bon passeport, ils furent arrêtés au dit lieu de Réaumur et conduits, le lendemain à Chantonay, sous prétexte que le curé avait dit la messe sous les drapeaux mis au clocher de sa paroisse. S'il l'a fait, il en a été commandé par l'armée de Bourneau, qui n'en connaissait point les conséquences, non plus que lui.

Cette conduite ne doit pas être une peine infligée au curé, avec d'autant plus de raison que, sitôt les ordres de MM. nos généraux, il s'est empressé à y satisfaire et à se conformer aux ordres que M^r l'Évêque d'Agra pouvait lui prescrire. On voit par là qu'il a reconnu son erreur et a été prêt à recevoir et suivre les peines qui lui auraient été imposées.

Vous remarquez en outre, monsieur, que le sieur Bernaudeau, à la vérité, a fait le serment pur et simple et sans restriction, mais s'est comporté d'une manière honnête, sans chercher à soulever le peuple de sa paroisse.

En conséquence, nous supplions très humblement MM. nos généraux, de vouloir bien faire élargir le curé dont est question, détenu à Chantonay, ayant son plus âgé de quatre-vingt-quatre ans et une sœur de soixante, qui a des gens son arrestation, ont été dans le plus grand transport. Ce faisant, Messieurs, en vous sera la plus grande obligation.

Fait au bourg, en comité de cette paroisse, au nombre de quinze juin mil sept cent quatre-vingt-trois, l'an premier du règne de Louis dix-sept.

Jean BÉBERT, syndic; BERNARD, BARDY, P. ARNAUD, composant le comité; PINEAU Aimé, Antoine BARD, Louis MAUREL, Jean CHASSI, Antoine MAUREL, Pierre HIZARDON; Michel PIERMONTIER, Ch. GOURNAY, J. BOUTIN, André NABIE, J. MOTTIN, Louis FAVON, Paul BEAUX, Jean CHIVASSON, Louis BORDAU, Jean CHIVASSON, Jacques GOURNAY, Jean NORMAND.

les officiers du Conseil provisoire de Fontenay p.285
reçoivent la proclamation suivante : « Conseil supérieur de Châtillon. Du 4 juin 1793. Messieurs, nous avons l'honneur de vous prévenir qu'un Conseil supérieur, chargé de pourvoir à ce qui intéresse l'exercice de notre sainte religion, et ce qui concerne le clergé dans les pays conquis et à conquérir, vient d'être établi à Châtillon, par MM. les commandants des armées catholiques et royales. M. l'évêque d'Agra en est nommé président. Vous devez en conséquence, messieurs, correspondre directement avec ce Conseil, chaque fois qu'une question de son ressort se présentera à vous. Vous l'instruirez de l'état dans lequel se trouvent les églises de votre ville, de celui des trésors de chacune d'elles, des cloches, des revenus des cures et prébendes (sic), dont vous réunirez les titres dans le local de vos séances, et, en particulier, du nombre des ecclésiastiques non jureurs ou disposés à se soumettre aux censures de l'Église, qui se trouvent présentement à Fontenay. Nous sommes, messieurs, vos très humbles et affectionnés serviteurs. Les membres du Conseil supérieur ecclésiastique - signé : Gabriel, évêque d'Agra ; Baudry [d'Asson], secrétaire adjoint ».

← Réclamation du 15 juin 1793

Le samedi (1^{er} juin), M. De Lescure, commandant, et quelques autres des généraux de l'Armée royaliste,

prennent un arrêté : « ordonnant à tous les prêtres restés en place, ce qui est le cas du curé de Mervent, Pierre-Jean Bernaudeau, et de s'adresser à Mgr l'Évêque d'Agra, avant le neuf de ce mois, pour recevoir de lui la marche à suivre ».

Passport pour prisonnier républicain →

Dès que cet arrêté fut révélé, le mercredi 5 juin, beaucoup de prêtres, se mirent en route pour rejoindre la ville où se tenait ce prélat. Le curé de Mervent, Monsieur Pierre-Jean Bernaudeau, qui a prêté le Serment à la République, décide de se rendre lui aussi à Châtillon afin de se soumettre aux ordres du Comité supérieur. Il part avec le commandant de sa paroisse, muni d'un passeport, afin de se soumettre aux décisions du Comité supérieur : « sitôt que cet arrêté fut connu il requit le commandant de sa paroisse de vouloir bien l'accompagner à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où on indiquait de se rendre pour recevoir les ordres de ce prélat. En effet, le sieur Bernaudeau et le commandant partirent le mercredi cinq ». Va-t-on lui permettre d'exercer encore ses fonctions sacerdotales ?

Nos deux Merventais : le curé et le commandant [capitaine de paroisse Louis Busson], prennent la route, « et se rendirent à Saint-Laurent-sur-Sèvre le lendemain six, où ils reçurent les ordres de M. le Doyen de Mgr l'Évêque faisant en place ». Mais : « voulant s'en retourner en sa paroisse, lui et le commandant arrivèrent à Réaumur le même jour pour y coucher. Quoique revêtus d'un bon passeport, ils furent arrêtés au dit lieu de Réaumur et conduits, le lendemain à Chantonay, sous prétexte que le curé avait dit la messe sous les drapeaux mis au clocher de sa paroisse. S'il l'a fait, il a été commandé par l'armée de Bourneau, qui n'en connaissant point les conséquences, non plus que lui ». Emmenés, le 7 à Chantonay, ils se trouvent emprisonnés dans cette ville, depuis ce jour.

On se bat maintenant aussi dans le Maine-et-Loire, à Doué, où le 7 juin, le général républicain Ligonier se maintient avec 6 000 hommes. L'armée vendéenne se poste sous les murs de la ville, le combat s'y engage. Ecrasés, dès le premier choc, les Bleus prennent la fuite : on les poursuit jusqu'à Saumur (Doué sera

DE PAR LE ROI.



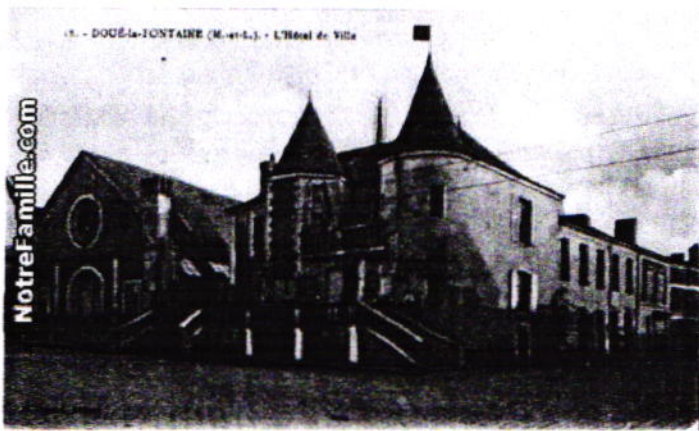
PASSE-PORT.

Nous, Commandant des Armées Catholiques et Royales, avons accordé le présent passe-port à Monsieur Pierre-Jean Bernaudeau, prêtre curé de la paroisse de Mervent, diocèse de Bourges.

Prisonnier de guerre, renvoyé à son pays, les cheveux coupés, audit lieu de...

Lequel a prêté et juré le Serment et serment, de ne jamais repasser les armes, et de se soumettre à la sainte religion, à l'Église, à l'État, à la Nation, à la Loi, à la République, et à l'Église Catholique, à l'Église Apostolique et Romaine.

Donné à Chantonay, le 5 juin 1793, l'an premier de la République Française.



prise et reprise et notamment par les Bleus, le 5 août, où p.286 selon le général Jean Antoine Rossignol, 600 Vendéens seront tués et 50 faits prisonniers).

← Doué-la-Fontaine

Puis, c'est la marche sur Saumur. Cette ville venait de recevoir seize bataillons, formés à Paris, par des « forts des halles », des cochers de fiacres et de jeunes jacobins, connus sous le nom de « héros à 500 francs », parce qu'on leur avait donné en assignats une pareille somme pour les décider à partir.

Avec eux plusieurs généraux Bleus dont Joly, l'autre fils du général insurgé vendéen et, surtout, le

fameux général Santerre, connu pour avoir commandé les roulements de tambours qui couvrirent la voix du Roi, lorsque celui-ci voulut s'exprimer une dernière fois avant de mourir.

Saumur →

La ville de Saumur est défendue de l'est à l'ouest par la Loire et, du midi à l'ouest par la rivière du Thoué, qui n'est guère guéable en aucun endroit ; un seul point est de facile accès, au sud-est, sur la route de Saint-Just mais on y avait construit des redoutes et placé plusieurs batteries pour défendre cet endroit faible. D'autre part, la ville elle-même était fortifiée par des redoutes sur la hauteur de Bournan et, en divers autres endroits, des forts étaient hérissés de canons et des troupes de ligne en formaient la garnison. Les républicains avaient compté que l'attaque aurait lieu sur la grande route de Doué mais les chefs vendéens prévenus par leurs espions, se portèrent sur Montreuil-Bellay et passèrent le Thoué sur le pont de cette ville.



← Pont Fouchard

Le général républicain, Salomon, qui était à Thouars avec 5 000 hommes, reçoit l'ordre le 9 juin de se rendre à Saumur. Il part à cinq heures du soir, sans savoir que les Vendéens occupaient Montreuil-Bellay ; ceux-ci, avertis de son arrivée, se placent dans les villages voisins de la grande route où, à neuf heures, le combat s'engage. Salomon perd la tête et veut rétrograder sur Thouars mais bientôt, ils sont cernés de partout et, saisis de frayeur, les hommes prennent la fuite. Une terreur panique les emporte çà et là à plus de vingt lieues [100 km] du champ de bataille.

L'armée d'Anjou, placée sur la gauche, les poursuit sur la grande route. Un incident grave faillit se produire : la division de Châtillon commandée par La Rochejaquelein, trompée par l'obscurité, croit que les Bleus reviennent à la charge ; elle fait, de la droite, deux décharges très meurtrières : des aides de camp parcourent les lignes pour prévenir de l'erreur ! On se détrompe et l'on s'embrasse, aux cris de « Vive le Roi ». Puis l'armée victorieuse rentre dans Montreuil-Bellay. Le 9 juin, c'est encore la Rochejaquelein qui entre encore le premier à Saumur, seul au

milieu des Bleus.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le 10, on envoya un détachement vers les prairies de Varin, pour reconnaître la contenance des républicains. On avance aux cris de « En avant, en avant !



← La Rochejaquelein à Saumur

Pour profiter de l'ardeur de leurs hommes, les chefs vendéens se décident à attaquer de suite la ville de Saumur. Une partie des divisions marchent droit au pont Fouchard, Marigny et Stofflet sont au centre, La Rochejaquelein et Cathelineau marchent par Varin, pour attaquer le faubourg de Nantilli.

L'aile gauche fut la première qui joignit l'ennemi ; le premier choc fut terrible, les hommes se précipitent sur les canons et s'en emparent ; les Bleus reculent en désordre sur le pont Fouchard.

Lescure s'y précipite l'épée à la main, une balle l'atteint au bras ; ses officiers se pressent autour de lui ; son sang coule, on l'arrête avec des mouchoirs.

L'ardeur des Vendéens commençait à ralentir, lorsque tout à coup les cuirassiers bleus font une charge

vigoureuse et portent partout le désordre, tandis que Lescure, entraîné par les fuyards, dirige habilement, p.287 heureusement, ceux-ci sur le centre de l'armée et que, Marigny, heureusement aussi, accourt aussitôt avec son artillerie et quinze cents fantassins.

Gaspard de Marigny →

Les premières décharges du canon emportent des files entières de cuirassiers républicains, qui s'éloignent promptement sur la gauche, et poussent vivement tout ce qui se présente devant eux. Dommaigné, l'un des chefs vendéens, qui arrive avec sa cavalerie, fait faire sur les assaillants plusieurs décharges malheureusement infructueuses. Les Vendéens n'avaient jamais vu de cuirassiers : ils s'étonnent de voir que leurs propres balles ne produisent sur ces soldats-là aucun effet. Ils s'imaginent être ensorcelés et reculent épouvantés.

Le brave Dommaigné les harangue : « Arrêtez ! et regardez-moi faire ». En même temps, il ajuste un cuirassier : la balle l'atteint au visage, il tombe de son cheval. Les Vendéens applaudissent, tandis que Dommaigné continue son explication : « À la figure, mes amis, à la figure, vous ne pouvez les blesser que là ». En prononçant ces derniers mots, Dommaigné tombe percé d'un coup de mitraille et meurt instantanément. À cette vue, ses gens se troublent, le brave Loiseau, de la paroisse de Trémentine, les rassure et s'élance en avant mais il est lui-même blessé et abattu.

Dans l'ensemble cependant, la fortune souriait aux Vendéens, surtout que les défenseurs Bleus ne songeaient pas que les Vendéens attaqueraient cette ville. Bientôt le bruit se répand, au pont Fouchard, que l'ennemi est entré dans la ville. Saumur s'est laissé quasiment prendre. Les cuirassiers, qui la défendaient, se retirent et promptement se déguisent en bourgeois. Sur ces entrefaites, La Rochejaquelin, qui était sur la grande route de la Flèche, avec cent trente cavaliers, s'élance à la poursuite des fuyards et n'avait pas fait une lieue, qu'il en avait déjà pris neuf cents.

← Saumur

Tous les prisonniers pris de parts et autres par les différents chefs Vendéens, furent au nombre de cinq mille. Lescure s'était retiré après sa blessure chez le sieur Pipier, négociant, où le quartier général était établi. De là, Lescure donna l'ordre au commandant de la place, le général Joly, de se rendre avec sa garnison, ce qu'il fit seulement que le lendemain : tous les soldats Bleus prisonniers et renvoyés, après avoir prêté le serment de ne plus porter les armes contre le Roi mais le même serment, deux jours après,

devait être violé.

Un passeport leur était, pourtant, délivré : « Nous commandans (sic) des Armées Catholiques & Royales avons accordé le présent passe-port à . . . Prisonnier de guerre, renvoyé après avoir eu les cheveux coupés, audit lieu . . . lequel a promis et juré & sur son honneur et serment de ne jamais reprendre & ni les armes conte sa Majesté très-chrétienne Louis XVII, ni contre la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Donné ce jour . . . » etc.

sergents des grenadiers républicains →

Charette, qui fait encore bande à part, par cette belle journée du 10 juin, vient au soir de bataille de reprendre, Machecoul, cette ville stratégique. Au conseil de guerre qui se réunit dans une maison dévastée, mais assez grande pour accueillir tous les officiers, c'est le brouhaha des congratulations. Un peu à l'écart, Pierre-Suzanne de Lucas-Championnière, lieutenant de Charette, ne peut s'empêcher de ruminer et ne se fait guère d'illusions sur l'issue du conflit. Voilà maintenant trois mois qu'il bat le bocage à la tête de ses paysans, sans marquer de points ou juste assez pour échapper à ses poursuivants.



Un sergent des Grenadiers de Brignais.



La robe de chambre de Charette.

De son côté, on le sait, Charrette posait, par sa façon de voir les choses, et surtout par celle de guerroyer, quelques problèmes. Peu scrupuleux sur les moyens et sur la parole donnée, il ne reculait pas toujours devant de sanglantes exécutions. Il n'était pas aimé mais il était craint et, pendant que les autres généraux fraternisaient avec les hommes de leurs armées, il dominait complètement la sienne. Il faisait souvent cavalier seul : c'est la raison de ses résultats en dents de scie mais il montrait une grande habileté dans les circonstances les plus difficiles. Il eut sa part dans les succès et les revers de cette guerre. Il s'était formé un parti contre lui [depuis quelques temps] ; une espèce de procès s'instruisit et les esprits étaient tellement animés, que le bon M. de Royrand, entraîné par les autres chefs, lui « donna l'ordre de ne plus rentrer au quartier-général, mettant sa tête à prix, s'il enfreignait cette défense ».

Charette →

Charette n'en revint pas moins le lendemain et peu s'en fallut qu'il ne fut fusillé. Ce fut Amédée de Béjarry, que M. de Royrand aimait beaucoup, qui lui conseilla d'assoupir cette affaire. Il lui représenta combien des actes aussi violents nuiraient à leur cause ; que les plaintes et les requêtes, présentées par beaucoup de personnes contre Charette, n'étaient pas fondées pour qu'il méritât un pareil châtiment : qu'elles paraissaient même empreintes de beaucoup de passion. Royrand, après réflexion, céda, ne voulut même pas prononcer sa destitution et la liasse de papiers, qui formait la procédure, fut jetée au feu par Béjarry. Le lendemain, Charette sortit pour combattre les républicains. Il attaqua et prit donc Machecoul [10 juin], remportant une victoire complète ! Ce qui fit taire ses ennemis et fut le fondement de sa gloire. Amédée de Béjarry ne fut jamais sous les ordres de Charette,

mais, dans la suite de la guerre, leurs relations furent fréquentes et le général parut se souvenir de la part que Béjarry avait eue dans cette affaire.

Quelques jours (15 jours) après la prise de Fontenay, les Vendéens marchaient donc sur Saumur. C'était une grosse place, avec une nombreuse garnison. L'attaque fut des plus chaudes. Dès le début, M. Henri, voyant ses soldats hésiter sous les rafales de la mitraille, lança son chapeau par dessus le retranchement ennemi, en criant à ses hommes : « *Qui va me le chercher ?* ».

← Saumur



Et, sans plus attendre, il s'élança à l'assaut. Les Vendéens bondirent derrière lui. Un formidable corps à corps s'engage sur le rempart. Mais les Bleus finissent par plier. Saumur fut pris. Jamais encore les Vendéens n'avaient connu un pareil triomphe. Les Vendéens y trouvèrent 15.000 fusils et 80 canons. Saumur livra de gros magasins d'armement où les armées s'alimentèrent plus largement. La Convention était atterrée. Le pire était à craindre si les Vendéens, comme ils l'auraient dû, avaient marché droit sur Paris : rien, alors, ne les auraient arrêtés. Mais après Saumur, les paysans n'ont plus qu'une idée : s'en retourner chez eux faire leurs travaux des champs. Les chefs ont beau les supplier, ils s'en vont les uns après les autres.

← La Rochejaquelein à Saumur

Pourtant, inexorablement, il y aura un rappel. A quelques jours du projet d'attaquer Nantes (la bataille se fera le 12 juin), Cathelineau avait été pressenti pour être généralissime de l'armée catholique et royale, à Saumur. Il ne le sera que trois mois plus tard après, donc, c'est-à-dire le 12 juin, et pour quelques semaines seulement.

Il faut en effet attendre cette date pour que les autres généraux, nobles pour la plupart, portent leur choix sur ce roturier. En fait, tous rêvaient plus ou moins de ce prestigieux titre. Cela suscita quelques secrètes jalousies. Parmi ceux que les insurgés ont placés à leur tête, aucun à vrai dire ne tient vraiment



à se donner un véritable chef. Poussés par la nécessité, ils finissent par choisir Cathelineau, dont l'excessive modestie garantit qu'il ne cherchera pas à leur porter ombrage. Une nomination qui a en outre l'avantage de reconnaître symboliquement le caractère éminemment populaire du soulèvement. Mais, néanmoins, il apparut quelques tiraillements parmi certains chefs.



8 - Cathelineau nommé généralissime.

se montre flatté de compter parmi les Blancs, un homme de haut rang, portant un nom aussi prestigieux et qui est le représentant d'une famille régnant en Maine et en Anjou sur plus de 300 paroisses. Affectant



En Anjou, l'avancée royaliste continue. Angers est prise (13 juin), les Bleus abandonnent la ville, où le comte de Talmont et quelques autres incarcérés, sont libérés. Antoine Philippe de La Trémoille, prince de Talmond [en Vendée ; mais il est né à Paris 27 septembre 1765] ; il émigre au début de la Révolution puis rentre en France et se retire sur ses terres d'Anjou.

Arrêté au printemps de 1793, incarcéré à Angers, il se trouve libre lorsque les Bleus abandonnent la ville. Il rejoint alors l'Armée catholique. Talmont est, à 28 ans, déjà goutteux et usé avant l'âge. La tête emplie de projets, au grand cœur débordant d'amours illégitimes, il cultivait l'impertinence, poursuivant parfois des chimères, il commit assez d'étourderies pour demeurer familier. Vain de sa naissance, désordonné de mœurs, mais brave et dévoué. Au début, on le respectueux de la religion, il paraît frivole et suscite vite la méfiance. Mais son jugement fragile et son intelligence médiocre ne sont pas à la mesure de ses ambitions.

← Angers

Depuis l'élection de Cathelineau flotte quelques tiraillements entre les chefs royalistes et, qui n'échappent pas à leurs adversaires, comme le remarque, le royaliste, Charles de Bonchamps :

« Je vous fais savoir mon cher La Rochejaquelein que les républicains au nombre de dix mille hommes commandés par la clique de Westerman ; ils sont réunis aux environs de Cholet. Le porteur de cette nouvelle m'a dit aussi qu'ils comptaient beaucoup sur la mésentente qu'ils supposent régner entre nous deux. Vu cette circonstance aussi épineuse, je crois que nous devons cesser de donner aux représentants de la république les spectacles de nos différents, dont ils ne manqueront pas de chercher à profiter. Au reste, que D'Elbée se dit juge entre nous deux après (?) renversement pour le préparer. Maintenant ne songeons qu'à notre devoir qui est de servir la cause royale de tous nos moyens. L'affaire de Cholet sera chaude, je le prévois mais Dieu et le Roi sont pour nous et avec cette assurance peut-être de nous même nous marcherons aux bataillons de Mayence. Je voudrais vous en écrire davantage mais le temps ne nous le permet pas. Tout à vous et au Roi - signé : C. de Bonchamps Savenay le 14 juin 1793 ».

← Billet de Bonchamps

Le 14 juin, la ville de Parthenay tombe aux mains des Vendéens menés par le général, Louis de Salgues de Lescure. Une sommation rédigée par les Comités des Armées catholiques et royales somme les Républicains de se rendre, faute de quoi la ville sera réduite en cendres. Les patriotes capitulent aussitôt et Parthenay est occupée par une armée de 5 000 à 6 000 paysans.

Je vous fais savoir mon cher La Rochejaquelein que les républicains au nombre de dix mille hommes commandés par la clique de Westerman ; ils sont réunis aux environs de Cholet. Le porteur de cette nouvelle m'a dit aussi qu'ils comptaient beaucoup sur la mésentente qu'ils supposent régner entre nous deux. Vu cette circonstance aussi épineuse, je crois que nous devons cesser de donner aux représentants de la république les spectacles de nos différents, dont ils ne manqueront pas de chercher à profiter. Au reste, que D'Elbée se dit juge entre nous deux après (?) renversement pour le préparer. Maintenant ne songeons qu'à notre devoir qui est de servir la cause royale de tous nos moyens. L'affaire de Cholet sera chaude, je le prévois mais Dieu et le Roi sont pour nous et avec cette assurance peut-être de nous même nous marcherons aux bataillons de Mayence. Je voudrais vous en écrire davantage mais le temps ne nous le permet pas. Tout à vous et au Roi - signé : C. de Bonchamps Savenay le 14 juin 1793 ».

Le curé de Cholet sera chaud je le prévois mais Dieu et le Roi sont pour nous et avec cette assurance peut-être de nous même nous marcherons aux bataillons de Mayence. Je voudrais vous en écrire davantage mais le temps ne nous le permet pas. Tout à vous et au Roi - signé : C. de Bonchamps

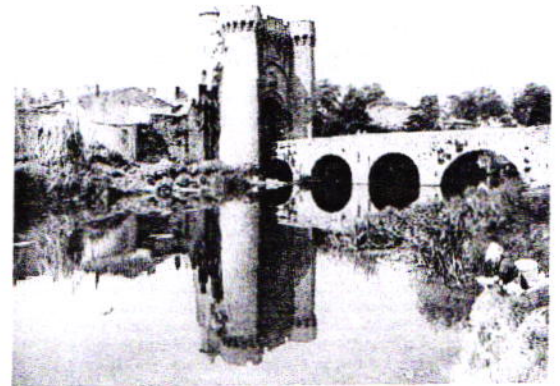
Savenay le 14 juin 1793.

Parthenay →

Le curé de Mervent, Pierre-Jean Bernaudeau, un homme fort pesant d'ailleurs, est toujours retenu prisonnier à Chantonmay.

Un document qui demande sa relaxe, est adressé, le 15 juin, au Conseil Supérieur qui se tient à Châtillon : « Nous membres du Conseil de la paroisse de Mervent et habitants d'icelle si après soussignés, remontrons très humblement à MM. nos généraux de l'Armée Catholique et Royale que . . . » etc.

C'est une pétition pour obtenir la mise en liberté de leur curé assermenté, Monsieur Pierre-Jean Bernaudeau et, qui,



Le pont de la pierre Saint-Jacques à Parthenay (Deux-Sèvres).

néanmoins, a été conservé à son poste par « *ses paroissiens insurgés* » (sic), ainsi que l'expliquent les requérants en faveur de leur curé arrêté, le 7 juin dernier, avec le commandant de la paroisse : « *et ils se rendirent à Saint-Laurent-sur-Sèvre le lendemain six, où ils reçurent les ordres de M. le Doyen de Mgr l'Évêque faisant en place voulant s'en retourner en sa paroisse, lui et le commandant arrivèrent à Réaumur le même jour pour y coucher. Quoique revêtus d'un bon passeport, ils furent arrêtés au dit lieu de Réaumur et conduits, le lendemain à Chantonay, sous prétexte que le curé avait dit la messe sous les drapeaux mis au clocher de sa paroisse. S'il l'a fait, il a été commandé par l'armée de Bourneau, qui n'en connaissant point les conséquences, non plus que lui. Cette conduite ne doit pas être une peine affligeante pour le curé, avec d'autant plus de raison que, sitôt les ordres de MM. nos généraux, il s'est empressé à y satisfaire et à se*

conformer aux ordres que Mgr d'Agra pouvait lui prescrire. On voit par là qu'il a reconnu son erreur et a été prêt à recevoir et suivre les peines qui lui auraient été imposées. Vous remontent en outre, monsieur, que le sieur Bernaudeau, à la vérité, a fait le serment pur et simple et sans restriction [voir page 183], mais s'est comporté d'une manière honnête, sans chercher à soulever le peuple de sa paroisse. En conséquence, nous supplions très humblement MM. nos généraux de bien vouloir faire élargir le curé dont il est question, détenu à Chantonay, ayant son père âgé de quatre-vingt-quatre ans et une sœur de soixante, qui depuis son arrestation, ont été dans le plus grand transport. Ce faisant, Messieurs, on vous aura la plus grande obligation. Fait au bourg, en comité de cette paroisse, aujourd'hui quinze juin mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier du règne de Louis XVII - signé : Jean Médard Gaschet, saindic (sic) . . . » et vingt-deux habitants de la paroisse de Mervent.

← Mervent

Ainsi qu'on peut le voir, la position des curés depuis l'application de la Constitution Civile du clergé [27 novembre 1790] n'est pas du tout confortable et, encore plus, depuis le printemps 93, où les paroisses étaient tantôt aux mains des révolutionnaires tantôt dans celles des royalistes. Le curé Bernaudeau n'était pas une exception [le curé de Mervent sera libéré quelques jours plus tard mais il renoncera à la prêtrise un an après ces événements, le 2 avril 1794 puis, épuisé, il décèdera à Fontenay en 1796].

← Parthenay

Après l'entrée (le 13 juin), des Armées Royalistes, à Angers, les dirigeants républicains, alarmés, ont réagi alors promptement !

Le 24 juin, au soir, Westermann quitte St-Maixent à la tête de sa légion du Nord renforcée par deux bataillons du 56ème chasseurs des Ardennes, soit 2 500 hommes et huit canons. Pendant la nuit, Westermann s'était jeté sur Parthenay (le 14). Les Républicains, qui avaient enfoncé la porte avec leur artillerie, entrèrent dans la ville et s'emparèrent rapidement de trois canons.



Surpris dans leur sommeil, les Vendéens n'opposèrent presque aucune résistance et prirent la fuite. Lescure accourt avec 700 paysans mais ne peut empêcher la déroute. Les Vendéens tentèrent de s'enfuir alors en direction de Thouars où se dispersèrent dans le bocage. Selon le représentant Goupilleau, les républicains n'ont perdu que quelques blessés, en fait sept hommes, tandis que les pertes des Vendéens sont de 600 hommes, ce qui est vraisemblablement une exagération, néanmoins il a été fait 100 prisonniers.

Le fougueux général républicain, Westerman, s'était jeté alors sur Parthenay, enlevant, pillant et brûlant tout ce qui se trouvait sur son passage. L'armée royale accourut, alors, pour le repousser et se mit en marche aussi sur Parthenay, qui ouvrit ses portes sans la moindre résistance. Parthenay fut occupé à nouveau par les Blancs. Le premier pillage qui ait été permis, par les chefs républicains, est celui de Parthenay ; on accusait les habitants de cette ville d'avoir favorisé Westerman et de lui avoir livré l'armée vendéenne dans un combat nocturne, qui avait eu lieu quelques temps auparavant.

← Stofflet

Vainqueur, Westermann regagne brièvement St-Maixent où il reçoit des



renforts, avant de regagner le bocage. Un rassemblement de Vendéens ayant été signalé au bourg d'Amilloux, Westermann, quelques jours plus tard (1^{er} juillet) se jette sans vergogne sur cette paroisse et disperse les insurgés. Le bourg est ensuite incendié et plusieurs de ses habitants sont massacrés. Westermann proclame que tout village qui fournirait des secours ou des hommes aux rebelles subira le même sort. Le même jour, il gagne le château de Clisson, résidence du général Lescure, qui s'était enfuit quatre heures plus tôt. Le château est pillé puis livré aux flammes. Puis Westermann poursuit sa marche et s'empare de Bressuire sans combat.



Épisode de la prise de Saumur →

Pendant ce temps, La Rochejaquelein évacue (le mardi 24 juin) la ville de Saumur. La prise de Saumur avait été ainsi conçue : dans l'après-midi du 9 juin dernier, les Vendéens étaient devant les entrées sud-est de la cité. Suivant le plan établi par Louis de Lescure, les Vendéens s'étaient divisés en trois colonnes, la première commandée par Jacques Cathelineau, occupait la droite et devait attaquer en longeant la Loire, la colonne du centre était commandée par Henri de La Rochejaquelein, secondé par Jean-Nicolas Stofflet et Jacques Nicolas Fleuriot de La Fleuriais, sur la gauche, la troisième colonne commandée par Lescure avait traversé la rivière et se trouvait à l'ouest du Thouet. À trois heures de l'après-midi, toutes les colonnes vendéennes se lancèrent à l'attaque.

Ce fut, comme on nous l'avait raconté quelques jours plus tôt : notamment l'exploit de Lescure, au sud-ouest, qui ayant passé à côté des redoutes de Bournan, s'emparait du pont Fouchard sur le Thouet. Cet instant décisif décida de la tournure des événements : la ville fut prise.

Les Vendéens ne se lancèrent pas à la poursuite des Républicains mais se précipitèrent dans les églises où ils firent célébrer un *Te Deum*. Le lendemain, les Vendéens se présentèrent devant le château, précédés des femmes et des enfants des défenseurs du château qui, aussitôt, acceptèrent de capituler. Les Vendéens retrouvèrent dans les prisons de Saumur, le général républicain, Pierre Quiéteanu, qui avait été mis aux arrêts suite à sa défaite à la bataille de Thouars. Le général Lescure, conscient que son adversaire vaincu était sous la menace d'une sentence de mort du tribunal révolutionnaire, proposa au général républicain de rester parmi eux, sans avoir à trahir sa cause. Mais, Quiéteanu refusa par conviction et en arguant que le tribunal révolutionnaire pourrait s'en prendre à sa famille (Quiéteanu retourna alors en territoire républicain où il fut arrêté et condamné à mort à cause de sa défaite. Sa femme connut le même sort par la suite).



Nantes →

Pendant ce temps, aussi, il avait été décidé par les chefs royalistes de se lancer sur Nantes mais également de laisser sur le territoire vendéen, *Monsieur De Royrand*, pour surveiller l'armée républicaine de Biron, formée à Niort, et forte de 20.000 hommes. De Royrand voulut profiter de cette inaction [puisqu'il ne participait pas au siège de Nantes] pour soutenir par une forte et utile diversion l'attaque de Nantes, qui devait avoir lieu le lendemain. Il fut décidé qu'on marcherait sur Luçon, où commandait alors le républicain Sandoz.

les chefs royalistes se lancent donc sur Nantes (le mercredi 26 et jeudi 27) tandis que *Monsieur De Royrand*, surveille l'armée républicaine aux alentours de Luçon et se prépare.

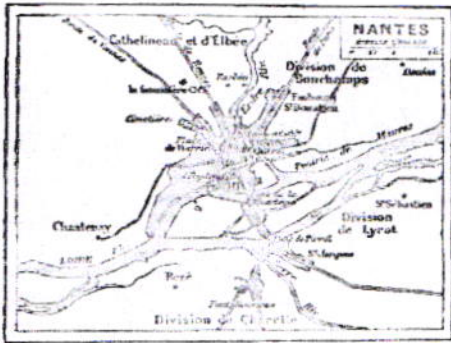
← Nantes

Le vendredi 28 juin, c'est le *Grand Jour*, trente-cinq mille Vendéens se sont donnés rendez-vous devant ce port colonial (de Nantes, et le même jour, aussi, Luçon est attaqué) dont aucune fortification ne protège les richesses et qui ne dispose que de douze mille défenseurs.



Charette et Lyrot attaqueront au sud de Nantes tandis que sur la rive droite de la Loire, Bonchamps et Cathelineau donneront l'assaut de part et d'autre de l'Erdre. Car Nantes, la *Venise de l'ouest*, se situe sur un confluent et c'est aussi ce qui va la sauver. Dès deux

heures du matin, Charette entre en action. Toute la journée, il prête l'oreille. Enfin, las d'attaquer seul un ennemi protégé par les bras de la Loire, il finit par décrocher. À une trentaine de kilomètres au nord de la ville, les dix mille paysans de la *Grande Armée* ont, en effet, été quatorze heures durant, bloqués à Nort-sur-Erdre par l'héroïsme des quelques centaines d'hommes de Meuris. p.292



← attaque de Nantes

Tandis que l'attaque de Nantes se prépare, en Vendée même, les armées de Royrand (du Centre), avec en personne le chevalier Sapinaud de la Verrie, chef distingué, et son neveu de La Rairie, plus d'Elbée, qu'il parut opportun de tenter de prendre Luçon, la ville du Sud, où campent des Armées Républicaines menaçant le *Bocage Insurgé* (comme au 19 mars 1793). Et, au moment où la presque totalité des forces vendéennes attaquaient Nantes, De Royrand, avec l'armée du Centre, les Béjarry et Baudry devait tenir en échec l'armée républicaine de Niort et la division de Luçon.

De Royrand avait donc rassemblé à Chantonnay plusieurs de ses divisions, commandées par Sapinaud de la Vérie, Baudry d'Asson, les Béjarry, les De Verteuil et De Hargues (Dehargues) qui avait avec lui les gars de Mouilleron.

Il partit de Bournezeau le 28 juin avec 5.000 hommes environ et arriva devant Luçon. Les Bleus étaient en bataille ; ils furent enfoncés et les Vendéens allaient entrer dans la ville, lorsque 100 à 150 déserteurs républicains, qu'ils avaient eu l'imprudence d'admettre dans leurs rangs, passèrent à l'ennemi. De plus, un corps républicain accourait au secours de la ville, c'était le poste du port la Claye. Le mot trahison fut prononcé et les paysans, pourtant, vainqueurs, lâchèrent pied, malgré tous les efforts des officiers : Sapinaud *Bois-Huguet*, surtout. Sapinaud de la Verrie (oncle), qui fait l'admiration générale au combat de Luçon mais hélas cela fut sans succès. Royrand avait donc échoué mais son attaque avait eu, du moins, l'effet d'assurer que l'armée républicaine locale ne ferait aucune tentative pour aller au secours de Nantes. La retraite ne fut pas inquiétée mais les Vendéens avaient perdu tout de même un canon, 3 à 400 hommes morts, dont plusieurs officiers comme le brave chevalier Marin qui fut pris et tué, et malheureusement, ils eurent également plusieurs blessés mais aussi des hommes fait prisonniers qui ne séjournèrent guère longtemps, heureusement, dans les geôles luçonaises qui s'avèrent trop petites en la circonstance.

Dès le lendemain de leur arrestation, ces hommes étaient acheminés vers La Rochelle où des jugements plus ou moins expéditifs les attendaient. Mais nombreux furent ceux qui ne purent attendre le jour de leur jugement, victimes des sévères conditions de détention où « *la vermine régnait en maître* » dans les cellules tandis que nombre d'autres furent de ceux qui furent occis sans jugement comme le rapportèrent certains de leurs codétenus.

Vendéens au combat →

Un grand nombre rapportent leurs péripéties, ainsi : Jean Charriaud, 40 ans, thuilier (sic), de Ardelay : « *J'étais armé d'une pique que j'ai jetée pour mieux fuir après la déroute de mon armée. J'ai été pris à Luçon avec trois de mes camarades par des Messieurs à pied et en uniforme* » ; René Godet, 35 ans, tisserand dans la même paroisse : « *J'étais armé d'un fusil chargé et j'avais 2 cartouches à poudre et des balles qui m'ont été données à Chantonnay par Rouaran [Monsieur De Royrand]. Étant de l'aile droite de l'Armée, je n'ai pas eu l'occasion de faire feu. Deux coups de canon ayant été tiré de ce côté-là, et les chefs s'étant mis en fuite, j'ai suivi leurs exemples. J'ai été arrêté par des paysans qui n'avaient pour armes que leurs faucilles et auxquels j'ai livré de suite mon fusil à une demi lieue à peu près de champ de bataille* », tandis qu'un autre, Pierre Piet, 58 ans, laboureur, aussi d'Ardelay, explique : « *J'étais armé d'un fusil. J'avais 2 cartouches et 3 balles. Je n'ai pas tiré un seul coup. J'ai été arrêté un peu au-delà de la commune de Sainte-Gemme par des habitants du lieu armés de fourches et auxquels j'ai livré mon fusil* ». Charles Raignaud, 21 ans, cultivateur aussi à Ardelay, raconte, mais deux jours plus tard, son aventure : « *J'ai été pris par des volontaires sur les 9 heures du soir, armé d'une pique à la main. J'ai été transféré avec 67 autres prisonniers dès le lendemain à La Rochelle* ». Louis Tessier, 36 ans, *garde Messier* (personne nommée pour surveiller et protéger les récoltes et les moissons) d'Ardeley ainsi que de l'abbaye de la Grainetière, dit encore : « *Je suis parti de Chantonnay avec un fusil de munition armé d'une baïonnette trouvé dans un buisson, sur les terres du fermier de l'Étendue, où il avait été abandonné*





par les troupes patriotes de l'affaire des Herbiers. Après que la déroute se fut mise en notre armée, je me suis caché dans une pièce de bled [blé]. Voyant passer deux cavaliers, j'ai crié Vive la Nation, et je me suis rendu à eux. L'un des cavaliers m'a fait monter derrière son cheval et m'a conduit en prison à Luçon ».

← Scène de combat

En cours de fuite, aussi, Pierre Luminot, 31 ans, maçon, de Bazoges-en-Pareds, raconte : « J'ai été arrêté le lendemain de la bataille, le 29 juin, aux environs de Luçon, par un citoyen à cheval, non armé » et à la réponse qu'il m'avait posée : « comme cherchant du travail pour les métives [moisson], celle-ci lui parut plus que suspecte ». François Savariau, 17 ans, domestique, même paroisse : « J'ai été arrêté, par la Garde Nationale, armé d'une pique » puis, de la paroisse de Baurepaire, Jacques Albert, 35 ans, commerçant de moutons, qui raconte : « J'étais armé d'une pique qu'un maréchal de Chantonnay m'a donné pour rien. Il en faisait pour tout le monde. Après la déroute, craignant d'être tué, j'ai fui. Je fus pris par des habits bleus qui m'ont conduit en prison à Luçon » tandis que Louis Borderon, 26 ans, sabotier, dans la même paroisse également mais natif de Vendrennes, précise : « J'ai été arrêté par 2 cavaliers nationaux avec mon

fusil, 4 cartouches et 2 balles qui m'ont été donné par Gauchard. La bataille se donna en criant Vive le Roy, Vive la Religion ». Joseph Charriau, 26 ans, laboureur à Baurepaire, raconte aussi : « J'ai été arrêté par des habitants. J'étais armé d'une pique. J'ai crié Vive Louis XVII » et, encore, de la même paroisse : Sylvain BouSSION, 29 ans, teinturier, explique : « J'ai été arrêté un instant avant la bataille. J'étais armé d'un fusil et de 2 cartouches. On me conduisit chez le maire de Sainte-Gemme et, de là, à Luçon ».



Sainte-Hermine (Vendée). — Le Château XVII^e Siècle
Vue prise des Bords de la Smagne

Le suivant, Pierre Pinet, 46 ans, laboureur à Baurepaire, donne plus de détails : « J'ai été arrêté par la garde nationale. J'étais armés d'une pique. Ma paroisse était divisée en 5 compagnie. Les capitaines en sont : Brochard, Pougnon, Durand, Soulard et Poireau », tandis que René Simonneau, 47 ans, laboureur-domestique à la Chambertière, se souvient : « J'ai été arrêté par la garde nationale. J'avais laissé ma pique à quelques pas de moi ».

← Château de St-Hermine

Un gars du Boupère, François Turcot, 48 ans, journalier, commente : « J'étais armé d'une pique que j'ai jetée en prenant la fuite. J'ai été arrêté dans un village près de Beugné [Saint-Jean-de-Beugné] par des métayers armés de fourches » et, trois autres de la paroisse de Boulogne racontent : Pierre Bertaud, 21 ans, laboureur : « J'ai été arrêté près de Sainte-Hermine », puis Mathurin Cornu, 60 ans, aussi laboureur : « J'étais armé d'une fourche de fer prise chez moi. Après la déroute, je me suis caché dans un champ de froment et je me suis constitué prisonnier », tandis que Louis Métay, 40 ans, farinier-journalier, dit encore : « J'ai été arrêté par la cavalerie dans la plaine de Luçon ».

Un gars des Brouzils, aussi, est pris : Pierre Menanteau, 55 ans, journalier au village de la Jossetière, relate : « J'étais armé d'une pique faite par Canqueteau, maréchal aux Brouzils. J'ai été pris par un volontaire de l'Armée de Luçon, qui m'ayant rejoint m'a donné un coup de fusil sur la tête qui m'a blessé. Il m'a alors emmené », et, ainsi encore, qu'un autre, René Landreau, 26 ans, cordonnier à Chambretaud : « J'étais armé d'une pique donnée par le maréchal Mathurin Billaud de Chambretaud. Après la déroute, je me suis couché dans une pièce de bled [champ de blé]. Voyant venir plusieurs volontaires de l'Armée de Luçon, je me suis rendu. Ils m'ont emmené avec plusieurs autres », puis encore, un gars de Chantonnay, Jean Gaborit, 18 ans, maçon : « J'étais armé d'une pique qui me fut donnée par Rouarand, l'un des chefs [Charles-Aymé De Royrand, qui réside dans son domaine de la Branière, à Chavagnes-en-Paillers]. Après la déroute, je me suis caché dans un fossé. J'y ai été pris par un particulier sans uniforme qui avait un bâton à la main. J'avais toujours ma pique. Il m'a conduit dans les prisons de Luçon ». Puis deux gars de Chauché : Joseph Ledoux, 20 ans, domestique chez Fumoleau : « J'étais armé d'une pique que mon maître me donna. Elle a été faite par les nommés Triau et Tournerie, maréchaux au bourg. J'ai fui comme les autres au moment de la déroute, je n'ai été pris qu'aux

Moutiers par deux Particuliers », puis François Nicou, p.294
26 ans, domestique : « *J'ai été arrêté par la garde nationale.
Je portais une fourche de chez mon maître que j'ai jetée à côté
de moi. J'ai crié Vive le Roy* ».

← Drapeau de Charette

Un gars habitant Chavagnes-en-Pailleurs, François
Morinière, 18 ans, marin, fut également arrêté ; il portait sur
lui une liste de noms tandis que Denis Fournie, 26 ans,
cordonnier aux Essarts, explique : « *Je faisais partie de
l'armée de Verteuil* [Jacques Alexis de Verteuil, qui demeure au Logis
du Champblanc près de Saint-Vincent-Sterlanges, qui recruta surtout des

gars à Mouilleron, à la Jaudonnière, aux Essarts, à Chantonnay et les alentours]. *J'étais armé d'une pique faite par Vergé,
le maréchal* », puis Joseph Maupain, 24 ans, aussi de cette paroisse, dit encore : « *Après la déroute, je me suis
sauvé dans un pâtis près le pont de la Claye, où je fus pris par deux hommes. J'avais un fusil de chasse et des
balles qui m'avaient été données à Chantonnay* », tandis que Louis Pasquier, 18 ans, tâcheron à la Gaubretière,
raconte : « *J'étais armé d'un fusil de chasse de mon père. J'avais 4 balles et 2 cartouches qui m'ont été donné
par Simon, le domestique de Sapineau La Rairie* [Charles Henri Félicité Sapinaud de la Rairie nommé parfois *Sapinaud
Boishuguet*, né au Château du Sourdy, de la Gaubretière, paroisse situé au-dessus des Herbiers ; il n'égale pas son oncle Jean René
Sapinaud de la Verrie qui vivait dans ses terres de Vendée auprès des paysans de la Verrie, la Gaubretière et ceux de Mortagne. On
le surnomme également « *le faible Sapinaud* ». Sa douceur, la bonhomie de son esprit et de ses manières lui font beaucoup d'amis.
Mais il n'a hérité ni du talent ni de la réputation de son oncle. Les paysans l'aiment, mais n'estiment pas réellement ni sa capacité ni
même sa bravoure]. *Je fus pris par trois cavaliers* ». Plusieurs gars aussi des Herbiers : Jean Jannièrre, 31 ans,
tisserand au petit bourg, raconte : « *J'avais un fusil à 2 coups qui m'a été donné par le nommé Rinteau,
domestique du citoyen Joussebert. Lors de la déroute, j'ai été arrêté par un particulier et 2 cavaliers* », et
Bonaventure Mercier, 21 ans, tailleur d'habits même paroisse : « *J'avais une pique que l'on m'avait donnée à*

*Chantonnay. J'ai préféré aller au devant de l'infanterie nationale que d'être
pris par la cavalerie qui paraissait en fureur. J'ai été arrêté dans une pièce
de bled* », puis encore François Proux [natif de Rochetrejoux], 21 ans,
boulangier aux Herbiers, dit encore : « *J'étais armé d'une pique fournie par
Paquet, maréchal aux Herbiers. Voyant que l'armée des patriotes et des
citoyens de Luçon avait mis notre armée en déroute, j'ai fui 1/4 de lieue, me
suis caché dans une pièce de froment où j'ai été trouvé par un cavalier* », et
puis François Bretau, 44 ans, laboureur à la métairie du Parc [le Parc Soubise
proche de la forêt du même nom] de la paroisse de Mouchamps : « *Je faisais
partie de l'armée de Verteuil et j'étais armé d'une pique que m'avait donné*

le cy-devant prieur de Mouchamps, Boursie [Monsieur Boursier, né à Montaigu, ancien vicaire et desservant à Mouilleron
en 1774 puis vicaire de Mouchamps avant d'en devenir le curé-prieur en 1775. Il se cacha quand arriva la Terreur mais saisi
quelques temps plus tard, il connut la déportation à Rochefort. Il mourut pourtant à Mouchamps en 1809. C'est lui qui, le 7 août
1806, aux Quatres-Chemins-de-l'Oie, lors du passage de Napoléon, entonna le « *Nunc Dimittis* » . . ayant vu de ses yeux le
« *Restaurateur de la Religion* » en France]. *J'ai été arrêté par 4 cavaliers* ».

Défaite de Luçon (28 juin) →

De la paroisse de Saint-André-Treize-Voies, Pierre
Greleau, 27 ans, émailleur, raconte lui aussi son épopée :
« *J'étais armé d'un fusil de chasse donné par Baudry
d'Asson* [Gabriel Baudry d'Asson, seigneur du château de Brachain,
paroisse de St-Marsault (D.S.) en limite de la Vendée, près de
Menomblet et à 7,8 km de St-Pierre-du-Chemin], *et pourvu de
cartouches données par Verteuil et Baudry. J'ai été arrêté
par un gendarme* » ; deux gars de Saint-Aubin-des-
Ormeaux, racontent : Pierre Landrais, 18 ans, tisserand :
« *J'étais armé d'une pique à la main. J'ai été arrêté par
l'Infanterie qui tira un coup de feu sur moi* », tandis que son comparse Aubin Souchet, 21 ans 1/2, aussi
tisserand : « *J'étais armé d'une pique qu'on m'avait donnée à Cholet au comité de ma paroisse. Pendant que
les gens de notre armée se sauvaient, je me suis caché dans un fossé. J'y fus arrêté par la cavalerie
nationale* ».

Pas de chance non plus pour René Mandin, 19 ans, menuisier à Saint-Fulgent : « *J'avais mal à un pied*



et ne pouvait me sauver. J'ai été arrêté par un cavalier national », tandis que deux gars de Saint-Martin-des-Noyers, Pierre Chevillon, 36 ans, laboureur, confesse : « Aussitôt que j'entendis le feu, j'ai eu peur. Je me suis caché dans un fossé » et puis, Louis Boudon, 30 ans, cultivateur, explique : « J'étais armé d'une pique donnée par Rouaran lui même. [De Royrand, général de l'Armée du Centre ; ce vieux militaire, est le type d'honneur et de bonté, mais manquant parfois d'énergie nécessaire pour diriger une semblable armée. Grâce à ses vieilles habitudes militaires, ses soldats furent habituellement mieux pourvus que les autres, d'approvisionnements de toute sorte. Il est le premier à avoir doté son armée d'un règlement] J'ai été pris par trois volontaires lorsque l'armée a été repoussée et mise en fuite » et tandis que Pierre Lucas, 37 ans, laboureur à Saint-Martin-Lars, décrit encore : « Lorsque notre armée a été mise en déroute, je me suis caché dans un carré de froment, et j'y ai été trouvé par trois patriotes habillés en bleu. J'étais armé d'un fusil et j'avais des munitions ».



← Vendéens au combat

Deux gars de Sainte-Cécile, également, Pierre Chenu, 53 ans, laboureur à Bourdevaire : « J'ai été pris à Corps [Corpe] par un cavalier national. J'étais couché par terre, armé d'une pique », puis Pierre Peau, 40 ans, fermier à Vilars de cette paroisse : « J'ai été arrêté dans la plaine, où il y avait eu combat, par la gendarmerie nationale près de Luçon. J'étais armé d'un petit fusil chargé et il me restait seulement une balle et de la poudre pour le recharger une seconde

fois » tandis que Pierre Libeau, 18 ans, tisserand aux Treize-Septiers : « J'étais armé d'un fusil de chasse que m'avait donné mon maître, Durand. Notre armée ayant été mise en déroute, j'ai fui comme les autres. Mais, j'ai été arrêté par trois particuliers dans un bourg que je ne connais pas », puis encore Jacques Rousseau, natif de Vendrennes, 23 ans, laboureur au village de la Touche : « J'étais armé d'un bâton ferré ».

À Mouilleron-en-Pareds, heureusement peu de gars ont été pris ce jour de combat du vendredi 28 juin. En tous cas, nous les frères **Rousseau**, nous avons réussi, cette fois encore à nous échapper.

Mais, ce malheureux Jean Bernard, 26 ans, tisserand, est pris lors de cette première bataille de Luçon :

« J'avais une pique faite par Métayer, père, maréchal à Mouilleron. Je fus arrêté par 2 cavaliers », raconta-t-il.

← Place du centre, Mouilleron

Mais l'interrogatoire ne s'arrêta pas là : « à lui demandé si, en partant de Mouilleron, on ne lui a pas dit où ils allaient et ce qu'ils allaient faire », a dit : « que, le mercredi 26 juin, Jeanneau, de Mouilleron, chef des Révoltés, reçut une lettre de la part de Verteuil qui l'obligeait de commander cinquante personnes pour se rendre à Chantonnay . . . mais, qu'on ne leur a pas dit où on les emmenait ni ce qu'ils doivent faire, . . . ». Interrogé, quelle arme il avait lorsqu'il partit de Mouilleron, a dit :

« J'avais une pique qui m'appartenait pour l'avoir fait faire à Métayer, père, maréchal à Mouilleron. . . ». Interrogé, « à quelle intention il avait fait faire cette pique, a dit . . . je l'avais fait faire pour mon service lorsque je marcherais. ». Interrogé, « s'il ne s'est pas trouvé aux combats qui se sont donnés à Mouilleron, Cheffois, la Châtaigneraie », a dit . . . « Je me suis trouvé du nombre des Révoltés qui étaient sur la Roche (de Cheffois). C'est dans cette affaire que Guyonnet, chef des Rebelles, fut tué. . . Après l'affaire, je me suis sauvé à Bazoges où je suis resté deux jours et je suis retourné chez moi . . . Je ne suis point allé à la Châtaigneraie ni ailleurs. . . Interrogé, « s'il n'était pas dans l'Armée qui s'était portée, le 28 juin, sur Luçon, et interpellé pour dire la force de cette armée », a dit . . . « J'étais dans l'Armée et elle était composée d'environ cinq mille personnes. Nous avons trois pièces de canon. J'étais et nous étions tous armés de piques . . . ».

Mouilleron, rue qui descend de la Mothe →



Interrogé, « laquelle des deux Armées a commencé le combat (à la bataille de Luçon) », a dit : « C'est l'armée (républicaine) de Luçon qui a commencé à tirer du canon ». . . Interrogé « comment il a été pris », a dit « notre armée ayant été mise en déroute, étant poursuivie par la cavalerie de Luçon, j'ai été pris par un cavalier qui m'a conduit à la prison de Luçon » . . . Interrogé « si, dans l'armée des Révoltés, il y avait des prêtres et s'il en a connu quelques-uns », a dit « J'en ai vu un dont je ne sais pas le nom. C'est un homme de plus de soixante ans, court de taille et ayant les cheveux gris » . . . Interrogé « s'il connaît le prêtre qui est actuellement à Mouilleron », a dit « à Mouilleron, c'est un nommé Macé, qui avait été cy-devant (sic) vicaire à Cheffois et qui y est depuis quinze jours . . . Il y en a d'autres que je ne connais pas, à Chantonnay, il y a le cy-devant Pibouing, cy-devant vicaire à Réaumur ». . . Interrogé, « quelle était son intention lorsqu'il s'est trouvé aux différentes affaires de Mouilleron, Luçon et autres endroits . . . s'il comptait soutenir le parti patriote ou les rebelles », a dit « Jamais, je ne me suis mis du côté des patriotes pour battre les rebelles. Je me suis au contraire toujours trouvé avec les rebelles lorsqu'on a attaqué les patriotes, mais, la vérité est que j'y ai été forcé ».

← **Mouilleron**, rue de la Chapelle

Interrogé « s'il a connaissance des pillages qui ont été faits chez les patriotes de la Châtaigneraie ou ailleurs, en grains et bestiaux, s'il a été du nombre des pillards et s'il connaît ceux qui on pillé », a dit « Je n'ai connaissance que du pillage fait chez le sieur Ferrand, de Mouilleron, auquel l'on a pris deux bœufs et un cheval. Je n'ai pas contribué à ce pillage et je ne connais pas ceux qui l'ont fait ». . . Interrogé « sur le nom des personnes du bourg de Mouilleron qui n'ont cessé d'exciter les habitants de se porter



contre les patriotes sous prétexte de soutenir la religion et nous dire si Macé, prêtre réfractaire n'est pas du nombre », a dit « que le sieur Macé depuis qu'il est dans le bourg, les a prêchés souvent de soutenir la Religion et a excité les habitants à se rassembler pour se réunir à l'Armée et marcher contre les patriotes, que Jeanneau, menuisier, est l'un des instigateurs », . . . Interrogé « s'il n'existe pas à Mouilleron un comité établi par les rebelles et quels sont les noms de ceux qui le composent », a dit « il y a un comité, je ne connais de ceux qui le composent que Macé, prêtre, et Jeanneau, menuisier » . . . « qui est tout ce que ledit BERNARD a répondu à notre présent interrogatoire, lecture faite, il a persisté et déclaré ne savoir signer, de ce enquis, ce dit jour que dessus ».

← **Chantonnay** : les 4 routes, Rue Nationale

Nous le connaissions bien Jean Bernard. Pour sûr, qu'il était de toutes les dernières affaires, pour sûr qu'il connaissait tous les membres du comité, ainsi que nous autres, aussi, les frères **Rousseau**.

Et, aussi encore, parmi ceux qui furent faits prisonniers, François Canteteau, 22 ans, natif du Tallud, tisserand à Sigournais : « Dès les premiers coups de canon tirés par les troupes de Luçon, m'étant aperçu qu'une partie de notre armée prenait la fuite, j'en ai fait autant. Je me suis caché dans une pièce de luzerne avec ma pique. En me relevant, j'ai



été arrêté par cinq particuliers que je ne connais pas ».

Le lendemain, encore, sont arrêtés le samedi 29, Mathurin Sauvager, 44 ans, tonnelier et laboureur aux Brouzils : « J'étais armé d'un fusil chargé que j'ai laissé à Chantonnay. Là, j'ai pris une mauvaise fourche de fer pour venir à Luçon. Je fus arrêté Samedi 29 par un habitant », de même pour Jean Louis Herbreteau, âgé, tout de même, de 68 ans et huissier à la cy-devant connétablie de France à Chantonnay : « Je me rendis moi-même a deux soldats de la République qui me conduisirent avec d'autres en prison. Le lendemain à 3 heures du matin, j'ai été conduit à La Rochelle avec 65 prisonniers de l'armée de Verteuil », tandis que Louis Cosset, 38 ans, natif et demeurant aux Essarts, mais contremaitre dans le port de Rochefort, explique : « J'étais capitaine de la 1ère compagnie de ma paroisse. J'avais cinquante hommes sous mes ordres. Je me suis retiré au château de Bessay [entre Sainte-Hermine et Mareuil-sur-Lay], et je me suis caché dans la tour. Faute de papiers,

j'ai été arrêté le lendemain à Luçon. J'étais armé d'un sabre » et, de L'Herbergement, le nommé Pierre Navarre [natif des Brouzils], 22 ans, laboureur : « *J'étais armé d'un fusil. J'ai passé la nuit dans un champ de bled. Voulant me rendre chez moi, j'ai été arrêté le lendemain par deux Particuliers* » ; Mathurin Janière, 18 ans, laboureur aux Landes Genusson : « *J'étais armé d'un fusil à balles, et avais deux cartouches en ma poche. J'ai été arrêté le lendemain matin à Saint-Jême [Sainte-Gemme] par deux habitants qui m'ont conduit au poste de la garde nationale* » et, aussi, François Chevallereau, garçon farinier à Bouildroux [Thouarsais-Bouildroux proche de Mouilleron] : « *J'ai été arrêté le samedi 29 juin à Mareuil par un habitant. J'étais armé d'une pique* », tandis que Louis Durand, 22 ans, menuisier à la Mothe-Achard, raconte encore : « *Je travaillais aux Brouzils depuis 15 mois. J'avais un fusil donné par un habitant du Boufféré. Lorsque notre armée fut mise en déroute j'ai fui. J'ai passé la nuit du 28 au 29 dans les environs de Sainte-Gemme. Le lendemain, j'ai été arrêté à Luçon comme suspect* », ainsi encore, que Mathurin Jollet, 32 ans, laboureur à Saint-Paul-en-Pareds (proche de Mouilleron) « *J'avais une mauvaise pique. J'ai été arrêté le samedi 29 au matin, près de Luçon, par le poste des Moutiers* ».

L'Herbergement : Grand Rue →

Pendant que se déroulait, la bataille de Luçon, destinée à retenir les troupes républicaines sur cette portion du pays, on se battait aussi à Nantes.

Cette fois, on devait attaquer Nantes, le 29, défendue par les efforts des habitants et d'une garnison de 12 000 hommes. Les autres chefs avaient fait un beau plan concernant cette prise de Nantes. Charette, avec 10 000 insurgés, devait donner l'assaut par la rive gauche de la Loire, pendant que le reste de l'armée attaquerait par la rive droite. Hélas, le plan fut mal compris. Charette se présenta un jour avant les autres sous les murs de

la place. Après une vaine canonnade, ne se voyant pas soutenu, il se replia fort mécontent, d'ailleurs, sur Légé.

← **Nantes**

Le lendemain, Bonchamps attaqua à son tour, mais n'entendant pas le canon de Charette, il se retira aussi. Cathelineau arriva enfin ; il avait été arrêté longtemps au passage de l'Erdre. Bonchamps était déjà



reparti : « *N'importe ! En avant !* » commanda-t-il.



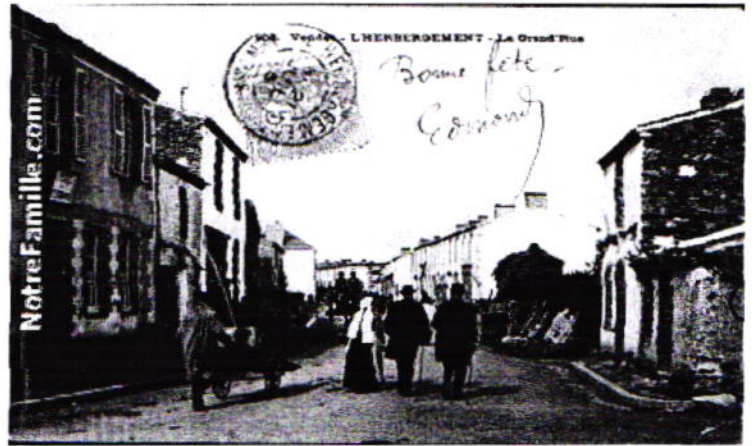
← **mort de Cathelineau**

Sous la poussée des Angevins, les Bleus rompirent. Nantes paraissait perdue pour eux. Cathelineau, à la tête de 40 000 hommes, arriva par la porte de Rennes, parvient cependant au cœur de la ville, débouche sur la place Viarmes, quand un cordonnier tira sur lui, de sa fenêtre. Le chef tombe, une balle dans la poitrine. Aussitôt, un cri parcourt les rangs : « *Cathelineau est mort !* ». Les soldats, consternés, se précipitent sur lui. C'en est trop. Ses troupes refluent, démoralisées. Elles ne songent plus à Nantes. Cathelineau avait beau leur dire : « *Laissez-moi ! Avancez ! Faites votre devoir !* », les hommes ne bougeaient pas, comme frappés de stupeur. « *À quoi bon prendre Nantes si Cathelineau était mort !* ». Un instant, Les Nantais respirent.

maison d'où fut tué Cathelineau →

De partout, on entend : « *Celui qu'on appelle le Saint de l'Anjou [Cathelineau], est blessé, peut-être mort* ». Cette annonce démoralise les Vendéens, pourtant parvenus au cœur de Nantes. Elle annonce le déclin du

Maison de l'ancien îlot de la Tour Notre-Dame à Nantes d'où fut tiré le coup de feu sur Jacques Cathelineau. Entrée de chine et lauz de R. Perrin.





soulèvement, privé de ce chef charismatique (qui mourra trois semaines p.298 plus tard à St Florent).

Mais, il respirait encore. Peut-être n'allait-il pas mourir ? Il fallait l'emporter d'urgence, pour l'arracher aux Bleus et le soigner . . . Ils se replièrent donc, transportant avec eux, avec d'infinies précautions; celui qui était pour eux plus qu'un chef : un modèle, un ami et un frère.

← Cathelineau

Les paysans l'adorait et lui portaient le plus grand respect. Il avait depuis longtemps une grande réputation de piété et de régularité ; tellement que les soldats l'appelaient *le Saint de l'Anjou*, et se plaçaient quand il le pouvaient auprès de lui dans les combats, pensant qu'on ne pouvait être blessé à côté d'un saint homme » (Son fils, Jacques-Joseph De Cathelineau fut

anobli à la Restauration. Son petit-fils, Henri De Cathelineau, fut officier pendant la Guerre Franco-prussienne de 1870).

Nantes empêche les insurgés de contrôler totalement la Loire, de tendre la main aux Bretons et, qui sait, de recevoir des secours de l'étranger. Mais, Nantes résiste toujours. La rébellion a atteint ses limites, l'enjeu, [de la prise de Nantes], en vérité, était pour les Vendéens plutôt d'ordre symbolique car, même victorieux, les Vendéens n'auraient pu se maintenir dans cette grande cité hostile. Leur défaite, par contre, casse la dynamique du soulèvement et en annonce le reflux tandis qu'elle rend confiance aux révolutionnaires. Charette continue de se battre seul devant Nantes jusqu'au 30 au soir, tandis que les soldats Bleus se préparent à marcher sur Châtillon.

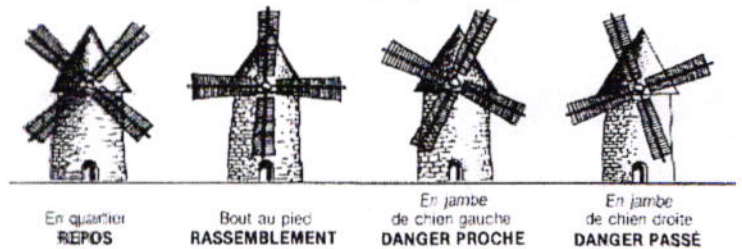
Maison de Cathelineau au Pin-en-Mauges →



Le surlendemain encore, le dimanche 30, à la suite de la première bataille de Luçon, des gars de l'armée du Centre se sont encore fait ramassés : Henri Chupeau, 30 ans, maçon à Saint-Valérien : « J'ai été arrêté le 30 juin à Luçon, sans passeport. J'ai été pris par force. J'étais armé d'une pique » et tandis qu'un autre de La Caillère, le nommé Pierre Ligonnière, 22 ans, puitier (sic) : « J'étais armé d'une fourche de fer. Après la déroute, je me suis caché dans les bleds où j'ai passé la nuit. J'ay resté le Samedi et la nuit suivante dans les bleds. J'ai parti le Dimanche, environ midi, pour me rendre à la municipalité de la ville de Luçon. Je faisais partie des troupes de l'Armée de Louis dix-sept dite l'Armée catholique. J'étais armé d'une pique ».

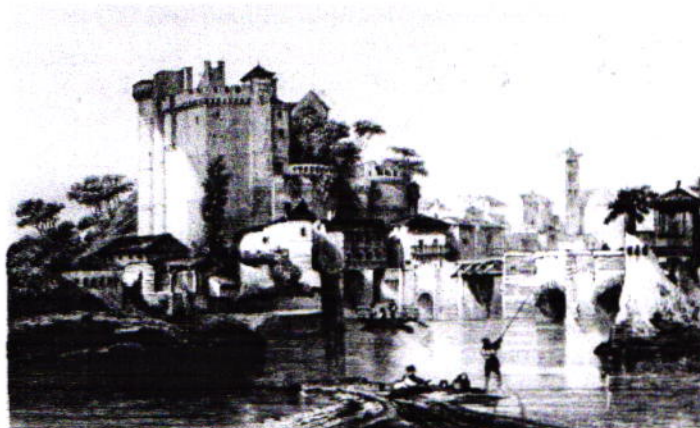
Les Vendéens s'étaient donc rassemblés encore une fois : certains avaient aperçu le signal des moulins à vent ; il y en avait à peu près sur toutes les collines. Normalement, ils ne servaient qu'à moudre le grain, mais depuis quelques temps, depuis le début de la guerre, ils transmettaient les nouvelles. Leurs ailes, selon qu'elles étaient orientées de telle ou telle manière, signifiaient : « Rassemblement » ou « Attention, voilà les Bleus ».

Signal des moulins →



Les Bleus entrent dans Amailloux (proche de Parthenay) le 1e juillet, où, Westermam accomplit un raid audacieux. Surprenant les Blancs, il entre aussi à Bressuire, puis met le feu à Clisson (le 2 juillet), propriété de Lescure. Westermam prend la ville et installe sa troupe en face sur les hauteurs du plateau de Château-Gaillard séparées de la ville par une petite rivière, l'Ouin.

← Château de Clisson avant l'incendie



Le surlendemain (4 juillet), le château de la Durbelière [1 km au nord-est de Saint-Aubin-de-Baubigné], propriété de la Rochejaquelein, est brûlé aussi, par Westermam [on y porta trois fois le feu entre 1793 et 1794, où les colonnes infernales ont raison de l'édifice], dans sa fureur destructrice.

Après le temps froid du printemps, tout à coup, le *jeudi* 4 juillet, la chaleur commence et les p.299 Bleus, avec à leur tête, Westerman, s'acharne sur la Durbelière : « *La vieille demeure s'emplit bientôt d'un vacarme de démons. Les chandeliers de la chapelle sont expédiés dans les douves, les chambres saccagées.*



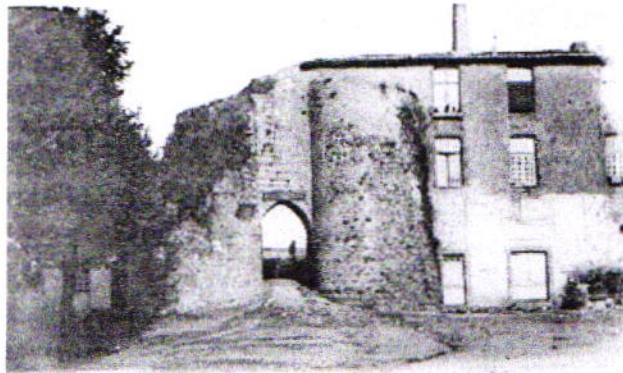
Incidie de la Durbelière, maison natale de La Rochejaquelein, par T. Drake.

Faute de découvrir des trésors, les Bleus volent de menues choses, jusqu'à des objets de toilette. Ils n'oublient pas cependant la besogne dont les a chargés Westermann. Bientôt les flammes jaillissent par les fenêtres. La Durbelière brûle, tandis que les incendiaires détalent ».

← la **Durbelière** (La Durbelière avait été reconstruite au milieu du *XV*e siècle par la famille de Rorthais. C'est de cette époque que datent la tour polygonale à escalier et, une partie de l'enceinte, comme les échauguettes. Le logis fut remanié au *XVII*e siècle par l'adjonction d'une aile percée de grandes fenêtres. Des ponts de pierre remplacèrent les anciens pont-levis et une balustrade vint orner la terrasse au bord des douves. Le porche d'entrée, marqué d'une pierre millésimé de 1631, porte les armes des famille de Rorthais et de Meulles. Le mariage de Pierre de Meulles avec Marie du Vergier de La

Rochejaquelein en 1673 fit passer la Durbelière dans la famille de cette dernière).

Westerman qui, avec un corps de 5 à 6.000 hommes, une bonne cavalerie et une forte artillerie, s'était jeté, quelques jours plus tôt, sur Parthenay, Bressuire, qui furent heureusement rapidement repris par les Blancs, s'était lancé (5 juillet) ensuite sur Châtillon-sur-Sèvre [qui s'appelait Mauléon, fut le centre de la Vendée militaire. La cité possédait un château, forteresse des anciens seigneurs de Mauléon et du haut duquel la vue s'étendait sur une vallée profonde, et en face, une pente rocheuse et presque à pic]. Westerman, le « *Boucher des Vendéens* », avait occupé la



D.S. - CHÂTILLON SUR SEVRE - Vue de l'ouest

ville, pour la première fois, l'avant-veille [1e 3]. Il vint camper sur un plateau en face. Déjà, il avait mis le feu partout aux alentours. En ce moment, les Vendéens revenaient de leur expédition contre Nantes.

← Porte du château de **Châtillon**

Lescure et La Rochejaquelein accoururent pour le repousser mais ils ne se trouvèrent pas assez forts pour chasser les républicains de cette ville où ils s'étaient fortement établis. Ils firent appel aux autres chefs. Bonchamp accourut à cet appel, avec une partie de son armée et quelques divisions du centre vinrent lui prêter leur

appui, avec à leurs têtes : M. Amédée de Béjarry [et les gars de **Mouilleron**], entre autres [mais ni Royrand, ni Sapinaud n'était présent]. Ils s'étaient avancés sur deux colonnes vers Châtillon. La première se faufilant par les chemins creux, arriva sans être vue à cent mètres des Bleus. C'était en plein jour. Les Bleus cuisaient leur soupe. Westerman était en ville, occupé à mettre en perce un fût de vieux bordeaux. Soudain, il entendit le canon. Presque aussitôt, une énorme clameur monta du camp des Bleus. Complètement surpris, sans chef, ils n'eurent qu'une idée : fuir. Ils se précipitèrent du côté du château, dévalant les pentes abruptes du Mont-Gaillard qui lui font face. Mais les Vendéens arrivaient sur leurs talons. Un témoin présent sur le lieu, même, raconte : « *Ce fut bientôt un chaos monstrueux d'hommes, têtes en bas ; des chevaux, pattes en l'air ; les uns blasphémant, les autres hennissant ; le tout écrasé par l'artillerie qui, canons démolis, caissons éventrés, dégringolait par-dessus. Quelques fuyards, pourtant, avaient échappé. Ils tombèrent, en plein Châtillon, sur l'autre colonne, amenée par Stofflet. Et le carnage recommença ».*

← soldats républicains

Dans cette aventure, du *vendredi* (5 juillet), M. De Béjarry avait à ses côtés un brave, nommé Guillet, de Combrand [D.S.], qui était « *cavalier & capitaine de paroisse* » et un nommé Baudry, soldat de Marigny à Cerizay, non moins brave, mais moins intelligent qui se souviennent de cette bataille : « *Quelques jours après la Saint-Pierre 1793, MM. de Lescure, de La Rochejaquelein, de Bonchamp s'étaient réunis pour attaquer les républicains qui s'étaient établis à Châtillon. Sur la butte [Mont-Gaillard ou Château-Gaillard face à Châtillon] qui termine le plateau où viennent aboutir les grandes landes du Temple et qui surplombe la petite rivière de l'Ouin. Westerman avait formé une espèce de camp qu'il avait fortifié du côté de ces landes au moyen d'ouvrages en terre, munis d'artillerie. Il avait, dans ce camp, cinq à six bataillons d'infanterie et plusieurs escadrons de cavalerie. Au-dessus de Saint-Jouin, dans un cimetière,*



sur la route qui va à Cholet, trois mille hommes environ de vieilles troupes, bien commandées et munies p.300 de quelques pièces de canon, formaient un poste solide qui dominait l'arrivée par Cholet et toute la vallée de la petite rivière l'Ouin. Le château de Châtillon et l'abbaye étaient occupés par 2.000 gardes nationaux, arrivés la veille et mal organisés. Les Vendéens débouchèrent par les landes du Temple et les chefs les dirigèrent aussitôt sur le camp retranché. Mais devant cet obstacle, les paysans hésitèrent : leurs canons n'entamaient point ces remparts de terre ; le feu était vif ; ils voyaient mal leurs ennemis, couverts par leurs retranchements ; ils reculèrent. Vainement les chefs veulent les ramener ; trois fois les officiers se jettent en avant, essayant de les enlever ; trois fois ils échouent, se décourageant eux-mêmes.

Westerman →



Westerman, voyant cette hésitation, sachant avec quelle promptitude les paysans passaient de l'attaque à la fuite, et voyant les vains efforts des chefs, croit à une déroute et fait monter sa cavalerie à cheval pour l'achever et la rendre plus meurtrière. Tout à coup, ces paysans, si froids et si hésitants, s'exaltent, s'enflamment et se précipitent sur les remparts. En un instant, les défenseurs sont renversés et les Vendéens les poussent avec une telle fureur, qu'infanterie et cavalerie roulent pêle-mêle dans le fond du ravin, comblant de leurs cadavres le lit de la rivière. La cavalerie fut presque anéantie dans cette culbute. Les Vendéens, couronnant la hauteur, faisaient sur cette masse confuse un feu terrible dont tous les coups portaient. La perte des Bleus en cet endroit fut énorme. Mais les Vendéens eurent presque aussitôt à recevoir un feu non moins vif. Le corps républicain de Saint-Jouin, voyant le plateau envahi, fit pleuvoir sur les vainqueurs une grêle de balles et mitraille. Alors Lescure, laissant aux autres le soin d'achever la victoire dans Châtillon, se précipite avec ses hommes sur le corps de Saint-Jouin. .



← Westerman

Mais ses soldats, malgré l'ardeur et l'enivrement de leurs succès, ils ne purent entamer cette troupe d'élite. Lescure eût échoué si Bonchamp et La Rochejaquelein laissant à deux divisions, celle de Cerizay et de la Pommeraye, le soin d'occuper la ville, ne fussent venus à son secours. Les républicains, se voyant écrasés par le nombre, essayèrent une retraite en bon ordre vers Maulévrier. Mais bientôt, entourés d'une nuée de tirailleurs et serrés de près par les trois généraux vendéens [Lescure, La Rochejaquelein, Bonchamps] qui ne leur laissent pas de relâche, ils sont forcés de plier, abandonnant aux vainqueurs leur artillerie et un grand nombre de prisonniers. Pendant que cette lutte se passait sur la route de Cholet, Marigny [Gaspard de Marigny] et, Richard, avec la division de Cerizay, arrivaient en haut de la ville, à l'embranchement de la route des Aubiers avec celle de Bressuire. Un bataillon républicain y était massé. À la vue des soldats de Richard, ils jettent leurs armes et se rendent prisonniers. Mais, au bout de quelques instants, voyant le petit nombre de ceux qui les entourent, ils reprennent leurs armes, et tirent sur les Vendéens qui les avaient épargnés. Ceux-ci se retournent furieux ; les gens de la Pommeraye arrivent, les républicains sont entourés et le bataillon entier est exterminé [de 470 hommes, il ne resta que 17 soldats presque tous blessés] . . . ».

La Croix sur les hauteurs de Château-Gaillard, au fond Châtillon →

C'est au cours de ce dernier choc que Monsieur Amédée De Béjarry fut lui aussi blessé.



← soldats républicains

Le soir, quand Westerman, blême de honte et de fureur, rentra dans Bressuire, des 7 à 8.000 hommes, en comptant les 2.000 nouveaux venus, qu'il avait le matin, il avait perdu 3 ou 4.000 morts ou blessés et n'en ramenait avec lui guère plus de 300, tandis que les fuyards qui s'étaient précipité dans Châtillon y sont accueillis par Stofflet qui met définitivement fin à leurs exactions. Après l'affaire de Châtillon, le général en chef républicain, Biron [arrivé à Niort le vendredi 31 mai, le ci-devant duc de Biron, est nommé commandant en chef des trois armées républicaines des Côtes], recueillit les débris de cette armée, mais il ne chercha pas à se venger, soit qu'il sentît que cette défaite l'avait trop affaibli, soit qu'il craignît l'effet moral qu'elle aurait pu produire sur le reste de son armée, encore mal organisée ; il ne tenta rien

et resta à Niort.

Après le 6 juillet et la prise de Châtillon (ancien nom de Mauléon) par les Vendéens, Henri Forestier, un jeune officier royaliste, dépeint les manœuvres et surtout les querelles qui commencent à poindre parmi les chefs : « *La prise de Châtillon ramena au château de la Boulaie quelques femmes intrigantes et quelques oisifs. Les officiers du Poitou fréquentèrent ce château où la société et la soi-disant bonne compagnie s'assemblaient. On s'aperçut en peu de temps d'une très grande froideur de la part de ces officiers envers les officiers d'Anjou. Les grands airs et l'ambition vinrent entraver la marche de l'héroïsme et faire naître les petites passions. On tenait de fréquents conciliabules ; on y portait, au généralat en chef, M. de Donissant qui se fût trouvé fort heureux d'être gouverneur du pays conquis, s'il n'eût été poussé et stimulé à briguer la première place. C'était là qu'on décidait de la marche et du mouvement des armées. Dans les conseils on ne voyait plus cet ensemble, cette union, qui faisait la force du parti ; et les officiers d'Anjou, pour ne pas se brouiller, et accroître la mésintelligence et les malheurs, furent souvent obligés de condescendre à des avis dont les résultats ont été désastreux. Le Conseil supérieur, cette association d'hommes vraiment instruits, avait été choisi dans les trois classes, clergé, noblesse, tiers-état. Cette assemblée, chargée de l'administration civile de toute la Vendée, en prenant une autre marche que celle qu'elle avait servilement choisie jusqu'au moment de sa destruction, revêtue d'un pouvoir illimité, elle pouvait seconder grandement les efforts des armées ; car, outre ses moyens militaires, la Vendée renfermait des ressources immenses. Cette association, qui pouvait jeter les fondements de la monarchie, servir de point de réunion aux Français de toutes les classes, que Robespierre proscrivait sans distinction, au lieu de prendre un essor digne des nombreuses victoires auxquelles elle devait sa formation, s'arrêta froidement dans le cercle étroit de quelques vieilles idées, qu'elle voulut mettre au jour. Oui, nous osons le dire : dans la terrible lutte, qui s'était établie entre la Vendée et la Révolution, il ne manqua à la première qu'une sage administration intérieure pour terrasser la seconde ».*



Château de la Boulaie →

Parmi les valeureux vainqueurs, il y avait les gars de la paroisse de Saint-Laurent-sur-Sèvre dont Jacques Poirier, colporteur de son état, un combattant de la première heure qui, malgré ses cinquante ans passés, ne rate pas une bataille. Il a répondu aux convocations de *Monsieur De Royrand*, le chef de l'Armée du Centre. Mais il est aussi amené, selon l'urgence du moment et, comme cette fois-là, à combattre sous d'autres chefs, surtout La Rochejaquelein, pour qui il a une sorte de dévotion. Depuis le commencement de l'insurrection, il participe au fol enthousiasme des débuts, lorsque comme aux Aubiers [D.S.] l'impétuosité des Vendéens munis de bâtons, de faux et de sept cents fusils seulement, balaie plus de trois mille républicains bien armés. *Aucune vision stratégique, chez Poirier, rien qu'un vécu au ras des haies, d'une rare pudeur, d'une émotion toujours contenue.*

← Soldats républicains

Pourtant, à Fontenay [le 25 mai], Jacques Poirier, prend plaisir à voir se consumer les papiers publics, la guillotine et autres symboles du nouveau régime. Il a, de ses yeux, vu vingt femmes conduire, à coups de triques, six cavaliers qu'elles ont arrêtés, et tant d'autres épisodes.



À la reprise de Châtillon, la capitale des Vendéens, Poirier est là et harangue : « *Avancez donc !* », tout un groupe se retourne sur le gêneur. C'est Jacques Poirier : « *Rien à faire !* ». Si, apercevant *Monsieur De La Rochejaquelein*, le général de vingt ans, Poirier l'interpelle. Celui-ci répond à son invite : « *Mes enfants, si vous ne voulez pas vous battre, moi aussi je me retire* ». L'effet est fulgurant. Et chacun de s'élancer au combat, tant *Monsieur Henri*, a le don de se faire aimer de tout le monde [Longtemps après, Poirier se souvient encore : « *Et puis, en octobre, les autres ont passés la Loire. Nous sommes restés comme des esclaves* », commente Poirier, qui sait la guerre perdue. Mais quand, en janvier 1794, les colonnes infernales entreprennent d'exterminer les femmes et les enfants, il reprend les armes. En 1814, Poirier est un homme meurtri dans sa chair qui demande une pension, pour soulager sa misère.

Curieusement, il écrit avoir combattu « pour le soutien de Louis XVI ». Dans la mémoire du vieillard, l'exécution du roi p.302 coïncide maintenant avec le massacre de la population. Les temps heureux, c'était avant. Pas question pourtant de vengeance : la haine a fait place au pardon]

Billet de Convocation →

Sitôt, la reprise de la ville de Châtillon, les Vendéens se réinstallent : ils y avaient déjà établi, au lendemain de la prise de Fontenay, leur Conseil Supérieur de l'Armée Catholique et Royale, dans le but d'administrer le territoire libéré au nom du roi [mais Cholet reste le quartier-général des armées vendéennes] ; ce Conseil Supérieur, présidé par l'évêque d'Agra, compte 25 membres au milieu desquels s'impose l'Abbé Bernier. Ils ont installé également une imprimerie. Celle-ci, se tenait rue de la Rochellerie [n° 4, épargnée par les destructions républicaines], en contrebas de la chaussée. L'imprimerie est chargée de tirer des affiches, des convocations pré-datées, des passeports également pré datés :

« **PASSE - PORT** - Au nom de la Religion & du Trône - Nous, commandans (sic) généraux des Armées Catholiques & Royales, prions tous ceux sont à prier de laisser librement passer, aller & revenir - mot rayé - Melle Couëtus natif de Saint-Philbert [Saint-Philbert-de-Grand-Lieu où elle vivait avec son père, Jean Baptiste René de Couëtus, châtelain du dit lieu] demeurant à Fontenay paroisse de Fontenay province du Poitou généralité de Fontenay diocèse de La Rochelle laquelle désirerait partir de cette ville, pour aller où bon lui semblera pour

affaires personnelles ; prions en outre qu'il ne lui soit fait aucune insulte sur la route, & même de lui prêter aide & secours au besoin, promettant d'en user de même de notre côté ; pour quoi nous avons délivré le présent Passe-Port que nous avons signé, pour servir & valoir que de raison. À Fontenay Le Comte. Au bureau de Correspondance, ce 27 mai mil sept cent quatre-vingt-treize, l'An 1er du règne de Louis XVII, Roi très Chrétien. - secrétaire : Dury de Beauvais pour Mr De Verteuil Commandant » - mot rayé et reporté en bas :

← **Passeport délivré pour Mademoiselle de Couëtus**

Des bons royaux de différentes valeurs sont pareillement émis et signés par les différents chefs : « **DE PAR LE ROI - BON** pour la somme de CINQ LIV. [livres] portant intérêt à quatre et demi pour cent, jusqu'au remboursement qui sera effectué sur le trésor Royal, à la paix. signé : Bernier curé de Saint-Laud [d'Angers], Donnissan, Le Prince de Talmond, Debeauvolliers » ; et encore un autre de **Cent Liv.** auquel il a été rajouté 525 centimes et plus également un N°

d'émission : 3188 : « **DE PAR LE ROI - BON** pour la somme de CENT LIV. [livres] portant intérêt à quatre et demi pour cent, jusqu'au remboursement qui sera effectué sur le trésor Royal, à la paix. - signé : les mêmes

signataires. Sur le côté de ces bons a été imprimé « Vive le Roi LOUIS XVII ».

← **Bon royal de Cinq Livres**

Après avoir eu un printemps bien trop froid pour la saison, tout à coup le jeudi 4 juillet, la chaleur était enfin arrivée et, à partir du lundi 8, elle fut très excessive.

C'est, dès les premières chaleurs, qu'eut lieu justement, à La Rochelle, l'interrogatoire [7 juillet 1793] de Jean Bernard, habitant de

Mouilleron, pris dans les premiers temps de notre « Sainte Guerre » [arrêté le 28 juin]. Il avait été incarcéré, comme beaucoup d'autres prisonniers, dans les sinistres cachots de la mort de la Tour de la Lanterne où l'air y était si infect, que plusieurs factionnaires y avaient péri. L'huissier, chargé d'aller prendre et d'introduire les



21
13.

DE PAR LE ROI.

Tous les Habitans de la paroisse de Fontenay Le Comte, en état de porter les armes, sont requis de se trouver

avec leurs armes & le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher de suite où besoin sera. Tout homme qui n'apportera pas à l'armée le fusil qu'il a chez lui, sera condamné à une amende.

A Châtillon-sur-Sèvre, ce 27 mai 1793, l'An premier du règne de Louis XVII.

Le Prince de Talmond, d'Elbée, La Rochejaquelein, Lescure, de Beauvollier l'aîné, Bernard de Marigny, Chevalier Desjarts.

Par MM. du conseil de guerre:

Dury de Beauvais, secrétaire.

PASSE-PORT.

Au Nom de la Religion Catholique & du Trône.

124
1793
Nos Commandans généraux des Armées Catholiques & Royales, prions tous ceux qui sont à prier de laisser librement passer, aller & revenir ~~mot rayé~~ Melle Couëtus natif de Saint-Philbert paroisse de Fontenay province du Poitou généralité de Fontenay diocèse de La Rochelle laquelle désirerait partir de cette ville, pour aller où bon lui semblera pour affaires personnelles ; prions en outre qu'il ne lui soit fait aucune insulte sur la route, & même de lui prêter aide & secours au besoin, promettant d'en user de même de notre côté ; pour quoi nous avons délivré le présent Passe-port que nous avons signé, pour servir & valoir que de raison.

A Fontenay Le Comte.
Au Bureau de Correspondance, ce 27 mai 1793, l'An 1er du règne de Louis XVII, Roi très Chrétien.

*pour le bureau de correspondance de Melle de Beauvais
par le Prince de Talmond
Bernier curé de Saint-Laud
Donnissan
Le Prince de Talmond
Debeauvolliers*





prisonniers, est également mort, ainsi que p.303
plusieurs juges de la Commission Militaire, qui
procédaient néanmoins à l'interrogatoire dans une salle
très vaste.

← Les moulins de **Mouilleron**

Ce fut dans celle-ci qu'on le questionna : - nom
: « *Jean Bernard, 26 ans, tisserand à l'Huctière,
paroisse de Mouilleron* ». Puis, on lui demanda
qu'elles avaient été ses activités avec les insurgés :

réponse - « *monté la garde ou fait l'étape* », sur les hauteurs de Mouilleron ou de Cheffois et, surtout il fut
interrogé sur le prêtre, qui officie dans la clandestinité, actuellement, à Mouilleron. Réponse : « *C'est un
nommé Macé, prêtre réfractaire, qui avait été cy-devant vicaire à Cheffois, et qui y est depuis quinze jours ;
depuis qu'il est dans le bourg [de Mouilleron], les a prêchés de soutenir la religion et a excité les habitants à se
rassembler pour se réunir à l'Armée [catholique] et marcher contre les patriotes* » ; a dit également : « *Qu'il y
a, à Mouilleron, un « Comité » établi par les rebelles qui se compose, entre autre, de Macé, prêtre* ».

Adrien Macé, vicaire de Mouilleron en 1790, avait refusé le serment du
26 novembre de cette année-là. Pendant plus de deux ans, il avait vécu caché et
protégé mais bientôt il est « *dénoncé par son curé* », Monsieur Guinefolleau. À
la mi-mars 93, il rejoint des bandes insurgées locales, dont la nôtre, ici à
Mouilleron. Immergé parmi nous, il continue d'être notre guide et attire notre
attention, à nous paysans illettrés, sur les clivages incontestables entre la
tradition chrétienne, les principes et les décisions révolutionnaires et, qui
produisent, peut-être à notre insu, une reviviscence du sentiment religieux dans
nos familles, mêmes, ce qui explique notre attachement à lui, « *sans faille* » et
surtout d'un grand nombre d'entre nous, dont nous, les frères **Rousseau**.

Monsieur Macé est réapparu ouvertement à Mouilleron le 20 juin et a participé à nos côtés à la première
bataille de Luçon [28 juin].

Les prisonniers vendéens, pour la plupart, comme Jean Bernard, connaissent déjà le sort qu'on leur
réservait en général : la mort et plus rarement le bague et les galères.

On sait combien la vente des biens du clergé (et des émigrés) a pu séduire de nombreux ruraux. Le *jeudi*
11 juillet, le Conseil Supérieur de la Vendée Insurgée l'annule purement et simplement. Pour une bonne
nouvelle, ça c'est une nouvelle ! Et, le lendemain (12 juillet), on apprend que les Bleus sont stoppés à Martigné-
Briand et se refluent vers Coron.

← **Cathelineau**

Une moins bonne information : le jeune roi est séparé (13 juillet) de sa mère, la
*Reine Marie-Antoinette, qui paraît-il fait preuve d'un courage immense dû sans
doute à sa grande piété. Nous, les paysans, ne l'aimions point trop mais, aujourd'hui,
nous prions pour elle et souhaitons de tout cœur que s'arrête son martyr. On n'a pas
le droit de faire, même à la plus mauvaise des
femmes, ce que ces « satanés républicains » font
à notre Reine.*



Aujourd'hui, grand évènement chez les républicains, ils fêtent le 14
juillet. Mais, ce dimanche-là, aussi, on apprend que
Cathelineau vient de mourir à Saint-Florent. Il avait
été grièvement blessé à Nantes (le 30 juin), avait
survécuit quinze jours encore. Pendant quelques
temps, on espéra le sauver. Puis, brusquement, un
soir, la fièvre monta ; devant sa maison de Saint-
Florent-le-Vieil, où il agonisait, toute une foule
angoissée se tenait en prières. Le soir venu, Jacques
Cathelineau cessa de vivre.

Cathelineau →

Le Conseil Supérieur n'arrête pas, il revient (le 15 juillet) sur l'égalité
des cultes : les protestants, des régions occupées, seront juste tolérés. La
République, non plus, ne chôme pas : le mercredi 17 juillet, elle déclare





l'abolition définitive et sans indemnité des droits féodaux.

p.304

Le lendemain, les Vendéens, au nombre de 10.000, commandés par Piron, Henri Forestier et Boisy attaquent, ce jour-là, à Vihiers, trois corps d'armée républicains sur la rive gauche du Lys [rivière] ; pour encourager les paysans, l'abbé Bernier leur dit que La Rochejaquelein et Lescure sont à leur tête. Deux heures de combat s'achèvent par une déroute totale des Bleus qui fuient jusqu'à Saumur, Chinon et même Tours. Santerre, ancien brasseur parisien devenu général, poursuivi par Forest [surnom de Forestier], échappe de peu aux Vendéens en sautant à cheval un mur de cinq pieds de haut [environ 1,70 mètres].

← **D'Elbée**

Sitôt la mort de Cathelineau, d'Elbée prend tout le monde de cours en précipitant les élections, de façon à s'imposer comme successeur du premier généralissime. Le vendredi, 19 juillet, il est élu comme 2ème généralissime. Il était

loin d'égalé Cathelineau ; sa nomination fut la seule à être solennelle et à peu près générale ce qui n'empêcha pas, au bout de quelques jours, un certain nombre de chefs influents de l'abandonner pour agir à leur fantaisie. Sa promotion fut le signal des rivalités qui plus tard seront fatales à la Vendée. Bonchamps était absent : il eut été plus justement acclamé. Mais le Conseil supérieur, rouage dont l'utilité restera douteuse dans une campagne où tout était spontané, pesa sur la décision. Avec d'Elbée, il espérait avoir plus d'influence qu'avec Bonchamps. Charette resta étranger à cette nomination : il ne la reconnut pas plus qu'il n'admettait l'ingérence du Conseil supérieur.

← **Pont Charron** (où fut abattu Sapinaud de la Verrie)

Le 22 juillet, il fut fait un raid sur Thouars. Entre temps, en Vendée, l'armée républicaine de Luçon avait reçu des renforts qui l'avaient portée à 8.000 hommes de toutes armes et, surtout Sandoz avait été remplacé par le général Tuncq, plus capable et plus actif. Le point d'intersection des routes de Fontenay et de la Rochelle, dit les « *Quatre-chemins de Luçon* » [ou *Quatre-chemins de Sainte-Gemme*], était occupé fortement et Sainte-Hermine avait une garde nationale augmentée des réfugiés de tout acabit, dont des protestants, qui avaient fui le Bocage et, leurs habitants, dont ils ne partageaient nullement les opinions.

Entre ces forces républicaines et les Vendéens, il y avait d'ailleurs d'assez fréquentes rencontres d'éclaireurs, mais, de part et d'autre, on ne se sentait pas en mesure de faire une attaque sérieuse. Tuncq, à qui cette inaction pesait, avait résolu de tenter une surprise sur la ligne du Lay [rivière], qu'il savait bien défendue. Il partit de Luçon, le mercredi 24 juillet, avec un corps composé d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie. Il prit en



chemin l'adjudant général républicain, Canier, qui commandait le poste dit des « *Quatre-chemins de Sainte-Gemme* » et vint faire halte à Sainte-Hermine, où il ajouta à sa petite armée quelques centaines de gardes nationaux. À la nuit, il se mit en route, prit la gauche, en se dirigeant sur le pont Charron [N 137] tandis que Canier se portait sur la droite. Conduit par un guide, il parvint à tourner Saint-Philbert-de-Pont-Charrault, et traversa le Lay, à un gué, au-dessus de ce bourg. Une fois sur la rive droite, il vint à prendre à revers la garde du pont, qu'il surprit. Les paysans-soldats n'aimaient pas à combattre dans une obscurité qui ne leur permettait pas de distinguer leur ennemi. Étonnés de se voir attaqués de ce côté, ils se laissèrent ébranler. Le pont fut forcé. M. de Sapinaud, au premier bruit, était accouru avec une trentaine de cavaliers, dont faisaient partie

Amédée de Béjarry et Ussault.

← **Vue générale du Pont-Charron**

Rien n'étant signalé, du côté du pont Charrault, il se retourna vers l'autre pont (Charron), se portant en toute hâte sur le lieu de l'attaque. Mais, ne sachant où était l'ennemi, il envoya Amédée de Béjarry, avec quelques hommes, pour reconnaître le terrain. Ils n'avaient pas fait deux cents pas qu'ils aperçurent, dans un pli de terrain, un corps républicain, couché à plat ventre. Les éclaireurs firent volte-face et l'ennemi, se voyant



← **Sapinaud** de la Verrie dit aussi *Bois-Huguet*

Mais une balle alla frapper, derrière eux, le pauvre général *Monsieur Sapinaud de la Verrie, dit Bois-Huguet, l'aîné, qu'ils virent tomber blessé et se débattre sans pouvoir le secourir. Sapinaud fut achevé à coups de sabre et littéralement haché par des cavaliers, des hussards républicains, dans la « Prée du Gué » non loin du Pont-Charrault (dans la nuit du 24 au jeudi 25). À ses côtés, un brave gars de Bazoges, nommé Jouffrien et 20 soldats. Monsieur Ussault fut également estropié et raconta un peu plus tard : « J'y perdis mon cheval et fus blessé. Trois heures après l'affaire, je me transportai sur le lieu du combat près de « la Fenestre » et « des Gaubardières », et fis enlever 22 cadavres qui furent déposer dans le cimetière de Chantonnay ». Son neveu, Charles Henri Félicité Sapinaud de la Rairie, dit aussi *Bois-Huguet*, prend le commandement mais il n'égale pas son oncle [son nom le porta pourtant à la succession de celui-ci, après son décès]. On le surnomme également « le faible Sapinaud ». Sa douceur, la bonhomie de son esprit et de ses manières lui font beaucoup d'amis. Mais il n'a hérité ni du talent ni de la réputation de son oncle. Les paysans l'aiment, mais n'estiment réellement ni sa capacité ni même sa bravoure.*

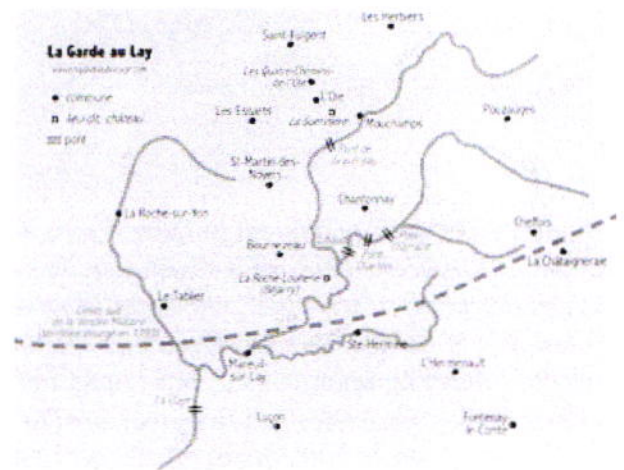


← **Pont Charron**

Le pont Charron étant forcé, la colonne, qui était sous le commandement de Canier, s'était retournée vivement vers le pont Charrault, qu'attaquait Tuncq par l'autre rive. Celui-ci put faire passer un corps de cavaliers, à gué, au-dessus du pont, et le poste vendéen fut attaqué de tous les côtés à la fois. Malgré une résistance assez vive, ils ne purent attendre le secours qui venait de Chantonnay. Le pont fut enlevé. Les Vendéens se replièrent sur ce bourg [Saint-Philbert-



de-Pont-Charrault] ; mais, privés d'un bon chef et ne sachant à quelle force ils avaient à faire, ils l'évacuèrent pour attendre les Bleus à quelque distance, dans le cas où ils tenteraient, en plein jour, d'arriver jusqu'à eux. Ceux-ci ne l'osèrent pas. Entrés dans le bourg, ils prirent à la hâte ce qu'ils y trouvèrent et repassèrent le Lay, n'osant pas essayer de garder des postes importants qui leur auraient permis de porter en avant leur ligne d'opération.



Les ponts sur le Lay (de haut en bas, de

droite à gauche : Pt Gravereau, Pt Charrault, Pt Charron, Pt . . . , Pt de la Claye) →

Tuncq, fier de sa victoire, emmenant avec lui quelques prisonniers et, des femmes qu'il avait arrêtées pour en grossir le nombre, reprit la route de Luçon.

Mais, voulant ajouter un nouvel exploit à ce succès, entreprit d'investir un château des alentours, La Roche [La Roche-Louerie,], sur la paroisse de St-Vincent-Puymaufrais. Il fit encore l'honneur de l'attaquer avec

ses canons, puis, guidé par les hommes de Sainte-Hermine, il fit passer une forte colonne d'infanterie au Berg [lieu-dit, proche]. Elle tourna les bois et se présenta par la cour d'entrée.

← **L'entrée de Chantonnay**

Elle n'y trouva personne. Gaspard de Béjarry [frère d'Amédée], qui s'y tenait d'ordinaire, averti par la fusillade de la nuit passée et ne se trouvant pas de force à lutter contre une colonne de 4.000 hommes, qu'il voyait, depuis l'aube, se déployer sur le coteau, de l'autre côté du Lay, avait





évacué le château et dispersé ses hommes. Tuncq raconta d'ailleurs p.306 qu' : « *Il dirigea sa troupe sur le château de la Roche, au delà du Lay, appartenant aux Béjarry. Nous avons mis en fuite les rebelles qui y étaient et dont le repas était tout préparé. Il a été mangé par nos braves frères d'armes, qui, après, pour leur écot, ont éclairé ce repaire de scélérats* ». Il y mit le feu et le pauvre château de La Roche fut complètement brûlé cette fois, car ce n'était pas sa première violence (brûlé six fois ne sera reconstruit qu'en 1874).

Bientôt, on entend parler de l'affaire de La Roche de Mûrs (près d'Angers). Ce fut un gros coup de propagande de la part des Républicains. C'est ce que nous pensons, nous, les **Rousseau**.

On jeta dans l'esprit des citoyens la conviction qu'on était des sauvages. En tous cas, assez pour noircir nos actions rebelles et, somme toute, légitimes. On nous accusa même d'avoir fait périr des femmes avec leurs enfants dans les bras.

Nous venions de remporter à Vihiers, le 18 juillet précédent, une victoire éclatante qui jeta l'épouvante à travers les communes patriotiques du Maine-et-Loire. Au soir du 23, un conseil de guerre républicain réuni à Angers décida de mettre la ville en état de siège et d'envoyer 1500 hommes défendre les Ponts-de-Cé et la route de Brissac. Le 8ème bataillon parisien dit des « *Lombards* » fut dans un même temps établi, en renfort, à la Roche de Mûrs, sur une position sur la route de Chalonnes. Les Vendéens qui s'étaient montrés dans les communes des environs (depuis le 24), lancèrent leur attaque sur les Ponts-de-Cé, le 26, sous le commandement d'Autichamp, Fleuriot et Scépeaux.



La ville fut prise aussitôt et les républicains qui la défendaient, sous les ordres de Duhoux et Descloseaux, s'enfuirent à Angers dans le plus grand désordre. Le poste de la Roche de Mûrs n'offrit aucune résistance face à cette offensive vendéenne, leurs hommes préférant fuir (26 juillet) sans tirer un coup de feu, en se jetant du haut de la falaise ! Ce fut une véritable débandade républicaine.

← la Roche de Mûrs [près d'Angers]

D'ailleurs, tout ce que l'on nous a raconté sur ces braves républicains est totalement erroné. Voici les faits : « *L'ennemi s'est présenté aux Ponts-de-Cé, et les*

républicains qui défendaient la butte d'Erigné (la butte de Mûrs a donné son nom à la villes Mûrs-Erigné), l'ont abandonnée, lâchement, sans résistance. Les avant-postes ayant été forcés, ils se sont reployés après quelques coups de canon, tandis que le 8è bataillon préféra fuir et passer la Loire à la nage et dont plusieurs hommes furent noyés, ce qui causa d'abord une déroute complète » (sic). Autre témoignage : « *Hier matin, les troupes des Ponts-de-Cé, abandonnées par leurs chefs supérieurs qui pourtant devaient y aller, car il y avait un très grand fricot (grand repas) de préparé pour les régaler, les troupes, dis-je, étaient pour la plupart en ribote (bombance). Environ 200 étaient postés sur la montagne (la Roche de Mûrs) ; les canonniers étaient ivres.*

Environ 500 gardaient sept postes assez éloignés les uns des autres. Point de vedettes (sentinelles) ; il eût fallut au moins 50 cavaliers pour éclairer (des avant-gardes), il n'y en avait point. L'ennemi (les royalistes) entoure la montagne avec beaucoup d'ordre et fait descendre à coups de canon les troupes, qui abandonnent le camp, fuient de toutes parts, passent la rivière à la nage ; beaucoup s'y noient, beaucoup sont tués, blessés et faits prisonniers. Un bataillon entier ne donne point, se replie en ordre sur Angers ; là, les hommes se débandent, se dispersent et fuient du côté de Durtal, Baugé, Saumur, etc. ».

← la Roche de Mûrs [près d'Angers]

Voilà, en substance l'affaire. Point de résistance héroïque, comme le signale les gazettes et point de massacre perpétré, comme on nous en accuse ! Il faut dire que leurs troupes étaient composées principalement de vauriens, tous volontaires parisiens, les héros de 500 livres, comme on les surnomme, parce qu'ils percevaient 200 livres en s'engageant et 300 à leur retour. Indisciplinés, débauchés, ils étaient plus motivés pour le brigandage que pour la gloire des armes.



Nous, les insurgés royalistes, nous ne percevons rien. Parfois le pain avec un maigre fricot et du vin à volonté dès que l'on met la main sur les barriques d'un patriote. p.307

Monument de la Roche de Mûrs →

Certains de leurs chefs ne valaient pas mieux au dire, d'un administrateur républicain, qui relate au soir de la bataille : « Descloseaux (général de brigade) était tellement ivre qu'il pouvait à peine prononcer. A l'entendre, l'ennemi devait être repoussé à l'instant (rapidement), il devait coucher aux Ponts-de-Cé, qu'il avait l'intention de les prendre avec 200 hommes et s'ensevelir sous les ruines ! Eh bien ! il sort, après mille propos soldatesques, monte dans sa voiture - comme à l'ordinaire - et s'en va sur le chemin, s'en revient à l'instant etc. . . couche avec son aide de camp-femme ! Voilà, Descloseaux tel que je l'ai vu de mes yeux ».



Fût-il mort, ce jour-là, que ce général eût compté parmi les héros ! (le 27 septembre 1889, le maire d'Angers, pourtant, à l'occasion du Centenaire de la Révolution, fit ériger un monument en l'honneur de ces héros de pacotille !).

Ce même jour, le vendredi, on se mobilise sans arrêt du nord au sud, de l'est à l'ouest, et des ordres de rassemblement sont lancés : « De par le Roy et de l'ordre de M. Charette, comme général de l'armée catholique cantonné à Legé, il est enjoint à Jean Migner de . . . caporal commandant de la 3ème Compagnie de . . . à ses ordres de fournir demain 27 juillet . . . sur les 5 heures du matin au bourg de Legé cinquante hommes de la dite commune, qui armés de fusils pourront être employés aux besoins du Général ; lesquels ne pourront être relevés de leur poste que de 24 heures en 24 heures par les compagnies qui se succéderont. Legé 26 juillet 1793 signé . . . ? [Copie du billet trouvé sur Jean Migner lorsqu'il fut fait prisonniers à la bataille des . . . nota : il avait sur lui la liste des 50 ou 60 hommes qu'il commandait] » et, encore : « De par le Roi Louis XVII et M. de Charette, il est ordonné à tous les habitants de Sallertaine qui sont en état de porter les armes de se rendre à Saint-Denis-la-Chavasse, dès aujourd'hui, avec leurs armes, surtout les fusils, de la poudre, du pain, de la farine pris chez les gens suspects. Faute de se conformer aux-dits ordres, ils seront regardés et traités comme des patriotes républicains - signé : Thomazeau Jean », l'un des fidèles de



Charette.

Dans la paroisse de Mouilleron, et celles des alentours, on reçut à peu près le même type de message. Il apparaît certain qu'une grande bataille se prépare. Considérant qu'il doit être mis un terme définitif à cette « rébellion intestine » les représentants de la République se succèdent à la tribune en des joutes oratoires de plus en plus virulentes. Barère s'exclame [26 juillet] : « Cette guerre devient extraordinaire et inexplicable . . . C'est un cancer politique qui creuse dans l'État une plaie profonde. Elle se compose de petits succès et de grands revers. Votre armée ressemble à celle du roi de Perse. Elle traîne cent vingt voitures de bagages tandis que les « Brigands » marchent avec leur pique et un morceau de pain noir dans leur sac . . . Faites la récolte des Brigands et portez le feu dans leurs repaires ».

Les « Brigands » dont il est fait mention, ont déjà perdu tout de même six hommes, parmi les chefs, dont l'un des plus valeureux : Sapinaud de la Verrie. Il se montra très capable et sa mort prématurée fut une grande perte. Cela eut lieu, de plus, de nuit, alors qu'il était pourtant suivi de Béjarry et de quatre paysans de la Verrie, il fut surpris par un groupe de républicains près du Pont-Charrault alors qu'il inspectait les avant-postes. Blessé d'un coup de feu et jeté à bas de son cheval, il est littéralement haché par les hussards républicains.

← Patriotes au combat

Le Conseil Supérieur, sur ces entrefaites, nomme le samedi 27 juillet, des conseils provisoires, paraît-il plus conformes aux principes monarchiques, que les comités élus par les paroisses. Le plus étrange, c'est quand même, que les Vendéens, aussi mal armés que peu disciplinés, aient



si longtemps pu tenir tête aux troupes, incomparablement mieux équipées, p.308 de la République.

← Garde national

L'erreur de départ de la République, et grosse de conséquence, a été de sous-estimer l'adversaire. Les révolutionnaires, ces citoyens patriotes, méprisent les paysans et ont cru que des gardes nationaux et des volontaires inexpérimentés suffiraient pour étouffer les débuts de l'insurrection. Ainsi, les premiers revers n'ont-ils eu comme résultat que de fournir des armes de guerre aux insurgés et d'accroître encore leur audace. Tout autant que leurs homologues vendéens, les généraux républicains sont empêtrés dans d'insolubles contradictions. Les soldats qu'ils sont censés commander n'ont souvent de volontaires que le nom. Des artisans, des commerçants, des bourgeois, qui se targuent de leurs droits de citoyens, pour refuser une discipline jugée trop stricte. Aux plaisirs virils de l'instruction militaire, ils ont tendance à préférer la débauche et le pillage.

À la tête de ces improbables soldats de la liberté, les généraux républicains ne jouissent même pas de l'appui inconditionnel de la Convention. Obsédée par la crainte d'un putsch, celle-ci les fait surveiller par les représentants en mission aussi puissants qu'irresponsables. Dans ces conditions, une défaite n'a même pas l'avantage d'instruire le commandant en chef. Aussitôt, accusé de trahison, il y laisse généralement sa tête.

Une carrière fulgurante s'offre ainsi au patriote ambitieux : hier simple officier, aujourd'hui général, demain guillotiné.

Rossignol, un ancien orfèvre, est nommé général en chef [27 juillet]. C'est, un pur produit de la sans-culotterie parisienne, politiquement sûr, et dont la nullité rassure les représentants en mission. C'est sous son couvert que les vrais militaires vont pouvoir déployer leurs talents.

← 2ème bataille de Luçon (30 juillet) « le bataillon carré, fantassins et artilleurs républicains au combat »

Pour leurs semblables vendéens, le *Duodi 12 Thermidor An I* (mardi 30 juillet), va être une journée où la vaillance, le sang-froid, l'énergie, et l'efficacité, vont pouvoir être mis à l'ordre du jour. C'est la bataille de Luçon (2ème bataille), où la cavalerie vendéenne aux ordres du Prince de Talmont, se montra d'une grande bravoure. C'est sur l'instigation de M. d'Elbée qui avait décidé d'essayer cette nouvelle tentative. La bataille se livra dans la plaine

enserrée entre le pont de Mainclaye, le Mureau, l'Encrevaire [Encrev] et les « Trois-Fontaines ». C'est une nouvelle tentative que les armées de Royrand, de Lescure et de d'Elbée tentent encore, mais hélas sans succès. Tuncq, est vainqueur militairement à Luçon d'un ennemi, pourtant, nettement supérieur en nombre.

Heureusement, il y eut point trop de prisonniers parmi les « soldats-paysans ». Ces malheureux, pris lors de cette bataille et qui sont mis à croupir dans les geôles, venaient, d'ailleurs, d'un peu partout : François Delarbe, 17 ans, scieur de long, originaire de Saint-Quentin (Creuse), raconte : « Je suis arrivé dans le département de la Vendée depuis la fin de septembre [1792] et j'ai travaillé de mon métier dans les environs de Chantonay. J'ai été fait prisonnier à la Châtaigneraie. Après la déroute de l'armée, je me suis caché dans un fossé proche du pont de Minclay. J'étais armé d'une pique », puis Jean Guillebaud, 15 ans, domestique à Montigny en Deux Sèvres « J'étais armé d'un bâton avec un morceau de fer au bout, et je portais la cocarde blanche. Je fus pris par les patriotes », puis encore François Dumarray, 14 ans, domestique à la Garnache : « J'étais armé d'une pique donnée par mon maître Chauvet. J'ai crié plusieurs fois Vive Louis dix-sept ».

Pierre Guilbaud, 45 ans, maçon à Thorigny, explique quant à lui : « J'avais une pique qui m'a été donnée par Saint-Pal [qui entraîne les gars du Tablier], et deux plumes blanches ornaient mon chapeau » et, encore Jacques Tulleau, 30 ans, taillandier et domestique chez Ratuit, à la Copechagnière : « J'étais armé d'un bâton de 6 pieds de long » [1,98 m. environ], puis encore René Boudeau, 25 ans, métayer à la Gaubretière : « J'avais un fusil chargé. C'est Monsieur D'Elbée qui me l'avait donné [Maurice Joseph Louis Gigot d'Elbée, homme estimable et vertueux, extrêmement dévot et enthousiaste, d'un courage extraordinaire et calme, mais son amour-propre se blesse facilement et il s'emporte sans propos]. J'avais quatre cartouches dans ma poche » et encore Pierre You, 47 ans, journalier demeurant à Léraudière de la



paroisse de Saint-Fulgent : « Depuis le combat jusqu'à la nuit, je me suis caché dans un fossé, un champ p.309 de froment près de Bessay et une vigne. J'ai été arrêté dans la plaine couché dans la baillarge [champ de blé] près de Saint-Jean-de-Beugné », tandis que Pierre Blanchet, 32 ans, cultivateur au village des Roches de la paroisse de Saint-Germain-de-Princay, explique : « J'ai été arrêté à environ 3/4 de lieues de Luçon. Je fuyais, mais n'osant aller plus loin, je m'assis. Je vis venir deux cavaliers qui m'arrêtèrent ».

Mais deux gars de chez nous ont été également appréhendés : Jean Boisdet, 19 ans, laboureur à Bazoges-en-Pareds : « J'étais armé d'une pique donnée par Grondin » et, aussi, Jean Roulleau, 31 ans, sabotier au même lieu : « J'ai été arrêté avec mon fusil, et j'ai crié Vive Louis dix sept » ; puis encore un gars de Chantonay : Louis Reverseau, 21 ans, laboureur : « J'ai été arrêté à Puaud, paroisse des Moutiers-sur-Lay, armé de ma fourche ».

Patriotes excités →



Nous, les frères **Rousseau**, nous sommes encore passés à travers les mailles du filet. Pourtant, les routes, les chemins, les moindres sentes sont, sans arrêt, empruntés par toutes sortes d'individus et parcourus aussi par des cavaliers : des soldats, des gendarmes, des volontaires et des patriotes de tout acabit, sans compter que la délation, procédé préféré des républicains, est pratiquée à tout venant, et elle est la cause

principale des arrestations. Ainsi, un gars de Saint-Pierre-du-Chemin, Henri Berger, 22 ans, sabotier au village de la Mignonière : « J'étais armé d'une fourche. J'ai été arrêté par des patriotes ».

Le mercredi 12 Thermidor [31 juillet], encore des arrestations dans la campagne luçonnaise : René Cotillon, 53 ans, menuisier à Beaurepaire, raconte : « J'ai mis mon chapeau au bout de ma baïonnette, et je me suis rendu le 31 juillet » tandis qu'un gars de chez nous, François Micheau, 22 ans, laboureur à Sainte-Gemme-des-Bruyères [paroisse proche de Mouilleron], dit : « J'ai été arrêté le lendemain 31 juillet. J'étais armé d'une pique », puis encore Victor Bitton, 23 ans, tisserand aux Herbiers : « Après la déroute, je suis resté près du moulin à eau, où il y avait un petit pont. Il y a un moulin à vent au-dessus du moulin à eau [en général, le moulin à vent, annexe du moulin à eau, prend en été la relève de ce dernier qui est actionné par la force de l'eau qui n'a plus alors

assez de débit]. J'ay couché chez le meunier avec lequel je suis venu conduire de la farine près de Corps [Corpe], où je fus arrêté le 31 juillet ».

← Soldats Vendéens

Le Conseil Supérieur des insurgés restaure (le 1^{er} août), carrément, les lois et coutumes de l'Ancien Régime, naturellement, sur les terroirs conquis.

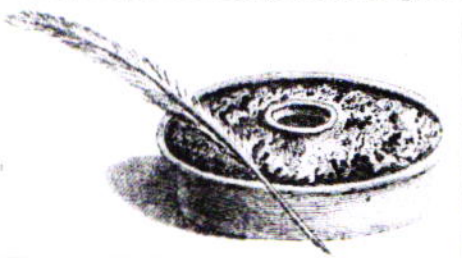
De son côté, la République décide, le 1^{er} août, d'envoyer sur la Vendée, les soldats Mayençais de Kléber. Ce sont des soldats chevronnés qui, pour avoir héroïquement, dans Mayence assiégé, supporté un déluge d'obus, ont



obtenu d'en sortir avec les honneurs de la guerre. Certes, ils ont promis de ne plus servir contre les puissances coalisées, mais ces dernières n'ont pas mentionné la Vendée. Un oubli fatal ! De plus, Les soldats mayençais font savoir qu'ils leur répugnent d'être intégrés à l'armée de La Rochelle « absolument déshonorée au yeux de l'Europe ».

Le 1^{er} août, encore, à la tribune de la Convention, Barrère, toujours aussi virulent, propose carrément la destruction et l'extermination de la Vendée : « Le Comité de Salut Public a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle, à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à couper leurs récoltes. C'est dans les plaies gangrenantes (sic) que la médecine porte le fer et le feu : c'est à Mortagne [ville prise par les insurgés vendéens], à Cholet, à Chemillé que la médecine politique doit employer les mêmes

moyens et les mêmes remèdes ; c'est faire le bien que d'extirper le mal . . . Détruisez la Vendée et vous sauvez la Patrie . . . Représentants, Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne seront plus au pouvoir de l'Autrichien. Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque. Détruisez la Vendée, l'Espagne se verra harcelée . . . Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus, Toulon s'insurgera



contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille p.310 se relèvera à la hauteur de la Révolution républicaine. Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles dans les départements fédéralistes et dans les frontières envahies ».

Cette harangue est très appréciée parmi les membres de la Convention qui, séance tenante, ordonnent la destruction complète de la Vendée. L'Assemblée décrète alors dans l'enthousiasme l'acheminement des troupes de la garnison de Mayence vers la Vendée afin d'y exterminer les « Rebelles ». De plus, toujours dans la même séance, elle ordonne, pour renforcer ces troupes, la levée en masse de recrues dans tous les départements limitrophes de la Vendée. De plus, encore, elle décrète : « que les biens des rebelles de la Vendée étaient déclarés appartenir à la République, et devaient servir à indemniser les citoyens demeurés fidèles à la Patrie . . . que les femmes, les enfants et les vieillards seront enlevés et conduits dans les départements de l'intérieur . . . ».

← Soldats Mayençais

Dès, le samedi 3 août, les ordres annoncés, le premier du mois, parviennent aux municipalités concernées. Elles doivent faire sonner le tocsin, organiser en bataillon tous les hommes recrutés



Combat de Trefen. (Page 62.)

pour cette levée, âgés de seize à soixante ans et de les armer en conséquence. La nouvelle de cette ordonnance est aussitôt connue. Les frais généraux, de la tout fraîche « Grande Armée Royaliste », face à cette détermination, comprennent qu'il est urgent de prendre une décision collective de grande envergure avant que l'ennemi, les soldats de la République, n'envahisse totalement le pays insurgé. Aussitôt, ils se rassemblent dans ce but à Châtillon sur Sèvre afin de décider un plan de contre-attaque imparable. Les avis sont partagés : deux propositions sont faites lors de ce conseil. La première qui émane de Bonchamps, qui a le soutien de Talmont et de Autichamp, stipule de reprendre Saumur et les stratégiques Ponts-de-Cé afin d'être en mesures

par ces passages d'occuper le Maine et la Bretagne. Mais peu fiable, ce projet n'est pas retenu. Le second avis émane de Lescure qui l'énonce avec virulence et passion. Il expose qu'il est essentiel de prendre Luçon, poste important et stratégique. « Luçon est pour l'Armée du centre, comme est Nantes pour l'armée de Charette, et comme Angers et Saumur le sont pour la Grande Armée ; ce sont les points d'où partent les invasions de l'ennemi ».

← Luçon : le port

De plus, une victoire remportée sur les troupes de la République, dans le pays luçonnais, porterait un coup fatal aux deux poumons républicains que sont les axes Niort-Les Sables d'Olonne et la Rochelle-Luçon. Ainsi, ne pouvant plus bénéficier de renforts de troupes, ne pouvant plus évacuer les blessés sur les hôpitaux militaires [Luçon, Fontenay, La Rochelle] et, surtout ne pouvant plus jouir des approvisionnements tant en nourriture qu'en fourrage que lui procuraient « les greniers d'abondance luçonnais » [à ce propos, le district seul de Fontenay peut, de l'aveu même des administrateurs, nourrir l'armée pendant deux ans (rapport des Commissaires Grammont et Hazard)], « la dernière place forte républicaine en Vendée qui n'est encore succombé, Les Sables d'Olonne, serait à la merci de son adversaire ».

← Les Sables : le port

Ce plan, qui paraissait amener de nombreux avantages aux combattants Vendéens répondait de surcroît au désir général que ces derniers éprouvaient de se venger des deux défaites survenues devant cette même ville de Luçon en juin et juillet dernier. S'ils pouvaient s'emparer de cette ville, les troupes royalistes, déjà maîtres de tout le Bocage, trouveraient toutes grandes



de la République, dans le pays luçonnais, porterait un coup fatal aux deux poumons républicains que sont les axes Niort-Les Sables d'Olonne et la Rochelle-Luçon. Ainsi, ne pouvant plus bénéficier de renforts de troupes, ne pouvant plus évacuer les blessés sur les hôpitaux militaires [Luçon, Fontenay, La Rochelle] et, surtout ne pouvant plus jouir des approvisionnements tant en nourriture qu'en fourrage que lui procuraient « les greniers d'abondance luçonnais » [à ce propos, le district seul de Fontenay peut, de l'aveu même des administrateurs, nourrir l'armée pendant deux ans (rapport des Commissaires Grammont et Hazard)], « la dernière place forte républicaine en Vendée qui n'est encore succombé, Les Sables d'Olonne, serait à la merci de son adversaire ».





ouvertes les portes de la plaine et du marais. p.311
Ils deviendraient également maîtres d'une grande partie du littoral sud, se donnant pour limite la mer, cette mer, synonyme de tant d'espoirs ainsi que le craignent les républicains qui savent bien que : « *des vaisseaux prétendus neutres, sous prétexte de prendre des chargements de sel, de bois et autres denrées, vomissent sur la côte voisine de Luçon les contre-révolutionnaires qui viennent renforcer l'armée rebelles des fanatiques et leur amènent des munitions en tout genre* ».

← L'Aiguillon : le port

D'autres rapports de représentants de la République, en mission en Vendée, signalent que : « *la plage de la pointe de l'Aiguillon offre depuis longtemps aux émigrés la facilité d'une descente* », puis le citoyen maire de « *Gemme la Plaine* » (ci-devant Sainte-Gemme), René Texier, signale dans ses notes : « *Des hommes à l'allure étrange et suspecte passent à cheval dans ma commune depuis quelques temps. Et, c'est avec chagrin que je vois la mer trop voisine les servir et les soustraire à la vengeance nationale . . .* ».

Devant l'assentiment quasi-unanime, les chefs royalistes décident donc de regrouper pour la première fois de cette guerre le maximum de leurs forces afin d'enlever cette place forte. Seul Bonchamps, à peine remis d'une blessure, se voit contraint de rester sur les rives de la Loire pour défendre l'Anjou, dit-on !

Charette est, quant à lui, sollicité cette fois de porter son concours à la Grande Armée Catholique. Aussitôt, D'Elbée part pour Cholet et Baupréou afin de rassembler les « *soldats d'un jour* » et Stofflet revient à Maulévrier dans le même dessin. Lescure, La Rochejaquelein, Marigny et Donissan regagnent leurs paroisses respectives où la maigre moisson de l'été se termine. C'est partout le rappel : en Maine et Loire, à Baupréou, pays de d'Elbée, Cholet, Gesté, Le Longeron, Le May sur Èvre, Chanzeaux, Saint-André de la Marche, La Tourlandry, Tigné, Maulévrier, pays de Stofflet, etc. . . . les gens se mobilisent au son du tocsin et de la caisse [tambour] ; en Deux-Sèvres : à Breuil Chaussée, Coulonges, Thouarsais, Faye l'Abbesse, Moncutant, Le Puy-Saint-Bonnet, Saint-André-sur-Sèvre, Saint-Aubin-de-Baubigné, pays de La Rochejaquelin, Saint-Pierre-des-Échaubrognes, etc. . . on assiste aux mêmes mouvements de foule. Il en est de même en Loire Inférieure, à Légé où s'est installé Charette, Machecoul, Nantes, Oudon, Pont-Saint-Martin, Rezé, Saint-Philbert-de-Grand Lieu, le pays de Couëtus, Saint-Colombin, Sainte-Lumine, Vallet, Vieilleville, etc. . . En Vendée, l'on ne manque pas non plus de se rassembler.

Carte de la Vendée →



Les premiers mois de cette guerre ont pourtant fait des coupes sombres dans nombre de paroisses. On espère toutefois que cette mobilisation sera la dernière. De l'Est à l'Ouest, à Saint-Malo-du-Bois, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Mars-la-Réhorté, les Herbiers, la Gaubretière, Sainte-Gemme-des-Bruyères, les gars de **Mouilleron**, de Saint-Hillaire-du-Bois, Réaumur, Saint-Mesmin, la Châtaigneraie, la Loge Fougereuse, Saint-Hillaire-le-Voust, les Brouzils, Saint-Christophe-du-Ligneron, Challans, la Garnache, Saint-Étienne-du-Bois, etc. . . , et du Nord au Centre, à Cugand, la Grolle, Rocheservière, Chavagnes-en-Palliers, Mormaison, Chauché, Sigournais, Saint-Germain-le-Prinçay, etc. . . « *les Gars affûtent leurs dails et autres piques* ».

Tous les jours, il y a encore des arrestations dont un gars qui avait participé à la deuxième bataille de Luçon [30 juillet], qui vient finalement d'être appréhendé : Jean Boury, 21 ans, laboureur de la paroisse de Saint-Malo-du-Bois : « *J'ai été arrêté le 4 août près le bourg de Nalliers, dans un pré. J'ai vécu depuis la bataille de Luçon avec un morceau de pain que j'avais dans ma poche, et j'en ai trouvé un autre dans un chemin. Je ne marchais que la nuit sans savoir où j'allais. J'étais couché sur le bord d'un fossé lorsque la garde de Nalliers m'a pris. J'étais encore armé d'un petit fusil de chasse chargé et d'une cartouche et d'une*

balle ». En Maine et Loire, on se bat encore à Doué.

Les Bleus, fatigués des bruits qui se répandaient que l'armée des brigands marchait sur Saumur et, instruits que depuis trois jours ces derniers ravageaient les campagnes voisines, ont voulu par un coup d'éclat sortir de cette inquiétude propre à décourager et le soldat et l'habitant des campagnes. Un des leurs, Rossignol, raconte : « Nous sommes partis aujourd'hui 5 [août] à 3 heures du matin, au nombre de 3000 hommes, bien déterminés à attaquer l'ennemi qui depuis trois jours, occupait des postes à deux lieues et demie de Saumur ». Le général Santerre fut chargé de garder avec 8000 hommes les hauteurs de Bornan et d'éclairer le chemin de Montreuil [Bellay] et l'ancienne route de Doué. L'armée qui devait attaquer l'ennemi était composée de 2700 hommes d'infanterie et de 300 de cavalerie. Le général Salomon commandait la cavalerie et le général Roussin l'infanterie.

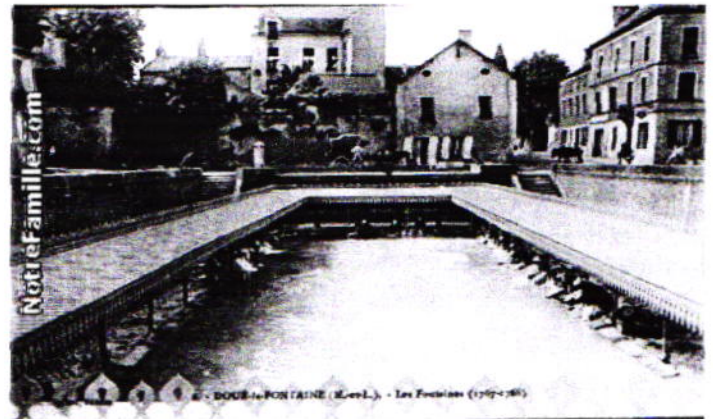
A peine la cavalerie fut-elle répandue autour des murs de Doué que le feu des rebelles commença avec vigueur. Le général Roussin fit alors avancer à pas de charge mille hommes d'infanterie composant l'avant garde et les dispersa lui-même en tirailleurs à droite et à gauche pour soutenir les 35e et 36e divisions de gendarmerie qui donnèrent l'exemple du courage. Les 4e, 5e et 15e bataillons de la formation d'Orléans les suivirent et marchèrent avec eux sur tous les points de la ville de Doué. En moins d'une heure, l'ennemi fut débusqué de tous les postes, Doué fut pris et l'armée des brigands en déroute jusqu'à Concoursus. Officiers, soldats, tous ont donné avec la même ardeur.



Douet : la fontaine →

La ville de Doué fut fouillée jusque dans les caves, malgré les coups de fusils lancés de toutes parts et particulièrement du clocher. Plus de 600 rebelles ont été tués, 50 furent faits prisonniers parmi lesquels se trouvent des chefs et des prêtres. Le même témoin raconte encore : « Nous avons perdu 6 hommes dont 3 du 8e régiment de hussards. Nous ne trouvâmes dans Doué que des femmes qui firent à nos troupes l'accueil le plus hospitalier. Toutes les propriétés furent respectées, aucun désordre ne fut commis ».

« Depuis 24 heures, le tocsin avait sonné dans les campagnes environnantes et, après avoir pris l'état nominatif de tous les citoyens qui venaient se réunir à eux, les soldats républicains les ont invités à rentrer dans leurs foyers pour y achever leurs moissons, jusqu'au moment où par une mesure générale ils pourrions employer plus utilement leur ardeur patriotique pour la défense de la république » (Lettre du général Rossignol au ministre de la Guerre Bouchotte, datée de Saumur le 5 août 1793 -



site des ADV - SHD B 5/ 107).

← courrier d'un Représentant

Bientôt encore, du côté des Insurgés, un seul mot d'ordre retentit (5 août) comme un écho du plus petit hameau à la plus grande ville, de la plus humble chaumière au plus grand château : « Rassemblement ».

Pendant sept jours, du lundi 5 août, au dimanche 11 août, de la Loire Inférieure aux Deux-Sèvres, du Maine et Loire à la Vendée, les cloches sonnent le tocsin « C'est la guerre » : « Nous formions déjà des masses inégales certes, composées surtout par nous les paysans, regroupés selon les villages d'origine et nous obéissons à des chefs élus parmi nous, à qui nous avons donné le nom de « capitaine de paroisse », nous nous sommes rassemblés au son du tocsin, qu'un des plus hardis d'entre nous n'a pas hésité à aller sonner au bourg malgré les patriotes présents. Je le dis, moi, **Jean Rousseau**, l'ampleur de l'insurrection est indéniable et notre détermination, nous les rebelles, nous les « Brigands », comme on nous appelle, est réelle ».

À Mouilleron, Jacques **Rousseau** [Jacques Rousseau, qui a 30 ans au moment des événements, est né le 20 avril 1763 et est l'époux de Marie Bibard ; il est

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ



REP. NOM. DE REP. C. GRAND ET
 REPRÉSENTANT DU PEUPLE
 DANS LES DÉPARTEMENTS DE LOIRET ET DE SAUMOIS
 Jean Rousseau
 Le 5 août 1793



cordier et fils de Louis Rousseau, aussi cordier à Mouilleron ; p.313 celui-ci déjà veuf de Françoise Marchand s'est remarié le 21 février 1762 à Marie Glumet ; Louis Rousseau, père, est décédé depuis peu, le 20 janvier 1788 - historique généalogique recueilli en 1990 auprès de M. Clairand Alfred, son descendant], a été nommé « *capitaine de paroisse* » mais aussi dit « *capitaine de rebelles* » ; « *il est quelque peu mon parent, à moi, Jean Rousseau, et demeure à la Berthomerie* ». D'ailleurs des Rousseau, il y en a partout sur la commune : à la *Croix-Renard*, à la Croisée de la Routière, à la Croisée de la Potence, à la Croisée des Trois Pierres, à la Croix Baude. . .

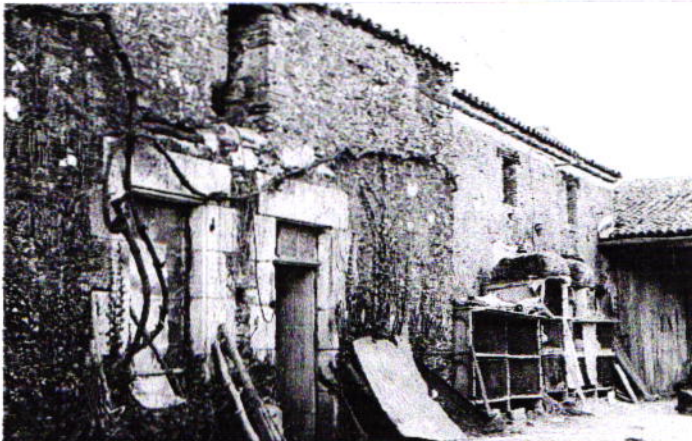
← À l'appel du tocsin

Aussitôt, les patriotes fuient ; d'ailleurs, des « *brigands* », venus précisément de Bazoges, sont revenus encore dans la paroisse de Mouilleron, afin de recruter et ils dirent que si les habitants ne voulaient pas se rendre, la *Grande Armée* viendrait pour les écraser. Et, les habitants de la paroisse de Mouilleron, dans la majorité, se réunirent effectivement à eux, en tous cas ceux qui n'avaient pas déjà fui dès le 3 mars.

Pendant toute la semaine, dans toutes les paroisses insurgées, les cloches sonnent le tocsin : « *C'est la guerre* » tandis que les tambours battent et que les courriers sillonnent la campagne distribuant billets et lettres de convocation aux nombreux capitaines de paroisses : une troupe s'est formée à Réaumur, avec à sa tête, un autre Landreau, capitaine de la dite paroisse ; il y a aussi Saint-Pal et ses gars du Tablier, De Chouppes avec

son laquais « *Petit* » et sa troupe de la Roche-sur-Yon, puis le capitaine Chauvet de la Chaise-le-Vicomte, et Achallé commandant de Saint-Florent-des-Bois, puis Caillaud de la Limouzinière, Joussemière et ses combattants de Nieul-le-Dolent, La Voyrie et ses paroissiens de Nesmy, Leroux et les habitants d'Aubigny, Herbreteau Jean et ceux de Chaillé-sous-les-Ormeaux, Front, capitaine de la Boissière-des-Landes, plus les dits : Couvreur [ou Lecouvreur, maréchal-ferrant, qui a 16 ans], Caillaud (marchand de volailles) et Rezeau [ces deux derniers reprendront la lutte en décembre 1798], etc. . . .

← Borderie de la Sauvagère



Et de Mouilleron, donc : Jacques **Rousseau**, capitaine de paroisse et, son parent, « **Jean Rousseau** (aussi) « *cavalier de rebelles et commandant* » [mon ancêtre], sont tous présents à la tête de leurs troupes le mercredi 14 août 1793, au petit matin. Dans chaque commune tenue par des maires royalistes, ceux-ci dressent des listes où les noms s'égrènent à l'infini ; ainsi : Gaudin, maire à Saint-Mesmin, Mallard, maire de Sainte-Gemme-des-Bruyères et celui de Sainte-Lumine, Boursault, en consigne une vingtaine, puis celui de Tigné une vingtaine aussi ; quant à *Monsieur De Goulaine*, il partira avec plus de 80 gars de la Rocheservière. Les prêtres et les vicaires réfractaires, restés parmi les paroissiens, comme celui du May-sur-Èvre, *Messire* Coutanceau, ou encore celui des Treize-Septiers, *Messire* Grolleau, exhortent les fidèles à lutter pour remettre Dieu sur tous les autels et à suivre les consignes dictées par leurs comités ainsi que le dira Justin Brosset : « *On s'est attroupé pour le maintien de la Religion et pour avoir un Roi* ».

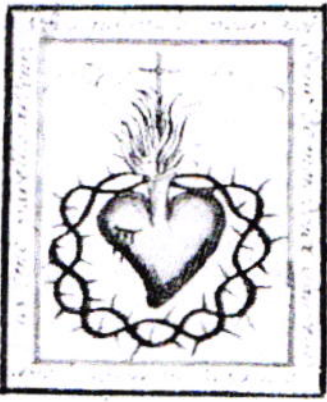
Comme l'on peut aisément se l'imaginer, ce « *Rassemblement* », du début Août, revêt un caractère décisif voir irréversible. Ce n'est pas une simple invitation qui est adressée aux gars mais un véritable

commandement : « *Tous ceux qui sont en état de porter les armes doivent se rassembler pour s'emparer de Luçon* ».

← La Jaudonnière : champ de foire

Cette directive appliquée par tous les Comités de paroisses, doit être sans aucune restriction personnelle ; celle adressée par Verteuil [Jacques Alexis de Verteuil, qui demeure au Logis du Champblanc près de Saint-Vincent-Sterlanges] à ceux de la paroisse de la Jaudonnière [proche de Mouilleron et à celle-ci également],





est des plus explicites, avec ordre de se rassembler sur le *Champ de foire* : p.314
 « De Par le Roi . . . Il est enjoit à tous les habitants de la paroisse de la Jaudonnière en état de porter les armes, de se trouver samedy à Chantonnay [distante de 6 à 7 km] avec leurs armes en bon état et le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher de suite où besoin sera. Tous ceux qui refuseront de marcher, où qui n'apporteront pas à l'armée les fusils et munitions qu'ils ont chez eux, seront punis comme rebelles à la Religion et au Roi, et désobéissants aux Chefs des armées Catholiques et Royales. . . . À Chantonnay, ce huit aoust 1793, l'an premier du règne de Louis XVII ».

← Insigne royaliste

Celle, adressée à la paroisse de Mouilleron, était à peu de chose près de la même veine. Aussitôt, chez nous, les **Rousseau**, du hameau de la *Sauvagère* et de la paroisse de Mouilleron, nous nous sommes préparés. On a pétri de suite la pâte à pain que nos femmes se sont empressées de mettre au four commun.

Moi, **Jean Rousseau**, maçon, dit **Rousseau l'aîné** « cavalier de rebelles, commandant et égorgeur » [âgé de 33 ans], j'ai aussi de suite convoqué mes trois frères : mon puîné Jean [époux de Catherine Fievet], nommé **Rousseau le cadet**, maçon au *Beugnon-des-Trois-Fontaines* [commune de Saint-Maurice-le-Girard], mais qui se tient le plus souvent à la *Croix-Renard* en celle de Mouilleron, est dit aussi « **Rousseau du Couteau, égorgeur de profession** » [âgé de 29 ans], puis notre benjamin dit : **Pierre l'aîné** « brigand de profession » [célibataire, âgé de 25 ans], et son puîné, dit : **Pierre, le cadet** aussi « brigand de profession » [célibataire aussi, âgé de 21 ans] et qui est certes encore très jeune.



← carte de Cassini 1770-72: la *Sauvagère*

Mais l'âge des hommes, n'est d'ailleurs, pas un motif de refus : Pierre Ayreau, 16 ans, de la paroisse de la Grolle, raconte son recrutement : « On m'a fait livrer mon extrait d'âge et quand on a vu que j'avais seize ans on m'emmena » ainsi que Vallet et Joseph Petiteau, 12 ans, seulement : « On m'a mis sur la liste résolument » tandis que Jean Blay, de Rocheservière, se défend quant à lui « d'avoir plus de 50 ans ».

Le climat social et économique qui règne en ce début du mois d'août dans les paroisses de la « Vendée Militaire » joue sur le comportement des hommes ; ce sont des hommes, comme vous et moi, **Jean Rousseau**, arrachés à leurs occupations terriennes ou artisanales par une réquisition qui les jette armés d'un fusil, d'une pique ou d'un bâton, sur les champs de bataille alors qu'en ce moment la moisson réclame des bras car la maigre récolte à venir de l'été 93 ne doit pas être perdue.

Ainsi, Jean Deniau, serviteur à gages dans la paroisse de Saint-pierre-des-Èchaubrognes, est « dans un champ à travailler le jour qu'on vient le chercher pour le conduire à Châtillon » et aussi Pierre Bouchereau, de Gesté, qui raconte : « J'étais à couper mon bled lorsqu'on m'a emmené ».

Il est vrai également que leur vie sociale est très perturbée. Aussi, certains combattants reprennent même la lutte à contrecœur. L'enthousiasme quasi-général, observé au début des soulèvements s'est quelque peu émoussé au fil des mois. Les causes en sont multiples et personnelles ; la vie des villages semble comme endormie. Les cloches tintent de moins en moins, les moulins deviennent borgnes, les foires sont inexistantes, les ressources agricoles s'amenuisent, en un mot la chaleureuse et paisible vie de la campagne fait peu à peu place à l'angoisse et à la peur, car la mort frappe désormais à toutes les portes.

← Soldats-paysans royalistes

Laissant une nouvelle fois femmes et enfants dans leurs paroisses, nombre de ces « *laboureurs-combattants* » partent le cœur serré : « J'ai été persécuté à coups de sabre pour venir à la bataille » avoue Louis Guerry de la paroisse de Saint-Mesmin, tandis que René Fumoleau, 44 ans, de Saint-Germain-de-Prinçay, clame : « On m'a forcé à venir » ainsi de même que Jean Naudin de Saint-Hilaire-de-Voust. Il apparaît certain que nombre de combattants ne reprennent pas les armes de bonne volonté. Reverront-ils leur



Brigands aux aguets →

Aussi certains paysans montrent-ils peu d'empressement à reformer les rangs de l'Armée Catholique Vendéenne. Tout récalcitrant à cette obligation de dernière heure, car il y a des récalcitrants en ce début d'août 1793, se verra condamner jusqu'à « trente livres d'amende » avant d'être conduit en prison. Au début de l'insurrection, en mars, on ne pouvait faire pareil constat, les paysans solidaires marchaient d'un même élan. Mais au cours des cinq premiers mois de cette guerre civile et religieuse, le sang avait beaucoup coulé et nombreux étaient les paroissiens de Vendée qui avaient déjà donné leur vie ou croupissaient dans les cachots. La guerre vient désormais de prendre un autre aspect.

Faute de recrutement extérieur à la Vendée militaire, chaque paroissien à l'appel de son nom doit répondre présent. Aussi, est-il intéressant de constater que, les mesures impopulaires d'amende et de prison, sont unanimes chez tous les chefs royalistes, en cet été décisif. Seul, Charette semble aller plus loin dans ce processus. Pour lui, l'absence revêt un caractère inconcevable. Les enfants sont tout autant concernés que les parents dans cette lutte, comme Paul Ledois, 13 ans, de Machecoul, qui se voit « contraint de suivre quatre fusiliers de la troupe d'élite de Charette qui viennent le chercher » [précieux témoignages des survivants, recueillis sous la menace devant les juges d'un Tribunal Révolutionnaire]-



← **Brigand**



Néanmoins, chemin faisant, au fil des lieux, le courage des récalcitrants revient, ainsi comme Jean Monier de Sainte-Lumine [vers Saint-Philbert-de-Grand-Lieu] qui avoue : « J'avais déjà refusé de venir une autre fois à Luçon, mais pour cette dernière on m'a forcé en me menaçant » ; un autre encore, Baptiste Auger, 16 ans, de Sigournais et, qui a déjà goûté aux affres de la prison pour un précédent refus, s'exprime de même : « on m'a sorti de chez moi à coups de sabre », tandis que Jacques Allard de Saint-Mesmin, a gagé des valets chez lui pour ne pas aller à la guerre ; pourtant, rajoute-t-il : « Ces derniers [les recruteurs] m'ont forcé de marcher » tout de même. De l'est à l'ouest, du nord au sud, c'est souvent la même pression plus ou moins violente infligée par les recruteurs royalistes : « Ce sont Jean Blay et Pottier de Rocheservière qui m'ont mis le bout du fusil sur la poitrine et m'auraient tué sans l'intervention de plusieurs femmes. Ils m'ont emmené et forcé à

venir à Luçon. Ce fut le premier voyage de ma vie que je fais ». Quoique peu motivés, ces quelques hommes non aguerris au feu ne partent pas battus pour autant. Ils rejoignent la masse de ceux qui ont foi en l'avenir de leur « Cause ». Tous montrent, en général, autant de détermination, de fougue et d'ardeur pour aller combattre.

Même les prisonniers « Bleus » sont mis à contribution, et sont collés en général en première ligne le moment opportun, ainsi Jean Hillion, soldat au 84^{ème} Régiment d'Infanterie, qui fut fait prisonnier à la bataille de la Châtaigneraie et qui était un « marchand de beignets » (beignets), natif de Bretagne avant son enrôlement dans les troupes de la République, est incorporé d'office. De même, Pierre Huchet, un enfant patriote de 16 ans, qui a échappé aux massacres de Machecoul, avoue : « Les Brigands m'ont pris et mis en prison à Machecoul, il y a un mois, après avoir tué mon père qui était dans les gardes nationaux » ; ainsi, aussi, toujours de Machecoul, René Laheu, âgé de 17 ans, déclare : « J'étais dans les volontaires de la Patrie lorsque Machecoul fut pris par les Brigands ; mon père fut tué au cours de l'affrontement ; ils m'ont fait prisonnier et m'ont emmené à Luçon sans [même] m'avoir donné d'armes ». La conduite de ces prisonniers « vengeurs » sera d'ailleurs un élément particulier lorsqu'ils se sont retrouvés en première ligne face à leurs frères d'armes.

Rassemblement des Vendéens →

De la Loire à la Smagne, de l'Océan au Thouet, le flot humain va grossissant ainsi que le dit Pierre Terrier, du May-sur-Èvre : « On ramassait tout le monde dans les paroisses où l'on passait » et, comme le confirme également, Jean Saivron de Tigné : « On nous amenait à Luçon comme une bande de moutons que l'on prenait au fur et à mesure que l'on avançait dans les paroisses ». Mais il est vrai disaient les recruteurs que « plus les forces seraient nombreuses, plus



vite le succès serait assuré ». La route est souvent longue, le foyer familial déjà loin. Que de chemin parcouru pour certains ; vingt lieux [presque 100 km] pour certains et près de cinquante pour d'autres [plus de 200 km]. L'avantage est pour les Bocains de l'Armée du Centre qui sont quasiment sur place et, dont les chemins, les prairies et les bois de cette région n'ont plus de secret.

« 8 août Convocation pour Luçon » →

Le jeudi 8 août, rassemblement des Vendéens au camp de l'Oie, pour la future bataille. Troupes d'élites, « Volontaires » enrôlés de force comme certains prisonniers, tous se dirigent vers le « Camp de l'Oie ». C'est l'endroit idéal choisi par les généraux royalistes pour concentrer leurs forces. Ils arrivent de partout. Ils sont tous là, les grands chefs des Armées Vendéennes, qui ont adressé l'ordre de départ par billet imprimé à l'imprimerie du Conseil Supérieur, sis à Châtillon ; convocation et réquisition, pour se rendre au lieu d'appel, en l'occurrence, pour cette région à Cholet, fait sur un billet imprimé qui était daté pour les jours du mois de juillet, et en vue de la bataille de Luçon : « DE PAR LE ROI - Tous les habitants de la paroisse de [en l'occurrence Beaupréou est écrit à la main] BEAUPREOU et, en état de porter les armes, sont requis de se trouver Samedi prochain, huit du mois d'août à Cholet, lieu de rassemblement [ville du quartier-général des armées d'Anjou dite de la Grande Armée], avec leurs armes & le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêt à marcher de suite au besoin sera. Tout homme qui n'apportera pas à l'armée le fusil qu'il a chez lui, sera condamné à une amende. À Châtillon-sur-Sèvre, ce premier août [juillet a été rayé] 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. signé : le Prince de Talmont, d'Elbée, La Rochejaquelein, Lescure, de Beauvillier l'aîné, Bernard de Marigny, Chevalier Desessarts - Par le conseil de guerre - Beaupréou 1^{er} août 1793 - Dury de Beauvais, secrétaire ».

Le capitaine de paroisse lit de suite la réquisition, puis le prêtre [réfractaire naturellement] distribue des « indulgences ». Les paysans se mettent en marche après l'absolution générale [des péchés passés et ceux à venir].

← Le Prince de Talmont

D'Elbée le généralissime, Stofflet, Lescure, La Rochejaquelein, Marigny, Donissan, Royrand et même Charette, à la tête de 40.000 hommes, indisciplinés, mal formés, mal armés de fourches, de faux, de quelques fusils, mais de peu de cartouches, avec seulement quelques pièces de canons.

Stofflet →

Une masse humaine, recrutée certes parfois

difficilement, est pourtant là, concentrée ; car, dans certaines contrées du bocage, aux grands jours de bataille, les capitaines peuvent néanmoins compter sur autant de combattants que la paroisse a d'hommes valides. Or cette validité s'étend loin : souvent de l'enfant de quinze ans à l'homme de cinquante ans et l'on a vu jusqu'à des vieillards saisir un fusil et tirer au moins quelques coups pour le soutien de la bonne cause.

Mais, la stratégie d'une armée fondée parfois dans de pareilles conditions et constituées avec de tels éléments, se ressent aussi de cette indépendance innée. À l'approche de l'ennemi, un grand nombre, souvent des plus braves, ne prenant conseil que d'eux-mêmes, se choisissant et s'encourageant les uns les autres, forment autour du champ de bataille une vaste enceinte de « tirailleurs » [lesquels sont recrutés parmi ceux qui savent le mieux tirer un lièvre] presque tous comptant sur leur adresse. Dans les grandes batailles, cette nuée de tirailleurs est appuyée par le gros de l'armée, resté groupé autour des chefs.

← La Rochejaquelein

Formant une ou plusieurs colonnes, dont la longueur est quelques fois d'une lieue [à peine 5 km], cette armée arrive sur le champ de bataille, prend sa course et fond sur les républicains avec un si violent élan, qu'elle les culbute ordinairement. Mais, si l'ennemi reste ferme devant cet assaut, la colonne, le plus souvent, se



DE PAR LE ROI

Tous les Habitans de la paroisse de *Beaupréou* en état de porter les armes, sont requis de se trouver *Samedi prochain* huit du mois d'août à Cholet, lieu de rassemblement avec leurs armes & le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher de suite au besoin sera. Tout homme qui n'apportera pas à l'armée le fusil qu'il a chez lui sera condamné à une amende.

A Châtillon-sur-Sèvre, ce premier août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

Le Prince de Talmont, d'Elbée, La Rochejaquelein, Lescure, de Beauvillier l'aîné, Bernard de Marigny, Chevalier Desessarts.

Par le conseil de guerre.

Dury de Beauvais, secrétaire.



disperse avec la même rapidité et disparaît du champ de bataille avec une telle promptitude, que l'ennemi l'atteint difficilement. Les officiers, même ceux qui ne commandent pas, sont presque tous montés. L'attaque est si vive, que, malgré leurs chevaux, ils ont peine à suivre. Dans la déroute, ils restent parfois presque tous en arrière et courent parfois les plus grands dangers.

Lescure →

Quelques fois, dans la même affaire, les chefs parviennent à arrêter les fuyards et à les ramener sur l'ennemi. Mais ce n'est qu'au prix des plus grands efforts de leur part, et, dans ce cas, presque toujours les officiers se regroupent pour former la tête d'attaque de la nouvelle colonne. La rapidité de la fuite des paysans vendéens est si grande, que rarement leurs défaites sont meurtrières. Chaque homme, connaissant parfaitement le pays, s'échappe à sa guise, et cinquante mille hommes disparaissent aisément comme par enchantement. Mais, si les républicains, étonnés par la première attaque, se laissent ébranler, ils sont perdus : la poursuite est si vive, qu'ils ne peuvent se rallier ; ils s'égarèrent alors dans des chemins peu connus d'eux, où de nouveaux ennemis, qui n'ont pas paru sur le champ de bataille, se révèlent à chaque instant par des coups inattendus et qui leur fait éprouver de cruelles pertes.

Jean Cottereau dit Jean Chouan →

Jamais, on n'avait vu une telle concentration de paysans arrivant de tous les coins du pays insurgé. Même des gars de Jean Cottereau s'était déplacés la « fleur au fusil », la rengaine aux lèvres (chant et orthographe de l'époque) :

« 1- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Laissez-là vos fusils trop lourds, Emmanchez vos faux à rebours : Nous allons faucher les « regains » (2ème tonte des foins) Dans les champs des Républicains ! » Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! (sic) Egaillez-vous ! 2- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Avez-vous soif ? Avez-vous faim ? Dieu nous envoie un souper fin Buvez la pluie, humez le vent, Serrez la boucle et « En avant ! » Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! 3- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Vous regrettez, me dites-vous, Le son des cloches de chez nous ? ... Pour Dieu ! que vous faut-il de plus : Le canon sonne l'Angélus !... Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! 4 - Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Ne tirez jamais sur un Bleu En train de prier le bon Dieu : Au lieu d'aller chez les « Maudits » Il irait droit en Paradis ! » Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! 5- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Puisque l'on a plus de sabots, Allons chercher ceux des « patauds »... Tant mieux s'ils sont Quatre contre Un : Nous aurons huit sabots chacun !... » Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! 6- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Les Bleus m'ont fait le beau cadeau De sept, huit balles dans la peau : Encor deux ou trois, s'il leur plaît, Que je m'en fasse un chapelet !.. Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! 7- Jean Cottereau disait à ses soldats : « Mes gâs ! Laissez les femmes pleurnicher Et courez vite me venger ! Vivez et mourez, comme moi, Pour votre DIEU, pour votre ROI ! Hou ! hou ! hou ! C'est le cri des hibous ! Egaillez-vous ! » .

Cette chansonnette, que nous avons très vite apprise, reflète exactement nos pensées !

← Vendéen qui houpe

Les paysans insurgés reconnaissent que les chefs qu'ils se sont donnés, leur servent plutôt de drapeau que de véritables généraux. Tous ces combattants restent cependant unis derrière le étendard représentant leur paroisse ; ceux de Legé portent l'emblème fleurdelisé de la Royauté, ceux des angevins et des poitevins hissent le cœur religieux surmonté de la croix chrétienne et on en a même vu « un drapeau qui avait deux trous faits par des boulets de canon ».

Cette armée de soldats-paysans ne marche qu'à sa guise, ne combat qu'à sa guise et ne se sent le besoin d'un commandement que pour amener une réunion plus nombreuse, une attaque plus énergique et des mouvements un peu plus réguliers. D'ailleurs, dans les premiers mois de l'insurrection, ici ou là, on nommait un commandant qui prenait le titre de général en chef tandis qu'à quelques lieux plus loin un autre recevait ou prenait le même titre. À leurs faulx



et leurs fourches succédèrent bien vite des armes de guerre, des *fusils de munition*, comme ils les appelaient. Le « *tireur* » doit être doté d'une bonne vue, il lui faut surtout posséder une solide denture car tout réside dans l'art de déchirer la cartouche d'un coup de croc. Pas une arme ne leur venait de dehors.

Vendéens →

La Vendée insurgée, celle de 1792 et 1793, ne reçut pas un seul secours de l'étranger. Les puissances de l'Europe, les yeux fixés sur Paris, ne faisaient nulle attention à une résistance qu'elles n'avaient pas comprise. C'est les prises aux ennemis qui fournirent les armes. Il y avait peu d'artisans dans le pays pendant toute la durée de la guerre, on ne put pas même arriver à faire de la bonne poudre. On ne put obtenir que de la poudre grossière dont l'artillerie seule pouvait se servir. Chacun s'ingéniait pour trouver ce qui lui était nécessaire. Les caissons arrachés à l'ennemi, les gibernes des morts et des prisonniers, furent les premières sources où chaque soldat allait puiser. Saumur et Thouars livrèrent de gros magasins où les armées s'alimentèrent plus largement. On recueillait le plomb partout où on le rencontrait. Les femmes et les enfants fondaient des balles et faisaient, au besoin, des cartouches. L'artillerie, qui manquait quelques fois de projectiles, était approvisionnée de *gargousses à mitraille*. On les faisait avec de petits sacs de grosse toile, de dimension à pouvoir entrer dans les différents canons. Ces sacs étaient remplis de débris de toutes sortes : du fer, de la fonte et parfois même de petits cailloux. On a vu même un blessé atteint par un morceau de fourchette. Ce genre de projectiles qui étaient encore en usage dans la Marine, et dont les modèles avaient été apportés de Rochefort par les armées républicaines, étaient meurtrier, dans une guerre où l'artillerie combattait rarement à de grandes distances.

fabrique artisanale de poudre →

La Vendée insurgée avait commencé avec quelques fusils de chasse : trois mois après, elle avait plus de cent mille hommes armés et plus de cent canons.

Avant de marcher à l'ennemi, dans les premiers moments de l'insurrection, toute l'armée tombait à genoux, et offrait à Dieu le sacrifice de sa vie pour le maintien du trône et de l'autel. On chantait quelques cantiques, on récitait le chapelet ; un prêtre faisait des exhortations, donnait l'absolution générale, et l'on se mettait en marche. Les prêtres, en principe, ne combattaient pas et ces intrépides ministres encourageaient notamment de gros risques en prodiguant les secours de la religion, donnant l'absolution au milieu du champ de bataille, confessant les mourants sous le feu de l'ennemi. Quelques fois, ils ralliaient les fuyards ou déployaient à leurs yeux les étendards sacrés. Le crucifix à la main, ils les ramenaient au combat. L'Évêque d'Agra, pourtant médiocre et intrigant, et Ambroise Auguste Brin, le doyen de Saint-Laurent-sur-Sèvre se remarquent également parmi la troupe rassemblée à Châtillon ainsi que l'a constaté un chef de brigade royaliste du canton de Mortagne.

Les Vendéens ont l'intention de prendre Luçon, la capitale religieuse de la Vendée et qui les gêne par ailleurs à cause de sa position stratégique. Ils ont l'intention de réussir cette fois et, pour cela, ils ont donc regroupé de grosses forces : celles d'Anjou, du Poitou, du Centre et du Pays de Retz, et ils devront descendre

dans cette plaine inconnue de Luçon, la « *Ville du Sud* », où campent les Armées Républicaines.

← Armées Républicaines

Par leurs positions celles-ci, qui menacent le Bocage insurgé, ont pour commandant le général Tuncq, pourtant en disgrâce ! Il est à la tête de 6 à 7.000 hommes de troupe de ligne, supérieurement armés, abondamment pourvus de munitions, soutenus



La ville de Luçon est préparée depuis le 5 août, déjà, les avertissements des responsables militaires ne cessent d'affluer. Dans la cité, se trouvent cantonnée, le 9 août, la plus forte concentration de soldats républicains. Tuncq avait reçu des renforts [8 à 10.000 hommes, plusieurs escadrons de gendarmes et des hussards avec une nombreuse artillerie].

D'ailleurs tous les courriers, des représentants républicains en mission, convergent dans le même sens : « *Les rebelles font de grands rassemblements pour venir attaquer Luçon* ».

← **Représentant en mission**

L'officier républicain Chalbos, en garnison à Niort [où sont réunis les bataillons des Charentes, de Poitiers, de la Creuse, de Limoges et des Deux Sèvres. Dès le 3 août, à Saumur, sont arrivés les légions de l'Indre, de Tours, de Blois, d'Orléans, de Bourges. À Nantes, on suspens alors l'arrivée des hommes de la Bretagne dont le patriotisme n'est pas assez sûr, mais par contre l'on voit descendre les hommes de la Manche et de la Mayenne. À Angers, affluent les bataillons d'Alençon, du Mans, d'Évreux, de Caen, de Rouen, de Chartres. Il y en a même de Paris, de Marly, de Versailles], a reçu de ses « *espions éclaireurs* » et tirés des rapports de ses prisonniers, des



renseignements alarmants.

Il les avait fait transmettre immédiatement à Tuncq [Augustin Tuncq, né 27 août 1746 à Conteville. Soldat en 1762, il devient capitaine de la légion des Pyrénées en 1780, puis général de brigade en juin 1793, avant d'accéder à celui de général de division le 14 août 1793]. Il lui fit envoyer, en renfort, dès le 9, à cinq heures du matin, 1.800 hommes pris dans le régiment de chasseurs des Deux-Sèvres.

Jean Rossignol →

Le même jour, Rossignol, connu pour l'âpreté de son caractère [Jean Rossignol (né 1 novembre 1759 à Paris ; mourra déporté aux Comores en 1802), qui est pourtant l'« *enfant chéri de la Patrie* », est fier d'être né dans la classe laborieuse de Paris et d'avoir appris le métier d'orfèvre. Soldat entre seize et vingt-quatre ans, preneur de Bastille, capitaine de gendarmerie en 1792. Il est promu lieutenant-colonel le 9 avril 1793, général de brigade le 12 juillet, général de division le 15, général en chef le 27. C'est de tel personnage, politiquement sûr, que les représentants du peuple ont besoin dans l'Ouest. Et puis, explique le représentant Tallien « *C'est un des vainqueurs de la Bastille, il ne s'agit pas de savoir si Rossignol boit, s'il a pillé . . .* » ; sur lui les opinions sont partagés. Lui se trouve très courageux, très honnête et surtout très républicain. Les autres le jugent nul : « *Il était le plus lâche des soldats, écrit Kléber, le plus mauvais des officiers et le plus ignorant des chefs qu'on eut jamais vu. Il ne connaissait pas la carte, savait à peine écrire son nom, et ne s'est pas une seule fois approché à la portée du canon des rebelles ; en un mot, rien ne pouvait être comparé à sa poltronnerie et à son ineptie, que son arrogance et son entêtement* ». Il est également naïf mais convaincu et



plein de bonne volonté ; ce n'est pas un sanguinaire mais juste le jouet de virtuoses, disent d'autres], commandant en chef de l'Armée des Côtes de La Rochelle, dont dépendait celle de Luçon, écrivait à Tuncq en lui donnant l'ordre suivant : « *Le général en chef enjoint au général commandant les forces de la République, qui sont à Luçon, de prendre toutes les mesures de surveillance et d'activité que, dans les circonstances, nécessite le salut public. D'après les différents avis qu'il a reçus, il paraît que les rebelles veulent se porter sur Luçon ou dans les environs, pour prendre leur revanche, pendant qu'ils auront, du côté de Vihiers, des forces pour maintenir en observation les armées de Saumur et d'Angers. Vous m'instruirez des mesures que vous aurez prises en conséquence et des besoins que vous pourrez avoir* ».

Carte de Sûreté qui permettait de prouver son civisme →

Puis, il continue : « *Le général ordonne que le soldat ne marchera à l'ennemi que dégagé de tout l'attirail qui peut embarrasser ; qu'en conséquence il ne se chargera pas de sac et qu'il n'y aura à la suite de l'armée que les voitures seulement nécessaires pour porter les vivres, munitions de guerre et autres objets indispensables. Les voitures des équipages marcheront sur les derrières, à deux lieues environ [8 à 9 km] de l'attaque ; en cas d'attaque indispensable, tous les chemins de retraite seront parfaitement reconnus et sous la responsabilité de l'officier chargé de la reconnaissance. Un corps de cavalerie sera toujours en réserve pour protéger les retraites qui doivent toujours se faire en bon ordre. Un corps de tirailleurs, dispersés le plus que faire se pourra, précèdera toujours l'avant-garde et le*





corps d'armée. Les batteries de canon seront toujours p.320 couvertes par l'infanterie, et les décharges ne se feront jamais qu'à portée reconnue suivant le calibre. À défaut de caissons d'infanterie, des chariots chargés de barils de cartouches seront toujours à la suite de l'armée ».

← Soldats républicains en carré

Les ordres de Rossignol, très explicites, continuent encore : « Les commissaires de guerre seront prévenus exactement de tous les mouvements de l'armée. Dans le cas où les municipalités [patriotes] seraient rassemblées par le tocsin, elles seront invitées à faire suivre leurs subsistances et à mettre

en réquisition toutes les voitures [charrette, chariot, tombereau]. Aucune femme ne pourra suivre ni monter dans les voitures. Les commandants des corps et les généraux en demeureront personnellement responsables. Tous ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude. Signé : ROSSIGNOL ».

Le lendemain, 10 août, Canier, chef d'État Major de Tuncq, informe également le Général Boulard, commandant aux Sables d'Olonne, que l'ennemi se rassemble en force à Chantonnay et qu'il doit se porter sur les Sables [déjà attaqué par les royalistes sans succès] ou sur Luçon [alors un port et attaqué déjà le 30 juillet dernier] : « Tout concourt à faire croire qu'il cherche un port de mer pour faciliter peut-être l'entrée d'une force étrangère ». Les républicains, en effet, ont reçu dernièrement des informations qui annonçaient quelques jours auparavant l'apparition d'une escadre anglaise de vingt-sept à vingt-huit vaisseaux de ligne à la hauteur de Belle-Isle, dont la destination leur était inconnue. Il apparaît presque certain que le champ de bataille va déroulé à nouveau dans la plaine de Luçon. Conscient de l'enjeu dont va dépendre le futur affrontement, Tuncq ne reste pas inactif.

Soldats républicains →

Le champ de bataille, comme on peut le penser, sera donc le même que le 30 juillet dernier. Sur son sol se décomposent, encore çà et là, depuis plus de 10 jours, les restes des cadavres des combattants royalistes et il apparaît de plus en plus certain qu'il va donc de nouveau devoir servir de tombeau humain.

D'ailleurs, la municipalité de Luçon se décide à prendre des mesures, certes tardives, à propos de ce champ de bataille :

« Aujourd'hui, dix août mil sept cent quatre vingt treize l'An Second de la République Française, Nous Maire et officiers municipaux de Luçon en assemblée permanente prions et requérons le citoyen Vrignaud, libraire, notable de cette commune, de se transporter avec le citoyen Rochry, commandant le 7ème bataillon de la formation d'Orléans pour faire visite au camp, de la plainte portée, que plusieurs corps des vagabonds tués en l'affaire du 30 juillet, ne sont point enfouis ; lui donnons plein pouvoir de requérir de la commune la plus prochaine des ouvriers pour qu'il ayt (sic) à faire enfouir les dits corps ; lesquels ouvriers seront payés de leur temps employé en rapportant le prix fixé par leur municipalité et mandat tiré sur le trésorier de l'armée ; fait en notre ditte chambre commune le jour et an que dessus ».



En attendant les troupes de Charette, ce sont près de 30. 000 hommes, rassemblés diversement, comme on l'a vu plus haut, mais qui se trouvent réunis en ce dimanche du 11 août au « Camp de l'Oie » proche de Chantonnay.

Jamais, jusqu'à ce jour, n'a été rassemblé une telle quantité de « combattants ». Sont présents : D'Elbée, généralissime depuis la mort de Cathelineau, Stofflet, Lescure, La Rochejaquelein, Marigny, Donissan, Royrand, Sapinaud de la Rairie, Talmont, d'Autichamp, Amédée de Béjarry, Verteuil, Beaurepaire, Baudry du Plessis . . . et fiers devant cette troupe à l'écoute de leurs moindres paroles et à l'affût de leurs moindres faits et gestes.

← Le Prince de Talmont

En ce dimanche matin, pour cette immense armée catholique, et avant le départ, s'est déroulée au « Camp de l'Oie », une grande solennité religieuse.

L'abbé Bernier a quitté Châtillon et se rend à cet immense rendez-vous (Etienne Jean, fils d'Etienne Branchu, dit Bernier, abbé, membre du Conseil supérieur. Né 31 octobre 1762 à Daon, près Château-Gontier. Stofflet s'était attaché

l'abbé. Malheureusement, Stofflet était peu lettré et, de bonne heure, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, qu'il avait pris comme secrétaire, s'empara de sa confiance et en abusa. Ambitieux, intrigant, d'une valeur morale douteuse, cet abbé était trop souvent la cause des discordes qui s'élevèrent entre Stofflet et les autres chefs, particulièrement Charette).

L'abbé Bernier →

Placé sur un tertre, il célèbre la messe dominicale dans un recueillement sans précédent, tandis que, seul, l'abbé Jagault [Pierre, bénédictin de l'abbaye de Marmoutiers, né 5 octobre 1765 Thouars], au cours de cet office, rompt le silence profond en prononçant un sermon de circonstance. D'une voix puissante, il réussit à provoquer l'enthousiasme des fidèles rassemblés en cette immense prairie en appelant les vengeances divine et humaine sur la tête des persécuteurs de leur religion et sur celle des



L'abbé Bernier. Miniature anonyme

bourreaux de leur Reine.

Car, en effet, pendant le court séjour au « camp de l'Oie » une rumeur [qui s'avéra fausse pour un temps] avait consterné nombre de paysans : l'exécution de Marie-Antoinette.

← Marie-Antoinette



Placés au premier rang de cette immense foule se trouvent, sous le commandement du Baron de Keller, un corps régulier de Gardes Suisses, tout au moins le reste de ce régiment des gardes égorgés [le 10 août 1792] au jardin des Tuileries à Paris. Ils sont là, quelques trois cents Suisses réchappés de ce massacre, qui n'aspirent qu'à la vengeance des leurs et qui trouvent dans l'insurrection vendéenne les moyens de satisfaire leur haine à combattre les formations républicaines. Ils avaient, d'ailleurs, demandé qu'on livre bataille le 10 août, jour

anniversaire du massacre de leurs frères mais cette proposition n'avait pu être retenue, tous les combattants ne pouvant être réunis pour le jour indiqué. À côté des Suisses, compagnie d'élite habituée au maniement des armes, se trouve la compagnie allemande, reconnaissable à son uniforme vert. Les soldats qui la composent, et sous les ordres de Verdraz, sont tous des prisonniers faits au hasard des combats mais que les Vendéens obligent à combattre et, assure l'un d'eux, Jean Villette : « Nous avons la nourriture et 10 sols ».

Pendant que se déroule la cérémonie dominicale, que les combattants calmement reste suspendu aux lèvres de l'abbé Bernier, attendant la bénédiction de l'abbé Jagault, à l'Ouest, un mouvement militaire, des retardataires, se met en branle. Ce sont les « Paydrets » de Charette et de La Cathelinière, suivis des « Maraîchins » de Guerry Du Cloudy. Cette troupe a quitté le quartier général de Légé, où reste en réserve une troupe estimée à 2.000 hommes.

Bénédiction de Jagault →

Charette le « Roi de Légé », l'Achille du Marais, l'insaisissable



chevalier, est à leur tête. Pourtant rien ne paraissait indiquer un grand destin chez cet homme, alors âgé de 32 ans. Dans les premiers temps de la guerre, le nombre de ses soldats était très limité car Charette n'avait avec lui qu'une partie du pays qui forma plus tard son armée. Lyrot commandait la division de Loroux. Charette qui commençait à paraître, ne recevait d'ordre de personne, bien qu'il fut sous le commandement de M. de Royrand.

Charette n'avait sous ses ordres que les gens des environs de Challans, de la partie insurgée du duché de Retz et des marais de la Basse-Vendée. Parmi ses hommes, il nomma quelques chefs, dont la gloire fut bientôt l'objet d'un chansonnette à nombreux couplets et à sa gloire aussi (extrait de la chanson de Charrette 1793) : « 5 En toutes les provinces, Vous entendrez parler, Qu'il y a un nouveau prince, Qu'on dit dans la Vendée, Qui s'appelle Charette. Vive son cœur ! Chantons à pleine tête : Gloire et honneur ! », puis aussi pour : « 12 Commençons par Guérin, Un des fameux guerriers, Ayant le sabre en main, A la tête des armées, « En avant Maraîchins ; Mes cavaliers, Mettez le sabre en main, Et me suivez. » 13 A Louis Guérin la gloire, De la division, Avec lui la



victoire, N'est jamais en question. Ajoutons-y Rézeau, N'oublions pas, Le généreux Caillaud Dans les p.322 combats. 14 Joly commande en maître, Dans les champs de Legé. Celui qui le seconde, C'est Guérin fils aîné. Comment donc demeurer Dans notre bien, Dans le pays de Retz, Sans vous Guérin ? 16 Faisons tous une fête, Au jeune La Robrie, Son chapeau sur la tête Et son plumet joli. Comme un foudre de guerre, Le sabre en main, Il f... les bleus par terre, J'en suis témoin. 17 Savin et La Robrie, Sont deux hommes de cœur ; Ils bravent la furie, Ainsi que Lecouvreur. Quand on les voit en tête, Portant le drapeau, Ils vont comme à la fête, Rien de si beau ! 19 C'est le jeune Guérin, Défenseur de la foi, Qui crie aux citoyens, Qui crie à haute voix, « Vous crèverez dans vos villes, Maudits Patauds, Tout comme les chenilles, Les patt's en haut. » 20 Payot (Pajot



) est à la tête, De sa division, Il dit : « Vive Charette, À bas la Nation ! » ; Eriau crie aux bleus, Montrant le poing : « Au diable tous ces gueux. L'enfer les tient ! » 21 La Moelle qui commande Une division, Livre souvent bataille Dans la plaine de Luçon. Il brave le danger sous ses drapeaux, Et ne fait point quartier A tous ces Patauds. 22 Le brave de Couëtus, A la tête des siens, Avec Monsieur de Broc, Observe les chrétiens, Comme les biens fidèles, A la vraie foi. Il crie à pleine tête « Vive le Roi ! », en dernier couplet : « 25 Qu'a fait cett' chansonette ? C'est un jeune officier, D'la premier' compagnie. De ses braves cavaliers. Si elle est à vot' gré, J'en suis content ! Et que chaque officier, En faste autant ! ».

← Charette

C'était là, aussi dans le pays de Retz, qu'il avait trouvé en grand nombre des *francs-sauniers*, contrebandiers, presque tous en possession de chevaux qui servaient pour la contrebande du sel. Ces hommes hardis, accoutumés à une vie errante et pleine de dangers, formèrent le noyau de sa cavalerie. Charette les appela très vite ses « *moutons noirs* », parce que leur mauvaise selle était recouverte de peaux de moutons de cette couleur. Cette cavalerie devint excellente. Son infanterie, qui était composée en grande partie des gens du pays de Retz, fut appelée par les Vendéens les « *Paydretz* » [gens du pays de Retz].

Belleville-sur-Vie →

Charette avait un esprit d'indépendance qui se manifestait à tous moments, un caractère dur et altier, lui faisaient de nombreux ennemis et, au début de la guerre, on se défiait beaucoup de lui. Inflexible et hautain, il ne voulut jamais agir qu'à sa guise. Il avait adopté une manière d'agir qui le fit passer pour un traître. Quand il faisait une excursion sur l'ennemi, il rentrait au quartier général, négligeant de poursuivre les Bleus et de les disperser. Il ne fit nul effort pour se maintenir aux avant-postes de Vieillevigne et du pont James ; même après avoir obtenu plusieurs avantages considérables, notamment au pont James, il s'était obstiné à rentrer à Montaigu.



BELLEVILLE-SUR-VIE (Vendée) - Place de l'Église

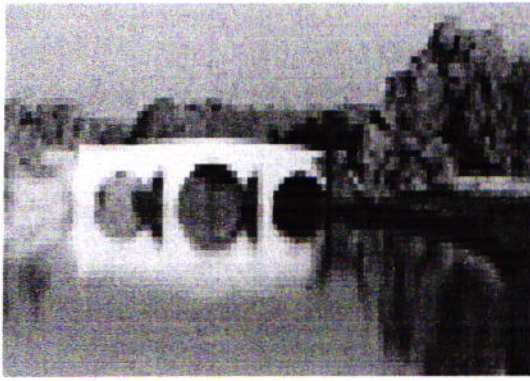
Aujourd'hui, il arrive gaillardement mais « *n'emmenant seulement que deux canons et une poudrière* » comme le répètera Pierre Ayriau et, avec lui une troupe composée de 5.000 hommes, comme l'explique Jacques Ledoux, et qui atteint rapidement Belleville-sur-Vie. Il est rejoint par les contingents aux ordres de Savin [Jean René François Nicolas Savin né 25 octobre 1765 à Saint-Etienne-du-Bois (à coté des Lucs-sous-Boulogne) chef de la *basse Vendée* [vers Bourgneuf] ; sorti des populations paysannes, il est très jaloux de Charette] et de Joly, renforçant ses forces de près de 2.000 âmes.

← Cœur Vendéen



Ci-dessus est

Charette a accepté de se joindre à la Grande Armée, en ce début d'août, non sans quelques réflexions. Pour lui, livrer un combat n'est pas chose laissée à la légère car il considère que toutes les tactiques doivent être soigneusement étudiées. Il ne veut pas jouer les diviseurs mais, au fond de lui, il a peu confiance en des hommes dont les motivations et les façons de combattre sont différentes des siennes. Il a déjà arrêté son propre plan pour prendre Luçon, ville ô combien stratégique, avant la concertation générale des chefs. De plus, il compte sur l'appui de 1.000 à 1.500 hommes, oubliés plus ou moins volontairement, pour ce grand rassemblement et qu'il envoie quérir par l'un de ses officiers Le Moelle, qui de Belleville, part accompagné par quelques uns de



ses meilleurs courriers, avertir les chefs locaux délaissés, p.323
tels : Saint-Pal et ses gars du Tablier, De Chouppes et sa troupe de la Roche sur Yon, Joussemière, La Voyrie, Caillaud et quelques autres . . .

← pont de la Claye

Il leur adresse un ordre simple : « *Emparez-vous du pont de la Claye et attaquez Luçon par l'Ouest le mercredi 14 août au matin* » [le pont de la Claye, position militaire stratégique capitale pour le Sud-Vendée, est situé à 7 km à l'ouest de Luçon, sur la rivière du Lay, et permettait de relier Luçon aux Sables d'Olonne]. De son côté, après la courte pause de Belleville, ses troupes se remettent en route et

arrivent à la nuit tombante aux Essarts après avoir effectué une rude étape.

Pendant ce temps, au « *camp de l'oie* », la messe terminée, la Grande Armée s'est mise en route et atteint comme prévu l'étape de Chantonnay. Elle se trouve alors à cinq ou six lieues [1 lieue = environ 4 km] de la troupe de Charette.

Charrette →

Dès leur arrivée, certains font des rencontres heureuses ainsi Jean Ouvrard trouve grâce auprès des femmes catholico-royalistes : « *Je portais sur moi un cœur en flamme qu'une dame m'a attaché à mon côté à Chantonnay* » et sur lequel était brodé : « *Vous qui brûlez pour moi. . .* » etc. ; puis, Jean Pernot, dit « *Montauciel* », raconte encore : « *Une femme patriote m'a indiqué à Chantonnay la route pour me rendre à Luçon auprès de l'armée républicaine* » ; ce dernier à l'intention, quand à lui, de rejoindre les formations républicaines.



Jean Ouvrard arbora cet insigne que, déjà, bien d'autres

portaient [c'est en 1765, à la demande de la reine Marie Leszczyńska, que l'Assemblée générale du clergé de France décide de répandre la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Ce culte, fondé sur les révélations de Marguerite-Marie Alacoque, à qui le Cœur sacré de Jésus est apparu à trois reprises, à Paray-le-Monial, est dynamisé, fin 1792, par la prière de Louis XVI. Le souverain promet, en effet, s'il recouvre la liberté et sa couronne, de consacrer sa personne au Sacré-Cœur et d'instaurer une fête annuelle solennelle en son honneur. L'emblème de l'insurrection vendéenne est tout trouvé].

← « *Cœur en Flammes* »

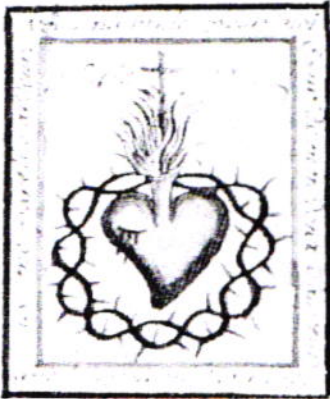
Le lundi 12 août, Charette, avant de quitter le campement des Essarts, fait libérer les prisonniers du lieu parmi lesquels se trouvent un tout jeune homme natif de Chavagnes-en-Pailliers, Pierre Roy, âgé seulement de seize ans. Puis, à la tête de sa troupe il gagne Sainte-Florence et, par de mauvais chemins, il arrive à la paroisse de l'Oie vide de ses hommes. Il ne s'y attarde pas et prend aussitôt la direction du Sud empruntant la « *voie royale* » Saint-Malo-Bordeaux. Après une étape de six lieues [24 km environ], il arrive au milieu de l'après-midi en vue de Chantonnay où ses éclaireurs ont pris position.

← Soldat portant le *Cœur Vendéen*

À l'annonce de l'arrivée des troupes de Charette composée de 3 à 4.000 hommes mais sans cavalerie, la Grande Armée, forte de 7 à 8.000 paysans-soldats, commandée par D'Elbée et celle du Centre qui est sous les ordres de Monsieur De Royrand, le tout formant environ 20.000 combattants, quittent sur le champ la ville de Chantonnay, afin de faciliter les logements destinés aux nouveaux arrivants, et se rendent à quatre lieues plus loin et plus proche de Luçon, dans le modeste bourg de Saint-Hermant [cette commune sera réunie à celle de Sainte-Hermine en 1806], paroisse limitrophe de Sainte-Hermine.

C'est au cours de ce nouveau transfert, que Joseph Roger, un bourguignon de Paris, qui avait été fait prisonnier et depuis incorporé dans l'armée du Centre, en début août, à Mortagne, fait la rencontre du canonnier Jean Pernot toujours décidé à rejoindre les formations de la République de Luçon. Chemin faisant, les deux hommes échangent des propos. Pernot fait part « *de la résolution où il est de rejoindre l'armée républicaine s'il le peut* ».

Le Bourguignon suit son compagnon de rencontre qui profite de l'obscurité pour renseigner l'ennemi



et, raconte-t-il :

← Chantonnay

« Nous arrivâmes sur les huit heures du lundy soir à Saint-Hermant. Aussitôt, de nuit, nous prîmes à travers les champs et arrivâmes dans un village ; le jour ne paraissait pas encore ; nous trouvâmes un homme qui nous conduisit au camp ; lorsque nous y fûmes arrivés on nous conduisit à un officier supérieur à qui Pernot donna des renseignements sur les forces et la position de l'ennemi ; ce général nous dit de passer au camp et d'avertir la troupe, qui se trouvait au lieu-dit des

« Quatre Chemins de Sainte-Gemme », que l'ennemi était près ; il nous donna un gendarme pour nous accompagner ; étant allés à Luçon, nous y trouvâmes pas le général Tuncq ; nous parlâmes à un commissaire qui écrivit ce que nous lui dîmes et envoya un gendarme d'ordonnance à Tuncq, qui était au camp de Sainte-Gemme ; il nous engagea à accompagner ce gendarme. Pernot avait pris le cheval d'un canonnier ; je le suivais et loing (sic) à pied, lorsque je les vis retourner parce que la générale battait au camp. Pernot et moi qui n'avions pas d'armes rentrâmes à Luçon ; le général y revint environ trois quart d'heures après ; il nous traita fort mal disant que nous étions espions des Brigands ; je crois que sa mauvaise humeur venait de ce que nous avions fait notre rapport à un autre avant lui, mais nous ne le connaissions pas . . . ».

St-Hermine (à gauche le carrefour Ste-Hermine, à droite St-Hermant) →

Pendant, également, ces quelques heures de répit, d'autres plus audacieux encore, profitèrent de l'obscurité pour espionner ces mêmes lignes ennemis. Ce furent même des chefs vendéens qui s'en chargèrent : Marigny, Talmont et Sapinaud De La Rairie réussirent même à pénétrer dans la ville de Luçon sous des déguisements d'emprunt, déjouant l'attention des veilleurs de postes.

Leur présence en ville en cette nuit du 12 au 13 août, leur fit prendre de très gros risques surtout l'avant veille d'une si grande bataille. Marigny, quant à lui, avait une raison sentimentale pour se lancer ainsi dans cette escapade tout autant hasardeuse que dangereuse car il espérait de plus y rencontrer de la parenté.



← La Rochejaquelein

Monsieur De Marigny, qui s'est joint à la révolte après sa libération des prisons de Bressuire, en mai dernier, connaît le pays Luçonnais.

Gaspard -Augustin -René- Etienne Bernard De Marigny était un homme de grande taille, plein de courage et d'esprit, rigoureux mais souvent très-vif et très-irascible, parfois cruel dans ses accès de colère, impitoyable avec les prisonniers mais cependant loyal ; ses compétences lui vaudront naturellement le commandement de l'artillerie vendéenne [d'une branche cadette d'une famille originaire du Perche, dont Gaspard est le dernier rejeton mâle ; cousin de Lescure, est né le 2 novembre 1754 à Luçon. Il était officier dans la Marine royale, où il avait commandé l'artillerie pendant plusieurs années. Au moment de la Révolution, il commande le parc d'artillerie de Rochefort. Il y reste jusqu'en 1792, date où il

monte à Paris pour tenter de participer à la défense du roi. Après le 10 août 92, il revient dans le Poitou. En mars 1793, Marigny est arrêté et emprisonné à Bressuire en même temps que son parent, et ami, M. de Lescure et sa femme, chez qui il était venu en 1792, chercher un asile en leur château de Clisson ; il est délivré en même temps qu'eux le 2 mai par Henri de La Rochejaquelein avec lequel il cousine également]

Gaspard de Marigny →

Il trouva dans l'armée d'Anjou un puissant auxiliaire, en la personne du chevalier Perreau, jeune lieutenant d'artillerie. Marigny était généreux, franc, d'une grande bravoure, mais, dans l'action, il s'exaltait ; la poudre semblait l'enivrer et il devenait parfois furieux. Il semblait toujours monter à



l'abordage. Son caractère était naturellement violent, mais sans rancune. Il était tout bonnement aimé et p.325
estimé de ses hommes, mais c'est un homme dur envers les vaincus.

Techniquement, il est [avec Bonchamps] l'un des chefs vendéens les plus sûrs. Seul officier d'artillerie, il apprit à ses paysans à se servir de ces engins, qu'ils ne connaissaient guère et telle était l'ardeur des hommes auxquels on les remettait, qu'au bout de peu de temps, chaque pièce [de canon] était munie de ses « *servants* » et de ses « *pointeurs* ».

Les Vendéens avaient quelques canonniers assez habiles : leur artillerie était très redoutable à des troupes réglées tandis que celle des Bleus ne pouvait faire aucun mal à des soldats disséminés derrière des haies. Les « *obusiers* » leur causèrent d'abord beaucoup de frayeur : ils ne pouvaient rien concevoir à la chute parabolique des obus. Après la victoire de Saint-Fulgent [2^{ème} bataille de Pont Charrault], on tira devant eux quelques obusiers et dès qu'ils en connurent l'effet, ils ne les craignirent plus. Les connaissances théoriques de Marigny l'avaient rendu très utile auprès des Insurgés surtout dans le début de la guerre.

Monsieur de Lescure →



Pour lors, le jovial Marigny, qui traîne avec lui une trentaine de pièces d'artillerie, se prépare pour une expédition un peu plus personnelle. Accompagné de son fidèle compagnon et cousin Monsieur De Lescure, il est donc arrivé au tout début de l'après-midi du 12 août, à Saint-Hermant. Il ne peut s'empêcher de prendre une route qu'il connaît bien et qui conduit au « *logis de Chaligny* », situé sur la commune de Pexine distante à peine d'une lieue [ce logis noble du XVI^{ème} siècle appartient alors à la célèbre famille bas-poitevine des Regnon].



← Logis de Chaligny

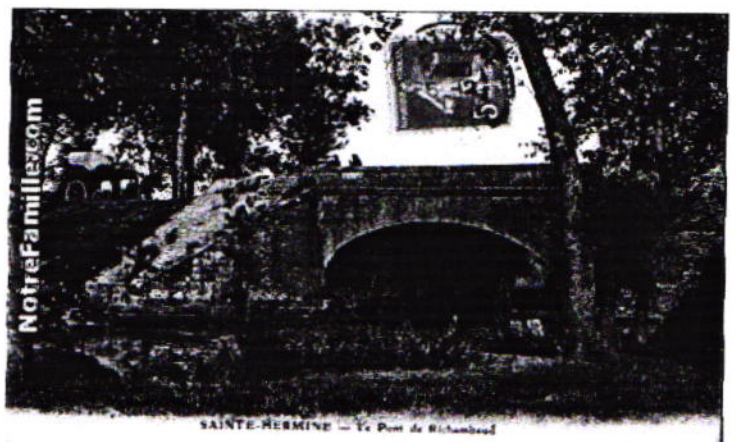
Tout en chevauchant par la vallée de la Smagne [petite rivière, affluent du Lay et qui passe à Saint-Hermine], les images de son enfance et de son adolescence lui reviennent en mémoire. « *Là, dit-il à son cousin Lescure, en montrant les bâtiments qui pointent à l'horizon, J'ai passé mes plus belles années* ». Le noble logis, qui se rappelle à ses bons souvenirs, a bien résisté aux assauts des siècles et garde toujours fière allure. Et, c'est, avec une grande émotion mêlée de prudence que les deux cavaliers franchissent le porche de Chaligny. Il est resté intact.

Dans la cour, se trouve à ce moment-là, le régisseur Symphorien Pépin qui est comme paralysé devant la vision des deux arrivants. Après une courte hésitation, le voilà qui accourt, reconnaissant le visiteur à la riche monture. Symphorien est seul dans la propriété avec sa femme et leurs deux nouveau-nés. Il s'empresse de donner des nouvelles de son maître, Henry Paul, qui est le cousin de Monsieur De Marigny, et qui a quitté le logis familial pour rejoindre l'Armée des Princes. Quant, aux

sœurs de son maître [les cousines de Marigny et que celui-ci considère d'ailleurs comme ses sœurs], elles habitent depuis plus d'un an en leur « *Hôtel* » particulier, sis rue de la Baleine, à Luçon, leur dit-il, [actuellement rue Julien David - ce qu'ignore Symphorien Pépin, le régisseur, c'est que les demoiselles, ses maîtresses, ont été arrêtées il y a plus de cinq mois passés et transportées dans les geôles de Fontenay avec plus d'une cinquantaine de leurs amies de Luçon]. Puis, les deux cavaliers, accompagné de Symphorien, en profitent pour aller reconnaître le *gué des Mottes* qui se trouve à proximité du logis, puis le *pont de Minclaye* [Mainclaye], deux positions importantes, qui fort heureusement ne sont pas gardées et ils s'en retournent à Saint-Hermant.

Pont de « *Richambeau* » →

Ils y trouvent les différents corps de la Grande Armée qui arrivent les uns après les autres et qui s'empressent de prendre position et de s'installer pour la nuit dans les verdoyantes prairies qui bordent les rives de la Smagne ; les uns établissent leurs bivouacs dans les prés de « *Richambeau* » [dans le patois local, on prononce Archambaud], de la « *Grosse Pierre* », et de « *l'Angle* » [ou « *des Anglès* »], d'autres



SAINT-HERMINE — Le Pont de Richambeau



plus à l'ouest, se placent dans ceux du « tènement des Tanchets » ou ceux « des Noues » et du « Champ Rouget », tandis qu'au nord, d'autres se mettent dans ceux de « la Maladrie ».

p.326

← Le Coteau Vert

En cet été de forte chaleur, ces paysans, devenus des soldats de fortune, recherchent un peu de fraîcheur pour leur repos nocturne. Les cavaliers, et certains sous-officiers, se sont installés, eux, dans les bâtiments du « Coteau Vert », dans ceux de « la Maison de la Caserne » ou à « l'Auberge du chapeau rouge » et qui

leur « servent d'étapes ».

← Famille vendéenne au bivouac

Pendant ce temps, les Chefs royalistes se sont rassemblés, se concertent, et tracent sur la carte du futur champ de bataille les points reconnus par les éclaireurs, parmi lesquels se trouve le jeune Jean Goulin.

Un point reste en suspens. L'appui éventuel de la population luçonnaise ? Pour le savoir, il faudrait pénétrer dans la ville. Cette escapade, relativement très dangereuse, est donc confiée à Marigny qui connaît le mieux le pays. Il se fait donc accompagné de Sapinaud et de Talmont. Ils se sont tous déguisés et prennent la route de Luçon où ils pénètrent sans encombre. À l'intérieur de la cité, ils rejoignent le domicile de la fille Duplessis, situé « rue de la guenille » [appelé plus tard « rue de la roulière » puis « rue Émile Zola »] où, dans une chambre haute, doit se tenir secrètement la réunion entre les trois émissaires royalistes et des aristocrates luçonnais. Mais au bout du débat, constat est fait, que certes il y a bien en la ville un certain nombre de sympathisants à la cause royaliste mais qui sans armes ils ne peuvent rien faire. On les leur a confisquées tout au début



de l'insurrection. Dans ces conditions, l'appui luçonnais ne peut guère être envisagé. Profitant toujours de l'obscurité de la nuit, nos trois cavaliers regagnent sains et saufs leur campement de Saint-Hermant.

Le lendemain, le *mardi* 13, dans l'après-midi, les troupes de Charette arrivent à leur tour dans le bourg de Saint-Hermant, s'installent sur sa périphérie et se retrouvent avec ceux de *Monsieur* de Royrand, plus la masse innombrable de ceux de la Grande Armée. C'est la cohorte la plus hétéroclite qu'on est jamais vu. Le patois des uns rivalise avec l'accent particulier des autres. L'attitude bruyante des uns contraste avec le mutisme et l'aspect recueilli des autres. On s'épie, on s'observe, on se craint ou s'échangent des plaisanteries aigres-douces.

Bref, c'est une foule immense qui a envahi la modeste paroisse de Saint-Hermant, devenue pour ce jour, la plus importante ville de Vendée. On y avait jamais vu autant de monde. Justin Brosset, un gars de Saint-Malo-du-Bois, estime qu'il y a bien « de trente à quarante mille hommes » tandis qu'un autre, Jean Villette, quant à lui, penche pour « à environ trente cinq mille hommes tirés pour la majeure partie de l'Anjou », cependant qu'un autre compère, Pierre Inxe, avance le chiffre de « cinquante mille hommes ». Cette masse, disséminée en direction du Sud et de l'Ouest, bivouaque à la belle étoile, tandis que les principaux chefs, enfin au complet pour la première fois, ont installés leur quartier-général à « l'auberge de la Poste », à la grande émotion des propriétaires aubergistes André Salle et son épouse Marie Guillotin. Ce relais de poste est situé à proximité des routes : Saint-Malo-Bordeaux et Fontenay-le-Comte, via La Roche-sur-Yon.

Prince de Talmont →

Comme cela avait été promis à Châtillon, de suite, on a distribué des cartouches aux nouveaux arrivants. Mais les réserves ne sont pas inépuisables aussi bientôt fusent de toutes parts de nombreuses réclamations. Les demandes des officiers maraîchins se font pressentes. Ils apportent leurs « billets d'étapes » qui mentionnent des lettres : **Q** [signifiant six cartouches] ou **B** [signifiant six balles]. Le stock restant s'avère plus bas que prévu. Alors, les munitions deviennent de plus en plus précieuses et ordre est donné de ne pas les gaspiller ainsi que le répète Justin Brosset, l'un des combattants : « Chaque homme armé d'un fusil dispose de cinq



cartouches » en tout et pour tout.



La consigne est stricte : il faut faire mouche à tous les coups. Alors, soit blottis derrière un arbre, un fossé ou un abri quelconque, ils tirent et ne risquent presque jamais un coup de fusil sans avoir choisi leur homme et s'être assuré, par toutes les précautions d'un chasseur habile, que la balle ira à son but. La plupart d'entre eux, avant d'ajuster un *bleu*, se signent car d'ailleurs, dans leur vie de chaque jour et suivant une pieuse coutume, le paysan commence par un signe de croix tout acte un peu important. Alors là d'autant plus, car les paysans prétendent que c'est la recommandation à Dieu de

l'âme de celui qu'ils vont tuer. Leur feu est lent, mais très meurtrier et les républicains se voient décimés sans savoir sur qui diriger leurs propres coups. Souvent, l'affaire tout entière se borne à une fusillade et, qu'il leur soit favorable ou non, le combat a toujours coûté aux républicains beaucoup plus de perte qu'aux paysans rebelles.

De La Rochejaquelein →

Maintenant que tous sont là, soldats-paysans et chefs, on attend. Dès que ces derniers se sont réunis dans l'auberge, la carte du champ de bataille est portée à la connaissance de tous les membres présents. Charette ironise s'étonnant du dernier échec subi devant Luçon et se promet de les faire triompher avec le secours qu'il amène et qui suffirait seul pour vaincre. On s'aperçoit très vite que l'entente, qui devrait être un point militaire capital, est loin d'être unanime.

La présence de Cathelineau, décédé en juillet, fait défaut. Il ne manquait pas alors de chefs dignes de le remplacer, mais le malheur est qu'il y en avait bien trop prêt à postuler. Au bout du compte, c'est D'Elbée qui est élu généralissime mais son élection a été loin d'obtenir l'adhésion de tous. Et des aigreurs voire des rancœurs subsistent encore au fond de quelques-uns.

Depuis, des inimitiés et des jalousies ont déjà éclatées au grand jour, et même en ce moment, pourtant important, de cette veille de bataille. Connaissant la fougue et l'ardeur de Charette, Messieurs De Lescure et De La Rochejaquelein, lui offrent une place à son gré dans l'ordre de la bataille. À laquelle proposition, Charette s'empresse de répondre : « *La plus près possible de l'ennemi* ». On lui promet donc la place de l'avant-garde, *Honneur* mais position hautement dangereuse dont se passent bien volontiers les autres chefs vendéens dont les troupes ont déjà subi deux échecs devant Luçon.

Charette, discernant quelques sourires ironiques après sa réponse cinglante, rajoute non sans une certaine arrogance : « *Je prendrai bien la ville tout seul avec ma petite armée* » et l'un de ses sous-officiers de la troupe des « *mercenaires allemands* » et, présent dans la pièce, le nommé Jean Villette, l'entendit rajouter : « *Je me brûlerai la cervelle si je n'y entre pas* ».

Charette est sûr de lui, car son plan personnel que les autres ignorent doit réussir sans problèmes. Il connaît ses hommes et a pleinement confiance en eux. La jonction de sa troupe avec celle regroupée de son émissaire, Le Moelle, ne laisse planer aucun doute dans son esprit. Charette a de vives réparties qui sèment bientôt la colère chez les autres chefs. De plus, il n'aimait guère être commandé. D'Elbée et Stofflet en voulaient toujours à Charette depuis l'affaire de Nantes. Ils avaient tous plus ou moins tort. Il y eut des mots, des ripostes blessantes, des défis. Bientôt, des insultes fusent dans la pièce. Monsieur de La Rochejaquelein au tempérament fougueux n'admet pas qu'un seul homme puisse ainsi braver ses alliés et dicter sa loi. On doit respecter la hiérarchie militaire avant tout. Marigny, Poirier De Beauvais, et le chevalier De Perreau [jeune officier d'artillerie qui commande dans l'armée d'Anjou et, qui est pour Marigny, commandant de l'artillerie vendéenne, un puissant auxiliaire], qui tous trois ont une prédilection professionnelle pour la correction du langage et, de la tenue, partagent également cet avis.

D'Elbée →

Quant à l'ambitieux Prince de Talmont, ce vaniteux insupportable, qui n'est pas plus apprécié que cela veut donner son avis, au point qu'il





« Prince, quand il est question de l'esprit des filles de Paris, je crois que vous le connaissez mieux que celui de vos troupes » !

Monsieur De Royrand, le Vendéen malheureux, dont les hommes ont déjà échoués deux fois devant Luçon, se trouve profondément irrité et choqué par les propos de Charette. Au sein de la réunion, les esprits sont tant qu'assez surexcités.

← Drapeau de l'Armée Royaliste

Messieurs D'Elbée et De Lescure réussissent pour un temps à les apaiser. Mais au fond de leurs cœurs, le contentieux, enregistré entre ces hommes si différents et alliés d'un jour,

subsiste réellement et ne tardera pas à s'amplifier. C'est dans ce contexte, à l'atmosphère tendue, que Monsieur De Lescure, le plus fort en tactique [en l'absence de Bonchamps], demande le silence pour exposer son plan.

L'Armée Catholique et Royale marchera en colonnes séparées : D'Elbée au centre, avec l'artillerie, Bonchamps et Stofflet à droite, puis à gauche, à l'extrémité, Charette ayant, entre lui et d'Elbée, Lescure et Royrand. Cette armée au complet se disposera en échelons suivant une diagonale où chaque division s'appuiera l'une sur l'autre. Ainsi, la gauche, formée des troupes de Charette et de la Division de Lescure, attaquera la première ; ensuite, ce sera le tour de l'Armée du Centre, la plus importante en nombre et sous les ordres du généralissime D'Elbée [qui gardait le commandement supérieur], avec à ses cotés l'armée de Royrand et les poitevins de La Rochejaquelein.

La droite, sera formée par les angevins de Stofflet et la cavalerie de Talmont, qui se chargera d'anéantir les derniers retranchements républicains. L'artillerie, quant à elle, confiée aux commandements de Marigny et de Poirier De Beauvais [né à Richelieu], devra se placer au milieu de cette immense ligne de bataille et foudroyer de ses boulets les éventuels résistants ennemis. Le déploiement devra commencer dès le franchissement de la Smagne [petite rivière] aux deux points reconnus, la veille, par Lescure et Marigny : le gué des Mottes et le Pont de Minclaye [Mainclaye]. On devrait arriver vers 10 heures et ne commencer l'action qu'après l'entier déploiement de la ligne.

← carte bataille de Luçon

Ce plan exposé avec beaucoup de netteté et de simplicité, malgré l'opposition de D'Elbée, remporte la faveur de la majorité des membres. Il doit réussir et c'est sur cette espérance que les chefs regagnent leurs campements pour les uns ou pour les autres leurs chambres d'auberge afin d'y goûter les délices d'un repos bien mérité. Quand aux quelques éminences religieuses de l'Armée Catholique et Royale, l'abbé Bernier et l'abbé Jagault, et quelques prêtres, comme Macé de Moulleron, qui viennent d'arriver pour soutenir leurs paroissiens, ils sont héberger l'espace d'une nuit au Prieuré de Saint-Hermant.



l'abbé Bernier →

Nous, les frères Rousseau, ont été heureux de revoir notre ex-vicaire Monsieur Macé.

Ce même jour, du 13 août, des habitants de Mareuil [sur-Lay] annoncent aux responsables luçonnais, qui les transmet aussitôt aux autorités militaires, que des rassemblements et des mouvements en nombre s'opèrent au-delà du Lay [rivière]. L'avant-poste républicain, cantonné aux Moutiers-sur-Lay, confirme cet avis au quartier général qui lui ordonne de se replier immédiatement sur Luçon.

De cette ville, Tuncq prend de suite toutes les dispositions nécessaires. Il fait distribuer à chaque soldat arme et munitions en quantité plus que suffisante. De ce côté-ci, les cartouches ne manquent guère. François Sorbidara, natif de Libourne, se voit remettre « un fusil, un sabre et une giberne », tandis que Mathieu Guillaud, caporal de la compagnie des chasseurs des Deux-Sèvres, s'était vu remettre le jour de son arrivée à Luçon [le 11 août déjà], pour sa dite compagnie, la quantité de « cent seize paquets de cartouches » et la troupe



Soldats républicains volontaires →

À l'état-major, Tuncq, habile stratège, est en train de concocter un plan imparable malgré la grande disparité existant entre le nombre de ses soldats et celui estimé de son ennemi, lorsqu'il voit arriver dans la place de Luçon, le mardi 13 au matin, un nouveau et précieux renfort. Cette aide arrive de Niort, envoyé par Chalbos et consiste en une batterie d'artillerie légère servie par 200 canonniers d'élite et un obusier. C'est plus qu'il n'en espère. Il dispose de la force suivante : 5.371 fantassins, 414 cavaliers, 203 canonniers soit 5.988 hommes. Et, pour son artillerie, elle se compose de 13 pièces de 4 et d'une pièce de 8 [obusier].

Au cours de l'après-midi, avec l'aide de ses officiers, Tuncq a arrêté son plan. Il commence par haranguer avec véhémence ses soldats rassemblés sur la place d'Armes, baptisée depuis les événements « *place de la Révolution* », leur rappelant qu'ils devront le lendemain montrer à leur adversaire l'invincibilité de la République et écraser les brigands vendéens à tout jamais par une victoire éclatante.

← Luçon

Tuncq établit ses hommes. En tout, 4.000 hommes seulement forment le front républicain. Près de 1.000 sont restés à Luçon pour contenir la population dont on se méfie. Les 1.000 autres sont tenus en réserve à l'est de la ville, au camp dit des « *4 chemins de Sainte-Gemme* », sous les ordres du général Canier. Ce dernier a pour mission, en cas de nécessité, de venir prêter main forte aux arrières. La droite républicaine, formée de 6 à 7 bataillons appuyés par quatre pièces de canon, se positionne à l'est de la forêt au fond d'un vallonnement appelé : « *la Vallée Raud* ». Ce lieu-dit est une petite clairière au fond d'un doux vallonnement, située entre Sainte-Gemme-la-Plaine et Luçon.

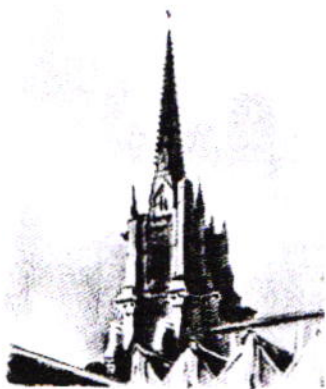
Au Sud de la forêt, dite de « *Sainte-Gemme* », deux escadrons de gendarmerie et deux de hussards se tiennent en réserve. Le centre, où se trouve la plus grosse concentration des troupes, occupe la ligne Ouest de la dite forêt et s'étend jusqu'à la ferme de « *Bellevue* ». On y remarque également le gros de l'artillerie légère soigneusement camouflée de derrière le bois taillis dit de « *Bellevue* ». Enfin, la gauche des troupes républicaines renforcée par quelques pièces de campagne est en attente d'appui à proximité du village de « *Corps* ».

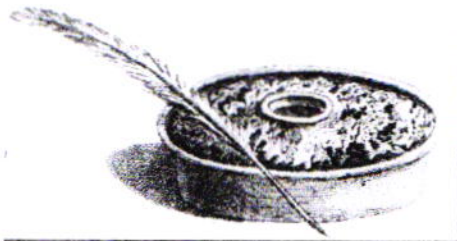
vue sur la « Vallée Raud » →

Tuncq quant à lui, a choisi comme quartier général la ferme de « *Treize Vents* », position repliée à l'ouest, mais qui a comme avantage d'avoir vue sur la presque totalité de sa ligne de front. Il lui paraissait avoir parer à toute éventualité ou surprise fâcheuse qui se serait révélée être cruciale pour la défense de Luçon.

Pour cela, il avait envoyé également un premier avant-poste à Sainte-Gemme qui s'était établi à la *Chevalerie* et avait mis judicieusement un guetteur dans le clocher de cette commune. Position stratégique d'où l'on peut voir d'un seul coup d'œil, l'arrivée au Nord des troupes ennemies et avertir sans danger son propre camp positionné au Sud. Les troupes républicaines occupaient ainsi les quatre voies principales au Nord ; les espions et autres éclaireurs avaient tous indiqué ce point cardinal comme étant celui de l'attaque ennemie, mais aucun n'avait pu donner de précision sur la route exacte que l'adversaire emprunterait.

La nuit tombe lorsque le général Tuncq, après avoir encore inspecté les différents campements, regagne son quartier général dans la ferme des « *Treize Vents* ». Pour lui, son plan doit réussir. Tout semble donc aller pour le mieux lorsque vers 11 heures du soir, Tuncq, le commandant de la place de Luçon, reçoit un courrier. C'est une lettre timbrée depuis Tours et émanant du ministre de la guerre, lui-même, Bouchotte [Jean Baptiste Noël, né le 25 décembre 1754 à Metz], issu de son propre camp et dont il connaît la jalousie que ce dernier a envers





lui.

p.330

Inquiet, Tuncq prend connaissance de la missive dont les termes sont très explicites : « *Il est suspendu sur le champ de ses fonctions - et - il doit se retirer dans les plus brefs délais à vingt lieues dans l'intérieur de la République* ».

Il entre alors dans une colère indescriptible mais les deux représentants en mission : Goupilleau, de Fontenay [Jean François Goupilleau dit de « Fontenay », né le 25 juillet 1753 à Apremont-sur-Vie] et Bourdon [François-Louis, né en 1758 à Rouy-le-Petit (Somme), envoyé à la Convention comme député par le département de l'Oise. Ce sont sous ses ordres que les sections fidèles à la Convention envahirent l'Hôtel de Ville de Paris et arrêterent Robespierre. Arrêté lui-même quelques temps plus tard, il est déporté en Guyane et y meurt au cours de l'année 1798], présents au quartier général à « Treize Vents », jugeant que sa retraite au moment de livrer bataille serait désastreuse pour la cause républicaine, lui ordonnent de passer outre le décret ministériel et l'autorisent à demeurer sur place. D'ailleurs, Tuncq, qui n'a plus rien à perdre, sinon la tête, accepte la proposition des représentants fort puissants de la République [Suspendu de ses fonctions le 23 du même mois, il ne tarde pas à être arrêté. La mort d'Herbert lui sauve in-extremis la tête. Remis en activité en 1796, il décèdera à l'Hôpital du Val de Grâce, des suites d'une banale chute de voiture, le 20 pluviôse An VIII = 9 février 1800].

Soldats Vendéens →

Le lendemain, *mercredi* 14 août [Septidi 27 Thermidor An I du calendrier révolutionnaire], lorsque les premières lueurs de l'aube pointent à l'horizon les soldats de la République sont prêts. Ceux qui forment le Centre du front, après avoir passer une nuit d'attente à la belle étoile, s'installent correctement « *les hommes étaient tapis au milieu des grands champs d'ajoncs, guettant patiemment leur proie* », se couchant à plat ventre afin de dissimuler leur nombre à l'ennemi, appliquant ainsi la consigne de leur général.

Ce même matin, également dès les premières lueurs de l'aube, la commune de Saint-Hermant, où les insurgés ont fait « *l'étape* », est en effervescence. Les différentes troupes royalistes sont disposées, sur les routes dites de « Fontenay-La Roche-sur-Yon » [la N 148 et la D 948] et « Malo-Bordeaux » [N 137].

Avant le départ, le Général D'Elbée, accompagné des principaux chefs, passe en revue les différentes divisions et très vite on s'aperçoit que les dissensions de la veille sont loin d'être apaisées. La discorde s'était mise parmi les chefs. Et là encore, ce fut comme au temps de la chevalerie médiévale, tous étaient empressés de montrer leur bravoure, leur supériorité à leurs frères d'armes, au point d'aller à la bataille en ordre dispersé, pressé de vaincre seuls, allié à l'indiscipline chronique des troupes, déjà désorientées par l'aspect inconnu de cette « *Plaine* », habitués que sont les Bocains aux couverts de leurs haies, de leurs grands arbres : tout cela risquait de troubler profondément le plan de la bataille péniblement établi par le Conseil de Guerre Vendéen.

À son tour, Monsieur De Royrand, arrivé devant les hommes des paroisses de Charette, se permet d'ironiser quelque peu : « *Cette troupe ressemble à une troupe de ligne* », alors que tout le monde sait très bien que celle-ci remporte énormément de succès dans les innombrables guet-apens de leur guerre de guérilla. Le Prince de Talmont, non plus, n'a pas pardonné ni oublié l'allusion de la veille que Charette lui a lancé au visage et, pensant que le moment est opportun, il rajoute : « *Soldat de l'armée de Charette, j'espère que vous allez vous battre comme il faut. Si vous ne vous battez pas bien, regardez les soldats de l'Armée d'Anjou qui vont vous faire la barbe* ».

← Soldats Vendéens

Charette, piqué au vif par ses insinuations matinales et qui tient à défendre ses valeureux compagnons de combat, à la limite de la colère, réplique : « *Je ne doute pas de la valeur des soldats de l'Armée d'Anjou, non, mais je réponds que les miens ne reculerons pas au feu* ».



Heureusement, D'Elbée, encore une fois, remet tout le monde à la raison.

La revue terminée, l'abbé Bernier adresse à ces insoumis une allocution vibrante. D'une voix puissante, il réussit à mettre en condition les hommes de cette immense troupe, par une courte harangue dont il a le secret : « *Enfants de la Vendée, marchez, combattez et triomphez ; c'est Dieu qui l'ordonne !* ». Puis, dans un profond silence, l'abbé Jagault donne sa bénédiction. L'un des combattants présents répètera : « *Je me suis mis à genoux pendant que l'on donnait la bénédiction* ».

L'abbé Bernier (devenu évêque) →

Il n'était pas le seul. Nous aussi, les frères **Rousseau**, nous nous sommes agenouillés, tête nue, notre chapelet en main et nous avons fait une courte et ultime prière. Nous étions assez nombreux de la paroisse de Mouilleron. D'ailleurs, l'importance en nombre de conscrits et d'enrôlés reflète exactement la grandeur de la paroisse et la foi en notre cause. L'émulation qui s'exerce sans cesse entre les diverses paroisses est semblable à un cœur, cet organe vital, qui fait vivre notre Grande Armée. Le fusil en bandoulière, la pique à l'épaule, pas un d'entre nous ne veut montrer son infériorité éventuelle à l'autre. Il en est de même pour les jeunes, ceux qui vont braver le feu ennemi pour la première fois, comme mes deux jeunes frères. D'ailleurs, ils sont encadrés et soutenus par les combattants aguerris et, ainsi, comme Jean Dron, un jeune âgé seulement de 15 ans et qui ne manque pas de remarquer que : « *les cavaliers étaient devant et derrière moi* ». Ce matin-là, nous avions la fleur au fusil.

Parmi les gens de la noblesse se trouvaient peu de femmes. Pourtant, Monsieur Amédée de Béjarry lorsqu'il se bat autour de Luçon, a à ses côtés, Mademoiselle De Regreuil (Regrenil), une jeune ex-novice, ayant dû quitter le couvent des Ursulines de Luçon et surnommée la « *Houssarde* » (sic), qui se battait avec une grandeur. Elle montait le cheval d'un soldat Bleu désarmé.

Pas un nuage dans le ciel. Seule la brume s'élève au-dessus de la Smagne. Les premiers rayons du soleil ne vont point tarder à poindre à l'Est. Cet été est chaud depuis le 4 juillet et à partir du 8 la chaleur est devenue si excessive que l'on a vu des journées où le thermomètre a atteint 39 degrés. Il est déjà six heures du matin [6 heures au soleil = 4 heures actuellement], lorsque l'avant-garde s'ébranle. L'Armée de Charette, suivie de celle de Lescure, puis de l'Armée du Centre, s'engage par un étroit chemin appelé « *chemin du Pont Sigou* », passe au tènement de « *Gachagnon* » et emprunte par la vallée les méandres serpentant de la Smagne [ou rivière de la Semagne]. Bien que les effets de la surprise ne soient plus à prendre en compte, à cause des trop nombreuses désertions enregistrées, les troupes vendéennes veulent profiter au maximum des abris que leur procurent les vallonnements successifs du terrain, évitant la route principale Saint-Malo-Bordeaux [N 137]. Seule, la division de Stofflet s'est écartée de cette vallée, suivant les crêtes peu élevées situées entre le Lay et la Smagne, par le *Simon* [Simon-la-Vineuse par la D 948 puis la D 19].

(Depuis Saint-Hermant, Charette, à cheval, conduit alertement son avant-garde. Il a pris à gauche, afin de déboucher dans la plaine par le *gué des Mottes*. Il a, à ses côtés, le vieux Cottu [Couëtus] de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, l'un de ses sous-ordres. Un peu plus loin, au milieu de leurs paroisses respectives suivent : La Cathelinière, Savin, Joly, etc. . . . des chefs propres à entraîner chez leurs hommes : respect et courage. Ce n'est pas une troupe à fière allure, bien alignée, répartie en escadrons d'égale quantité d'hommes. Certes, comme à l'habitude, elle marche sans ordre. Cela est sans importance pour eux car tous ces paysans brûlent d'envie d'engager les hostilités. Dans leur fort intérieur, ils ne seraient pas mécontents de montrer aux autres corps de l'Armée Catholique et Royale leur bravoure et leur manière de combattre. Ils seraient même plutôt fiers d'enlever à eux seuls la victoire avec deux canons seulement, là, où tous les autres ont échoué avec un nombre de soldats et une artillerie beaucoup plus importants.

Chemin faisant, tous les endroits suspects sont inspectés : la « *Petite Coudray* », demeure de François Marchegay, un patriote, puis le *logis de Chaligny* que Marigny a visité deux jours plus tôt. Après une lieue de marche, l'avant-garde de



Amédée Béjarry



Combattant vendéen
de 1793
(gravure de l'époque).

Charette arrive au passage du *gué des Mottes* où des groupes d'hommes se sont formés passant les uns après les autres, entourés par leurs officiers portant la cocarde blanche. p.332



Le général Joly, par T. Drake.

← Le général Joly

La rivière franchie, la troupe de Charette passe devant la chapelle Sainte-Catherine et traverse rapidement le village des Mottes, situé à l'extrémité du gué. Appliquant les dernières consignes de leur chef, les hommes, des diverses paroisses, bifurquent sur la droite et, par un chemin aux haies touffues, se dirigent plein Sud vers un petit hameau, deuxième point stratégique, nommé « *Encrevé* » [l'Encrevaire]. Il est déjà aux environs de huit heures.

Lescure et sa division du Poitou ont suivi de près la troupe de Charette, qui les précède, et marche sur leurs traces. À leur tour, ils franchissent la Smagne, au même gué et, par le chemin de Luçon aux

Mottes [D 14], viennent se placer un peu en arrière de la droite des hommes de Charette. Le silence de ces 8.000 hommes formant l'aile gauche de la Grande Armée n'est rompu que par le bruit des sabots des chevaux et de ceux des hommes. Bien que l'on soit la veille de la fête de l'Assomption, l'une des plus belles fêtes consacrée à la Vierge Marie, les combattants catholiques ne chantent pas en chœur, comme à l'accoutumée, les litanies de la Sainte Vierge. Les uns prient en silence tout en marchant pendant que les autres pensent à leurs familles et à leurs terres qu'ils ont laissées depuis plusieurs jours déjà.

Jusque là, les vallonnements successifs du terrain n'ont pas permis aux troupes républicaines d'apercevoir les divisions royalistes qui avancent inexorablement.

Pour celles-ci, jusqu'à présent, tout a été bien mené : passage de rivière, traversée de village, déploiement et occupation de la position stratégique d'*Encrevé*. Ce lieu de rassemblement, situé sur un petit mamelon, convient aussi bien à la défensive qu'à

l'offensive. De là, les hommes découvrent devant eux non pas une plaine dénudée comme ils le pensaient, mais une vaste étendue forestière qui masque complètement l'horizon Sud [c'est la forêt de Sainte-Gemme, devenue « forêt domaniale » depuis la Révolution et qui va devenir l'évolution de la surface du champ de bataille ; aujourd'hui la plaine gemmoise, qui a servi comme lieu de combat, ne ressemble plus guère à ce qu'elle était au moment des faits : les grandes voies de communications ont été soit envahies par la végétation où sont purement disparues. À l'inverse d'autres ont fait leur apparition au milieu d'une multiplicité de petits champs clos de haies qui ont fait place à une étendue dénudée. Les tènements aux grands ajoncs ont vu leur surface mis en culture et, le dernier remembrement a fini de bouleverser le paysage d'autrefois. De même que le bois, qui y régnait en maître, s'est

considérablement amenuisé au fil des temps, changeant la vision d'antan]. La ville de Luçon est derrière à 1 lieue 1/2 seulement. S'il n'y a eu aucun accrochage jusqu'ici, désormais chacun a conscience que tout peut arriver, d'un moment à l'autre. Charette, qui est également de cet avis, a installé son état-major à *Encrevé*. Ils prennent position à la métairie d'*Encrevé* et questionnent de suite les occupants. Jean Moreau en est le métayer.

← vue sur la « Vallée Raud »

Il est littéralement effrayé devant une telle masse d'hommes qui s'amplifie au fil des minutes. Très vite, il a deviné ce qui se passe : « *Cette fois Luçon sera enfin pris*, dit-il à voix basse à sa femme, *et notre brave curé réfractaire Joseph Rouzeau Boissorin va revenir parmi nous, ainsi que notre seigneur Jean Antoine Carré qui a émigré* ». Puis, il s'empresse de dire à l'homme au panache blanc [Charette] qui se tient devant lui : « *Je vais vous servir de guide et vous emmener à Luçon* ». Mais il faut patienter un peu. Aux environs de 8 h 1/2 - 9 heures, la division de Lescure rejoint celle de Charette à la métairie de Jean Moreau.





← « **Chemin de D'Elbée** » ralliant Les Mottes à Luçon

p.333

Pendant ce temps, l'aile droite et, plus exactement la division de *Monsieur De Marigny*, avec sa vingtaine de pièces d'artillerie, franchit la rivière Smagne naturellement au Pont de Minclaye, comme prévu. Malheureusement, les paroisses de Stofflet qui ont trop pressé leur marche veulent traverser au même moment la Smagne par ce même pont et « *elles entrent ainsi dans la colonne d'artillerie de la façon la plus opportune, séparant les canons de leurs montures d'approvisionnement, dont la tête de file par un malheureux concours de circonstance vient d'être stoppée par le bris [rupture] d'un harnais* ».

Aussitôt, Poirier De Beauvais lance immédiatement son cheval au galop et par le chemin des Moutiers à Sainte-Gemme [Sainte-Gemme-la-Plaine, D 7 puis D 44], il court avertir Charette et Lescure de ce fâcheux contretemps et surtout dire de ne rien tenter tant que l'artillerie toute entière ne soit en ligne dans ce chemin.

De plus, la colonne de l'Armée du Centre, de loin la plus importante en nombre, est encore plus loin en arrière. Il faut l'attendre et donc suspendre l'attaque matinale prévue. Mais le temps passe et l'inaction commence à diminuer l'ardeur des combattants. Aussi, dès que les éclaireurs en poste aperçoivent depuis le hameau d'Encrevé les premiers effectifs, de l'armée de D'Elbée et celle de Royrand, s'avancer par le chemin de Moutiers à Sainte-Gemme, Charette, peut-être un peu prématurément, commande aux troupes rassemblées près de lui le signal de l'attaque. Il est aux environs de dix heures.



← Pont de Mainclaye

Aussitôt, les cris de « *Vive le Roi, Vive Charette* » retentissent comme une traînée de poudre dans la campagne gemmoise. On passe un pré-vallon. De là [cet endroit sera consigné par la suite sur le cadastre de la commune de Sainte-Gemme sous le nom d'un lieu-dit appelé « *Trompette* »], les cornets à bergers font mugir leurs sons et incitent les paysans à poursuivre leur action. Les premières lignes prennent par la gauche ; les autres les suivent de près. La division de Lescure se déploie avec le même enthousiasme. Mais leur direction diffère quelque peu : Charette fonce droit sur Sainte-Gemme,

tandis que Lescure s'engage par la route de Luçon à Sainte-Hermine et qui le fait passer au milieu d'une forêt.

Un accrochage a bientôt lieu. En effet, au nord de Sainte-Gemme se trouve le *château de la Chevalerie* solidement défendu et qui renferme un avant-poste républicain. Devant faire face à un nombre croissant de soldats royalistes, les volontaires républicains sont débordés et n'ont plus d'autre choix : ils doivent mourir le fusil à la main ou déposer les armes. Passé cette affaire, la voie est donc ouverte. Mais il faut toutefois éviter les surprises éventuelles du bourg de Sainte-Gemme. Jean Moreau, le métayer du hameau d'Encrevé [ce dernier laissera sa vie au cours du combat], qui a accepté de guider Charette et sa troupe, leur indique alors avec précision la bonne direction à suivre. Ils passent ainsi sans difficulté le dit bourg, empruntant le chemin de Saint-Nicolas, laissant sur leur droite le Logis de la Popelinière [qui appartient à Monsieur Chebrou De Lespinatz qui a émigré] et celui du « *Mingraud* » [dont le propriétaire n'est autre que le curé réfractaire gemmois]. Ils arrivent sans encombre en vue de leur objectif à atteindre : Luçon.

bourg de Sainte-Gemme →

Mais avant, il faut franchir les lignes ennemis. Il est aux environs de dix heures lorsque la vigie républicaine postée dans le clocher de Sainte-Gemme, donne le signal convenu de l'arrivée des troupes ennemies. Peu de temps après, dans la tiédeur du matin, les premiers coups de feu éclatent. Ce sont les hommes de Charette, qui après avoir débusqué le premier poste ennemi installé à la *Chevalerie*, se sont rabattus sur la droite, et toujours précédé par leur guide, le métayer





← Luçon

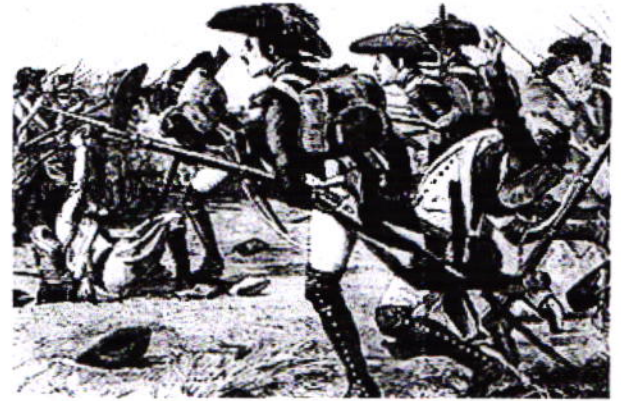
p.334

d'Encrevé, Jean Moreau, Charette débouche avec ses « *paydrets* » ou ses « *moutons noirs* », comme il aime les appeler, par le chemin de la lisière-Est de la forêt dite de « *Sainte-Gemme* ». Masqués par un vallonnement, les artilleurs républicains situés dans la « *Vallée Raud* » sont avertis de la venue immédiate de l'ennemi par le bruit, *de plus en plus lourd, fort et rapproché, des sabots des chevaux*. Dès que les premiers cavaliers surgissent, une volée de boulets les accueillent, tandis que les serveurs de batterie rechargent avec hâte leurs canons. Il est 10 heures 1/2, c'est le premier et véritable heurt entre les deux troupes ennemies. Mais, il en faut plus pour stopper l'ardeur et le courage des combattants royalistes qui viennent d'être cueillis dans leur élan. Rapidement, les premières lignes royalistes se mettent en position de feu. Ils ouvrent le feu à leur tour. Le canonnier Boulard s'écroule, tué

d'une balle en plein cœur. Il s'enorgueillissait d'avoir été parmi les deux premiers canonniers qui utilisèrent le canon fétiche de la « *Grande Armée Catholique et Royale* », la « *Marie-Jeanne* », prise le 16 mars dernier, à la « *Butte-aux-Hommes* », entre Coron et Cholet et à qui ils avaient donné les prénoms de leurs deux filles respectives.

Soldats républicains →

Une deuxième salve part des canons républicains et touchent : Pierre Chagneau, 40 ans, de Rocheservière, Charles Payrodeau, 34 ans, de Saint-Christophe-du-Ligneron, Pierre Buet, 32 ans, Louis Grezeau, 33 ans et le nommé Airbrieau, 17 ans, tous de la paroisse de La Grolle, puis Jacques Gilet 30 ans, du village de la Tournerie, Luc Bossis, 24 ans, du village de la Garnache, François Bretin, du village de la Bretinière, tous les trois de la commune de Légé, qui s'effondrent



mort par la main des bleus

mortellement touchés.

← **Inscription** dans registre de décès : « mort par la main des bleus »
Néanmoins, devant l'adresse et l'intrépidité de ces habiles tireurs paysans, les républicains doivent

décrocher et subissent aussi des pertes dans leurs rangs.

La première batterie républicaine, de deux pièces, tombe aux mains des troupes de Charette. La prise de la seconde batterie suit peu de temps après et, pourtant, elle fait partie de l'un des plus glorieux bataillons républicains, surnommé « *le Vengeur* », aux ordres du fontenaisien Lecomte [né 14 mai 1764 à Fontenay et dont une rue porte actuellement le nom] qui, d'ailleurs, perd plusieurs hommes : Michel Duclou, Jean Vincelot, canonniers, Jean Ménard, sergent des canonniers, « *tombent sous les balles royalistes ainsi que Bernard Langlois, aussi canonnier du bataillon de la maison commune de Paris* » [Hôtel de ville], subit le même sort.

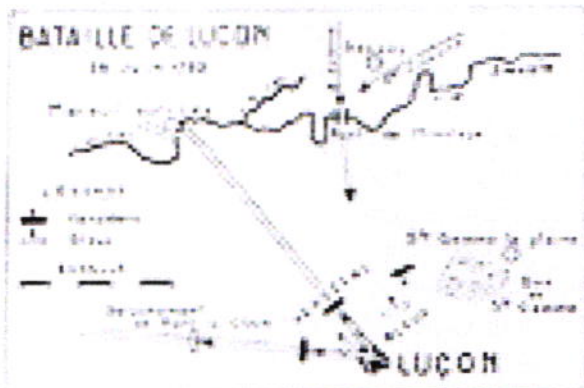


← Batterie républicaine

Pour aggraver la situation des « *Bleus* », s'ajoute l'arrivée surprise de Lescure et de ses hommes par le chemin du milieu de la forêt ; l'aile droite républicaine est complètement bousculée et doit se replier vers l'Ouest entraînant dans sa retraite imprévue la cavalerie composée entre autres des bataillons de « *l'Égalité* », du 3ème de la Charente Inférieure, du 4ème escadron de gendarmerie, commandé par Parisot. En moins de vingt minutes, l'aile droite disparaît sous la fumée de la fusillade et de la canonnade.

Maintenant, c'est la forêt toute entière qu'il faut fouiller, car c'est là que Charette veut prendre position. Il y emmène les canons pris sur l'ennemi [le déroulement de cette bataille est arrivé jusqu'à nous par la transmission orale de soldats et officiers du bataillon de la Dordogne [à leur descendance] présents à l'affaire et qui s'établirent en épousant par la suite des femmes de cette commune de Sainte-Gemme].

Lescure l'y aide puissamment avec ses soldats, parmi lesquels se bat courageusement Louis Brard, qui réussit à occuper sous le feu de l'ennemi, une partie de la lisière Nord-Ouest. Ils se sont tous battus comme des



lions, soldats et chefs, et Lescure ne peut s'empêcher p.335 d'exprimer sa pensée : « *J'avais entendu parler de Monsieur de Charette, nous n'avons cessé de nous examiner tous les deux pendant la bataille ; nous nous avons bien battus l'un et l'autre, et nous nous sommes demandés notre Amitié après le combat* ». Mais Charette et Lescure ne sont pas soutenus.

← Bataille de Luçon

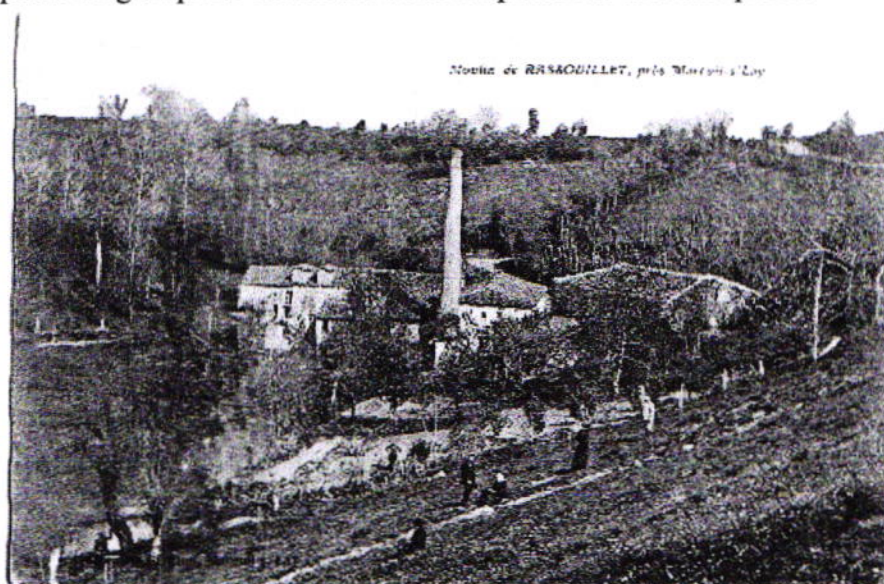
C'est le centre qui devrait donner maintenant. Et le deuxième échelon composé des troupes de D'Elbée, de Royrand, de Donissan, n'apparaissent toujours pas à l'horizon. Ils ont du retard.

En effet, le franchissement de la Smagne, par le seul et étroit pont de Mainclaye et, pour une troupe de 25.000 hommes, s'est fait avec une extrême lenteur. De plus, d'Elbée perd encore beaucoup de temps précieux en voulant mettre ses troupes en ligne dans le secteur du « *Grand Champ* » et fait perdre continuellement à cette armée, habituée à foncer, tout le bénéfice de son élan.

Dans la pagaille qui commence à se former, Marigny, pourtant aidé de Poirier De Beauvais, ne peut placer son artillerie efficacement dans le chemin des Moutiers à Sainte-Gemme [D 44]. Aussi, dès que la silhouette de D'Elbée n'est plus en vue, les paysans se regroupent bien vite par paroisse. Cette position-tactique impromptue des combattants vendéens surprend, d'ailleurs quelque peu, les soldats républicains placés au Centre. Stofflet quant à lui, à l'aile droite, a franchi en premier le pont de Mainclaye et a pris position avec ses angevins aux abords du « *moulin à vent de Rassouillet* » et s'y cantonne. Il a fouillé à proximité le bois taillis de Passy et en a dispersé un groupe de chasseurs à cheval placés là en avant-poste.

Moulin de Rassouillet →

La cavalerie du Prince de Talmont se tient, également là, à droite du chemin des Moutiers à Luçon [D 7] sans bouger. Après avoir franchi sans encombre le secteur du « *Grand Champ* », les premières lignes de l'Armée du Centre, conduites par Royrand, profitent au maximum de l'abri que leur procurent les nombreux boqueteaux successifs du chemin des *Mottes* à Luçon. Parmi les plus actives des divisions se recensent celles de Saint-Vincent-Fort-du-Lay sous les ordres d'Amédée De Béjarry, celles de Mouchamps, de Saint-Germain-le-



Princay, entre autres. Pendant que les unes s'avancent sur le chemin conduisant au « *Mureau* », d'autres prennent la direction de Sainte-Gemme, d'autres encore passent à travers champs ou s'enfoncent prudemment dans la vallée qui se situe à l'avant de la forêt, ainsi que le précise Poirier De Beauvais : « *Toute la ligne [des vendéens] pouvait avoir au moins trois milles de longueur [13 km 33] ; les lignes d'infanterie formaient une phalange non serrée, mais bien unie, sur douze ou quinze files de profondeur* ». Néanmoins, il faut toutefois que les vendéens fassent attention à d'éventuels tireurs républicains cachés et éviter toute embuscade.

Bientôt, la flèche de la cathédrale de Luçon pointe à l'horizon [ce n'est pas celle que l'on découvre aujourd'hui, et dont l'édification remonte à 1828, mais une plus petite « *qui menaçait ruine* »]. L'ennemi est donc tout prêt mais reste toujours invisible. On se pose des questions : l'aile gauche conduite par Charette et Lescure aurait-elle déjà anéantie cette troupe ? Chacun reste sur ses gardes, néanmoins, prêt à faire feu, à foncer piques et « *bâtons de fer* » en avant. L'avant-garde de cette troupe arrive maintenant à proximité du hameau et de la métairie du « *Mureau* » [qui appartient au seigneur local Jean Antoine Carré] tenu par le métayer Paul Guilloteau et sa femme Jeanne Cailleteau. Les combattants insurgés n'ont pas eu à tirer un seul coup de feu. Ils n'en reviennent pas.

Est-ce un miracle de la Vierge en cette veille de l'Assomption ? Il faut aller aux nouvelles et, pour cela plusieurs cavaliers, des plus braves, décident de passer à l'action : Jean Jousseau, Baré, Briau, Beaudry, Fiacre, David, Jaunet . . . Les voilà arrivés devant les bâtiments de la métairie du « *Mureau* » où ils veulent de



suite prendre position. Ils pénètrent brusquement dans la grange, p.336 y découvrent et tuent des défenseurs républicains placés là et totalement surpris par une telle audace. Il est midi et demi.

← Luçon

Malheureusement, derrière, les fantassins n'ont pas suivi cette offensive courageuse. De son côté, le général républicain Tuncq dont la renommée en tactique n'est plus à faire, commence à s'apercevoir de ce contretemps et à discerner la non-coordination des troupes adverses. Il fait tirer d'abord un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie qui provoque un premier désordre parmi les troupes de première ligne du Centre. Dans ces troupes, hélas très hétéroclites et sur lesquelles on ne peut pas toujours compter, il y a ceux qu'on appelle les « *trainards* », armés de piques, de fourches et autres faux ; sans oublier les prisonniers adverses qu'on n'hésite pas à envoyer au feu devant soi comme boucliers. Ces derniers, comme il arrive souvent en pareil cas, guettent la moindre occasion favorable pour retrouver leur camp, ainsi : Guillaume Petit-corps, soldat du 84ème Régiment fait prisonnier au combat de la Châtaigneraie, jette son fusil dans les « *buailles* » [les champs de blé] gemmoises et se sauve.

Sans laisser le temps à l'ennemi de se ressaisir, Tuncq enchaîne aussitôt en engageant le gros de sa troupe. Pour cela, il ordonne un roulement de tambour. C'est le signal convenu pour faire lever les 2.000 soldats dissimulés jusque là. Sans cesser le feu de position de son artillerie lourde, placée entre la lisière Ouest de la forêt dite de « *Sainte-Gemme* » et les bâtiments du « *Mureau* », il fait charger en même temps ses escadrons de gendarmes parmi lesquels se trouvent : la brigade de Pouzauges, la brigade de l'Allier, celle de La Rochelle, du Gers, entre autres . . . et les hussards d'Aldebert et ceux de



Bercheny donnent la première charge meurtrière. Cette apparition subite d'une armée jusqu'alors invisible sème bientôt la panique parmi les combattants du Centre Vendéen qui reculent désespérément. Pressés dans leurs mouvements, certains tireurs ne prennent plus le temps nécessaire pour bien recharger leurs fusil si bien que certains se plaignent : « *J'avais un mauvais fusil qui ne faisait pas feu* ». De plus, les batteries d'artillerie légère aux ordres du républicain Sollier surgissent tout à coup de derrière le bois de Bellevue et, manœuvrant à grande allure, délimitent bientôt un secteur infranchissable allant du « *Mureau* » à « *Cargois* ». Ces pièces de canon appelés « *artillerie volante* », et dont les républicains expérimentent la force de feu pour la première fois sur un champ de bataille de la Vendée, font des ravages parmi les rangs royalistes, répandant la terreur. En moins d'une demi-heure les chaumes sont recouverts par les morts et autres agonisants [cette étendue s'appellera désormais la « *vallée des Brigands* »]. Parmi ceux-ci se trouvent les corps de : Pierre Grelier, des Brouzils, Pierre Frotin âgé de 22 ans, Jean Grasset, de Tilliers, etc. . . . qui gisent non loin ainsi que le corps de *Monsieur*

Gabriel Baudry d'Asson, l'un des premiers chefs de l'insurrection vendéenne en 1792, qui est tué pendant la bataille et avec lui son fidèle domestique qui avait juré de mourir avec lui.

← Bataille de Luçon

Non loin, et accourant, le jeune et brave Louis de Mondion de Chassigny [Louis de Mondion de Chassigny, dit le *chevalier de Mondion*, ou dit encore « *le petit de Mondion* », était un enfant de 14 ans, lorsqu'il se joignit à l'armée de Thouars en 1793. Il arrivait de Paris où il s'était échappé de sa pension et avait fabriqué un faux passeport, pour venir dans la Vendée pour se battre pour le roi. Il avait une figure charmante, un courage ardent et beaucoup de vivacité dans l'esprit], âgé tout juste de 15 ans, essaya bien de secourir le pauvre marquis tombé à terre et, qui, blessé à la poitrine, ne peut remonter sur son cheval. Mais dans un instant aussi critique, la tentative demeure vaine. Un autre officier, le jeune Morinais de Châtillon, commissaire aux vivres, est également touché à mort par les balles de l'ennemi.

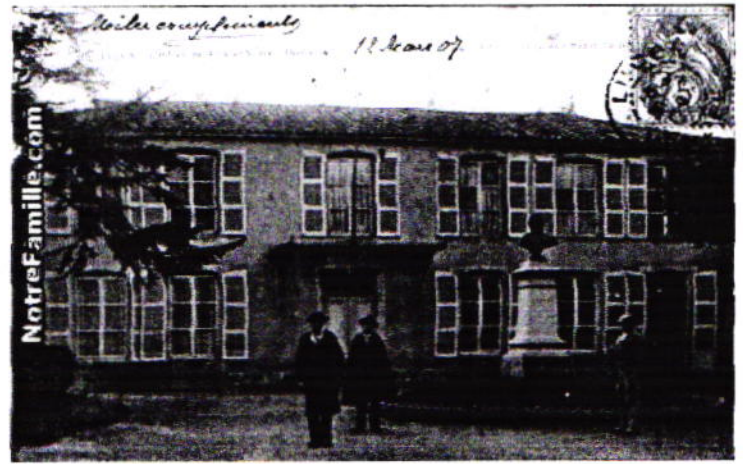


Nous, les **Rousseau**, nous connaissons bien *Monsieur* Baudry d'Asson !

Nous l'avons eu souvent à notre tête lors des précédents combats, de la Châtaigneraie, et autres . . .

Hôtel de ville de Luçon →

Devant cette vague déferlante des Bleus, quelques braves résistent cependant, ayant décidé de sacrifier leur vie pour leur idéal ainsi : *Monsieur* Herbault, qui commande une partie du Centre, abandonne son cheval et bravement se met à encourager les paysans qui résistent encore ; mais, à son tour il se trouve bientôt esseulé et la cavalerie républicaine finit par lui tomber dessus. Non loin, une quarantaine de poitevins des paroisses de Courlay et de Saint-Michel-Mont-Mercure, qui, sans chefs, se retirent en bon ordre, faisant d'eux-mêmes la manœuvre des troupes de ligne, se présentent avec une attitude de grande bravoure, à genoux la baïonnette face à la cavalerie qui les harcèle. Puis, encore, c'est la compagnie Suisse, qui se bat avec un courage sans précédent. Elle a une bonne raison : ses hommes n'oublient pas que se sont justement les troupes de Tuncq qui ont participé au massacre de leurs frères d'armes aux Tuileries [10 août 1792].



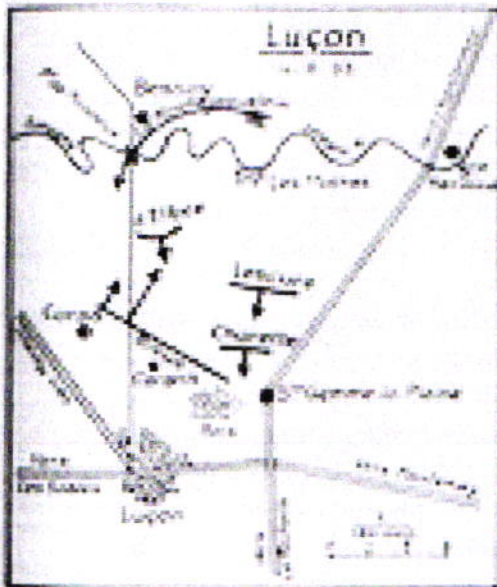
Triste constat de voir, sur un chemin de campagne gemmoise, les plus audacieux paysans soldats formant l'Armée du Centre, se faire sabrer dans le dos par les hussards de l'officier mayençais Alibert [ce chemin porte depuis le nom de « *chemin des Cavaliers* »] et, non loin encore, La Rochejaquelein, en voulant se porter sur une petite éminence afin d'observer les mouvements des soldats de Tuncq, voit son cheval atteint par un boulet de canon et se retrouve projeté à terre heureusement sans trop de mal tandis qu'autour de lui les paysans s'éparpillent en tous sens ; le sauve qui peut devient partout général par ceux que les balles républicaines n'ont pas atteint. Devant ce massacre inutile, Girard De Beaurepaire [Charles Eusèbe Gabriel Girard, chevalier, seigneur de Beaurepaire, paroisse située au-dessus des Herbiers] et quelques officiers accourent du lieu-dit « *la Chaume* » pour arrêter l'hémorragie humaine. Les troupes de D'Elbée sont, quant à elles, comme figées sur place dans le chemin des Moutiers à Sainte-Gemme par une canonnade ennemi de longue distance qui, heureusement, fait plus de bruit que de victimes.



Par ailleurs, dans les rangs, on s'inquiète du silence de l'artillerie royaliste commandée par *Monsieur* De Marigny. Pourquoi n'a-t-elle pas ouvert le feu ? Cette inaction provoque la colère des canonniers et de quelques officiers comme *Messieurs* Poirier De Beauvais et le chevalier De Perreau. Mais il faut constater, en réalité, que cette artillerie est mal disposée dans les vallonnements de « *La Chaume* » et ainsi que le constate Poirier De Beauvais : « *les troupes en débandade couvraient les pièces de telle manière qu'il n'était pas possible de s'en servir* » sans accentuer le massacre. Mais, on en veut à Marigny, comme Louis Humeau, de la Tessouale, qui précise que les seuls ordres de Marigny envers ses artilleurs furent : « *Canonniers, éteignez vos mèches, retournez vos pièces, et reprenons le chemin du Bocage* », tandis qu'un autre combattant ne cache pas la vérité toute crue : « *qu'on alla jusqu'à tirer sur Marigny* », tir vengeur, par contre, sur deux soldats de la compagnie allemande qui essayèrent en plein dos la décharge de leurs frères d'armes.

← Bataille de Luçon

C'est la débandade totale. Apercevant la déroute, lâchement tout de même, le Prince de Talmont et sa cavalerie, tentés par la proximité de la rivière qu'ils ont à dos, font demi-tour en silence et franchissent les premiers le pont de Mainclaye. Pourtant, une simple charge de ses cavaliers, en direction du « *Grand Champ* » et de « *Cargois* » aurait pu obliger l'artillerie volante républicaine à abandonner ses positions meurtrières, et permettre à de nombreux





paysans de regagner une rive salvatrice. Bientôt, Stofflet et ses divisions, cantonnés non loin de « Passy » ne tardent pas à imiter leurs compagnons. Ainsi, comme le pensent certains, par cette réaction très surprenante l'aile droite de la « Grande Armée Catholique et Royale » ne participe, volontairement ou involontairement, aucunement à la bataille et s'échappe déjà un mot : « Trahison ». Au Centre, les canonniers de Marigny, quant à eux, prennent également la fuite et avec tant de précipitations qu'ils laissent sur place le gros de leur artillerie. Les rouliers charger d'acheminer les caissons de munitions mettent eux aussi leurs chevaux au galop, direction le pont de Mainclaye, seul passage important sur la rivière Smagne.

← Gentilhomme de la cavalerie noble

Le désarroi de ceux qui n'ont même pas aperçu l'ennemi est très grand. Comme pour nous, les frères **Rousseau**, qui après avoir laissé nos familles et avoir parcouru de nombreuses lieues à pied, nous devons maintenant rebrousser chemin sans avoir pu même combattre ni montrer

notre détermination face à l'ennemi « ces soldats patriotes ». Le mot de « Trahison » se lit sur toutes nos lèvres et nous nous replions en courant les larmes aux yeux murmurant entre nos dents « nous n'avons perdu qu'une bataille, nous n'avons pas encore perdu la guerre, celle faite pour notre cause : « notre Dieu, notre religion et notre Roi ».

Gentilhomme de l'Infanterie noble →

Dans le camp adverse, la réaction est tout autre. Maintenant que l'issue du combat ne laisse planer aucun doute, les soldats de la République, exaltés par leur action victorieuse, veulent faire de cette bataille un combat définitif. Les fantassins accourent au pas de charge, baïonnettes en avant afin de débayer la « forêt de Sainte-Gemme » devenue, pour les soldats de Lescure et de Charette, une véritable souricière. Ces derniers, ne se voyant pas appuyés par le gros de « l'Armée Catholique et Royale », y soutiennent un combat de tirailleurs sans pouvoir avancer, s'efforçant néanmoins de garder le terrain conquis depuis plus de deux heures. Ils ne comprennent pas qu'avec des forces moins nombreuses, ils sont devenus victorieux de l'aile gauche républicaine, alors que le centre et l'aile gauche de la Grande Armée, bien plus fort en nombre et en puissance de feu, s'enfuient sans presque combattre. Là aussi, fuse le mot : « Trahison ».

Lescure, qui occupe maintenant la partie Nord-Ouest de la forêt gemmoise, s'aperçoit le premier de l'isolement presque complet dont lui et ses hommes vont être bientôt victimes. Il s'empresse d'avertir Charette, maître du Sud-Est de la forêt, de la menace grandissante qui pèse sur eux. D'ailleurs, la troupe maraîchine de ce dernier commence à abandonner la « Vallée Raud » où de nouvelles pièces de canon républicaines, amenées du « Mureau » viennent lui causer de lourdes pertes. De plus, sa troupe se voit tirillée sur son flanc gauche, par deux compagnies de chasseurs et deux bataillons, arrivés du camp des « Quatre chemins de Sainte-Gemme » qui, sous les ordres de Canier ont pris position au « tènement des Chèvres ». Les cibles de ces troupes fraîches sont souvent atteintes dont, Jean Moreau, l'éclaireur improvisé, métayer du hameau d'Encrevé, qui les conduit depuis le début des opérations. Le plan de bataille commun conçu par les officiers royalistes a échoué et Charette sait que son plan secret vient également d'échouer car, en effet, rien n'est apparu du côté de Luçon, distant à moins d'une demi lieue. Les renforts rameutés par Le Moëlle n'arrivent pas.

← Soldats Républicains

Que s'est-il donc passé se demande Charette ? Ses courriers, qui étaient accompagnés de Le Moëlle [officier d'un corps d'élite dans la cavalerie de Charette], ont chevauché par tous les chemins creux de la Basse Vendée, compris entre l'Yon et le Graon. Ils avaient réussi par un simple billet de convocation signé de Charette à rassembler plus de 800 combattants plus ou moins oubliés [qui ont été les vainqueurs de la garnison de la





Roche-sur-Yon au début du conflit, en mars p.339 mais qui ont subi par la suite les sanglants revers des combats des Sables et de la 1ère et 2ème bataille de Luçon].

← Soldats Vendéens

Ces gars de la *Basse Vendée*, trouvent-ils en le secours demandé par le chef maraîchin Charette, le moyen de venger leur évincement par les autres corps royalistes. Et si le plan secret de Charette pouvait réussir, ils seraient fiers de montrer aux autres chefs de la Grande Armée, que leur participation serait loin d'être négative, voire plutôt déterminante.

Les ordres de Charette étaient de « *prendre d'assaut le pont de la Claye* » [situé à 7 km à l'ouest sur la rivière du Lay, le pont de la Claye permet de relier Luçon aux Sables d'Olonne], qui est le point militaire « *le plus stratégique de la Basse Vendée* », puis de « *s'emparer du poste de la Claye* », situé sur la rive gauche du Lay, puis enfin de « *pénétrer dans la ville de Luçon par l'Ouest* », côté qui doit être dégarni de troupes en ce jour et encore de « *prendre à revers par une manœuvre de diversion les soldats républicains cantonnés au Nord de la ville* », tels sont les objectifs visionnés par Charette.

Cette troupe de 800 hommes environ était bien présente à l'appel de Charette en ce « *mercredi du 14 août* » et, avait attendue, elle aussi, dès les lueurs de l'aube l'ordre d'attaquer. Comme ailleurs, avant d'engager l'action qui s'annonçait décisive, les prêtres réfractaires Moreau, de la paroisse de Saint-Nicolas de la Chaize-le-Vicomte, et Chabot, de celle d'Aubigny, donnèrent leur bénédiction aux « *soldats de la Religion* », en appelant le châtement céleste à l'encontre de leur adversaire.

chemin creux de campagne →

Il est déjà 7 heures. Il ne faut pas perdre de temps. Chaque minute est précieuse et pourrait être déterminante. Les paysans-soldats se divisent en deux groupes d'égale quantité d'hommes, appliquant en cela les consignes du commandant en chef de l'opération : Saint-Pal, qui détient les ordres suivants de Charette : pendant qu'un groupe tentera de s'emparer du pont de la Claye, l'autre groupe attaquera le poste de la Claye, celui-là même, qui avait été la cause essentielle de la première défaite essuyée, le vendredi 28 juin, par les troupes royalistes devant Luçon. Le groupe dont l'objectif est la prise du pont s'avance alors, ce matin-là, sur la route des Sables à Luçon, qui n'est autre qu'un ancien « *bot* » [levée de terre formant une sorte de digue]. Ce passage surélevé est peu large et ne permet pas aux hommes de se déployer totalement. La mission à remplir sera peut-être plus difficile à exécuter qu'on ne le pense au premier abord ; surtout que l'effet de surprise n'est plus à envisager vis à vis du camp adverse.



La garnison républicaine stationnée à la Claye a déjà été avertie, les jours précédents, que des rassemblements s'étaient effectués en grand nombre au delà du Lay. Aussi, les officiers de ce poste avaient-ils déjà pris des mesures adéquates pour parer à toute attaque. Des renforts en hommes, et en munitions, étaient déjà arrivés et même l'Hôpital militaire établi à Curzon avait été évacué sur Luçon. Aussi, dès que les premières lignes des combattants catholico-royalistes arrivent à portée de fusil des soldats républicains, elles sont immédiatement cueillies par un feu nourri et meurtrier. Courant à découvert sur cette route, les paysans sont une cible facile pour les tireurs d'élite, de la 6ème compagnie du réputé bataillon « *Le Vengeur* », postés à proximité du pont. Mais l'ardeur de ces combattants qui s'élancent à nouveau vers le pont comme les vagues de l'océan ne font point reculer pour autant les volontaires bas-poitevins.



← canon renversé

Derrière la ligne à franchir, deux canons qu'on a dissimulé jusque

là sont brusquement dévoilés.

Les fûts pointés ouest en direction de la route, crachent bientôt leurs salves meurtrières qui viennent faire de véritables trouées parmi les rangs royalistes. Stoppés nets dans leur élan les assiégeants s'écroulent par grappes, s'entassent, encombrant de leurs corps un passage qui se rétrécit d'autant. Les « trois pierrières » [engins à boulets de pierre] que Saint-Pal a fait placer sur les berges du « Petit Lay » [autre rivière] apparaissent bien impuissantes face au feu nourri de l'ennemi.

← St-Michel-en-l'Herm

Devant un tel déséquilibre, les capitaines de paroisse, en accord avec Saint-Pal, donnent à leurs hommes l'ordre de se replier. Retranchés dans le village du Port-la-Claye les combattants, sous le coup du désespoir, ne peuvent s'empêcher de se remémorer leurs défaites précédentes [vendredi 28 juin et mardi 30 juillet]. Toutefois, les troupes ne veulent pas rester sur cet échec, car les hommes savent que Charette ne doit pas les attendre en vain devant Luçon. L'accusation de leur défaite serait cette [3ème] fois sans retour. Moral et forces retrouvés par les harangues de Le Moëlle, l'envoyé de Charette, et des prêtres accompagnateurs, les paysans décident de tenter un nouvel assaut. Cette fois, l'on ne s'élanche pas à corps exposé. Une faible partie seulement des

troupes royalistes s'engage en file indienne sur les berges latérales de la route, pendant que la majeure partie de la troupe franchit, à l'aide de barques ou sur des arbres couchés, le cours de la rivière du « Petit Lay ». Ils arrivent ainsi par le marais, sans être touchés, en vue de la rive gauche du Lay. Mais hélas, une nouvelle fois, les troupes adverses ont devancé le subterfuge. Les deux canons meurtriers sont toujours en évidence en arrière du pont, mais le commandant Villeneuve a placé, judicieusement, derrière un « contrebote » qui se trouve sur la rive gauche du Lay, la majeure partie de ses soldats. Ainsi à l'abri, en position du tireur couché, les détachements des gardes nationaux des communes de Saint-Michel-en-l'Herm aux ordres de Aulin, ceux de Saint-Denis-du-Payré aux ordres de Jean Ravon, ceux de Curzon aux ordres de Pierre Fumoleau, ceux de Grues aux ordres de Chantreau, ceux de l'Aiguillon aux ordres de Charles Gendreau, font mouche à tous les coups. Quoique supérieurs en nombre les paysans doivent à nouveau se rendre à l'évidence implacable : la lutte est inégale. Car, poudre et munitions en abondance mettent bien vite à la raison les vendéens de cette région, armés en majorité seulement de fourches et de piques. Devant ce nouveau massacre, les premières

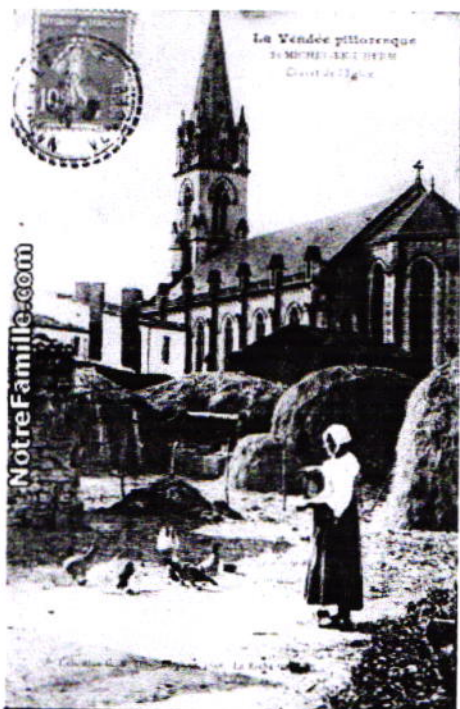
lignes reculent, puis les secondes et bientôt les suivantes se laissent entraîner dans ce mouvement rétrograde.

← Insigne Vendéen

Désirant assoir définitivement sa victoire, le commandant de poste, le républicain Villeneuve fait surgir de la route de La Claye la cavalerie de la garde nationale de Marans. À la tête de leurs détachements, le commandant Jusbert et le sous-lieutenant Gaucher mettent rapidement en fuite les paysans-soldats positionnés sur la route des Sables. Pendant ce temps, l'autre groupe, les troupes parties à l'assaut du poste avancé de La Claye, n'ont pas plus de réussite dans leur entreprise. Après avoir franchi les marais de Saint-Gré et de La Claye, les combattants royalistes tombent également devant un véritable mur de feu.

← Soldats Vendéens

Postés dans le manoir de l'émigré, le cy-devant noble De Maynard, les guetteurs de la garde nationale de La Claye n'ont pas manqué d'apercevoir de leur perchoir, l'avancée de la colonne ennemie à l'horizon. Ainsi, constamment renseignées sur les positions royalistes les troupes républicaines abandonnent provisoirement leur campement, situé dans la vaste prairie attenante à l'église de La Claye. Les 35 hommes de la garde nationale de La Bretonnière aux ordres du commandant Pierre Guerri se portent aussitôt vers l'Est du village, afin d'en défendre l'entrée. Les détachements de





Lairoux et de Triaize ont pour mission, eux, p.341 de contenir les assauts éventuels venant de l'Ouest. Quant au gros de la troupe, composée de 150 hommes d'infanterie de la 6ème compagnie du Bataillon « *le Vengeur* » et des volontaires de Marans, elle forme le Centre où doivent venir s'échouer les vagues d'assaut royalistes.

← Luçon

Mais ici, comme au pont, les cartouches abondantes atteignent de plein fouet les assiégeants qui manœuvrent seuls en terrain découvert.

Enregistrant d'énormes pertes dans leurs rangs, les troupes royalistes réussissent néanmoins à atteindre le pied de l'église de La Claye ainsi que l'atteste Louis Bouchereau : « *J'ai oui dire qu'ils avaient été jusqu'à la chapelle près le Bourg* ». Les soldats de l'Armée bas-poitevine ne purent cependant aller au-delà de ce lieu, touchés par les balles des gardiens de la République. Et, c'est avec une profonde amertume au cœur et les chairs meurtries que les combattants catholiques regagnent la rive droite du Lay, où d'autres frères d'armes les attendent, abattus eux aussi par leur échec du pont. Il est aux environs de 10 heures 1/2 lorsque l'ordre de dispersion générale est donné. Chacun rentre ou du moins essaye de regagner, sain et sauf, sa paroisse, car la patrouille républicaine stationnée à Saint-Cyr-en-Talmondais et les éclaireurs de celle des Moutiers-les-Maufaits, alertés par le bruit de la canonnade et de la fusillade arrivent sur leurs arrières leur barrant la route du Salut.

St-Hermine : pont sur la Smagne →

C'est sur ce retour, que Pierre Guilloteau de la paroisse de Curzon et Jacques Poulailleau de celle de Saint-Vincent-de-Graon trouvent la mort. De son côté, le commandant Villeneuve est fier de ses troupes, félicitant chaleureusement les volontaires des paroisses du marais du Sud-Vendée qui, au péril de leur vie, « *ont bien combattu les traîtres* ».

Bien que n'ayant pas encore eut connaissance de l'issue de ce combat matinal, Charette ne tarde pas à comprendre, au fil des minutes qui s'égrènent [il est 11 heures 1/2], que les renforts tant espérés de Le Moëlle, et de ses troupes, ne viendront pas. Et, pourtant, positionnés pendant près de deux heures et demi à une demie lieue de Luçon, lui et ses paysans-soldats attendent encore en vain les secours. Car, s'élaner seuls sur Luçon serait un véritable suicide, qu'il a l'intelligence de ne pas commettre. Lui, qui courageusement avait pu maintenir les siens victorieux jusque là, doit se replier à son tour. Au moment d'atteindre le chemin des Moutiers, au Sud d'*Encrevé*, sa troupe est chargée par les hussards et les gendarmes de Tuncq, qui arrivent en vainqueurs depuis le « *Mureau* ». Mais, cette fois, ces derniers sont reçus par une fusillade à bout portant et des soldats républicains s'effondrent dont un jeune homme républicain, de 23 ans, François De La Douespe, de Mouchamps, le fils de l'Administrateur Républicain du Département de la Vendée et le Brigadier Collon, 50 ans, de la gendarmerie de Pouzauges. Les cavaliers républicains repoussés se dispersent aussitôt et se regroupent derrière les nombreuses haies de cette plaine. Surpris, ils n'ont pas à combattre les mêmes paysans que ceux qu'ils ont vaincu d'une manière presque facile peu de temps avant. Profitant de ce petit moment de répit, nombre de soldats de l'Armée du Centre commandée par Royrand, et quelques angevins de Lescure, viennent dans leur fuite éperdue se joindre à cette troupe providentielle.

Brancard de piques →

À l'avant de cette « *arrière-garde* », l'un des lieutenants de Charette, *Monsieur* de Couëtus, remarque qu'un drapeau blanc se dresse encore au milieu des agonisants. Il s'approche. C'est un vieux paysan qui le porte. Il a été haché de coups de sabre et attend la mort. Ceux qui viennent à son secours le découvrent accroupi sur un des nombreux talus dont la plaine est parsemée. Ce brave tient comme son plus précieux trésor le drapeau de sa paroisse serré le long de son corps. Le tissu en est tout imprégné de son sang. Placé sur un brancard de piques, il se voit enlevé agonisant du champ de bataille avec l'étendard qu'il a soigneusement étreint.



Mais, il faut presser le pas, et ne plus s'arrêter, car les batteries volantes républicaines viennent désormais canonner sur le flanc gauche cette dernière troupe. Charette va perdre, ainsi, du hameau de l'Encrevé à celui des « Trois Fontaines », sur une distance d'une 1/2 lieue, plus de 800 hommes figurant parmi sa troupe d'élite : Etienne Coutant de la paroisse de Saint-Sulpice-le-Verdon, Luc Biron, Pierre Simoneau, 51 ans, Jean Chagneau, 17 ans, etc. tous de Rocheservière, Pierre Bossis, 33 ans, Pierre Bossis, 32 ans, Jean Bossis, 24 ans, Pierre Moinard, 26 ans, etc. tous de la paroisse de Légé, Jean Payrodeau de la paroisse de Saint-Christophe-du-Ligneron, etc. . . . trouveront la mort dans ce secteur délimité [appelé par la suite le « *Champ de la Mort* »].

Ce chemin de Sainte-Gemme aux Moutiers, qu'emprunte, pour un jour, cette foule de fuyards, est le seul qui conduit au pont de Mainclaye. Il est étroit et s'enfonce entre les doux vallonnements d'une section de plaine appelée « *la Chaume* ».

Luçon →

Arrivés au lieu-dit les « *Trois Fontaines* », les premiers paysans, fatigués par une course effrénée qu'ils viennent d'accomplir sous la chaleur torride de midi, dans la poussière et sous la mitraille, sont maintenant dévorés par la soif.

Tout heureux de trouver une source abondante, ils s'amoncèlent autour de l'eau bienfaisante reprenant souffle et forces. Mais, étant donné l'encaissement de l'endroit, ils barrent bientôt le passage au flot sans cesse grandissant de l'Armée en débandade. Bloquées au milieu de cette marée humaine, les quelques pièces d'artillerie qui ont échappé au naufrage ne peuvent se frayer le passage nécessaire et, ainsi que le remarque Monsieur Amédée de Béjarry, qui tristement voit alors se battre entre eux les gens d'une même armée : « *Il fallut employer la force pour rétablir l'ordre* ». Subséquemment, ces hommes qui ont fait tant de sacrifices et endurés tant d'efforts ensemble sous les mêmes bannières ne se reconnaissent plus, à tel point que plusieurs s'entretuent dans cette mêlée indescriptible que provoque la fuite vers le salut. Sous l'action d'officiers dévoués, la source des « *Trois Fontaines* », est finalement dégagée. On l'entoura d'hommes solides, avec l'ordre de croiser la baïonnette contre tout individu qui voudrait boire. Un officier eut même l'idée de dire que la fontaine avait été empoisonnée par les républicains. La peur du poison fit plus que la consigne et la foule des paysans-soldats peut enfin s'écouler plus facilement et se diriger en direction de Mainclaye en s'engageant dans « *le chemin du Gordinal* ».



Mais, cinq mille morts jonchaient déjà cette plaine ou gisaient dans ce ravin des « *Trois Fontaines* » [où ils furent ensevelis les jours suivants].

← « *le chemin creux* »

Mais là aussi, l'exiguïté du lieu de passage, que les gens du pays connaissent bien pourtant, a entraîné de fâcheuses conséquences pour cette armée en déroute débridée et que aucun chef ne peut contrôler pas plus d'ailleurs que Monsieur Poirier De Beauvais, présent, qui constate : « *On s'aperçut que les deux derniers canons ne pouvaient se sortir de ce chemin encaissé ; les essieux étaient trop longs. Nous nous arrêtâmes tous, tant que nous étions, pour protéger à nouveau les rouliers et les canonniers pendant qu'ils dégageaient leurs pièces. Nous étions environ vingt officiers, dont beaucoup avaient des mousquetons et quelques simples cavaliers armés de même. On mit pied à terre et, couverts par les haies à droite et à gauche, nous défendîmes le passage par notre feu pendant plus d'une demi-heure ; La Rochejaquelein et D'Elbée étaient eux aussi présents en ce lieu. Le premier vint me rejoindre auprès des canonniers, les engageant à presser l'ouvrage ; il fut même jusqu'à mettre l'épaule comme les autres pour faciliter la sortie de l'essieu, ce qui me rendit honteux de ne pas l'avoir fait avant lui* ».

Républicains →

Finalement le passage fut dégagé mais il y eu encore des victimes en nombre dont : Jean L'Huillier, 27 ans, de la paroisse de Désertines, Pierre Bourdeau, 30 ans, de Naintré et beaucoup d'autres . .



Pendant ce temps, le nombre des soldats, « *gardiens de la République* », arrivant de « *Cargois* », du « *Grand Champ* » et de « *la Chaume* », grossit sans cesse, prenant position sur la hauteur où se trouve la métairie des « *Trois Fontaines* ».

← Chapelle de Corpe

D'Elbée, ayant abandonné sa position, et se dirigeant vers Mainclaye, envoie Monsieur De Marsanges [Léonard de Marsanges, né le 12 mars 1766 à Bellac en Limousin] avertir les derniers résistants de se replier. À contre cœur, mais ployant sous les charges de plus en plus meurtrières des gendarmes de la brigade de l'Allier et du Bataillon de Parthenay, Poirier De Beauvais, La Rochejaquelein et les derniers défenseurs de l'Armée Vendéenne se retirent du champ de bataille. Beaucoup ne peuvent pas suivre cette course folle. Les uns tombent frappés à mort dans le dos ; d'autres au comble de l'épuisement se font arrêter, pris comme Justin Brosset, de la paroisse de Saint-Malo-du-Bois « *sur le chemin par un cavalier de la Garde Nationale de Corpe* [

ou Corps], nommé *Henri Arceau* » tandis que, Pierre Inxe, un tisserand de 21 ans, bêtement « *se fait prendre dans un fossé par un ecclésiastique constitutionnel, le citoyen Le Gueult, desservant de la paroisse de Corps* » [Jean Baptiste Legueult, né en novembre 1753 ; il fut d'abord vicaire à La Caillère, puis curé de La Ferrière, où il prêta serment à la Constitution Civile du Clergé]. Et, cependant que, Jean Joseph Schneitre, un ébéniste parisien, âgé de 36 ans, préfère se constituer prisonnier : « *Je suivais vers la queue de l'Armée, et me cachai avant le combat. Voyant passer deux hussards, je les appelai en leur criant. À moi, À moi. Ils me virent et je me rendis à eux* ».

Le pont de Mainclaye, synonyme de vie pour les rescapés du champ de bataille, déjà insuffisant à l'aller pour faire passer une si grande quantité d'hommes se révèle cette fois une véritable barrière. Le désordre est affreux. Et, encore, l'aile gauche de l'Armée Républicaine, stationnée aux abords de Corps, n'a pas portée plus loin dans sa poursuite en s'emparant du pont de Mainclaye, coupant alors totalement une possible retraite aux fantassins insurgés ennemis ; ce qui aurait incontestablement augmenté le bilan humain.

Ste-Hermine : pont de Richambeau sur la Smagne →

Mais, c'est tout de même une véritable pagaille.

Couronnant le tout, une pièce de canon et deux caissons ont, là aussi, dans la précipitation de la fuite, versés sur le tablier du pont. Ils sont restés là, en travers, obstruant le passage déjà trop petit. Malgré cet obstacle, les paysans s'y précipitent, s'y bousculent, s'y renversent, s'y piétinent. Ceux qui ne peuvent s'échapper par cette voie, affolés, se jettent à l'eau, comme Jacques Beaumard de la paroisse du Voide : « *J'ai traversé la rivière attaché à la queue d'un cheval, au milieu d'infortunés qui criaient : À mê, mes amis, À mê, je me né* » ! (à moi, je me noie).

Et, encore, Pierre Devaud, capitaine d'une paroisse angevine, tente lui aussi de traverser : « *Je suis porté jusque au milieu du pont et la foule (sic) était si forte que le monde se abattue, mais j'ai tachez de de m'approcher du garde foux et j'ai regardés au bas pour voir si leau était grande, j'ai vue aitre aux bords et j'ai*

sauté du haut du pont au bas, j'ai laissé mon fusils sur le pont et au bas j'ai prie un autre fugizt de munision dont j'ai pasés la rivière dans leau jusque à la sainture ». D'autres, encore, essayent aussi d'atteindre la rive de la liberté, comme René Gauthier et ses gars de Treize-Septiers qui : « *prennent leur fusil d'une main, et le tenant au-dessus de leur tête, traversent la rivière où ils ont de l'eau jusqu'aux épaules* » tandis, qu'assez proche, des ponts naturels de cadavres amoncelés ou de mourants barraient la rivière et que des rescapés marchaient dessus ; alors que, plus loin encore, Louis Brard, Louis Humeau et d'autres gars remontent, en amont du pont, vers Gendray, afin de trouver un gué. Ils réussissent avec quelques autres à franchir la Smagne [rivière qui passe à Dissais et à Saint-Hermine], déjà péniblement franchie à l'aller, malgré les prouesses des chefs des troupes Maraîchines et Poitevines, sur un barrage de branches d'arbres.



Mais, si tous ceux-ci ont la chance de pouvoir regagner la rive, nombreux sont les soldats de la Grande Armée qui périrent dans cette modeste rivière. Tandis, que les uns sont tués par les balles des gendarmes de Tuncq, les autres, heurtés et blessés par les divers attelages de caissons, n'ont plus assez de forces pour faire les mouvements libérateurs. L'hydrocution et les trous d'eau font de nombreuses victimes parmi les paysans à bout de souffle, qui n'ont plus de réflexe nécessaire pour reconnaître les passages adéquats à une traversée sans risque. Dès que le nombre des soldats de la Grande Armée devient plus fluide, certains officiers dont Poirier De Beauvais, remarque que : « *D'Elbée était là dans la foule, mais trop éloigné du pont pour se faire entendre, et me faisant signe d'agir . . . À peine plusieurs eurent-ils passé que le reste suivit sans difficulté* » et, qui, pour les autres prennent enfin l'initiative de faire jeter en bas de la culée du pont la pièce de canon renversée qui avait tant encombré le passage des paysans affolés. On a du mal à imaginer l'ampleur de cette boucherie humaine.

Moutiers-les-Mauxfaits →

La Smagne était devenue en moins d'une demi-heure un gigantesque tombeau : « *des ponts naturels de cadavres et d'agonisants s'édifiaient, barrant le cours d'eau, et les compagnons des victimes-mêmes passaient pour fuir sur ces monceaux de chair qui faisaient temporairement office de pont* ». Ainsi, la paisible rivière de La Smagne s'est transformée, sous la seule action humaine, en un « *véritable réservoir de sang* ». Le nombre des hommes qui y restèrent à tout jamais est estimé à près de 1.500 hommes, ce qui est un chiffre effrayant.



Telle est la vision d'apocalypse qui s'offre aux yeux de la troupe de Charette [qui est l'avant dernier chef vendéen présent sur cette rive gauche] lorsqu'elle arrive à son tour du chemin de Gordinal. Charette, quant à lui, c'est sur son cheval, à la nage, à proximité du pont, qu'il traverse la rivière vendéenne et non en empruntant le viaduc. Aussitôt ce passage franchi, il essaye tant bien que mal de regrouper le reste de son élite qu'il déploie sur la rive droite. Par une vive fusillade, il contient quelque peu les cavaliers ennemis et l'artillerie volante qui



arrivent maintenant sur la route de Luçon aux Moutiers et qui criblent à nouveau les vendéens de leur mitraille. Monsieur De Béjarry, qui était présent à cette action, remarque : « *qu'il donna par le feu de ses meilleurs tireurs le temps à des milliers de fuyards égarés de traverser la rivière* ». Mais, il doit à nouveau plier face à des soldats dont les munitions ne sont pas comptées.

C'est alors que surgit La Rochejaquelein et quelques uns de ses poitevins, par le petit sentier qui vient de Gendray. Accompagné de Monsieur de Keller, et de ce qui reste de la maigre compagnie suisse, ils prennent à dos le détachement d'artilleurs républicains qui a pris position à proximité du pont. Il est 1 heure de l'après-midi, et la chaleur est si grande, comme le vit Pierre Devaud : « *que les hommes tombent ; ils s'en allaient en recullon (sic) 10 à 15 pas en arrière, et tombaient de l'échine morts* ».

← **Tireur à l'affût**

Monsieur Amédée de Béjarry, quant à lui, courut un grand danger. Ne pouvant arrêter ses hommes, il était venu se joindre à La Rochejaquelein. Il montait un cheval, pris quelques jours avant, sur une patrouille des hussards de l'armée de Tuncq. Cet animal, se trouvant en face de son régiment et reconnaissant ses sonneries, emporta en avant son cavalier, trop peu expérimenté pour le maintenir. Ils arrivèrent à la ligne ennemi, lorsqu'un projectile abat le cheval. Monsieur de Béjarry se dégagea et, c'est sous une grêle de balles, qu'il rejoint son fidèle serviteur nommé *Saint-Jean*, l'ancien valet de chambre de sa famille qui l'accompagne et, qui, voyant le danger, accourait, monté sur *Madame-Arnault*, une vieille jument poulinière du château familial de la Roche-Louerie.



Le maître saute en croupe derrière le valet et tous les deux sortent sains et saufs de ce mauvais pas. Aussitôt, ce passage du pont de Mainclaye franchi, un danger d'un autre ordre attendait Monsieur de Béjarry sur l'autre

bord de la rivière. Parvenu près d'une maison, dévoré par une soif ardente, il demande à boire.

p.345

Une femme lui présente une cruche : il y boit à longs traits et ne s'aperçoit qu'à la dernière gorgée, qu'on lui a donné de l'eau-de-vie. Dans une autre circonstance, il eût trouvé là une cause de mort ou tout au moins une ivresse qui l'eût livré au fer des républicains. Mais telle était la surexcitation du moment, qu'il n'en éprouva aucun effet fâcheux.

Comme les troupes de Tuncq [infanterie] n'ont pas poursuivi leur effort jusqu'à Mainclaye, quelques uns profitent de ce répit pour relever leurs compagnons blessés avant de continuer la retraite sur Bessay comme, l'angevin, Michel Antoine Coulon, qui « a une partie de la mâchoire inférieure emportée et quatre doigts de la main gauche brisés par un biscailen » [fusil utilisé au XVIII^e siècle, portant à trois cents pas]. Les hommes généreux qui s'attardent à porter les blessés sont peu nombreux. Éreintés par leur course folle, ils se fatiguent vite. Aussi, la plupart des combattants, qui ont eu la malchance d'être touchés par les derniers boulets de l'artillerie et autres balles, restent agonisants sur les talus et dans les fossés sans secours.

Cette portion, du chemin de retraite, comprise entre le pont de Mainclaye et Bessay, est parcouru par les hommes et les cavaliers à une vitesse effrénée [et porte depuis, en souvenir de cette horrible évacuation, le nom de « la côte du Grand galop »]. Des scènes hallucinantes mais ô combien altruistes s'y déroulent : « un maraîchin qui a été blessé d'un coup de feu dans les reins, et qui ne peut plus suivre ses compagnons, est tombé sur le chemin appelant inutilement tous ceux qui passaient, en proférant la supplication suprême de son pays : « Ayez pitié de moi, chers amis du Bon Dieu . . . ! ». Personne ne répondait à sa demande, et tous pressaient le pas. Quand Charette, à cheval, sabre pendant au poignet, les vêtements en désordre, couvert de boue, noir de poudre, vint à passer à côté du malheureux. Reconnaisant le Général, le blessé lui crie : « Mon général, sauvez-moi. Oui, mon ami, répondit Charette, il ne sera pas dit que j'ai abandonné l'un de mes soldats ». Il met pied à terre, place en croupe le vendéen qui l'étreint en pleurant, se l'attache avec son écharpe de commandement, et regagne sa colonne où les soldats touchés par ce geste brave, l'acclament ».

la Stèle du Pont de Mainclaye →

Alors, que les formations de tête de la Grande Armée ont regagné par la vallée de la Smagne, la paroisse de Saint-Hermant, et tentent de rallier Chantonnay, la troupe de Charette veut rejoindre le pays de Monts et de Retz. Elle traverse le Lay aux Moutiers [sur-Lay] et arrive à Bournezeau dans la soirée. Les hommes fatigués et démoralisés y prennent, l'espace d'un instant, un repos bien mérité. C'est là que Charette en profite pour faire soigner son protégé, « un canonnier de sa troupe », qui confie malgré sa grande faiblesse

: « que malgré la déroute, sa troupe a réussi à emmené les canons conquis sur les républicains ». Le blessé, qu'il a si étroitement serré contre lui depuis « la côte du Grand galop » et, dont les vêtements sont collés aux siens par le sang séché, est confié par le Général, à « la Dame Guignard » qui lui assure que tout sera fait pour sauver le combattant malheureux et qu'une cachette de sa chaumière permettra à cet infortuné d'échapper aux éventuelles recherches des « Bleus ».

← moule à balles et boulets

Cet acte d'héroïsme du Général maraîchin, fut très vite connu : René Trespe, un affranchisseur de Saint-Hilaire-le-Vouhis, se présenta peu de temps après [18 août] à la municipalité des Moutiers-sur-Lay, déclarant « avoir conversé avec le dit blessé » qui lui donna toutes les précisions de l'affaire.

C'est finalement dès l'aube, du 15 août, que tous les chefs royalistes, se retrouvent à Chantonnay pour l'heure des bilans. Comme d'habitude, on se compte par paroisse. Mais cette fois, les « capitaines de paroisse » n'ont pas l'entrain habituel. Et, pour cause, plus de 5.000 hommes manquent à l'appel. Les

survivants, abattus et fatigués, sont figés par cette sanglante défaite à propos de laquelle quelques chefs ne manquent d'exprimer leurs pensées dont Poirier De Beauvais : « Que cette bataille coûta plus, à elle seule, que tous les combats soutenus jusqu' alors » et, Boutillier de Saint-André, dit également que : « La défaite de



Vue à l'œil
et autres détails dans la suite.



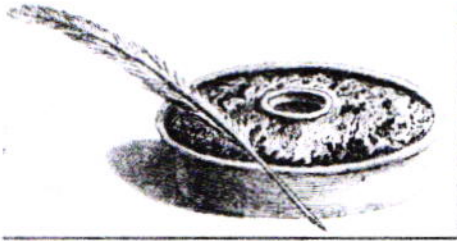
Luçon fut le terme de nos prospérités. . . p.346
 Elle laissa des traces ineffaçables dans nos rangs . . .
 . », tandis que La Rochejaquelein surenchère :
 « C'est l'affaire où il a péri le plus de soldats de
 toutes celles qui se sont données dans notre pays ».

← Chantonnay

Pour ceux, qui ont quitté leurs foyers, abandonné leur moisson, pour ces « *soldats en sabots* », c'est une grande désillusion, eux qui se voyaient bientôt victorieux partout, s'expriment :
 « *Vainqueurs de Luçon, nous avons ordre de nous*

porter sur Les Sables d'Olonne ».

Toutefois, le Conseil Supérieur Royalistes ne veut point sombrer dans le pessimisme qui entraînerait inmanquablement de fâcheuses répercussions sur le moral des soldats et, précise d'ailleurs dans son bulletin publié, peu après : « *que la perte en hommes est beaucoup moins considérable que le désordre de la retraite semblait l'annoncer* » [extrait du Bulletin des Amis de la Religion et de la Monarchie du 20 août 1793, Imprimerie royale du Conseil Supérieur]. Pourtant, très vite, la vérité se fait jour : les pertes humaines apparaissent dans les nombreuses paroisses de la Vendée Militaire, comme un véritable désastre [l'Armée vendéenne perdit dans cette fatale journée 3 à 4.000 hommes, dont le quart à peine périt en combattant ; les blessés furent massacrés].



De plus, mais fort heureusement, vu l'âpreté de l'engagement et la détermination des paysans-soldats, il y eut peu de prisonniers [86]. Un d'entre eux, arrêté ce jour même, est traduit devant un tribunal à Luçon dont, Caillaud, le secrétaire dresse le procès-verbal : « *Le quinze août mil sept cent quatre vingt treize, L'an 2ème de la République Française : a été conduit devant nous, Commissaire du Comité de Sûreté, de la ville de Luçon. En permanence à la maison commune, un homme fait prisonnier*

au combat livré au pont de la Claye, à l'interrogatoire, duquel, nous avons procédé ainsi que suit : Dire votre nom, âge, qualité et demeure. Réponse : Jacques Pontailleau, âgé de quarante ans, journalier demeurant à la Bergerie, paroisse de Saint-Vincent-sur-Graon. Dire : qui vous avoit conduit à l'attaque du pont de la Claye ? Réponse : Monsieur Saint-Pal [du Tablier] et Monsieur Dasson (Gabriel Baudry d'Asson, décédé d'ailleurs au cours de ce combat), Monsieur Joussemmière de Nieul [Nieul-le-Dolent], Monsieur de Lavoyerie de Nesmi [Nesmy]. Dire : Si vous avez attaquez vers le pont de la Claye avec beaucoup de canons ? Réponse : Saint-Pal avait fait conduire trois pierriers, mais nous n'avons pas pu avancer jusqu'au pont parce que les premiers furent repoussés et on nous fit reculer, je fus arrêté par les troupes des Moutiers-les-Maufaits. Lecture a été faite de l'interrogatoire et de ses réponses a dit icelles contenir vérité et a déclaré ne savoir signer de ce enquis. Bonneau Commissaire - Caillaud secrétaire » (sic).

Quant à la perte en armes, celles de l'artillerie, elle s'avère fort préjudiciables pour la suite du conflit : seize des vingt deux canons composant l'artillerie de la Grande Armée, ont été perdu en cette journée ; à savoir deux pièces de douze, quatre de huit, dix de quatre et six caissons de munitions sont tombés aux mains des Républicains. D'ailleurs, de plus, les troupes de Tuncq s'emparent lors de ce « *combat-retraite* » de plusieurs voitures de vivre et de trente sept bœufs gras.

14 août : 3ème bataille, défaite des vendéens devant **Luçon** →

Du côté républicain, on jubile. Dès la soirée du 14 août, l'Administration de Luçon s'empresse d'annoncer la victoire républicaine à sa consœur, celle des Sables d'Olonne :

« *Victoire ! l'ennemi est en pleine déroute : l'artillerie volante, l'infanterie de cavalerie, les représentants du peuple, les généraux, les soldats, tout le monde mérite des éloges* ».

Les représentants en mission, Goupilleau [de Fontenay] et Bourdon, écrivent à leur tour, de Saint-Hermant, au président de la Convention, le 14 au soir : « *Depuis quatre jours, Tuncq recevait des avis certains que les rebelles faisaient de grands*





22 - SAINTE HERMINE (Vendée) - La Grande Rue et le Parc sur la Smagne

rassemblements à Mortagne, Chantonay p.347 et ailleurs pour venir attaquer les troupes de la république campées dans les plaines du Luçon. Chalbos avait eu les mêmes avis et les avait transmis au général Tuncq qui avait pris toutes ses dispositions pour s'assurer du succès.

← **St-Hermant** : paroisse jumelle de St-Hermine
Enfin aujourd'hui les rebelles se sont avancés sur trois colonnes très nombreuses composées de plus de quarante mille hommes, tant en infanterie qu'en cavalerie. Les rebelles avaient réuni ce qu'ils appellent leurs armées d'Anjou, de Bretagne et de

Poitou. Le combat s'est engagé, et en moins d'une heure et demie la plaine a été couverte de morts, et l'ennemi a pris la fuite. Notre avant garde a déjà pris poste à une lieue et demie en avant de Saint-Hermant. Nous sommes décidés à les poursuivre et à ne pas leur donner le temps de se rallier. Si les autres divisions de l'armée profitent de ce moment pour nous seconder, nous espérons que la guerre de la Vendée sera bientôt terminée. Six mille républicains ont remporté cette victoire et nous sommes convaincus que les rebelles eussent-ils été cent mille hommes, n'en auraient pas moins été défaits, tant nos soldats ont montré de courage et d'intrépidité. Toute l'armée a fait son devoir, l'artillerie volante a fait des prodiges ».

Quant à Tuncq, nommé provisoirement général de division par les dits représentants en mission, il écrivait le soir même de la bataille au général Boulard : « Les Brigands nous ont attaqué aujourd'hui à midi et demie, au nombre de 40.000 hommes. L'ennemi a été complètement battu. Les représentants ont partagé tous les dangers et tous les succès ».

Dans le bulletin officiel républicain, il est fait mention des morts de cette bataille mais on ne parle que d'une perte de trente patriotes et seulement une centaine parmi les officiers et les soldats. Dans la ville de Luçon, la garnison républicaine, toute auréolée de sa victoire, est euphorique.

Tuncq reçut tous les honneurs pour cette étonnante victoire, de cette pourtant petite armée républicaine, mais commandée par un chef habile, contre 40.000 Vendéens, il faut l'admettre, sans cohésion, indisciplinés, mal armés de fourches, de faux, de quelques fusils, mais peu de cartouches, avec quelques pièces de canons, commandés par des chefs qui ne s'aimaient pas.

Toutes ces choses [la dissension entre les chefs royalistes] que le général républicain Tuncq apprit et savait ! Il le comprit et utilisa parfaitement cette faiblesse en lança ses hussards sur la masse confuse des Vendéens désorientés.

← **Sabre** [et son fourreau d'un officier vendéen retrouvé vers 1900 dans la Smagne près du pont de Mainclaye]

Mais, dès le lendemain donc de cette horrible bataille, le jeudi 15, fête de la Notre Dame (sic), les habitants de la contrée luçonnaise commencent à être incommodés par l'odeur des nombreux cadavres qui sous la chaleur torride sont déjà atteints par la décomposition. Devant l'atmosphère pestilentielle de plus en plus irrespirable, le maire de Luçon, Blaise Escalier Maigre, en accord avec les autorités militaires locales et quelques maires des paroisses où se déroulèrent les événements : le citoyen René Texier, le maire de « Gemme-la-Plaine », Pierre Vrignaud, le maire de Corps [Corpe], . . . décident de mobiliser leurs paysans patriotes au son de la caisse. Ces derniers doivent accomplir une bien triste besogne : ramasser les corps des victimes éparpillés çà et là sur l'immense champ de bataille.

← **tuerie**

Les affectations sont partagées : Paul et Joseph Moquet, Guilloteau, le bœuf, Coindet, Gabriel Baillargé, Didot, Papin, Duranceau, Louis Durand, Boutet, Rupin, Gaborit, Mathurin et René Bessière, Louis



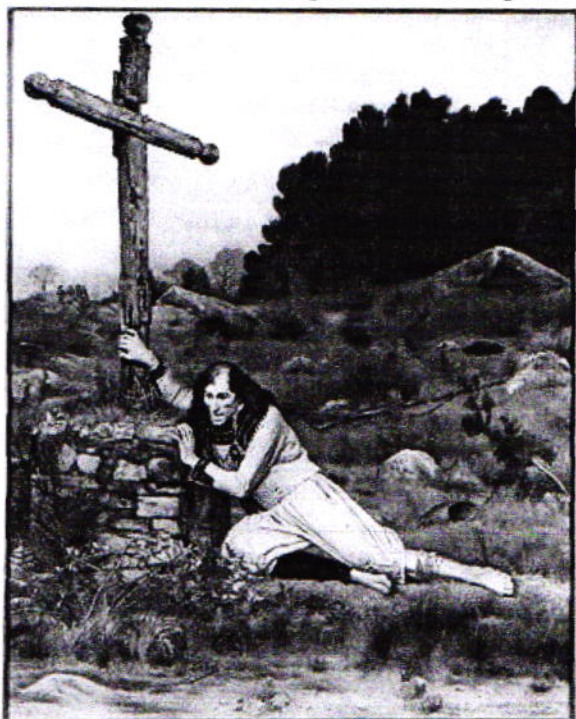
Mocquais, Bouhier, Jean Joly, Barbotin, Canqueteau l'aîné et Canqueteau le jeune, tous de Luçon, p.348 auront pour tâche de nettoyer le secteur du « Mureau », celui de la « Vallée des Brigands » et la partie Ouest de la « Forêt de Sainte-Gemme ». Une autre équipe avec : François Baradeau, Jean Olivier, Paul Meunier, Mathurin Pépin, Jacques et Alexis Roux, les Leger père et fils, Hilaire Gautron, Pierre Thiré, Pierre et Jean



Rupin, René Seguinot, Jean Peltier, René Chevalier, Pierre Roulet, Duranceau, Nicolas Clergeau, Louis Deniau, Louis Gourraud, François Cailleteau, Jean et François Bouet, Pierre Sacré, Groleau, François Guittot, Pierre Coetard, Jacques Delhumeau, Charles Patarin, François Rabateau, Jean Aubin, Jean Bouhier, Luquet et Léonard Croizet, tous de « Gemme-la-Plaine », s'occuperont des secteurs de la « Vallée de Raud », de la partie Est de la « Forêt de Sainte-Gemme », du « Champ des morts » (portion comprise entre Encrevé et les Trois Fontaines]).

← **Les Moutiers-sur-Lay**

Une autre équipe, formée de : Jean Guigné, Pierre Couard, Mathurin Achallé, Pierre et François Raveau, François Gougeais, Pierre Chomreau, Jean Renouard, Mathurin Lebeau, Pierre Bouron, Pierre Vrignaud, Pierre Guillet, Jacques Martin, Jean Boismereau, Mathurin Boutet, tous de la paroisse de Corps, assument le secteur des « Trois Fontaines » et surtout celui de Mainclaye, où la Smagne devra sous peu, ainsi qu'en est donné l'ordre, retrouver son cours habituel.



Afin d'éviter tout risque d'épidémie, qui entraînerait de fâcheuses conséquences pour la garnison de ce Sud-Vendée, la tâche doit être rapidement exécutée. Pendant que les charrettes et autres tombereaux se remplissent de cadavres, paysans et soldats creusent d'immenses tranchées dans la vallée du Gordinal [dépression naturelle incluse entre le chemin dit « du Gordinal » et la Smagne »].

← **Le martyr des Vendéens**

Cet endroit précis est choisi pour deux raisons essentielles : tout d'abord, la rapidité du travail à accomplir nécessite un lieu situé à proximité d'un grand nombre de morts afin d'éviter un transport long et pénible ; de plus, ce même lieu doit être un endroit éloigné des quatre agglomérations humaines : Bessay, Coprs [Corpe], Luçon, Gemme-la-Plaine. La deuxième raison réside, quant à elle, dans la nature même du sol. En effet, pour creuser rapidement des fosses et des tranchées larges et profondes, il faut nécessairement un site ayant une couche de terre adéquate. Possédant une couche de marne suffisante à l'enfouissement du nombre élevé des morts et, distante à peine de 500 mètres du pont de

Mainclaye, ce paisible vallon, avec ces modestes peupliers, et appelé la vallée du Gordinal, devient l'un des plus important [et méconnu] tombeau des vendéens, enterrés par des mains ennemies sans l'ultime miséricorde de leurs prêtres.

Dans un même temps, les rares blessés royalistes qui peuvent marcher sont immédiatement dirigés vers la prison de l'Évêché [de Luçon] tandis que ceux qui agonisent çà et là et, qui sont les plus nombreux, ils sont purement et simplement achevés sur place, par les « égorgeurs » républicains. Et, lorsque le ballet incessant des charrettes mortuaires cessa et, que les fosses furent remplies, on recouvrit les corps anonymes de ces paysans-soldats, entassés pêle-mêle, de la traditionnelle couche de chaux, avant de jeter dessus les dernières pelletées de cette terre, encore imprégnée de leur sang.

Officier royaliste en prison →





Très vite, du côté royaliste, on fait l'impasse sur cette horrible et évitable hécatombe [les trois batailles dites « de Luçon », du 28 juin, 30 juillet et 14 août, se solderont par un très lourd bilan humain : plus de 7500 morts], tandis que la défaite accentue les dissensions entre les chefs et, surtout, témoigne de l'incapacité des Vendéens à sortir du pré carré pour exporter leur insurrection. Pourtant, les chefs réunis pour peu de temps à Chantonay essayent tout d'abord de trouver une explication militaire à cette sanglante défaite.

← **Belleville-sur-Vie** quartier général de Charette
 Cette première délibération, quoique superficielle, se trouve néanmoins reprise par le Conseil Supérieur Royaliste, qui

veut empêcher absolument toute scission dans les rangs et rapporte : « Depuis longtemps, nos généraux avaient formé le projet d'attaquer l'armée républicaine campée près de Luçon ; ils s'y portèrent le mercredi 14 avec des forces considérables. L'attaque se fit sur trois colonnes : l'aile gauche aux ordres de MM. Charette (qui a rejoint depuis son quartier général), Lescure, etc. , rencontra la première l'ennemi, et le débusqua de son poste, se saisit de trois canons avec une vivacité sans exemple. Déjà des cris de victoire se faisaient entendre, quand des malveillants répandus dans l'Armée se débandèrent et s'enfuirent à toutes jambes. Ils entraînent après eux le centre et la droite. La gauche se vit forcer d'abandonner ses avantages et de battre en retraite, ce qu'elle fit avec autant de bravoure que d'intelligence. On ne peut trop le répéter l'extrême facilité avec laquelle on admet parmi nous des êtres suspects auxquels on ne devrait se confier qu'après de longues épreuves. C'est la première cause de ces échecs momentanés. Nous venons encore dans faire la triste expérience à Luçon. Espérons que ces malheurs faciles à réparer apprendront aux habitants du pays conquis à discerner leurs vrais et leurs plus dangereux ennemis et à ne pas user à leur égard d'une fausse modération ».



← **Amédée de Béjarry**

Le Conseil n'est pas le seul à avoir cette pensée. Amédée de Béjarry précise : « qu'il s'agit de 100 à 150 déserteurs républicains que Royrand avait eu l'imprudence d'admettre dans ses rangs et qui passèrent sans coup férir à l'ennemi ». Bien qu'il doit se rendre à l'évidence : qu'est-ce que le mouvement de 150 hommes, traîtres, par rapport à celui des 20.000 paysans-soldats, recrutés par Royrand, qui formaient le Centre de l'Armée royaliste. Ce n'est qu'un faux prétexte. Cette malveillance, imputée à ces félons, a certes pu contribuer l'espace de quelques minutes, tout au plus, à créer un début de repli panique, mais ne saurait totalement expliquer le désastre vendéen que rien jusqu'ici ne laissait prévoir. En tous cas,

comme il fallait s'y attendre, les généraux de la Grande Armée ne tardent pas à se rejeter mutuellement les responsabilités de la défaite, chacun s'efforçant de se déculpabiliser en accusant l'autre par des réparties non justifiées : « Lescure est très blâmé par le généralissime D'Elbée pour avoir fait adopter un plan de bataille qui ne convenait pas à des gens incapables de l'exécuter ». De son côté, Lescure reproche à D'Elbée de n'avoir rien fait ou plutôt d'avoir agi de telle sorte que son plan ne réussisse pas, mais surtout de s'être montré au-dessous de son rôle, car l'aile droite, sous prétexte de l'absence d'ordres de sa part, resta inerte, quand elle aurait pu agir ; elle tira à peine quelques coups de fusil : « Une fois mon plan adopté par le Conseil, ce n'était plus le mien, c'était le vôtre. Si vous m'eussiez imposé l'office de général en chef, j'eusse tâché de m'en acquitter ; vous m'avez chargé de commander l'aile gauche avec M. de Charette : nous avons battu l'ennemi ; ainsi, quant à nous, nous avons fait notre devoir », se défend d'Elbée.

Prince de Talmont →

Charette est accusé d'avoir montré trop de précipitation dans son mouvement et d'avoir voulu prendre Luçon à lui tout seul. Mais, pour ce dernier, l'unique cause de ce désastre réside dans la jalousie des autres chefs envers ses triomphales personnels. Royrand se voit accusé par Charette d'avoir engagé avec imprudence ses troupes mais Royrand reproche à Lescure de n'avoir pas été secondé par les soldats venus du cantonnement de Moncoutant qui lâchèrent pied dès le commencement de l'action. Marigny, le commandant de l'Artillerie, doit, quant à lui, expliquer le Pourquoi de son non soutien logistique. La





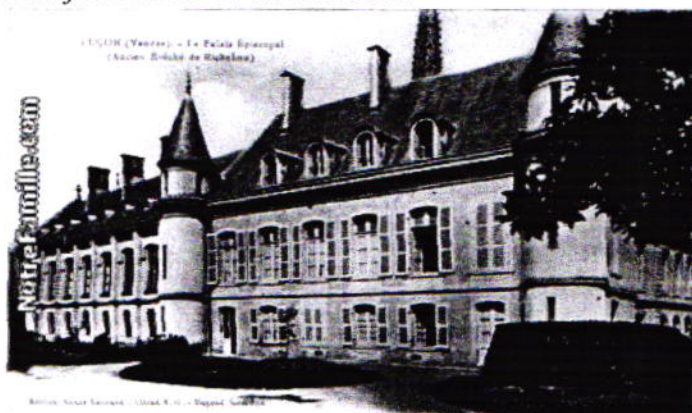
Rochejaquelein se voit réprimandé à tort de n'avoir pas montré tout au long de cette journée sa fougue et son esprit d'initiative habituels. Quant à l'attitude passive des troupes de Stofflet et de la cavalerie vendéenne aux ordres du Prince de Talmont, si brave lors du combat du 30 juillet livré en ce même endroit, elle n'a échappé à personne.

Amédée de Béjarry exprime ce que beaucoup savent : « *Avant Luçon on s'était défié, après Luçon, on se déchirera* ». Au plus profond

d'eux-mêmes, tous ces chefs ne purent que se faire des reproches amers, pour avoir sacrifié tant de vies humaines pour une simple blessure d'amour-propre et ses différents ridicules face à la situation. D'ailleurs, la réalité, est qu'aucun de ces chefs n'avait mesuré les conséquences de cette entrave à la solidarité. Ils pensaient qu'un léger retard, volontaire - pensent certains paysans présents ce jour - dans leur mouvement aurait suffi à donner une leçon à « *ce prétentieux* ».

Charette, sans compromettre pour autant le résultat de la bataille et, comme le constate *Monsieur Boutillier De Saint-André* [De La Roche-Saint-André (père) demeure à la Grassière , région de Mortagne, et faisait bien malgré lui, comme noble poitevin, partie du Conseil supérieur des officiers. Pourtant, Boutillier de Saint-André, était alors également maire de Mortagne] : « *La défaite de Luçon fut le terme de nos prospérités. Elle fut la plus funeste de toutes celles que nous ayons éprouvées. Elle laissa des traces ineffaçables dans nos rangs* », tandis que le royaliste Bournizeaux remarque assez justement que : « *L'Armée Vendéenne avait trop de généraux, dont les rivalités commençaient à germer et dont les ordres portés par de nombreux aides de camp se contrariaient. On peut dire que jamais armée ne fut plus mal commandée qu'en cette journée du 14 août 1793* ».

Pour la majorité des « *soldats en sabots* », qui forment les rangs de cette « *Grande Armée* », cette défaite les a totalement découragés. Ils s'empressent sur le chemin du retour. Les paroisses se dispersent et chacun rentre ou essaye de regagner son foyer. Les uns profondément meurtris dans leur chair, voir mutilés ; d'autres décèdent le jour même de leur arrivée en leur village comme Pierre Boutin et Julien Prudhomme, de la paroisse de la Bruffière tandis que d'autres pleurent leurs frères d'armes tombés au combat.



Palais épiscopal de Luçon : ancien évêché de Richelieu →

Heureusement, il n'y eut point trop de prisonniers fait en cette funeste journée. Ils furent conduits et entassés dans la sombre prison de l'Évêché. Tous ces prisonniers d'un jour n'y séjournèrent pas longtemps puisqu'ils furent transférés le jeudi 15 août, lendemain de leur prise. Ils furent jugés, à l'appel de leur nom, devant le Comité de Sûreté de la ville de Luçon. Assis à leurs bureaux, le commissaire Bonneau et le secrétaire Caillaud procédèrent à l'enregistrement des sommaires interrogatoires de ces hommes, qui, pour la majorité d'entre eux ne purent signer leurs propres dépositions. Si les uns s'empressent de répondre à toutes les questions posées, d'autres, les plus jeunes, répondirent évasivement, mêlant volontairement la vérité au mensonge. Seul un tout petit nombre préféra garder le silence.

← Interrogatoire au Tribunal

Toujours le 15, la nouvelle de la victoire s'étant vite répandue, même à Niort où se tient le commissaire Thomas Baudry, qui a déjà été averti de l'issue du combat et qui à son tour rend compte de l'évènement à son supérieur : « *Encore une victoire à Luçon, citoyen ministre et celle-ci pourrait bien être décisive. L'ennemi depuis son dernier échec redoublait d'efforts pour former un nouveau rassemblement, et malgré la répugnance que montraient les habitants du pays insurgé, les chefs étaient cependant parvenus à former une armée que l'on a cru pouvoir évaluer à 40.000 hommes. Les soldats de la République, à la tête desquels se trouvaient les représentants du peuple Goupilleau et Bourdon, étaient disposés à les recevoir, non en gens que le nombre épouvante, mais en guerriers qui ne savent calculer les dangers qu'après la victoire. 5 à 6.000 rebelles ont été étendus sur la poussière ; beaucoup se sont noyés en passant la rivière du Lay [en réalité c'est la Smagne]. Un*



obusier dirigé sur ce groupe que l'on disait être le quartier général des Brigands y a porté la mort et la terreur et, dit-on, commencé la déroute. L'artillerie volante a aussi fait des merveilles, l'infanterie et la cavalerie ont fait des prodiges ; en un mot cette courageuse division a dignement soutenu la réputation qu'elle

Prince de Talmont →

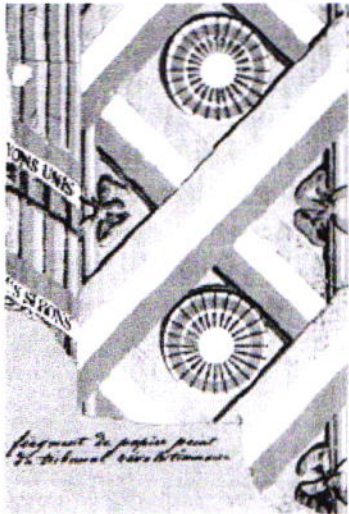
Naturellement, la commune de Paris applaudit, elle aussi, aux succès de Tuncq, lui adresse de chaleureuses félicitations en le confirmant dans le grade de Général de division. Cet homme qui, pourtant avant le combat, s'était vu destitué, se voit aujourd'hui reconnu comme un véritable sauveur : « *La patrie voit en vous un de ses enfants chéris. Le char de la victoire vous attend, pour montrer aux rois et aux peuples de l'Europe, comment une nation libre sait triompher des esclaves, des despotes, des fanatiques religieux et royalistes, et comment en punissant les traîtres et les lâches, elle récompense la loyauté et la vaillance de ses défenseurs* ». Enivré par la gloire de ce succès, et des propos plus que flatteurs qui s'en suivirent, Tuncq clame haut et fort que désormais rien



ne peut lui résister [moins d'un mois après il est destitué et arrêté].

N'ayant pu terminer la liste d'appel, lors des interrogatoires des prisonniers en cette fête de la *Notre Dame*, jour où le commissaire Bonneau céda volontiers sa place au citoyen Laroche, qui clôtura ces interrogatoires luçonnais au cours de la journée du *vendredi 16 août*. D'autres parts, les troupes républicaines reprennent les « *Quatre-Chemins-de-l'Oie* » et réinvestissent définitivement le chef-lieu du département dont le nom allait devenir : *Fontenay-le-Peuple*. Ce même jour, à la tribune, Barère s'écrie devant le comité de Salut Public : « *Quand un peuple veut être libre, il l'est* ».

← Fragment de papier peint recouvrant les murs d'un tribunal révolutionnaire



Les interrogatoires terminés, le lendemain, 17 août, tous les prisonniers de cette bataille sont emmenés au petit matin en charrettes sous bonne escorte à La Rochelle. Le lendemain encore, le 18, tous les prisonniers, faits au cours de la

bataille du 14 août, arrivent en cette ville de la Charente Inférieure. Les captifs vendéens de la Grande Armée, sont immédiatement dirigés vers les sinistres cachots de la mort que sont devenu la Tour de la Lanterne et la Tour Saint Nicolas [l'air y était si infect, que plusieurs factionnaires ont péri. L'huissier, chargé d'aller prendre et d'introduire les prisonniers, est également mort, ainsi que plusieurs juges de la Commission Militaire, qui procédaient néanmoins à l'interrogatoire dans une salle très vaste. Quelques spectateurs assidus, parmi lesquels on remarquera Legros, chanteur de l'Opéra de Paris, ont été pareillement victimes de la contagion ; ce fut d'ailleurs, la contagion d'une typhoïde qui emporta le Docteur Gallot, de Saint-Maurice-le-Girard, alors en poste comme médecin militaire à La Rochelle]. De nouveaux interrogatoires attendent les 86 prisonniers vendéens, qui pour la plupart connaissent déjà le sort qu'on leur réserve : la mort. En effet, les verdicts furent sans appel du plus jeune au plus âgé. Aucun de ces prisonniers ne revit son sol natal de Vendée. La guillotine, le bagne et les galères les attendaient [Parmi eux, quelques gars des paroisses environnantes de Mouilleron : Pierre Aumon, 31 ans, laboureur à Ste-Gemme des Bruyères, Baptiste Auger, 18 ans, vigneron à Sigournais, Joseph Cramard, 20 ans, menuisier à la Châtaigneraie, Jean Naudin, serviteur à gages, paroisse de St-Hilaire-de-Voust, et Jean Villette, 30 ans, soldat républicain du 84ème Régiment, fait prisonnier à la Châtaigneraie par les royalistes, incorporé et repris à Luçon, etc. . . .].



rue de La Rochelle →

Pendant ce temps, les commandants et officiers du Conseil Supérieur des armées royales du Poitou, basés à Châtillon-sur-Sèvre, adressent une lettre d'explication, confiée aux bons soins du chevalier de Tinteniac, à l'intention du baron de Gilliers, gentilhomme poitevin émigré en Angleterre et en contact avec les princes royaux, : « *Nous sommes très persuadés de la nécessité d'avoir un port pour communiquer avec le gouvernement britannique. Notre expédition de Luçon avait pour but l'occupation du port des Sables D'Olonne. Malheureusement elle n'a pas réussi* ». Car, si la Grande Armée avait été victorieuse à Luçon, la plus grande ville d'intendance républicaine de Vendée, cela aurait eu un retentissement sans précédent dans toute la France.

← Tour de la Lanterne à La Rochelle

Le 19 août, à nouveau, est lancé l'ordre de se rendre, pour les paysans,



pour un nouveau rassemblement, en vue d'une p.352
prochaine bataille ; mais les paysans murmurent : « Où
veut-on encore nous emmener ? Nous sommes fatigués
de nous battre pour rien ».

← Fontenay : place du champ de foire

Mais, nous, les frères **Rousseau**, nous ne voyons pas les choses ainsi : « Nous n'avons plus le choix, Vaincre ou Mourir ». Depuis cette sanglante défaite, certains sont aux extrémités, comme l'écrit la municipalité royaliste d'Airvault à son district de Loudun : « La terreur, suite de la victoire [républicaine] de Luçon

devance nos troupes. Ces malheureux quittent leurs foyers et refluent dans notre petite ville emmenant avec eux ce qu'ils ont de plus précieux ».

Une venue dans la région (il était déjà venu en mai) : le parisien Rossignol, un autre « enfant chéri de la Patrie », courroucé du triomphe d'un rival [Tuncq], au moment où il le croyait abattu, vient en personne à

Fontenay-le-peuple [21 août] pour inspecter les différents corps de l'Armée des côtes de La Rochelle et rencontre son homologue. Le dialogue entre ces deux hommes républicains, mais ennemis, tourna vite en un véritable échange d'injures et de récriminations [Destitution - Arrestation - Promotion, tel sera le sort réservé pendant 15 jours aux deux protagonistes que furent Rossignol et Tuncq ; la Convention mettant définitivement un terme à cette querelle de personnes le 28 août].

Mais, d'ailleurs, Rossignol n'est pas le seul accusateur puisque les officiers Sollier [artillerie] et Alibert [hussards] vont jusqu'à accuser hautement, dans un rapport imprimé, Tuncq, dont ils disent : « d'avoir pris très peu de part à cette bataille, d'en avoir observé les détails de loin et avec sécurité et d'avoir laissé à ceux qui commandaient sous lui le soin de la diriger » et, encore, les propos tenus par le commandant du Bataillon « le Vengeur », le citoyen Lecomte, sont tout aussi incendiaires envers le chef de la garnison de Luçon : « Cet homme ignorant autant que vain, impérieux, est un sanguinaire et un vrai despote. Sans entrer dans aucun détail sur sa vie privée, je ne mentionnerai simplement qu'elle est indigne d'un général comme d'un républicain ».

← affiche républicaine

Et la liste des détracteurs s'allongent au fil des jours : le général de brigade irlandais Samuel Canier, commandant des troupes stationnées, en réserve au camp des « Quatre-Chemins », de Sainte-Gemme-la Plaine, qui avait été accusé par tuncq de n'avoir pas voulu prendre part à la bataille du 14 août, s'empressa de rétablir la vérité et fit publier un mémoire intitulé : « Canier, à ses concitoyens, répondant aux calomnies répandues contre lui par le Général Tuncq » auquel font écho les troupes, elles mêmes, de Luçon qui vont jusqu'à condamner leur propre Chef : « Il a un commandement arbitraire, perfide et vexateur. Nous réclamons contre lui la Justice de la République ».

Et, à l'exemple des généraux vendéens qui se rejetèrent, à Chantonnay, les causes de leur défaite luçonnaise, les officiers républicains voulaient tous récolter les lauriers de la victoire de Luçon. De part et autre, on ne peut nier l'absence du mobile : la jalousie. Propageant ainsi le virus de la jalousie dans les deux camps opposés, la bataille du Luçon allait générer un mal sournois fort compréhensible. Seule, à Paris, la victoire républicaine fut célébrée « comme un heureux présage de la défaite totale et prompte des rebelles insensés ».

Fontenay : l'octroi de la barrière de Parthenay →

Bientôt, sur les routes de la Vendée Militaire, on rencontre des réfugiés des deux côtés selon que telle ou telle ville soit prise ou reprise et lorsque une nouvelle levée en masse est décidée (23 août) par la Convention, c'est un nouveau exode pour un grand nombre de protagonistes de ce conflit et qui fournit aux autorités une occasion



Le texte du décret précise que « tous les français sont en réquisition permanente pour le service des armées » jusqu'au moment « où les ennemis auront été chassés du territoire de la République ». Il n'en fallut pas plus pour certains hésitants de passer du côté des insurgés.



← Maison Gautreau à Mouilleron : à gauche en haut, et à droite en bas

À Mouilleron aussi, beaucoup ont fui : lors des premières émeutes de 1793, les patriotes de Mouilleron [et de bien d'autres paroisses] ont déguerpi, ceci dès le 3 mars. Péle-mêle, ils ont afflués vers La Rochelle mais plus particulièrement à Marans, où des patriotes en tout genre cherchaient à échapper surtout aux poursuites dont ils furent de suite l'objet par ceux que très vite on appelle les « Brigands de la Vendée ».



Parmi ces réfugiés, il y a des officiers municipaux et plus exactement : le curé Guinefolleau, « patriote des premiers jours », point du tout dans la gêne [il s'installe aussi à Marans où il renonce à la prêtrise et y achète comme Biens Nationaux, la propriété dite : l'ancien « Couvent des Capucins » ; il ne remit plus les pieds à Mouilleron et décédera à Marans], puis Théophile Cahors, sa famille dont ses deux sœurs : Marie Anne veuve Chrétien et, Rosalie, célibataire ; Théophile avait été élu maire en janvier 1793 et avait été aussi nommé « collecteur d'impôts », à la suite de Gautreau, poste qu'il n'aurait pas dû occuper en tant que « Régent » [instituteur] et « mal vu pour cela » [demeure encore à Marans le 22 mars 1794 ; son descendant Charles

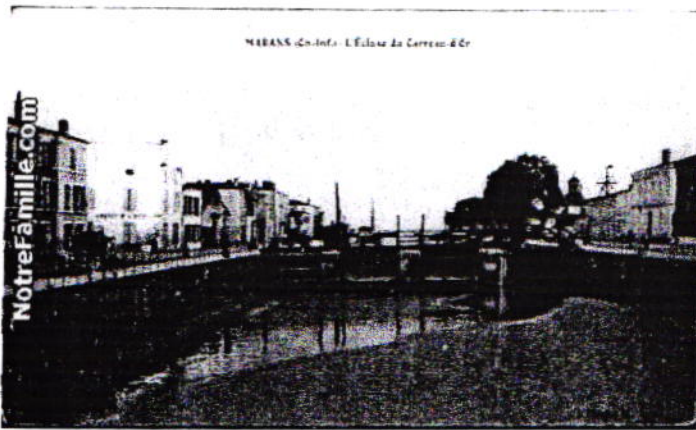
Cahors sera en 1850 « parrain d'une cloche du carillon »], puis Moreau, notable, « patriote qui composait en partie la Municipalité » [sa descendante, Demoiselle Julie Moreau, sera pourtant en 1850, elle aussi marraine d'une cloche], puis François Gautreau, fils, syndic en 1791, « bourgeois argenté » (son descendant : Clémenceau, conservera sa maison à Mouilleron), dont on a dit de lui : qu'il a « abusé de son pouvoir contre le droit, l'équité et le bien public » et « mal vu » surtout depuis l'affaire des grains mais aussi pour avoir acheté [5 janvier 1791] la Cure de Sainte-Gemme-des-Bruyères pour la modique somme de 17.600 livres.

Puis encore : Duvignaud, « patriote qui composait en partie la Municipalité » [parent des Béraud, dit « Du Vignaud »], Duponnet « membre du district », Arnaud [de La Motte], Thibaud « agent municipal » [Pierre, avait été marguillier de la paroisse de 1774 à 1777, s'occupant activement des biens de son église ; sera maire en avril 1798], Huguet, « patriote qui composait en partie la Municipalité », item ; un nommé Jean François Grégoire, descendant de François Grégoire, qui était boucher à Mouilleron, « patriote qui composait en partie la Municipalité » [son parent : François René Grégoire, né 1757 à la Tardière, sera maire de Mouilleron en 1817, mais il fut officier de cavalerie, puis il suit, comme major, le Prince de Talmont jusqu'à la Flèche et le Mans puis il deviendra officier-major du Prince. Il est avec lui lors de la Virée de galerne : ensuite ils se séparent], Druet, item, Groleau, item, Maître Jean-Antoine Ferrand, riche propriétaire, marchand et menuisier à l'Huctière, « patriote qui composait en partie la Municipalité » [il est le fils de Me Antoine Ferrand, charpentier et de Renée-Louise Sourit, qui elle, est la fille de François Sourit de la Reliardière de Mouilleron. Maître Antoine est, lui-même, le fils de Pierre, qui était un nouveau venu dans le pays et originaire de Palongneux, Diocèse de Lyon (Loire) ; il était l'époux de Marie Doyat ; Maître Antoine a eu plusieurs enfants dont Jean-Antoine, ci-dessus, qui a épousé en 1772, Demoiselle Marie-Anne Turquaude de la Chapelle-aux-Lys, qui est issue aussi d'une riche famille de marchand-bourgeois ; ces derniers auront pour enfants : Marie-Rose qui épousera, à son tour, Pierre-Ozée Gallot, riche bourgeois-fabricant de Saint-Maurice-le-Girard, apparenté avec le docteur Gallot ; leur fils sera prêtre et deviendra même évêque], puis encore Petit et son frère jumeau [Louis et Charles, nés en 1746, fils de René Petit, Sieur du Vignaud, demeurant au château de Beauregard, et l'époux de Marie Anne Arnault, du château de La Motte de Mouilleron ; parents également de Demoiselle Placide Béraud du Vignaud ; Charles est l'époux de Marie Pichard], item, Jouanneau [plus tard, en 1850, sa descendante, Louise Jeanne, sera « marraine d'une cloche du Carillon »], puis Maître Jean-François Saoulet [né 25 juin 1744 à Mouilleron ; époux de Jeanne Bruzon, demeurant Saint-Germain-l'Aiguiller], notaire au bourg, plus le citoyen René-Louis Jeanneau, juge de paix du canton de Mouilleron.

Ordre émanant du Comité de Salut Public →

Avec eux, se sont installés également dans cette petite ville des





bords de la Sèvre, des patriotes pris aussi de panique, et habitants des communes limitrophes de notre paroisse : les deux frères Le Maignen (qui pour le moment ont laissé tombé leur particule, se faisant appelés tout simplement « Maignan »), du Tallud-Sainte-Gemme : Moïse et François, le « régicide » [qui vota la mort du Roi Louis XVI ; François, est né le 12 mai 1754, Voulgezac en Charente. À 23 ans, il avait épousé le 1^{er} décembre 1777, une veuve de 42 ans : Marguerite-Félicité Gallot, née à Marsais en 1735, habitant alors Velaudin. Elle était la fille de Pierre Gallot, Sieur de la Noue et de Marie-Anne Morin, native de la paroisse de Mouilleron. Le sieur Gallot avait quelques liens de parenté

avec le docteur Gallot de Saint-Maurice-le-Girard. Marguerite avait épousé précédemment au Tallud, le 6 septembre 1762, François David, fermier de la Métairie de la Bruyère, et dont elle a eu une fille Marie-Modeste] .

Lorsque, quelques années plus tôt, il fut élu député à l'Assemblée Législative, François Le Maignan, d'emblée, siégea parmi les plus violents. Cela lui valut quelques ennuis de la part de la population. Il fut ensuite nommé Député à la Convention nationale, dont l'élection se fit à la Châtaigneraie, dans l'église, sous la présidence de Goupilleau ; sa nomination lui fut acquise par 201 voix sur 343 votants. Il n'était pas orateur. Il compensait en violence. Sans état d'âme, il vota la mort du roi et répondit au question : « Louis Capet est-il coupable de conspiration ? - Oui . . . - Ce jugement sera-t-il soumis au peuple ? - Non . . . - Quelle peine ? - La mort . . . - Y aura-t-il sursis ? - Non . . . ». Pourtant, il avait d'abord plaidé pour lui, paraît-il. Pourquoi un tel revirement ?

Moïse-François, son frère, est aussi un « ardent révolutionnaire » mais sans en avoir l'énergie et la capacité [Moïse-François, dit parfois Pierre, fils du Sieur Charles Maignen, avocat au Parlement et attaché au Siège et Présidial d'Angoulême et de Dame Marie Blanchard de Puymartin ; Moïse est l'aîné, mais le second en importance. Il est né en 1753, à Estriac, canton de Blanzac en Charente et a épousé le 17 février 1783, dans l'église Saint-Laurent du Tallud-Sainte-Gemme, proche d'une lieue de la paroisse de Mouilleron, Marie-Modeste David, la fille de la femme de son frère. Quand les Vendéens prendront Fontenay, en mai 1793, Moïse dut fuir vers Niort. Puis, ayant remonté momentanément à la Châtaigneraie, il devint néanmoins Membre de l'Administration du département de Vendée et président de l'Assemblée du District le 1^{er} décembre suivant mais il dut, l'année suivante, descendre à nouveau s'abriter vers le Sud. Il mourra bien après son frère, le 30 mars 1825] .



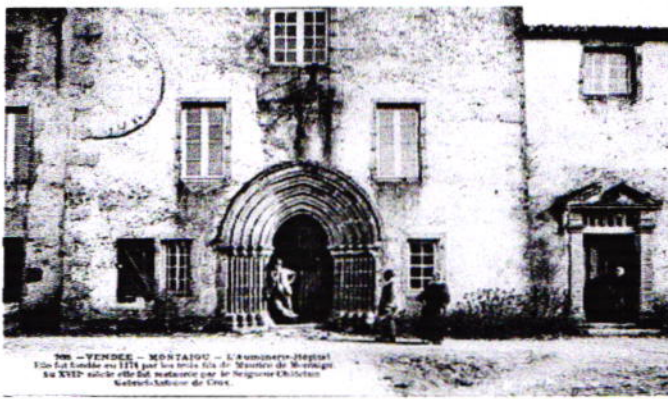
Patriotes en fuite →

Il fallut bien gérer le flot des réfugiés. Dès les premiers mois, ce furent les patriotes qui s'exilèrent ; quelques mois après, ce furent les « Insurgés », qui pour certains, durent aussi abandonner leurs maisons. Certains patriotes, plus aisés, ont pu profiter de leurs connaissances professionnelles et se faire inviter par des collègues. Une première vague avait donc eu lieu dès le début de mars. Une seconde au mois d'août voit l'arrivée de réfugiés des villes des territoires du pourtour de la zone insurgée. De plus, les armées ramènent dans leurs sillages de nombreux vieillards, femmes et enfants. Les maisons particulières et les établissements hôteliers ne semblent plus suffisants pour accueillir tous ces individus. La toute nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, adoptée le 24 juin 1793, affirme dans son article XXI que « les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux ». Mais, avec la « guerre de Vendée », qui vient de commencer, les autorités locales de l'Ouest sont confrontés à un nouveau type d'indigents. Le réfugié fait partie de ceux-là car il a tout perdu surtout après l'arrêté du 2 ventose qui chassent les réfugiés patriotes [plus tard les autres] à 20 lieues du théâtre de la guerre. On les voit traînant derrière eux de maigres bagages, parfois une charrette, plus rarement des animaux.

Goupilleau, dit « le Dragon », patriote de Fontenay →

Une véritable assistance publique est mise en place par l'Assemblée Nationale, au sein d'un Comité de mendicité qui deviendra « Comité des Secours ». Parmi les réfugiés patriotes : Marie Phellipeau, qui est pourtant la femme du citoyen patriote, Philippe Charles Aimé Goupilleau, notaire de Montaigu, pourtant représentant du peuple (son cousin est Jean François Marie Goupilleau, dit « le Dragon », patriote de Fontenay et régicide, fut aussi notaire à Montaigu). Malgré la situation de son mari, elle devra s'exiler elle aussi jusqu'à Orléans [jusqu'en fin 1794, tandis qu'après les événements, sous la Restauration,



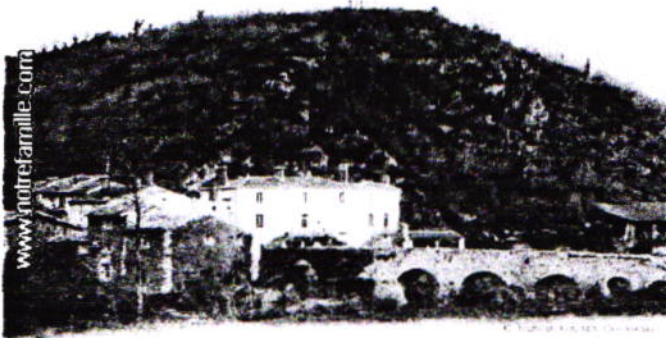


son époux sera exilé comme régicide en 1816 mais sera de retour à Montaigu en 1819]. p.355

← **Montaigu** : l'ancien hôpital

C'est aussi vers ces moments-là, que la Convention décide la destruction totale de la Vendée. Les 18000 hommes qui ont capitulé à Mayence (en Allemagne) sont rappelés en Vendée. Ces « *Mayençais* », conduits par Kléber, disciplinés, aguerris et solides vont déferler dans l'ouest. Les premiers chocs sont à l'avantage des Vendéens (Coron, Torfou, Montaigu, Saint-Fulgent), mais l'armée républicaine reçoit des renforts.

Quelques hésitants sont passés du côté des insurgés, d'autant plus que dès le 30 août, le département de la Vendée réquisitionne les célibataires, les veufs sans enfants et les non fonctionnaires. La situation se résume ainsi en cette fin d'été 1793 : premièrement, la moisson, à peine moyenne, ne contribuera pas à assainir une situation frumentaire déjà très fragile ; deuxièmement, « *le problème des subsistances, d'abord des grains, reste l'un des grands soucis des gouvernants de la Révolution, aggravé par l'entretien d'une armée aux effectifs jamais atteints auparavant, par une inflation monétaire rapide et par la dégradation du réseau routier faute d'argent* ».



← **Chantonnay** : coteaux de Touchegray

En ce qui concerne le Poitou [et les Charentes] le tableau est encore plus noir : « *La désorganisation de l'agriculture dans la zone des combats, le blocus anglais qui coupe les routes de ravitaillements maritimes, sans compter la masse des réfugiés de Vendée, ces patriotes qu'on ne peut décemment abandonner à leur triste sort* ». De plus, ces derniers temps, les températures furent difficiles à supporter : tout à coup le jeudi 4 juillet, la chaleur était enfin arrivé et à partir du lundi 8, elle fut si excessive pendant tout le reste de l'été que le

thermomètre atteignit même 39 degrés.

Quatre mois durant, ils [les royalistes] ont été presque partout victorieux. Le plus étrange, c'est quand même que les Vendéens, aussi mal armés que peu disciplinés, aient si longtemps pu tenir tête aux troupes, incomparablement mieux équipées, de la République. Dans les premiers mois de la guerre, avant que les atrocités des Républicains eussent inspiré quelque faible désir de vengeance et de représailles, l'armée vendéenne était aussi touchante par ses vertus qu'admirable par son courage ; aucun des désordres qui accompagnent les guerres ne souillaient les victoires, des premiers mois, des Royalistes. On dit d'ailleurs des Vendéens, bien qu'assez peu éclairés, que leur bravoure et leur enthousiasme n'avait pas détruit leur douceur naturelle ; leur amour et leur respect pour la religion, augmentaient ce sentiment. Leur foi est réelle et intense. Sur le soir, où qu'ils soient, les Vendéens se mettaient à genoux et répétaient le chapelet que l'un d'entre eux disait tout haut. De plus, ils ne manquaient jamais à cette dévotion trois fois par jour.

De Royrand →

Lorsque, le 4 septembre, les généraux royalistes vendéens décident de s'assurer directement du pouvoir, c'est trop tard : l'insurrection va sur le déclin.

Le jeudi 5 septembre, à Chantonnay, la *Grande Armée* et l'*Armée du Centre*, s'emparent des camps et redoutes de la région de Chantonnay. Quelques temps après Luçon, l'armée républicaine, croyant marcher de succès en succès, atteint aux Roches-Baritaud les soldats-paysans ; ceux-ci chargent en chantant : en un instant, ils culbutent, enlèvent l'artillerie républicain et la ramènent, la baïonnette dans les reins, jusqu'à la plaine de Luçon. À la suite de Luçon, Tuncq, fier de sa victoire, appuyé qu'il fut par l'armée de Niort, était sorti de Luçon avec le corps qu'il commandait, fort de 8.000 hommes environ. Il vint attaquer la ligne du Lay, qui fut faiblement défendue et camper à Chantonnay. Le lendemain, il voulut se porter en avant, mais il rencontra Royrand, que quelques divisions des autres corps étaient venues reformer. L'affaire s'engagea dans la plaine des Roches-



Baritaud.

← La Roche-sur-Yon : vue du bocage

L'attaque des Vendéens fut impétueuse ; au bout de deux heures, la ligne des républicains fut rompue et les Vendéens, ne leur laissant pas de relâche, mirent leur armée en déroute complète. Leur poursuite ne s'arrêta qu'à Saint-Hermine. Tuncq perdit plus de la moitié de son armée, presque toute son artillerie, ses munitions et tous ses bagages. L'adjudant général Lecomte [aujourd'hui, à Fontenay-le-Comte, une rue porte son nom], dont l'intelligence et la bravoure avaient fait



ND.2 LA ROCHE-sur-YON

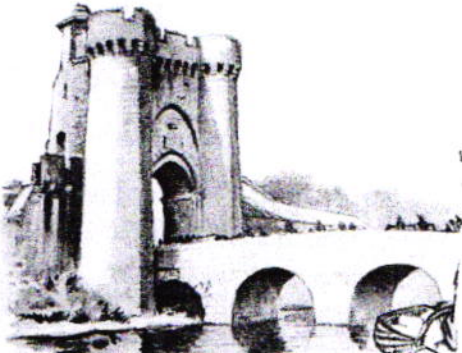
Vue générale

échouer la première attaque de Luçon, fut blessé mortellement, après avoir fait les plus grands efforts pour rallier l'armée vaincue.

Mortagne →

Puis, ce fut la bataille et reprise de Chantonnay par les Insurgés, à laquelle participe « le petit de Mondion », encore enfant, qui se distingua ce jour par un trait au-dessus de son âge. Le chevalier de Mondion se trouvait près d'un officier de haute taille qui, moins brave que lui, voulait se retirer en disant qu'il était blessé : « *Je ne vois pas cela, lui dit l'enfant, et comme votre retraite découragerait nos gens, si vous faites mine de fuir, je vous brûle la cervelle* ». Il était fort capable de le faire : aussi l'officier resta-t-il à son poste.

Après cette victoire, pour arrêter le désordre, on



constitua un état major qui résidera à Mortagne. M. de Donissan [beau-père de Lescure], fut nommé gouverneur général du pays insurgé et président du conseil militaire.

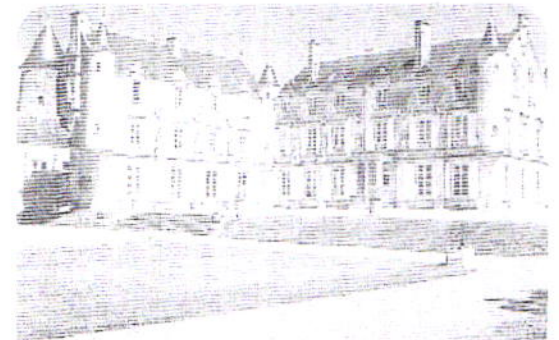
← Porte de Parthenay

Il fut arrêté, dans le même conseil, que les officiers porteraient une veste uniforme de couleur verte, avec des revers noirs ou blancs, suivant les divisions et qu'on leverait dans chaque canton cinquante hommes d'élite [qui seraient soldés - mais on eut pas le temps d'appliquer cette mesure]. Pendant ce temps, Jolly est repoussé devant les Sables puis se retraite sur la région de la Roche-sur-Yon. Tandis que, Lescure prend

Parthenay.

Terre Neuve à Fontenay-le-Comte →

A la Châtaigneraie, suite à la levée du 30 août, encore des recrues arrivent parmi nous ; quelques hésitants sont passés du côté des insurgés, d'autant plus que le 7 septembre, un arrêté précise que « *toutes les personnes [patriotes] réfugiées seront requises de marcher avec les citoyens des communes où elles se sont retirées. Les municipalités pourvoiront à leur subsistance et armement* ». Deux jours plus tard, la municipalité de Fontenay ordonne à « *tous les citoyens de Fontenay et à ceux des autres municipalités qui seront réfugiés à Fontenay, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 50 ans, en état de prendre les armes, de se rendre dans l'allée de la maison de Terre Neuve . . . pour se faire inscrire* ».



La Convention a décidé l'encerclement de tout le pays insurgé. Le vendredi, 6 septembre, Kléber part de Nantes avec 20.000 Mayençais, 18.000 d'Angers sous la conduite de Duhoux, 20.000 sous celle de Santerre, 10.000 de Thouars, 5.000 des Sables-d'Olonne, 6.000 de Luçon avec le général Bard et 10.000 de Fontenay avec le général Westermam. Bard, s'avance lui par Chantonnay, d'après le plan, tandis que Westermam doit s'avancer par la Châtaigneraie et tous deux doivent se rejoindre à Mouilleron avant de monter ensemble vers le cœur du Bocage. Effectivement, le 15, Bard atteint le bourg de Mouilleron et s'en empare, tandis que son collègue se rend maître des Rochers (de Mouilleron) et ne tarde pas à en rendre compte par un courrier daté du 16 septembre : « *Hier, je m'emparai des hauteurs des « Treize-Moulins » et rejoignis Bard à*



Mouilleron où nous avons délivré quelques-uns des nôtres, fait plusieurs p.357 prisonniers, et tué un certain nombre de rebelles, parmi lesquels des membres du Conseil Provisoire (royaliste) . . . J'ai brûlé les moulins ».

L'incendie, des fermes et des habitations, signale son avance. Il refoule devant lui les populations épouvantées. Son mouvement tournant doit nettoyer d'abord la côte, pour se porter ensuite sur le Haut Bocage, cœur du soulèvement, vers lequel convergent également des troupes parties des Sables, de Luçon, de Thouars et de Doué. Ses destructions visent à faire perdre aux insurgés le bénéfice de l'initiative en les contraignant d'accepter l'affrontement décisif. Kléber [orgueilleux jusqu'à l'excès, satirique, frondeur ; rien de plus majestueux que Kléber, dans un jour de parade]. ← Moulin de **Mouilleron**

Le *vendredi 20 fructidor*, An II (16 septembre), le général Westerman, « *le boucher des Vendéens* » et sa colonne, se porte sur Mouilleron alors qu'une autre colonne incendie Bazoges-en-Pareds ; il s'empare du bourg et des treize moulins de la colline qu'il incendie. Un témoin de la scène en parle : « *Ainsi sur leurs crêtes, nos moulins flambent . . . expiant ce crime impardonnable d'avoir procuré des subsistances aux insurgés. . . ou encore celui d'avoir conjointement avec ceux de Pouzauges, ceux des Alouettes [Herbières], et d'ailleurs . . . donné aux Brigands le signal de la révolte . . . des messages. . . Torches géantes dont les sinistres clartés illuminent toute la nuit et, ce, à des lieux à la ronde ! À ce point que, bien que l'obscurité fût venue, nous avons vu clair à se rendre sur la route* », raconte un soldat républicain.

Westerman « le boucher des Vendéens » →

Westerman fait le compte-rendu de sa journée et en informe personnellement le citoyen Robespierre, membre du Comité de Salut Public, à Paris, : « *Citoyen, Hier, j'ai fait une petite expédition, je me suis emparé du bourg de Mouilleron et des hauteurs près de ce bourg, sur lesquelles se trouvent treize moulins que j'ai brûlé. Ensuite, j'ai délivré quelques prisonniers des nôtres, retenus à Mouilleron . . . Je brûle d'envie d'aller plus loin, mais, je n'ose sans être commandé. . . Le mauvais temps commence ici ; il est temps que tout cela finisse* - signé : *Westerman* ». La colonne de Westerman n'en reste point pour autant inactive à contempler ce « *feu de joie* ». Ses soldats vont se disperser dans les campagnes avoisinantes pour y multiplier, avec les pillages et les meurtres, de nouveau incendie. La République savait pertinemment que les moulins servaient à envoyer des messages, . . .



En septembre, plus exactement à la mi-septembre, avec le passage de Westerman, les Bleus ont à nouveau repris Mouilleron ; de suites les municipaux et quelques patriotes de Mouilleron, envoient « *à la Convention Nationale l'assurance de leur attachement à la République et déplorent le malheur de leurs concitoyens demeurés au pays et obligés de vivre sous la domination des brigands* ».

Dans l'Anjou, les combats continuent de ci, de là, la grande armée défait, le mercredi (18), Turreau et Santerre tandis que le lendemain jeudi, ce sera Kléber.



Pourtant, parmi les chefs Vendéens et, depuis Nantes, il y avait de la discorde. Ce n'était pourtant pas le moment de se disputer car un nouveau danger menaçait la Vendée. La Convention envoyait contre elle une armée d'élite : les Mayençais. Vieux soldats de métier, protestants pour la plupart, célèbres depuis le siège qu'ils avaient soutenu, pendant quatre mois, à un contre quatre, dans Mayence affamée et incendiée. Leur chef, est Kléber, l'Alsacien à la crinière de lion, le « *dieu des batailles* ».

← **combat de Torfou**

Ses hommes avaient quitté Mayence le 23 juillet, sans avoir capitulé ; la faim les a vaincus et non pas la mitraille ; ils ont mangé le dernier chat, le dernier rat de la ville et, ils sont partis, avec les honneurs de la guerre, défilant, tête haute, hâves, squelettiques, devant les Prussiens ébahis. Ils passent pour les meilleurs soldats de l'Europe ; on les dit invincibles. Ils le savent et en sont fiers. Et parfois, hélas, en abusent. Et, quand on les envoie, eux que les Prussiens n'ont pu faire plier, combattre des paysans en sabots et, qui plus est, des « *calotins* », des « *soldats du pape* », des « *soldats de Jésus* » [c'est ainsi également que les Bleus appelaient les Vendéens], un ricanement de mépris leur monte aux

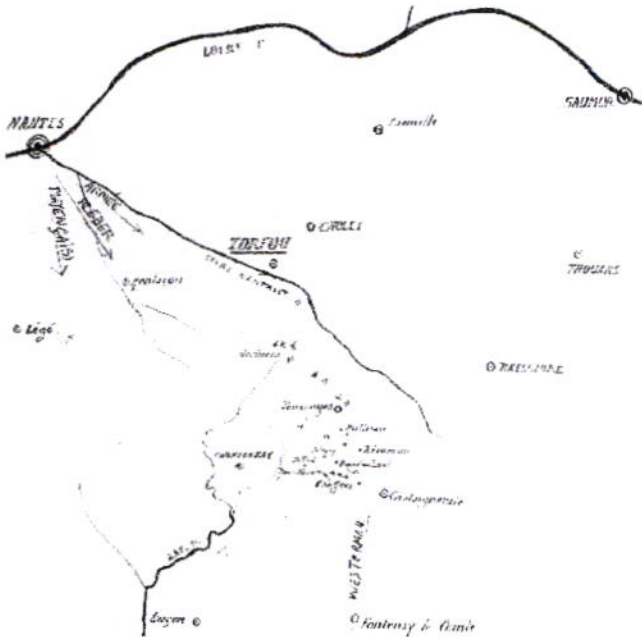


lèvres, avec un blasphème. Il faut rappeler, qu'à ce moment-là également, la p.358 guerre des chefs [républicains] fait aussi rage entre, d'une part, les généraux *sans-culottes* : Ronsin et Rossignol, créatures du Comité du salut public, proches des *hébertistes* et d'autre part : Canclaux et Phelippeaux. Les discussions [entre autre] ne visent rien moins qu'obtenir la suprématie sur l'ensemble des opérations militaires en « Vendée ».

← **M. de Bonchamps**

M. de Bonchamps était à Torfou (situé face à Tiffauges) et n'y avait pas son armée. Quelques-uns des siens seulement et surtout ses officiers instruits, par les convocations faites à Cholet et dans une partie de l'Anjou, qu'il se formait une armée à Tiffauges, s'y rendirent de bonne volonté. Ce fut M. de Bonchamps qui, peu d'heures avant la bataille, se porta en avant sur Torfou et y rencontra inopinément l'armée républicaine. Un obus, lancé sur le clocher, annonça la présence de l'ennemi, à l'instant où les soldats-paysans allaient entrer dans le bourg. M. de Bonchamps, blessé, qui n'avait pas couché sur le champ de bataille, paraît à la tête de sa division, le bras en écharpe, porté sur un brancard. Il disposa environ trois cents fantassins et à peu près une centaine de cavaliers qui l'avaient suivi de manière à empêcher l'ennemi d'outrepasser le bourg. Mais cette poignée d'hommes, convaincue qu'elle avait affaire à des forces très supérieures, ne tint que quelques instants. En passant, Bonchamps a vu les soldats de Charette rougir. « *Vendéens, s'écrie-t-il, les Bleus vous regardent !* » et il commence aussitôt l'attaque.

← **Carte bataille de Torfou**



Un régiment de l'ancienne ligne de Charette, au pas de charge, détermina bientôt sa fuite sur Tiffauges (situé en face de Torfou, mais de l'autre côté de la rivière) où déjà quelques hommes, qui avaient tourné le dos à la première connaissance de l'ennemi, avaient porté l'alarme. Ce fut à l'instant même où, M. de Bonchamps, lui-même, oubliant sa blessure, se fait hisser sur un cheval et, le pistolet au poing, se jette éperdument dans la mêlée tandis que la suite de son petit détachement arrivait sur la grande route devant Tiffauges.

C'est là, que le lendemain vers neuf heures, M. de Charette, qui se trouvait là, à la tête des siens, placé avec sa division en avant-garde du côté de Tiffauges donne le signal de l'attaque. Il est secondé par M. Lescure avec une portion de la grande armée, s'élança sur la ligne ennemie, qui n'était plus qu'à une demi - portée de fusil ; Charette

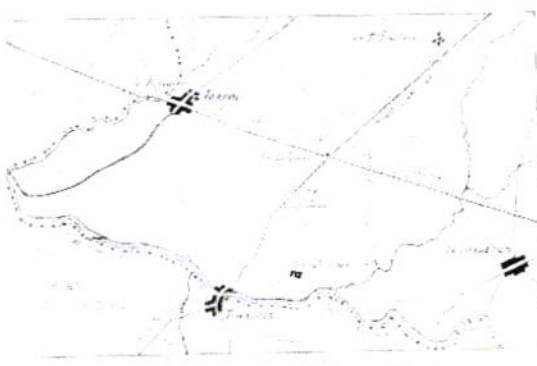
s'élança le premier avec ses cavaliers, franchit les haies et les fossés et, se jette tête baissée, suivi de près par son infanterie, sur les premiers bataillons qu'il rencontre, venant du côté de Torfou. Suivi de tout ceux qui l'entouraient, il préluda la victoire, qui fut assurée, un quart d'heure après.

Kléber →

Devant le danger, l'union s'est refaite entre les chefs Vendéens. Charette criait : « *Au secours !* ». Le choc fut terrible. Un feu terrible et soutenu des lignes rigides qui s'avancent sur lui d'un pas tranquille et régulier, l'accueille. On était alors à un quart de lieue de Tiffauges, dans une petite plaine. Habités à se battre dans les

chemins ou à travers champs et non à se tenir à découvert, les paysans, en voyant tomber leurs morts par pelotons sur le terrain, perdent la tête et commencent, à se débander. Cependant, Charette ne veut pas fuir : « *Camarades, dit-il à ses soldats, c'est ici qu'il faut vaincre ou périr !* ».

← **Plan bataille de Torfou**



Plan de la bataille de Torfou (19 septembre 1793), extrait de l'« Histoire religieuse de la Révolution française » par P. de La Gorce.

Ils se reforment à la voix de leur chef et tiennent tête à nouveau contre ces ennemis qui ne reculent d'aucun pas, mais effrayés par le bruit des obus qu'il ne connaissent pas encore et que fait pleuvoir sur eux l'artillerie républicaine, ils lâchent bientôt pied et se sauvent en courant vers Tiffauges, à la débandade, jetant bas



leurs armes et poussant des cris d'épouvante. . .

← **Tiffauges**

Les Maraîchins de Charette, qui reçoit six balles dans ses habits, sont mis d'abord en fuite mais ils furent arrêtés par leurs femmes sur le pont de Tiffauges et ramenés par elles au combat. Les Vendéens paniquent, s'enfuient en direction des bois, mais leurs femmes restées à l'arrière les arrêtent. À force d'insultes et d'exhortations, les Vendéens repartent au combat mené par Charette qui s'écrie : « *Qui m'aime me suive ! Puisque vous m'abandonnez, je vais moi-même vaincre ou mourir* ». Alors, une lutte d'un nouveau genre arrête les fugitifs. En ce moment solennel, les femmes de Tiffauges et d'alentour s'étaient agenouillées dans les rues, priant à haute voix pour leurs époux et pour leurs enfants. A la vue de leurs défenseurs en déroute, elles jettent leurs chapelets, s'arment de fourches, de pierres et de

bâtons et les ramènent de gré ou de force au combat.

Les femmes de **Torfou** →

Elles supplient les braves, elles assomment les lâches, elles relèvent les faibles. A tous, elles montrent l'incendie qui fume au loin et qui va les envelopper de son cercle de feu. . . Moitié par honte, moitié par impossibilité de passer par-dessus cette bande de femmes effarées qui, les traits bouleversés, les yeux enflammés, les repoussent, ils s'arrêtent hésitants. Leurs officiers les rallient, les exhortent : ils tournent face.

Lescure descendit de cheval et, lui aussi, fixant les Poitevins qui l'accompagnent : « *Y a-t-il ici 400 hommes assez braves pour mourir avec moi ?* ». Les 1.700 gars des Échaubrognes, des Aubiers, et de Courlay, dont beaucoup étaient ses métayers, n'eurent qu'un cri : « *Monsieur le Marquis, nous sommes là* ». Les soldats s'étaient élevés d'un coup à la hauteur de leur général. Ils se forment en colonne et, au pas de course, s'élancent sur les Mayençais en criant : « *A mort les Bleus ! Pas de quartier !* ». Les Mayençais n'avaient pas idée d'une pareille furie de combat : ces cris annonçaient tout l'emportement de l'âme.

On ne se bat ainsi que pour des idées et des passions ! c'est ce que nous affirmons aussi, nous, les frères **Rousseau** !

← **Tiffauges**

Un effroyable corps à corps s'ensuivit. A la voix de leur canon saint : *Marie-Jeanne*, les Vendéens s'élancent de nouveau au combat. Les femmes qui viennent de ramener au feu les fuyards de Charette, abordent le front des Mayençais. L'une d'entre elles, Perrine Loyseau, de la paroisse de la Gaubretière, abat de son sabre trois républicains à ses pieds mais elle a le crâne fendu dans une nouvelle attaque. De part et d'autre le feu de l'artillerie et de la mousqueterie cause sur toute la ligne un carnage horrible .



Les Mayençais comprirent tout de suite que les Vendéens étaient d'autres hommes que les Prussiens. Kléber, voyant ses soldats plier sous le choc, galopait sur le champ de bataille, clamant, de sa voix tonitruante, des ordres qui se perdaient dans l'énorme fracas du combat. Soudain une balle lui traversa l'épaule : « *Tiaple ! fit-il, avec son accent alsacien, ces pricands se pattent bien !* ». Et, la rage au cœur, il dut faire sonner la retraite. Pour la première fois, les héros de Mayence reculaient. Pour la première fois, ils avaient trouvé leurs maîtres : nous, les Vendéens. Et, le soir venu, les Vendéens, pourtant harassés, mais triomphants, plaisantaient entre eux : « *Ces soldats de Mayence ? Bah ! des soldats de faïence ! ça ne tient pas au feu !* ».

Tiffauges : Chapelle St-Nicolas →

Au premier choc Kléber tombe l'épaule fracassée d'un coup de feu. Il se relève et retombe ; ses



grenadiers veulent l'entraîner. Kléber refuse et se fait porter de rang en rang pour encourager ses soldats. p.360

Pour la première fois, le vaillant général, « à la crinière de lion », voit ses Mayençais s'enfuir. Il blasphème, il tempête au milieu de cette clameur obsédante que hurlent les vendéens : *Rembarre, rembarre ...*

! (encerclé !) que la Sèvre renvoie en écho. La retraite est lente et difficile, sans l'habileté de Kléber elle se serait vite transformée en déroute totale. Dès qu'un espace libre se présente, d'un roulement de tambour, il remet ses hommes en ligne et par les feux nourris de ses pelotons écarte un instant l'adversaire. Mais l'adversaire est partout, à Boussay dans le grand chemin, il est caché derrière chaque arbre, chaque haie.

← Pont de Boussay

Les Vendéens deviennent eux

aussi très cruels et ils le prouvent. Au hasard d'un virage il trouve un carrosse avec, dedans, une fort jolie femme d'officier apeurée, ils exigent d'elle qu'elle crie haut et fort « *gloire à Dieu et vive le roi* » mais elle refuse. On la massacre sans pitié, de plus on ne s'encombre pas de prisonniers. Kléber imagine le pire, on passe à hauteur de Boussay et, sur plus d'une demi lieue on dénombre plus de 1 500 morts, on piétine même le papier des munitions. Les Mayençais, défavorisés par leur manque de connaissance du terrain, n'osent pas s'aventurer hors de l'axe principal. D'autant que les blancs sont partout et leurs tirs calmes et précis restent très meurtriers.

Combat de Torfou : Kléber et Chevardin →

Royalistes et républicains sont sur le point de franchir le petit ravin qui les sépare pour en venir aux mains. L'ordre est alors donné à l'artillerie républicaine de passer le ruisseau qui coule en avant de Torfou, de gravir une petite colline située de l'autre côté, pour ensuite, de là, foudroyer les Vendéens. Les canons s'engagent dans un petit chemin pierreux, en pente étroite et raide, à la file, et bientôt la première pièce débouche sur le pont pour le franchir. A cet instant, un paysan de Thouarcé saisit l'importance de ce mouvement. Le premier, sans ordre, il s'élançe, traverse comme un éclair un peloton de soldats républicains, va droit au conducteur du premier cheval, lui arrache son pistolet, le tue, frappe le cheval qui tombe sur son cavalier et coupe les traits. Le pont est encombré par le corps de l'animal, la marche interrompue, toute la file arrêtée dans le ravin : l'artillerie devient inutile.

Plusieurs officiers Mayençais se brûlent la cervelle de peur d'être fait prisonnier. Arrivé aux limites de Boussay peu après le village de la Herse, en allant vers Gétigné, ayant eu le temps de mettre un peu d'espace entre ses troupes et les vendéens, Kléber, dont la tête toujours surmontée d'un panache tricolore, plane au-dessus des bataillons comme le drapeau de l'armée, donne les preuves d'un rare courage, et ordonne au lieutenant Antoine Chevardin, qui commande le bataillon de chasseurs de la Saône et Loire, de se mettre en position avec ses hommes « au bord d'un profond ravin » quitte à se faire tuer pour retarder l'avance ennemie et permettre un retrait en bon ordre des dernières troupes républicaines (une voie porte son nom : rue Chevardin à Boussay 44).

Poursuivie sans répit, et partout débordée, l'armée républicaine n'a, pour s'échapper, qu'une seule issue, le pont du ruisseau de Gétigné, au-dessous de Boussay. Les Vendéens s'avancent ; ils arrivent et vont couper l'armée qui va trouver là son



Combat de Torfou - 1800 (Dessiné par ...)





tombeau. Déjà des cris de panique poussés par les soldats de Merlin se p.361
font entendre : « *Nous sommes coupés ! Nous sommes coupés !* ». Kleber était
digne de ses soldats ; il les crut capables de mourir. Il braque deux pièces de
canon sur le pont. Il arrête le colonel Chevardin, commandant des chasseurs de
Saône-et Loire : « *Mets-toi là, lui dit-il, et fais-toi tuer avec ton bataillon !* »
Chevardin ne dit qu'un mot : « *Oui, mon général !* ». Lui et son bataillon le
paieront de leur vie. Ils vont ainsi sauver les restes d'une armée fortement
éprouvée.

← Jean Bapiste Camille De Canclaux

L'armée républicaine, croyant n'avoir en tête que le petit nombre
d'hommes que M. de Charette lui avait opposé les jours précédents, marchait
sans précaution. La déroute de son avant-garde jeta la confusion dans ses rangs
et elle fut bientôt enfoncée. M. de Royrand, avec son lieutenant Sapinaud, et ses

divisions, plus une partie de l'armée du centre, se portèrent rapidement, par la rive gauche de la Sèvre, vers le
pont de Boussay, afin de couper aux républicains la retraite sur Clisson. L'armée de Kléber eut été anéantie par
ce mouvement, si ce général n'avait trouvé dans le bataillon qu'il s'était hâté d'y envoyer un chef, Schwaradin,
qui combattit jusqu'à son dernier homme et, qui, par son dévouement, sauva le reste de l'armée. Ce reste
d'armée républicaine atteint enfin Gétigné, où le général Jean Bapiste Camille De Canclaux (° 1742 décédé 1817,
issu d'une famille de magistrats ; capitaine sous la royauté, poursuit sa carrière dans l'armée républicaine), à la tête de troupes
fraîches, arrêtera la débâcle. Ce grand combat avait duré sept heures : de part et d'autre, on n'avait point fait de
prisonniers et le massacre avait été horrible. Plus de quatre mille cadavres jonchaient le sol à trois lieues de
distance. « *Jamais, dit Kleber dans son rapport à la Convention, on ne vit un combat, un acharnement plus
terribles ! Les rebelles combattaient comme des tigres, et mes soldats comme des lions !* »

Kléber perdit une grande partie de son artillerie. À partir de la journée de Torfou, l'Armée du Centre
avec son chef, Royrand et ses lieutenants comme Amédée de Béjarry, restèrent constamment réunis aux autres
armées et spécialement à la Grande Armée. La victoire de Torfou, qui fut
l'œuvre surtout de l'Armée du Centre [avec Royrand], eut un grand
retentissement dans toute la Vendée militaire. Les paysans avaient
complètement battu ces terribles Mayençais, qui, depuis le début du conflit
avaient triomphé partout, et surtout, porté le fer et le feu dans tous les lieux où
ils s'étaient rendus maîtres. Les Vendéens perdirent peu de monde : la mêlée
avait été courte ; c'étaient surtout par leurs tirailleurs qu'ils avaient maltraité
leurs adversaires, et que l'on dit, avec juste raison, « *très braves et qui tirent
mieux* ».

Chez les Républicains, les hébertistes [Ronsin et Rossignol] sortent
vainqueurs de cette lutte de chefs, après la déroute des « *Mayençais* » de
Kléber [qui se battirent en retraite avec quelques succès, leurs évitant d'être massacrés ;
mais, poursuivis avec acharnement pendant cinq lieues (20 à 25 km), ils ne durent leur salut
qu'à deux bataillons qui tinrent ferme et se dévouèrent pour sauver l'armée], à Torfou (le
19).

la Colonne de Torfou →

L'imposante colonne de granit se dresse à 2 km du bourg, au carrefour
des routes de Mortagne à Clisson et de Cholet à Montaigu. Elle commémore la

grande bataille du 19 septembre 1793, l'une des nombreuses victoires vendéennes
où se brisèrent, du 18 au 22 septembre, les multiples assauts des troupes
républicaines renforcées par les fameux *Mayençais* de Kléber. Sa première pierre
fut posée sous la Restauration, le 19 septembre 1826, en présence d'anciens
combattants vendéens. La colonne forme un cylindre de granit de 8,65 m de haut
et d'environ 1,30 m de diamètre, posé sur un soubassement de 5 m de diamètre.
Elle était ornée à l'origine d'inscriptions de bronze qui furent retirées lorsque la
Monarchie de Juillet s'attaqua aux monuments vendéens. En 1975, deux plaques
de bronze furent à nouveau placées à la base de la colonne par le Souvenir
vendéen, la première mentionnant la bataille de Torfou et la date du 19 septembre
1793, la seconde les noms des généraux d'Elbée, Bonchamps, Charette, Lescure et
Royrand.

← Lescure

Ce même jour, ce fut aussi la bataille du Pont-Barré, où les Bleus sont écrasés par



les Vendéens dirigés ici par Sébastien Cady gardien des frontières du Layon [de la paroisse de St-Laurent-de-la-Plaine], et aussi à Coron.

← **Pont-Barré** : limite de l'Anjou

Le lendemain (21 septembre), Charrette et Lescure couronnent leur victoire de Torfou en allant surprendre dans Montaigu la colonne du général Beysser (réputé pour être un ivrogne). Mal gardée, cette division aurait été anéantie sans l'énergie et les efforts du représentant Cavaignac, qui faillit périr dans la mêlée, et sans la valeur des 79^{ème} et 109^{ème} régiments qui soutinrent la



retraite. Les Vendéens firent un grand carnage dans la ville et passèrent les prisonniers au fil de l'épée. Le malheureux Beysser, grièvement blessé, navré de douleur, fut suspendu de ses fonctions malgré sa vaillante conduite. Accusé de fédéralisme, il ne paraît plus dans l'histoire que pour monter sur l'échafaud.

général républicain : **Beysser** →

Profitant de cet avantage, Charrette et Lescure marchent sur Saint-Fulgent où se trouvait la division du général Mieskowski, forte de 6.000 hommes. Ils l'attaquent à l'improviste et, malgré une défense opiniâtre, la poussent devant eux au milieu de la nuit ; jamais rien de si horrible ne s'était encore vu dans cette épouvantable guerre. *Blancs* et *Bleus*, confondus dans l'obscurité de la nuit, puisaient leurs cartouches aux mêmes caissons pour se fusiller à bout portant.

Mieskowski et Charrette s'entendaient, l'un et l'autre, animant leurs soldats à vingt mètres de distance. A travers les cris des mourants et des blessés, on entendait retentir l'air sinistre du « *Ça ira, Ça ira* », joué par dérision sur un flageolet par un cavalier de la compagnie suisse, nommé Rynks. Entre deux couplets (dira plus tard Mme de la Rochejaquelein), un boulet emporta la tête de son cheval ; Rynks se releva tranquillement, s'assit sur une borne et continua ainsi son audacieuse ironie jusqu'à la mort du dernier Bleu.

Les remparts de **Montaigu** →

Lescure et les bas poitevins infligèrent donc une défaite à Beysser. M. de Bonchamps n'était pas présent le lendemain de Torfou, à Montaigu, car le Conseil avait décidé que M. de Bonchamps ayant fait son rassemblement, se porterait le surlendemain sur Clisson, où l'armée, qui aurait pris Montaigu la veille, se trouverait pour attaquer cette ville de concert avec lui.

Mais, un nouveau conseil tenu à Montaigu, le lendemain de la prise, par conséquent le jour où il était convenu d'attaquer Clisson, changea ces dispositions en déterminant la marche sur Saint-Fulgent. Mais M. de Charette, après avoir évacué et repoussé les Républicains de Torfou jusqu'au pont de Remouillé, alléguait qu'il était dangereux d'attaquer Clisson avant d'avoir éloigné l'armée républicaine qui était à Saint-Fulgent.

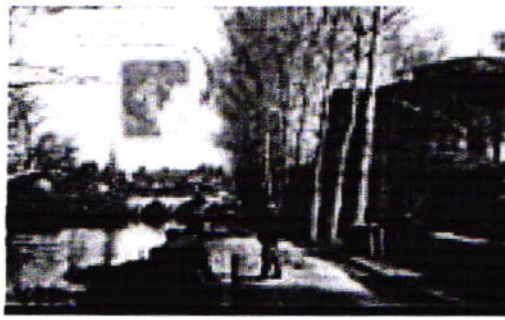
Du côté républicain, il fut fait le 21 septembre 1793, un arrêté qui demandait aux autorités civiles et

militaires de prendre « *toutes les mesures nécessaires les plus promptes pour organiser un corps de pionniers* » qui serait composé de patriotes [réfugiés ou non] et que ceux-ci soient incorporés dans l'armée de gré ou de force.

← pont de **Remouillé**

La reconquête de la Vendée nécessite une reconnaissance parfaite du terrain sur lequel vont s'engager les troupes. La mauvaise saison va commencer, avec son cortège de chemins boueux, de rivières en





crues, empêchant les passages à gué. À cet effet, les compagnies p.363 de « pionniers » vont avoir la tâche de préparer l'avancée de l'infanterie en empierant les chemins, construisant des ponts, coupant les haies.

← les abords du château de Montaigu

Mais les autorités ont beaucoup de mal à recruter ces pionniers. Ces pionniers [pas toujours des réfugiés parfois des volontaires] vont aussi servir de guides. Le recrutement, d'hommes qui

connaissent parfaitement la région et ses habitants, apparaît indispensable pour guider les armées dans le dédale des chemins creux, des haies vives et de villages et hameaux dispersés.

← Montaigu : vieux château (lithographie)

D'autres tâches attendent les réfugiés patriotes et d'autres d'ailleurs, car avec la levée en masse « tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les

enfants mettront du vieux linge en charpie ». D'autres adultes encore iront couper les bois nombreux éparpillés dans le paysage bocain et enfin d'autres seront employés aux travaux agricoles. Les hommes et les animaux sont fréquemment aussi sollicités pour effectuer des transports militaires de tous ordres.

Un triple massacre a lieu, à Montaigu, et qui eut un grand retentissement [21 septembre].

Le chanoine François-Joseph Bonnin est massacré, avec son père et sa sœur, par les Bleus. Leurs corps furent coupés en morceaux et jetés dans le puits des sœurs du Saint-Sauveur à Montaigu. L'Armée (de Mayence) avait repris sa marche en avant sur Montaigu, où elle trouva, dans le puits du château, les cadavres de nombreux soldats républicains qui avaient été jetés, vivant ou non, dedans. Des témoins racontent, notamment, l'adjudant-général Legros (qui écrit en 1795 un ouvrage du nom de *Mes rêves dans mon exil*), dit que les vendéens avaient rempli ce puits de soldats vivants, le puits faisant 40 toises de profondeur (près de 78 m.). L'abbé Deniau donne une histoire presque similaire et dit qu'un ecclésiastique, un chanoine du nom de Monsieur Bonin, du Chapitre de Montaigu, fut coupé en morceaux avec sa sœur et jetés dans ce fameux puits. Cette sépulture devînt, par la suite, celle de soldats de Beysser, probablement dans les mêmes conditions.

Ce massacre aurait donc eu lieu le 21 septembre 1793, lors de la bataille de Montaigu, tandis que Kléber reprend cette position après une semaine, et écrit : « *Montaigu n'était plus reconnaissable ; aussi des bataillons de la colonne de Beysser, venant à y passer quelques temps après, furent forcés d'admirer nos précautions, en gémissant sur leur négligence* [référence à la défaite de la division de Nantes, le 21 septembre précédent]. *Je ne crois pas devoir omettre que nous trouvâmes le puits du château rempli de cadavres des soldats de ce malheureux corps* ». Ce fut Legros (dans : *Mes rêves dans mon exil, ou coup d'œil politique et militaire sur la Vendée*) qui apporta finalement une réponse « claire » sur les circonstances de l'évènement en question : « *Ce sont les rebelles qui, après avoir gagné à Montaigu une grande bataille contre l'ivrogne Beysser, ont rempli de nos prisonniers vivants, un puits de quatre cents toises de profondeur, situé dans le château de cette place* ».

Outre le fait que Legros n'a pas participé à la bataille de Montaigu puisqu'il servait au même moment dans le Sud-Vendée sous les ordres de Chalbos, il faut préciser que le passage retranscrit plus haut s'intègre dans une rapide évocation de crimes perpétrés par les Vendéens par laquelle l'auteur tente d'expliquer les massacres commis ensuite par les Républicains.

vieux château de Montaigu →



A ce titre et, dans le même élan

argumentatif, Legros n'hésite pas d'ailleurs à écrire aussi, ceci, sur les massacres de Machecoul : « *Ce sont les rebelles qui, dès les commencements de la guerre, ont enfilé dans des cordes huit cents de nos soldats, qui les*



ont enterré vivants à Machecoul, qui leur ont arraché les paupières, et les ont ainsi exposés au soleil, supplice épouvantable ! ».

← Ruines du château de **Montaigu**

Un exemple frappant : un autre passage, du côté de Beauchamp (*Histoire de la Guerre de Vendée ou tableau des guerres civiles de l'Ouest, depuis 1792 à 1815*. 1806), qui ne parle pas du puits : « *Quatre cents républicains restés dans le château de Montaigu, se firent jour courageusement le sabre à la main, tandis que le gros des royalistes étaient à la poursuite des fuyards sur la route de Nantes. Ce*

détachement, composé des grenadiers de la Mark et du second bataillon du 109e régiment, se battit en désespéré ; le plus grand nombre se fit tuer ». Un saupoudrage de Legros, qui ne parle que du nombre de victimes, et on obtient un siècle plus tard, sous la plume du pourtant sérieux Gabory (*La Révolution et la Vendée*) : « *Quatre cents seront jetés vivants dans le puits du château* » (tandis qu'en 1868, 55 ans après les faits, Dugast-Matifeux - né v 1812), écrit : « *A la profondeur près, qui n'est que de 120 pieds au lieu de 240, le fait n'est que trop vrai. Nous avons assisté, dans notre enfance, au curage de ce puits, d'où fut extrait une grande quantité d'ossements humain parmi lesquels s'était conservé un lambeau d'uniforme républicain, qui fut remarqué de presque tous les habitants, dont quelques-uns ont été témoins de cette horrible exécution. Ces tristes restes de nos discordes civiles furent transportés au cimetière. L'atrocité, dont il s'agit, fut commise par les Vendéens (armées de Charette et de Lescure réunies), le 21 septembre 1793, surlendemain de la bataille de Torfou, alors qu'il n'y avait pas eu encore de massacres, ni de proscription générale, que les républicains épargnaient même les prisonniers royalistes et se bornaient à les retenir (comme Mme de La Rochejaquelein le reconnaît dans ses Mémoires, page 219, édition de Baudouin, Paris, 1823). On ne parle toutefois que du comblement du puits de Clisson, qui n'eut lieu que longtemps après, et en représailles de ce qui s'était fait à Montaigu. Et voilà justement comme on écrit l'histoire !... ».*

Pont St-Nicolas de **Montaigu** →

La version fort problématique de Legros (et, pourtant, souvent reprise) est contredite par Le Bouvier-Desmortiers (*Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette*), officier de Marigny avant de servir sous Charette après la passage de la Loire. Il écrit : « *C'est un bruit accrédité à Montaigu, et dont on ne manque pas d'entretenir les étrangers, que les brigands massacèrent les quatre cents grenadiers qui étaient*

dans le château ; et qu'après les avoir coupés par morceaux, ils les jetèrent dans le puits qui est dans la cour, ce qui obligea de le combler. Ce conte tout absurde qu'il est, ne laisse pas que de faire impression sur des esprits superficiels ou prévenus qu'il faut détromper. La vérité est que M. Bonin chanoine du chapitre de Montaigu, âgé de 60 ans, de mœurs douces et d'une piété exemplaire, fut coupé en morceaux par les républicains et jeté avec sa sœur dans le puits. On y jeta les corps de quelques-uns des grenadiers qui avaient été tués dans la cour, et le lendemain le puits fut comblé ». Cet acte ne peut être nié mais il fit suite aux

pillages commis par la division de Beysser.

← **Château de Montaigu**

L'automne débuta avec le 1^{er} vendémiaire de l'**AN II** (du 22 septembre 1793 à 1794).

A l'arrière-saison de 1793, le réfugié qui fuit n'est pas que le patriote. Les vendéens évacués par l'armée [et il y en a], parfois par la force, et incorporés de fait dans la population réfugiée, sont loin d'être tous des gens ralliés au nouveau régime. Et puis, il y a ceux qui fuient de peur d'être arrêtés et même massacrés. Depuis la réunion du conseil (22 septembre), M. de Charette maintenait son avis d'attaquer d'abord Saint-Fulgent en premier parce que Clisson était fortifié, par son château et par la Sèvre, et qu'au contraire,

Saint-Fulgent était absolument à découvert et qu'il était préférable de l'attaquer en premier, ce qui offrait le plus d'espérance de succès. M. de Charette partit pour Saint-Fulgent et les autres pour Clisson. Les troupes



shy - Montaigu (Vendée) - Le Pont Saint Nicolas

www.vendee1.eu





deux heures de combats incertains, Charette s'élance à cheval dans la grand rue en faisant battre la charge par un tambour qu'il a pris en croupe. Tous les Vendéens le suivent et prennent la ville ».

Charrette fit un exploit : voulant en finir, il prend un tambour en croupe, lui ordonne de battre la charge et, avec Joly, Savin et trente soldats, il pénètre dans la longue rue de Saint-Fulgent. Lescure arrive pour l'appuyer et décide de la victoire. Les deux bataillons républicains de la Marne et d'Angoulême sont anéantis. Mieskowski prend la fuite, laissant entre les mains des vainqueurs 22 canons, des munitions en abondance et une grande partie de ses équipages. Les républicains, en déroute, se replièrent sur Chantonay. Ensuite, Charette se sépare de ses frères d'armes et il ramène ses troupes à Legé.

bataille de Saint-Fulgent →

Du 18 au 22 septembre, les insurgés venaient de gagner cinq grandes batailles : à Coron, au Pont-Barré, à Torfou, à Montaigu et à Saint-Fulgent. Dans toutes les paroisses de la Vendée, des *Te Deum* d'actions de grâces furent chantés pour remercier le ciel de cette quintuple victoire. A ce moment là, les Vendéens se crurent sauvés. Mais le peuple, que le courage de ses ennemis n'avait pu vaincre, comprenait que la discorde de ses chefs allait les perdre.

En laissant ses collègues dans l'isolement et en se séparant d'eux sous prétexte d'un futile mécontentement, pour aller seul combattre dans le Marais, en laissant à la Galissonnière, Bonchamps lutter désavantageusement (22 septembre) contre les débris de l'armée de Mayence, Charrette porta un coup irréparable à la Vendée, dont il entraînera la perte ainsi que la sienne.

De son côté, M. de Bonchamps qui avait décidé de marcher sur Clisson, ayant rencontré l'armée républicaine qui évacuait la ville, l'attaqua, persuadé que, pendant l'action, l'armée auxiliaire surviendrait. Il enfonça d'abord la colonne ennemie ; mais ses soldats, ne voyant pas venir le secours qu'ils attendaient, se découragèrent et prirent la fuite, en laissant sur la place 4 à 500 des leurs et la plus grande partie de leur artillerie. Après l'éclatante victoire de Torfou, la Vendée paraissait sauvée et encore plus si Clisson avait été prise. Pourtant, le péril à peine écarté, les divisions entre les chefs vendéens reprirent, hélas, de plus belle. L'indiscipline de Charette, entre autre, évita aux Mayençais d'être encerclés et détruits à Clisson. C'était fort regrettable . . . et c'est peut-être cette faute de Charette, qui perdra la cause vendéenne, ainsi que le pensent certains d'entre nous.

Kléber, qui a pu sauver l'essentiel de son armée, reprend l'offensive (1^{er} octobre) depuis Nantes. La Convention vocifère : « Soldats de la Liberté, il faut que les brigands vendéens soient exterminés avant la fin du mois d'octobre. Le Salut de la Patrie l'exige ; l'impatience du peuple français le commande ; son courage doit s'accomplir ».

étant rassemblées, il était environ deux heures p.365 de l'après-midi, M. de Lescure et les autres chefs de la grande armée étaient dans l'espérance du renfort de Bonchamps ; il lui envoyèrent un courrier, le jeune Guignard, de Tiffauges.

← Saint-Fulgent

Mais leur attente fut vaine : le courrier ne parvint pas et M. de Bonchamps marcha sur Clisson, attendant lui aussi des secours. Charette opéra donc dans la soirée du 22 septembre, profitant de l'obscurité et en nette supériorité numérique : « après



Charette quitte ses quartiers pour s'emparer de Noirmoutier. Mais, effrayés par l'explosion d'une batterie républicaine, ses troupes de « Paydrets » reculent et Charette doit renoncer à la prise de l'île.

← ruines d'un vieux château à St-Fulgent

L'adoption du calendrier républicain se fait le 5 octobre.

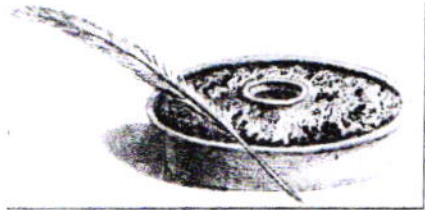


Mouilleron et ses villages voisins. En définitive, le procureur syndic de la commune réclame de l'aide. On lui envoie 200 hommes prélevés sur la garnison républicaine de Bressuire. Ces deux cents Bleus s'installent dans la paroisse . . . et il faut les loger, les nourrir ! . . . De plus, ce même mois d'octobre 1793, ordre est donné d'enlever partout les cloches . . . plus possible de se servir du tocsin ! Qu'importe ! On nous a brûlé nos moulins plus possible non plus de s'en servir pour les signaux, alors on imite le cri de la chouette mais sa portée est fort courte.

← **Kéber**

Naturellement, à Mouilleron, c'est avec un certain optimiste, qu'une partie des habitants, les patriotes naturellement, envisagent l'avenir, depuis l'arrivée de renforts : « . . . Nous jouirons bientôt d'un calme complet

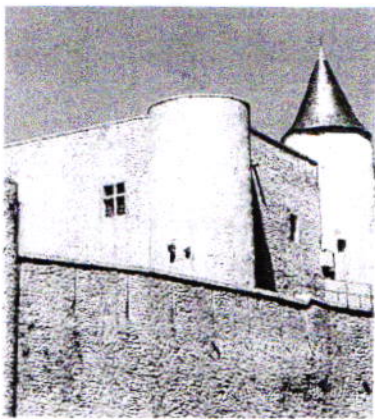
dans notre contrée. Il ne reste plus dans la commune que quelques mauvais sujets, dont : les frères Rousseau, bandits de profession. . . scélérats ; de vrais fripons qui répandent la terreur. L'un [Jean l'ainé, maçon à la Sauvagère = mon ancêtre direct], est « Cavalier de rebelles » [chef], l'autre [Jean le cadet, maçon au Beugnon-des-Trois-Fontaines de St Maurice-le-Girard] . . . Égorgeur de profession surnommé « Du Couteau » [dans les armées, après la bataille, ils y avaient des hommes qui avaient la charge d'achever les blessés graves et agonisant afin de leur éviter de souffrir ou même d'être encore plus mutilés ou torturer par l'ennemi] ; le troisième [Pierre maçon à la Croix-Renard], « Commandant et Égorgeur », le dernier [Pierre] . . . aussi scélérat que ses frères. . . On peut dire que ces misérables sont les éléments principaux des troubles du pays et des maux qu'en subit la commune ! Si ce n'était le souci que nous donnent ces brigands qui voltigent ça et là dans la crainte d'être arrêtés, la commune serait tranquille et sereine ; d'ailleurs, les travaux des champs sont fort avancés [



semences], il ne reste plus de blé à faire . . . ».

← **Noirmoutier**

Kléber, ce Strasbourgeois, dur, sanguinaire, mais très brave et très intelligent, est vainqueur (9 octobre) au *Moulin-aux-chèvres*. Étaient présents autour de Châtillon-sur-Sèvre, Chalbos avec 11.000 hommes, Westerman avec 1500 cavaliers et qui battent les 6000 hommes de Lescure au *Moulin-aux-Chèvres*. Le soir même Westerman entre par surprise dans Châtillon, occupe, pille et incendie la ville et les communes voisines. L'incendie de leur « capitale » alarme les Vendéens. Le tocsin sonne dans toutes les paroisses et d'une seule voix les Vendéens s'écrient : « *Il nous faut Châtillon même en ruines !* ». Aussitôt 18.000 Vendéens se rassemblent et, conduits par



Bonchamps, Lescure et La Rochejaquelein, se préparent à reprendre la « ville sainte ». Mais, c'est aussi l'un des derniers succès, très fugitif des Vendéens, qui marque, bien déjà, la fin des grandes victoires « blanches ».

La crise (en gestation parmi les chefs royalistes) allait bientôt éclater après les affaires malheureuses de la Chardière, de Saint-Symphorien, du *Moulin-aux-Chèvres* et de Châtillon. Vaincus à Châtillon par Westermann (9 octobre 1793), les chefs vendéens rassemblés à Beaupréau délibèrent sur le parti qui reste à prendre, tandis que le Conseil Supérieur (composé de l'abbé Bernier, l'évêque d'Agra, etc.) quitte la *Maison du Conseil* de la dite ville.

Sur les conseils de Bonchamps, il est décidé qu'on passera la Loire pour aller ensuite insurger la Bretagne. Avant de jouer ainsi le sort de la Vendée, il fut décidé que la grande armée tenterait un dernier effort pour conserver Cholet, ce rempart de la Vendée, cerné de toutes parts par Kléber. Avant d'engager le combat, un détachement de 4.000 hommes, commandé par Talmont et d'Autichamp, va s'emparer de Varades et d'Ancenis afin d'assurer, à tout événement, le passage du fleuve.

← **Maison du Conseil général royaliste à Châtillon**

Le jeudi 19 vendémiaire AN II, est fait une





C'est dans ces jours tragiques que se joue le sort de la Vendée. Les Mayençais s'avancent vers Tiffauges [cette ville aura au total 2100 victimes, colonnes infernales comprises], tandis que Westerman est entré une nouvelle fois dans Châtillon [la capitale de la Vendée insurgée], la veille.

Mais voici pour la Vendée une chance inespérée : les Mayençais se révoltent parce qu'on leur a ôté leurs chefs ; ils se refusent à combattre. D'Elbée l'apprend ; aussitôt, il se porte avec le gros de ses forces, sur Westerman.

D'Elbée et ses 18.000 hommes, foncent sur la ville le 11 octobre et bousculent les colonnes bleues de Chalbos et Westerman en route vers Mortagne et Cholet, les repoussent dans Châtillon où ils leur livrent une bataille victorieuse mais sanglante ; l'assaut est donné contre Westerman enfermé dans Châtillon. D'Elbée l'attaque vigoureusement dans la dite ville et le met en complète déroute. Les rescapés s'enfuient, Westerman en tête [les réfugiés patriotes de Châtillon fuient et laissent la place aux Brigands]. D'Elbée jubile : « *Que maintenant les Vendéens se retournent sur les Mayençais, mutinés et mal commandés . . . et c'est le salut, la victoire définitive peut-être, car la Convention n'a plus d'armée à leur opposer* ».

C'est ce jour-là, que fut blessé mortellement le républicain

Lecomte, longtemps pourchassé par Marigny, sur le secteur de Mouilleron. Il avait 29 ans (fils d'un maître de poste de Fontenay, il fut marin de 1779 à 1781 et soldat en 1785, il se présente comme volontaire chez les Bleus ; il avait participé à la bataille de Luçon, à la tête de son bataillon *le Vengeur*).

← Vendéens au combat

Mais aussitôt, pour célébrer la reconquête, les « Brigands », s'abreuvent d'eau-de-vie, s'enivrent, s'endorment dans les rues, dans les maisons, au hasard de la dernière goulée. D'autres sources affirment : « *Mais hélas, faute de vivres, les Vendéens se sont enivrés avec l'eau-de-vie prise à l'ennemi, au soir de leur victoire, dans Châtillon même. Pourquoi se sont-ils mis à boire pareillement ? D'aucuns répétèrent que, les Vendéens n'avaient rien mangé depuis le matin, ils tombaient de fatigue. Par malheur, il y avait des barriques d'eau-de-vie abandonnées dans la ville par les Bleus en déroute. Les Vendéens se jetèrent sur le terrible breuvage ; un quart d'heures après, ils roulaient, ivres-morts, sur le pavé* ».



Aussi, Westerman, qui n'est pas allé loin et, qui avait prévu le coup, est aussitôt informé et profitant de l'absence de gardes, se livre à un beau coup d'audace et revint peu avant minuit [dans la nuit du 11 au 12 vers 11 heures du soir], avec mille cinq cent cavaliers volontaires ; il n'eut qu'à massacrer en tas les vainqueurs de la veille harassés, endormis et qui furent pour la plus part égorgés. Le « *boucher des Vendéens* », ainsi qu'on l'appela aussitôt, tenait sa vengeance : « *Je fis un carnage épouvantable* », se vante-t-il. Il partit à l'aube, laissant dans Châtillon en flammes des milliers de cadavres à demi calcinés . . . Tandis que Westerman détruit Châtillon quelques Vendéens s'échappent dont Clambard, l'imprimeur, qui suit alors l'armée en déroute. Il a soin d'emporter avec lui les caractères qui servent pour imprimer et qu'il cache alors dans le puits du château de Beaupréou [après la prise de Cholet]. En Vendée, même, l'armée du Centre, conduite par Sapinaud, est aussi battue par les divisions des Sables et de Luçon.

← Vendéens au combat

Le 21 vendémiaire (12 octobre), Charette qui est parti le 11, tente une seconde attaque de l'île de Noirmoutier et pour éviter une nouvelle débâcle de ses hommes, il les engage dans le Gois à marée montante. Aussi n'ont-ils d'autres issues que de vaincre ou de se noyer. C'est un succès, Charette prend Noirmoutier, la petite garnison républicaine de Noirmoutier capitule et tandis que l'armée de Royrand et de Sapinaud, qui après avoir longtemps guerroyé seul de leur côté, ont gagné Cholet le 14 pour se joindre l'armée d'Anjou.

Nous, les frères Rousseau, jusqu'à ce jour, nous sommes encore passés à travers les mailles du filet.

On a appris, que Jean Bernard, pris à Luçon, et depuis toujours





incarcéré, vient d'être jugé « *L'An deuxième de la République Française Une et Indivisible, le 12 octobre mil sept cent quatre vingt treize, après midy, la Commission militaire a procédé à l'interrogatoire de JEAN BERNARD, ainsi qu'il suit . . . les différents interrogatoires qui ont été faits au dit BERNARD le 4 juillet dernier sous le n° 229, lui ayant été répétés, il a fait les mêmes réponses* » . . . Interrogé « *s'il n'est pas déserteur* » a répondu « *non* » . . . La Commission Militaire, après lecture donnée des lois du 19 mars, 10 mai et 28 juillet, ainsi que de l'Arrêté du Représentant du Peuple Lequinio du 28 septembre dernier, constatant que, « *quoiqu'il n'existe aucun procès-verbal qui constate que le dit BERNARD a été pris les armes à la main, que, néanmoins, le dit Bernard convient, lui même, qu'il a marché contre les patriotes, qu'il a fait le service avec les Brigands, qu'il a été armé d'une pique* » . . . Appliquant l'Article 5 de l'Arrêté du Représentant du

Peuple, ci-dessus cité, La Commission Militaire arrête et condamne provisoirement, et en attendant que la Convention Nationale en ait autrement ordonné, le dit Bernard à être employé aux Travaux Publics, sous les ordres du Général de la 12ème Division et qu'à cet effet, il sera enchaîné comme les forçats du Bagne. . . Fait et arrêté ce jour » . . . Signé : Garnier, Lazare, Biron.

Hélas, il n'est pas le seul de Mouilleron à croupir dans les geôles de Fontenay, attendant d'être jugé ou la mort : Prézeau, soldat de l'Armée Catholique ; Desprez Jean-Philippe, 65 ans, ex-noble de St-Maurice-le-Girard « *surpris par des patriotes de Mouilleron sur ses terres de la Graslière, de Mouilleron, où il s'était réfugié* » - accusé - « *d'avoir été à Mouilleron avec les Brigands et portant un sabre et un fusil, pour avoir reçu les Brigands (des chefs sans doute) à manger chez lui ; pour avoir reproché à son fils et aux autres Brigands de ne pas avoir assez résisté aux troupes de la République lors de l'attaque de la Châtaigneraie ; pour avoir parlé au Comité Royaliste de son fermier qui était patriote, etc.* ». Tous seront exécutés quelques temps après à Fontenay.

Nous autres, les **Rousseau**, nous savons ce qui nous attend si nous sommes pris ! Nous ne savons pas ce qu'est devenu Bernard et si il a déjà été embarqué !

← Château de la Tremblaye

Les armées de Mayence (Kléber) et de Luçon (Bard) marchent en tenaille sur Cholet, autre « *ville sainte* » des Vendéens. Le 14 octobre, elles font leur jonction et livrent combat à D'Elbée et Lescure. Depuis quelques temps, Lescure se montre souvent au feu d'une batterie ou encore on le voit s'exposer seul sous la mitraille ; de toutes

façons, il sait son combat sans espoir. Et celui, qu'on nomme le *Saint du Poitou*, ne manque pas « *d'aller à la bataille, bien souvent, dit-on, les pistolets non chargés* ». Les balles ne l'éviteront pas toujours.

Depuis hier, les Bleus sont maîtres de cette ville au cœur du Pays ; « *Si Cholet est perdu, tout est perdu !* », répètent ces batailleurs qui, par centaines, déboulent dans les bas du Pontreau, par le chemin tirant droit du May. Aujourd'hui (17 octobre), il est près de midi, il faut se hâter de tout reprendre, de reconquérir cette butte de la Papinière, juste en face. De suite c'est l'accrochage : la mousqueterie s'étend tandis que la lande dans son entier flambe... *Dans les volutes de fumées chassées par le vent, ceux des avant-postes se replient mais à en juger par les tirs de semonce au canon une longue ligne de défense se révèle, derrière les haies vives, un peu plus bas.*

Combat dans la ville de Cholet →

Toutefois, les compagnies de paroisses qui ne cessent d'arriver, constituent bientôt une force massive de 10 à 15 000 hommes et il est tentant de les jeter d'un seul coup contre l'adversaire au centre de son dispositif... A 2h de relevée, c'est l'assaut, baïonnette haute, tandis que la métairie de la Touche est submergée ; mais les pertes sont sévères, un regroupement s'impose. D'Elbée, qui commande en chef décide d'atteindre les moulins à vent d'Autebert, en bordure du vieux chemin tirant de Trémentines. Si, par ce chemin qui redescend vers les bas quartiers, il parvient à rejeter l'adversaire, il



Illustration de la bataille de Cholet, par P. B. B.



est sûr de l'écraser ; c'est donc l'affaire d'une dernière charge. Hélas, d'un coup, la mitraille républicaine vient couper son élan ! Il est parmi les premiers qui tombent ainsi que Bonchamps. p.369

← Canon retrouvé à Cholet

Les Vendéens, au matin du 16, sont sévèrement battus aussi à la Tremblaye [au nord de Mortagne] où Lescure est aussi grièvement blessé, frappé à la tempe par une balle. Il agonise lentement. Lors de ce combat, se distingue à la tête de l'avant-garde bleue, l'adjudant général Marceau. Cette défaite de la Tremblaye, ajoutée à la catastrophe de Châtillon, de Cholet, achève de porter l'alarme chez les Blancs. Ils perdent de leur

assurance et vont multiplier les fautes. L'Armée vendéenne, sans munitions ni artillerie, évacue Cholet.

Le lendemain, on assista aussi à la tragique chute de Mortagne. Madame de Sapinaud raconte : « Mes peines augmentèrent le 15 octobre. J'avais envoyé le matin un exprès à la Blanchardièrre, dire à mes enfants les malheurs qui nous menaçaient, et les engager à s'enfuir ; je fis en même temps seller un cheval pour aller les rejoindre ; en attendant le retour de l'exprès, je me jetai sur mon lit pour y prendre un peu de repos. A peine y étais-je couchée, qu'on vint me dire que les Bleus entraient de tous côtés, et qu'il fallait se sauver au plus vite. Une de mes domestiques, qui arrivait, me confirma cette triste nouvelle ; il fallait fuir et chercher un asile dans le bois le plus voisin. A peine y étions-nous entrés que les coups de canon grondèrent de tous côtés. Nous apercevions, à travers les bois, des cavaliers qui criaient de tout tuer et de tout brûler... ».

Mortagne →

Pendant les combats de Mortagne, Mr Boutillier de Saint-André, avait vu sa maison, le Logis de Tirepoint, ravagée par l'incendie, le 15. Marin-Jacques Boutillier de Saint-André avait été élu, en 1790, maire de Mortagne, sa ville natale. Contrairement à ses deux frères, il ne prend pas part aux premiers soulèvements de mars. Modéré, érudit, D'Elbée le rencontre. Ce dernier, connaissant son érudition et sa facilité pour



l'écriture, lui demande faire le récit de tous les événements qui vont suivre.

← Le Logis de Tirepoint

Mais, au moment de la prise de Mortagne par les républicains, avant de quitter sa maison, devant l'avance pressante des troupes qui répandaient alors le meurtre, l'incendie et le pillage, Boutillier de Saint-André, son fils, racontera : « Le lendemain, de bonne heure, nous nous rendîmes à Mortagne : nous trouvâmes la ville presque déserte ; tout le monde avait fui. Ma mère avait conservé quelques sommes d'argent qu'elle n'avait pas encore cachées. Mon père employa le reste de la journée à faire des étuis en terre jaune qu'il consolidait en les faisant cuire au feu : il y glissa des écus et



quelques louis [...] Nous portâmes le soir les étuis que mon père avait fait, partie dans le bois des Granges, partie dans un pré voisin de Mortagne. On fit des trous profonds dans la terre avec une barre de fer, dans lesquels on glissa les rouleaux ; et mon père, ma mère et moi, qu'ils avaient mené avec eux pour ce triste ouvrage, comme l'aîné et le plus discret, afin qu'en cas de survivance, je pusse me rappeler le lieu où nous cachions notre argent, nous remarquâmes bien, par des lignes que nous faisons aux arbres et par le nombre des pas, les endroits où étaient nos caches. Mon père, avant de glisser les rouleaux en terre, avait recouvert chaque étui d'une ardoise sur laquelle il avait gravé ces mots : Ad custodiam Dei (A la garde de Dieu). Ce que nous avions caché dans le pré fut retrouvé, trois ans après, par un paysan qui nous le rendit ; mais je n'ai jamais pu rencontrer ce que nous avions déposé dans le bois des Granges, malgré toutes les recherches que j'y ai faites à différentes fois ».

Bois des Granges →

Malgré les recherches faites beaucoup plus tard, le fils Boutillier de Saint-André ne retrouva jamais la totalité de son trésor. Il est alors très probable que le reste du trésor reste à jamais... Ad custodiam Dei.





Talonnés par les Républicains, prenant une ville puis la perdant quasiment aussitôt, certains chefs comme Talmont [poussé en tapinois par Donnissan] et Charles de Bonchamps suggèrent de passer la Loire pour donner la main aux Chouans. Le conseil de guerre, qui s'était réuni à Cholet, juste avant le 15, tergiverse. Personne n'est d'accord sur la marche à suivre. Finalement, sur le soir, ils décident d'évacuer Cholet qu'ils occupaient depuis sept mois et de se replier sur Beaupréou, cette vieille ville qui occupe un promontoire dominant l'Èvre.

Pourquoi cette décision d'abandonner cette ville psychologiquement très importante pour les Vendéens et qui abrite leur état-major ? Parce qu'en ralliant Beaupréou, au nord de Cholet, on se rapprochait de cette Loire que certains envisageaient de passer et surtout espéraient des renforts venus d'Angleterre. Parce que D'Elbée détestait Cholet où demeuraient beaucoup de « patriotes » et, que Beaupréou [M. et L.], autour de laquelle il avait ses propriétés lui paraissait une base plus sûre ? Le Prince de Talmont, lui aussi, est partisan de cette manœuvre car il sait que dans le Maine, où sa famille possède de grandes propriétés, ses paysans se sont également soulevés contre la Révolution et, qu'en gagnant un des ports de la Manche, on pourra obtenir le concours des Anglais. D'autres chefs ont déjà tout perdu. Ainsi, La Rochejaquelein a perdu son château de la Durbelière qui n'est plus qu'un amas de ruines. De son côté, Charette, abandonnant Noirmoutier, a regagné le continent.

Quoiqu'il en soit, le 25 vendémiaire (16 octobre) à 4 heures du matin, l'armée catholique plie bagage, emmenant 6000 prisonniers, fusillant tout de même ceux qui ne peuvent suivre la marche. Les Républicains, Kléber en tête, occupent aussitôt Cholet où arriveront le soir quatre représentants du Comité de Salut Public.

Arrivés à Beaupréou, les chefs royalistes tiennent conseil à l'heure, où, à Paris, Marie Antoinette monte sur l'échafaud et est décapitée.

Marie Antoinette →



Une fois encore, ils sont en désaccord. Les partisans du passage de la Loire gagnent du terrain, tandis que Royrand suggère un repli sur Mortagne. Certains de ses hommes veulent rentrer « laver leurs chemises ».

Mais La Rochejaquelein et D'Elbée insistent pour retourner à Cholet et livrer encore aux Républicains un combat qui, victorieux, pourrait relancer la rébellion sur la bonne pente. On se rallie à leur opinion et on envoie des courriers à Charette pour réclamer son aide. Mais, Charette est hostile à ce projet. Il l'a fait savoir il y a plusieurs jours. Il prétend que ses gars ne voudront pas aller combattre loin de chez eux et qu'ils préfèrent rester en Vendée près de leurs familles. Et puis, surtout, il ne croit pas à un secours possible de la part des Anglais. Il pense qu'il ne faut pas accorder de crédit à leurs promesses.

Cependant, on dépêche Talmont et d'Autichamp, et 4000 hommes, vers la Loire afin d'y créer une tête de pont pour le cas où ! . . .

← Autichamp

C'est à Saint-Florent-le-Vieil, petite localité angevine, que les chefs vendéens décident qu'ils devront passer la Loire. Déjà, dans la nuit du 16 au 17 octobre, quelques heures avant la bataille de Cholet, le Prince de Talmont est arrivé sur les lieux et, occupant la ville de Varades avec ses cavaliers, il crée une tête de pont. Il a bousculé facilement les Républicains en place et s'est rapidement rendu maître de la situation. Maintenant, il attend l'issue du combat qui va se dérouler, à quelques lieues de là, au nord de Cholet.

La veille, le 16, c'est dans les landes du May que commence l'affrontement. Dans les Mauges, depuis quelques jours, le tocsin appelle en permanence aux armes. Des deux côtés, on sentait que le jour décisif était arrivé. Environ 50.000 hommes y furent engagés de chaque côté et de part et d'autre, on était résolu à en finir. Les Vendéens avaient rassemblé toutes leurs forces. Cependant Charette manquait. Peut-être n'avait-il pas reçu l'appel de



Charles d'Autichamp sous la Restauration.

d'Elbée. Ce qui est certain, c'est que sa présence eut assurer sans nul doute la victoire. Curieusement cependant, au moment où la Vendée se présente à l'ultime bataille, Talmont, ce vaniteux insupportable, et d'Autichamp s'assurent d'un passage sur la Loire, à Saint-Florent, comme s'ils pressentaient la défaite.

Talmont →

Voici une autre version, beaucoup plus détaillée, des événements que va subir Cholet : les Vendéens sont arrivés le 16, de Beaupréau, par le May ; ils sont prêts pour la bataille qui doit se dérouler dans les landes du May, à moitié chemin de Cholet et de Beaupréau. Mais pas en tirailleurs comme à l'accoutumée : en une seule colonne, qui porte l'essentiel de son attaque sur l'aile droite des Bleus. Devant l'aile gauche, La Rochejaquelein a du mal à se déployer. La journée fut favorable aux Vendéens : les républicains furent refoulés vers Cholet.

← D'Elbée

Le lendemain, tôt, dans la nuit (du 16 et du jeudi 17 octobre ou le 26 vendémiaire), c'est-à-dire avant l'aube, sans attendre la réponse de Charette, qui de toute manière sera négative, l'armée catholique et royale s'ébranle vers Cholet. Elle est forte de 35000 hommes plus 500 pièces de guerre dont, entre autres, la « Marie - Jeanne » et le « Missionnaire » (canons etc. seulement 33 pièces auraient traversé la Loire dans les jours suivants), qui ont quitté Mortagne-sur-Sèvre pour la bataille de Cholet.

Sauf Charette, tous les chefs sont là : d'Elbée, Bonchamps, Lescure, Stofflet, Marigny, La Rochejaquelein, Royrand. Ils vont affronter 32.000 Républicains.

Chez eux, aussi, il y a les principaux généraux : Kléber, Chalbos [Kléber et 10.500 soldats plus ceux de Chalbos], Muller, Westerman, Marceau, Vimeux, Haxo [Nicolas Haxo est né en Lorraine en 1749 et est soldat de 1768 à 1777 puis major général des gardes nationales, et chef du 3e bataillon levé en 1791. Il arrive à Nantes le 6 septembre, nommé récemment général de brigade, il commande la réserve. Après la bataille de Cholet, Haxo reste à Beaupréau afin d'aller ultérieurement battre Charette].

← Marceau

Peu avant deux heures de l'après-midi, devant la petite cité manufacturière, cachée à l'abri de ses remparts, Kléber agite sa crinière blanche en vérifiant une dernière fois la disposition de ses troupes. Ils sont là, ses dix mille cinq cents Mayençais, pour la plupart bourguignons ou alsaciens, comme leur général, et, qui tous, les anciens *culs blancs* de l'armée républicaine comme les *volontaires de la première heure*, lui vouent une admiration sans faille. Renforcés par les hommes de la colonne de Luçon et par les 79e [régiment] et les 119e de ligne, ils se sont déployés en arc de cercle devant la ville, au nord de Cholet, dans les landes de la Papinière [l'aérodrome actuel], où l'affrontement doit se dérouler. Pour forcer la victoire, Kléber a choisi de s'adosser à un ravin marécageux. La seule ligne de retraite serait donc l'unique pont de pierre de la ville, tandis que les divisions de Chalbos assurent les arrières.

L'après-midi, vers treize

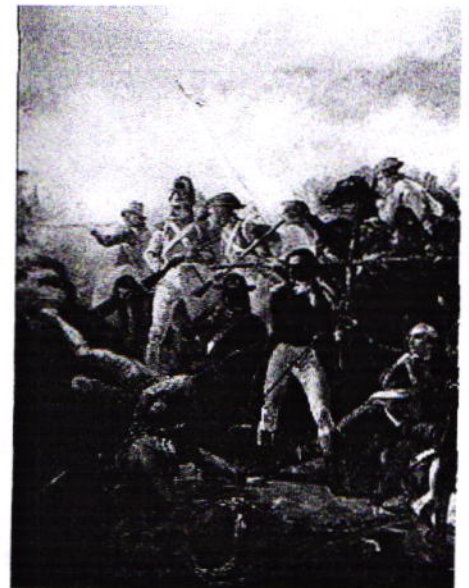
heures, le combat débute. La bataille recommença avec fureur. Sur son aile gauche, face à La Rochejaquelein, Kléber lance quelques bataillons de la réserve de Haxo, musique en tête. Les Vendéens se débandent. Alors leurs généraux vendéens, pour rallier les fuyards, se jettent contre le centre républicain. Marceau laisse approcher l'ennemi, et soudain démasque son artillerie chargée à mitraille.

Combat →

Les Vendéens s'élancent sur les Républicains, bousculent leurs avant-postes, refoulent les grenadiers de Bloss et de Beaupuy. Sur tout le front, une fusillade effroyable est engagée. Malgré la résistance des Républicains, les Royalistes avancent au pied à pied. Leur centre atteint le



MARCEAU
GÉNÉRAL DE BRIGADE
DANS LA BATAILLE DE CHOLET





bois de Saint-Léger et débusque les défenseurs. p.372
 Leur aile droite se rend maître de la lande de la Papinière.
 Leur aile gauche avance de son côté. Malgré leur courage les
 Mayençais reculent. L'aile gauche républicaine est refoulée
 jusque dans les faubourgs de Cholet.

← **Combat**

Kléber appelle en renfort la division de Muller qui est
 en réserve au sud de la Moine [rivière]. Celle-ci s'enfuit à la
 vue des Vendéens et certains de ses éléments coururent
 jusqu'à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Kléber réussit à rallier les
 Mayençais et à les ramener au combat qui est un sanglant

corps à corps. S'apercevant que son extrême gauche n'est pas attaquée, Kléber ordonne à Haxo et à sa réserve
 de se jeter sur les Angevins de d'Elbée et de Bonchamps. Ceux-ci, surpris par cette attaque impétueuse,
 reculent. Bard [de l'armée de Luçon], collègue de Westermann, les charge avec ses grenadiers. Le combat est
 acharné. Sous les charges vigoureuses des Vendéens, les Bleus semblent un moment plier. L'acharnement de
 la lutte atteignaient, vers le soir, son paroxysme. Kléber, un moment, jugea tout perdu. Il n'avait plus qu'un
 bataillon en réserve.

Cholet →

Longtemps, l'issue reste indécise, jusqu'au moment
 où les généraux vendéens décident de se jeter à la tête de
 leurs troupes pour emporter la décision. Les Vendéens
 triomphaient, pourtant encore, lorsqu'une violente attaque
 d'artillerie, dirigée par Marceau, appuyée par une charge de
 la cavalerie de Westermann, vint arrêté l'élan des
 vainqueurs. C'est que Marceau avait alors démasqué ses
 canons chargés à mitraille.

Que se passa-t-il à ce moment-là ? La fatigue d'une
 lutte de trente-six heures avaient-elle épuisé les forces des
 Vendéens ? Les munitions étaient-elles venues à manquer ?

L'ennemi, pourtant mal commandé, appuyait faiblement l'avantage que venait de lui donner l'artillerie
 de Marceau et, pourtant malgré cela, l'ardeur des paysans-soldats sembla s'éteindre. Des cris imprudents
 furent prononcés et des mouvements partiels de retraite commencèrent à se produire. C'est le carnage. Alors,
 tous les grands chefs, qui sont là, rallient les braves d'entre les braves et essaient d'arracher la victoire en se
 jetant au plus profond des rangs républicains, « *combat de tigres contre des lions* » s'exclame Kléber. En vain
 les chefs, secondés pourtant par un groupe héroïque, se précipitent en avant pour conserver une victoire qui
 allait leur échapper au moment où elle semblait leur appartenir. Leurs efforts ne purent rétablir le combat.

Mais la nuit tombait. Kléber jeta un bataillon sur le flanc droit des Vendéens. Ceux-ci, trompés par
 l'obscurité, crurent à l'arrivée de renfort et se croient attaqués de flanc par des troupes fraîches. Brusquement,
 le découragement les saisit ; la panique se mit dans leurs rangs ; un cri de folie courut parmi eux : « *Sauve qui
 peut ! À la Loire ! À la Loire !* ». Les chefs eurent beau supplier, ordonner, menacer, rien n'y fit. Les paysans,
 déjà pourtant victorieux, se débandèrent.

De plus, Lescure, Bonchamps et d'Elbée sont grièvement blessés : le premier, Lescure a la base du
 crâne, derrière l'oreille, fracassée par une balle [en temps ordinaire, avec du repos et un chirurgien habile, cette blessure ne
 serait pas mortelle] ; Bonchamps est sérieusement blessé par
 des « *balles anonymes* » ; le troisième, d'Elbée, a la poitrine
 ouverte, meurtrie par quatorze blessures ; un cavalier le prend
 en croupe et le ramène à Beaupréou, puis gagne la forêt de
 Tourois.

← **Combat**

Beaucoup d'officiers furent atteints et leur mort
 acheva de décourager les plus intrépide. Les Vendéens,
 emportant leurs pauvres généraux blessés ou morts,
 abandonnent le champ de bataille dans une retraite qui fut
 calme et sans désordre. Il est vrai que les républicains,
 épuisés par la longueur et la violence de la lutte, ne firent





aucun effort pour les p.373
poursuivre mais il est vrai que
l'arrivée de deux divisions de
l'armée d'Anjou [celle de Loroux avec
Lyrot et celle de Vihiers avec Piron], bien
qu'intervenant trop tard sur le

champ de bataille, contribuèrent néanmoins à soutenir la retraite mais également à stopper les efforts des vainqueurs : les républicains.

Maisons en feu →

Les pertes étaient énormes de parts et autres. L'armée vendéenne perdit, en plus de ses généraux grièvement blessés, MMrs de Lescure, de Bonchamps et D'Elbée, beaucoup d'officiers : parmi ces braves, Jean et François Soyer, ainsi qu'un frère de Jacques De Verteuil, qui fut tué à côté de Royrand ; on le trouva étendu affublé « de deux cotillons de serge grise, l'un attaché au cou, l'autre à la ceinture ; il s'élança en cet équipement, au milieu d'un bataillon et y trouva la mort » ; puis le Chevalier de Chantreau [Louis] perdit également son frère, plus un nommé Richard, de la Grande-Armée et encore un des frères Ussault, etc. . . . et cent autres. Et, derrière eux, ce n'était que désolation : morts jonchant le sol des bords des routes et maisons en flammes.



← Amédée de Béjarry



Heureusement, parmi ses braves, il n'y avait pas Amédée de Béjarry. Au milieu, de la dernière lutte de la journée, il reçut de d'Elbée la mission d'aller porter à M. de Lescure la nouvelle de l'affaire et, de là, se rendre à Beaupréou pour en faire partir les munitions, qu'on avait vainement attendues le matin. Il trouva le pauvre général Lescure blessé, avec le canon « Marie Jeanne » qui le suivait, en un lieu où on l'avait transporté. Il lui donna de bonnes nouvelles, qui furent bientôt démenties et courut à Beaupréou. Les premiers fuyards de l'armée y arrivèrent presque en même temps que lui : il était trop tard. Les munitions avaient dû être expédiées par le prince de Talmont. Celui-ci, dont l'idée fixe était de passer la Loire, avait voulu partir la veille au soir. Comme il était suivi d'un grand nombre de soldats, on le laissa faire, mais en lui recommandant d'envoyer de Beaupréou

des munitions, qui y étaient en abondance. Chemin faisant, il apprend que de petits détachements, abandonnant l'armée, se portent sur Saint-Florent ; il y court, oubliant les munitions. Il fut le premier à passer le fleuve et, avant, même que le premier corps vendéen fût arrivé sur ses bords.

← Bonchamps (Il mourut le 18 octobre 1793, au village de La Meilleraye, à la suite du passage de la Loire, d'une blessure reçue la veille à la bataille de Cholet)

Les Royalistes ayant échoués et rompus le combat, ils se précipitent vers Beaupréou et Saint-Florent-le-Vieil, vers la Loire, vers l'inconnu . . . La Vendée, le dernier rempart de la France chrétienne et capétienne, est battue ! Va suivre l'anéantissement des révoltés passés Outre-Loire. Ce fut alors une course affolée vers le fleuve. L'armée reflua en désordre vers Baupréou où elle fit une halte. La Rochejaquelein, Stofflet et Royrand, seuls généraux présents, se concertèrent. Le mouvement vers la Loire se dessinait si fortement, qu'il n'y avait pas à hésiter.

Après la bataille, les républicains s'emparèrent de l'hôpital de Cholet [ancien collège transformé en hôpital par les Vendéens] et massacrèrent sans pitié tous les blessés, environ sept à huit cents, qu'on y avait entassés : ils furent sabrés sur leurs lits, puis on les jetait, par les fenêtres, dans la cour de la maison hospitalière [cette boucherie s'accomplissait au moment même où Bonchamps faisait grâce à 6 000 prisonniers républicains] tandis

que la ville est détruite, ravagée, incendiée . . . [aujourd'hui, il ne reste pas une église ancienne à Cholet, seulement quelques fragments des vieux remparts].

Kléber, qui commandait en réalité sous l'incapable Léchelle [Représentant], eut beaucoup de peine à réorganiser ce qui avait été rudement éprouvé lors de la terrible bataille de Cholet [8 à 10.000 Bleus restèrent sur le champ de bataille]. L'opération fut longue et ce retard ne fit qu'avantager les Vendéens dans leur fuite et, cela, en sauva plus d'un.





Mais, à partir de ce moment [vendredi 18 octobre ou 27 vendémiaire], les Vendéens commencent à gravir un dur calvaire et se ruent sur les routes dans un cri : « à la Loire ! ». C'est ce que les rescapés appelleront, plus tard, la « Grande virée au pays de galerne ». [le mot « galerne », en patois, veut dire « vent de nord-ouest » ; ce qui revient à dire la virée vers le Nord-Ouest mais, également, on donne aussi cette explication : Venu du Nord, le vent de galerne transite par la Vendée. C'est lui qui a donné son nom à la « virée de galerne », cette invraisemblable équipée Outre-Loire.]

au bord du fleuve : « À la Loire » crient les Vendéens, parce que, avant la bataille, le bruit avait couru qu'en cas de défaite, il faudrait franchir la Loire, pour se mettre à l'abri des Bleus : la panique est totale ; des milliers de femmes, d'enfants fuyaient, eux aussi, car les Mayençais massacraient tout sur leur passage.

← Château du Plessis-Villoutreys

Et pour ne pas s'encombrer, on abandonne le canon « Marie-Jeanne ». En passant à Chaudron-en-Mauges, au château du Plessis-Villoutreys, où Lescure est provisoirement soigné, « Marie-Jeanne », le bien-aimé canon, est coulé dans la vase du fonds de l'étang du château du Plessis. Il dort, depuis, probablement dans les douves (depuis comblées ;

vers 1960 puis 1970, et encore en 1990, des fouilles ont été effectuées à l'aide d'un saunar pour identifier la présence du canon au fonds de l'étang du Plessis, sans résultat ; tandis qu'un prêtre radiesthésiste, à l'aide d'un pendule, a repéré dernièrement Marie Jeanne, au fond de la Loire près de Jallais) du domaine. Malgré plusieurs tentatives, Marie Jeanne n'est jamais réapparue !

canon « Marie-Jeanne » →



Un conseil de guerre, qui ne fut à la vérité qu'une délibération de quelques instants, est réuni à Varades. Bonchamps presque expirant, ne put y prendre part. Lescure grièvement atteint, et presque agonisant, ne put s'opposer à ce mouvement vers la Loire, qu'il n'approuvait pas. Royrand blâmait la décision ; La Rochejaquelein hésitait, mais les autres chefs cédèrent au torrent, que nul, du reste, n'eût pu arrêter, car pendant qu'on délibérait, les hommes se jetaient dans les quelques rares bateaux sans attendre les ordres. On organisa le transport de Lescure et de Bonchamps. D'Elbée, mortellement atteint, était emporté par une partie de l'armée dans une autre direction. On prit toutes les munitions, des vivres, ainsi que ceux des blessés que l'on put enlever. Les autres furent forcément abandonnés.

L'armée se remit en marche mais beaucoup manquaient à l'appel : les uns, avec leurs chefs de division ou leurs capitaines de paroisse, rentrèrent dans leur pays, tandis que d'autres, qui n'avaient pas pris la route de Beaupréou, avaient gagné directement la Loire. Parmi ces derniers se trouvaient les soldats de Fleuriot et de Scépeaux, qui appartenaient tous à la rive droite. Arrivés à Saint-Florent et trouvant des bateaux, ils n'hésitèrent pas à traverser le fleuve. Leur empressement eut un heureux résultat. Arrivant à l'improviste, ils

ne trouvèrent pas de résistance et les deux chefs purent former immédiatement un corps assez respectable pour contenir les détachements républicains qui se préparaient à défendre le passage. Ils facilitèrent, par là, le débarquement de tous ceux qui continuaient, presque sans interruption, à abandonner la rive gauche. À cet endroit, la vue est très belle des hauteurs de Saint-Florent, sur la vallée de la Loire ; en face, c'est Varades ; au milieu du fleuve, se trouve un îlot allongé dans le sens du courant. Plus de 80.000 personnes [60.000 disent d'autres sources] sont massées sur la rive sud du fleuve. Il n'y avait presque pas de bateaux. On fabriqua à la hâte des radeaux.

← Bonchamps

Mais, cette précipitation était inutile : les Républicains, fort éprouvés par leur victoire, s'étaient arrêtés à Cholet pour se reformer. Les généraux vendéens durent alors se borner à mettre un peu d'ordre dans le passage de la Loire : ils firent,

